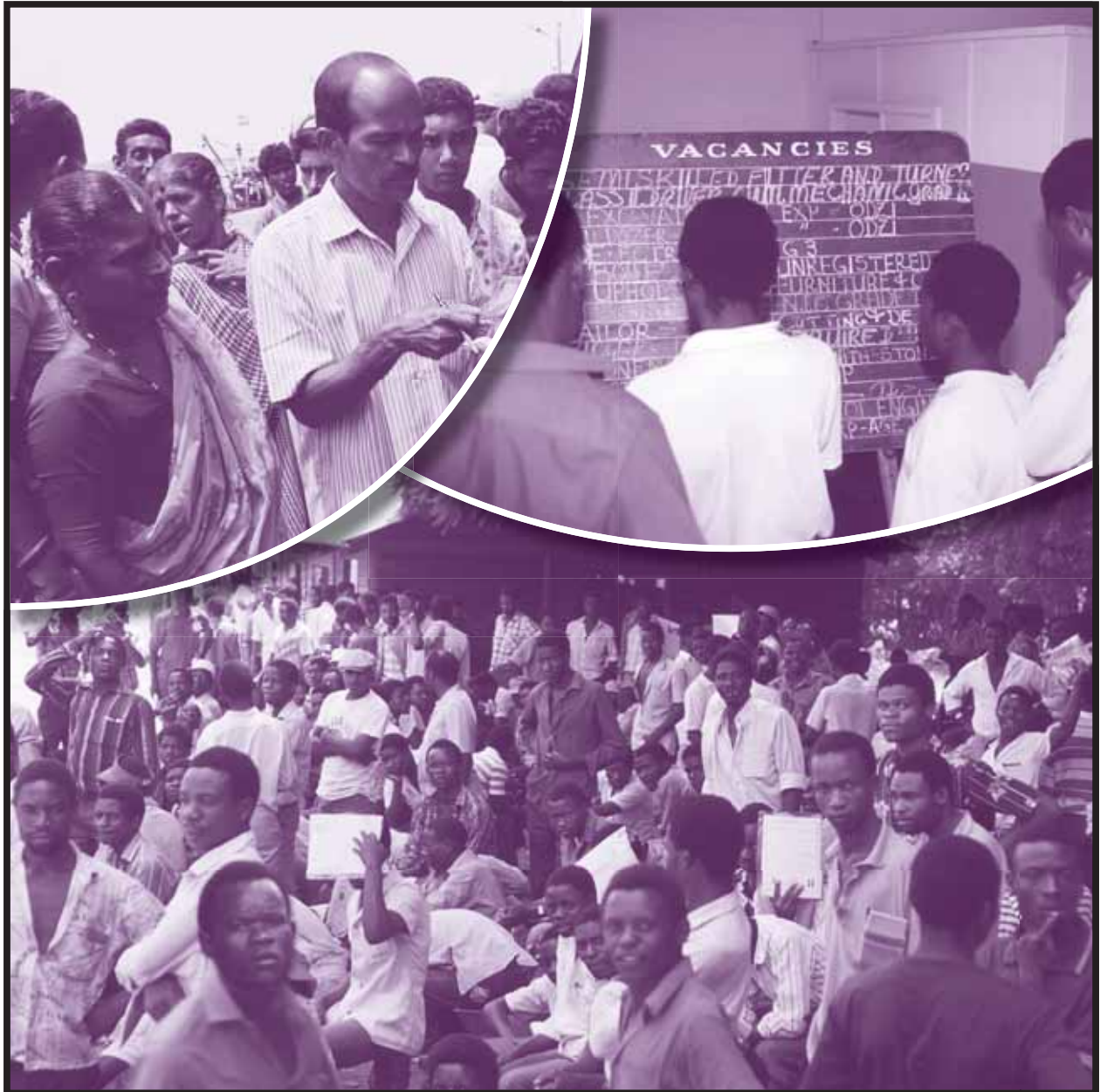




RAPPORT 2013 SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Une croissance créatrice d'emplois pour un développement équitable et durable



Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il en soit dûment fait mention. Un exemplaire de la publication renfermant la citation ou la reproduction doit être adressé au secrétariat de la CNUCED: Palais des Nations, Genève 10, Suisse.

On peut également consulter l'aperçu général du présent Rapport, publié dans les six langues officielles de l'ONU, sur le site Web de la CNUCED – www.unctad.org/ldcr.

UNCTAD/LDC/2013

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

ISSN 0257-8107

«Ne laissez pas votre passé dicter votre avenir.»

Proverbe de la Sierra Leone

Qui sont les pays les moins avancés?

Quarante-neuf pays sont actuellement désignés par l'Organisation des Nations Unies comme «pays les moins avancés» (PMA). Ce sont les pays suivants: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

La liste des PMA est revue tous les trois ans par le Conseil économique et social de l'ONU à la lumière des recommandations du Comité des politiques de développement, qui a utilisé les trois critères suivants lors de son dernier examen de la liste, en mars 2012:

- a) Le critère du **revenu par habitant**, fondé sur une estimation moyenne du revenu national brut (RNB) par habitant effectuée sur trois ans, avec un seuil de 992 dollars pour pouvoir être ajouté à la liste, et un seuil de 1 190 dollars pour en être retiré;
- b) Le critère du **capital humain**, dans lequel intervient un indice composite (l'indice du capital humain) basé sur les indicateurs suivants: i) nutrition (pourcentage de la population qui est sous-alimentée); ii) santé (taux de mortalité infantile); iii) scolarisation (taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire); et iv) alphabétisation (taux d'alphabétisation des adultes);
- c) Le critère de la **vulnérabilité économique**, dans lequel intervient un indice composite (l'indice de vulnérabilité économique) basé sur les indicateurs suivants: i) chocs naturels (indice d'instabilité de la production agricole, et part de population victime de catastrophes naturelles); ii) chocs commerciaux (indice d'instabilité des exportations de biens et services); iii) exposition physique aux chocs (part de population vivant dans des zones de faible élévation); iv) exposition économique aux chocs (part de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans le produit intérieur brut (PIB), et indice de concentration des exportations de marchandises); v) petite taille économique (taille de la population en logarithme); et vi) éloignement économique (indice d'éloignement).

Pour ces trois critères, on utilise différents seuils pour déterminer les pays à ajouter à la liste et ceux qui doivent en sortir. Un pays remplit les conditions requises pour être ajouté à la liste des PMA s'il correspond aux seuils prévus à cet effet pour les trois critères et si sa population n'excède pas 75 millions d'habitants. Cela ne lui permettra d'obtenir le statut de PMA que si son gouvernement l'accepte. Un pays remplira normalement les conditions requises pour sortir de la catégorie des PMA s'il atteint les seuils définis pour au moins deux critères sur trois lors d'au moins deux examens consécutifs de la liste. Toutefois, si le RNB par habitant d'un PMA a atteint au moins le double du seuil requis pour sortir de la catégorie, ce pays pourra être rayé de la liste quels que soient ses résultats concernant les deux autres critères.

Par une résolution adoptée le 18 décembre 2012, l'Assemblée générale a approuvé, avec effet immédiat, la recommandation faite en mars 2012 par le Comité des politiques de développement d'ajouter le Soudan du Sud à la liste des PMA. Le Soudan du Sud est devenu un État indépendant le 9 juillet 2011 et, cinq jours plus tard, un État Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Jusqu'ici, trois pays seulement ont été retirés de la liste: le Botswana en décembre 1994, le Cap-Vert en décembre 2007 et les Maldives en janvier 2011. En mars 2009, le Comité des politiques de développement a recommandé le retrait de la Guinée équatoriale; cette recommandation a été entérinée par le Conseil économique et social en juillet 2009, mais en septembre 2013, l'Assemblée générale n'avait pas encore confirmé cette résolution. En septembre 2010, en raison des pertes sans précédent occasionnées par un tsunami le 29 septembre 2009, l'Assemblée générale a décidé de différer au 1^{er} janvier 2014 le retrait de la liste de Samoa. En juillet 2012, le Conseil économique et social a approuvé la recommandation faite par le Comité des politiques de développement de retirer Vanuatu de la liste des PMA. En septembre 2013, l'Assemblée générale n'avait pas encore confirmé cette résolution.

Après qu'une recommandation du Comité des politiques de développement a été avalisée par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, le pays considéré bénéficie d'une période de grâce de trois ans avant d'être effectivement sorti de la catégorie des PMA. Cette période doit lui permettre, ainsi qu'à ses partenaires de développement et ses partenaires commerciaux, d'arrêter une stratégie de «transition en douceur» afin que la disparition, au moment de sa sortie de la catégorie, des concessions accordées aux PMA ne compromette pas les progrès socioéconomiques en cours. La «transition en douceur» se traduit généralement par le maintien pendant quelques années de concessions dont le pays bénéficiait du fait de son appartenance aux PMA.

Remerciements

Le *Rapport 2013 sur les pays les moins avancés* a été établi par une équipe composée de Agnès Collardeau-Angley, Junior Davis, Pierre Encontre, Igor Paunovic, Madasamyraja Rajalingam, Rolf Traeger et Heather Wicks (Équipe chargée du Rapport). Le travail a été effectué sous la direction et la supervision de Taffere Tesfachew, Directeur de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux, qui a également apporté une contribution particulière à la structure et au contenu du Rapport.

Une réunion spéciale d'experts sur le thème «Une croissance créatrice d'emplois pour un développement équitable et durable» s'est tenue à Genève les 3 et 4 juillet 2013; ses participants ont procédé à un examen collégial du Rapport. La réunion a rassemblé des spécialistes des questions de l'économie du travail, des politiques de développement, des travaux publics, de la politique industrielle et du financement du développement. Y ont participé: Ludovico Alcorta (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel), Christoph Ernst (Bureau international du Travail), Charles Gore (Université de Glasgow), Massimiliano La Marca (Bureau international du Travail), Woori Lee (Bureau international du Travail), Moazam Mahmood (Bureau international du Travail), Pedro Martins (Overseas Development Institute), Irmgard Nübler (Bureau international du Travail) et Aurelio Parisotto (Bureau international du Travail), ainsi que les membres de l'Équipe chargée du Rapport et les collègues ci-après de la CNUCED: Chantal Dupasquier, Mahmoud Elkhafif, Samuel Gayi, Ricardo Gottschalk, Kalman Kalotay, Jörg Mayer, Patrick Osakwe et Astrit Sulstarova. Les documents examinés pendant la réunion ont été établis par Junior Davis, Igor Paunovic et Rolf Traeger.

Le Rapport s'inspire de documents de base établis par Chalapurath Chandrasekhar, Jayati Ghosh et Anna McCord. Jayati Ghosh, qui a participé à l'ensemble du processus d'élaboration du Rapport, a assuré la révision de fond du texte. Evangelia Bourmpoula, Marie-Claire Sodergren et Christina Wieser (Bureau international du Travail) ont mis à disposition les bases de données du BIT Laborsta et Employment Trends (EMP/TRENDS).

Erica Meltzer a édité le texte. Sophie Combette a conçu la page de couverture. Les services de secrétariat ont été assurés par Heather Wicks et Maria Bovey.

La présentation générale, les graphiques et la publication assistée par ordinateur sont dus à Madasamyraja Rajalingam.

Table des matières

<i>Qui sont les pays les moins avancés?</i>	v
<i>Notes explicatives</i>	xi
<i>Sigles et abréviations</i>	xii
<i>Classifications utilisées dans le présent Rapport</i>	xiii
<i>Aperçu général</i>	I-XIV
<hr/>	
Chapitre 1. Tendances récentes et perspectives des PMA	1
<hr/>	
A. Introduction.....	2
B. Les tendances récentes de l'économie mondiale et leurs conséquences pour les PMA.....	3
1. Croissance mondiale et commerce international.....	3
2. Tendances récentes des flux financiers.....	5
3. Tendances récentes des prix des produits de base.....	5
4. Faits récents concernant le traitement spécial et différencié des PMA.....	7
C. Les résultats économiques récents des PMA.....	8
1. Évolution de l'économie réelle.....	8
2. Évolution des comptes courants et du commerce international.....	11
3. Évolution du financement extérieur.....	17
D. Perspectives des PMA.....	20
Notes.....	24
Bibliographie.....	24
<hr/>	
Chapitre 2. La dynamique démographique des PMA	27
<hr/>	
A. Pourquoi faut-il rechercher une croissance créatrice d'emplois pour un développement équitable et durable dans les PMA?.....	28
B. La dynamique démographique des PMA.....	32
1. Principales tendances démographiques dans les PMA.....	33
2. Urbanisation et exode rural.....	41
3. Conclusions.....	44
Appendice 1.....	46
Notes.....	47
Bibliographie.....	48
<hr/>	
Chapitre 3. Tendances de l'emploi dans les PMA	51
<hr/>	
A. Aspects quantitatifs de l'emploi dans les PMA.....	52
1. Introduction.....	52
2. Le défi de l'emploi dans les PMA.....	52
3. Tendances brutes de l'emploi dans les PMA.....	54
4. Répartition sectorielle de l'emploi par catégorie.....	59
5. Productivité du travail dans les PMA.....	62
6. Taux d'activité.....	66
7. Ratios emploi-population dans les PMA.....	68
8. Emploi rural non agricole: panacée ou boîte de Pandore?.....	71
9. Chômage et inactivité.....	75

B. Aspects qualitatifs de l'emploi dans les PMA.....	78
1. Les travailleurs pauvres dans les PMA.....	78
2. Situation professionnelle et emploi vulnérable dans les PMA.....	80
3. Emploi dans le secteur informel.....	84
C. Croissance de l'emploi et création nette estimative d'emplois.....	86
D. Conclusions.....	92
Notes.....	97
Bibliographie.....	98
<hr/>	
Chapitre 4. Un cadre directeur qui relie la création d'emplois et le développement des capacités productives.....	103
<hr/>	
A. Introduction.....	104
B. Investir pour développer les capacités productives: l'accumulation de capital.....	108
1. L'accumulation de capital et le rôle de la synergie entre investissements, croissance et emploi.....	108
2. La synergie investissements-croissance-emploi à court terme: le rôle essentiel du secteur public.....	113
3. La synergie investissements-croissance-emploi à long terme: le rôle primordial du secteur privé.....	116
4. Formation du capital humain.....	117
C. Le développement des entreprises et le progrès technologique.....	119
1. Le développement des entreprises et l'emploi: l'importance de la taille des entreprises.....	120
2. Le progrès technologique et l'emploi: l'importance du choix de la technologie.....	122
D. Le changement structurel.....	125
1. Le changement structurel et l'emploi: une stratégie en trois volets.....	125
2. L'agriculture et le défi de l'emploi: moderniser les activités de subsistance dans les zones rurales.....	129
3. Le secteur des biens et services exportables: l'emploi dans une économie ouverte.....	134
4. Le secteur des biens et services non exportables: l'emploi dans les activités à faible productivité.....	135
E. Comment adapter le cadre aux caractéristiques des différents PMA.....	136
1. Pays producteurs et exportateurs de combustibles et de minéraux.....	137
2. Pays producteurs et exportateurs de produits agricoles.....	137
3. Pays producteurs et exportateurs de produits manufacturés.....	138
4. Petits États insulaires en développement.....	139
F. Conclusions.....	140
Notes.....	141
Bibliographie.....	142
<hr/>	
Chapitre 5. Politiques pour une croissance à forte intensité d'emploi dans les PMA.....	143
<hr/>	
A. Introduction.....	144
B. Stratégies macroéconomiques.....	146
C. Gestion du secteur extérieur.....	152
D. Création publique d'emplois.....	154
E. Développement des entreprises.....	160
1. Politiques industrielles.....	161
2. Politiques de promotion de l'entrepreneuriat.....	168

F. Résumé et conclusions	176
G. Mesure internationale d'appui: soutenir l'emploi des jeunes dans les PMA par le développement du secteur privé	179
Notes	182
Bibliographie	182

Tableaux statistiques sur les pays les moins avancés..... 187

Encadrés

1. Le reclassement du Samoa.....	12
2. La modification du modèle de croissance de la Chine et ses conséquences possibles pour les PMA	22
3. Observations relatives à l'emploi rural non agricole au Bangladesh	58
4. Mettre l'accent sur des projets plus réduits pour stimuler la création d'emplois: le cas du Mozambique.....	171

Graphiques

1. Indices des termes de l'échange des PMA, des groupes régionaux de PMA et des autres pays en développement, 2000-2012.....	13
2. Indices des prix des denrées alimentaires, de la viande et des céréales, janvier 2005-juin 2013.....	16
3. Indices de concentration des exportations par groupes de pays, certaines années	16
4. Flux financiers privés à destination des PMA, 2000-2012.....	18
5. Flux de capitaux publics à destination des PMA, 2000-2011.....	19
6. Population des PMA, 1970-2050	34
7. Taux annuel moyen d'accroissement démographique dans les PMA, 1970-2012.....	35
8. Accroissement annuel moyen de la population d'âge actif dans les PMA, 2010-2050.....	36
9. Population des PMA par groupes d'âge, 1990-2050.....	37
10. Taux de dépendance dans les PMA, 2010 et 2050.....	39
11. Jeunes (10-24 ans), 1950-2050	40
12. Composition par âges de la population des PMA et des autres pays en développement, 2015 et 2050	41
13. Tendances et prévisions concernant la population urbaine et la population rurale dans les PMA, 1970-2050.....	42
14. Tendances concernant le PIB, l'emploi et l'accroissement démographique dans les PMA, 2000-2018....	53
15. Dynamique de la population active dans les PMA, 1990-2020	55
16. Accroissement de la population active agricole et non agricole dans les PMA, 1990-2020.....	57
17. Emploi dans les principaux secteurs économiques, 2000-2018	60
18. Productivité du travail dans les PMA, par groupe de pays et par spécialisation des exportations, 2000-2012.....	63
19. Production par travailleur dans les PMA en pourcentage de la production dans des pays plus développés, 1990-2012	64
20. Tendances de la productivité du travail agricole dans les PMA, dans les pays développés et dans les autres pays en développement, 1985-2011	65
21. Taux d'activité dans les PMA, par sexe et par région, 2012	67

22. Taux d'activité dans les PMA, par région et âge, 1980-2009	69
23. Taux d'activité des femmes dans les PMA, 1990-2012	70
24. Ratios emploi-population, moyennes régionales PMA par sexe, 2012	70
25. Ratios emploi-population des jeunes et des adultes dans divers PMA, 2000 à 2012	72
26. Participation et parts des ménages dans les activités rurales non agricoles lucratives dans quatre PMA	74
27. Taux de chômage total dans les PMA – région, sexe, jeunes – 1991-2012	76
28. Taux d'inactivité des jeunes et de la population en âge de travailler dans les PMA, 2009.....	78
29. Part des travailleurs pauvres dans les PMA vivant avec moins de 1,25 dollar par jour dans l'emploi total, 2000-2017	79
30. Part de l'emploi vulnérable dans les PMA et dans les autres pays en développement, 2000-2018	80
31. Répartition de l'emploi par situation professionnelle dans quelques PMA, 2012.....	81
32. Emploi par classe économique dans les PMA et dans les autres pays en développement (diverses années).....	83
33. Élasticité croissance de l'emploi dans les PMA, 2004-2008	87
34. Élasticité emploi total du PIB total dans les PMA, 2000-2008.....	89
35. Cadre directeur visant à relier le développement des capacités productives et la création d'emplois dans les PMA.....	106
36. Taux d'investissement dans les PMA et dans les autres pays en développement, 1985-2011	109
37. La dynamique investissements-croissance-emploi dans une économie fermée	110
38. Secteur primaire en pourcentage du PIB, 2009-2011	127
39. Part de la population rurale dans le total de la population, 2010-2012	131
40. Rendement céréalier dans les PMA et les autres pays en développement, 1990-2011	132

Tableaux

1. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant des PMA, des pays avancés, des pays émergents et des pays en développement, et au niveau mondial, certaines années.....	3
2. Indice des prix de certains produits de base présentant un intérêt pour les PMA, 2008-2013.....	6
3. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant des PMA par groupe de pays, certaines années	8
4. Exportations et importations de marchandises et de services dans les PMA.....	14
5. Composition des exportations et des importations de marchandises des PMA, moyenne pour 2010-2012.....	15
6. Taux de croissance du PIB réel des PMA, des pays en développement et des pays avancés, certaines années	20
7. Grandes tendances démographiques dans les PMA, 1980-2011	34
8. Répartition de la population et la main-d'œuvre dans les PMA, 2000-2020	42
9. Urbanisation et pression foncière dans les PMA, 1980-2011	43
10. Évolution de la localisation de la main-d'œuvre dans les PMA, 1990-2020.....	56
11. Répartition sectorielle de l'emploi total dans certains PMA, diverses années	61
12. Taux d'activité, 1980-2009.....	66
13. Taux d'inactivité dans les PMA, 1980-2009.....	77
14. Dynamique de l'emploi et de la pauvreté dans les PMA, 2000-2018	79
15. Répartition de l'emploi selon la situation professionnelle, 2012.....	81

16. Contribution du secteur informel à l'emploi non agricole total dans quelques PMA.....	85
17. Désagrégation du PIB par habitant dans quelques PMA, 2000-2010	90
18. Désagrégation de la croissance, contribution en pourcentage à la croissance totale du PIB (valeur ajoutée) par habitant, 2000-2010	93
19. Indicateurs de la formation de capital humain dans les PMA et dans les autres pays en développement, 1995 et 2011	118

Tableaux de l'annexe

1. Indicateurs sur le développement des PMA, 2012	188
2. Taux de croissance du PIB réel de chaque PMA, certaines années.....	189
3. Taux de croissance du PIB réel par habitant de chaque PMA, certaines années.....	190
4. Formation brute de capital, épargne intérieure brute et déficit en ressources dans les PMA, par pays et par groupe de pays, certaines années.....	191
5. Part de la valeur ajoutée dans les principaux secteurs économiques des PMA, par pays et par groupe de pays, 1999-2001 et 2009-2011	192
6. Entrées d'investissements étrangers directs dans les PMA, certaines années.....	193
7. Montant total des envois de fonds des travailleurs expatriés aux PMA, par pays et groupe de pays	194
8. Indicateurs relatifs à la dette des PMA	195
9. Indicateurs relatifs à la superficie et à la population, 2011	196
10. Indicateurs relatifs à l'enseignement et à la population active, 2011	197
11. Indicateurs relatifs à la démographie des PMA	198
12. Indicateurs relatifs à la population des PMA, 2012.....	199
13. Nouveaux arrivants sur le marché du travail des PMA	200
14. Évolution de l'emploi total dans les PMA.....	201
15. Pays et sources de données pour l'analyse des revenus ruraux non agricoles du sous-échantillon des PMA	202

Notes explicatives

Sauf indication contraire, le terme «dollar» s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Les taux annuels de croissance ou de variation sont des taux composés. Sauf indication contraire, les exportations sont exprimées en valeur f.o.b. et les importations en valeur c.a.f.

Un trait d'union (-) entre deux années, par exemple 1981-1990, indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et la dernière année). Une barre oblique (/) entre deux années, par exemple 1991/92, indique qu'il s'agit d'un exercice financier ou d'une campagne agricole.

L'expression «pays les moins avancés» (PMA) s'entend, dans l'ensemble du présent Rapport, des pays figurant sur la liste des pays les moins avancés établie par l'Organisation des Nations Unies.

Dans les tableaux:

Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément.

Un point (.) signifie que les données ne sont pas applicables.

Un tiret (-) indique que le montant est nul ou négligeable.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ou celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspond pas nécessairement aux totaux indiqués.

Sigles et abréviations

ADPIC	Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AFRICATIP	Association africaine des agences d'exécution des travaux d'intérêt public
AGETIP	Agence d'exécution des travaux d'intérêt public contre le sous-emploi
APD	Aide publique au développement
BAfD	Banque africaine de développement
BTP	Bâtiment et travaux publics
CAD	Comité d'aide au développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CVM	Chaîne de valeur mondiale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CPD	Comité des politiques de développement
DTS	Droits de tirage spéciaux
EMP/TRENDS	Tendances de l'emploi
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IED	Investissement étranger direct
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NPI	Nouveau pays industriel
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
ppm	Parties par million
PPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
R-D	Recherche-développement
RNB	Revenu national brut
STI	Science, technologie et innovation
STN	Société transnationale
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Classifications utilisées dans le présent Rapport

Pays les moins avancés

Classification géographique/structurelle

Sauf indication contraire, les pays les moins avancés (PMA) sont, dans le présent Rapport, classés en fonction d'une combinaison de critères géographiques et structurels. Ainsi, quelques PMA insulaires géographiquement situés en Afrique ou en Asie sont regroupés avec les îles du Pacifique en raison de leurs similarités structurelles. De même, Haïti et Madagascar sont regroupés avec les PMA africains. Le Soudan du Sud a déclaré son indépendance le 9 juillet 2011 et, le 14 juillet 2011, est devenu un État Membre de l'ONU. À partir de 2011, les données pour le Soudan du Sud et celles pour le Soudan (officiellement, la République du Soudan), lorsqu'elles existent, apparaissent donc sous le nom du pays auquel elles correspondent. Les différents groupes sont les suivants:

PMA africains et Haïti: Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud ou (anciennement Soudan), Tchad, Togo, Zambie.

PMA asiatiques: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao, Yémen.

PMA insulaires: Comores, Îles Salomon, Kiribati, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Tuvalu, Vanuatu.

Classification en fonction de la spécialisation des exportations

Aux fins de l'analyse des tendances récentes dans le chapitre 1, la CNUCED a classé les PMA en six catégories de spécialisation à l'exportation, selon la catégorie qui représentait 45 % au moins de leurs exportations totales de biens et services pour la période 2010-2012. Les différents groupes se présentent comme suit:

Exportateurs de produits agricoles et alimentaires: Guinée-Bissau, Îles Salomon, Malawi, Somalie.

Exportateurs de combustibles: Angola, Guinée équatoriale, Soudan, Tchad, Yémen.

Exportateurs d'articles manufacturés: Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Haïti, Lesotho.

Exportateurs de minéraux: Érythrée, Guinée, Mali, Mauritanie, Mozambique, République démocratique du Congo, Zambie.

Exportateurs mixtes: Bénin, Burkina Faso, Burundi, Kiribati, Myanmar, Niger, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierre Leone, Togo.

Exportateurs de services: Afghanistan, Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Libéria, Madagascar, Népal, Ouganda, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Tuvalu, Vanuatu.

Autres groupes de pays et territoires

Pays développés: Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Bermudes, Bulgarie, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Hongrie, îles Féroé, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Siège, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Autres pays en développement: Tous les pays en développement (selon la classification de l'ONU) qui ne sont pas des PMA.

Pays en transition: Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Monténégro, Ouzbékistan, République de Moldova, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

Classification des produits

Ont été utilisés pour la classification des produits les codes de la Classification type pour le commerce international (CTCI), révision 3:

Produits agricoles et alimentaires: sections 0, 1, 2 et 4, à l'exclusion des divisions 27 et 28.

Minéraux: divisions 27, 28 et 68, et groupes 667 et 971.

Combustibles: section 3.

Articles manufacturés: sections 5 à 8, à l'exclusion du groupe 667.

Section 9 (Articles et transactions non classés ailleurs dans la CTCI): prise en compte dans les exportations totales de biens et services mais pas dans la classification des marchandises ci-dessus, à l'exception du groupe 971 (Or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)) qui a été inclus dans la catégorie Minéraux.

Services: Les services comprennent les principales catégories ci-après: transport, voyages, communication, bâtiment et travaux publics, assurance, services financiers, services d'informatique et d'information, redevances et droits de licence, autres services aux entreprises, services personnels, culturels et récréatifs, services fournis/reçus par les administrations publiques.

Classification en fonction des défis en matière d'emploi

Le secrétariat de la CNUCED a classé les PMA en fonction des défis auxquels ils font face dans le domaine de l'emploi sur la base de trois critères: 1. la localisation géographique de la population (qui donne une indication du type d'activité économique dans laquelle la main-d'œuvre peut s'engager); 2. la structure de la production; et 3. la structure des exportations.

Pays à dominante rurale: Pays dont la population rurale représente plus de 60 % de la population et/ou dont le secteur primaire représente plus de 50 % de la valeur ajoutée brute, et qui ne relèvent pas de l'une des catégories ci-dessous: Afghanistan, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Guinée-Bissau, Libéria, Madagascar, Malawi, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone, Somalie.

Petits États insulaires en développement: PMA reconnus comme membres de la catégorie des petits États insulaires en développement par l'ONU: Comores, Îles Salomon, Kiribati, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Tuvalu, Vanuatu.

Producteurs et exportateurs de combustibles: Pays dont les secteurs de l'extraction minière, des équipements collectifs et du bâtiment et des travaux publics représentent plus de 25 % de la valeur ajoutée brute et/ou dont les exportations de combustibles représentent plus de 45 % des exportations totales de biens et services: Angola, Bhoutan, Guinée équatoriale, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Yémen.

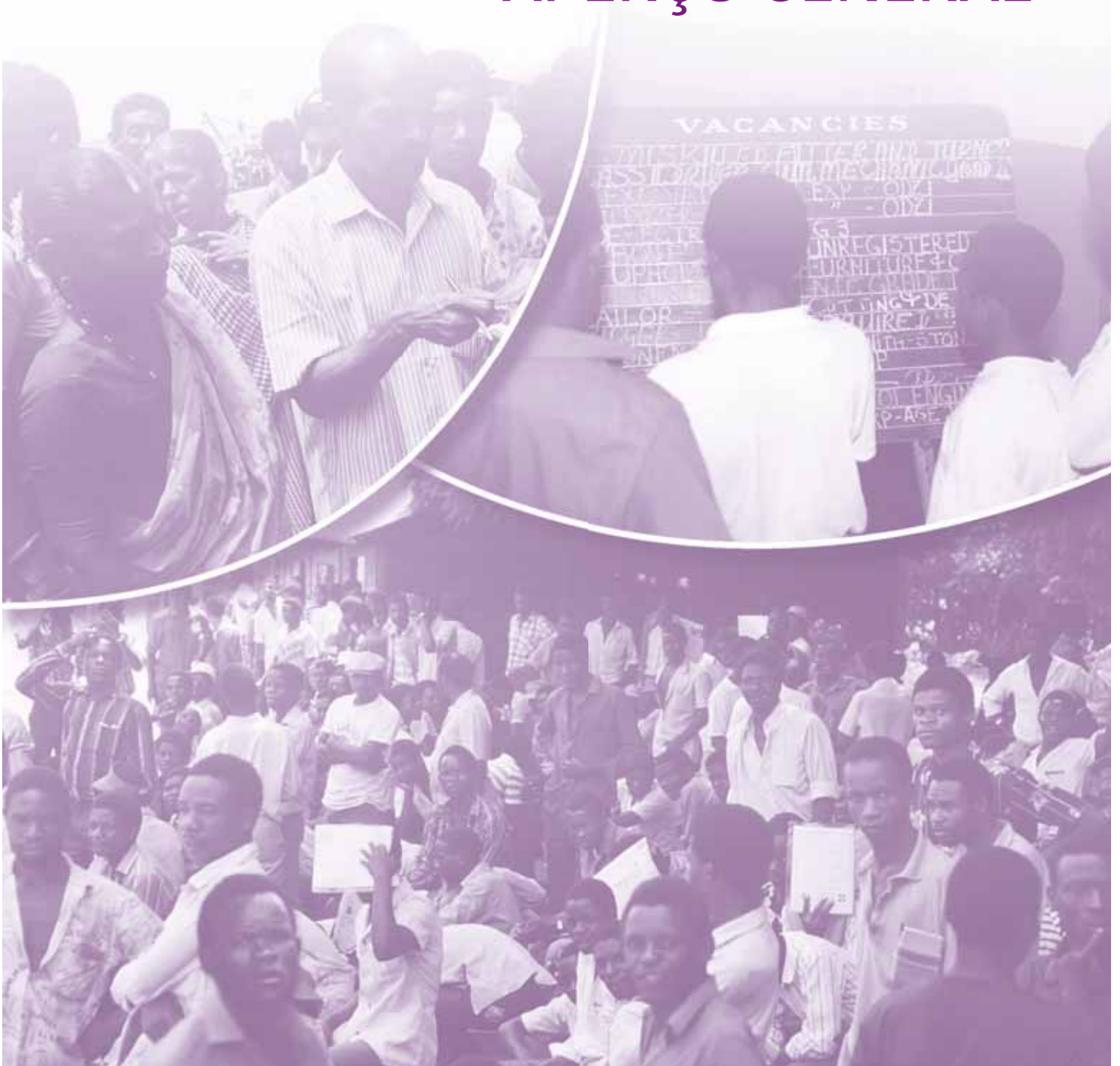
Producteurs et exportateurs de minéraux: Pays dont les secteurs de l'extraction minière, des équipements collectifs et du bâtiment et des travaux publics représentent plus de 25 % de la valeur ajoutée brute et/ou dont les exportations de minéraux représentent plus de 45 % des exportations totales de biens et services: Érythrée, Guinée, Mali, Mauritanie, Mozambique, République démocratique du Congo, Zambie.

Grands producteurs et exportateurs d'articles manufacturés: Pays dont le secteur manufacturier représente plus de 15 % de la valeur ajoutée brute et/ou dont les exportations d'articles manufacturés représentent plus de 45 % des exportations totales de biens et services: Bangladesh, Cambodge, Haïti, Lesotho, Myanmar.

Cinq PMA pour lesquels des données étaient disponibles et qui ne relevaient d'aucune des catégories ci-dessus n'ont pas été classés. Selon leur spécialisation à l'exportation, ces pays sont des exportateurs mixtes (Bénin, Sénégal et Togo) ou des exportateurs de services (Djibouti et Gambie). Les données relatives au Soudan du Sud ne sont pas encore disponibles mais il aurait sans doute été classé dans la catégorie des producteurs et exportateurs de combustibles.

Les données ont été extraites des bases de données UNCTADStat de la CNUCED et FAOSTAT de la FAO et couvrent la période 2009-2012.

APERÇU GÉNÉRAL



Introduction

Malgré la stagnation de l'économie mondiale ces dernières années, les pays les moins avancés (PMA) ont, dans l'ensemble, enregistré une légère croissance. Le revenu par habitant a progressé régulièrement dans ces pays considérés en tant que groupe, laissant espérer que certains d'entre eux pourraient être reclassés dans le courant de la décennie. Des signes inquiétants donnent toutefois à penser que cette croissance n'a pas été équitable et qu'elle n'a guère contribué à la réduction de la pauvreté. Cela tient principalement au fait que la croissance n'a pas créé suffisamment d'emplois de qualité – c'est-à-dire d'emplois offrant de meilleures rémunérations et de meilleures conditions de travail – en particulier pour les jeunes. Or, il est essentiel de créer des emplois, en raison de la contribution fondamentale du travail au développement économique et à la vie des individus. Non seulement le travail influe sur le revenu, la demande globale et les décisions d'investissement, mais il est aussi le moyen le plus sûr et le plus digne de sortir de la pauvreté.

Depuis le début de la crise financière et économique mondiale en 2008, l'emploi – et surtout la croissance sans emploi – est de plus en plus considéré comme un problème majeur de politique publique partout à travers le monde. C'est particulièrement vrai dans les PMA, où l'évolution démographique, la pauvreté persistante, l'urbanisation galopante et la hausse des inégalités concourent à faire du manque d'emplois rémunérateurs une source de fortes tensions sociales et politiques. Les PMA ne sont pas tous riches en ressources naturelles, minérales ou autres. Pour la plupart d'entre eux, la principale richesse est leur population, en particulier leur jeunesse. L'emploi productif de ces personnes est donc le seul moyen pour les PMA de parvenir à une croissance durable et constructive.

Dans le présent Rapport, la CNUCED étudie le lien entre investissement, croissance et emploi. Plus précisément, elle examine comment les PMA peuvent promouvoir une croissance qui créera suffisamment d'emplois de qualité et qui permettra à ces pays d'atteindre ce que l'organisation considère comme leurs objectifs les plus urgents et les plus cruciaux pour aujourd'hui et pour l'après-2015, à savoir la réduction de la pauvreté, une croissance équitable et un développement durable.

Tendances économiques récentes et perspectives dans les PMA

Dans une économie mondiale qui s'efforce toujours de renouer avec une croissance soutenue et durable, les PMA font face depuis cinq ans à un environnement extérieur moins favorable qu'auparavant. Le ralentissement du commerce mondial, aujourd'hui au quasi-point mort, a affaibli la demande d'importations des PMA, surtout de la part des pays développés mais aussi de la part des pays émergents. Les PMA ont également été confrontés à l'instabilité croissante des prix des produits de base et des flux de capitaux.

C'est pourquoi, la croissance économique de ces pays dans les cinq dernières années (2009-2013) a été inférieure de 2 points de pourcentage au taux atteint dans la période d'expansion qui a précédé (2002-2008). Elle a également été inférieure au taux annuel de 7 % établi comme cible dans le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020.

Il reste que, malgré la lente reprise de l'économie mondiale, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel des PMA s'est un peu redressée, passant de 4,5 % en 2011 à 5,3 % en 2012. Selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), le taux pour 2013 devrait conserver des valeurs similaires – entre 5 % et 6 %. Le taux de croissance du PIB réel des différents groupes de PMA est demeuré conforme aux tendances de 2012, les PMA africains conservant leur retard par rapport à leurs homologues d'Asie et aux PMA insulaires. Le taux de croissance du PIB réel par habitant non plus n'a pas affiché la même progression dans les PMA africains où la population augmente plus rapidement.

On observe des écarts de taux de croissance du PIB réel non seulement entre les divers groupes de PMA, mais aussi entre les pays pris individuellement. Si 15 pays ont affiché une croissance supérieure à 6 %, celle-ci a été inférieure à 3 % dans 10 pays où, à cause de la forte augmentation de la population, la croissance par habitant a stagné ou a été négative. Cette situation est lourde de conséquences pour la réduction de la pauvreté, pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et, plus généralement, pour le développement humain. Avec des taux de croissance du PIB réel négatifs, trois PMA ont connu une récession en 2012.

Les écarts de taux de croissance du PIB réel entre PMA s'expliquent aussi par les différences sensibles constatées pour d'autres indicateurs macroéconomiques. En particulier, et c'est un aspect très important pour la croissance économique, le taux de formation brute de capital varie beaucoup d'un PMA à l'autre. Ce taux devrait, selon le Programme d'action d'Istanbul, représenter 25 % du PIB pour pouvoir atteindre des taux de croissance du PIB réel de 7 %. En 2011, 17 PMA ont atteint ou même dépassé le niveau d'investissement nécessaire; 31 pays n'y sont pas parvenus, certains ne passant pas la barre des 10 %. Compte tenu de la relation étroite qui existe entre investissement et croissance économique, les perspectives de ces pays ne sont guère brillantes.

L'examen des faits survenus au cours de la décennie permet d'évaluer la portée des changements structurels opérés dans les PMA et d'analyser les orientations choisies. Dans ces pays considérés en tant que groupe, la part moyenne de l'agriculture dans le PIB a baissé de 31,4 % en 1999-2001 à 25,6 % en 2009-2011, la part du secteur manufacturier est demeurée stable aux alentours de 10 % du PIB, et la part moyenne des services a un peu diminué. On peut donc estimer que, dans les périodes 1999-2001 et 2009-2011 – caractérisées par la croissance économique la plus rapide depuis des décennies –, les pays du groupe n'ont pas procédé aux changements structurels qui leur auraient permis d'accroître la productivité, les revenus, l'intensité en technologie et la valeur ajoutée.

Le déficit courant des PMA considérés en tant que groupe s'est aussi considérablement creusé, passant de 10,5 milliards de dollars en 2011 à 28,8 milliards de dollars en 2012, principalement à cause de la grave détérioration de la balance commerciale, dont le déficit a bondi de 3,7 milliards de dollars en 2011 à 18,5 milliards de dollars en 2012. Les termes de l'échange ont continué de s'améliorer au cours des trois années écoulées depuis leur forte détérioration de 2009. En 2011 et 2012, ils ont dépassé le niveau atteint lors du précédent pic de 2008, juste avant que les premiers effets de la crise ne se fassent sentir.

La croissance des exportations dans les PMA en tant que groupe, qui a atteint environ 25 % en 2010 et 2011, est tombée à 0,6 % en 2012. Cette chute correspond au ralentissement généralisé du commerce mondial de marchandises évoqué plus haut. Après une hausse des importations de 21,9 % en 2011, celles-ci n'ont progressé que de 7,8 % l'année suivante. Cela a toutefois suffi pour creuser le déficit commercial des PMA d'une manière substantielle.

Le financement extérieur est d'autant plus important pour les PMA que le rapport entre l'épargne intérieure et l'investissement y est faible. En 2012, l'investissement étranger direct (IED) dans ces pays a atteint le montant record de près de 26 milliards de dollars – environ 20 % de plus qu'en 2011. Dans la même période, l'IED dans les PMA africains et en Haïti est passé de 16,9 milliards de dollars à 19,8 milliards de dollars. Si les PMA asiatiques ont aussi vu les entrées d'IED progresser de 4,2 milliards de dollars à 5,6 milliards de dollars, dans les PMA insulaires, en revanche, ces investissements ont diminué de 320 millions de dollars à 235 millions de dollars.

Les fonds que les migrants envoient dans les PMA ont continué d'augmenter en 2012, atteignant un nouveau record de 30,5 milliards de dollars. Ces envois sont beaucoup plus stables que les entrées d'IED et leur montant n'a cessé de croître, même au plus fort de la crise. En ce qui concerne la répartition régionale, les premiers bénéficiaires sont les PMA asiatiques qui ont reçu 16,3 milliards de dollars en 2010, et 17,8 milliards de dollars l'année suivante.

Après avoir joué un rôle anticyclique non négligeable pendant la crise financière, l'aide publique au développement (APD) en faveur des PMA a commencé de décliner en 2011. Selon des données du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le total des versements nets d'APD aux PMA, hors allègement de la dette, a légèrement fléchi, passant de 41,7 milliards de dollars en 2010 à 41,6 milliards de dollars en 2011. Selon les données préliminaires pour 2012, l'APD bilatérale nette versée aux PMA a diminué de 12,8 % en chiffres réels. Si ces estimations sont confirmées, il s'agira de la plus forte baisse depuis 1997.

En 2012, la dette extérieure totale des PMA s'est accrue pour atteindre un montant estimé à 183 milliards de dollars, soit une hausse en valeur nominale de 6,7 % par rapport à 2011. Le ratio dette/PIB a aussi légèrement augmenté, passant de 26,3 % en 2011 à 26,7 % en 2012, cependant que le ratio dette totale/exportations faisait de même, passant de 78,7 % à 82,5 %; ces deux ratios étaient plus élevés dans les PMA que dans les autres pays en développement. L'encours de la dette à court terme a augmenté de 2,5 milliards de dollars en 2012 (+14 %).

Selon les prévisions du FMI, le PIB mondial réel progressera de 3,3 % en 2013, en très légère hausse par rapport aux 3,2 % de 2012. Pour les PMA en tant que groupe, le FMI prévoit un taux de croissance de 5,7 % pour 2013, contre 5,3 % pour les pays émergents et les pays en développement. L'économie mondiale devrait progresser à un taux de 4 % en 2014 et d'environ 4,5 % dans les quatre années suivantes. À moyen terme, la croissance des PMA devrait se situer aux alentours de 6 %.

Pour les PMA, le commerce international est le principal vecteur des forces récessionnistes à l'œuvre dans les pays développés depuis le début de la crise. Le récent ralentissement du commerce international aura donc, une fois encore, des incidences négatives sur les perspectives des PMA. Malgré une demande de biens importés par les pays développés qui, dans le meilleur des cas, a été faible, les PMA ont réussi à éviter une trop forte décélération de leur croissance en se recentrant sur la demande intérieure et sur le commerce Sud-Sud. Ces deux pôles demeureront incontournables à l'avenir, mais ce recentrage sera considérablement limité par le ralentissement de la croissance économique observée récemment dans les grands pays émergents.

Le financement extérieur est une autre condition nécessaire à l'instauration d'une croissance soutenue du PIB réel dans les PMA. Il ressort de l'analyse faite au chapitre 1 du présent Rapport que le financement extérieur connu des fluctuations considérables depuis le début de la crise. De plus, le resserrement des politiques monétaires envisagé dans les pays développés en 2014-2015 modifiera la rentabilité relative des investissements dans les pays développés et dans les pays en développement. La réduction des écarts de taux d'intérêt entre les deux catégories de pays compliquera encore le financement des déficits courants. Les PMA fortement déficitaires devraient se préparer dès à présent à faire face à cette situation.

Les mouvements des cours mondiaux des produits de base sont le troisième facteur déterminant qui influe sur les conditions extérieures des PMA. Selon les projections du FMI, les cours des produits pétroliers mais aussi des produits de base hors combustibles devraient continuer de baisser à long terme. Or, les perspectives de prix à court terme sont aussi très floues, non seulement à cause d'éventuelles tensions de l'offre (énergie et nourriture) mais aussi à cause du caractère imprévisible de la demande.

Dans ce contexte, les perspectives des PMA à court et à moyen terme ne sont pas très encourageantes. Même si aucun des risques ne se concrétise et que les prévisions du FMI se confirment, la croissance des PMA en tant que groupe sera inférieure à l'objectif de 7 % établi dans le Plan d'action d'Istanbul. Dans un tel scénario, il sera encore plus difficile pour les PMA de relever comme il se doit le défi de l'emploi qui est analysé en détail dans le présent Rapport.

Dynamique de la démographie dans les PMA

Les changements démographiques influent sur le développement socioéconomique et environnemental de tous les pays, mais surtout des PMA les plus vulnérables. Dans ces pays, si le pourcentage de ceux qui vivent avec moins de 1,25 dollar par jour (niveau d'extrême pauvreté) a baissé, leur nombre a continué d'augmenter du fait de la croissance démographique.

La population des PMA, dont 60 % est aujourd'hui âgée de moins de 25 ans, étant censée doubler pour atteindre 1,7 milliard d'habitants d'ici à 2050, ces pays sont face à un immense défi démographique. Le nombre de jeunes (15-24 ans) devrait passer de 168 millions en 2010 à près de 300 millions en 2050 (+131,7 millions). D'ici à 2050, 1 jeune sur 4 vivra dans un PMA.

En ce qui concerne la population en âge de travailler, elle augmentera en moyenne de 15,7 millions de personnes par an entre 2010 et 2050 et, dans 11 PMA, d'au moins un demi-million par an. Selon les projections, c'est dans les PMA africains – Éthiopie, Ouganda, République démocratique du Congo et République-Unie de Tanzanie –, où la population progressera de plus d'un million d'habitants par an, que l'accroissement sera le plus fort. Si, comme cela est prévu, 630 millions de personnes supplémentaires (équivalant à 37 % de la population des PMA en 2050) arrivent sur le marché du travail d'ici à 2050, le défi lancé aux PMA en matière d'emploi et de développement sera immense.

Le taux de croissance démographique des PMA dépasse aussi largement celui de tous les autres groupes de pays. Avec une hausse annuelle de 2,2 % en 2011, il représentait près du double de celui des autres pays en développement (1,2 %), et plus de cinq fois celui des pays développés (0,4 %). De surcroît, les PMA affichent les taux de fécondité les plus élevés au monde, avec 4,4 enfants en moyenne par femme dans la période 2005-2010, contre 2,4 dans les autres pays en développement et 1,7 dans les pays développés.

Pour la plupart des PMA, la réalisation du dividende démographique (réduire au minimum le poids des inactifs) passera par la hausse des investissements dans la formation, l'éducation et l'emploi des jeunes. Si les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire et le taux d'alphabétisation des jeunes se sont améliorés depuis 1990, ils restent en deçà des niveaux affichés dans les autres pays en développement et dans

les pays développés. À moyen terme, la dynamique démographique, conjuguée à l'explosion du pourcentage de jeunes, entraînera une baisse de la charge supportée par la population active mais aussi une hausse de l'offre de main-d'œuvre.

Les tendances de l'urbanisation sont un autre facteur clef de la démographie des PMA. Le taux d'urbanisation, qui s'établissait à 28 % en 2010 – quelque 20 points de pourcentage en dessous de la moyenne mondiale (50,5 %) –, devrait atteindre 39 % d'ici à 2020, en grande partie à cause de l'accélération de l'exode rural, du taux de fécondité élevé et de la forte croissance démographique.

Bon nombre de PMA, aux prises avec une croissance démographique élevée et une mutation de l'emploi, en particulier dans les zones rurales, se trouvent aujourd'hui dans une phase de développement qui s'annonce critique. Dans le passé, la plupart des nouveaux arrivants sur le marché du travail étaient absorbés par un secteur agricole peu productif. Mais, à mesure que la population se densifie, que la superficie des exploitations diminue et que les agriculteurs sont contraints de cultiver des terres de plus en plus fragiles, les revenus et la productivité agricoles risquent fort de demeurer dangereusement faibles. À cause de ces différents facteurs, les PMA devraient continuer d'afficher des taux d'urbanisation et d'émigration élevés.

Face aux difficultés démographiques mises en lumière dans le présent Rapport, les PMA devront déployer des efforts considérables pour créer, à moyen terme, suffisamment d'emplois décents pour leur jeunesse. Toucher le dividende démographique n'ira pas de soi. Il faudra d'abord que les secteurs économiques des PMA parviennent à absorber et à employer de façon productive ceux qui arrivent sur le marché du travail et ceux qui sont actuellement au chômage ou en situation de sous-emploi.

Le défi de l'emploi dans les PMA: Créer suffisamment d'emplois de qualité

Dans les PMA, la priorité en matière d'emploi est la création d'emplois productifs et de moyens de subsistance pour les millions de personnes qui arrivent sur le marché du travail chaque année. Compte tenu de l'évolution démographique présentée plus haut, la tâche va devenir plus compliquée dans les années qui viennent. Pour se faire une idée de l'enjeu, il convient de considérer le nombre estimé de nouveaux venus sur le marché du travail dans quelques pays. En Éthiopie, par exemple, ce nombre qui était de 1,4 million en 2005, passera à 3,2 millions d'ici à 2050. De même, Haïti, qui comptait environ 204 000 nouveaux entrants en 2005, en dénomblera 229 000 en 2035. Au Bangladesh, 2,9 millions de personnes sont entrées sur le marché du travail en 2005; le pic de 3,1 millions sera atteint en 2020, puis le nombre de nouveaux arrivants baissera. Voilà combien d'emplois et de moyens de subsistance productifs et décents il faudra créer dans ces pays chaque année, faute de quoi les taux de pauvreté et d'émigration risquent fort d'augmenter.

La relative sous-utilisation des ressources humaines dans les PMA explique en grande partie pourquoi, dans la période d'expansion de 2002-2008, la pauvreté n'a pas reculé davantage. Si l'incidence de l'extrême pauvreté a baissé de 59 % à 53 % entre 2000 et 2007, période durant laquelle le PIB a progressé de près de 7 % en moyenne par an, les effets de la croissance sur la pauvreté ont été plus lents que dans les autres régions en développement. Les résultats relativement médiocres du secteur agricole dans la plupart des PMA ont été particulièrement préjudiciables car l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance de l'agriculture est généralement beaucoup plus forte que par rapport à celle d'autres secteurs de l'économie.

Dans la plupart des PMA, la principale source d'emploi pour une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse reste l'agriculture, en général à travers la mise en culture de nouvelles terres. Or, dans ces pays, le développement agricole est bridé, notamment par la baisse des investissements dans la recherche-développement, l'absence et l'imperfection des marchés de facteurs, l'accès limité aux outils d'atténuation des risques pour les producteurs, et la médiocrité des infrastructures. Avec l'augmentation de la population, la diminution des superficies des exploitations et la faible productivité, l'agriculture est un moyen de subsistance de moins en moins viable pour les pauvres des zones rurales. En outre, rares sont les agriculteurs des PMA qui ont les moyens de pratiquer une agriculture à la fois plus intensive et durable. De plus en plus de jeunes cherchent donc du travail ailleurs, et les centres urbains deviennent le principal pôle d'attraction.

Ainsi, dans les PMA, la croissance démographique rapide va de pair avec une urbanisation accélérée tandis que les nouveaux entrants sur le marché du travail sont plus nombreux que jamais. Ces deux phénomènes conjugués

font que cette décennie est cruciale, en particulier en matière d'emploi. Le lien entre emploi et croissance doit donc manifestement être resserré. Dans la période 2000-2012, l'emploi dans les PMA a progressé à un taux annuel de 2,9 %, soit un taux légèrement supérieur à celui de la croissance démographique mais bien inférieur au taux moyen de croissance du PIB pour la période (7 %). Dans les PMA africains et insulaires, la croissance de l'emploi a dépassé le taux moyen enregistré dans les PMA considérés dans leur ensemble et continuera ainsi au moins jusqu'en 2018.

En outre, l'écart de productivité du travail qui a toujours existé entre les PMA et les autres pays en développement demeure important, bien qu'il se soit réduit depuis 2000. En 2012, dans les PMA, la production par travailleur (en dollars internationaux constants de 1990) représentait exactement 22 % du niveau dans les autres pays en développement, 10 % du niveau moyen dans l'Union européenne (UE) et 7 % du niveau en Amérique du Nord. Depuis 1985, l'écart entre les PMA, les autres pays en développement et les pays développés s'est creusé en matière de productivité du travail agricole, celle-ci ayant baissé dans plus du tiers des PMA (10 des 27 PMA pour lesquels il existait des données comparables) entre la période 1985-1987 et la période 2009-2011.

La hausse de la productivité agricole est une condition impérative du développement des PMA et de la transformation structurelle du secteur. Accroître la productivité du travail agricole dans ces pays peut à la fois augmenter le revenu réel des ménages ruraux et stimuler la demande de biens et services ruraux non agricoles. Les investissements dans des activités telles que l'irrigation, le drainage, l'installation de canalisations, la mise en valeur des sols, le boisement, etc., ont un potentiel considérable en matière de création d'emplois, d'autant plus si ces investissements, y compris les chantiers publics, s'inscrivent dans une stratégie pour l'emploi bien conçue et bien ciblée.

Les PMA affichent un taux d'activité élevé – 75 % en moyenne, contre 68 % dans les autres pays en développement. Toutefois, ces chiffres doivent être interprétés avec discernement. Parce qu'il n'y a pas de protection sociale et parce que l'entraide familiale est limitée par la faiblesse des revenus, les habitants pauvres des PMA n'ont guère d'autre choix que de chercher un travail, quel qu'il soit. En général, les salaires sont si bas que les membres de la famille doivent être plus nombreux à travailler pour dégager les revenus suffisants à faire vivre l'ensemble du foyer. Si le taux d'activité est élevé, c'est donc davantage parce que les pauvres ont désespérément besoin de travailler pour survivre qu'en raison du bon fonctionnement et de l'efficacité du marché du travail.

Une ventilation du taux d'activité par sexe et par tranche d'âge donne des indications sur la répartition de la population active des PMA. Si cette répartition varie selon les groupes de PMA, en général, les femmes ont une forte propension à s'engager sur le marché du travail, principalement dans le secteur informel (domesticité, éducation des enfants, agriculture, etc.). Entre 1990 et 2012, il est estimé que 290 millions de femmes sont entrées en activité dans les PMA. Pendant cette période, leur taux d'activité a progressé de 3 points de pourcentage, de 59 % à 62 % en moyenne.

Dans les PMA, une source importante de revenus et d'emploi pour les pauvres, et en particulier les femmes, est le travail rural non agricole. Ces activités sont étroitement liées à l'exploitation agricole, à la filière alimentaire et à la production de biens et de services (souvent non exportables) pour le marché local. Avec l'urbanisation croissante et l'amélioration du réseau de transport entre les villes et les campagnes, ce secteur produit des biens et des services (exportables et non exportables) pour des marchés éloignés. Il n'existe pas de données exactes fondées sur des enquêtes réalisées auprès des ménages au sujet de l'emploi à temps complet ou à temps partiel dans le secteur rural non agricole des PMA. Toutefois, selon les estimations, ce secteur représente environ 30 % de l'emploi rural à temps complet en Asie, 45 % en Amérique latine, 20 % en Asie occidentale, et 40 % à 45 % en Afrique. En fait, à mesure que le niveau du PIB par habitant progresse, la part du revenu rural agricole baisse et la part du revenu rural non agricole augmente. Or, les études de cas montrent que, même si l'emploi rural non agricole prend de plus en plus d'importance dans les PMA, la production et l'emploi agricoles continuent d'être un pilier dans la plupart de ces pays.

Parmi les points positifs, il convient de noter la légère amélioration des indicateurs concernant les emplois vulnérables et les travailleurs pauvres depuis 2000. Cela étant, les emplois vulnérables représentent toujours 80 % environ du total des emplois dans les PMA. D'ici à 2017, les PMA africains compteront la plus forte proportion de travailleurs pauvres parmi les PMA en tant que groupe. De plus, pour le groupe considéré dans son ensemble, l'écart hommes-femmes dans les emplois vulnérables, qui était déjà important, s'est encore un peu creusé, pour atteindre en moyenne 11 points de pourcentage dans la période 2000-2012. En 2012, 85 % des femmes et 73 % des hommes en moyenne occupaient des emplois vulnérables.

Dans les PMA, l'existence d'emplois vulnérables et l'incidence des travailleurs pauvres sont étroitement liées au chômage qui frappe d'une manière disproportionnée les jeunes entrant en activité. Dans la plupart de ces pays, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est supérieur au taux de chômage moyen des femmes et des hommes, atteignant même près du double le plus souvent. En règle générale, les jeunes trouvent du travail dans le secteur informel où les emplois ne sont pas correctement rémunérés, ne sont pas formateurs et offrent peu de sécurité. En Éthiopie, au Malawi, au Mali, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Rwanda et au Sénégal, plus de 70 % des jeunes travaillent pour leur propre compte ou participent à l'activité familiale. Si les jeunes pouvaient suivre des formations, acquérir des compétences et obtenir des emplois décents, ils pourraient devenir une force de production majeure pour répondre à la demande intérieure et mondiale et constituer un moteur de la consommation et de l'investissement au niveau local.

Malheureusement, le bilan des PMA en matière de création d'emplois décents, même en période de croissance, est loin d'être brillant. On observe en effet que les pays dont la croissance du PIB a été la plus rapide sont parvenus à ce résultat en créant relativement moins d'emplois que les autres. De surcroît, l'élasticité de l'emploi a baissé dans la moitié environ des PMA durant la période 2000-2008 et ce, plus souvent, précisément dans les pays où la croissance a été la plus rapide. Si, dans l'ensemble, le niveau d'élasticité de l'emploi à la croissance dans les PMA ne s'est pas situé à un niveau très bas par rapport aux autres pays, les défis économiques et démographiques que ces pays auront sans doute à relever seront tels que cette élasticité ne sera pas suffisante pour créer le nombre d'emplois requis.

Le présent Rapport montre que, dans la période 2000-2010, le taux d'emploi a contribué à la hausse du PIB par habitant dans 3 seulement des 11 PMA considérés: le Cambodge (9 % de la hausse du PIB par habitant), la Sierra Leone (6,3 %) et la République-Unie de Tanzanie (4,7 %). Ces chiffres sont peut-être le reflet des progrès importants de ces pays du point de vue du nombre de jeunes qui suivent des formations plus longues, ce qui contribue à renforcer les capacités productives futures. Mais la CNUCED montre aussi qu'au fil du temps, la croissance économique dans les PMA a tendu à être moins efficace en matière de création d'emplois.

Il est vrai que les informations concernant le marché du travail et le secteur informel sont rares. Il est donc urgent d'améliorer la collecte de données et l'analyse statistique, qui devraient occuper une place de premier plan dans le débat sur les objectifs du Millénaire pour le développement après 2015.

Des politiques pour relier la création d'emplois et le développement des capacités productives dans les PMA

Depuis trente ans, il a été conseillé aux PMA de mettre l'accent sur la croissance économique comme stratégie de diversification, de réduction de la pauvreté et de développement pour leur économie. Rétrospectivement, le conseil semble avoir été judicieux, car il est très improbable que les PMA parviennent au développement économique et social et réduisent leur pauvreté de moitié selon les objectifs fixés à l'échelon international sans une période de croissance soutenue. Reconnaisant ce scénario comme le plus probable, le Programme d'action d'Istanbul (par. 28) énonce ainsi que pour atteindre «une croissance économique soutenue, équitable et sans exclusive ... d'au moins 7 % par an», les PMA doivent renforcer leurs capacités productives dans tous les secteurs par la transformation structurelle et surmonter leur marginalisation par une intégration effective dans l'économie mondiale.

Les réformes et les politiques fondées sur le marché menées par les PMA depuis vingt ans ont été motivées par ce conseil et sont parties du principe qu'en associant austérité macroéconomique, libéralisation rapide, privatisation et déréglementation, on attirerait des investissements en quantité suffisante pour augmenter rapidement la production, ce qui créerait ensuite automatiquement des emplois suffisants par leur nombre et leur qualité. Mais il est évident aujourd'hui que la croissance économique en tant que telle, toute nécessaire qu'elle soit, ne garantit pas la création d'emplois et n'aboutit pas automatiquement à un développement équitable. Bien au contraire, elle peut même conduire dans certains cas à une aggravation des inégalités sociales, une hausse du chômage et une augmentation de la pauvreté. En un mot, si la création d'emplois et la croissance équitable sont les objectifs finals, alors le type de croissance importe. Il est évident qu'une croissance résultant d'activités à forte intensité de main-d'œuvre ou provenant d'endroits où la population est pauvre a de meilleures chances de créer des emplois et de contribuer à une amélioration générale du bien-être qu'une croissance fondée sur des investissements à forte proportion de capital.

Le présent Rapport propose un cadre directeur qui relie investissements, croissance et création d'emplois dans la perspective d'un développement équitable et durable. Le cadre en question part du principe que le potentiel de création d'emplois de la croissance ne peut pas être maximisé sans développement des capacités productives. Si des initiatives en faveur de l'emploi passant par des programmes publics nationaux ou internationaux peuvent constituer des sources d'emploi appréciables à court terme, elles n'offrent pas de solutions viables à long terme au problème de l'emploi dans les PMA.

Le cadre proposé s'appuie sur deux ensembles d'idées et de principes établis dans le cadre des travaux d'analyse de la CNUCED sur les PMA et d'autres pays en développement.

En premier lieu, il part de l'hypothèse:

- Qu'une croissance économique qui ne crée pas des emplois décents en nombre suffisant n'est pas viable; et
- Que la création d'emplois n'est pas davantage viable sans développement des capacités productives.

Par ailleurs, il propose une définition des capacités productives qui soit suffisamment large pour intégrer tous les éléments dont un pays a besoin pour renforcer les compétences indispensables à la production de biens et de services, mais également assez ciblée pour déterminer des domaines d'action prioritaires.

Qu'entend-on par capacités productives? À la CNUCED, le développement de la notion dans le contexte des PMA est lié aux travaux menés jusqu'à présent pour comprendre comment des pays structurellement faibles et sous-développés comme les PMA facilitent la croissance économique et comment ces pays engagent, puis accélèrent le processus de croissance. Ces travaux ont aussi cherché à mettre en évidence les facteurs ou les capacités les plus importants permettant à ces pays de produire des biens qu'ils soient en mesure de consommer ou de vendre, et les types d'activités productives créatrices d'emplois de qualité qui contribuent à réduire la pauvreté.

Les travaux d'analyse menés à la CNUCED pour tenter de répondre à ces questions ont conduit à recenser un certain nombre d'éléments de base des capacités productives. Ces capacités recouvrent les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production, l'ensemble déterminant la capacité d'un pays de produire des biens et des services, et lui permettant de croître et de se développer.

Les *ressources productives* sont les facteurs de production: ressources naturelles, ressources humaines, capital financier et capital physique.

Les *capacités entrepreneuriales* sont les compétences, la technologie, les connaissances et l'information nécessaires pour mobiliser des ressources afin de bâtir des entreprises nationales qui transforment les apports en produits capables de satisfaire de manière compétitive la demande du moment et la demande future. On inclut également ici l'aptitude à investir, à innover, à se moderniser et à créer des biens et des services. Cette catégorie renvoie, autrement dit, aux compétences et à l'apprentissage technologique indispensables pour créer le changement économique.

Les *liens de production* sont la circulation des biens et des services sous forme de liens en amont et en aval, de flux d'information et de connaissances et de flux de ressources productives entre les entreprises et les secteurs d'activité.

Ces trois éléments déterminent, ensemble, non seulement la capacité générale d'un pays de produire des biens et des services, mais aussi les produits et les services qu'un pays est capable de produire et de vendre. À cet égard, dès lors, les capacités productives revêtent une spécificité nationale, et présentent de grandes différences d'un pays à l'autre. Ce sont elles aussi qui déterminent la quantité et la qualité des biens et des services qu'un pays peut produire à un moment donné. Si cette production potentielle est évidemment limitée à court terme, il est possible de l'augmenter à moyen et à long terme.

À partir de cette définition, les capacités productives d'un pays se développent, dans les faits, lorsque des améliorations ou des progrès interviennent dans tous ces domaines – autrement dit quand un pays développe ses ressources productives, acquiert des capacités technologiques et entrepreneuriales et crée également des liens de production. Toutes ces améliorations lui permettent de produire une gamme croissante de biens et de services et de créer des emplois, et de s'intégrer dans l'économie mondiale de façon avantageuse en s'appuyant sur une dynamique de croissance interne. En continuant d'évoluer ainsi, le pays finit par disposer de capacités productives lui permettant de créer des emplois plus rémunérateurs et d'acquérir les capacités voulues pour produire de manière efficace et compétitive une gamme plus étendue de biens et de services à plus forte valeur ajoutée.

Le développement des capacités productives résulte de trois grands processus économiques étroitement liés que tout pays doit mener à bien pour se développer durablement: l'investissement nécessaire pour acquérir un capital national (physique, humain, etc.), ce que les économistes nomment accumulation de capital; le changement structurel (ou la transformation structurelle); et le renforcement des capacités de son secteur privé.

Est-il possible d'imaginer un processus dynamique qui relie tous ces différents éléments en un cercle vertueux? Un processus de cette nature pourrait notamment utiliser le développement des entreprises pour transformer les structures productives en activités à plus forte valeur ajoutée reposant sur une production à plus forte intensité de qualification et de technologie, ce qui permet ensuite des revenus plus élevés capables de stimuler la demande et l'investissement. Cette accumulation de capital permet aussi ensuite de développer de nouvelles activités et de poursuivre la diversification de l'économie par rapport au secteur traditionnel, ce qui accélère le processus de changement structurel. La question est de savoir comment intégrer ces synergies dans un cadre permettant d'optimiser l'emploi, ce qui suppose aussi d'opter pour des politiques qui ne soient pas en contradiction les unes avec les autres.

Le cadre directeur visant à maximiser la création d'emplois proposé dans le présent Rapport est centré sur cet objectif. Il détermine dans cette optique les différentes politiques que les gouvernements devraient appliquer s'ils souhaitent établir un lien robuste entre la croissance, la création d'emplois et le développement des capacités productives. Le cadre directeur se fonde sur une évaluation pragmatique des difficultés des PMA et sur le principe clairement établi que la condition essentielle d'un développement équitable ne réside pas simplement dans des taux de croissance supérieurs mais aussi dans une croissance à plus forte intensité d'emploi.

En ce qui concerne l'accumulation de capital, la nouveauté du cadre proposé est de ne pas valoriser seulement les politiques pour leur aptitude à stimuler le lien entre l'investissement et la croissance, mais d'ajouter à ce lien une troisième composante fondamentale, l'emploi. Ainsi, pour les décideurs des PMA, l'accumulation de capital aurait comme objectif primordial de promouvoir une croissance *créatrice* d'emplois. Cela a des conséquences pour la manière dont les ressources sont utilisées et dont les décisions d'investissement sont prises. Le point d'accès fondamental pour créer des liens investissement-croissance-emploi robustes et durables est l'investissement. L'objectif serait – d'abord au moyen d'investissements publics dans des domaines prioritaires (et en particulier dans les infrastructures) – de déclencher un cercle vertueux dans lequel l'investissement favorise la croissance et la croissance crée des emplois, pour déboucher ensuite sur des revenus plus élevés pour les travailleurs et, partant, sur une hausse de la consommation qui favorise l'accroissement de la demande globale. Abstraction faite de la déperdition due aux importations, la hausse de la demande intérieure produit idéalement un effet d'incitation qui attire des investissements nouveaux ou supplémentaires. Le processus peut ensuite être répété à des niveaux supérieurs d'investissement, de croissance, d'emploi et de revenu.

La plupart des PMA ayant une économie très ouverte, il ne leur est pas possible d'appliquer le processus à toute l'économie. Mais ils disposent d'un secteur des biens et services non exportables encore relativement protégé, qui offre des marges d'action plus importantes que le reste de l'économie. Dans un premier temps, donc, l'option la plus pragmatique serait de commencer à stimuler le processus d'accumulation de capital par l'interaction investissement-croissance-emploi dans le secteur des biens et services non exportables. Par la suite, les entreprises développant leurs capacités technologiques et d'acquisition de connaissances, le processus pourrait être étendu peu à peu à des services modernes qui sont devenus exportables à la faveur d'innovations technologiques, et à des activités de remplacement des importations et d'exportation.

Étant donné le secteur privé relativement faible de bon nombre de PMA, il est plus vraisemblable et réaliste, à court et à moyen terme, que l'effort d'investissement indispensable pour lancer le processus de croissance émane du secteur public. L'idée ici n'est pas de préconiser la propriété publique, synonyme de retour à des politiques qui ont échoué par le passé, mais de faire en sorte que la faculté de l'État de mobiliser des capitaux soit utilisée pour donner l'impulsion initiale d'investissement nécessaire pour entretenir le cercle vertueux à court terme. Autrement dit, si l'investissement public est indispensable pour déclencher le processus, il doit se limiter au court et au moyen terme. À long terme, c'est le secteur privé qui doit avoir le rôle prépondérant, la responsabilité du secteur public se bornant à veiller au bon fonctionnement du processus au moyen de politiques et d'incitations judicieuses ayant pour objet de favoriser l'investissement du secteur privé dans les domaines prioritaires.

Si les secteurs où doivent intervenir les investissements publics initiaux sont nécessairement propres à chaque pays, les investissements d'infrastructure semblent constituer un point de départ naturel, car l'insuffisance des infrastructures est, dans la plupart des PMA, un obstacle sérieux au développement des entreprises et au renforcement des capacités productives. Les deux objectifs sont susceptibles d'être atteints en utilisant le facteur de production abondant que constitue le travail. Un préalable à cet égard est de réorienter les politiques relatives

aux investissements d'infrastructure de sorte que des options techniquement viables, économiques et favorisant l'emploi soient utilisées plutôt que des options à plus forte intensité capitalistique. Il s'agit, autrement dit, d'adopter des technologies appropriées.

Les services sociaux constituent aussi d'excellents candidats pour engager un processus investissement-croissance-emploi soutenu par l'investissement public. Des millions d'habitants des PMA n'ont encore qu'un accès très réduit ou insuffisant aux conditions les plus élémentaires d'une vie décente – nutrition, assainissement, électricité, eau, transports et communications, et services de santé et d'éducation, notamment. D'autres secteurs qui pourraient être ciblés de par leurs possibilités de création d'emplois sont la construction, le développement des services en milieu rural, la production de textile et de cuir et l'industrie alimentaire.

Le cadre directeur attribue aussi un degré d'importance plus grand à la modernisation des entreprises et des exploitations agricoles de toute dimension, compte tenu de leur contribution potentielle à la croissance, à la création de capacités productives et à la création d'emplois pour les personnes non qualifiées ou qualifiées. Dans la plupart des PMA, la répartition des entreprises selon la dimension incline fortement vers les microentreprises et les petites entreprises, celles-ci opérant le plus souvent dans le secteur informel. À l'autre extrême, on trouve un petit nombre de grandes entreprises, pour la plupart soit des entreprises publiques, soit des grandes entreprises privées, souvent sous contrôle étranger. Ces grandes entreprises se situent souvent dans les secteurs les plus rentables comme les industries extractives, les transports aériens et les activités financières modernes, où il faut une dimension importante pour effectuer des investissements à forte intensité capitalistique. Les entreprises de taille moyenne sont généralement absentes. Ce «milieu absent» typique des PMA – et de beaucoup d'autres pays en développement – tient au fait que les petites entreprises ne parviennent pas à croître et à atteindre une taille de production efficace minimum. La tâche la plus importante dans le contexte des PMA est donc de créer ce «milieu absent».

Les politiques ayant spécifiquement pour objet d'aider les entreprises à augmenter leur taille peuvent être divisées en quatre groupes: les politiques de formalisation des entreprises, les politiques de financement des entreprises, les politiques de renforcement des capacités organisationnelles et entrepreneuriales des entreprises, et les politiques visant à remédier au manque d'information et de coopération (politiques d'incitation à la création de réseaux et au regroupement). Si elles réussissent, ces politiques peuvent aider les microentreprises et les petites entreprises à atteindre une taille moyenne, voire plus importante. Cette croissance doit normalement créer des emplois pour un grand nombre de travailleurs et donc être un processus à forte intensité d'emplois. Cela pour une raison simple: pour atteindre leur taille de production optimale, ces entreprises ont besoin d'augmenter l'échelle de production avec les moyens technologiques et les méthodes de production dont elles disposent. Les avantages découlant des économies d'échelle incitent alors ces entreprises à se développer encore davantage. Dans le même temps, la création d'entreprises moyennes crée des conditions propices au progrès technologique. Quand une entreprise moyenne a augmenté son échelle de production au-delà du point optimal avec les processus de production existants, elle est obligée d'innover pour rester rentable.

Le cadre directeur proposé indique que le développement des entreprises doit être accompagné par l'adoption de politiques dynamiques pour influencer les choix technologiques dans les différents types d'activité. Une différenciation des types de choix technologiques et des politiques correspondantes s'impose afin de concilier les objectifs souvent divergents du progrès technologique et de la création d'emplois. Il convient donc de suivre deux stratégies différentes, une pour les secteurs modernes qui suppose l'acquisition de technologies de pointe auprès des pays développés, et une pour les autres secteurs reposant sur des technologies dites «appropriées».

Du point de vue du changement structurel, la difficulté pour les PMA n'est pas que leur structure économique soit statique, mais plutôt que dans la plupart des cas, celle-ci évolue d'une manière qui ne favorise pas le renforcement des capacités productives et la création d'emplois suffisants en nombre et en qualité. Afin de placer l'économie des PMA sur la trajectoire d'une croissance riche en emplois et d'un développement équitable, le cadre directeur recommande une stratégie de création d'emplois en trois volets, mettant l'accent sur l'entrée de devises grâce à l'investissement dans le secteur des biens et services exportables à forte intensité de capital et de main-d'œuvre; l'expansion du secteur des biens et des services non exportables et la création d'emplois concomitante; et l'amélioration de la productivité dans l'agriculture en général et l'agriculture de subsistance en particulier.

Cette stratégie de création d'emplois en trois volets indique que le processus de changement structurel doit découler idéalement d'un regroupement et d'une expansion des activités modernisatrices du cœur de l'économie, consistant en des activités compétitives à forte valeur ajoutée et forte intensité de connaissances dans le secteur manufacturier, le secteur minier, l'agriculture mécanisée et les services modernes. Sur le plan du travail, l'objectif doit être atteint idéalement par le transfert de travailleurs employés dans des activités faiblement productives et peu rémunérées vers de meilleurs emplois plus productifs dans d'autres secteurs (transfert intersectoriel de main-d'œuvre).

Néanmoins, le développement des secteurs modernes doit être complété par une amélioration des emplois en nombre et en qualité dans les autres secteurs de l'économie. Étant donné le nombre de travailleurs pauvres dans les PMA, cela suppose d'accroître la productivité des activités traditionnelles. Toutes les possibilités d'améliorer les moyens d'existence et de créer des emplois dans des activités à forte intensité de main-d'œuvre de ces autres secteurs doivent être étudiées et soutenues.

La logique qui motive la stratégie de création d'emplois en trois volets est que l'accroissement de la productivité dans le secteur agricole libère une main-d'œuvre qui doit être absorbée par le reste de l'économie, à savoir les secteurs des biens et services exportables et non exportables. Les biens et services exportables étant soumis à une forte concurrence, la mesure dans laquelle ce secteur peut absorber de la main-d'œuvre est limitée. Autrement dit, le choix du ratio capital-travail est souvent déterminé par des facteurs exogènes. En conséquence, le secteur des biens et services non exportables devrait assurer la plupart des perspectives d'emploi offertes aux nouveaux entrants ainsi qu'aux personnes quittant une activité de subsistance. Y figurent notamment les infrastructures et le logement; les services de base (éducation, santé, assainissement, communications, administration publique); les services techniques, la réparation et l'entretien, et la plupart des services de transport; les services d'assurance, le courtage immobilier et commercial; les services personnels, sociaux et collectifs; l'administration publique, la sécurité et la défense. Ces activités n'étant généralement pas exposées à la concurrence internationale, la marge d'action y est plus importante que dans le secteur des biens et services exportables. Les possibilités d'accroître l'intensité d'emploi de la croissance sont donc bien supérieures dans ces activités.

Il importe cependant que les politiques ne soient pas axées uniquement sur la création d'emplois, mais aussi sur la transformation productive – dans chacun de ces secteurs séparément, mais aussi dans l'économie en général. La stratégie en trois volets proposée ici souligne que la création d'emplois est fondamentale, mais qu'elle doit être menée en même temps que la modernisation des activités économiques et l'accroissement de la productivité, de sorte que l'on n'améliore pas seulement le nombre d'emplois, mais aussi leur qualité.

Le cadre présenté dans le présent Rapport ne doit pas être perçu comme une solution unique aux problèmes d'emploi que connaissent les PMA. Une grande diversité d'approches peut être envisagée dans son application par pays, suivant les différences liées à la dotation en ressources, à la taille du pays, à la situation géographique, à la structure de production et à la structure des exportations. Cette diversité suppose des points de départ différents et des choix de politique différents. Les décideurs de chaque pays doivent examiner attentivement les spécificités économiques de celui-ci avant de décider de la façon dont le cadre sera utilisé.

Politiques favorisant une croissance riche en emplois

Les politiques menées dans les PMA pour une croissance riche en emplois doivent avoir deux objectifs complémentaires: augmenter le nombre d'emplois de façon à absorber l'augmentation de la population active et la poussée démographique des jeunes, et accroître les revenus produits par ces emplois (par des gains de productivité) de façon à lutter contre la pauvreté et le sous-emploi généralisés. Il convient pour atteindre ces objectifs de mettre en œuvre un certain nombre de politiques complémentaires visant à renforcer les capacités productives et à soutenir la transformation structurelle. Les interventions doivent porter sur trois domaines principaux: les politiques macroéconomiques, le développement des entreprises et l'apprentissage technologique, et les investissements et les initiatives du secteur public pour la création d'emplois.

Politiques macroéconomiques

Un développement équitable appelle une conception de la politique macroéconomique qui aille au-delà du simple objectif de stabilité macroéconomique. Cette conception plus large appelle un plus grand nombre d'instruments et une coordination des politiques macroéconomiques avec d'autres politiques pour soutenir le développement des capacités productives. Dans ce contexte, la politique budgétaire devient plus importante que la politique monétaire. Elle doit cibler le financement des investissements publics dans le capital physique et humain en accélérant l'investissement public dans les infrastructures et en augmentant les dépenses consacrées à l'éducation et à la formation. Il faut dans cette optique renforcer l'aptitude des pouvoirs publics à mobiliser et à gérer les recettes budgétaires, que celles-ci soient nationales ou extérieures. Au niveau national, cela peut être fait dans un premier

temps en mobilisant des ressources intérieures, ce qui suppose certains changements concernant la politique budgétaire et l'administration fiscale. Les mesures les plus indiquées pour accroître les recettes budgétaires dans les PMA sont notamment les suivantes: i) adoption de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), diminution des exonérations de la TVA et augmentation du taux de TVA sur la consommation de produits de luxe; ii) augmentation des taxes sur l'alcool, le tabac et les véhicules; iii) réduction des exonérations fiscales temporaires et des exonérations visant les sociétés et les expatriés à haut revenu; iv) augmentation de la fiscalité sur la propriété urbaine (dans la mesure où les plus riches vivent en milieu urbain); v) réforme de la fiscalité du secteur financier; et vi) arrêt des réductions des droits de douane jusqu'à la mise en place de sources de recettes équivalentes. L'administration fiscale et le recouvrement de l'impôt, de même, peuvent être rendus plus efficaces en simplifiant la gestion de l'information, en vérifiant les rapports et les déclarations et en créant un service spécial pour les contribuables à revenu élevé.

Pour les PMA riches en ressources naturelles, les recettes budgétaires peuvent être augmentées en modifiant les conditions particulièrement favorables dont bénéficient actuellement les investisseurs étrangers dans l'agriculture et le secteur minier. Cela peut consister à imposer une taxe sur les terrains loués à bail pour des projets d'investissement de grande ampleur, à augmenter les taxes foncières en vigueur ou à revoir la fiscalité des activités menées par ces projets. Les pays dotés de ressources minières peuvent accroître leurs recettes en relevant le niveau des prélèvements, des redevances, des impôts sur le revenu ou des taxes à l'exportation. Les autorités des PMA doivent aussi renforcer la mobilisation des ressources extérieures auprès de donateurs tant traditionnels que non traditionnels et d'institutions financières multilatérales et régionales.

S'il est vrai que la politique budgétaire est plus importante que la politique monétaire en matière de développement des capacités productives, la politique monétaire n'en est pas moins déterminante. Cependant, elle devrait moins se préoccuper d'obtenir les taux d'inflation les plus bas que de cibler le plein-emploi des ressources productives et d'assurer une stabilité macroéconomique acceptable. La politique du crédit est particulièrement importante dans les PMA, en particulier pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, dont l'accès au crédit est souvent limité dans ces pays. À cet égard, des banques publiques de développement peuvent jouer un rôle important en offrant du crédit lorsque les institutions financières privées ne le font pas.

Les PMA sont particulièrement vulnérables aux chocs extérieurs. Pour se protéger de ces risques, ils doivent aussi mettre au point un système de gestion du compte de capital, imposant notamment des critères de résidence pour l'expatriation de capital et une réglementation plus stricte des emprunts extérieurs. Les grands pays exportateurs de produits de base peuvent aussi étudier la possibilité de créer un fonds de stabilisation pour se protéger de fluctuations importantes des prix internationaux des produits de base.

Développement des entreprises

Le développement du secteur privé est une condition indispensable de la création d'emplois à grande échelle dans les PMA, étant donné qu'il crée la plus grande partie des emplois, tant ceux d'aujourd'hui que ceux de demain. Les principales politiques dont disposent ces pays pour développer leur secteur privé sont la politique industrielle, la politique des entreprises, les politiques de développement rural et les politiques d'éducation et de formation.

La *politique industrielle* a pour objet de conduire l'économie vers la transformation structurelle, en passant à des activités à plus forte productivité, tant au niveau intersectoriel qu'au sein des différents secteurs. Il existe deux types de stratégies que les PMA peuvent suivre pour renforcer l'intensité d'emploi de la croissance. La première est de s'appuyer sur des activités disposant déjà d'un avantage comparatif, en favorisant l'établissement de liens en amont et en aval et la mise à niveau technologique dans ces secteurs. Cela signifie généralement mettre l'accent sur des activités fondées sur les ressources naturelles. L'agriculture peut être le point de départ pour développer des industries en aval comme l'industrie alimentaire, en visant principalement le marché intérieur et le marché régional, mais aussi les marchés mondiaux. Elle peut aussi donner d'autres types de produits (par exemple les matières premières agricoles) qui peuvent subir une transformation avant exportation. Des mesures comme la fourniture de services de vulgarisation industrielle, l'application de droits d'exportation temporaire et un soutien au regroupement des entreprises (voir plus loin) peuvent être appliquées à cette fin. Sur le plan international, il convient de compléter ces mesures par une coopération régionale accrue concernant certaines filières de production, de traitement et de commercialisation de produits agricoles (comme le riz, le maïs, le blé, le sucre, la viande et les produits laitiers) qui sont susceptibles de répondre à l'accroissement de la demande régionale dans le cadre de dispositifs d'intégration régionaux. Les pays doivent agir simultanément sur les infrastructures de transport, de logistique, de traitement et de marché pour soutenir les chaînes de valeur régionales.

Un deuxième type de stratégie de politique industrielle vise à modifier le rapport capital-travail de l'économie en attirant des investissements dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. Certains PMA devraient parvenir à tirer parti des perspectives ouvertes par la délocalisation probable par la Chine du segment inférieur de son industrie manufacturière, à la fois en intégrant leurs entreprises dans les chaînes de valeur mondiales manufacturières et en attirant des investissements étrangers directs (IED). Sur le plan intérieur, cette stratégie devra être complétée par des politiques sur le regroupement, la promotion des exportations et les coûts du travail. Le regroupement permet aux entreprises de bénéficier d'économies d'échelle (externalités) en matière de technologie et de gestion et d'agir collectivement. Les décideurs peuvent soutenir les groupements industriels en assurant une offre supérieure de services d'infrastructure et de services logistiques, douaniers, financiers et juridiques; en assurant un accès préférentiel au foncier; et en rendant les procédures administratives plus aisées. Les PMA peuvent promouvoir les exportations (en particulier les exportations non traditionnelles) au moyen de zones franches industrielles, de subventions à l'exportation, de services publics de financement du commerce et d'organismes de promotion du commerce. La compétitivité des coûts du travail peut être maintenue en garantissant une offre suffisante de biens et de services de consommation courante, en particulier alimentaires (au moyen de la politique agricole – voir plus loin) et de transport, de logement, etc.

L'intégration internationale au moyen des chaînes de valeur mondiales et de l'IED n'aura d'effet durable sur le développement que si ces initiatives sont complétées en incitant les entreprises nationales participantes à œuvrer sans relâche pour renforcer leurs capacités technologiques (de sorte qu'elles ne se retrouvent pas captives d'activités à forte intensité de main-d'œuvre et faible productivité). Les politiques doivent également cibler la création de liens avec d'autres entreprises nationales qui pourront développer leurs connaissances et se moderniser par un apprentissage interactif. Dans certains cas, les autorités seront amenées à négocier avec des investisseurs étrangers pour favoriser le développement de liens industriels et les transferts de technologie vers les entreprises locales.

Les mesures efficaces adoptées au titre de la *politique des entreprises* pour stimuler le développement des microentreprises et des petites entreprises en milieu urbain consistent notamment à faciliter l'accès de ces entreprises aux capitaux et à les aider à intégrer le secteur formel. Les décideurs doivent élargir le financement dont elles disposent par l'intermédiaire des banques de développement ou des banques commerciales nationales. Les premières doivent ouvrir des facilités de crédit spéciales à l'intention des entreprises en question. Les autorités peuvent atténuer l'aversion au risque des banques commerciales et les inciter à développer leurs prêts aux microentreprises et aux petites entreprises: a) en subventionnant le crédit bancaire commercial à ces entreprises ou en offrant des garanties de prêt pour ce type de crédit; b) en adoptant des coefficients de réserve selon actifs moins élevés pour ce segment de marché que pour d'autres types de prêt; c) en reliant les établissements financiers formels et informels (notamment les groupements rotatifs d'épargne et de crédit), qui sont mieux informés des risques des emprunteurs et fonctionnent avec des coûts de transaction moins élevés. Les établissements financiers publics et privés devraient sélectionner les microentreprises et les petites entreprises à fort potentiel de croissance, d'après la rentabilité actuelle et le profil des entrepreneurs. Pour que ces entreprises intègrent plus facilement le secteur formel, les autorités des PMA peuvent simplifier les procédures et les conditions d'enregistrement et les tâches déclaratives, réduire le coût de l'enregistrement, autoriser la mise en conformité graduelle avec la réglementation et créer un département ou un organisme semi-autonome pour assurer un appui et des conseils en matière de gestion aux microentreprises et petites entreprises.

La *politique de développement rural* pose des difficultés particulières en raison du niveau de productivité excessivement bas des régions rurales, et impose des mesures concernant les infrastructures, la technologie et le financement. L'État doit investir fortement dans les infrastructures rurales, en particulier l'irrigation, l'électricité, les transports, le stockage (entreposage) et les communications (TIC) de façon à stimuler la productivité rurale et les liens des exploitations rurales en amont et en aval. Des services de vulgarisation ruraux doivent être mis en place ou reconstitués pour assurer des conseils et des formations sur les techniques de culture, la gestion de l'eau, le choix des semences ou des cultures, le stockage, les conditions de qualité des terres et l'accès à l'eau, les moyens d'éviter la dégradation des sols et les techniques permettant de répondre aux exigences du marché. Le contenu technique de ces services doit être établi avec le concours actif des populations locales et associer la technologie moderne et les systèmes de connaissance traditionnels ou autochtones. Les services en question doivent mettre l'accent sur des technologies rentables à toute échelle pouvant être appliquées par de petits exploitants. Bien que ces services soient le plus souvent assurés par des institutions publiques, celles-ci ont la possibilité de travailler avec des organisations non gouvernementales (ONG) et des associations agricoles nationales et internationales dans la prestation de services de vulgarisation. Pour ce qui est des liens en amont, la politique principale consiste en un financement accru de centres de recherche agricole nationaux ou régionaux s'occupant de zones agroécologiques ou de produits agricoles stratégiques. Dans cette optique, le financement par des partenaires régionaux doit être regroupé et éventuellement appuyé par des donateurs internationaux.

Assurer aux producteurs ruraux l'accès aux capitaux et au financement nécessite d'offrir aux agriculteurs et aux agents économiques ruraux non agricoles des moyens de financement tant saisonniers qu'à longue échéance. Ce rôle devrait revenir à des banques de développement agricole, des banques publiques, des services financiers postaux, des coopératives de crédit locales (qui sont plus au fait de la sécurité des emprunteurs) et, dans certains cas, des banques commerciales. Ces institutions ont aussi les moyens de mobiliser l'épargne rurale et de transformer celle-ci en crédit. Des établissements financiers plus importants peuvent aussi mettre sur pied des services ruraux/microfinanciers spécialisés. Des politiques publiques d'accès au crédit, par ailleurs, peuvent conduire à créer ou rénover des banques de développement rural qui peuvent offrir des services financiers que ne proposent pas des banques commerciales ou d'autres établissements financiers. L'utilisation de systèmes d'assurance et de récépissé d'entrepôt est un moyen de permettre aux agriculteurs de transformer leur production agricole en garantie. Pour ce qui concerne le secteur minier, la mise en place de liens économiques est plus délicate, mais on peut y parvenir en incitant les entreprises locales à proposer des apports tels que les services à forte intensité de main-d'œuvre (services de restauration, de nettoyage, etc.).

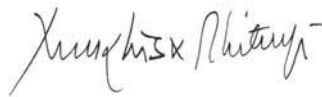
La plupart des instruments susmentionnés de politique industrielle, de politique des entreprises et de politique de développement rural sont des mesures ciblées. Elles doivent être complétées par des mesures horizontales visant à accroître l'intensité de connaissances des économies des PMA, de façon à rendre celles-ci plus adaptables et mieux préparées face aux exigences d'une économie moderne. Cela amène à évoquer la *politique d'éducation et de formation*. Dans l'éducation primaire, la priorité est d'améliorer la qualité. Dans l'enseignement secondaire et supérieur, et en matière de formation technique et professionnelle, les PMA doivent tout à la fois développer l'offre de services et améliorer la qualité. Il leur faut notamment pour cela revoir les programmes et les méthodes d'enseignement de façon à rendre la population active plus adaptable et plus innovante, et ajuster les politiques éducatives pour répondre aux besoins futurs du marché du travail intérieur.

Trois autres mesures sont susceptibles d'accroître l'intensité en connaissances de l'économie. La première est de favoriser la coopération entre les universités et les établissements de recherche et les entreprises (notamment dans le cadre de groupements). La deuxième est de mettre en place des organismes de normalisation (notamment en matière de qualité et de certification sanitaire) ou de les renforcer quand ils existent, soit par des initiatives publiques, soit par des partenariats entre les pouvoirs publics et des associations professionnelles ou sectorielles. La troisième est d'appliquer des exonérations fiscales ou des prélèvements au titre de la formation de façon à proposer des formations spécialisées à la population active.

Création d'emplois induite par le secteur public

Outre la contribution du secteur privé, l'État lui-même doit jouer un rôle dans la création d'emplois, soit directement, soit indirectement, en particulier au début du processus de développement. Dans la mesure où les travaux d'infrastructure entrent dans la catégorie des biens et services non exportables et où l'État finance l'essentiel de ces projets, celui-ci peut influencer les choix techniques de façon à garantir l'adoption de processus de production à forte intensité de main-d'œuvre, lesquels présentent plusieurs avantages par rapport aux processus à forte intensité capitalistique: ils créent davantage d'emplois, sont moins coûteux, peuvent contribuer au développement des entreprises locales et au renforcement des capacités, fournissent des services de maintenance et de réparation plus facilement disponibles et peuvent permettre des économies de devises.

Le Secrétaire général de la CNUCED

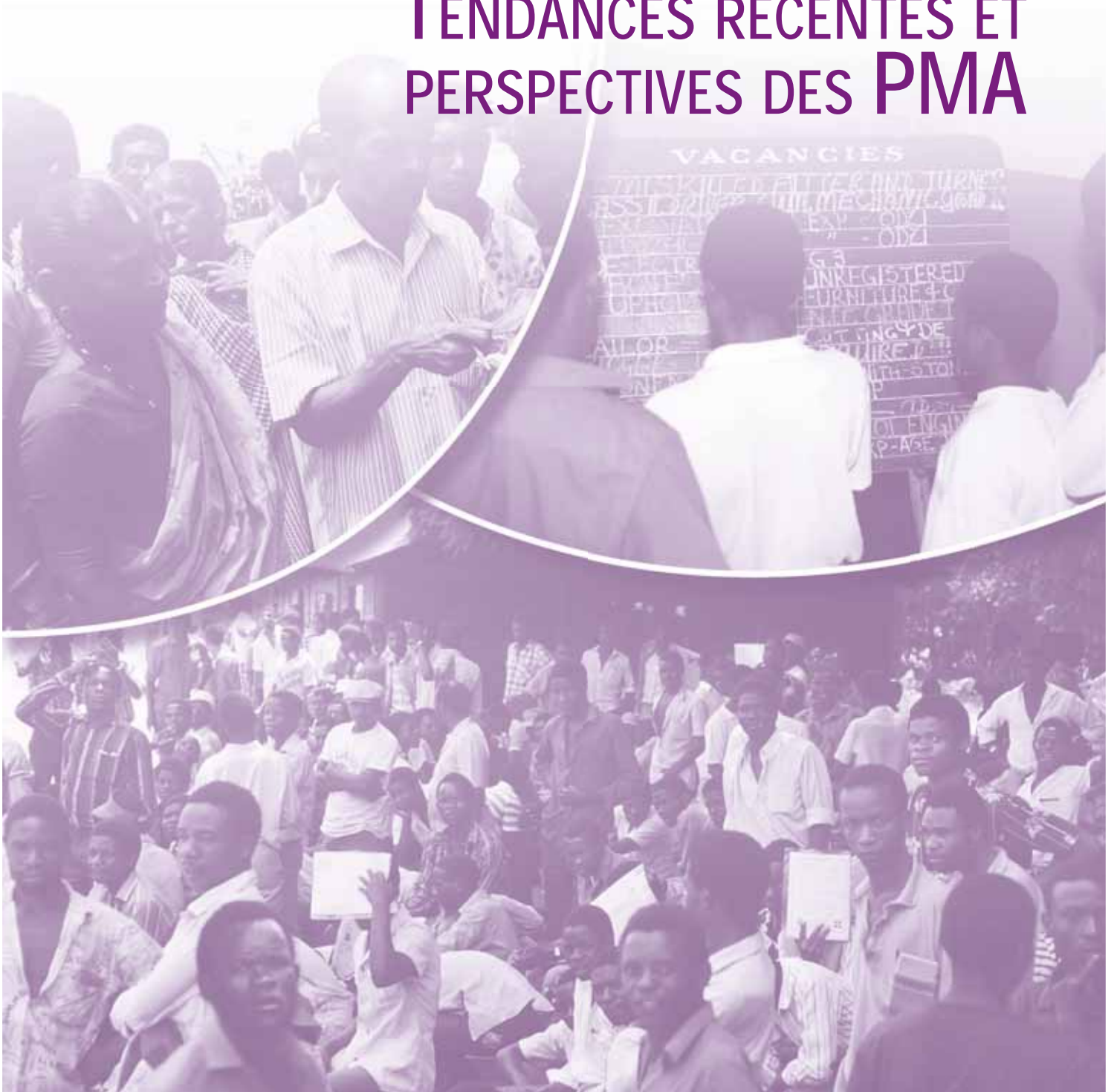


Mukhisa Kituyi



CHAPITRE

TENDANCES RÉCENTES ET PERSPECTIVES DES PMA



A. Introduction

La croissance économique des PMA durant les cinq dernières années (2009-2013) a été inférieure de 2 points de pourcentage au taux atteint dans la période d'expansion qui a précédé (2002-2008).

La croissance économique des pays les moins avancés (PMA) durant les cinq dernières années (2009-2013) a été inférieure de 2 points de pourcentage au taux atteint dans la période d'expansion qui a précédé (2002-2008). Elle a également été inférieure au taux annuel de 7 % établi comme cible dans le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. Le présent chapitre analyse les tendances macroéconomiques récentes dans les PMA et fait le point sur quelques-uns des facteurs à l'origine de la détérioration de leurs résultats.

Dans une économie mondiale qui s'efforce toujours de renouer avec une croissance soutenue et durable, les PMA font face depuis cinq ans à un environnement extérieur moins favorable qu'auparavant. Le ralentissement du commerce mondial, aujourd'hui au quasi point mort, a affaibli la demande d'importations des PMA, surtout de la part des pays développés, mais également de la part des pays émergents, qui pâtissent eux aussi de la faible demande dans les pays développés. De plus, les PMA ont été confrontés à l'instabilité croissante des prix des produits de base et des flux de capitaux. Le recul des prix internationaux de divers produits de base par rapport à leurs niveaux record de 2011, en particulier, a été préjudiciable aux PMA fortement tributaires du commerce de ces marchandises. Dernièrement, les sources de financement extérieur sont devenues plus instables et moins accessibles.

Outre le récent ralentissement de la croissance de leur PIB réel, les PMA ont enregistré des taux d'investissement et d'épargne qui restaient trop faibles pour leur assurer une croissance économique robuste et pour réduire rapidement la pauvreté, et qui étaient inférieurs à ceux des autres pays en développement. À cela s'ajoutait encore le fait que le processus de changement structurel n'avancait que très lentement dans la plupart d'entre eux, voire plus du tout chez certains. Dans les PMA considérés en tant que groupe, la contribution de l'agriculture et des services au PIB a légèrement baissé durant les années 2000-2010, tandis que celle de l'industrie a augmenté. Toutefois, dans le secteur industriel coexistaient des activités manufacturières en stagnation et des activités non manufacturières en plein essor. Pour preuve, la part du secteur manufacturier dans le PIB a diminué dans la moitié des PMA pendant la période considérée. En conclusion, les PMA se caractérisent toujours par des industries manufacturières peu développées, un commerce axé sur les produits de base, une grande dépendance à l'égard des sources de financement extérieur et une intégration insuffisante dans l'économie mondiale.

Il est probable que les faiblesses structurelles des PMA perdureront, étant donné les incertitudes et les risques qui pèsent sur les perspectives de l'économie mondiale et la probabilité que la croissance reste faible au moins jusqu'à la fin de 2015.

Il est probable que ces faiblesses structurelles perdureront, étant donné les incertitudes et les risques qui pèsent sur les perspectives de l'économie mondiale et la probabilité que la croissance reste faible au moins jusqu'à la fin de 2015. La situation des PMA ne s'annonce donc pas très favorable. Même si les risques de détérioration ne se concrétisent pas, le taux de croissance de ces pays n'atteindra pas le taux cible fixé par le Programme d'action d'Istanbul et, partant, sera insuffisant pour accomplir des progrès notables sur la voie du développement et de la réduction de la pauvreté. Au vu des perspectives actuelles, il sera encore plus difficile pour les PMA de remédier au problème de l'emploi, qui constitue le principal sujet du présent Rapport.

Le présent chapitre est organisé en trois sections. La section B contient une brève analyse des tendances récentes de l'économie mondiale et de leurs conséquences pour les PMA. La section C présente les résultats économiques récents de ces pays, en précisant, lorsque des données sont disponibles, la situation générale des PMA en tant que groupe, les disparités régionales entre

les PMA africains, asiatiques et insulaires, et les variations entre les différents PMA. La section D aborde les perspectives économiques à court terme au niveau mondial et dans les PMA.

B. Les tendances récentes de l'économie mondiale et leurs conséquences pour les PMA

1. CROISSANCE MONDIALE ET COMMERCE INTERNATIONAL

Comme l'indique le *Rapport sur le commerce et le développement, 2013* (UNCTAD, 2013a) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'économie mondiale peine encore à retrouver le chemin d'une croissance vigoureuse et stable. Plus de cinq ans après le début de la crise financière mondiale, l'économie mondiale n'a toujours pas retrouvé les taux de croissance d'antan. Dans un grand nombre de pays, en particulier de pays développés, l'activité économique se ressent toujours des effets de la crise financière et économique causée, en 2008, par l'effondrement des marchés immobiliers et financiers des grands pays développés. La croissance faible tient peut-être aussi à la politique macroéconomique actuelle, qui se caractérise, dans de nombreux pays, aussi bien développés qu'en développement, par un assainissement des finances publiques.

La croissance de la production mondiale, qui a avoisiné 3,2 % en 2012 et 2013, a été inférieure d'environ 1,5 point de pourcentage à son taux de 2002-2008 (tableau 1)¹. En outre, l'économie mondiale n'a cessé de s'essouffler depuis 2010. Cette année-là, l'activité économique a affiché une reprise vigoureuse sous l'effet coordonné des politiques macroéconomiques adoptées par de nombreux pays pour soutenir la croissance au lendemain de la crise financière. Mais le retrait des mesures de relance budgétaire, alors que le secteur privé était encore très affaibli, a entraîné un net ralentissement en 2011. Ce ralentissement s'est poursuivi depuis lors, à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement, même si le taux de croissance des premiers a été nettement inférieur à celui des seconds.

En raison de la faible croissance des États-Unis et du Japon, et de la récession dans l'Union européenne, les pays en développement restent les principaux moteurs de la croissance mondiale, à laquelle ils ont contribué pour deux tiers environ en 2011-2013. Dans plusieurs pays en développement, la croissance a été davantage axée sur la demande intérieure que sur les exportations, vu la faiblesse de la demande extérieure, en particulier des pays développés (UNCTAD, 2013a). La croissance des PMA, de 5 % en moyenne

Plus de cinq ans après le début de la crise financière mondiale, l'économie mondiale n'a toujours pas retrouvé les taux de croissance d'antan.

Les pays en développement restent les principaux moteurs de la croissance mondiale, à laquelle ils ont contribué pour deux tiers environ en 2011-2013.

Tableau 1. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant des PMA, des pays avancés, des pays émergents et des pays en développement, et au niveau mondial, certaines années

	PIB réel						PIB réel par habitant					
	2002-2008	2009	2010	2011	2012	2013	2002-2008	2009	2010	2011	2012	2013
PMA	7,5	5,0	5,6	4,5	5,3	5,7	5,0	2,6	3,3	3,2	2,9	3,4
Pays avancés	2,5	-3,5	3,0	1,6	1,2	1,2	1,8	-4,1	2,5	1,1	0,8	0,8
Pays émergents et pays en développement	7,6	2,7	7,6	6,4	5,1	5,3	6,1	1,3	6,2	5,5	3,7	4,0
Monde	4,7	-0,6	5,2	4,0	3,2	3,3	3,3	-1,8	4,0	3,0	1,9	2,1

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données du FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2013.

Notes: Les taux de croissance des PMA correspondant à la moyenne pondérée de la croissance réelle de chaque pays (année de référence: 2000); les chiffres pour 2012 sont des données préliminaires et pour 2013, des prévisions.

depuis 2009, a été nettement inférieure au taux de 7,5 % enregistré pendant la période d'expansion de 2002-2008. Depuis 2009, la croissance du PIB réel par habitant dans les PMA tourne autour de 3 %, c'est-à-dire 2 points de pourcentage en dessous du taux de la période antérieure.

En 2013, l'activité économique des pays développés a montré des signes de divergence et s'est caractérisée par ce que le Fonds monétaire international (FMI) a appelé, dans ses *Perspectives de l'économie mondiale* (International Monetary Fund, 2013), une reprise «à trois vitesses». Les difficultés persistantes de l'Union européenne à résoudre la crise de la dette souveraine, alors que le secteur privé était engagé dans un processus de désendettement, se sont soldées par deux années de contraction de l'activité économique. Les politiques adoptées, associant expansion monétaire et austérité budgétaire, n'ont pas apporté le soutien nécessaire face à ce que l'on a appelé une «récession de bilan». Certains observateurs (Koo, 2011) relèvent des similarités étonnantes entre la situation du Japon durant les vingt dernières années et les problèmes récemment rencontrés par bon nombre de pays avancés, notamment européens.

Les pays ont besoin de beaucoup de temps pour récupérer d'une récession de bilan causée par une crise financière, car le secteur privé doit s'acquitter de ses dettes entre-temps.

L'expérience montre que les pays ont besoin de beaucoup de temps pour récupérer d'une récession de bilan causée par une crise financière, car le secteur privé doit s'acquitter de ses dettes entre-temps (Reinhart and Rogoff, 2009). Ce processus de désendettement pouvait durer plusieurs années et occasionner une sorte de «traumatisme de la dette», qui rendait le secteur privé réticent à emprunter de l'argent, même après avoir complètement redressé son bilan. Tant que le secteur privé ne pourra ni ne voudra emprunter de nouveau, l'économie ne fonctionnera pas à plein régime. Ce qui ressort ici clairement, c'est que la politique budgétaire doit soutenir la demande globale si l'on veut surmonter les effets défavorables de la récession de bilan.

Aux États-Unis, la situation économique a commencé à s'améliorer, lentement mais sûrement. Les taux de croissance voisins de 2 % des deux dernières années sont le résultat d'une politique monétaire et budgétaire accommodante. Contrairement à l'Europe, qui a misé sur un assainissement rapide des finances publiques, les États-Unis ont favorisé le processus de désendettement du secteur privé en tolérant des déficits budgétaires de l'ordre de 10 % du PIB. L'assainissement des finances publiques n'a commencé qu'au printemps 2013, lorsque le freinage fiscal exercé sur l'économie présentait moins de risques de tuer la reprise dans l'œuf. Le Japon, de son côté, a foncièrement revu son dosage des politiques depuis le début de 2013, en jouant pleinement la carte de la relance budgétaire et de l'expansion monétaire pour ranimer la croissance économique et contrecarrer les tendances déflationnistes. Si, pour l'heure, on ne peut assurer que ces politiques seront véritablement efficaces, leurs premiers effets laissent présager une reprise de l'activité.

Le commerce international des marchandises n'a pas retrouvé son rythme de croissance des années précédant la crise; mesuré en volume, il a progressé de 5,3 % en 2011, mais de 1,7 % seulement en 2012.

Le commerce international des marchandises n'a pas retrouvé son rythme de croissance des années précédant la crise. Tout comme celle du PIB réel, la croissance du commerce international s'est nettement redressée en 2010, puis n'a cessé de diminuer. Le commerce des marchandises mesuré en volume a progressé de 5,3 % en 2011, mais de 1,7 % seulement en 2012. Ce ralentissement s'explique en grande partie par une activité économique atone dans les pays développés, notamment européens. Par voie de conséquence, les exportations des pays en développement ont augmenté de 6 % en 2011, mais de 3,6 % seulement en 2012. Cette tendance généralisée au ralentissement du commerce international souligne les vulnérabilités auxquelles les pays en développement, en particulier les PMA, en raison de leur stratégie axée sur les exportations, continuent de faire face à un moment où la croissance dans les pays développés est faible. Afin de trouver une parade efficace à cette tendance défavorable, les auteurs du *Rapport sur le commerce et le*

développement, 2013 (UNCTAD, 2013a) ont étudié les options envisageables pour modifier progressivement la part relative des sources de croissance, de manière à privilégier les sources nationales.

2. TENDANCES RÉCENTES DES FLUX FINANCIERS

Tout comme le commerce international, les flux de capitaux privés se sont rapidement redressés en 2010, aidés en cela par la baisse considérable des taux d'intérêt et l'adoption de mesures d'expansion monétaire non conventionnelles (dites d'«assouplissement quantitatif») dans un grand nombre de pays développés. Pour autant, ils n'ont pas retrouvé leur rythme d'avant la crise et sont devenus instables et inégaux. S'agissant de leur importance, le McKinsey Global Institute (Lund et al., 2013) indique que les flux internationaux de capitaux sont encore inférieurs de 60 % à leur montant record d'avant la crise. S'agissant de leur instabilité, les entrées considérables de capitaux enregistrées dans de nombreux pays émergents en 2011 et 2012 ont été suivies de sorties soudaines au deuxième trimestre de 2013, dès les premiers signes annonciateurs d'un retrait probable des mesures d'assouplissement quantitatif dans les pays développés. Cela montrait bien à quel point ces flux étaient instables et avec quelle facilité ils pouvaient ruiner plusieurs années d'efforts au service de la stabilisation des conditions macroéconomiques dans les pays en développement.

Les flux de capitaux privés sont devenus instables et inégaux; les entrées considérables enregistrées dans de nombreux pays émergents en 2011 et 2012 ont été suivies de sorties soudaines au deuxième trimestre de 2013.

La crise des pays développés n'a toutefois pas beaucoup influé sur les flux totaux des salaires que les travailleurs rapatrient dans les pays en développement. Si les envois de fonds se sont ralentis, leur montant total n'a cessé d'augmenter tout au long de la période 2009-2012. Cela démontre leur nature anticyclique, qui les distingue d'autres types de flux de capitaux privés. En outre, environ les deux tiers des fonds transférés dans les PMA proviennent d'autres pays en développement (UNCTAD, 2012a). Étant donné que ces pays ont maintenu un rythme de croissance satisfaisant, il n'y a aucune raison que les fonds envoyés dans les PMA baissent fortement.

Si les envois de fonds se sont ralentis, leur montant total n'a cessé d'augmenter tout au long de la période 2009-2012.

Les flux des investissements étrangers directs (IED), en revanche, résistent moins bien que les envois de fonds. Selon le *World Investment Report 2013* de la CNUCED (UNCTAD, 2013b), l'IED mondial a diminué de 18 % en 2012, son redressement est chaotique et risque de prendre plus de temps que prévu. Néanmoins, les PMA ont enregistré une hausse de l'IED en 2011 et 2012, après deux années de stagnation. L'aide publique au développement (APD) apportée par les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a baissé à la fois en 2011 et en 2012, en raison d'une politique budgétaire plus prudente de la part des pays développés.

Sous l'effet de ces tendances divergentes, les pays en développement et les pays en transition continuent d'effectuer d'importants transferts nets de capitaux vers les pays développés. En 2012, ces sorties nettes ont atteint un montant estimé à 845 milliards de dollars, contre 1 000 milliards de dollars en 2011. Les PMA ont toutefois reçu des transferts nets positifs d'un montant estimé à 17 milliards de dollars en 2012 (United Nations, 2013).

Les flux des investissements étrangers directs (IED), en revanche, résistent moins bien que les envois de fonds.

3. TENDANCES RÉCENTES DES PRIX DES PRODUITS DE BASE

Les prix des produits de base sont particulièrement importants pour bon nombre de PMA, qui exportent majoritairement ce type de marchandises. Après une chute brutale en 2008 et au début de 2009, les prix des produits de

Les prix des produits de base sont restés élevés et ont beaucoup contribué à la croissance du PIB réel des PMA ces quatre dernières années.

Une légère baisse des prix des produits de base par rapport à leurs niveaux record du début de 2011 était récemment observable, sans doute en raison du ralentissement de la croissance économique mondiale.

base sont fortement remontés à la faveur de quatre facteurs. Premièrement, la demande d'un grand nombre de ces produits est restée soutenue, après que la Chine a décidé, en réponse à la crise mondiale, de passer d'une croissance tirée par les exportations à une croissance tirée par l'investissement (Akyüz, 2013). Deuxièmement, grâce à une politique monétaire accommodante, les pays développés ont été inondés de liquidités à un moment où les possibilités d'investissement étaient rares. D'où une intensification des entrées de capitaux sur les marchés des produits de base, qui a tiré les prix vers le haut. Troisièmement, le «Printemps arabe», qui a commencé en 2011, a perturbé la production pétrolière de plusieurs pays, notamment d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, entraînant la hausse du prix du pétrole en dépit de capacités de production croissantes en Amérique du Nord. Quatrièmement, enfin, les phénomènes météorologiques, dont la plus grande sécheresse jamais connue par les États-Unis depuis plus de cinquante ans, ont maintenu les prix des produits alimentaires à un niveau élevé tout au long de la période considérée (United Nations, 2013). Pour toutes ces raisons, les prix des produits de base sont restés élevés et ont beaucoup contribué à la croissance du PIB réel des PMA ces quatre dernières années. Toutefois, une légère baisse par rapport aux niveaux records du début de 2011 était récemment observable, sans doute en raison du ralentissement de la croissance économique mondiale (tableau 2).

Il convient de souligner que les cours de la plupart des produits de base sont toujours très supérieurs à leur niveau moyen pendant la période d'envolée des prix, de 2002 à 2008. Cela est particulièrement vrai pour les produits alimentaires et le pétrole, dont les prix ont fluctué dans une fourchette étroite, et sont restés très proches de leurs niveaux records de 2011 et 2012. Quant aux autres produits, plus particulièrement les métaux et les minerais, leurs prix ont récemment diminué du fait de la baisse de la demande, de l'incertitude quant à l'évolution de l'activité économique mondiale et de l'amélioration des perspectives de l'offre.

Tableau 2. Indice des prix de certains produits de base présentant un intérêt pour les PMA, 2008-2013
(Indice des prix 2000 = 100)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013		Écart type 2000-2012	Variation en % 2000-2012
						T1	T2		
Tous produits alimentaires	236	216	232	273	269	260	253	66,8	169,0
Blé	288	197	204	276	275	280	272	67,3	175,5
Riz	344	289	256	271	285	280	270	91,0	184,7
Sucre	156	222	260	318	263	227	214	79,4	163,4
Farine de poisson	274	298	409	372	377	452	441	106,5	277,4
Café, arabica	163	166	228	321	220	182	174	73,4	120,4
Café, robusta	252	183	200	275	263	260	246	75,4	162,6
Cacao	291	325	353	336	269	249	260	81,5	169,5
Thé	109	127	125	140	141	129	107	24,2	40,6
Matières premières agricoles	198	163	226	289	223	216	202	59,9	122,6
Tabac	120	142	144	150	144	147	146	23,4	44,0
Coton	121	106	175	258	150	152	157	49,0	50,4
Bois de non-conifères	154	154	161	158	153	150	160	23,8	53,2
Minéraux, minerais et métaux	332	232	327	375	322	332	303	109,5	221,9
Minerai de fer	83	100	184	210	161	186	157
Aluminium	166	107	140	155	130	129	118	30,5	30,4
Cuivre	384	283	416	487	438	437	410	152,1	338,5
Or	312	349	440	562	598	584	507	174,2	498,1
Pétrole brut	344	219	280	368	372	372	352	106,5	272,1

Source: UNCTADstat, *Commodity Price Bulletin*, août 2013.

4. FAITS RÉCENTS CONCERNANT LE TRAITEMENT SPÉCIAL ET DIFFÉRENCIÉ DES PMA

La communauté internationale a conçu et adopté des mesures spécifiques pour aider les PMA à promouvoir le développement et la réduction de la pauvreté et à devenir moins marginalisés et moins vulnérables dans l'économie mondiale actuelle. Certaines de ces mesures figurent dans des accords multilatéraux, sous la forme de dispositions visant à accorder aux PMA des flexibilités dans la mise en œuvre ou le respect de leurs engagements. Les négociations préparatoires à la neuvième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui doit se tenir en décembre 2013 à Bali, ont porté sur plusieurs questions intéressant les PMA, notamment celles touchant à l'accès aux marchés en franchise de droit et sans contingent, aux dérogations dans le domaine des services, aux règles d'origine et au coton. Au moment de la rédaction du présent Rapport, l'issue de ces négociations n'était pas connue, mais des progrès avaient été réalisés sur plusieurs des questions susmentionnées.

Un résultat concret avait été obtenu concernant le traitement spécial et différencié des PMA dans le domaine des droits de propriété intellectuelle (DPI). En juin 2013, le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'OMC a adopté une décision visant à proroger le délai accordé aux PMA pour mettre en œuvre l'Accord sur les ADPIC. Cet accord dispose (art. 66.1) que, étant donné les besoins et impératifs spéciaux des PMA, leurs contraintes économiques, financières et administratives et le fait qu'ils ont besoin de flexibilité pour se doter d'une base technologique viable, les PMA ne seront pas tenus d'appliquer les dispositions de l'accord pendant une période déterminée, qui pourra être prorogée par le Conseil des ADPIC. Dans la pratique, cela signifie que les PMA ne sont pas tenus d'appliquer un grand nombre des dispositions de l'accord sur les ADPIC jusqu'au 1^{er} juillet 2021, ou jusqu'à la date à laquelle ils cesseront de faire partie des PMA, la date la plus rapprochée étant retenue. La décision du Conseil des ADPIC est importante en ce que les PMA conservent leur marge de manœuvre tout en continuant de bénéficier de cette mesure internationale d'appui pour surmonter l'insuffisance de leurs capacités productives et renforcer leurs capacités technologiques.

Sur le plan des aspects négatifs, un seuil critique a été franchi dans le domaine des changements climatiques en mai 2013, lorsque la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère a été évaluée à 400 parties par million (ppm), une première fois par une station de mesure située à Hawaï, une seconde fois en Suisse. La moyenne mondiale devrait passer la barre des 400 ppm dans un délai d'un an. Malheureusement, ce fait n'a pas été médiatisé autant qu'il aurait dû l'être, alors que les changements climatiques se traduisent déjà par des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents dans de nombreuses parties du monde. Les émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère progressent actuellement à un rythme tel que leur maintien en dessous du seuil de 450 ppm semble difficilement réalisable. La concentration de dioxyde de carbone ayant une incidence directe sur la température terrestre, la température moyenne mondiale devrait augmenter de plus de 2 degrés Celsius d'ici à la fin du siècle, causant des changements climatiques irréversibles.

Il est regrettable que les PMA soient plus vulnérables aux changements climatiques que les autres pays et qu'ils risquent de supporter le plus grand poids de l'ajustement à leurs effets (UNCTAD, 2010). Le récent franchissement du seuil des 400 ppm devrait pousser la communauté internationale à changer le cours des événements tant que les modifications climatiques sont encore réversibles. Les PMA eux-mêmes devraient réagir, en redoublant d'efforts pour inciter la communauté internationale à prêter davantage attention à cette question et en adoptant des stratégies nationales pour contrer cette terrible menace².

En juin 2013, le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'OMC a adopté une décision visant à proroger le délai accordé aux PMA pour mettre en œuvre l'Accord sur les ADPIC.

La décision du Conseil des ADPIC est importante en ce que les PMA conservent leur marge de manœuvre tout en continuant de bénéficier de cette mesure internationale d'appui pour surmonter l'insuffisance de leurs capacités productives et renforcer leurs capacités technologiques.

Un seuil critique a été franchi dans le domaine des changements climatiques en mai 2013, lorsque la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère a été évaluée à 400 parties par million (ppm).

C. Les résultats économiques récents des PMA

1. ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

Malgré la lente reprise de l'économie mondiale, le taux de croissance du PIB réel des PMA a légèrement augmenté, passant de 4,5 % en 2011 à 5,3 % en 2012. Dans ces pays Comme dans les autres pays en développement, la plus grande vigueur de la demande intérieure a compensé en partie la faiblesse de la demande extérieure (UNCTAD, 2013a). Selon les prévisions du FMI, le taux de croissance des PMA devrait rester dans une fourchette comprise entre 5 et 6 % en 2013. Il convient de répéter que ce taux de croissance, même s'il est beaucoup plus élevé que dans les pays développés, est inférieur de deux points de pourcentage au résultat enregistré pendant la période d'expansion et inférieur à l'objectif d'une croissance annuelle de 7 % fixée dans le Programme d'action d'Istanbul (tableau 3).

Malgré la lente reprise de l'économie mondiale, le taux de croissance du PIB réel des PMA a légèrement augmenté, passant de 4,5 % en 2011 à 5,3 % en 2012.

Le taux de croissance du PIB réel des différents groupes de PMA est demeuré conforme aux tendances récentes, les PMA africains conservant leur retard par rapport aux PMA asiatiques et aux PMA insulaires. Cet écart est observé pour la quatrième année consécutive, contrairement à ce qui s'était passé pendant la période antérieure, où les PMA africains enregistraient le même rythme de croissance que les PMA asiatiques. Il est encore plus grand si l'on prend le PIB réel par habitant car la population des PMA africains augmente plus rapidement.

Si l'on classe les groupes de PMA en fonction de la spécialisation de leurs exportations, on constate que les pays exportateurs de combustibles ont continué d'enregistrer un taux de croissance inférieur à celui des autres groupes. L'une des raisons est indéniablement l'extrême dépendance des premiers à l'égard d'un seul produit d'exportation (qui représente entre 76,2 % des exportations totales dans le cas du Yémen et 96,6 % dans le cas de l'Angola), d'où l'effet disproportionné de toute interruption de la production ou de toute variation des prix sur les résultats de l'économie dans son ensemble. Les exportateurs de produits agricoles et alimentaires ont également enregistré une croissance faible en 2012, en partie à cause des aléas météorologiques. Les résultats des autres groupes de PMA ont été beaucoup plus stables.

Tableau 3. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant des PMA par groupe de pays, certaines années

	Taux de croissance du PIB réel						Taux de croissance du PIB réel par habitant					
	2002-2008	2009	2010	2011	2012	2013	2002-2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total des PMA	7,5	5,0	5,6	4,5	5,3	5,7	5,0	2,6	3,3	3,2	2,9	3,4
<i>PMA africains et Haïti</i>	7,5	4,2	4,9	4,4	4,8	5,6	4,8	1,5	2,2	3,4	2,1	3,0
<i>PMA asiatiques</i>	7,5	5,9	6,4	4,6	5,8	5,7	5,5	4,1	4,7	2,9	4,1	4,0
<i>PMA insulaires</i>	4,9	2,7	5,5	6,8	5,7	5,8	2,7	0,6	2,9	4,5	3,5	3,6
Exportateurs de produits agricoles et alimentaires	5,2	6,1	6,3	5,4	2,0	5,1	2,7	3,2	3,4	2,5	-0,8	2,2
Exportateurs de combustibles	9,2	3,0	4,0	-1,1	2,2	3,9	6,2	0,2	1,2	5,5	-0,5	1,1
Exportateurs d'articles manufacturés	6,2	5,3	5,9	6,5	6,0	6,1	4,8	4,1	4,8	5,4	4,7	5,1
Exportateurs de minéraux	5,6	4,0	6,1	5,9	5,7	7,1	2,8	1,2	3,3	3,1	2,9	4,2
Exportateurs de services	8,7	7,8	6,1	6,0	5,7	5,0	5,9	5,2	3,5	3,5	3,1	2,4
Exportateurs mixtes	7,8	4,5	6,0	5,2	6,7	6,6	5,2	1,9	3,4	2,6	4,4	4,3

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données du FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2013.

Notes: Les taux de croissance des PMA correspondent à la moyenne pondérée de la croissance réelle de chaque pays (année de référence 2000); les chiffres pour 2012 sont des données préliminaires et ceux pour 2013 sont des prévisions.

au cours des quatre dernières années, seules de légères variations étant constatées d'une année sur l'autre.

L'hétérogénéité des résultats des différents groupes de PMA se manifeste non seulement dans le taux de croissance du PIB réel, mais aussi dans le taux de croissance des pays pris individuellement. En effet, si dans 15 pays, la croissance a dépassé 6 %, elle a été inférieure à 3 % dans 10 autres. Compte tenu du taux annuel d'accroissement de la population, la croissance par habitant a stagné ou reculé dans les seconds pays, ce qui a pesé lourdement sur la réduction de la pauvreté, sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et, de manière plus générale, sur le développement humain. En raison d'un taux de croissance du PIB réel négatif, trois PMA ont connu une récession en 2012.

Les écarts de taux de croissance du PIB réel entre PMA s'expliquent par les grandes disparités constatées pour d'autres indicateurs macroéconomiques. En particulier, et c'est un élément très important pour la croissance économique, le taux de formation brute de capital varie beaucoup d'un PMA à l'autre (voir le tableau 4 de l'annexe). Il devrait, selon le Programme d'action d'Istanbul, représenter 25 % du PIB pour parvenir à un taux de croissance du PIB réel de 7 %. En 2011, 17 PMA ont atteint ou même dépassé ce taux de référence. Par contre, le taux d'investissement était inférieur à 25 % dans 31 pays, voire inférieur à 10 % dans plusieurs autres PMA. Compte tenu de la relation étroite qui existe entre investissement et croissance économique, les perspectives de ces pays ne sont guère brillantes.

En outre, le taux brut d'épargne intérieure était inférieur au taux de formation brute de capital dans 40 des 48 PMA en 2011. En d'autres termes, ces pays ont enregistré un déficit extérieur, ce qui veut dire qu'ils devaient avoir recours à des ressources extérieures pour combler l'écart entre l'investissement et l'épargne intérieure. Cela les rendait non seulement tributaires des sources de financement extérieur, mais aussi vulnérables à l'égard des fluctuations de ces différentes sources. Étant donné que certaines sources sont moins stables et prévisibles que d'autres (voir la section 3 ci-après sur les tendances du financement extérieur), la structure du financement extérieur de chaque pays joue un rôle important dans l'atténuation de leur vulnérabilité.

Si le taux moyen de formation brute de capital des PMA était égal à 22 % du PIB en 2011, il s'élevait à 32,8 %, soit près de 11 points de pourcentage de plus, dans les autres pays en développement. Les PMA étaient donc largement à la traîne des autres pays en développement car ils avaient moins de possibilités de créer les conditions d'une croissance future³. En outre, le taux brut d'épargne intérieure des autres pays en développement s'établissait à 35,9 % du PIB, soit 15 points de pourcentage de plus que celui des PMA. En conséquence, les autres pays en développement ne dépendaient pas, en moyenne, de sources extérieures pour financer leurs investissements et étaient donc beaucoup moins vulnérables à l'égard des chocs extérieurs que les PMA.

Le fait que la plupart des PMA exportateurs d'énergie se trouvent en Afrique explique aussi les différences régionales entre les taux bruts d'épargne intérieure. C'est essentiellement en raison de la présence d'exportateurs d'énergie que les PMA africains affichaient un taux de formation brute de capital égal à 23,8 % du PIB en 2011, alors que celui des PMA asiatiques n'était que de 15,1 %. Ainsi, les PMA africains enregistraient, en moyenne, un taux brut d'épargne intérieure plus élevé que le taux de formation brute de capital. À l'intérieur de ce groupe, il existait néanmoins des différences marquées entre les pays. Les PMA asiatiques, eux, affichaient un déficit de financement extérieur égal à 6 points de pourcentage du PIB. Le taux brut d'épargne intérieure des PMA insulaires était très élevé, soit 38,6 % du PIB, et leur taux de formation brute de capital était

Si dans 15 pays, la croissance a dépassé 6 %, elle a été inférieure à 3 % dans 10 autres.

Le taux d'investissement était inférieur à 25 % dans 31 pays, voire inférieur à 10 % dans plusieurs autres PMA.

Le taux brut d'épargne intérieure était inférieur au taux de formation brute de capital dans 40 des 48 PMA en 2011, ce qui veut dire qu'ils devaient avoir recours à des ressources extérieures pour combler l'écart entre l'investissement et l'épargne intérieure.

faible, soit 15,4 %. Ces moyennes étaient fortement influencées par les résultats du Timor-Leste, producteur important d'énergie dont les caractéristiques étaient atypiques des petits États insulaires en développement.

La part de l'agriculture dans le PIB a diminué dans 33 PMA et augmenté dans 14 autres entre 1999-2001 et 2009-2011.

Nous avons examiné l'évolution des PMA pendant une dizaine d'années en allant au-delà des indicateurs macroéconomiques, afin d'étudier l'ampleur et l'orientation du processus de changements structurels (tableau 5 de l'annexe). Il en ressort que la part de l'agriculture dans le PIB a diminué dans 33 PMA et augmenté dans 14 autres entre 1999-2001 et 2009-2011⁴. Pendant les mêmes périodes, la part des articles manufacturés n'a augmenté que dans 19 PMA, n'a pas bougé dans 3 pays et a diminué dans 25 autres. La part des activités non manufacturières a progressé dans 32 PMA, est restée la même dans 1 pays et a diminué dans 14 autres. Enfin, la part des services dans le PIB a augmenté dans 28 PMA, est restée inchangée dans 1 pays et a décliné dans 18 autres au cours des mêmes périodes.

La part des articles manufacturés n'a augmenté que dans 19 PMA, n'a pas bougé dans 3 pays et a diminué dans 25 autres.

L'une des constantes les plus largement confirmées en économie est que la part relative de la valeur ajoutée de l'agriculture dans l'économie nationale diminue au fur et à mesure que les pays se développent. Ainsi, il est frappant de constater que la part de l'agriculture dans le PIB a augmenté dans 14 PMA au cours de la dernière décennie, ce qui traduit l'absence de changement structurel sous la forme d'un accroissement des activités à valeur ajoutée, de la hausse de la productivité, de l'augmentation des revenus et du poids croissant des activités technologiques plus avancées dans ces pays. Les données relatives à la part du secteur manufacturier dans le PIB donnent des indications similaires, à savoir que, au cours des dernières années, la part de ce secteur clef de l'activité économique dans le PIB a diminué dans plus de la moitié des PMA. Compte tenu du rôle essentiel que les activités manufacturières ont joué dans l'industrialisation et le développement des pays développés ainsi que des nouveaux pays industriels (NPI) de première et deuxième générations, cette croissance économique se traduisant par le déclin de l'activité manufacturière augure mal du développement des PMA.

La part des services dans le PIB a augmenté dans 28 PMA, est restée inchangée dans 1 pays et a décliné dans 18 autres.

Le fait que les activités industrielles non manufacturières (extraction minière et carrières, électricité, gaz, eau et services sanitaires, bâtiment et travaux publics) représentent actuellement une part plus élevée du PIB dans plus des deux tiers des PMA témoigne d'un processus de spécialisation accrue reposant sur des avantages comparatifs statiques. Cette évolution manifeste vers des activités fondées sur les avantages comparatifs des PMA, au détriment des activités manufacturières, est probablement le résultat de la flambée des prix des produits de base. Il en va de même de la diminution de la part des services dans le PIB de 18 PMA, ce qui est aussi un signe qu'il n'y a guère eu de changement structurel dans de nombreux pays, même lorsque leur croissance économique a atteint un taux record au cours de la dernière décennie.

Dans les PMA en tant que groupe, la part moyenne de l'agriculture dans le PIB a baissé, passant de 31,4 % en 1999-2001 à 25,6 % en 2009-2011. La part du secteur manufacturier est demeurée stable aux alentours de 10 % du PIB.

Dans les PMA en tant que groupe, la part moyenne de l'agriculture dans le PIB a baissé, passant de 31,4 % en 1999-2001 à 25,6 % en 2009-2011. La part du secteur manufacturier est demeurée stable aux alentours de 10 % du PIB. Une fois de plus, des différences régionales notables ont néanmoins été constatées. Si la part des activités manufacturières dans les PMA africains a légèrement diminué alors qu'elle était déjà faible, tombant de 8 % à 7,5 % du PIB, celle des PMA asiatiques a augmenté, bondissant de 12,7 % à 15,2 %. Les données relatives aux activités non manufacturières reflètent exactement un mouvement inverse. Dans les PMA africains, la part de ces activités est passée de 16,5 % à 27,3 % du PIB, alors qu'elle s'est maintenue, à 12,1 %, dans les PMA asiatiques. Les données confirment ainsi l'existence de stratégies de développement économique différentes, l'une fondée essentiellement sur les industries extractives et l'autre sur les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre. En moyenne, la part des

services a légèrement diminué dans les PMA africains et a augmenté dans les PMA asiatiques.

De manière plus générale, il ressort qu'entre 1999-2001 et 2009-2011, période caractérisée par la croissance économique la plus rapide enregistrée depuis des décennies, les PMA en tant que groupe n'ont guère procédé aux changements structurels qui leur auraient permis d'accroître de manière notable la productivité, les revenus, l'intensité en technologie et la valeur ajoutée. Dans l'ensemble, la part de l'agriculture et des services a lentement diminué dans ces pays, alors que celle de l'industrie a augmenté. Dans le secteur de l'industrie, néanmoins, les activités manufacturières ont stagné alors que les activités non manufacturières se sont fortement développées au cours de cette décennie. Une grande partie de l'augmentation de la valeur ajoutée industrielle est essentiellement due aux industries minières et à l'exploitation du pétrole brut, du gaz et de l'hydroélectricité, et non pas aux activités manufacturières. L'absence générale de processus dynamique de changement structurel caractérise principalement les PMA africains. Par contre, les PMA asiatiques suivent le même chemin, quoique à un rythme plus lent, que les autres pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est qui ont réussi à se développer.

Entre 1999-2001 et 2009-2011, période caractérisée par la croissance économique la plus rapide enregistrée depuis des décennies, les PMA en tant que groupe n'ont guère procédé aux changements structurels qui leur auraient permis d'accroître de manière notable la productivité, les revenus, l'intensité en technologie et la valeur ajoutée.

2. ÉVOLUTION DES COMPTES COURANTS ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Selon les données préliminaires disponibles, le déficit courant des PMA considérés en tant que groupe s'est considérablement creusé, passant de 10,5 milliards de dollars en 2011 à 28,8 milliards de dollars en 2012, principalement à cause des PMA africains et de Haïti, dont le déficit a bondi de 9,2 milliards à 26,1 milliards de dollars. Le déficit courant des PMA africains en pourcentage du PIB s'est aggravé, passant de 5 % en 2011 à 13,2 % en 2012. Celui des PMA asiatiques a augmenté aussi pendant la même période pour atteindre 4,3 milliards de dollars contre 3,2 milliards de dollars précédemment. En revanche, l'excédent des PMA insulaires est tombé de 1,9 milliard de dollars à 1,6 milliard de dollars, même s'il est entièrement dû à l'excédent du Timor-Leste. Si l'on enlève les données relatives à ce dernier pays, le groupe des PMA insulaires accuse un déficit de 300 millions de dollars environ en 2012. Seuls sept PMA, essentiellement des exportateurs d'énergie, ont enregistré un excédent de leurs comptes courants en 2012.

Le déficit courant des PMA considérés en tant que groupe s'est considérablement creusé, passant de 10,5 milliards de dollars en 2011 à 28,8 milliards de dollars en 2012.

La détérioration des comptes courants des PMA était principalement due à la grave dégradation de la balance commerciale, dont le déficit a fortement augmenté, passant de 3,7 milliards de dollars en 2011 à 18,5 milliards de dollars en 2012 dans les PMA en tant que groupe. L'excédent des PMA africains a fortement chuté, passant de 22,2 milliards de dollars à 11,9 milliards de dollars, alors que le déficit des PMA asiatiques s'est creusé pendant la même période, atteignant 29 milliards de dollars contre 24,5 milliards de dollars précédemment.

La détérioration des comptes courants des PMA était principalement due à la grave dégradation de la balance commerciale, dont le déficit a fortement augmenté, passant de 3,7 milliards de dollars en 2011 à 18,5 milliards de dollars en 2012.

Les termes de l'échange ont continué de s'améliorer pour les PMA en tant que groupe au cours des trois années écoulées depuis leur forte détérioration en 2009 (graphique 1). En 2011 et 2012, ils ont dépassé le niveau atteint lors du précédent pic de 2008, juste avant que les premiers effets de la crise ne se fassent sentir. Toutefois, de fortes différences existent entre les groupes régionaux. Les PMA africains ont bénéficié d'une amélioration sans précédent de leurs termes de l'échange avec le reste du monde. La hausse du prix des produits de base est le facteur le plus important de cette évolution positive. Toutefois, malgré des termes de l'échange favorables, le taux de croissance du PIB réel de ces pays a été inférieur à celui des PMA asiatiques et des PMA insulaires.

Les termes de l'échange ont continué de s'améliorer pour les PMA en tant que groupe au cours des trois années écoulées depuis leur forte détérioration en 2009.

Encadré 1. Le reclassement du Samoa

Le Programme d'action d'Istanbul adopté à la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) à Istanbul (Turquie) en 2011 est le principal document de la communauté internationale qui comprend des mesures en faveur de ces pays pour la décennie 2011-2020. Il a pour objectif primordial de surmonter les problèmes structurels qui se posent aux PMA afin d'éliminer la pauvreté, d'atteindre les objectifs de développement définis sur le plan international et de permettre à ces pays de sortir de la catégorie des PMA. Plus précisément, les politiques nationales et les mesures internationales d'appui devraient viser à ce que la moitié des PMA répondent aux critères de reclassement d'ici à 2020 (United Nations, 2011, par. 27 et 28).

L'Organisation des Nations Unies établit la liste des pays qui rentrent dans la catégorie des PMA en fonction de trois critères, à savoir: a) le revenu; b) le capital humain; c) la vulnérabilité économique. Un pays remplit normalement les conditions requises pour sortir de la catégorie des PMA s'il atteint les seuils définis pour au moins deux de ces critères¹. C'est le Conseil économique et social de l'ONU qui décide de reclasser un pays à la lumière des recommandations du Comité des politiques de développement. La principale nouveauté du Programme d'action d'Istanbul est d'introduire de manière explicite des objectifs de reclassement. La perspective d'un reclassement peut être une source de motivation particulièrement forte pour accélérer les changements structurels et le développement des capacités productives des PMA, ainsi que l'occasion de s'attaquer aux problèmes de l'emploi analysés dans le présent Rapport.

Dans ce contexte, le reclassement du Samoa est non seulement une bonne nouvelle, mais aussi la reconnaissance des progrès accomplis par les PMA au cours de la dernière décennie. Il devrait aussi inciter d'autres pays à s'efforcer d'atteindre les seuils de reclassement. Le Samoa figurait parmi les 25 pays qui constituaient le premier groupe de PMA lorsque cette catégorie a été officiellement établie par l'Organisation des Nations Unies en 1971. En 2012, le Samoa avait atteint 242 % du seuil de reclassement relatif au revenu par habitant, correspondant à un revenu national brut par habitant de 3 220 dollars par an, alors que le seuil était de 1 190 dollars. Les progrès économiques enregistrés pendant la première décennie du XXI^e siècle ont été réguliers, même si le taux de croissance n'a pas été spectaculaire: la croissance du PIB réel a été négative en 2008 et 2009 et une faible reprise a été enregistrée pendant les années qui ont suivi le tsunami tragique de septembre 2009. Les deux principaux facteurs qui ont fait que le Samoa a dépassé le seuil de reclassement étaient les suivants: a) la spécialisation réussie de l'économie dans les services internationaux, notamment le tourisme; b) l'effet multiplicateur des fonds régulièrement rapatriés (représentant 82 % des exportations totales en 2011) et des entrées d'IED.

Les progrès réguliers enregistrés au cours des vingt dernières années concernant le critère du capital humain ont été l'autre facteur principal du reclassement du pays. Le Samoa, qui a atteint 141 % du seuil de reclassement en 2012, est le PMA dont le capital humain est le plus élevé. La situation du Samoa est différente en ce qui concerne le critère de la vulnérabilité économique: ayant atteint 63 % du seuil de reclassement en 2012, le pays fait partie des 30 % de PMA les plus vulnérables. Comme l'indique le taux des victimes de catastrophes, nouvel élément de l'indice de vulnérabilité économique, le Samoa a été très touché par les catastrophes naturelles au cours des deux dernières décennies, soit deux fois plus que les petits États insulaires en développement comparables. Selon un autre élément nouveau de l'indice de vulnérabilité économique, à savoir la part de la population vivant dans des zones à faible élévation, le degré d'exposition du Samoa aux risques liés à la mer est supérieur de 72 % à celui des autres PMA. Malgré une vulnérabilité accrue à l'égard des catastrophes naturelles dans leur ensemble, cet indicateur s'est légèrement amélioré en 2012: on a considéré que le pays avait enregistré des progrès en matière de renforcement de la résilience, comme l'a démontré l'instabilité limitée des exportations globales à long terme.

Conformément à la règle selon laquelle un pays ayant dépassé deux seuils de reclassement pendant au moins deux périodes consécutives d'examen de la liste remplit les conditions de reclassement, le Comité des politiques de développement a recommandé, en mars 2006, la sortie du Samoa de la catégorie des PMA. Le Conseil économique et social a entériné cette recommandation en juillet 2007 et l'Assemblée générale a confirmé cette décision dans sa résolution 62/97 en date du 17 décembre 2007. Dans une autre résolution datant de septembre 2010 (64/295), l'Assemblée a décidé de différer le reclassement du Samoa au 1^{er} janvier 2014, en raison des «bouleversements extraordinaires» que le tsunami de 2009 avait provoqués. L'année 2013 est la troisième et dernière année du délai de grâce dont bénéficie le Samoa avant son reclassement. Le pays a participé activement, avec ses partenaires de développement, à la préparation d'une «transition sans heurt» après son retrait de la liste des PMA.

Cela étant, la prospérité économique relative du Samoa ne s'explique guère par les avantages accordés aux PMA, avantages qui ne comportent pas de concession en matière de commerce des services. En 2011, le tourisme international et les services aux entreprises représentaient 78 % des recettes totales à l'exportation du pays. En 2011, les exportations de thon, premier produit d'exportation, n'arrivaient qu'au cinquième rang, représentant 2,5 % des recettes totales. (Les exportations de câblage pour automobiles à destination de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont comptabilisées comme des réexportations, même si de la valeur ajoutée est créée dans l'unique usine de ce secteur au Samoa.)

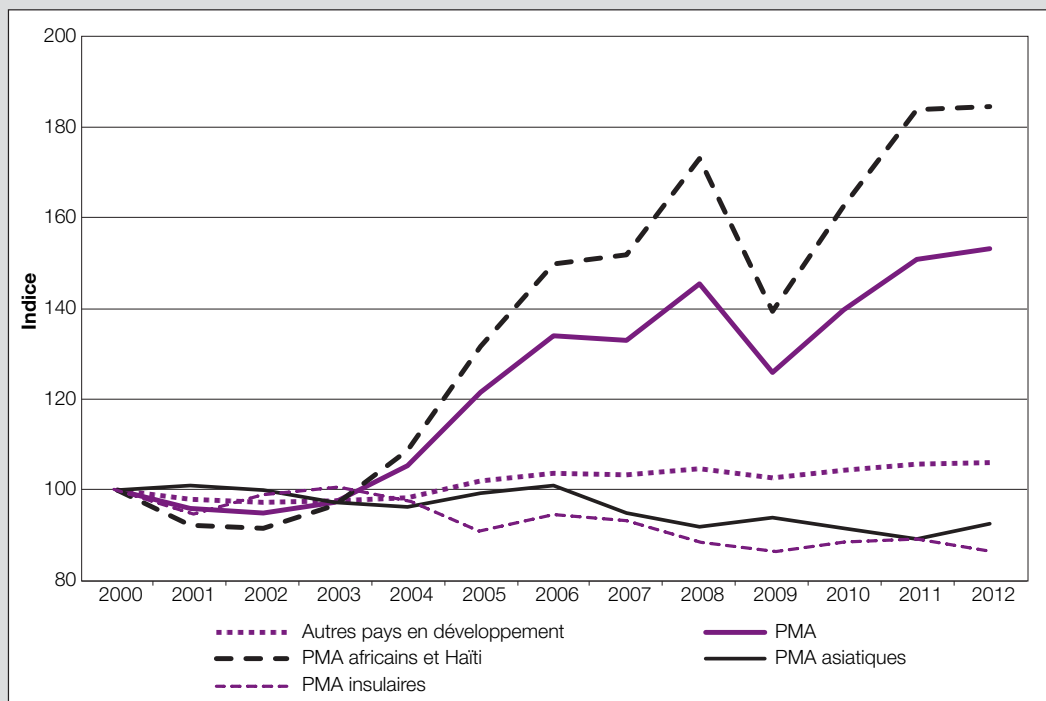
Les services y étant prédominants, l'économie samoane ne risque guère de pâtir de la sortie prochaine du pays de la catégorie des PMA. L'accès préférentiel aux marchés australien et néo-zélandais ne sera touché ni par ce changement de statut ni par la conclusion éventuelle d'accords de libre-échange réciproques entre les États du Pacifique Sud et les deux grands donneurs de préférences de la région. Dans le même temps, les exportations du Samoa à destination de l'UE sont très faibles et la politique de transition sans heurt suivie par l'UE en matière d'accès aux marchés serait automatiquement appliquée au Samoa pendant au moins trois ans. L'assistance technique liée au commerce dont bénéficient les PMA au titre du Cadre intégré renforcé sera maintenue pendant un certain nombre d'années après le reclassement, tout comme l'aide budgétaire de l'ONU à la participation de délégations samoanes aux principales conférences des Nations Unies.

Encadré 1. Le reclassement du Samoa (suite)

Alors que le Samoa s'apprête à sortir de la catégorie des PMA, un nouveau pays l'a officiellement rejointe le 18 décembre 2012, l'Assemblée générale ayant approuvé avec effet immédiat la recommandation du Comité des politiques de développement, formulée en mars 2012, d'ajouter l'État nouvellement indépendant du Soudan du Sud à la liste des PMA. Cela rappelle avec force à la communauté internationale qu'il existe des pays et des populations qui requièrent une attention particulière et ont besoin que l'on soutienne leur stratégie de développement afin de satisfaire leurs besoins dans ce domaine, de répondre à leurs problèmes spécifiques et de remédier à leurs faiblesses structurelles.

¹ Selon les règles de reclassement établies par l'ONU, un pays qui dépasse le seuil de reclassement pour la première fois remplit potentiellement les conditions requises pour être reclassé, mais ne remplit pleinement ces conditions que s'il fait de même au cours de la période d'examen triennal suivante de la liste des PMA.

Graphique 1. Indices des termes de l'échange des PMA, des groupes régionaux de PMA et des autres pays en développement, 2000-2012
(Indice pour 2000 = 100)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.

Les termes de l'échange des PMA asiatiques se sont aussi quelque peu améliorés en 2012, même si cette année-là et au cours de la période d'expansion de 2002-2008, ils ont été moins favorables qu'en 2000. Les termes de l'échange des PMA insulaires ont suivi une évolution comparable: ils se sont détériorés depuis 2000 et ont été légèrement moins favorables en 2012 qu'en 2011. Si l'on compare les PMA au groupe des pays en développement, on constate que, entre 2000 et 2012, les termes de l'échange se sont sensiblement améliorés dans les premiers, mais qu'ils n'ont progressé que légèrement dans les seconds.

L'aggravation du déficit de la balance commerciale était due à l'évolution des exportations et des importations (tableau 4). Les exportations des PMA en tant que groupe, qui avaient enregistré une forte croissance – 25 % environ – en 2010 et 2011, n'ont progressé que de 0,6 % en 2012. Cette chute correspond au ralentissement généralisé du commerce mondial de marchandises évoqué plus haut. Les exportations de marchandises des PMA asiatiques ont diminué en 2012, même si la baisse n'a été que de 0,2 %. Celles des PMA insulaires,

Les exportations des PMA en tant que groupe, qui avaient enregistré une forte croissance – 25 % environ – en 2010 et 2011, n'ont progressé que de 0,6 % en 2012.

Tableau 4. Exportations et importations de marchandises et de services dans les PMA

		2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2011	Variation 2012
<i>Commerce de marchandises</i>								
Exportations de marchandises	Total des PMA	167 907,6	127 672,3	162 436,8	203 004,4	204 310,8	25,0	0,6
	PMA africains et Haïti	129 832,7	92 392,6	117 021,8	146 797,3	148 138,5	25,4	0,9
	PMA asiatiques	37 690,7	34 974,1	45 030,6	55 613,1	55 512,9	23,5	-0,2
	PMA insulaires	384,1	305,6	384,4	594,0	659,4	54,5	11,0
Importations de marchandises	Total des PMA	162 074,1	153 444,1	169 565,8	206 736,0	222 777,2	21,9	7,8
	PMA africains et Haïti	106 739,0	101 054,3	106 005,5	124 573,6	136 149,6	17,5	9,3
	PMA asiatiques	53 758,9	50 907,3	61 828,9	80 180,9	84 552,1	29,7	5,5
	PMA insulaires	1 576,3	1 482,6	1 731,4	1 981,5	2 075,5	14,4	4,7
Balance commerciale des marchandises	Total des PMA	5 833,46	-25 771,85	-7 128,96	-3 731,63	-18 466,42	47,7	-394,9
	PMA africains et Haïti	23 093,80	-8 661,74	11 016,31	22 223,65	11 988,90	101,7	-46,1
	PMA asiatiques	-16 068,21	-15 933,17	-16 798,25	-24 567,76	-29 039,20	-46,3	-18,2
	PMA insulaires	-1 192,13	-1 176,94	-1 347,03	-1 387,51	-1 416,11	-3,0	-2,1
<i>Commerce de services</i>								
Exportations de services	Total des PMA	20 706,6	21 534,9	25 002,2	29 744,1	30 373,3	19,0	2,1
	PMA africains et Haïti	13 719,4	12 834,8	13 839,6	17 443,8	17 756,1	26,0	1,8
	PMA asiatiques	6 435,5	8 105,7	10 463,5	11 537,2	11 795,8	10,3	2,2
	PMA insulaires	551,7	594,4	699,2	763,0	821,3	9,1	7,6
Importations de services	Total des PMA	58 895,7	54 536,0	60 550,4	71 904,7	74 847,8	18,8	4,1
	PMA africains et Haïti	49 099,4	44 298,4	47 905,4	57 091,7	59 228,1	19,2	3,7
	PMA asiatiques	8 804,6	8 941,1	11 018,9	12 672,0	13 398,7	15,0	5,7
	PMA insulaires	991,7	1296,5	1626,1	2141,0	2221,0	31,7	3,7
Balance commerciale des services	Total des PMA	-38 189,2	-33 001,1	-35 548,2	-42 160,5	-44 474,6	-18,6	-5,5
	PMA africains et Haïti	-35 380,1	-31 463,5	-34 065,8	-39 647,9	-41 472,1	-16,4	-4,6
	PMA asiatiques	-2 369,1	-835,5	-555,4	-1 134,8	-1 602,8	-104,3	-41,2
	PMA insulaires	-440,0	-702,1	-927,0	-1 377,9	-1 399,7	-48,6	-1,6

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat, juillet 2013.

par contre, ont augmenté de 11 %. Les importations des PMA en tant que groupe ont aussi diminué, mais pas autant que les exportations. Si le taux de croissance des importations s'établissait à 21,9 % en 2011, il n'était plus que de 7,8 % en 2012. Cela a suffi pour aggraver considérablement le déficit de la balance commerciale des PMA.

Si l'on regarde la composition des exportations de marchandises des PMA, on constate que les combustibles occupent une position prédominante, représentant plus de la moitié du total.

La balance des services a suivi à peu près la même évolution. Son déficit s'est creusé, passant de 42,1 milliards de dollars en 2011 à 44,5 milliards de dollars en 2012. Les exportations de services, qui ont augmenté de 19 % en 2011, n'ont guère progressé l'année suivante (2,1 %). Le ralentissement des importations de services a été tout aussi sensible, la forte expansion constatée en 2011 (18,8 %) laissant place à une modeste augmentation (4,1 % seulement) en 2012.

Si l'on regarde la composition des exportations de marchandises des PMA, on constate que les combustibles occupent une position prédominante, représentant plus de la moitié du total (tableau 5). Toutefois, leur prédominance est le résultat des exportations de marchandises des PMA africains, dont la part est d'environ 65 %. Dans les PMA asiatiques, les combustibles représentent seulement un cinquième du total, alors que les articles manufacturés, avec 57 % environ du total, sont le principal poste exportateur. En particulier, les textiles, fils, tissus et vêtements comptent pour la moitié environ dans le total des exportations de marchandises de ces pays.

Les exportations de minerais et de métaux (17,4 %) arrivent en deuxième position dans les exportations des PMA africains, suivies des denrées alimentaires (8,5 %) et des articles manufacturés (6,1 %). Les exportations

Tableau 5. Composition des exportations et des importations de marchandises des PMA, moyenne pour 2010-2012
(Pourcentage des exportations et des importations totales)

	Exportations				Importations			
	PMA	PMA africains et Haïti	PMA asiatiques	PMA insulaires	PMA	PMA africains et Haïti	PMA asiatiques	PMA insulaires
Tous produits alimentaires	8,5	8,5	8,3	29,5	36,9	34,7	40,3	40,2
Matières premières agricoles	3,3	2,7	4,5	44,0	22,0	20,8	23,7	25,4
Combustibles	52,8	64,8	22,7	2,0	18,0	17,5	18,6	23,2
Minerais et métaux	14,3	17,4	6,4	7,7	1,9	1,2	3,1	1,5
Articles manufacturés	20,3	6,1	56,9	13,4	14,9	13,9	16,5	14,8
<i>Produits chimiques</i>	1,4	1,4	1,3	0,9	2,5	2,2	3,1	0,7
<i>Machines et matériel de transport</i>	1,6	1,6	1,4	10,2	61,3	64,0	57,2	53,5
<i>Autres biens manufacturés</i>	17,4	3,1	54,2	2,2	10,2	10,2	10,2	5,0
<i>Pour mémoire:</i>								
Textiles, fils, tissus et vêtements	15,9	2,9	49,5	0,3	24,9	23,9	26,8	18,8

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat, juillet 2013.

des PMA insulaires sont structurellement dominées par les matières premières agricoles (44 %) et l'alimentation (29,5 %). Les articles manufacturés arrivent en troisième position (13,4 %).

Les catégories de produits les plus importés par les PMA sont les denrées alimentaires (36,9 %) et les matières premières agricoles (22 %). Le fait que les importations conjuguées de ces catégories de produits représentent 60 % de l'ensemble des importations des PMA implique que l'agriculture a été négligée; cette question est plus largement examinée aux chapitres 4 et 5 du présent Rapport. Les combustibles représentent 18 % des importations totales de marchandises, alors que la part des articles manufacturés est de 15 % environ. Les importations d'articles manufacturés des PMA se composent essentiellement de machines et de matériel de transport.

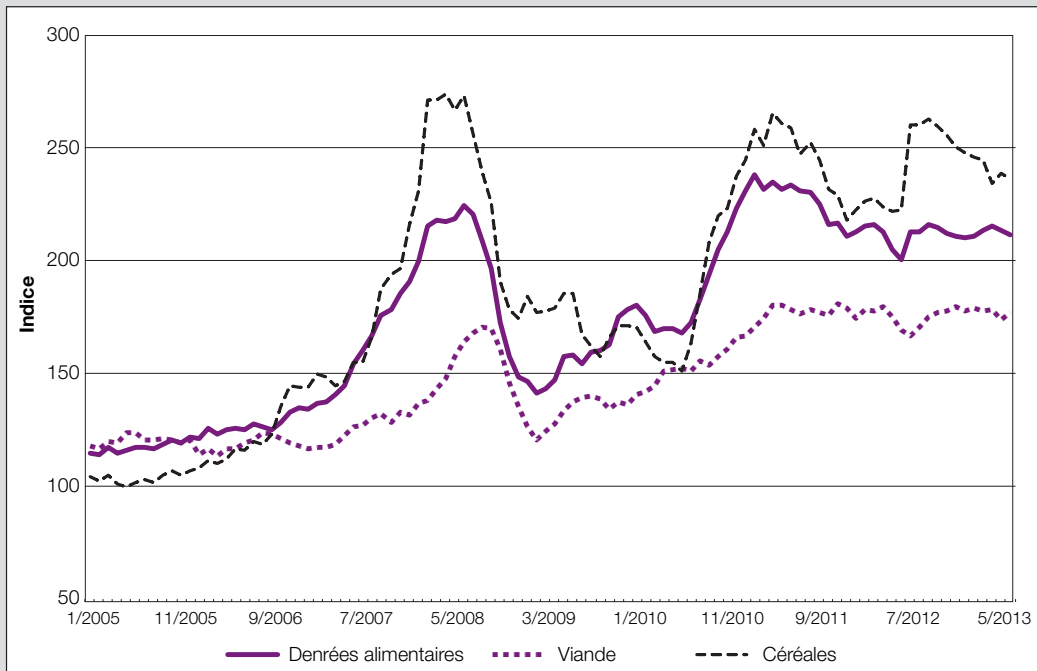
La part croissante des denrées alimentaires dans les importations totales des PMA témoigne de l'impact des prix internationaux de ces produits sur la balance commerciale de ces pays. Comme l'illustre le graphique 2, les prix des denrées alimentaires ont fortement progressé en 2007 et 2008, avant de baisser en 2009 et 2010. Depuis, ils ont à nouveau rapidement augmenté, dépassant en 2011 le précédent pic enregistré pendant la triple crise alimentaire, énergétique et financière. Contrairement aux autres produits de base, les combustibles n'ont pas vu leurs prix internationaux baisser sensiblement par rapport au sommet atteint à la même période; ceux-ci représentent toujours plus du double de la moyenne des prix de la période 2002-2004. Dans l'indice composite des prix des denrées alimentaires, l'indice des prix des céréales joue un rôle plus important pour les PMA que les indices d'autres denrées alimentaires, car les céréales occupent une place prépondérante dans la consommation de denrées alimentaires de ces pays. Comme l'illustre le graphique 2, les prix des céréales sont près de une fois et demie plus élevés que la moyenne pour 2002-2004. La persistance du prix élevé des denrées alimentaires et la forte dépendance des PMA à l'égard des importations alimentaires⁵ témoignent de la nécessité de mettre fin à la négligence dont l'agriculture fait l'objet depuis longtemps. Le prix élevé des denrées alimentaires, en particulier des céréales, demeure très problématique pour les pauvres du monde entier et en particulier des PMA.

Il ressort d'une analyse des indices de concentration des exportations des PMA (graphique 3) que la tendance longue à une concentration accrue s'est récemment inversée. En effet, l'indice de concentration des exportations des PMA en tant que groupe a fortement augmenté entre 1995 et 2008, atteignant 0,54⁶. Mais, depuis le début de la crise, il est tombé à 0,41. Si l'on compare les groupes régionaux, les PMA africains enregistrent l'indice de concentration le

Les catégories de produits les plus importés par les PMA sont les denrées alimentaires (36,9 %) et les matières premières agricoles (22 %).

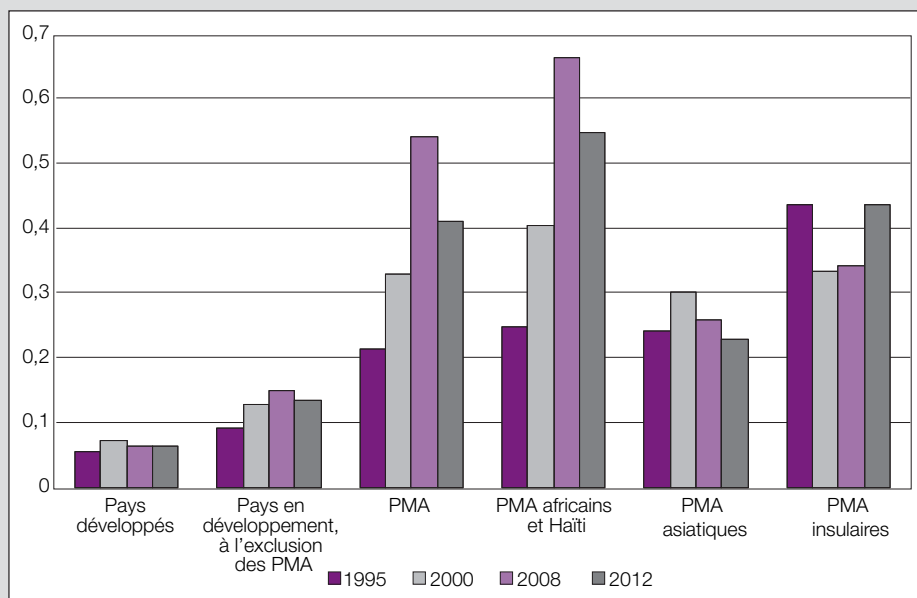
La persistance du prix élevé des denrées alimentaires et la forte dépendance des PMA à l'égard des importations alimentaires témoignent de la nécessité de mettre fin à la négligence dont l'agriculture fait l'objet depuis longtemps. Le prix élevé des denrées alimentaires, en particulier des céréales, demeure très problématique pour les pauvres du monde entier et en particulier des PMA.

Graphique 2. Indices des prix des denrées alimentaires, de la viande et des céréales, janvier 2005-juin 2013
(Indice pour 2002-2004 = 100)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après l'Indice des prix des produits alimentaires de la FAO, juillet 2013.

Graphique 3. Indices de concentration des exportations par groupes de pays, certaines années



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.

plus élevé, suivis des PMA insulaires, alors que celui des PMA asiatiques est le plus faible de tous. Dernièrement, l'indice a diminué dans les PMA africains et asiatiques, mais a augmenté dans les PMA insulaires.

De prime abord, la raison de la diminution de la concentration des exportations des PMA en tant que groupe au cours des dernières années n'est pas claire. Les prix des produits de base sont restés élevés, souvent plus élevés que pendant la période d'expansion de 2002-2008, et ne sont donc probablement pas à l'origine de cette évolution. Quoi qu'il en soit, la baisse de l'indice de concentration des exportations est une bonne nouvelle car elle laisse penser que les PMA disposent aujourd'hui d'une structure d'exportation plus diversifiée qu'avant la crise.

3. ÉVOLUTION DU FINANCEMENT EXTÉRIEUR

Le financement extérieur revêt une importance particulière pour les PMA compte tenu de la faiblesse de leur épargne intérieure par rapport à l'investissement. En son absence, le déficit de financement devrait être comblé par une réduction de l'investissement. Le financement extérieur permet d'augmenter les investissements au-delà du montant qui pourrait être financé seulement par l'épargne intérieure. Son montant et sa composition jouent un rôle important, certaines formes de financement extérieur étant plus instables que d'autres. Par exemple, les investissements de portefeuille sont généralement plus instables et plus imprévisibles que l'IED.

Dernièrement, les capitaux privés à destination des PMA ont évolué de la même manière que ceux destinés aux pays en développement en général. L'abondance de liquidités due à la politique monétaire expansionniste des pays développés, conjuguée aux faibles possibilités d'investissement dans ces pays, dont le secteur privé enregistre un processus douloureux de désendettement, a entraîné une recomposition des portefeuilles des investisseurs qui a été favorable aux actifs des pays en développement jusqu'au printemps 2013. Cette quête de rentabilité plus élevée a aussi été bénéfique aux PMA. Comme l'illustre le graphique 4, les entrées de capitaux privés dans les PMA ont augmenté régulièrement, atteignant 56,3 milliards de dollars en 2012, soit 16 % de plus que l'année précédente.

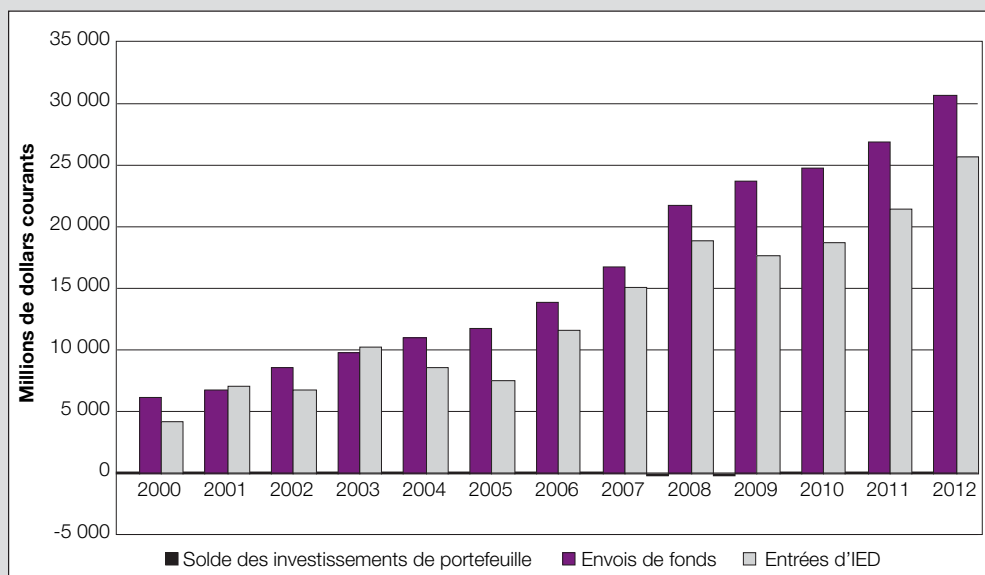
Les entrées d'IED dans les PMA ont atteint un montant record à près de 26 milliards de dollars en 2012, soit 20 % environ de plus qu'en 2011 (tableau 6 de l'annexe). Les entrées d'IED dans les PMA africains et Haïti ont augmenté pour atteindre 19,8 milliards de dollars l'année dernière, contre 16,9 milliards de dollars en 2011. Les entrées d'IED ont aussi progressé dans les PMA asiatiques, passant de 4,2 milliards de dollars à 5,6 milliards de dollars, mais ont reculé dans les PMA insulaires, tombant de 320 millions de dollars à 235 millions de dollars. Les sorties d'IED des PMA ont augmenté à un rythme beaucoup plus élevé – environ 66 % – pour atteindre 5 milliards de dollars en 2012. En conséquence, les entrées nettes d'IED étaient négatives dans plus de 20 PMA; leur montant était particulièrement élevé en Angola, soit 6,9 milliards de dollars au total.

La part des PMA dans les entrées totales d'IED est passée de 1,3 % en 2011 à 1,9 % en 2012. Ces entrées sont depuis longtemps très concentrées dans quelques pays. En 2012, cinq pays avaient reçu plus de 2 milliards de dollars chacun, à savoir: le Mozambique, la République démocratique du Congo, le Soudan, le Myanmar et la Guinée équatoriale. Autre élément négatif, la valeur estimative des projets d'investissement de création de capacités dans les PMA s'est élevée à 2,2 milliards de dollars à peine, soit le montant le plus bas depuis six ans, en raison de la contraction marquée des projets annoncés dans le secteur primaire et les activités de transformation connexes. Étant donné que le montant estimatif de ces projets constitue une indication de l'évolution future, cela ne présage rien de bon quant à l'avenir des entrées d'IED⁷.

Les entrées de capitaux privés dans les PMA ont augmenté régulièrement, atteignant 56,3 milliards de dollars en 2012, soit 16 % de plus que l'année précédente.

Les entrées d'IED dans les PMA ont atteint un montant record à près de 26 milliards de dollars en 2012, soit 20 % environ de plus qu'en 2011.

Graphique 4. Flux financiers privés à destination des PMA, 2000-2012
(En millions de dollars courants)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat pour l'IED, *Indicateurs du développement dans le monde* pour les investissements de portefeuille et Banque mondiale pour les envois de fonds.

La part des investissements réalisés dans les industries extractives et les activités de transformation connexes dans le total des investissements de création de capacités dans les PMA a diminué, passant de plus de 80 % du total en 2003-2005 à environ 30 % en 2012.

La part des investissements réalisés dans les industries extractives et les activités de transformation connexes dans le total des investissements de création de capacités dans les PMA a diminué, passant de plus de 80 % du total en 2003-2005 à environ 30 % en 2012 (UNCTAD, 2013b). En conséquence, les investissements dans le secteur manufacturier et les services augmentent. Les investissements dans les transports et la logistique comprennent les oléoducs, les stations de vrac pétrolier et les terminaux, qui constituent des services d'appui aux activités extractives. Les services financiers ont représenté un quart de tous les projets de création de capacités exécutés dans les PMA en 2012, essentiellement concentrés dans la banque de détail.

Les envois de fonds des travailleurs à destination des PMA ont continué d'augmenter en 2012, atteignant un nouveau record de 30,5 milliards de dollars.

Les envois de fonds des travailleurs à destination des PMA ont continué d'augmenter en 2012, atteignant un nouveau record de 30,5 milliards de dollars. Ils ont été beaucoup plus stables que les entrées d'IED (graphique 4), et ont même augmenté au plus fort de la crise. Il ressort de leur ventilation régionale que les envois de fonds sont particulièrement importants pour les PMA asiatiques, où ils sont passés de 16,3 milliards de dollars en 2010 à 17,8 milliards de dollars un an plus tard (tableau 7 de l'annexe). Le Bangladesh occupe une place prépondérante dans ce montant: il reçoit 40 % environ de la totalité des envois de fonds à destination des PMA, soit près de 12 milliards de dollars en 2011, et plus de 14 milliards de dollars en 2012 selon les estimations préliminaires. Les envois de fonds à destination des PMA africains ont augmenté de 800 millions de dollars environ en 2012 par rapport aux 8,1 milliards de dollars reçus en 2010.

Les envois de fonds sont particulièrement importants dans les petits pays, où ils représentent une large part du revenu national brut (RNB). Au Samoa, par exemple, leur part du RNB s'établit à 23,9 %; au Lesotho et en Haïti, elle est de 23,7 %. Les envois de fonds comptent aussi beaucoup dans le RNB du Népal, de la Gambie, du Sénégal (plus de 10 %) et du Togo, de la Guinée-Bissau et de Kiribati (entre 5 et 10 %). Dans les PMA en tant que

groupe, ils représentent 4,4 % du RNB. Leur part est de 2,5 % dans les PMA africains et de 7,4 % dans les PMA asiatiques.

Après avoir joué un rôle anticyclique important pendant la crise financière, l'APD aux PMA a commencé à baisser en 2011 (graphique 5). Selon les données du CAD, les versements nets d'APD de l'ensemble des donateurs aux PMA, compte non tenu de l'allègement de la dette, ont légèrement diminué pour atteindre 41,6 milliards de dollars en 2011 contre 41,7 milliards de dollars en 2010. Selon les données préliminaires pour 2012, l'APD bilatérale nette aux PMA a chuté de 12,8 % en valeur réelle. Si ces estimations se confirmaient, il s'agirait de la diminution la plus importante de l'APD aux PMA depuis 1997.

En outre, en 2012, pour la première fois depuis 1996-1997, l'APD à l'ensemble des pays en développement a diminué pour la deuxième année consécutive. Selon l'OCDE, cette baisse s'inscrit dans le cadre plus large des mesures d'austérité récemment adoptées par les décideurs des pays donateurs traditionnels. L'aide fournie par les pays membres du CAD n'a représenté que 0,29 % de leur RNB total, ce qui était bien en deçà de l'objectif de 0,7 %.

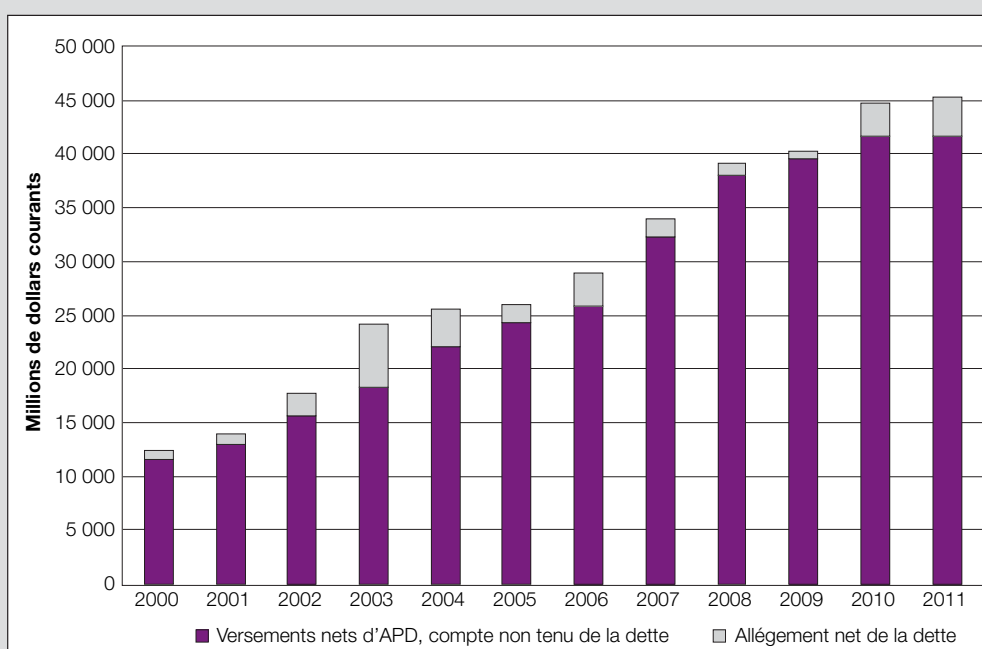
La dette extérieure totale des PMA a augmenté en 2012 pour atteindre le montant estimatif de 183 milliards de dollars, en hausse de 6,7 % en valeur nominale par rapport à 2011. Le ratio dette/PIB a légèrement progressé – 26,6 % en 2011 contre 26,7 % en 2012 – tandis que le ratio dette totale/exportations a augmenté pour atteindre 82,5 % contre 78,7 % précédemment. Ces deux ratios étaient plus élevés que ceux des autres pays en développement. Par contre, le service moyen de la dette en pourcentage du PIB et des exportations est resté inférieur à celui des autres pays en développement étant donné que la dette extérieure des PMA est essentiellement (plus de 80 %) à long terme et bénéficie de conditions très favorables. Le stock de la dette à court terme a augmenté de 2,5 milliards de dollars en 2012, en hausse de 14 %.

Après avoir joué un rôle anticyclique important pendant la crise financière, l'APD aux PMA a commencé à baisser.

Les versements nets d'APD de l'ensemble des donateurs aux PMA, compte non tenu de l'allègement de la dette, ont légèrement diminué pour atteindre 41,6 milliards de dollars en 2011 contre 41,7 milliards de dollars en 2010.

La dette extérieure totale des PMA a augmenté en 2012 pour atteindre le montant estimatif de 183 milliards de dollars, en hausse de 6,7 % en valeur nominale par rapport à 2011. Le ratio dette/PIB a légèrement progressé – 26,6 % en 2011 contre 26,7 % en 2012.

Graphique 5. Flux de capitaux publics à destination des PMA, 2000-2011
(En millions de dollars courants)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après CAD-OCDE, *Statistiques sur le développement international*, en ligne, août 2013.

Au milieu de l'année 2013, deux PMA étaient surendettés (Myanmar et Soudan) et 10 étaient fortement exposés au risque de surendettement⁸. Dans le même temps, les Comores et la Guinée ont atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Grâce à l'annulation de la dette obtenue auprès des pays membres du Club de Paris, ces deux derniers pays ne sont plus considérés comme surendettés. Si la conjugaison d'une croissance relativement forte, d'une gestion macroéconomique prudente et d'un allègement de la dette a contribué à faire baisser l'endettement de nombreux PMA, les ratios de dette publique ont augmenté dans la plupart des pays ayant bénéficié de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). La hausse du ratio dette/PIB enregistrée suite à l'IADM a été relativement forte au Bénin, au Ghana, au Sénégal et au Malawi, où elle s'explique davantage par la dépréciation notable de la monnaie enregistrée en 2012 que par les nouveaux emprunts contractés.

Au milieu de l'année 2013, deux PMA étaient surendettés (Myanmar et Soudan) et 10 autres étaient fortement exposés au risque de surendettement.

En général, les PMA ont moins de possibilités et de sources de financement que les autres pays en développement. À quelques exceptions près, le marché de la dette intérieure n'y est pas suffisamment développé, surtout celui de la dette longue, et les fonds qui peuvent être mobilisés sur le plan intérieur pour financer l'investissement sont limités par la faiblesse de l'épargne. Développer un marché de la dette intérieure est un processus coûteux en ressources financières et humaines et, dans le meilleur des cas, prend plusieurs années. Dans le même temps, compte tenu du déficit de la balance des paiements courants, les capitaux extérieurs continueront de jouer un rôle dans le financement du développement des PMA.

Selon les prévisions du FMI, les PMA en tant que groupe devraient enregistrer un taux de croissance de 5,7 % en 2013.

D. Perspectives des PMA

Selon les prévisions du FMI, le PIB réel mondial devrait augmenter de 3,3 % en 2013, en légère hausse par rapport à 2012 (3,2 %). Les PMA en tant que groupe devraient enregistrer un taux de croissance de 5,7 % en 2013, comparé à un taux de 5,3 % dans les pays émergents et les pays en développement. L'économie mondiale devrait croître de 4 % en 2014 et de 4,5 % environ au cours des quatre années suivantes. Le taux de croissance des PMA devrait s'établir autour de 6 % à moyen terme (tableau 6).

Toutefois, ces prévisions risquent d'être trop optimistes. Cinq ans après le début de la crise mondiale, la situation économique reste précaire dans la plupart des pays développés: la dette souveraine y est importante, le chômage élevé, le taux de croissance du PIB réel faible ou négatif et le processus de désendettement du secteur privé se poursuit. En outre, les ajustements qui

Tableau 6. Taux de croissance du PIB réel des PMA, des pays en développement et des pays avancés, certaines années
(Moyennes pondérées annuelles, en pourcentage)

	2002-2008	2009-2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Total des PMA	7,5	5,1	5,7	6,2	6,4	6,4	6,1	6,4
PMA africains et Haïti	7,5	4,6	5,6	6,1	6,3	6,0	5,6	6,0
PMA asiatiques	7,5	5,7	5,7	6,2	6,6	6,7	6,8	6,8
PMA insulaires	4,9	5,2	5,8	6,2	7,7	8,7	6,3	5,5
Pour mémoire:								
Pays avancés	2,5	0,6	1,2	2,2	2,6	2,6	2,6	2,5
Pays émergents et pays en développement	7,6	5,4	5,3	5,7	6,0	6,1	6,1	6,2
Monde	4,7	2,9	3,3	4,0	4,4	4,5	4,5	4,5

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après la base de données du FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2013.

Notes: Le taux de croissance des PMA correspond à la moyenne pondérée du taux de croissance réelle de chaque pays (année de référence 2000); les chiffres pour 2012 sont des données préliminaires et ceux pour la période 2013-2018 sont des prévisions.

sont en cours dans de nombreux pays sont de nature déflationniste. Les pays débiteurs sont contraints de réduire leurs dépenses alors que les pays créditeurs n'ont aucune obligation de les augmenter. Il en résulte une baisse de la demande au niveau mondial. On ne sait pas quand les pays développés sortiront de la crise ni quels seront les résultats des PMA si les problèmes subsistent pendant plusieurs années.

Un autre problème, qui n'est pas de nature structurelle, est la modification de la part du travail et du capital dans le revenu total. Au cours des trois dernières décennies, les revenus du travail ont augmenté plus lentement dans l'économie mondiale que la production mondiale. En conséquence, la part des salaires a diminué par rapport à celle des profits. Les salaires représentent néanmoins une grande partie du revenu total, en particulier dans les pays développés (environ deux tiers), et constituent donc la première source de demande de biens et de services. La diminution de la part des salaires a des répercussions néfastes sur la consommation des ménages. Dans la mesure où l'investissement dans les capacités nouvelles est motivé par l'anticipation d'une hausse de la demande, la faiblesse de la consommation décourage l'investissement. Les inégalités de revenus auront ainsi inévitablement un impact sur le rythme futur de la croissance économique, non seulement dans les pays développés mais aussi dans les pays en développement (UNCTAD, 2012c).

Pour les PMA, le commerce international est le principal vecteur des forces récessionnistes à l'œuvre dans les pays développés depuis le début de la crise. Le récent ralentissement du commerce international aura donc, une fois encore, des incidences négatives sur les perspectives des PMA. Malgré une demande de biens importés par les pays développés qui, dans le meilleur des cas, a été faible, les PMA ont réussi à éviter une trop forte décélération de leur croissance en se recentrant sur la demande intérieure et sur le commerce Sud-Sud. Ces deux pôles demeureront incontournables à l'avenir et ce recentrage sera considérablement limité par le ralentissement de la croissance économique observé récemment dans les grands pays émergents. En outre, la modification du modèle de croissance de la Chine aura des répercussions différentes selon les PMA en fonction de leur spécialisation (voir l'encadré 2 ci-après).

Le financement extérieur est une autre condition nécessaire à une croissance soutenue du PIB réel dans les PMA. Il ressort de l'analyse faite au chapitre 1 du présent Rapport que le financement extérieur a connu des fluctuations considérables depuis le début de la crise. De plus, le resserrement des politiques monétaires envisagé dans les pays développés en 2014-2015 modifiera la rentabilité relative des investissements dans ces pays et dans les pays en développement. La réduction des écarts de taux d'intérêt entre les premiers et les seconds compliquera le financement des déficits courants. Les PMA fortement déficitaires devraient se préparer dès à présent à faire face à cette situation. En outre, les pays qui arriment leur taux de change à celui du dollar des États-Unis peuvent s'attendre à une appréciation de leur monnaie, qui aura pour effet d'abaisser le coût de leurs importations et de rendre plus difficiles leurs exportations.

L'évolution des cours mondiaux des produits de base est le troisième facteur déterminant qui influe sur les conditions extérieures des PMA. Les fluctuations des prix internationaux ont longtemps été considérées comme une source importante de vulnérabilité d'un pays. Selon les projections du FMI figurant dans les Perspectives de l'économie mondiale de 2013 (International Monetary Fund, 2013), les cours des produits pétroliers mais aussi des produits de base hors combustibles devraient continuer de baisser à long terme. Or, les perspectives des prix à court terme sont aussi très floues, non seulement à cause d'éventuelles tensions de l'offre (énergie et nourriture), mais aussi à cause du caractère imprévisible de la demande.

On ne sait pas quand les pays développés sortiront de la crise ni quels seront les résultats des PMA si les problèmes subsistent pendant plusieurs années.

Pour les PMA, le commerce international est le principal vecteur des forces récessionnistes à l'œuvre dans les pays développés depuis le début de la crise. Le récent ralentissement du commerce international aura donc, une fois encore, des incidences négatives sur les perspectives des PMA.

La réduction des écarts de taux d'intérêt entre les pays développés et les pays en développement compliquera le financement des déficits courants. Les PMA fortement déficitaires devraient se préparer dès à présent à faire face à cette situation.

Or, les perspectives des prix à court terme sont aussi très floues, non seulement à cause d'éventuelles tensions de l'offre (énergie et nourriture), mais aussi à cause du caractère imprévisible de la demande.

Encadré 2. La modification du modèle de croissance de la Chine et ses conséquences possibles pour les PMA

Au cours des trente dernières années, la croissance chinoise a reposé sur les investissements et les exportations. Ce pays possédant des excédents de main-d'œuvre caractéristiques du modèle de Lewis¹, il a été possible de réaliser des investissements lourds dans des nouvelles usines, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et dans l'infrastructure sans enregistrer des rendements décroissants. Les salaires sont restés bas grâce à la concurrence de cette réserve de main-d'œuvre même lorsque l'économie s'est enrichie. Les exportations ont même progressé à un rythme plus élevé que le PIB.

Toutefois, la réallocation des ressources de l'agriculture à l'industrie a déjà produit la plus grande partie de ses effets sur la croissance en Chine. Certains analystes (par exemple Schellekens, 2013) estiment que la Chine a déjà dépassé, dans le modèle de Lewis, le point où il n'est plus possible d'exploiter l'excédent de main-d'œuvre à faible salaire sans augmenter les rémunérations. D'où l'opinion selon laquelle le ralentissement récent de la croissance à 7 %, au lieu de 10 %, est de nature structurelle.

En outre, en novembre 2012, le Gouvernement a annoncé, au dix-huitième Congrès national du Parti communiste chinois, qu'il s'efforcera de modifier le modèle de croissance au cours des cinq années suivantes. Les sources intérieures de croissance, en particulier la consommation, seront privilégiées, tandis que les exportations et les investissements seront moins prioritaires. La Chine s'efforcera aussi de progresser dans la chaîne de valeur. En conséquence, la structure de la production et de l'exploitation évoluera progressivement, les activités à forte intensité de ressources et de main-d'œuvre laissant la place à des produits plus élaborés et technologiquement plus avancés.

L'un des facteurs pertinents pour les PMA est la plus faible intensité de ressources attendues de la production chinoise à l'avenir. La composition de la demande d'importations chinoise pourrait évoluer, au détriment des produits de base, ce qui aurait des répercussions notables sur les prix internationaux de ces produits. En effet, comme la demande chinoise a entraîné une flambée des prix des produits de base au cours de la dernière décennie, la faiblesse de la demande aura probablement l'effet inverse (Akyüz, 2010).

Un deuxième facteur est que l'élasticité-revenu des importations chinoises devrait augmenter avec l'enrichissement du pays (Schellekens, 2013), ce qui ouvrira de nouvelles perspectives aux exportateurs d'autres pays. En particulier, la demande d'aliments à base de protéines continuera d'augmenter, en donnant ainsi la possibilité aux PMA d'accroître leur production et leurs exportations de bétail.

Un troisième facteur est la hausse du coût du travail en Chine et l'intention du Gouvernement de privilégier la production de biens plus élaborés et plus avancés technologiquement, ce qui offrira des perspectives aux PMA dans de nombreux secteurs marchands dans lesquels les producteurs chinois dominaient auparavant les marchés internationaux. Il s'ensuit que les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre des PMA pourraient devenir compétitives au niveau international, voire approvisionner le marché intérieur chinois.

En résumé, le rééquilibrage de la croissance chinoise en faveur de la consommation et au détriment de l'investissement et de l'exportation fera à la fois des gagnants et des perdants. Il offrira des possibilités aux PMA, mais leur fera aussi courir des risques. Pour savoir quels pays sont en mesure de tirer parti de cette évolution, il faut tenir compte non seulement des dotations et de la structure actuelle des activités économiques, mais aussi des politiques mises en œuvre.

¹ Le modèle de Lewis est un modèle à deux secteurs en économie du développement, appelé ainsi en l'honneur de Sir W. Arthur Lewis, lauréat du prix Nobel d'économie qui l'a analysé le premier. Il explique la croissance économique dans les pays en développement sous la forme d'une transition de la main-d'œuvre du secteur de subsistance (agriculture) au secteur capitaliste (moderne). Sa principale caractéristique est l'existence d'un excédent de main-d'œuvre dans le secteur de subsistance. Ainsi, lorsque le secteur capitaliste se développe, les travailleurs quittent le secteur de subsistance pour le secteur capitaliste, entraînant le maintien de bas salaires. Il est ainsi possible de faire des bénéfices supplémentaires dans le secteur capitaliste et de les réinvestir dans le stock de capital jusqu'à ce que l'excédent de main-d'œuvre du secteur de subsistance soit entièrement absorbé.

À plus long terme, trois principaux scénarios sont possibles en ce qui concerne l'évolution du «supercycle des produits de base» (pour de plus amples informations, voir UNCTAD, 2013a, chap. 2). Le scénario le plus optimiste est celui d'une expansion du supercycle pendant encore de nombreuses années. Un scénario moins optimiste est celui d'une phase de hausse plus calme et plus stable des prix des produits de base, mais qui reste néanmoins relativement élevée. Le scénario le plus pessimiste est celui d'une fin du supercycle et d'une diminution notable des prix des produits de base à moyen terme.

S'il est impossible de savoir ce que réserve l'avenir, de nouveaux faits sans lien entre eux influenceront sans aucun doute sur l'évolution des prix internationaux des produits de base. L'un d'entre eux est la modification du modèle de croissance de la Chine (voir l'encadré 2 ci-après), et l'autre la nouvelle méthode de fracturation hydraulique qui est utilisée pour l'extraction du pétrole et du gaz et qui bouleverse les marchés mondiaux de l'énergie. À ce propos, la production de pétrole brut a augmenté de 14 % aux États-Unis en 2012

(British Petroleum, 2013). Il s'agit d'un facteur important qui empêche les prix du pétrole d'augmenter rapidement malgré une deuxième année consécutive d'interruption notable des approvisionnements dans de nombreuses parties du monde, mais surtout en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

La prévision selon laquelle l'Amérique du Nord devrait devenir autosuffisante en matière de production d'énergie d'ici à la fin de la décennie revêt une importance cruciale (Citigroup, 2013). Par conséquent, le coût du pétrole à moyen terme devrait baisser et fluctuer dans une fourchette sensiblement inférieure aux prix récemment constatés, c'est-à-dire aux alentours de 100 dollars le baril. Cela aura un effet notable sur les PMA exportateurs de combustibles, dont les recettes pétrolières pourraient être sensiblement réduites. Il faudrait se préparer à ce scénario dès maintenant et prévoir des moyens d'amortir la baisse future des prix. En outre, les ressources tirées des exportations pétrolières devraient aller à la diversification des activités économiques, afin de diminuer la vulnérabilité et la dépendance à l'égard des fluctuations des prix du pétrole.

Outre les effets à plus long terme liés à la modification du modèle de croissance de la Chine, les perspectives de l'économie mondiale sont également assombries par le risque d'un ralentissement conjoncturel dans les pays émergents. Certains analystes craignent qu'en raison des bulles du crédit et de l'immobilier créées par les mesures prises face à la crise mondiale en 2008, de grands pays émergents, en particulier la Chine, présentent les mêmes symptômes que les États-Unis, il y a cinq ans, à la veille de la crise des crédits hypothécaires (Akyüz, 2013). Si une crise bancaire venait à éclater en Chine, par exemple, la croissance du pays pourrait ralentir considérablement à un moment où aucun autre pays ou aucune autre région ne peut soutenir la demande mondiale. Même si l'hypothèse d'une crise bancaire est moins probable en Chine en raison de la structure du capital, un ralentissement de la croissance dans les pays émergents en général et en Chine en particulier pourrait avoir des conséquences néfastes pour l'économie mondiale.

Enfin, la politique adoptée dans de nombreux pays privilégie désormais l'austérité budgétaire. C'est le cas non seulement dans les pays développés mais aussi dans les pays en développement. L'un des principaux enseignements de l'examen des dépenses publiques et des mesures d'ajustement dans 180 pays (Ortiz and Cummins, 2013) est que la contraction budgétaire est la plus forte dans le monde en développement. En tout, 68 pays en développement prévoient une réduction de leurs dépenses publiques égale à 3,7 % de leur PIB en moyenne pendant la période 2013-2015. En outre, un quart d'entre eux ramèneront leurs dépenses à un niveau inférieur à celui qui existait avant la crise. Les auteurs appellent ainsi la conjoncture mondiale actuelle «l'âge de l'austérité».

Dans ce contexte, les perspectives des PMA à court et à moyen terme ne sont pas très encourageantes. Même si aucun des risques encourus ne se concrétise et que les prévisions du FMI se confirment, la croissance des PMA en tant que groupe sera inférieure à l'objectif de 7 % arrêté dans le Programme d'action d'Istanbul. Dans ce cas, il sera encore plus difficile pour les PMA de résoudre le problème de l'emploi qui est analysé en détail aux chapitres 2 et 3.

La prévision selon laquelle l'Amérique du Nord sera autosuffisante en matière de production d'énergie d'ici à la fin de la décennie revêt une importance cruciale...

... ce qui aura un impact notable sur les PMA exportateurs de combustibles, dont les recettes pétrolières pourraient être sensiblement réduites.

Dans de nombreux pays, la politique adoptée privilégie désormais l'austérité budgétaire...

... en tout, 68 pays en développement prévoient une réduction de leurs dépenses publiques égale à 3,7 % de leur PIB en moyenne pendant la période 2013-2015.

Dans ce contexte, les perspectives des PMA à court et à moyen terme ne sont pas très encourageantes.

Notes

- 1 Les taux de croissance indiqués dans les tableaux 1, 3 et 6, ainsi que dans les tableaux 2 et 3 de l'annexe, proviennent du Fonds monétaire international. À ce titre, ils sont susceptibles de différer, parfois même de manière significative, de ceux communiqués par les différents PMA. Les données du FMI ont été utilisées de préférence aux données communiquées par les pays eux-mêmes par souci de cohérence et afin de présenter des prévisions pour chacun des PMA et pour différents groupes de pays.
- 2 Pour le Programme d'action et les propositions concrètes de financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets dans les PMA, voir UNCTAD (2010), chap. 7.
- 3 Les données relatives aux autres pays en développement sont fortement influencées par le taux très élevé de formation de capital en Chine. Si l'on exclut ce pays, la différence entre les autres pays en développement et les PMA est de près de 5 points de pourcentage du PIB. Il en va de même du taux d'épargne.
- 4 Les données relatives au Timor-Leste pour la période 1999-2001 n'étant pas disponibles, il n'est pas possible de savoir s'il y a eu ou non des changements structurels.
- 5 Des données sur la sécurité alimentaire et la dépendance à l'égard des produits de base des pays en développement en général sont disponibles dans la publication de la CNUCED intitulée *The State of Commodity Dependence 2012* (UNCTAD, 2012b).
- 6 L'indice de concentration des exportations est aussi appelé indice Herfindahl-Hirschmann. Il s'exprime dans une fourchette allant de zéro (exportations les plus diversifiées) à 1 (exportations les plus concentrées).
- 7 Compte tenu de la méthode de collecte des données appliquée dans la base de données relative aux projets de création de capacités, le montant annoncé des projets tend à surestimer le montant réel des investissements réalisés car tous les projets annoncés ne se concrétisent pas.
- 8 Un emprunteur surendetté est un emprunteur qui a déjà des difficultés à rembourser.

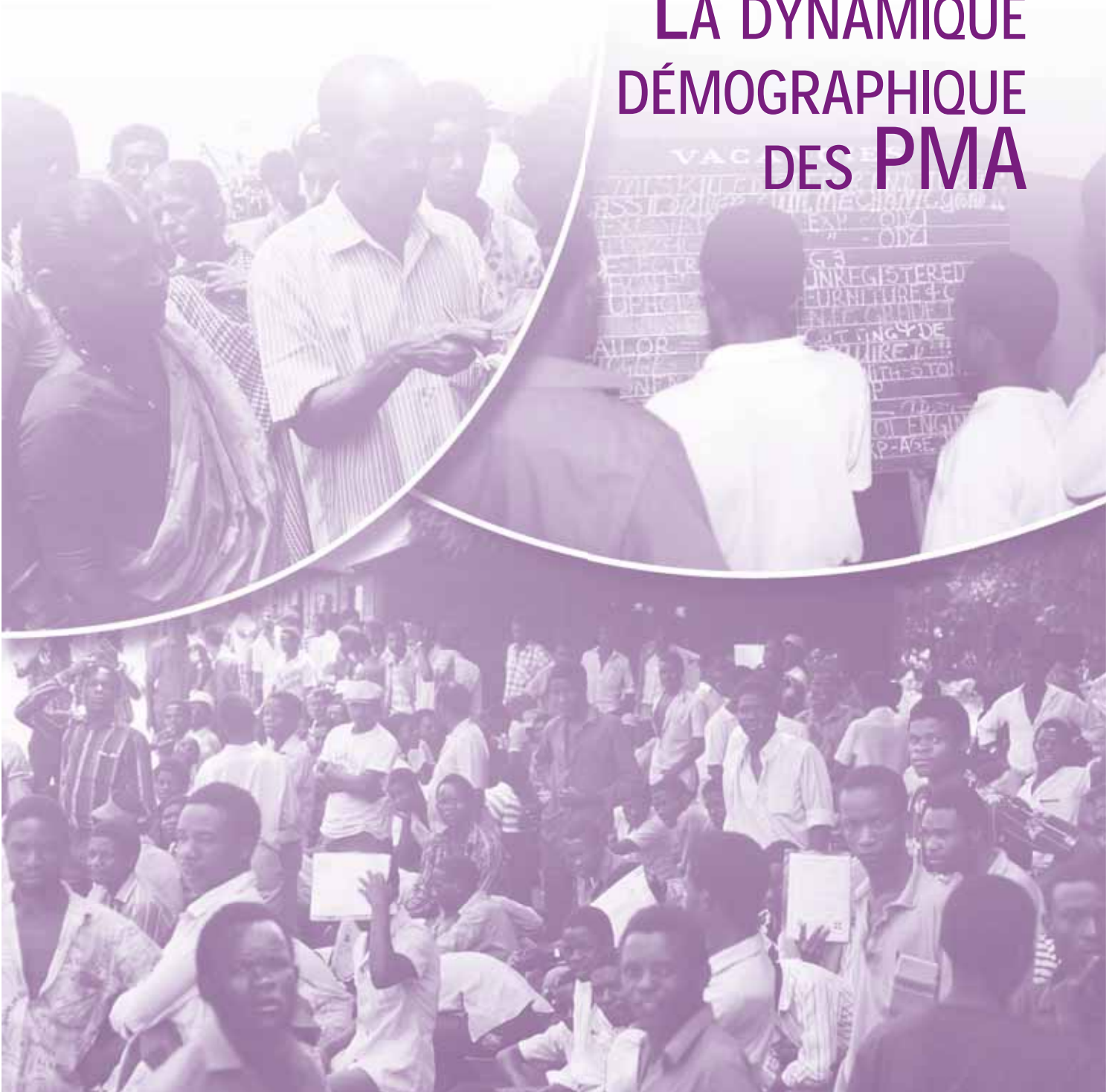
Bibliographie

- Akyüz Y (2010). *Export Dependence and Sustainability of Growth in China and the East Asian Production Network*. South Centre Research Paper No. 27. South Centre. Geneva.
- Akyüz Y (2013). *Waving or Drowning: Developing Countries after the Financial Crisis*. South Centre Research Paper No. 48. South Centre. Geneva.
- British Petroleum (2013). *BP statistical review of world energy 2013*. London.
- Citigroup (2013). *Energy 2020: independence day*. Citi Global Perspectives & Solutions.
- International Monetary Fund (2013). *World Economic Outlook 2013: Hopes, Realities, Risks*. International Monetary Fund. Washington, DC.
- Koo R (2011). The world in balance sheet recession: causes, cure, and politics. *Real-world economics review*. (58):19–37.
- Lund S et al. (2013). *Financial globalization: retreat or reset?* McKinsey Global Institute.
- Ortiz I and Cummins M (2013). *The Age of Austerity: A Review of Public Expenditures and Adjustment Measures in 181 Countries*. Initiative for Policy Dialogue and the South Centre. New York and Geneva.
- Reinhart CM and Rogoff KS (2009). *This Time Is Different: Eight Centuries of Financial Folly*. Princeton University Press. Princeton.
- Schellekens P (2013). *A Changing China: Implications for Developing Countries*. *Economic Premise*, 118. Poverty Reduction and Economic Management Network. World Bank. Washington DC.
- UNCTAD (2010). *The Least Developed Countries Report 2010: Towards a New International Development Architecture for LDCs*. United Nations publication. Sales No. E.10.II.D.5. New York and Geneva.
- UNCTAD (2012a). *The Least Developed Countries Report 2012: Harnessing Remittances and Diaspora Knowledge to Build Productive Capacities*. United Nations publication. Sales No. E.12.II.D.18. New York and Geneva.

- UNCTAD (2012b). *The state of commodity dependence 2012*. United Nations. Geneva.
- UNCTAD (2012c). *Trade and Development Report, 2012: Policies for Inclusive and Balanced Growth*. United Nations. New York and Geneva.
- UNCTAD (2013a). *Trade and Development Report 2013: Adjusting to the Changing Dynamics of the World Economy*. United Nations publication. Sales No. E .13.II .D.3. New York and Geneva.
- UNCTAD (2013b). *World Investment Report 2013: Global Value Chains: Investment and Trade for Development*. United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD). New York and Geneva.
- United Nations (2011). *Programme of action for the least developed countries for the decade 2011–2020*. No. A/CONF.219/3/Rev.1. United Nations. New York.
- United Nations (2013). *World Economic Situation and Prospects 2013*. United Nations publication. Sales No. E .13.II.C.2. New York.

CHAPITRE 2

LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DES PMA



A. Pourquoi faut-il rechercher une croissance créatrice d'emplois pour un développement équitable et durable dans les PMA?

Les PMA ont, d'une manière générale, connu plus de dix ans de croissance économique.

Comme on a vu dans le chapitre 1, en dépit d'un récent ralentissement de l'activité économique, les PMA ont, d'une manière générale, connu plus de dix ans de croissance économique. Le revenu par habitant pour l'ensemble du groupe a régulièrement augmenté, alimentant l'espoir que quelques-uns de ces pays puissent même sortir de la catégorie des PMA au cours de la décennie. Il semblerait malheureusement que cette croissance n'a pas été socialement partagée et qu'elle n'a guère contribué à la réduction de la pauvreté. La principale explication en est qu'elle n'a pas créé suffisamment d'emplois «de qualité» – c'est-à-dire d'emplois offrant de meilleures rémunérations et de meilleures conditions de travail – en particulier pour les jeunes.

Cette croissance n'a pas créé suffisamment d'emplois «de qualité» en particulier pour les jeunes.

Une croissance sans création d'emplois n'est pas un phénomène propre aux PMA. De nombreux autres pays en développement, voire certains pays avancés, ont également fait l'expérience d'une telle croissance. Toutefois, la situation particulière des PMA – faiblesse économique structurelle, forte pauvreté, urbanisation galopante, évolution démographique préoccupante – fait qu'il est impératif que ces pays créent un nombre suffisant d'emplois rémunérateurs pour réduire la pauvreté et éviter de potentielles tensions sociales et politiques.

La croissance de l'emploi dans les PMA a été inférieure à la rapide expansion de leur PIB dans les années 2000.

Le présent chapitre montre dans quelle mesure la croissance de l'emploi dans les PMA a été inférieure à la rapide expansion de leur PIB dans les années 2000. Ce décalage a à juste titre fortement inquiété les responsables et les décideurs dans les PMA, raison pour laquelle le présent Rapport traite des relations entre croissance et emploi. Les périodes de croissance relativement rapide du PIB, dont la dernière décennie, n'ont apparemment pas permis non seulement de fournir des emplois aux nouveaux venus sur le marché du travail, mais aussi de résorber le chômage déclaré et non déclaré qui prévaut généralement dans la plupart des PMA. La question qui se pose est la suivante: que se passera-t-il si la croissance économique ralentit?

Pour la plupart d'entre eux, leur principale richesse est leur population, en particulier leurs jeunes. Ce n'est qu'en procurant à cette population des emplois productifs qu'ils pourront obtenir que la croissance soit équitable.

Comme on l'a vu dans le chapitre 1, la croissance du PIB dans les PMA, que l'on considère la présente décennie ou les prévisions à moyen terme, devrait manifestement être moins dynamique qu'au cours de la décennie précédente. D'où la nécessité impérative de mettre l'accent sur la création d'emplois en tant qu'objectif de développement primordial, ce dont les PMA eux-mêmes sont assurément de plus en plus conscients, y compris dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015. Peu de PMA possèdent d'abondantes ressources minérales et autres ressources naturelles. Pour la plupart d'entre eux, leur principale richesse est leur population, en particulier leurs jeunes. Ce n'est qu'en procurant à cette population des emplois productifs qu'ils pourront obtenir que la croissance soit équitable et contribue à la réduction de la pauvreté et à un développement durable.

Pourquoi une forte croissance de la production dans les PMA n'entraîne-t-elle pas une croissance rapide de l'emploi, et pourquoi la question de l'emploi constitue-t-elle un problème immédiat de développement pour ces pays?

Il existe des obstacles structurels notoires à la création d'emplois dans les PMA et autres pays à faible revenu, qui ont été abondamment décrits dans la littérature consacrée au développement. Il s'agit principalement de la pénurie de capital et d'autres caractéristiques du sous-développement, telles que le manque d'infrastructures, qui agissent comme des freins au développement. Comme indiqué dans le Rapport 2006 sur les PMA: «L'insuffisance de la

demande intérieure, conjuguée à la faiblesse structurelle des capacités, des infrastructures et des institutions nécessaires pour être compétitif au niveau international, a notamment pour conséquence une sous-utilisation des ressources productives et des capacités entrepreneuriales dans les PMA. Il existe une main-d'œuvre excédentaire, une capacité entrepreneuriale latente, des connaissances traditionnelles inexploitées, des débouchés à l'exportation et des ressources naturelles non répertoriées. La priorité doit donc être donnée à la mobilisation de ces atouts inexploités.»

De plus, les débats de la dernière décennie consacrés au développement national dans les PMA ont eu tendance à se concentrer sur la croissance, l'évolution du revenu par habitant et la structure de la production, plutôt que sur le développement des capacités productives et le niveau et la composition de l'emploi. Cela reposait sur deux postulats.

Le premier était que si la croissance du PIB était suffisamment rapide, elle entraînerait une transformation de la production et un accroissement de l'emploi global, même si cela se faisait à un rythme relativement plus faible en raison de la hausse de la productivité de la main-d'œuvre.

Le second était que les modifications de la structure de la production seraient associées à une évolution de la structure de la main-d'œuvre selon le schéma classique décrit par Kuznets (1973) et Kaldor (1966), de sorte qu'une croissance fondée sur l'industrialisation modifierait également la structure de la main-d'œuvre.

Aujourd'hui, toutefois, aucun de ces postulats ne peut s'imposer sans réserve, car l'expérience de nombreux pays en développement, y compris de pays considérés comme dynamiques et prospères, montre qu'une croissance rapide et soutenue de la production n'entraîne pas nécessairement une hausse de l'emploi global ou une évolution vers des formes plus souhaitables d'emploi. En réévaluant leur politique de développement, les PMA devront donc accorder une plus grande attention à la dimension de l'emploi qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici dans leur réflexion sur la croissance et le développement économique.

La faible croissance de l'emploi dans les PMA ces dernières années a également été le résultat du choix de secteurs qui ont été les principaux moteurs de la croissance économique et des technologies associées aux nouveaux processus de production. La croissance du PIB dans de nombreux PMA a principalement résulté de conditions internationales exceptionnellement favorables dans les années 2000 (LDCR, 2010). La forte hausse des prix de produits de base, que certains économistes ont qualifié de supercycle des produits de base (Kaplinsky, 2010; Erten and Ocampo, 2012) a dynamisé les exportations des PMA et la croissance de leur PIB. Cela a non seulement renforcé leur spécialisation dans le secteur des produits primaires, mais aussi encouragé des flux d'investissement et le transfert d'un système de production à forte intensité de capital. Il en a résulté un affaiblissement du lien entre croissance de la production et croissance de l'emploi.

Des politiques macroéconomiques visant à limiter la demande intérieure à des fins de stabilisation – politiques qui ont été saluées pour la prudence macroéconomique qu'elles préconisaient – ont elles aussi eu des effets défavorables. Les politiques monétaires restrictives qui ciblent de très faibles taux d'inflation et réduisent l'accès au crédit des petits producteurs, et les politiques budgétaires qui mettent en avant la discipline budgétaire à travers une réduction des dépenses publiques ont les unes et les autres tendance à limiter les possibilités de création d'emplois locaux. Dans de nombreux PMA, la contraction des dépenses publiques après la récession mondiale a pesé non seulement sur des secteurs sociaux à forte intensité d'emplois tels que la santé

L'expérience de nombreux pays en développement, y compris de pays considérés comme dynamiques et prospères, montre qu'une croissance rapide et soutenue de la production n'entraîne pas nécessairement une hausse de l'emploi global ou une évolution vers des formes plus souhaitables d'emploi.

Dans de nombreux PMA, la contraction des dépenses publiques après la récession mondiale a pesé non seulement sur des secteurs sociaux à forte intensité d'emplois tels que la santé et l'éducation, mais aussi sur des catégories de dépenses influant directement sur l'agriculture.

Les défis démographiques auxquels ils sont confrontés rend d'autant plus pressante aujourd'hui la question de l'emploi dans les PMA.

Un enjeu fondamental pour les responsables économiques dans les PMA est donc de stimuler la création d'emplois pour une population en âge de travailler qui augmente rapidement et en même temps d'améliorer la qualité de ces emplois.

Créer des emplois plus nombreux et meilleurs apparaît ainsi comme le seul moyen viable d'atténuer la pauvreté.

La stabilité politique et sociale est un autre révélateur des bienfaits que procure un niveau élevé d'emplois productifs.

et l'éducation (Ortiz et al., 2011), mais aussi sur des catégories de dépenses influant directement sur l'agriculture, qui est généralement une source très importante de subsistance. Cela aboutit à une création d'emplois moins directe par les pouvoirs publics et aussi à un impact moins direct à travers divers effets multiplicateurs. Ces effets sur l'emploi s'ajoutent à d'autres effets redistributifs des dépenses publiques, des politiques monétaires et des politiques de crédit.

Les défis démographiques auxquels ils sont confrontés rend d'autant plus pressante aujourd'hui la question de l'emploi dans les PMA, comme il est expliqué dans la suite du présent chapitre. Ces défis et la structure démographique de la plupart des PMA, marquée par une forte prédominance de la jeunesse, ajoutent à l'urgence qu'il y a à créer des emplois répondant aux aspirations et aux besoins des jeunes. Améliorer le niveau de vie et la qualité de vie de cette population croissante nécessitera d'importants investissements dans l'éducation pour former une main-d'œuvre plus qualifiée. Il faudra également développer les capacités productives à travers la création d'emplois pour employer une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse, et aussi développer les infrastructures et construire les logements nécessaires pour répondre aux besoins en matière de services et d'équipements et installations des nouvelles entreprises et des nouveaux ménages. En outre, le chômage et le sous-emploi représentent un considérable gaspillage de ressources nationales. Une expansion insuffisante des emplois productifs face à l'accroissement de la main-d'œuvre dans les PMA risque également d'amplifier les mouvements migratoires en provenance de ces pays, comme il a été expliqué et analysé dans le *Rapport 2012 sur les PMA* (UNCTAD, 2012). Un enjeu fondamental pour les responsables économiques dans les PMA est donc de stimuler la création d'emplois pour une population en âge de travailler qui augmente rapidement et en même temps d'améliorer la qualité de ces emplois.

Procurer un emploi décent à tous est un objectif économique majeur en soi, car le travail permet d'accroître les revenus, la consommation et l'investissement, actuels et futurs, d'un pays et de ses citoyens. Mais l'emploi décent présente des avantages non économiques plus larges encore. Les PMA se caractérisent par une pauvreté générale et persistante. En outre, la grande majorité de la population souffre d'une pauvreté monétaire, qui fait que même lorsqu'ils ont un emploi – le plus souvent dans des secteurs de subsistance – de nombreux individus ne peuvent échapper à la pauvreté. Réduire la pauvreté dans ces conditions exige des stratégies de développement équitable capables de générer des emplois productifs. Créer des emplois plus nombreux et meilleurs – c'est-à-dire des emplois décents – apparaît ainsi comme le seul moyen viable d'atténuer la pauvreté.

La stabilité politique et sociale est un autre révélateur des bienfaits que procure un niveau élevé d'emplois productifs. Ce n'est sans doute pas un hasard si un taux élevé de chômage des jeunes est devenu une caractéristique structurelle des pays d'Afrique du Nord où s'est déclenché le «Printemps arabe» en 2011 (Groth and Sousa-Poza, 2012; ILO, 2011). Un emploi décent, en revanche, permet aux individus d'avoir le type d'existence auquel ils ont toute raison d'aspirer. Cela illustre une conception du développement considéré comme un processus de renforcement des libertés individuelles et de mobilisation de l'engagement social nécessaire à la réalisation de ces libertés (Sen, 1999).

Pour toutes ces raisons, la question des mesures à prendre pour relever le défi de l'emploi dans les PMA devrait figurer au premier rang des priorités des décideurs dans le proche avenir. Mais il est avancé ici que les politiques requises pour relever ce défi devraient être différentes de celles qui ont été appliquées au cours des décennies précédentes. Elles devraient faire partie d'un nouveau programme de développement et être totalement associées à des stratégies de développement des capacités productives et de promotion de la transformation structurelle.

L'hypothèse fondamentale du présent Rapport est que, puisque le manque d'emplois productifs dans les PMA est une conséquence du manque de capacités productives, la création d'emplois à grande échelle est intrinsèquement liée au développement de celles-ci. De fait, le développement économique s'entend, en dernière analyse, de la transformation des structures de production – et plus spécifiquement, comme on le verra ici, consiste à faire évoluer l'emploi de la majorité de la main-d'œuvre d'activités à faible productivité, faible technicité et faible rémunération à des activités à plus forte productivité et à plus forte valeur ajoutée. Il implique également un processus de diversification permettant de passer d'un nombre relativement réduit d'activités traditionnelles à une multitude d'activités modernes. Les critères utilisés pour définir la catégorie des pays les moins avancés (faible revenu, faibles ressources humaines et vulnérabilité économique) découlent tous de cette absence fondamentale de transformation et de diversification économiques au profit d'activités plus productives. Par définition, les PMA sont des pays qui en sont encore aux tout premiers stades du processus.

Si cette transition globale d'activités productives à faible technicité et faible valeur vers des activités à plus haute technicité et à plus forte valeur ajoutée est indispensable au développement, elle est assurément ni inévitable, ni même à sens unique. Reinert (2008) a montré comment dans le passé, et même dans un passé relativement récent, des pays avaient suivi des trajectoires diverses qui ne s'étaient pas toujours caractérisées par un progrès, au contraire, même lorsque avait été atteint un certain niveau de diversification. Un exemple en est la récente évolution de la croissance en Afrique, où l'on trouve 34 des 49 PMA. Cette croissance s'est accompagnée d'une désindustrialisation, comme le montre le recul de 15 % en 1990 à 10 % en 2008 de la part de l'activité manufacturière dans le PIB de l'Afrique. Le phénomène a été le plus marqué en Afrique de l'Ouest, où cette part est passée de 13 % à 5 % sur la période. Aussi la notion de stades de développement qui présuppose une transition nécessaire d'un stade au suivant peut-elle être excessivement optimiste: l'histoire, le contexte et les politiques mises en œuvre sont autant d'éléments d'une importance critique. L'accroissement du nombre de PMA au cours des quatre dernières décennies et le faible taux de reclassement de tels pays en dehors de la catégorie semblent témoigner de l'importance et du caractère souvent synergique des forces qui empêchent ou limitent la transformation des structures de production et la création d'emplois. Il n'en reste pas moins que ces forces peuvent être battues en brèche, et l'ont été, comme le montre l'histoire des pays aujourd'hui développés et le succès récent de quelques nouveaux pays industriels.

Eu égard à ces considérations historiques, le reste du présent Rapport s'articule autour de quatre grandes tâches:

- Premièrement, aborder la dimension stratégique de la problématique de l'emploi à laquelle sont confrontés les PMA, telle qu'elle est mise en lumière dans le Programme d'action d'Istanbul (voir l'appendice 1), à travers une analyse des enjeux et des risques potentiels ressortant des projections démographiques;
- Deuxièmement, établir une évaluation fondamentale de la situation récente du marché du travail dans les PMA, et des besoins futurs en matière de création d'emplois;
- Troisièmement, proposer un cadre directeur faisant de la création d'emplois un objectif central de la politique économique, et associant l'investissement, la croissance et la création d'emplois au développement des capacités productives;
- Quatrièmement, avancer des propositions spécifiques pour favoriser une croissance et un développement riches en emplois dans les PMA.

L'hypothèse fondamentale du présent Rapport est que la création d'emplois à grande échelle est intrinsèquement liée au développement de celles-ci.

De fait, le développement économique s'entend, en dernière analyse, de la transformation des structures de production.

L'histoire, le contexte et les politiques mises en œuvre sont autant d'éléments d'une importance critique ... l'importance et [le] caractère souvent synergique des forces qui empêchent ou limitent la transformation des structures de production et la création d'emplois. Il n'en reste pas moins que ces forces peuvent être battues en brèche.

Le reste du chapitre traite de la transition démographique en tant que dimension critique des futurs besoins en matière de création d'emplois dans les PMA. Les tendances en la matière devraient alerter les gouvernements des PMA et l'ensemble de la communauté internationale.

Le présent Rapport propose un cadre directeur associant création d'emplois et développement des capacités productives dans les PMA.

Le chapitre 3 traite de la quantité (tendances de l'offre et de la demande de main-d'œuvre) et de la qualité (travailleurs pauvres et emplois vulnérables) des emplois dans les PMA depuis 1990. On y trouvera, en conclusion, une brève analyse des interactions entre emploi et croissance dans ces pays.

Le chapitre 4 propose un cadre directeur associant création d'emplois et développement des capacités productives dans les PMA. Il s'appuie sur les idées présentées dans le *Rapport 2010 sur le commerce et le développement* de la CNUCED, qui proposait une stratégie pour la création rapide d'emplois dans les pays en développement. Cette stratégie est axée sur une dynamique de l'investissement, associée à des politiques visant à garantir une répartition égale des gains de productivité entre travail et capital (UNCTAD, 2010a). Le cadre directeur présenté ici a pour objectif de définir l'ensemble de mesures que les gouvernements des PMA devraient appliquer pour établir un lien solide entre croissance, création d'emplois et développement des capacités productives. Il est censé fournir une structure logique et expliquer les raisons de choisir ou de préférer certaines mesures ou approches par rapport à d'autres pour atteindre l'objectif spécifique d'un accroissement de l'intensité en emplois de la croissance. Il indique également l'ordre dans lequel devraient être appliquées les mesures proposées et les conditions (institutionnelles ou autres) susceptibles d'assurer le succès des mesures retenues. Il traite enfin de la cohérence et de la complémentarité souhaitables des mesures à mettre en œuvre.

Les PMA en sont aux premières étapes de ce que l'on qualifie de «transition démographique».

Le chapitre 5 propose un ensemble cohérent de politiques pour une croissance et un développement riches en emplois illustrant les éléments fondamentaux du cadre conceptuel, et associant croissance, développement des capacités productives et emploi.

La population des PMA devrait, d'après les prévisions, passer de 858 millions d'individus en 2011 à 1 milliard en 2020 et 1,7 milliard en 2050.

B. La dynamique démographique des PMA

Les PMA en sont aux premières étapes de ce que l'on qualifie de «transition démographique» (Bloom et al., 2001), à savoir passer de taux de natalité et de mortalité élevés à de faibles taux de natalité et de mortalité. Dans les pays développés, cette transition a commencé au XVIII^e siècle, alors que dans les PMA, elle n'est apparue qu'au XX^e siècle¹. Dans la plupart des PMA, l'espérance de vie augmente en raison d'une amélioration de l'approvisionnement alimentaire, de l'éducation et de l'assainissement, et en l'absence de diminution correspondante des taux de natalité, la plupart de ces pays affichent des taux élevés d'accroissement démographique. La population des PMA devrait, d'après les prévisions, passer de 858 millions d'individus en 2011 à 1 milliard en 2020 et 1,7 milliard en 2050². En 2050, les PMA devraient compter une population en âge de travailler de 1,1 milliard d'individus, contre 469,9 millions en 2010. Toutefois, l'ampleur de l'accroissement démographique escompté risque de freiner la création d'emplois à l'échelle voulue, ce qui pourrait renforcer le chômage et le sous-emploi³, tout en compromettant l'atténuation de la pauvreté.

Les jeunes dans les PMA devraient passer de 168 millions en 2010 à 300 millions en 2050, soit une augmentation de 131,7 millions de personnes.

Les jeunes dans les PMA (15-24 ans) sont de mieux en mieux éduqués et leur nombre augmente rapidement – 168 millions en 2010, ils devraient être 300 millions en 2050, soit une augmentation de 131,7 millions de personnes. Les PMA africains représentaient 63 % du total en 2010, proportion qui s'établira à 78 % en 2050. Des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles,

seuls le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, le Lesotho, le Myanmar et la République démocratique populaire lao devraient connaître une diminution de leur population de jeunes au cours de la même période. Nonobstant, la part des jeunes dans la population d'âge actif des PMA diminuera globalement pour passer de 36 % en 2010 à 27 % en 2050.

L'analyse dans la présente section traite de la dimension démographique de la problématique de l'emploi à laquelle sont confrontés les PMA. Elle met en lumière les principales tendances démographiques de base dans les PMA concernant l'espérance de vie, les taux de fécondité, les taux de dépendance (ratios actifs/inactifs), l'accroissement démographique et la population en âge de travailler. Bien qu'ils ne soient ici que brièvement abordés, les taux de scolarisation, les résultats scolaires et les investissements dans l'éducation sont d'autres importants éléments de la problématique démographie/emploi et sont traités plus longuement dans le chapitre 5. La participation des femmes au marché du travail et d'autres questions pertinentes de parité hommes-femmes sont traitées dans le chapitre 3. En conclusion est présentée une analyse des implications possibles pour l'emploi d'un accroissement de la densité de population, de l'urbanisation et des migrations dans les PMA.

1. PRINCIPALES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES DANS LES PMA

Bien que les PMA affichent le taux d'accroissement démographique le plus élevé au monde, avec 2,2 % par an – presque le double du taux de 1,2 % des autres pays en développement – on observe une lente diminution. Leur population a doublé entre 1980 et 2010 et devrait doubler encore d'ici à 2050 (voir le graphique 6). En 2011, la population totale des PMA était de 858 millions d'habitants – environ 12 % de la population mondiale – dont 64 % environ en Afrique (548 millions), 36 % en Asie (306 millions) et 0,4 % dans les PMA insulaires (3,1 millions)⁴. La population mondiale était de 7 milliards d'individus en 2012 et devrait s'établir à 9 milliards en 2050, la population des PMA en représentant 19 %.

Au sein du groupe des PMA, au cours de la période 1970-2012, les PMA africains ont affiché le taux d'accroissement démographique le plus élevé – 2,8 % par an, supérieur à la moyenne globale de 2,5 % pour les PMA. Les taux étaient inférieurs pour les PMA insulaires (2,4 %) et les PMA asiatiques (2,2 %). Le graphique 7 indique les pays ayant enregistré les taux d'accroissement démographique les plus élevés au cours de la période 1970-2012: Djibouti (4,1 %), Gambie (3,5 %), Ouganda (3,3 %), Niger (3,2 %) et Guinée équatoriale (3,1 %). Parmi ces pays, les taux de fécondité les plus élevés ont été observés en Ouganda et au Niger (6,1 et 7 naissances par femme, respectivement). Au cours de la période 1950-2010, les cinq pays susmentionnés ont vu leur population sextupler, alors que celle des PMA en tant que groupe quadruplait.

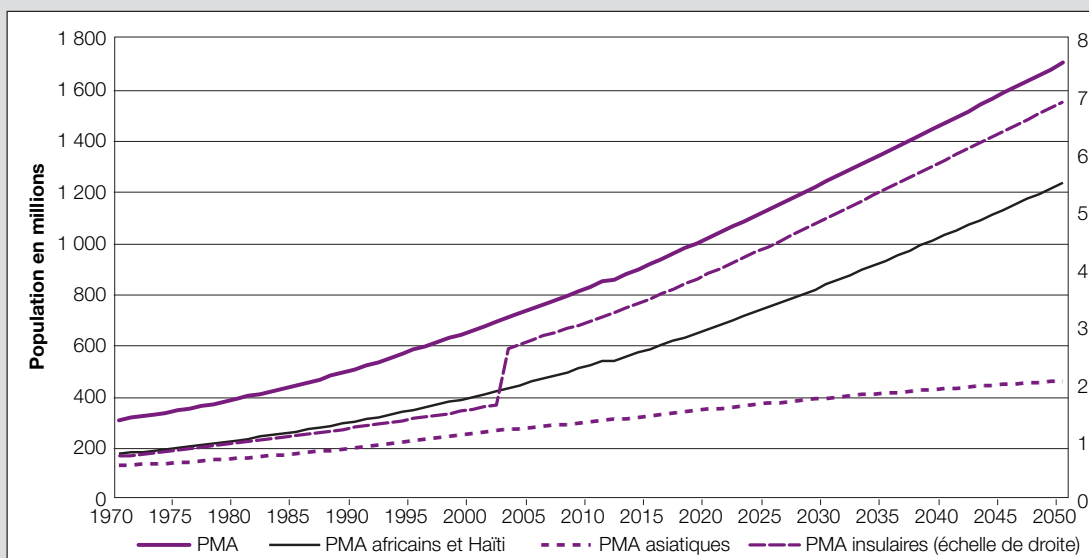
Comme indiqué précédemment, entre 2010 et 2050, la population des PMA en âge de travailler (individus de 15 à 64 ans) devrait s'accroître de 630 millions de personnes, soit en moyenne 15,7 millions d'individus par an. En 2050, les pays les moins avancés représenteront 19 % de la population mondiale d'âge actif. Le graphique 8 montre que sur la même période, dans 11 PMA cette population devrait augmenter d'au moins 0,5 million par an. Les hausses escomptées sont les plus fortes dans les PMA africains: l'accroissement de la population en âge de travailler devrait par exemple être supérieur à 1 million d'individus par an en Éthiopie, en Ouganda, en République démocratique du Congo et en République-Unie de Tanzanie. Pour ce qui est des PMA asiatiques, la hausse sera probablement la plus forte au Bangladesh (935 000 personnes par an). La capacité de ces pays d'exploiter

Les PMA affichent le taux d'accroissement démographique le plus élevé au monde, avec 2,2 % par an – presque le double du taux de 1,2 % des autres pays en développement.

Entre 2010 et 2050, la population des PMA en âge de travailler devrait s'accroître de 15,7 millions d'individus par an en moyenne.

La capacité de ces pays d'exploiter leur «dividende démographique» potentiel dépendra toutefois de la capacité de leur économie d'absorber et d'employer de façon productive les nouveaux venus sur le marché du travail.

Graphique 6. Population des PMA, 1970-2050
(En valeur absolue, en millions)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.

Note: Le Timor-Leste a été inscrit dans la catégorie des PMA en 2003, d'où la forte hausse de la courbe des PMA insulaires cette année.

Le taux de fécondité dans les PMA s'établit à près du double de la moyenne mondiale.

leur «dividende démographique»⁵ potentiel dépendra toutefois de la capacité de leur économie d'absorber et d'employer de façon productive les nouveaux venus sur le marché du travail.

Les PMA affichent les taux de mortalité infantile, juvénile et maternelle les plus élevés au monde.

Les données présentées dans le tableau 7 indiquent que la transition démographique dans les PMA en est encore à ses tout premiers stades et qu'elle progresse assez lentement. Toutefois, comme cela a été le cas en Chine, cela ne signifie pas qu'elle ne puisse s'accélérer (Feng, 2011). Bien que le taux de fécondité dans les PMA ait fortement diminué depuis 1980, il reste supérieur à quatre enfants par femme, soit près du double de la moyenne mondiale. Parallèlement à ces taux élevés de fécondité, les PMA affichent les taux de mortalité infantile, juvénile et maternelle les plus élevés au monde. Depuis 1980, les efforts faits pour améliorer la couverture des systèmes de soins de santé dans ces pays ont permis d'accroître l'espérance de vie de dix ans; en 2011, la moyenne était de 58 ans. L'espérance de vie dans les autres pays en développement (68 ans) et dans les pays développés (77 ans) reste cependant considérablement plus élevée.

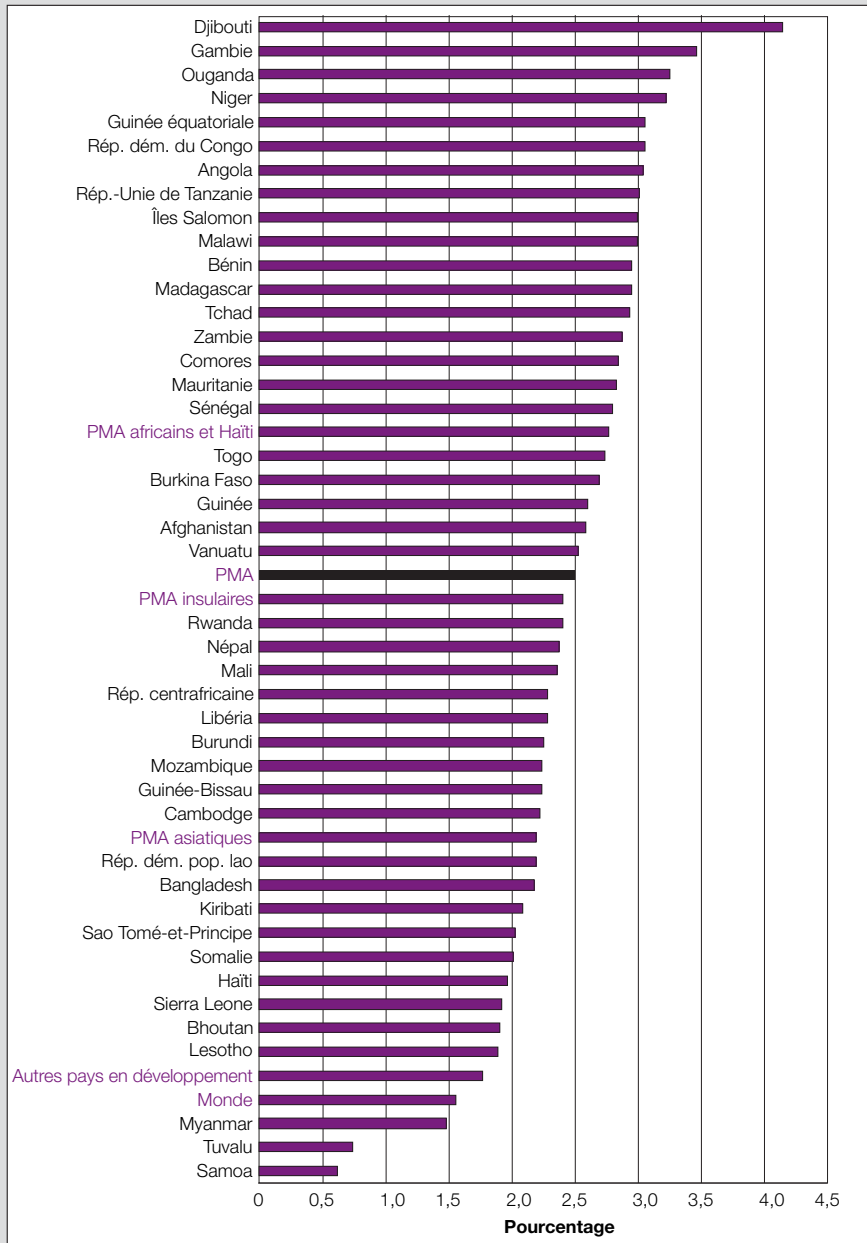
Tableau 7. Grandes tendances démographiques dans les PMA, 1980-2011

	1980	1990	2000	2011
Population (en millions)	389,9	510,1	658,4	843,7
Accroissement démographique (pourcentage annuel)	2,7	2,7	2,4	2,2
Espérance de vie à la naissance, total (années)	48,5	51,1	53,2	58,4
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	6,5	6,0	5,3	4,5
Taux de dépendance (en pourcentage de la population d'âge actif)	92,0	91,4	86,7	78,1
Taux d'activité, total (en pourcentage de la population totale âgée de plus de 15 ans)		74,2	73,2	73,9
Taux net ajusté de scolarisation, cycle primaire (en pourcentage de la population d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire)	52,9	52,7	59,1	79,8
Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en pourcentage du groupe d'âge correspondant)	36,1	40,8	45,8	63,7
Taux de scolarisation, cycle secondaire (pourcentage net)	12,8	14,7	23,0	32,3
Taux d'alphabétisation, total jeunes (en pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans)		56,7	65,2	72,4

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après les bases de données en ligne UNCTADstat et *Indicateurs du développement dans le monde*.

Note: 2011 est la dernière année pour laquelle des données sont disponibles.

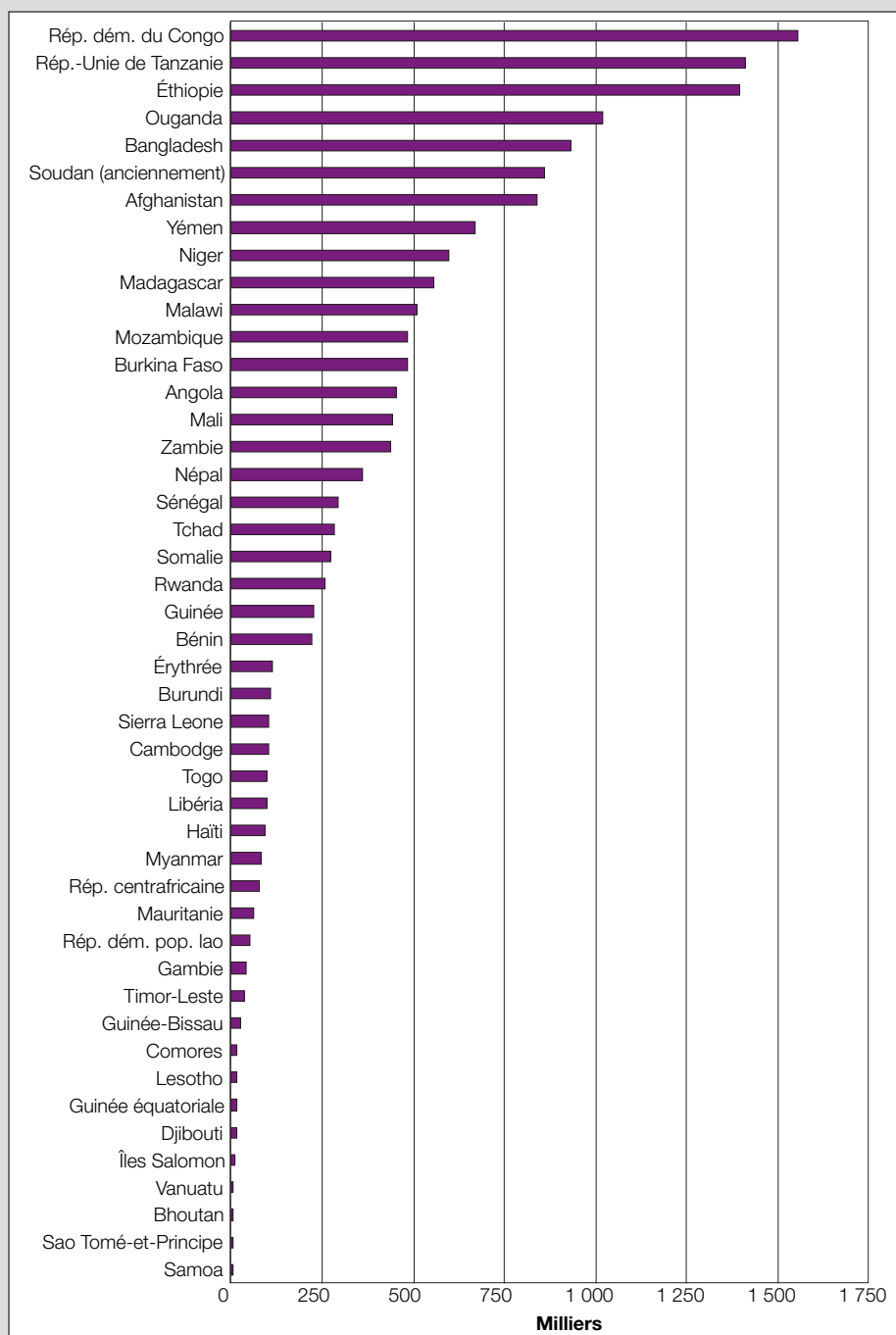
Graphique 7. Taux annuel moyen d'accroissement démographique dans les PMA, 1970-2012



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2012). *World Population Prospects: The 2012 Revision*, CD-ROM.

Globalement, ces tendances ont conduit à une légère décélération du taux d'accroissement démographique dans les PMA, qui reste et restera probablement supérieur à 2 % par an jusqu'en 2020. Le ralentissement a été particulièrement manifeste dans les PMA asiatiques, avec un taux passé de 2,5 % en moyenne pour la période 1990-1999 à 1,6 % pour la période 2000-2012 (voir le tableau 12 de l'annexe pour des données individuelles nationales).

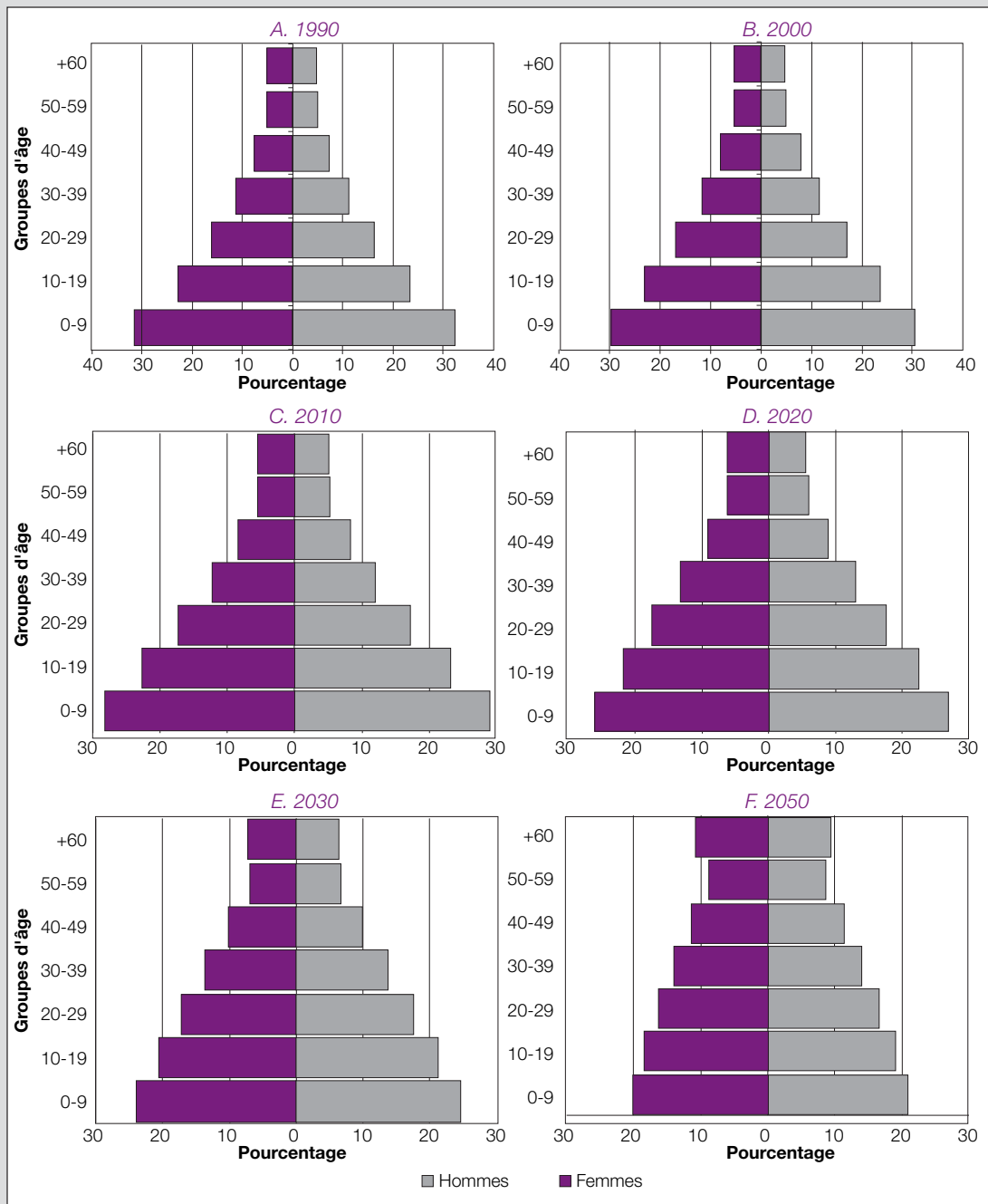
Graphique 8. Accroissement annuel moyen de la population d'âge actif dans les PMA, 2010-2050
(En milliers)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après ONU, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2012). *World Population Prospects: The 2012 Revision*, CD-ROM.

La relative lenteur de la transition démographique des PMA ressort clairement de la structure démographique par groupes d'âge, telle que l'illustre la «pyramide des âges» présentée dans le graphique 9. Dans la période 1990-2020, environ la moitié de la population des PMA devrait avoir moins de 20 ans et 5 % environ plus de 60 ans. Il s'agit d'une structure démographique jeune, qui explique le ratio élevé de dépendance économique indiqué dans le tableau 7⁶. Toutefois, on observera aussi un recul de 6 points de pourcentage de la part de la population

Graphique 9. Population des PMA par groupes d'âge, 1990-2050



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après ONU, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2012). *World Population Prospects: The 2012 Revision*, CD-ROM.

de moins de 10 ans et une hausse correspondante dans les trois groupes d'âge compris entre 20 et 49 ans. En 2030, 46 % environ de la population des PMA aura moins de 20 ans et 6,5 % environ aura plus de 60 ans – proportion qui aura presque doublée (pour atteindre 10 %) entre 1990 et 2050.

En 2030, 46 % environ de la population des PMA aura moins de 20 ans.

Comme indiqué plus haut, les changements sont lents, puisque 38 % de la population des PMA en 2015 aura moins de 15 ans, 20 % aura entre 15 et 24 ans et 38 % aura entre 25 et 64 ans. En 2050, 29 % de la population aura

moins de 15 ans, soit toujours plus que ce qui est prévu pour les autres pays en développement (voir le graphique 12). Le nombre de PMA où plus de 40 % de la population a moins de 15 ans a diminué, passant de 44 pays en 1990 à 33 en 2010; ils devraient être 26 (dont 24 en Afrique) en 2015 et 4 en 2050. En dépit de ces changements, on observe à la fois une «poussée démographique des jeunes» et un accroissement de la population d'âge actif dans les PMA.

En 2050, 1 jeune sur 4 âgés de 15 à 24 ans dans le monde vivra dans un PMA.

Les données présentées dans le graphique 10 indiquent une baisse des taux de dépendance dans les PMA entre 2010 (77 % de la population d'âge actif) et 2050 (57 %), tendance amorcée dès 1980. Les PMA africains ont les taux de dépendance les plus élevés – 80 % en 2010 – qui seront ramenés à 60 % environ en 2050. Les PMA asiatiques sont constamment en dessous de la moyenne pour les PMA, avec 63 % en 2010 et 48 % prévus en 2050. Ils resteront toutefois au-dessus de la moyenne pour les autres pays en développement, tant en 2010 qu'en 2050. Dans le cas de ces pays, les prévisions indiquent une hausse de la proportion de personnes âgées dépendantes, qui représenteront 17 % de la population totale en 2050.

Les jeunes de ces pays pourraient orienter la croissance dans des voies nouvelles et novatrices.

Comme le montre le graphique 11, les PMA en tant que groupe continueront de connaître un fort accroissement du nombre de jeunes âgés de 10 à 24 ans entre 2010 et 2050. Dans les pays développés, en revanche, la population jeune a atteint son maximum démographique en 1980 et n'a cessé de diminuer depuis. La situation est analogue dans les autres pays en développement, dont la population jeune a atteint son maximum en 2010 pour ensuite diminuer. En 2050, 1 jeune sur 4 âgés de 15 à 24 ans dans le monde vivra dans un PMA (voir le graphique 12). Une population jeune dynamique pourrait avoir d'importantes conséquences pour les marchés du travail, avec un taux relativement faible d'absorption des nouveaux venus, une urbanisation rapide et une pression concomitante sur les infrastructures de santé et d'assainissement dans les centres urbains, qui dans de nombreux PMA ont déjà atteint un point de rupture. La croissance économique et la stabilité politique pourraient également s'en ressentir dans de nombreux PMA (World Bank, 2013). D'un autre côté, les jeunes de ces pays pourraient orienter la croissance dans des voies nouvelles et novatrices à travers une plus grande utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), le développement des entreprises, et de plus hauts niveaux d'éducation, outre leur créativité et leur talent, qui seront autant de facteurs cruciaux pour la prospérité future.

Les PMA asiatiques devraient avoir la plus faible proportion de jeunes au sein du groupe des PMA (51 % de la population totale en 2015, 34 % en 2050).

Comme le montrent les prévisions dans le graphique 12, les PMA asiatiques devraient avoir la plus faible proportion de jeunes au sein du groupe des PMA (51 % de la population totale en 2015, 34 % en 2050). L'évolution du Bangladesh, pays le plus peuplé du groupe, influe fortement sur la situation de ces pays. Toutefois, bien qu'ils soient partis d'un niveau relativement bas, les PMA asiatiques affichent une proportion importante et croissante de personnes âgées dépendantes. La proportion de jeunes dans la population totale des PMA insulaires – comme pour les PMA africains – est supérieure à la moyenne des PMA (61 % en 2015 et 48 % prévu en 2050). Dans les PMA où les taux de mortalité des jeunes restent élevés par rapport aux autres pays en développement, l'espérance de vie au cours des quarante prochaines années devrait rester plus élevée à la naissance qu'à un âge avancé (UNICEF, 2013). Dans les PMA asiatiques, en revanche, la baisse de la fécondité et l'allongement de l'espérance de vie modifient la structure d'âge de la population en accroissant le poids relatif des groupes de personnes plus âgées par rapport aux jeunes. À ce stade, il est difficile de déterminer dans quelle mesure la hausse des migrations internationales contribue à l'évolution de la pyramide des âges ou si elle a plus de poids que l'évolution des taux de fécondité et de mortalité (UNCTAD, 2012).

Même si, dans les PMA africains, la proportion de jeunes par rapport à la population totale doit passer de 60 à 50 % d'ici à 2050, elle restera supérieure à la moyenne pour les PMA. La transition démographique y sera probablement

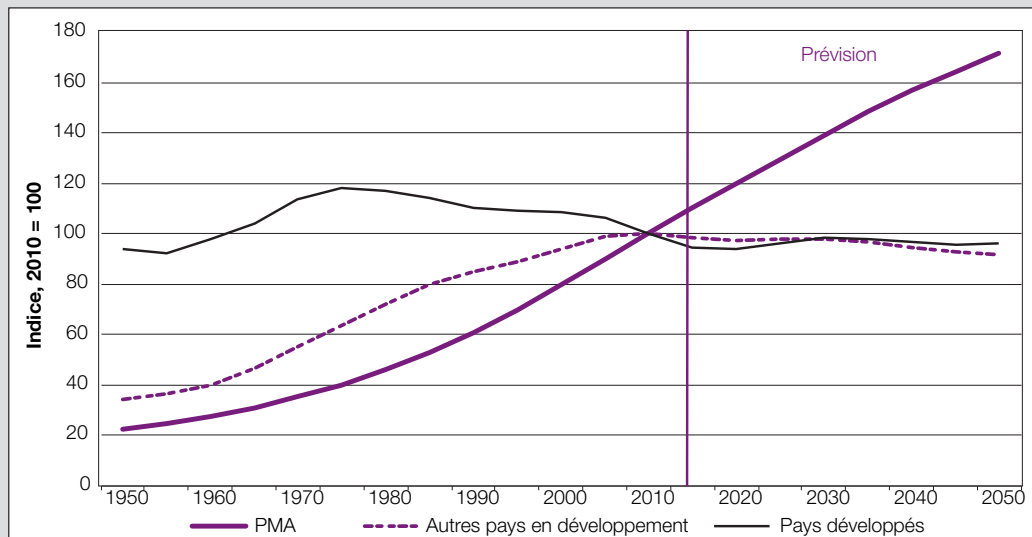
Graphique 10. Taux de dépendance dans les PMA, 2010 et 2050



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2012). *World Population Prospects: The 2012 Revision*, CD-ROM.

plus lente que dans les autres pays les moins avancés. Dans les PMA asiatiques, on observe déjà une tendance croissante à la baisse aussi bien du nombre que de la proportion de jeunes dans la population totale, principalement en raison de la baisse des taux de fécondité. Par exemple, au Bangladesh, une forte baisse du taux de fécondité – de sept enfants par femme dans les années 1970

Graphique 11. Jeunes (10-24 ans), 1950-2050
(Indice, 2010 = 100)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2012). *World Population Prospects: The 2012 Revision*, CD-ROM.

La baisse du taux de dépendance, associée à un accroissement de la population d'âge actif, devrait en théorie procurer un dividende démographique et ouvrir des perspectives de développement aux PMA.

La poussée démographique des jeunes se maintiendra à moyen terme, d'où des tensions accrues sur le marché du travail.

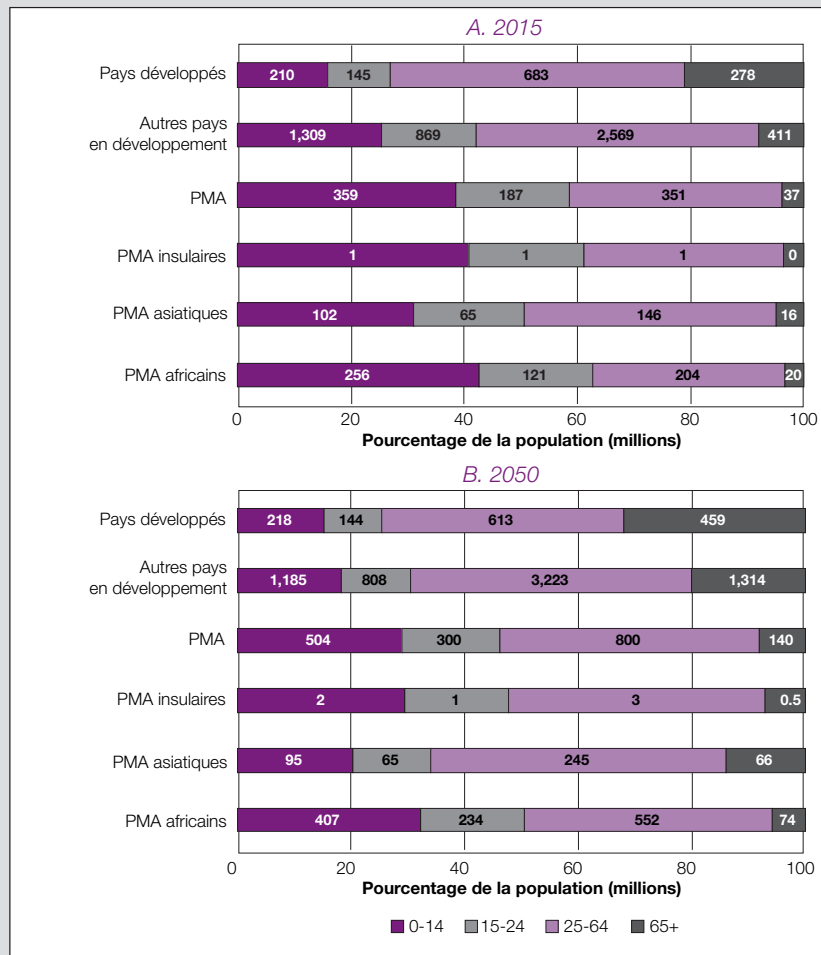
Mais, alors que l'investissement dans l'éducation augmente, les perspectives d'emploi restent incertaines.

à trois dans les années 1990 – a ralenti l'accroissement démographique et progressivement modifié la pyramide des âges. En raison du vieillissement de la population, le nombre d'enfants et de jeunes de moins de 15 ans (environ 47 millions d'individus) ne devrait guère augmenter, ce qui devrait aider le Gouvernement dans sa planification des systèmes d'éducation et de santé.

La baisse du taux de dépendance, associée à un accroissement de la population d'âge actif, devrait en théorie procurer un dividende démographique et ouvrir des perspectives de développement aux PMA. D'après Bloom (Bloom et al., 2003), une diminution du nombre de personnes dépendantes peut permettre aux ménages d'accroître leurs investissements de capital humain (en particulier, éducation et santé), et un accroissement de la population en âge de travailler peut contribuer à une expansion de la production d'un pays. Les PMA asiatiques seront en mesure d'exploiter leur dividende démographique plus tôt que d'autres PMA, car leurs indicateurs socioéconomiques et indicateurs de santé (par exemple, taux de fécondité) s'améliorent plus vite, d'où une diminution plus rapide de la proportion de personnes dépendantes et un accroissement de la proportion d'individus d'âge actif.

Il ressort clairement de ce qui précède que la poussée démographique des jeunes se maintiendra à moyen terme, d'où des tensions accrues sur le marché du travail dans la mesure où les nouveaux venus sur ce marché seront très nombreux à chercher un emploi au cours des prochaines années. La promesse d'un dividende démographique impose d'investir dans la jeunesse, dans sa formation et dans son emploi. Durant les vingt dernières années, les PMA ont considérablement investi dans l'éducation et restent en mesure d'atteindre les objectifs d'éducation primaire universelle et d'égalité hommes-femmes (OMD 2 et 3, respectivement). En outre, le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire a augmenté de plus de 25 % au cours des deux dernières décennies, pour s'établir à 80 % en 2011, et le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire a progressé de 32 % (tableau 7). Mais, alors que l'investissement dans l'éducation augmente, les perspectives d'emploi restent incertaines (voir le chapitre 3).

Graphique 12. Composition par âges de la population des PMA et des autres pays en développement, 2015 et 2050
(En millions)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2012). *World Population Prospects: The 2012 Revision*, CD-ROM.

2. URBANISATION ET EXODE RURAL

En dépit d'une forte croissance au cours de la période 2002-2008, les PMA ont connu très peu de transformations structurelles et la baisse de l'emploi vulnérable a été modeste (McKinley and Martins, 2010; UNECA, 2010). Les liens entre démographie et emploi dans ces pays ressortent sans doute plus clairement des facteurs de changement suivants: urbanisation croissante, exode rural, pressions croissantes exercées sur les ressources naturelles, et égalité hommes-femmes.

La plupart des PMA se caractérisent par une importante population rurale, même si l'on compte quelques exceptions – dont l'Angola, Djibouti, la Gambie, le Libéria et Sao Tomé-et-Principe – où la population rurale représente moins de 50 % de la population totale. Les deux tiers environ de la population des PMA vit dans les zones rurales, lesquelles continueront probablement, jusqu'en 2040, d'accueillir la majorité de la population (voir le graphique 13).

Comme le montre le tableau 8, le niveau actuel d'urbanisation dans les PMA est de 28 %, soit environ 20 points de pourcentage de moins que

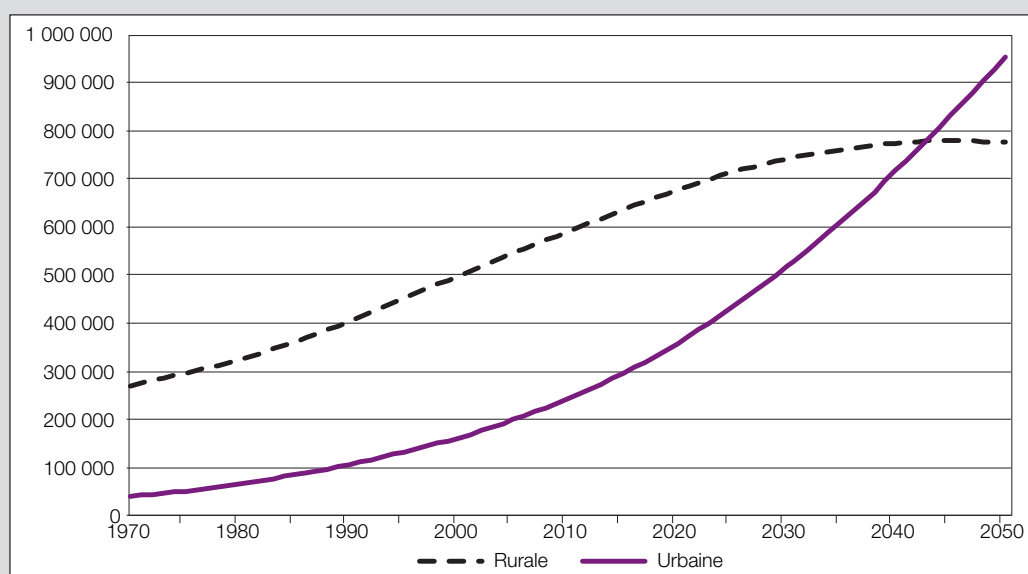
Les deux tiers environ de la population des PMA vit dans les zones rurales.

la moyenne mondiale (50,5 %). La proportion devrait s'établir à 39 % en 2020, principalement en raison d'une hausse de l'exode rural, de taux de fécondité élevés et de l'accroissement démographique. Sur la base d'un taux d'accroissement démographique urbain moyen de 4 % par an sur la période 2010-2020, la population urbaine des PMA devrait augmenter de 116 millions de personnes – la population rurale augmentant de 87 millions. Si ces tendances démographiques (exode rural, taux de fécondité élevés, etc.) persistent, la population rurale devrait commencer à diminuer en 2035 (voir le graphique 13).

Le taux d'accroissement de la population urbaine a été près de trois fois plus élevé que celui de la population rurale depuis 1980.

En tout état de cause, le taux d'accroissement de la population urbaine a été près de trois fois plus élevé que celui de la population rurale depuis 1980 (voir le tableau 9). Les inquiétudes quant au rythme de l'urbanisation et ses incidences sur les conditions de vie dans de vastes conurbations (s'agissant en particulier des infrastructures de base) apparaissent ainsi tout à fait fondées, notamment parce que de telles conurbations concentrent plus de 60 % de la population urbaine en Afrique subsaharienne et 35 % en Asie méridionale. L'exode rural dans les PMA s'intensifie et continuera de s'intensifier jusqu'en 2050 au moins. Il est donc probable que, comme mentionné précédemment,

Graphique 13. Tendances et prévisions concernant la population urbaine et la population rurale dans les PMA, 1970-2050



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après FAO, FAOSTAT, données en ligne, 30 mai 2013.

Tableau 8. Répartition de la population et la main-d'œuvre dans les PMA, 2000-2020

		Répartition de la population (en pourcentage)			Chiffres absolus (en milliers)			Évolution annuelle moyenne (en pourcentage)	
		2000	2010	2020	2000	2010	2020	2000-2010	2011-2020
PMA africains	Rurale	69,9	65,9	61,4	298 454	367 570	438 878	2,1	1,8
	Urbaine	30,1	34,1	38,6	103 279	158 524	240 371	4,4	4,3
PMA asiatiques	Rurale	77,9	72,6	67,1	198 831	219 793	235 145	1,0	0,7
	Urbaine	22,1	27,4	32,9	59 034	83 352	117 101	3,5	3,5
PMA insulaires	Rurale	68,2	65,4	62,5	1 757	2 185	2 626	2,2	1,9
	Urbaine	31,8	34,6	37,5	640	909	1 322	3,6	3,8
Total PMA	Rurale	75,7	71,9	67,3	499 042	589 548	676 649	1,7	1,4
	Urbaine	24,3	28,1	32,7	162 953	242 785	358 794	4,1	4,0

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après FAO, FAOSTAT, données en ligne, 30 mai 2013.

Tableau 9. Urbanisation et pression foncière dans les PMA, 1980-2011

	1980	1990	2000	2011
Densité de population (nombre d'habitants au km ²)	19,2	25,2	32,6	42,6
Population urbaine (en pourcentage du total)	17,3	20,9	24,3	28,3
Accroissement de la population urbaine (en pourcentage annuel)	5,7	4,6	3,8	3,8
Population rurale (en pourcentage de la population totale)	82,7	79,1	75,7	71,3
Accroissement de la population rurale (en pourcentage annuel)	2,1	2,2	2,0	1,6
Terres agricoles (en pourcentage de la superficie terrestre)	37,1	38,1	38,6	38,3
Terres cultivables (en pourcentage de la superficie terrestre)	6,2	6,5	7,0	8,1
Terres cultivables (en hectares par personne)	0,3	0,3	0,2	0,2
Superficie des forêts (en pourcentage de la superficie terrestre)	-	32,8	31,1	29,7
Ressources renouvelables intérieures en eau douce par habitant (en m ³)	12 131 ^a	9 320 ^b	6 685 ^c	5 465

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après les bases de données en ligne UNCTADStat et *Indicateurs du développement dans le monde*.

Notes: a données 1982; b données 1992; c données 2002.

du fait que la majorité de la population dans les PMA réside dans les zones rurales (71 % en moyenne de la population en 2011), un plus grand exode rural favorisera des taux élevés d'émigration, à moins que les grands centres urbains dans les PMA ne puissent procurer beaucoup plus d'emplois (UNCTAD, 2012; Lewis, 1954)⁷. Si – comme en Chine, en Inde et au Brésil – les taux de croissance du PIB et d'urbanisation dans les PMA augmentent, et si le transfert de ressources du secteur (agricole) rural vers les zones urbaines s'amplifie, la demande de denrées alimentaires augmentera également. Il en découlera la nécessité toujours plus pressante d'accroître la productivité agricole dans ces pays, et cela pourrait aussi inciter les décideurs à s'intéresser de plus près au rôle joué par l'exode rural dans le développement économique. Le tableau 9, qui illustre les pressions croissantes exercées sur les ressources naturelles dans les PMA, montre à quel point la question est urgente.

Avec une densité de population ayant doublé par rapport aux années 1980, et une expansion très modeste du secteur agricole (principalement en Afrique subsaharienne), la quantité de terres arables par personne dans les PMA risque de continuer de diminuer (voir le tableau 9). Mesurées par habitant, les ressources intérieures renouvelables en eau douce ont également diminué de plus d'un tiers en l'espace de vingt ans. En outre, les problèmes de pauvreté et de sécurité alimentaire liés à la diminution de la taille des exploitations agricoles – pour ne rien dire des questions de redistribution – risquent fort d'être aggravés par les effets potentiellement perturbateurs des changements climatiques sur la productivité des terres, en particulier dans les régions marginales (voir également le chapitre 3 d'UNCTAD, 2009). Le caractère critique de ce problème additionnel est clairement ressorti des négociations à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)⁸. La priorité immédiate pour la plupart des PMA est toutefois de promouvoir un développement socioéconomique écologiquement viable et l'emploi dans les zones rurales où vit la majorité de leur population.

La population rurale, en proportion de la population totale dans les PMA, a également régulièrement diminué depuis 1980. Dans les PMA africains, l'évolution annuelle moyenne en pourcentage a été de 4,4 % pour la population urbaine, contre 2,1 % pour la population rurale. Dans les PMA asiatiques, les chiffres correspondants sont 3,5 % et 1 %, respectivement (voir le tableau 8). En 2012, le Burkina Faso, l'Érythrée et l'Ouganda affichaient les taux d'accroissement de la population urbaine les plus élevés de tous les pays les moins avancés (voir le tableau 12 de l'annexe pour des données individuelles nationales).

À mesure que la population augmente, la taille des exploitations agricoles diminue et les nouvelles exploitations sont de plus en plus souvent implantées sur des terres marginales ou à faible rendement⁹. La pauvreté massive dans ces pays

Du fait que la majorité de la population dans les PMA réside dans les zones rurales, un plus grand exode rural favorisera des taux élevés d'émigration, à moins que les grands centres urbains dans les PMA ne puissent procurer beaucoup plus d'emplois.

Avec une densité de population ayant doublé par rapport aux années 1980, la quantité de terres arables par personne dans les PMA risque de continuer de diminuer.

Une priorité immédiate pour la plupart des PMA est de promouvoir un développement socioéconomique écologiquement viable et l'emploi dans les zones rurales où vit la majorité de leur population.

La plupart des PMA n'ont pas pu créer suffisamment d'emplois productifs non agricoles pour absorber la main-d'œuvre croissante à la recherche d'emplois en dehors du secteur agricole.

essentiellement ruraux signifie qu'il est techniquement et financièrement impossible d'augmenter durablement la production agricole. De plus en plus d'individus recherchent donc du travail en dehors du secteur agricole, d'où une accélération de l'urbanisation. La plupart des PMA n'ont pas pu créer suffisamment d'emplois productifs non agricoles pour absorber la main-d'œuvre croissante à la recherche d'emplois en dehors du secteur agricole. Les entreprises aussi bien agricoles que non agricoles ont été durement confrontées à la concurrence à la suite de l'adoption dans les années 1990 d'une vaste et profonde libéralisation unilatérale du commerce et d'accords commerciaux régionaux.

Comme on l'a vu plus haut, l'exode rural dans les PMA augmente. Le sous-emploi rural a tendance à se déplacer vers les centres urbains ou vers d'autres zones rurales où il existe une demande de travailleurs non qualifiés. Ceux-ci sont souvent faiblement payés et doivent assumer des dépenses supplémentaires de transport et de logement. Leurs envois de fonds sont souvent modestes – par exemple, dans les PMA africains dont les citoyens migrent principalement à l'intérieur de leur propre pays ou vers des pays voisins – mais là encore, cela dépend des destinations de migration et des écarts de salaire. Un autre aspect est que le phénomène migratoire peut être très inégal selon les régions, les villages et les communautés (UNCTAD, 2012).

Les PMA sont confrontés à la nécessité impérieuse d'accroître la productivité agricole et d'encourager la création d'un plus grand nombre d'emplois rémunérés dans des activités rurales à haute valeur ajoutée.

Les décideurs dans les PMA sont donc confrontés à la nécessité impérieuse d'accroître la productivité agricole et d'encourager la création d'un plus grand nombre d'emplois rémunérés dans des activités rurales à haute valeur ajoutée. À cet égard, d'après le PNUE et l'OIT (UNEP/ILO, 2012), le passage à une agriculture durable dans les pays en développement au cours de la prochaine décennie pourrait, d'après les estimations, accroître l'emploi global de 4 %, tout en aidant à préserver la qualité des sols et de l'environnement naturel. En tout état de cause, l'encouragement de pratiques agricoles durables devrait être complété par la promotion effective d'activités rurales non agricoles. De telles activités offrent de larges possibilités de promouvoir la diversification économique, l'emploi et de potentielles retombées positives, encourageant ainsi d'autres activités de transformation dans le secteur agricole. Une stratégie analogue, s'articulant nécessairement sur le développement et l'amélioration d'infrastructures essentielles (par exemple, irrigation, routes, approvisionnement en électricité), atténuerait automatiquement les facteurs incitatifs qui conduisent à une urbanisation rapide et à la progression du secteur informel dans les PMA et allégerait quelque peu les pressions exercées sur les terres agricoles.

3. CONCLUSIONS

Si, comme il est prévu, 630 millions de personnes de plus arrivent sur le marché du travail dans les PMA entre 2010 et 2050, ces pays seront confrontés à des problèmes d'emploi et de développement plus formidables encore.

Si la croissance et les changements structurels dans la période récente expliquent le «défi de l'emploi» que les PMA doivent relever s'agissant de la demande de main-d'œuvre et de la réaffectation sectorielle, l'évolution démographique vient s'y ajouter pour ce qui est de l'offre de main-d'œuvre. Le présent chapitre a montré l'importance de la dynamique démographique sous-tendant les efforts déployés par les PMA pour réduire la pauvreté, assurer des emplois décents et promouvoir le développement social. Les progrès limités dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (UNCTAD, 2010) et la situation démographique des PMA font qu'on ne saurait surestimer l'ampleur de la problématique de l'emploi à laquelle sont confrontés les décideurs dans ces pays.

On a également mis en lumière l'ampleur du défi démographique qui attend les PMA: leur population, dont 60 % environ a actuellement moins de 25 ans, devrait doubler pour s'établir à 1,7 milliard d'individus en 2050. Si, comme il est prévu, 630 millions de personnes de plus arrivent sur le marché du travail dans les PMA entre 2010 et 2050, ces pays seront confrontés à des problèmes d'emploi et de développement plus formidables encore. En outre, bien que

la proportion d'individus dans les PMA vivant avec moins de 1,25 dollar par jour (c'est-à-dire en situation d'extrême pauvreté) ait diminué, leur nombre a continué d'augmenter en raison d'un vigoureux accroissement démographique.

Dans la plupart des PMA, l'exploitation d'un éventuel dividende démographique – situation où le taux de dépendance est à son plus bas – dépendra de l'ensemble des politiques adoptées pour encourager à l'avenir la création d'emplois et la croissance. S'ils adoptent les politiques socioéconomiques voulues – par exemple, accroissement des investissements dans la santé, l'égalité hommes-femmes, la formation, l'éducation et l'emploi – les PMA pourront bénéficier de ce dividende démographique. De nombreux PMA ont connu de hauts niveaux de croissance économique depuis 2002, mais la persistance de taux relativement élevés d'accroissement démographique, de la pauvreté et de médiocres indicateurs de développement humain signifie que cette croissance ne s'est pas traduite par une amélioration du niveau de vie et un emploi décent pour la majorité de la population. En conséquence, des taux de fécondité élevés et l'accroissement démographique ont eu tendance à freiner la transition démographique dans ces pays, et donc à différer le dividende démographique.

On a également souligné l'importance du développement humain (par exemple, accès aux soins de santé sexuelle et génésique, services d'éducation et de santé) en tant qu'élément d'une approche plus équilibrée du développement dans les PMA. Une telle approche insisterait sur les complémentarités potentielles requises pour promouvoir une croissance équitable et l'emploi dans ces pays. Par exemple, bien qu'ils se soient améliorés depuis 1990, les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire et le taux d'alphabétisation des jeunes restent inférieurs aux taux relevés dans les autres pays en développement et dans les pays développés (United Nations, 2013). Quoi qu'il en soit, une meilleure éducation et la poussée démographique des jeunes seront d'une importance capitale pour la croissance, l'innovation et l'emploi futurs dans les PMA.

En résumé, de nombreux PMA en sont aujourd'hui à un stade critique de leur développement, avec un accroissement démographique rapide et une mutation de l'emploi rural. Dès lors que les densités de population augmentent, que la taille des exploitations agricoles diminue et que les agriculteurs mettent de plus en plus souvent en culture des terres écologiquement fragiles, la productivité agricole risque fort de rester dangereusement faible. En raison de ces facteurs, et comme on l'a vu plus haut, les taux d'urbanisation et d'émigration dans les PMA devraient rester élevés.

Les problématiques démographiques analysées ici font que les PMA devront consentir des efforts importants pour créer un volume suffisant d'emplois – d'emplois décents – à moyen terme. Les avantages découlant du dividende démographique pouvant résulter de leur accroissement démographique n'ont rien d'automatique. La bonne exploitation de ce dividende dépendra de la capacité de leur économie d'absorber et d'employer de façon productive non seulement les nouveaux venus sur le marché du travail, mais aussi ceux qui sont actuellement au chômage ou sous-employés. La création soutenue d'emplois productifs et le développement des capacités productives seront particulièrement importants dans les pays où l'extrême pauvreté touche la majorité de la population et où les pouvoirs publics ne sont pas en mesure de s'attaquer au problème en faisant appel à des mécanismes de redistribution (UNCTAD, 2010a; McKinley and Martins, 2010; Ravallion, 2009).

S'ils adoptent les politiques socioéconomiques voulues – par exemple, accroissement des investissements dans la santé, l'égalité hommes-femmes, la formation, l'éducation et l'emploi – les PMA pourront bénéficier de ce dividende démographique.

Toutefois, des taux de fécondité élevés et l'accroissement démographique ont eu tendance à freiner la transition démographique dans les PMA, et donc à différer le dividende démographique.

Une meilleure éducation et la poussée démographique des jeunes seront d'une importance capitale pour la croissance, l'innovation et l'emploi futurs dans les PMA.

De nombreux PMA en sont aujourd'hui à un stade critique de leur développement, avec un accroissement démographique rapide et une mutation de l'emploi rural.

Appendice 1

On trouvera ci-après les principales dispositions relatives à l'emploi contenues dans le Programme d'action d'Istanbul (United Nations, 2011):

[Principes guidant la mise en œuvre du Programme d'action:]

- Une situation d'équilibre entre État et marché, dans laquelle les gouvernements des pays les moins avancés s'attachent à concevoir des politiques et à mettre en place des institutions dans le but d'atteindre une croissance économique durable et sans exclusive se traduisant par le plein-emploi, des possibilités de travail décent et le développement durable. L'État joue également un rôle important de dynamisation du secteur privé en vue d'atteindre les objectifs nationaux de développement et crée un environnement économique stable et réglementé, propice au bon fonctionnement des marchés (par. 29 h)).
- Les partenariats avec le secteur privé jouent un grand rôle dans le lancement d'entreprises, la création d'emplois et d'investissements, l'augmentation des recettes potentielles, la conception de nouvelles technologies et le développement d'une croissance économique forte, soutenue, sans exclusive et équitable dans les pays les moins avancés (par. 38).
- La formation d'une masse critique de capacités de production viables et concurrentielles dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des services est essentielle si l'on veut que les pays les moins avancés puissent s'intégrer davantage dans l'économie mondiale, renforcer leur résistance aux chocs, connaître une croissance équitable et sans exclusive, ainsi que pour éliminer la pauvreté, opérer une transformation structurelle et assurer le plein-emploi et un travail décent et productif pour tous (par. 44).

[Mesures à prendre par les pays les moins avancés:]

- Renforcer la capacité des institutions financières nationales de toucher ceux qui n'ont pas accès aux services bancaires, à l'assurance et autres services financiers, y compris en tirant parti notamment de la contribution de la microfinance, de la microassurance, des fonds d'investissement à la création et à l'extension des services financiers destinés aux populations pauvres et à faible revenu ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises (par. 45.1 d)).
- Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les femmes afin de mieux tirer parti du potentiel économique inexploité dans les pays les moins avancés (par. 55.1 d)).
- Renforcer les institutions, notamment les coopératives, pour dynamiser la production alimentaire des petits exploitants agricoles et la productivité agricole et promouvoir l'adoption de pratiques agricoles durables (par. 60.2 a)).
- Promouvoir la démarginalisation des femmes rurales, qui sont un agent d'une importance capitale pour améliorer le développement agricole et rural et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et leur garantir l'égalité d'accès aux ressources productives, à la terre, au financement, aux technologies, à la formation et aux marchés (par. 60.2 k)).

[Des mesures relatives à l'éducation et à la formation ... seront adoptées en vue d'atteindre les buts et objectifs suivants:]

- Garantir l'accès universel à l'enseignement primaire gratuit dans les pays les moins avancés par l'augmentation des taux de scolarisation et de persévérance scolaire, et l'accroissement de l'accès à l'enseignement secondaire, supérieur

et professionnel, et aux formations de renforcement des compétences (par. 73 a)).

[Mesures à prendre par les pays les moins avancés:]

- Veiller à ce que les systèmes d'éducation formels et informels offrent des formations professionnelles qui correspondent aux besoins du marché du travail, en particulier pour que les jeunes bénéficient du plein-emploi productif et d'un travail décent (par. 74.1 d)).
- La protection sociale offre des avantages à court et à long terme pour la croissance économique soutenue, l'élimination de la pauvreté et la stabilité sociale. Les systèmes de protection sociale, notamment les transferts de fonds, les programmes de travaux publics et les prestations de chômage, protègent les pauvres et favorisent la croissance, l'emploi et, plus généralement, la résilience économique. Ces systèmes, qui visent à stabiliser l'économie, renforcent la capacité d'adaptation des pauvres et permettent d'éviter de voir les populations sombrer dans la pauvreté (par. 91).

[Mesures à prendre par les partenaires de développement:]

- Renforcer l'appui fourni aux pays les moins avancés victimes d'un conflit pour les aider à répondre à leurs besoins et à leur situation, notamment à promouvoir un développement socioéconomique global qui profite à tous, l'accent étant mis en particulier sur la reconstruction des institutions et dispositifs nationaux, la remise en état des infrastructures essentielles, la création d'emplois productifs et un travail décent pour tous (par. 130.2 i)).

Notes

- 1 La transition démographique comporte les quatre étapes suivantes, les PMA se situant actuellement entre les étapes 2 et 3:
 1. Les taux de mortalité et de natalité sont élevés et à peu près équilibrés.
 2. Les taux de mortalité diminuent rapidement en raison d'une amélioration de l'approvisionnement alimentaire et de l'assainissement, qui accroît l'espérance de vie. Sans diminution correspondante des taux de natalité, les pays à ce stade connaissent des taux élevés d'accroissement démographique.
 3. Les taux de natalité diminuent en raison d'une amélioration de l'accès à la contraception, de l'urbanisation, de la hausse des salaires, d'une plus grande égalité entre hommes et femmes et de l'accès à l'éducation. L'accroissement démographique commence à se stabiliser. Il peut en résulter un «dividende démographique».
 4. Les taux de natalité et de mortalité sont désormais faibles.
- 2 Voir Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Division de la population (2012). *World Population Prospects: The 2012 Revision*, CD-ROM.
- 3 Le sous-emploi illustre la sous-utilisation de la capacité productive de la population employée.
- 4 D'après des données de la base de données en ligne UNCTADstat, septembre 2013.
- 5 Une transition démographique produit un «dividende démographique». De nombreux pays en développement ont atteint le stade de leur transition démographique où la plus grande partie de la population est d'âge actif et où le taux de dépendance (rapport actifs/inactifs) diminue fortement, ce qui leur procure un dividende démographique. Ce taux diminue également fortement lorsque les taux de fécondité continuent de diminuer alors que les générations plus anciennes ont une espérance de vie plus courte. Lorsqu'il se combine avec des politiques publiques efficaces, le dividende démographique peut contribuer à faciliter la croissance économique, à réduire les pressions sur la famille et à encourager les femmes à accéder au marché du travail.

- 6 Le taux de dépendance illustre le nombre d'individus qui ne sont pas en âge de travailler par rapport au nombre d'individus en âge de travailler (15-64 ans). Il indique la proportion de personnes dépendantes pour 100 personnes d'âge actif. Un rapport élevé signifie que les personnes en âge de travailler – et l'économie en général – ont à leur charge un grand nombre de personnes âgées ou de jeunes. Le taux de dépendance des jeunes ne concerne que les moins de 15 ans, tandis que le taux de dépendance des personnes âgées concerne les plus de 64 ans; il ne tient pas compte des personnes âgées de plus de 65 ans qui continuent de travailler (et qui ne sont donc pas dépendantes) ou de celles qui sont en âge de travailler mais qui sont au chômage.
- 7 D'après Lewis (1954), l'excédent de main-d'œuvre du secteur agricole traditionnel est transféré au secteur industriel moderne, dont la croissance absorbe progressivement l'excédent de main-d'œuvre, encourage l'industrialisation et favorise un développement soutenu. L'exode rural est donc le moyen par lequel l'excédent de main-d'œuvre dans le secteur (agricole) traditionnel est redéployé pour répondre à la demande de main-d'œuvre du secteur (urbain) moderne. Cet exode est davantage motivé par la demande ou la recherche d'emploi, que par les salaires, qui sont supposés être fixes. Toutefois, selon le modèle Harris-Todaro (1970), la décision de migrer est prise en fonction des écarts de salaire, pondérés par les possibilités d'emploi. En théorie, les revenus urbains dans le secteur formel sont supérieurs aux salaires ruraux (ou au rendement marginal d'une activité agricole indépendante), et les migrants potentiels détenteurs de cette information évaluent la probabilité pour eux d'obtenir un emploi urbain (taux d'emploi urbain).
- 8 Voir Nations Unies, L'avenir que nous voulons, Rio+20, <http://www.unctad.org/rio20/about.html> (10 janvier 2012).
- 9 Lorsque la superficie de terres cultivables par agriculteur diminue, ces terres sont exploitées avec une intensité croissante d'intrants (en particulier travail et capital) par hectare, mais des rendements marginaux décroissants aboutissent à une baisse du revenu par habitant et du niveau de vie (Jayne et al., 2003; Jayne and Muyanga, 2012). En outre, la pression foncière croissante a tendance à conduire à la mise en exploitation de terres arables marginales de faible qualité (UNCTAD, 2009).

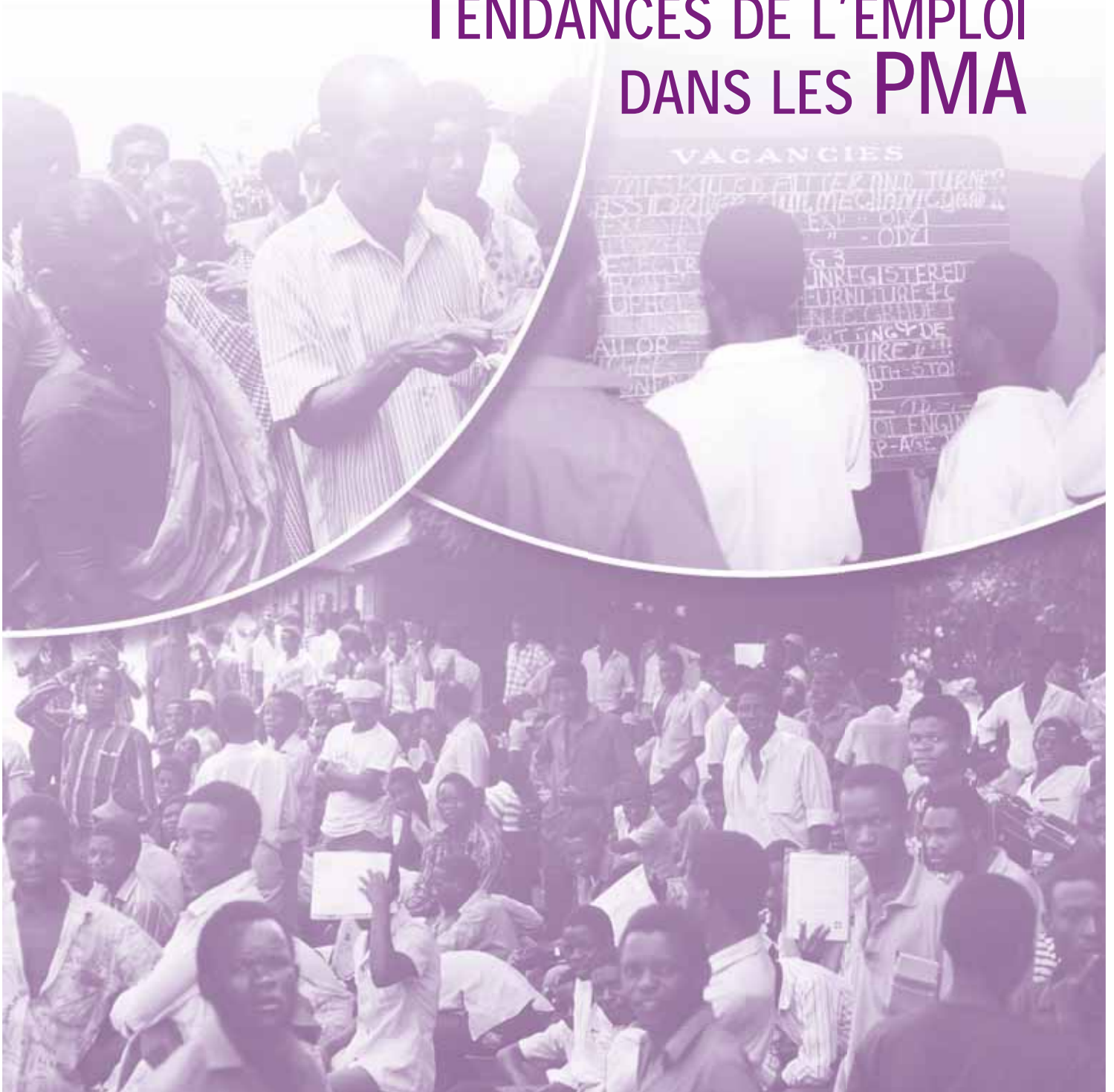
Bibliographie

- Bloom DE, Canning D and Sevilla J (2001). Economic growth and the demographic transition. Working Paper No. 8685. National Bureau of Economic Research. Cambridge (MA).
- Erten B and Ocampo JA (2012). *Super-cycles of Commodity Prices Since the Mid-nineteenth Century*. DESA Working Paper No.110. United Nations, Dep. of Economic and Social Affairs. New York.
- Feng W (2011). The Future of a Demographic Overachiever: Long-Term Implications of the Demographic Transition in China. *Population and Development Review*. 37: 173–190.
- Groth H and Sousa-Poza A (2012). *Population Dynamics in Muslim Countries: Assembling the Jigsaw*. Springer.
- International Labour Office (2011). *The Global Crisis: Causes, Responses and Challenges*. International Labour Office. Geneva.
- Jayne T and Muyanga M (2012). Land Constraints in Kenya's Densely Populated Rural Areas: Implications for Food Policy and Institutional Reform. Presented at the 86th Annual Conference of the UK Agricultural Economics Society. University of Warwick, United Kingdom. 16 April. Available at http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/134723/2/Milu_Muyanga_Jayne-Muyanga-Land%2520Constraints%2520in%2520Kenya%27s%2520Densely%2520Populated%2520Areas.pdf.
- Jayne TS et al. (2003). Smallholder income and land distribution in Africa: implications for poverty reduction strategies. *Food Policy*. 28(3):253–275.
- Kaldor N (1966). *Causes of the Slow Rate of Economic Growth of the United Kingdom: An Inaugural Lecture*. Cambridge University Press.
- Kaplinsky R (2010). Asian Drivers, Commodities and the Terms of Trade. In: Nissanke M and Mavrotas G, eds. *Commodities, Governance and Economic Development Under Globalization*. Palgrave Macmillan. Basingstoke and New York: 117–138.
- Kuznets S (1973). Modern Economic Growth: Findings and Reflections. *American Economic Review*. 63(3):247–58.

- Lewis WA (1954). Economic Development with Unlimited Supplies of Labour. *The Manchester School*. 22(2):139–191.
- McKinley T and Martins P (2010). “Empowering MDG Strategies Through Inclusive Economic Development.” Paper prepared for UNCTAD Geneva.
- Ortiz I, Chai J and Cummins M (2011). Identifying fiscal space: options for social and economic development for children and poor households in 184 countries. Social and Economic Policy Working Paper. United Nations Children’s Fund (UNICEF). New York.
- Ravallion M (2009). Do poorer countries have less capacity for redistribution? One Pager No. 97. International Policy Centre for Inclusive Growth. Brasilia.
- Reinert ES (2008). *How Rich Countries Got Rich and Why Poor Countries Stay Poor*. Public Affairs. New York.
- Sen A (1999). *Development as Freedom*. Oxford University Press. Oxford.
- UNCTAD (2006). *The Least Developed Countries Report 2006: Developing Productive Capacities*. United Nations publication. Sales No. E.06.II.D.9. New York and Geneva.
- UNCTAD (2009). *The Least Developed Countries Report 2009: The State and Development Governance*. United Nations publication. Sales No. E.09.II.D.9. New York and Geneva.
- UNCTAD (2010a). *Trade and Development Report 2010: Employment, Globalization and Development*. United Nations publication. Sales No. E.10.II.D.3. New York and Geneva.
- UNCTAD (2010b). *The Least Developed Countries Report 2010: Towards a New International Development Architecture for LDCs*. United Nations publication. Sales No. E.10.II.D.5. New York and Geneva.
- UNCTAD (2012). *The Least Developed Countries Report 2012: Harnessing Remittances and Diaspora Knowledge to Build Productive Capacities*. United Nations publication. Sales No. E.12.II.D.18. New York and Geneva.
- UNEP and ILO (2012). *Working Towards Sustainable Development: Opportunities for Decent Work and Social Inclusion in a Green Economy*. United Nations Environment Programme (UNEP) and International Labour Office (ILO), Geneva.
- UNICEF (2013). *The State of the World’s Children 2013: Children with Disabilities*. UNICEF. New York.
- United Nations (2011). Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2011–2020. Fourth United Nations Conference on the Least Developed Countries Istanbul, 9–13 may 2011. No. A/CONF.219/3/Rev.1. United Nations. New York.
- United Nations (2013). *The Millennium Development Goals Report 2013*. United Nations. New York.
- World Bank (2013). *World Development Report 2013: Jobs*. World Bank. Washington (DC).
- World Population Prospects, the 2010 Revision (n/d). United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN/DESA). See <http://esa.un.org/wpp/>.

CHAPITRE 3

TENDANCES DE L'EMPLOI DANS LES PMA



A. Aspects quantitatifs de l'emploi dans les PMA

1. INTRODUCTION

L'enjeu fondamental en matière d'emploi dans les PMA est de créer des emplois productifs et d'assurer des moyens de subsistance pour les millions d'individus qui arrivent chaque année sur le marché du travail.

Depuis la récession mondiale de 2009, les PMA ont vu la croissance de leur PIB se ralentir (voir le chapitre 1). Si leur profil de croissance dans la période récente peut avoir exacerbé la problématique de l'emploi dans ces pays s'agissant de la demande de main-d'œuvre et de sa réaffectation sectorielle, l'évolution sociodémographique, comme on l'a vu dans le chapitre 2, a également eu d'importantes conséquences pour l'offre de main-d'œuvre. Le présent chapitre traite des aspects quantitatifs (tendances de l'offre et de la demande de main-d'œuvre) et qualitatifs (travailleurs pauvres et emploi vulnérable) de l'emploi dans les PMA depuis 1990. On trouvera en conclusion une brève analyse des interactions entre emploi et croissance dans ces pays.

2. LE DÉFI DE L'EMPLOI DANS LES PMA

Dans 45 des 48 PMA pour lesquels des données sont disponibles, on observe un accroissement du nombre de nouveaux venus sur le marché du travail, et en 2050 cette population continuera d'augmenter.

L'enjeu fondamental en matière d'emploi dans les PMA est de créer des emplois productifs et d'assurer des moyens de subsistance pour les millions d'individus qui arrivent chaque année sur le marché du travail. L'ampleur de ce défi ne fera que croître dans les années à venir. Il est utile d'illustrer ce que cela signifie réellement pour différents PMA. Dans 45 des 48 PMA pour lesquels des données sont disponibles, on observe un accroissement du nombre de nouveaux venus sur le marché du travail, et en 2050 cette population continuera d'augmenter¹. Quelques exemples permettent d'illustrer l'aspect spectaculaire de cette tendance. Au Niger, il y avait 224 000 nouveaux venus en 2005, chiffre qui devrait être multiplié par cinq (1,4 million) en 2050. En Éthiopie, on comptait 1,4 million de nouveaux venus sur le marché du travail en 2005, qui seront 2,7 millions en 2030 et 3,2 millions en 2050 (voir le tableau 13 de l'annexe). Il a été estimé qu'au Népal, autre exemple, les nouveaux actifs se chiffraient à 465 000 individus en 2005, population qui devrait atteindre un pic de 633 000 individus en 2020, puis commencer ensuite de diminuer. De même, au Bangladesh, les nouveaux arrivants passeront de 2,9 millions en 2005 à un pic de 3,1 millions en 2020 pour diminuer ensuite. C'est là le nombre d'emplois productifs et décents qui devront être créés chaque année dans ces pays, faute de quoi, il est probable que les taux de pauvreté et d'émigration internationale augmenteront.

Il est également évident que ce défi de l'emploi non seulement s'amplifie, mais devient aussi de plus en plus complexe à gérer.

Il est également évident que ce défi de l'emploi non seulement s'amplifie, mais devient aussi de plus en plus complexe à gérer. Comme indiqué précédemment, la principale source d'emploi d'une main-d'œuvre croissante dans les PMA a été l'agriculture, en grande partie grâce à la mise en culture de nouvelles terres. Toutefois différentes contraintes persistantes se combinent pour freiner la croissance du secteur – baisse des investissements de recherche-développement, marchés de facteurs absents ou imparfaits, accès limité des producteurs à des outils d'atténuation des risques, médiocrité des infrastructures (UNCTAD, 2013). En raison de l'accroissement démographique, de la diminution de la taille des exploitations agricoles et d'une faible productivité, l'agriculture peine à fournir des moyens de subsistance aux pauvres dans les zones rurales. En outre, la plupart des agriculteurs dans les PMA n'ont pas les moyens, notamment financiers, d'assurer une intensification durable de la production agricole. De plus en plus d'individus cherchent donc du travail en dehors du secteur agricole, et l'urbanisation devrait s'accroître dans les décennies à venir.

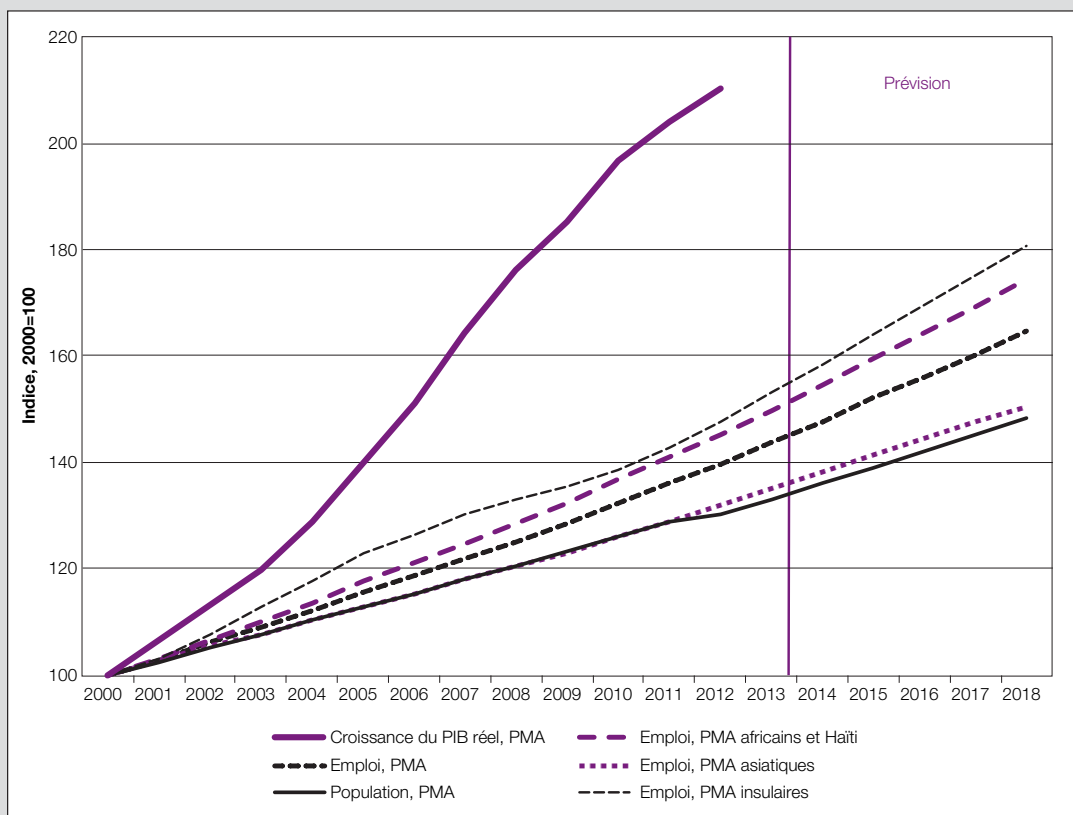
Malheureusement, les pays les moins avancés n'ont pas été en mesure de créer suffisamment d'emplois productifs non agricoles pour absorber la main-d'œuvre croissante cherchant du travail en dehors du secteur agricole.

La plupart des individus trouvent du travail dans des activités informelles de survie en milieu urbain. Comme le montre le graphique 14, la croissance de l'emploi dans les PMA au cours de la période 2000-2012 a été de 2,9 % par an, légèrement au-dessus du taux d'accroissement démographique pour la période. La croissance de l'emploi dans les PMA africains et insulaires a été supérieure à la moyenne des PMA et le restera jusqu'en 2018 au moins. D'après l'OIT (ILO, 2011), la croissance de l'emploi des adultes dans les PMA au cours de la période 2000-2009 a été de 3,2 % par an, contre 2,1 % seulement pour les jeunes, bien en dessous du niveau moyen de croissance du PIB de 7 % pour la période. Le graphique 14 montre également que la croissance moyenne de l'emploi a été inférieure à la croissance du PIB réel dans ces pays au cours de la période 2000-2012.

Les données actuelles sur le marché du travail dans les PMA sont incomplètes², ce qui rend difficile une évaluation empirique détaillée. La description générale présentée ici s'appuie sur des données de l'OIT, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il sera d'abord question de la population active et de la ventilation de la main-d'œuvre³ entre secteur agricole et secteur non agricole. Seront ensuite traités le taux d'activité, la dynamique emploi-population, la productivité du travail et l'emploi rural non agricole. On trouvera en conclusion une analyse de la qualité de l'emploi, de la croissance de l'emploi et de la création nette estimative d'emplois.

La croissance moyenne de l'emploi a été inférieure à la croissance du PIB réel dans ces pays au cours de la période 2000-2012.

Graphique 14. Tendances concernant le PIB, l'emploi et l'accroissement démographique dans les PMA, 2000-2018
(Indice, 2000 = 100)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de l'OIT, modèle économétrique Tendances de l'emploi (EMP/TRENDS), avril 2013.

Note: Les séries de données de 2013 à 2018 sont des projections préliminaires. Les séries de données sur le PIB réel couvrent la période 2000 à 2012 (dollars en prix constants de 2005, et taux de change constants de 2005).

3. TENDANCES BRUTES DE L'EMPLOI DANS LES PMA

La population active totale dans les PMA se chiffrait à 364 millions d'individus en 2010. Entre 2000 et 2010, elle a augmenté de 86,9 millions et entre 2010 et 2020, elle devrait encore augmenter de 109 millions.

La brève description présentée ici des tendances brutes de l'emploi dans les PMA s'appuie pour l'essentiel sur des estimations de la FAO concernant la population active. Ces estimations fournissent une classification de la main-d'œuvre entre secteur agricole et secteur non agricole de l'économie, ce dernier englobant toutes les activités économiques extérieures à l'agriculture (industries extractives, construction, services d'utilité publique, industries manufacturières et diverses catégories de services). La population active s'entend de ceux qui fournissent ou assurent une main-d'œuvre pour la production de biens et services au cours d'une période de référence déterminée: employeurs, travailleurs indépendants, employés et ouvrier salariés, travailleurs occasionnels, travailleurs non rémunérés contribuant à une exploitation ou à une entreprise familiale, membres de coopératives de producteurs et membres des forces armées (International Labour Office, 2009)⁴. Les expressions «population active» et «main-d'œuvre» sont utilisées indifféremment tout au long du présent chapitre.

Dans 36 des 48 PMA pour lesquels des données sont disponibles, la population active devrait augmenter de plus de 25 %.

D'après les estimations de la FAO, la population active totale dans les PMA se chiffrait à 364 millions d'individus en 2010. Entre 2000 et 2010, elle a augmenté de 86,9 millions et entre 2010 et 2020, elle devrait encore augmenter de 109 millions (équivalant à 30 % de la population active en 2010) pour s'établir à 474 millions de personnes (graphique 15). Une part appréciable de l'augmentation de 30 % de la population active totale entre 2010 et 2020 concernera l'Éthiopie (12 %), le Bangladesh (11 %), et la République-Unie de Tanzanie (9 %). Tous les PMA connaîtront toutefois un accroissement substantiel de leur main-d'œuvre au cours de cette période. Dans 36 des 48 PMA pour lesquels des données sont disponibles, la population active devrait augmenter de plus de 25 %. Les PMA qui connaîtront l'accroissement le plus rapide sont tous africains: Madagascar, Malawi, Niger, République-Unie de Tanzanie et Zambie.

En 2010, 65 % de la population travaillaient dans l'agriculture et 71 % vivaient dans les zones rurales.

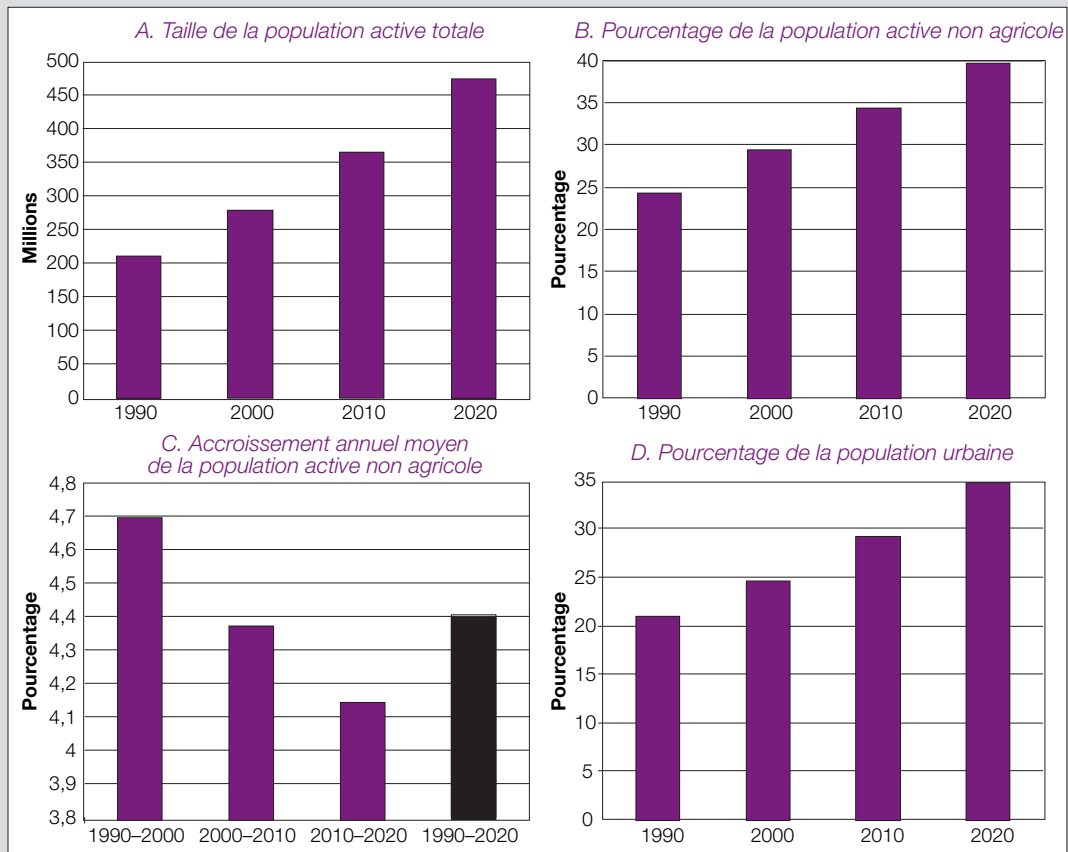
Le graphique 15 décrit également les tendances passées et les projections futures concernant la proportion de la population active employée dans des activités non agricoles et la répartition de cette population entre zones urbaines et zones rurales. En 2010 – en baisse par rapport à 2000 – 65 % de la population travaillaient dans l'agriculture et 71 % vivaient dans les zones rurales. Le taux d'urbanisation a également progressé, passant de 20 % en 1990 à 29 % en 2010, tandis que la proportion de la population employée dans des activités non agricoles passait de 24 % à 34 % sur la même période. Le taux annuel d'accroissement de la population active non agricole s'est toutefois très légèrement ralenti depuis la période 1990-2000, pour s'établir à 4,1 % par an pour la période 2010-2020 (section C du graphique 15).

En 1990, dans deux tiers des PMA, moins d'un tiers de la population vivait dans les zones urbaines et moins d'un tiers de la population active travaillait en dehors du secteur agricole. En 2020, cette situation se sera inversée.

Le tableau 10 résume l'évolution prévue entre 1990 et 2020 dans les différents pays. En 1990, dans deux tiers des PMA, moins d'un tiers de la population vivait dans les zones urbaines et moins d'un tiers de la population active travaillait en dehors du secteur agricole. En 2020, cette situation se sera inversée, à savoir que dans la majorité des pays, plus d'un tiers de la population vivra dans les zones urbaines et aura (population active) une activité en dehors de l'agriculture. Sur la période 1990-2020, certains PMA – Bangladesh, Guinée équatoriale, Haïti, Myanmar, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Tchad et Yémen – connaîtront une très nette évolution concernant à la fois leur population (largement urbanisée) et l'accroissement de la proportion de la main-d'œuvre non agricole dans la main-d'œuvre totale. Comme on l'a vu plus haut, la population augmente rapidement et s'urbanise aussi rapidement. Les nouveaux arrivants sur le marché du travail sont plus nombreux que jamais et une proportion croissante de la population active travaille ou cherche du travail en dehors de l'agriculture. La convergence de ces tendances fait de l'actuelle décennie une décennie critique pour les PMA, s'agissant en particulier de l'emploi.

La population augmente rapidement et s'urbanise aussi rapidement.

Graphique 15. Dynamique de la population active dans les PMA, 1990-2020



Source: Estimation du secrétariat de la CNUCED d'après FAO, FAOStat, juin 2013.

L'agriculture restera néanmoins la principale source de subsistance dans les PMA jusqu'en 2020 au moins. La population active dans l'agriculture devrait également continuer d'augmenter jusqu'en 2020, où elle devrait s'établir à 285 millions d'individus, contre 187 millions dans le secteur non agricole. Toutefois, d'après de récentes projections concernant la population active pour la période 2010-2020, les 109 millions de nouveaux actifs se répartiront à hauteur de 62 millions dans le secteur non agricole, et 47 millions dans l'agriculture (graphique 16).

Les PMA africains et le Bangladesh (en tant que PMA le plus peuplé) marquent l'évolution générale des PMA en tant que groupe. Dans les PMA africains, 63 % de l'accroissement de la population active totale devrait avoir lieu en dehors de l'agriculture entre 2010 et 2020 (contre 46 % entre 2000 et 2010), et dans les PMA asiatiques (à l'exclusion du Bangladesh), le chiffre correspondant serait de 13 % (contre 45 % entre 2000 et 2010). Bangladesh inclus, les chiffres pour les PMA asiatiques passent à 37 % de la population active (graphique 16). Le Bangladesh a réalisé d'appréciables progrès en matière de diversification économique et d'amélioration des indicateurs de santé, des taux de fécondité et des résultats scolaires. En outre, le pays bénéficiant depuis 1980 d'envois de fonds de travailleurs migrants relativement constants, les familles ont progressivement réduit leur dépendance à l'égard de l'agriculture et diversifié leurs activités en dehors du secteur agricole (voir l'encadré 3). Les PMA africains, en revanche

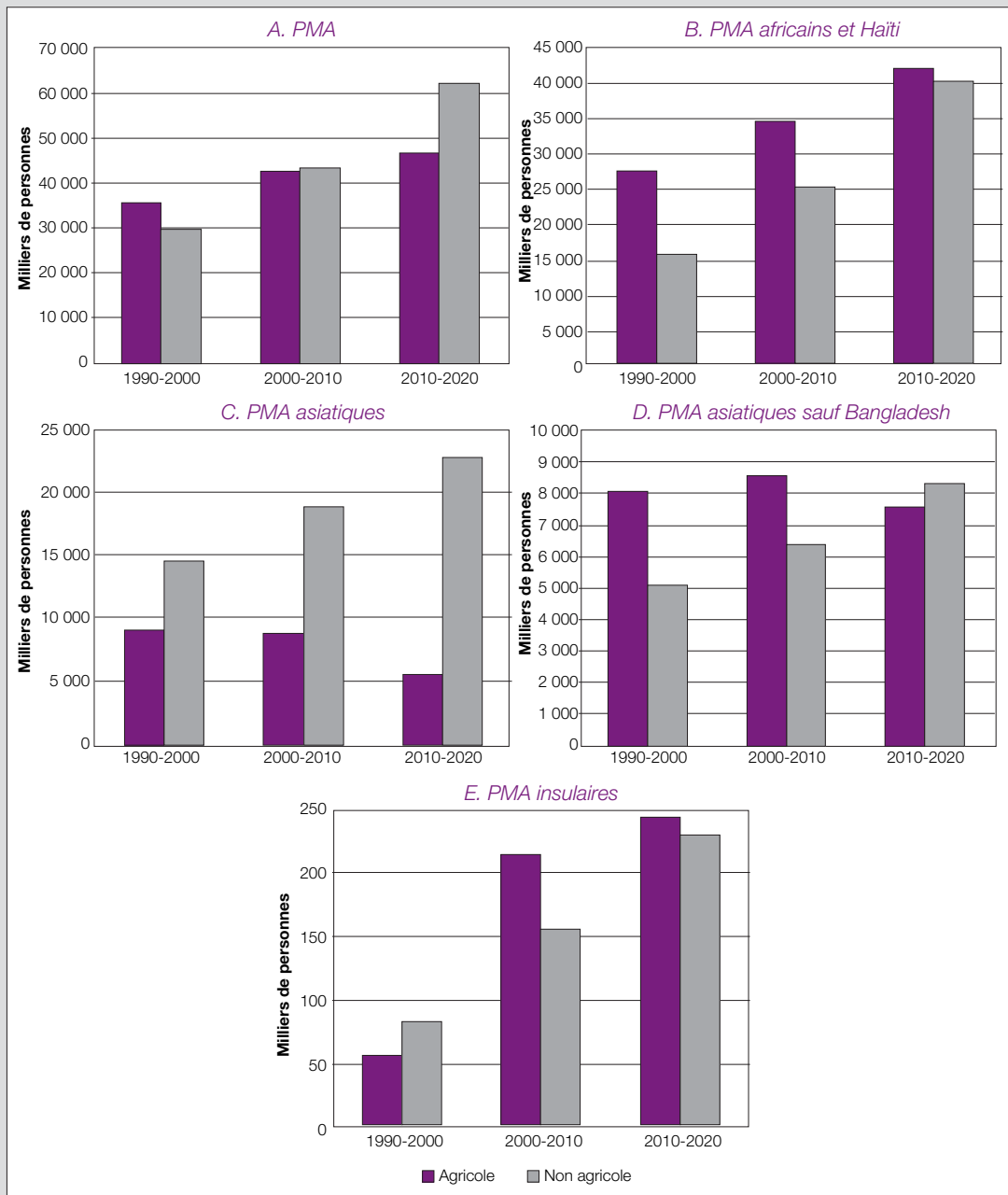
D'après de récentes projections concernant la population active pour la période 2010-2020, les 109 millions de nouveaux actifs se répartiront à hauteur de 62 millions dans le secteur non agricole, et 47 millions dans l'agriculture.

Tableau 10. Évolution de la localisation de la main-d'œuvre dans les PMA, 1990-2020

Population urbaine en pourcentage de la population totale											
1990			2000			2010			2020		
0-33 %	34-66 %	67-100 %	0-33 %	34-66 %	67-100 %	0-33 %	34-66 %	67-100 %	0-33 %	34-66 %	67-100 %
Afghanistan	Angola	Djibouti	Bhoutan	Angola	Djibouti	Burkina Faso	Bhoutan	Burundi	Burundi	Bhoutan	Burundi
Bhoutan	Rép. centrafricaine		Burkina Faso	Rép. centrafricaine		Burundi	Burundi	Érythée	Érythée	Burkina Faso	Burkina Faso
Burkina Faso	Guinée équatoriale		Burundi	Guinée équatoriale		Érythée	Érythée	Guinée	Guinée	Gambie	Gambie
Burundi	Gambie		Cambodge	Gambie		Éthiopie	Rép. dém. pop. lao	Libéria	Libéria	Guinée	Guinée
Cambodge	Libéria		Tchad	Libéria		Guinée-Bissau	Mozambique	Sénégal	Sénégal	Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Tchad	Sao Tomé-et-Principe		Comores	Sénégal		Comores	Mali			Rép. dém. pop. lao	Rép. dém. pop. lao
Comores	Sierra Leone		Érythée	Somalie		Éthiopie	Népal			Mali	Mali
Rép. dém. du Congo	Timor-Leste		Guinée	Zambie		Guinée	Niger			Ouganda	Ouganda
Éthiopie	Zambie		Guinée-Bissau			Guinée-Bissau	Rwanda			Rép. -Union de Tanzanie	Rép. -Union de Tanzanie
Guinée			Rép. dém. pop. lao			Rép. dém. pop. lao	Timor-Leste			Angola	Angola
Guinée-Bissau			Madagascar			Madagascar	Ouganda			Bangladesh	Bangladesh
Haiti			Malawi			Malawi	Rép. -Union de Tanzanie			Comores	Comores
Rép. dém. pop. lao			Mali			Mali	Angola			Bénin	Bénin
Madagascar			Mozambique			Mozambique	Bénin			Rép. centrafricaine	Rép. centrafricaine
Malawi			Myanmar			Myanmar	Rép. dém. du Congo			Tchad	Tchad
Mali			Népal			Népal	Libéria			Rép. dém. du Congo	Rép. dém. du Congo
Mozambique			Niger			Niger	Guinée équatoriale			Libéria	Libéria
Myanmar			Rwanda			Rwanda	Haiti			Mauritanie	Mauritanie
Népal			Îles Salomon			Îles Salomon	Libéria			Myanmar	Myanmar
Niger			Ouganda			Ouganda	Madagascar			Sénégal	Sénégal
Rwanda			Îles Salomon			Îles Salomon	Yémen			Sierra Leone	Sierra Leone
Îles Salomon			Rép. -Union de Tanzanie			Rép. -Union de Tanzanie	Yémen			Somalie	Somalie
Somalie			Afghanistan			Afghanistan	Soudan			Soudan	Soudan
Soudan (anciennement)			Lesotho			Lesotho	Haiti			Togo	Togo
Ouganda			Samoa			Samoa	Sierra Leone			Zambie	Zambie
Rép. -Union de Tanzanie			Vanuatu			Vanuatu	Bénin				
Samoa	Bénin		Yémen			Yémen	Mauritanie				
Vanuatu	Mauritanie		Rép. dém. du Congo			Rép. dém. du Congo	Sao Tomé-et-Principe				
Lesotho											
Yémen											
Bangladesh											
Togo											
67-100 %	34-66 %	67-100 %	67-100 %	34-66 %	67-100 %	67-100 %	34-66 %	67-100 %	0-33 %	34-66 %	67-100 %
Population active non agricole, en pourcentage de la population active totale en 1990											
Afghanistan	Angola	Djibouti	Bhoutan	Angola	Djibouti	Burkina Faso	Bhoutan	Burundi	Burundi	Bhoutan	Burundi
Bhoutan	Rép. centrafricaine		Burkina Faso	Rép. centrafricaine		Burundi	Burundi	Érythée	Érythée	Burkina Faso	Burkina Faso
Burkina Faso	Guinée équatoriale		Burundi	Guinée équatoriale		Érythée	Érythée	Guinée	Guinée	Gambie	Gambie
Burundi	Gambie		Cambodge	Gambie		Éthiopie	Rép. dém. pop. lao	Libéria	Libéria	Guinée	Guinée
Cambodge	Libéria		Tchad	Libéria		Guinée-Bissau	Mozambique	Sénégal	Sénégal	Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Tchad	Sao Tomé-et-Principe		Comores	Sénégal		Comores	Mali			Rép. dém. pop. lao	Rép. dém. pop. lao
Comores	Sierra Leone		Érythée	Somalie		Éthiopie	Népal			Mali	Mali
Rép. dém. du Congo	Timor-Leste		Guinée	Zambie		Guinée	Niger			Ouganda	Ouganda
Éthiopie	Zambie		Guinée-Bissau			Guinée-Bissau	Rwanda			Rép. -Union de Tanzanie	Rép. -Union de Tanzanie
Guinée			Rép. dém. pop. lao			Rép. dém. pop. lao	Timor-Leste			Angola	Angola
Guinée-Bissau			Madagascar			Madagascar	Ouganda			Bangladesh	Bangladesh
Haiti			Malawi			Malawi	Rép. -Union de Tanzanie			Comores	Comores
Rép. dém. pop. lao			Mali			Mali	Angola			Bénin	Bénin
Madagascar			Mozambique			Mozambique	Bénin			Rép. centrafricaine	Rép. centrafricaine
Malawi			Myanmar			Myanmar	Rép. dém. du Congo			Tchad	Tchad
Mali			Népal			Népal	Libéria			Rép. dém. du Congo	Rép. dém. du Congo
Mozambique			Niger			Niger	Guinée équatoriale			Libéria	Libéria
Myanmar			Rwanda			Rwanda	Haiti			Mauritanie	Mauritanie
Népal			Îles Salomon			Îles Salomon	Madagascar			Myanmar	Myanmar
Niger			Ouganda			Ouganda	Yémen			Sierra Leone	Sierra Leone
Rwanda			Îles Salomon			Îles Salomon	Yémen			Somalie	Somalie
Îles Salomon			Rép. -Union de Tanzanie			Rép. -Union de Tanzanie	Soudan			Soudan	Soudan
Somalie			Afghanistan			Afghanistan	Haiti			Togo	Togo
Soudan (anciennement)			Lesotho			Lesotho	Sierra Leone			Zambie	Zambie
Ouganda			Samoa			Samoa	Bénin				
Rép. -Union de Tanzanie			Vanuatu			Vanuatu	Mauritanie				
Samoa	Bénin		Yémen			Yémen	Sao Tomé-et-Principe				
Vanuatu	Mauritanie		Rép. dém. du Congo			Rép. dém. du Congo					
Lesotho											
Yémen											
Bangladesh											
Togo											
67-100 %	34-66 %	67-100 %	67-100 %	34-66 %	67-100 %	67-100 %	34-66 %	67-100 %	0-33 %	34-66 %	67-100 %
Population active non agricole, en pourcentage de la population active totale en 2020											
Burundi	Érythée	Burundi	Burkina Faso	Bhoutan	Djibouti	Burkina Faso	Bhoutan	Burundi	Burundi	Bhoutan	Burundi
Érythée	Guinée	Érythée	Burundi	Gambie		Burundi	Burundi	Érythée	Érythée	Burkina Faso	Burkina Faso
Malawi	Guinée	Malawi	Éthiopie	Guinée		Éthiopie	Guinée	Guinée	Guinée	Gambie	Gambie
Népal	Guinée-Bissau	Népal	Tchad	Libéria		Tchad	Libéria	Libéria	Libéria	Guinée	Guinée
Niger	Rép. dém. pop. lao	Niger	Malawi	Sénégal		Malawi	Sénégal	Sénégal	Sénégal	Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Rwanda	Mali	Rwanda	Mali	Somalie		Mali	Somalie			Rép. dém. pop. lao	Rép. dém. pop. lao
Ouganda	Népal	Ouganda	Népal	Zambie		Népal	Zambie			Mali	Mali
Rép. -Union de Tanzanie		Rép. -Union de Tanzanie	Guinée			Guinée				Ouganda	Ouganda
Afghanistan		Afghanistan	Guinée-Bissau			Guinée-Bissau				Rép. -Union de Tanzanie	Rép. -Union de Tanzanie
Comores		Comores	Rép. dém. pop. lao			Rép. dém. pop. lao				Angola	Angola
Cambodge		Cambodge	Madagascar			Madagascar				Bangladesh	Bangladesh
Lesotho		Lesotho	Malawi			Malawi				Bénin	Bénin
Îles Salomon		Îles Salomon	Mali			Mali				Comores	Comores
			Mozambique			Mozambique				Bénin	Bénin
			Myanmar			Myanmar				Rép. centrafricaine	Rép. centrafricaine
			Népal			Népal				Tchad	Tchad
			Niger			Niger				Rép. dém. du Congo	Rép. dém. du Congo
			Îles Salomon			Îles Salomon				Libéria	Libéria
			Ouganda			Ouganda				Mauritanie	Mauritanie
			Îles Salomon			Îles Salomon				Myanmar	Myanmar
			Yémen			Yémen				Sénégal	Sénégal
			Afghanistan			Afghanistan				Sierra Leone	Sierra Leone
			Lesotho			Lesotho				Soudan	Soudan
			Samoa			Samoa				Togo	Togo
			Vanuatu			Vanuatu				Zambie	Zambie
			Lesotho			Lesotho					
			Yémen			Yémen					
			Bangladesh			Bangladesh					
			Togo			Togo					
67-100 %	34-66 %	67-100 %	67-100 %	34-66 %	67-100 %	67-100 %	34-66 %	67-100 %	0-33 %	34-66 %	67-100 %

Source: Estimation du secrétariat de la CNUCED d'après «Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: Statistiques».

Graphique 16. Accroissement de la population active agricole et non agricole dans les PMA, 1990-2020



Source: Estimation du secrétariat de la CNUCED d'après FAO, FAOStat, juin 2013.

– et malgré une hausse de la population active non agricole – n'ont pas encore réussi à réellement diversifier leur économie. Les PMA insulaires représentent 0,4 % de l'accroissement de la population active totale hors secteur agricole des PMA. Cette population active devrait augmenter plus rapidement que la population active dans l'agriculture au cours de la décennie 2010-2020 dans tous les PMA pour lesquels des données sont disponibles (48 pays). Les pays où l'on s'attend à la plus forte croissance de la main-d'œuvre non agricole au cours de cette décennie sont le Malawi, le Mali, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Tchad en Afrique, l'Afghanistan, le Bangladesh et le Yémen en Asie, et les Comores, Sao Tomé-et-Principe et le Timor-Leste pour les PMA insulaires.

Encadré 3. Observations relatives à l'emploi rural non agricole au Bangladesh

Comme d'autres PMA, le Bangladesh doit créer une économie rurale dynamique capable à la fois d'attirer des investissements et de fournir des emplois productifs à la population. Entre 2000 et 2012, le pays a enregistré un taux de croissance économique par habitant d'environ 4,6 % par an. Même si les exportations de textiles et de vêtements sont la principale source de recettes en devises et si l'industrie compte quelque 4 millions de travailleurs, le secteur agricole reste le premier secteur pourvoyeur d'emplois. Environ 71 % de la population est rurale, dont 46 % travaillant dans le secteur agricole et le reste dans le secteur rural non agricole. Le secteur agricole représente 21 % du PIB, tandis que le secteur rural non agricole, qui dépend en grande partie du premier, en représente 33 % (World Bank, 2011). À l'heure actuelle, 53 % environ de la population rurale est considérée comme pauvre, et le taux moyen de réduction de la pauvreté n'a été que de 1 point de pourcentage par an, ce qui signifie qu'une cinquantaine de millions d'individus vit toujours en dessous du seuil de pauvreté absolue (World Bank, 2011a). La création d'emplois en tant que moyen de réduire la pauvreté constitue donc un enjeu de développement majeur. En dépit du rôle prépondérant de l'agriculture dans l'emploi rural, ce secteur ne peut absorber la totalité de la main-d'œuvre rurale croissante ou générer des revenus suffisants pour réduire la pauvreté¹. L'exode rural a ouvert des possibilités d'emploi à de nombreux individus, mais l'accroissement global de l'emploi dans les zones rurales depuis les années 1990 a été concentré dans l'économie rurale non agricole.

Les principaux facteurs de changement de l'économie rurale au Bangladesh sont l'innovation technologique dans l'agriculture, l'accroissement des liens entre zones rurales et zones urbaines (amélioration des transports et des communications, électrification), l'amélioration du fonctionnement des marchés et de l'accès aux marchés (offre/demande), le perfectionnement des compétences, l'accès aux services financiers et l'accroissement des envois de fonds des travailleurs migrants (UNCTAD, 2012). Le Bangladesh a également connu une transformation continue de sa production agricole depuis 1990, avec l'utilisation croissante de variétés de riz et autres céréales à haut rendement, un emploi accru d'engrais et de pesticides chimiques et une expansion rapide de l'irrigation au moyen de puits tubulaires, profonds ou peu profonds. La plus grande partie du système d'approvisionnement est privatisée², mais les nouvelles technologies et les nouveaux systèmes commerciaux sont largement répandus, et les doubles récoltes sont devenues courantes dans de nombreuses régions du pays (Toufique and Turton, 2002; Hossain, 2004).

La hausse de la production agricole (avec plusieurs récoltes par an) a contribué à réduire la vulnérabilité saisonnière et la dépendance des ménages à l'égard d'une grande récolte par an. En outre, la baisse régulière de la taille moyenne des exploitations agricoles a été quelque peu compensée par une hausse des gains de production moyens pour les ménages ruraux (Mendola, 2007; Bäckman et al., 2011). L'accroissement de la production a également eu une influence sur le marché local du travail, avec une hausse de la demande de main-d'œuvre entraînant une hausse des salaires réels pour les pauvres sans terre et des migrations saisonnières à l'intérieur du pays (World Bank, 2011a; Howes, 2002). Au niveau national, le Bangladesh est devenu ces dernières années autosuffisant en céréales vivrières. Toutefois, la valeur ajoutée des cultures et des activités de transformation est souvent extrêmement faible et l'accès à d'autres denrées alimentaires (par exemple, produits laitiers, blé), à l'exception du riz, n'a pas augmenté, ce qui peut avoir freiné les progrès en matière de nutrition (Hossain et al., 2005).

L'économie rurale non agricole est devenue une source potentielle d'emplois productifs et donc de réduction de la pauvreté au Bangladesh depuis les années 1990. Comme le montre le graphique 26, elle est principalement constituée par des industries manufacturières rurales, des industries agroalimentaires, l'élevage, la pêche, des industries artisanales, des services commerciaux et services de commercialisation, la construction rurale, les transports, les services d'infrastructure et divers autres services. Elle se divise également en un secteur dynamique extrêmement productif qui répond principalement à la demande urbaine et un secteur à faible productivité, essentiellement traditionnel, où se retrouve une grande partie de la population rurale pauvre. Ce dernier est essentiel à la subsistance de nombreux ménages et fait office de filet de sécurité pour les ruraux les plus pauvres. L'économie rurale dynamique est constituée d'entreprises spécialisées dirigées par des entrepreneurs dotés de compétences relativement élevées. Il s'agit généralement de petites et moyennes entreprises (PME) ayant une activité plus large et plus diversifiée que les ménages traditionnels ou les microentreprises (World Bank, 2007). Le cas du Bangladesh est révélateur du rôle que jouent des politiques d'appui à l'innovation technologique, à l'investissement et aux infrastructures rurales dans la promotion de l'emploi rural non agricole et de la diversification.

L'économie rurale au Bangladesh pourrait toutefois être sensiblement améliorée dans un certain nombre de domaines – marché local du travail, capital physique, terres, production agricole, distribution ou commercialisation. Le potentiel en la matière risque toutefois d'être limité par un certain nombre de facteurs, dont le manque d'investissements en biens publics, en particulier dans les zones rurales éloignées, d'importants obstacles à l'accès des pauvres ou des groupes vulnérables à divers marchés dynamiques ruraux non agricoles, des coûts de transaction élevés pour l'accès aux marchés existants, et une asymétrie générale de l'information commerciale.

¹ Au cours de la période 2000-2012, la population a augmenté en moyenne de 1,5 million de personnes par an sous l'effet de l'accroissement démographique global et d'autres changements démographiques.

² Le riz boro irrigué est devenu plus important que le riz amon traditionnel en tant que culture de base.

4. RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI PAR CATÉGORIE

Une désagrégation plus poussée de la population active non agricole donne une meilleure idée de la création d'emplois dans les différents secteurs⁵. Comme le montre la section A du graphique 17, le secteur agricole représentait 71 % de l'emploi total dans les PMA et dans les autres pays en développement en 2000; en 2018, il devrait en représenter 63 % dans les PMA, mais seulement 29 % dans les autres pays en développement. La part du secteur industriel et du secteur des services progresse toutefois sensiblement dans les PMA. L'industrie représentait 7 % de l'emploi total de ces pays en 2000 et, sur la base des tendances récentes, elle passera à 10 % en 2018, les services progressant quant à eux de 22 % en 2000 à 27 % en 2018. Les PMA africains resteront ceux où l'économie est la moins diversifiée en termes de répartition de l'emploi, en conservant des niveaux d'emploi agricole supérieurs à la moyenne (67 %) et des niveaux d'emploi inférieurs à la moyenne pour l'industrie (8 %) et les services (25 %) en parts de l'emploi total en 2018 (section B du graphique 17). Des taux relativement élevés de croissance du PIB dans les PMA ne se sont pas accompagnés de niveaux correspondants de croissance de l'emploi dans l'industrie; la croissance de l'emploi n'a été appréciable que dans le secteur des services. Cela illustre une évolution de l'emploi d'activités à faible productivité, principalement dans l'agriculture, à des activités à faible productivité dans le secteur (essentiellement non marchand) des services. La proportion de la population active des PMA employée dans le secteur des services a augmenté, et elle est probablement sous-évaluée en raison de la prépondérance d'activités informelles. C'est dans les PMA asiatiques que l'emploi augmente le plus vite dans le secteur des services et dans le secteur industriel.

De même, si l'on considère la répartition de l'emploi par spécialisation des exportations, la part du secteur agricole dans l'emploi de la population active totale est la plus forte (74 % projeté en 2013) pour les exportateurs de minéraux et la plus faible (45 %) pour les exportateurs de pétrole. En général, ces derniers sont les pays les moins diversifiés du groupe des PMA, avec les taux de concentration des exportations les plus élevés (UNCTAD, 2013). Cette dépendance excessive à l'égard des exportations de pétrole peut contribuer à attirer les capitaux vers le secteur, entraînant une appréciation du taux de change dont il peut résulter une moindre compétitivité de la production nationale de biens et services, au détriment de secteurs jusque-là productifs tels que l'agriculture.

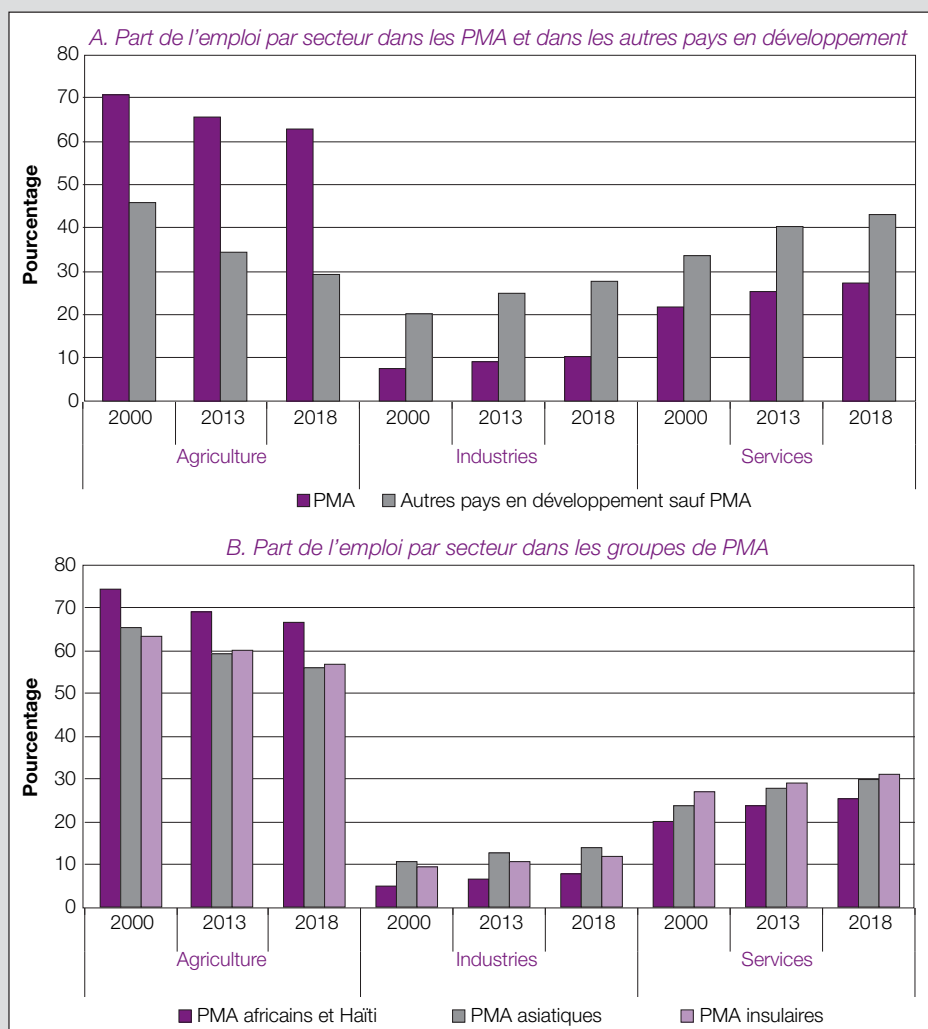
De toute évidence, le secteur agricole continue de procurer la majeure partie des emplois dans les PMA. On observe toutefois les signes d'une évolution structurelle, bien que ce ne soit pas à la même échelle que dans les autres pays en développement, où la part du secteur devrait diminuer de 17 points de pourcentage au cours de la période 2000-2018. En comparaison, il est probable que l'évolution structurelle de l'emploi sera moins marquée – baissé d'environ 8 points de pourcentage sur la même période – dans les PMA africains comme dans les PMA asiatiques, et elle devrait être encore plus modeste – environ 6 points de pourcentage – dans les PMA insulaires. Ces questions seront de nouveau abordées plus loin dans le contexte d'une plus large désagrégation de la croissance du PIB dans les PMA.

Le tableau 11 propose une ventilation sectorielle de l'emploi pour 42 PMA et montre qu'au cours de la période 2000-2018, dans un PMA seulement (Madagascar), la part de l'emploi agricole dans le total de l'emploi augmentera, alors qu'elle diminuera dans les 41 autres pays. Le recul devrait être plus marqué en Angola, au Bhoutan et au Sénégal. Le Bhoutan, l'Éthiopie, la République démocratique populaire lao, la République-Unie de Tanzanie et le Tchad devraient afficher les plus fortes hausses de la part de l'emploi industriel, mais celle-ci diminuera dans cinq autres pays (Bénin, Comores, Guinée-Bissau, Madagascar et Togo). À l'exception des Comores et de la Zambie, la part du secteur des services dans l'emploi total devrait augmenter dans les PMA.

Des taux relativement élevés de croissance du PIB dans les PMA ne se sont pas accompagnés de niveaux correspondants de croissance de l'emploi dans l'industrie; la croissance de l'emploi n'a été appréciable que dans le secteur des services.

Au cours de la période 2000-2018, dans un PMA seulement la part de l'emploi agricole dans le total de l'emploi augmentera, alors qu'elle diminuera dans les 41 autres pays.

Graphique 17. Emploi dans les principaux secteurs économiques, 2000-2018
(En pourcentage)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de l'OIT, modèle économétrique Tendances de l'emploi (EMP/TRENDS), avril 2013.

Note: Données prévisionnelles de 2013 à 2018. Il n'existait pas de séries de données disponibles au-delà de 2018 au moment de la rédaction du présent rapport.

Quelques pays – Bangladesh, Bhoutan, Haïti, Libéria, Sénégal – devraient bénéficier d'une répartition plus équilibrée des emplois entre les différents secteurs, mais, comme dans la plupart des autres PMA, le secteur industriel continuera de représenter la plus faible part de l'emploi total.

La réduction de la pauvreté passe assurément par la création d'emplois aussi bien dans le secteur agricole que dans le secteur non agricole.

Les estimations présentées dans les graphiques 15, 16 et 17 sont des projections pouvant manquer de précision, dans la mesure où elles s'appuient sur des données internationales et où les estimations nationales peuvent être différentes. Elles reflètent néanmoins la dimension fondamentale de la problématique de l'emploi et de la réduction de la pauvreté dans les PMA. La réduction de la pauvreté passe assurément par la création d'emplois aussi bien dans le secteur agricole que dans le secteur non agricole. Selon Gurrieri et Sainz (2003), il peut y avoir absorption de la main-d'œuvre directe lorsque se produisent «des changements de l'emploi au sein de la population active qui accroissent la productivité moyenne des individus au travail sans aggraver le chômage déclaré et sans que la productivité moyenne ne diminue dans les principales branches ou catégories de production».

Tableau 11. Répartition sectorielle de l'emploi total dans certains PMA, diverses années

	Agriculture			Évolution en point de pourcentage 2000-2018	Industrie			Évolution en point de pourcentage 2000-2018	Services			Évolution en point de pourcentage 2000-2018
	2000	2013	2018		2000	2013	2018		2000	2013	2018	
Total PMA	71	65	63	-8	7	9	10	3	22	26	27	5
Afghanistan	61	54	51	-9	9	13	14	5	30	33	35	5
Angola	54	38	34	-20	7	10	12	5	39	51	54	15
Bangladesh	65	56	53	-12	11	13	15	4	25	31	33	8
Bénin	45	42	39	-6	10	9	9	-1	45	50	52	7
Bhoutan	80	57	47	-33	3	10	17	14	17	33	36	19
Burkina Faso	87	84	82	-5	3	3	4	1	10	13	14	4
Burundi	92	91	90	-2	2	2	3	1	6	6	7	1
Cambodge	74	72	68	-5	8	8	11	2	18	20	21	3
Comores	70	71	70	0	8	7	8	0	22	22	22	0
Érythrée	79	79	78	-1	6	5	5	-1	15	16	17	1
Éthiopie	86	78	76	-10	4	9	10	6	10	13	14	4
Gambie	64	59	56	-8	5	5	6	1	31	36	37	7
Guinée	74	68	64	-10	7	8	10	3	19	24	27	7
Guinée-Bissau	69	68	65	-4	6	4	5	-1	25	28	30	5
Guinée équatoriale	49	38	47	-1	14	18	10	-4	38	43	43	5
Haïti	50	45	41	-9	11	11	13	2	39	43	46	7
Îles Salomon	60	56	53	-7	11	13	14	3	29	31	33	4
Lesotho	72	66	63	-9	9	10	11	2	18	25	26	8
Libéria	55	47	45	-11	8	10	11	3	37	43	45	8
Madagascar	77	80	78	1	8	3	4	-5	15	17	18	3
Malawi	77	75	73	-4	7	8	9	2	15	17	18	2
Mali	69	65	62	-7	6	6	7	1	25	29	31	6
Mauritanie	62	57	52	-10	9	10	13	4	29	33	35	6
Mozambique	82	75	73	-9	3	5	6	3	15	20	21	6
Myanmar	61	60	56	-6	13	14	16	3	26	26	28	3
Népal	75	71	69	-6	10	12	13	2	15	17	19	4
Niger	56	54	51	-5	11	12	13	2	32	34	36	4
Ouganda	71	64	60	-11	5	8	9	4	23	28	31	7
Rép. centrafricaine	74	74	72	-2	4	4	4	0	22	22	23	1
Rép. dém. du Congo	85	82	80	-5	2	2	3	1	13	16	17	4
Rép. dém. pop. lao	83	74	68	-15	4	7	10	6	13	19	22	10
Rép.-Unie de Tanzanie	82	73	70	-12	3	5	6	4	15	21	23	8
Rwanda	83	75	73	-10	3	5	6	3	14	20	21	7
Sénégal	50	37	35	-15	13	16	17	4	37	47	48	10
Sierra Leone	72	60	57	-15	4	8	9	5	24	33	34	10
Somalie	78	76	74	-4	4	4	4	1	18	20	22	4
Soudan (anciennement)	41	38	36	-5	9	9	10	1	50	53	54	4
Tchad	83	77	76	-7	2	4	5	2	15	19	20	5
Timor-Leste	61	55	51	-10	10	12	14	4	29	33	35	6
Togo	55	53	50	-5	8	7	8	0	37	40	42	5
Yémen	52	50	47	-4	12	13	13	2	36	38	39	3
Zambie	72	71	68	-4	6	10	11	6	22	20	21	-2

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 7^e éd., 2013.

Note: Échantillon de 42 PMA.

5. PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL DANS LES PMA

La présente section décrit les tendances de la productivité du travail à l'aide de données provenant de diverses sources, dont l'OIT, la Banque mondiale, la Division de statistique de l'ONU et la FAO. Il est cependant difficile d'obtenir des données détaillées, comparables au niveau international, sur ce que les PMA produisent et sur la façon dont leurs habitants gagnent leur vie. L'analyse présentée se limite donc aux catégories relativement générales de désagrégation sectorielle autorisée par les données, à savoir agriculture, industrie, activités manufacturières et services. L'information disponible sur les salaires dans les PMA est tout aussi lacunaire, d'où la nécessité urgente d'obtenir davantage de données et de réaliser davantage d'analyses statistiques, nécessité qui devrait être mise en avant dans le débat sur les OMD de l'après-2015. Améliorer la collecte de données et les statistiques sur le marché du travail devrait aider à améliorer l'analyse et la planification des politiques publiques. Quoiqu'il en soit, il apparaît ici que l'emploi salarié dans les PMA ne représente qu'une faible part de l'emploi total, ce qui signifie que des données sur les salaires moyens peuvent donner une impression trompeuse du marché du travail. L'accent est donc mis davantage sur la productivité, en partant de l'idée que la productivité détermine l'ajustement des salaires (sur un marché du travail parfaitement compétitif).

a. Évolution de la structure de la production

Comme indiqué précédemment, il s'est produit peu de transformations structurelles dans les PMA en tant que groupe au cours des trente dernières années, la plupart de ces pays continuant de vivre essentiellement de l'agriculture et de quelques activités de services (relevant essentiellement du secteur informel). Les activités manufacturières et industrielles et les services sont néanmoins devenus plus importants pour le groupe dans son ensemble. Depuis 2000, à la suite du boom des produits de base de la période 2002-2008, les industries extractives et l'exploitation de pétrole brut sont des activités industrielles qui ont nettement progressé. Dans le secteur des services, le petit commerce et les services commerciaux ont eux aussi progressé et, en particulier dans les PMA asiatiques, le secteur manufacturier a sensiblement accru sa part du PIB (voir le tableau 5 de l'annexe).

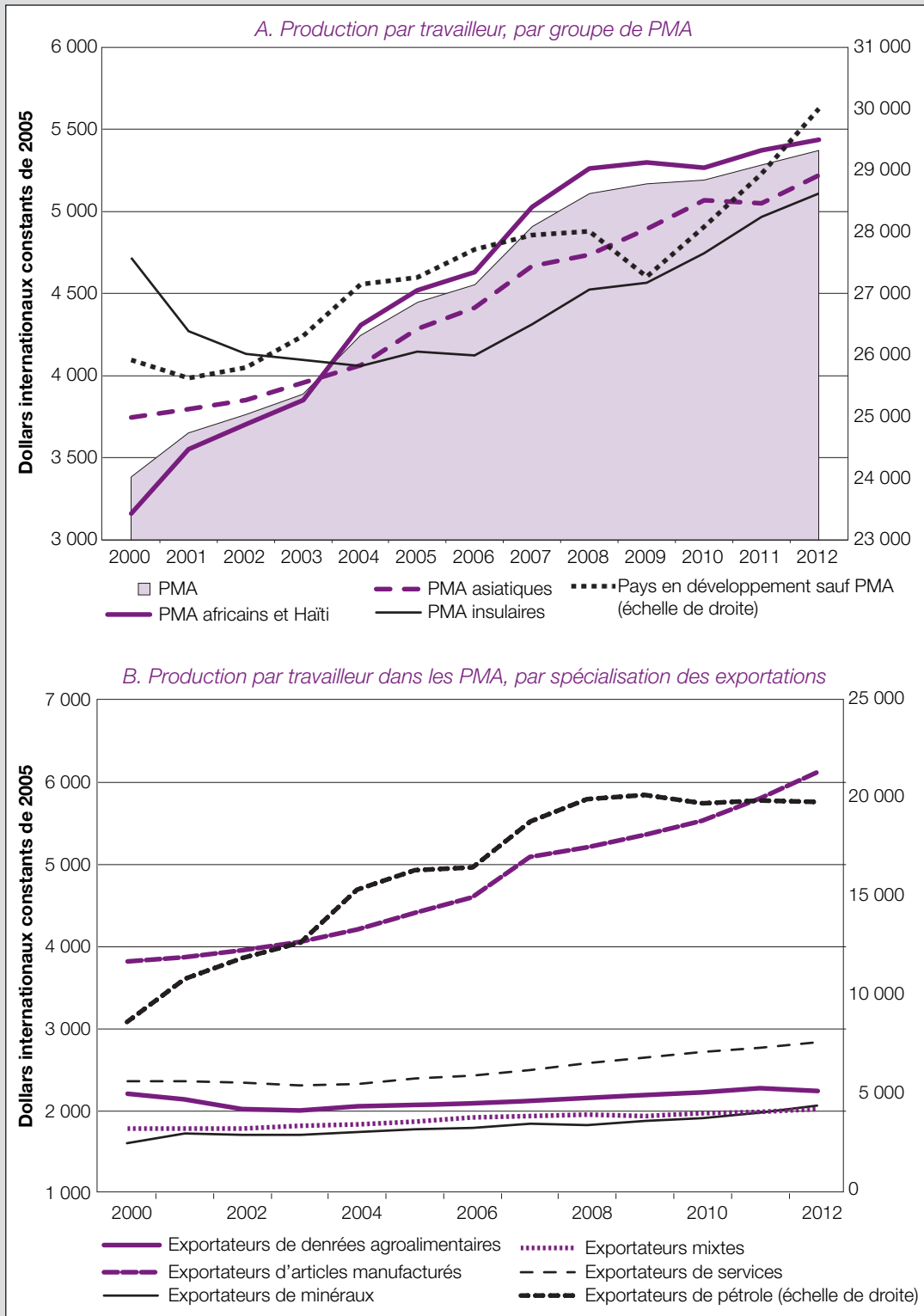
L'écart de productivité du travail entre les PMA et les autres pays en développement reste important, même s'il s'est réduit depuis 2000.

b. Productivité du travail: production par travailleur

La productivité du travail est une mesure fondamentale du dynamisme économique, dans la mesure où elle fait ressortir certains des facteurs sous-tendant la croissance, en particulier l'amélioration du capital humain (par exemple, compétences, éducation, santé), l'accumulation technologique, l'innovation, l'organisation et les infrastructures physiques et institutionnelles. Tous ces éléments sont d'une importance fondamentale pour l'élaboration de politiques de promotion de la croissance économique et de développement des capacités productives.

Comme le montre la section A du graphique 18, l'écart de productivité du travail entre les PMA et les autres pays en développement reste important, même s'il s'est réduit depuis 2000. La production moyenne par travailleur dans les autres pays en développement était de 30 000 dollars en 2012 (dollars internationaux constants de 2005), contre 5 372 dollars dans les PMA. La production d'un travailleur moyen dans les PMA s'établit ainsi à 18 % de la production d'un travailleur moyen dans les autres pays en développement. Les PMA ne constituent toutefois pas un groupe homogène: au cours de la période 2003-2012, la productivité du travail en Afrique a régulièrement augmenté et a été supérieure aux niveaux observés dans les PMA asiatiques et les PMA insulaires⁶. Les exportateurs de pétrole et de métaux au sein du groupe africain peuvent, en partie du moins, avoir été à l'origine de ce phénomène. La tendance est encore plus nette lorsque l'on considère la productivité du travail en fonction de la spécialisation des exportations.

Graphique 18. Productivité du travail dans les PMA, par groupe de pays et par spécialisation des exportations, 2000-2012
(En dollars internationaux constants de 2005)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de l'OIT, modèle économétrique Tendances de l'emploi (EMP/TRENDS), avril 2013.

La production par travailleur dans les PMA en 2012 représentait 22 % de celle des autres pays en développement, 10 % de la moyenne pour l'Union européenne et 7 % de celle de l'Amérique du Nord.

L'écart de productivité du travail agricole entre les PMA, les autres pays en développement et les pays développés s'est creusé depuis 1985.

Au cours de la période 2009-2011, la productivité moyenne du travail agricole dans les PMA s'est établie à tout juste 7 % de la productivité dans les autres pays en développement et 3 % de la productivité dans les pays développés.

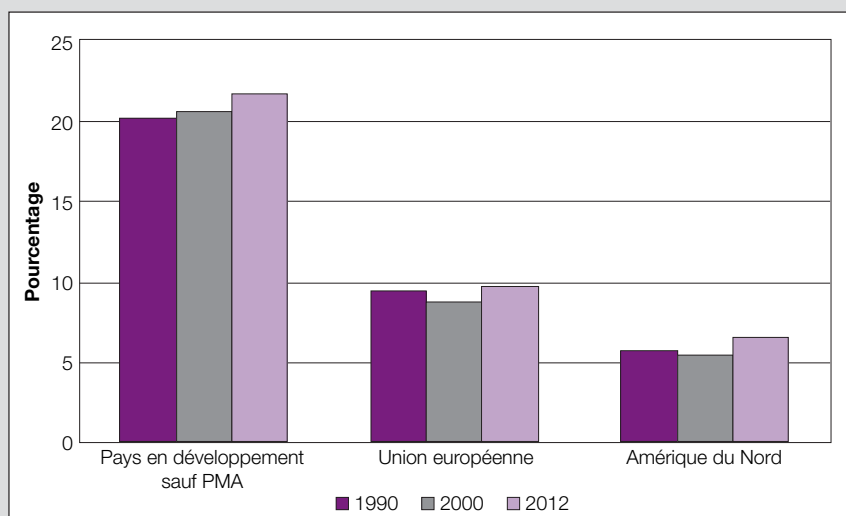
La section B du graphique 18 montre qu'au cours de la période 2000-2012, les PMA exportateurs de pétrole ont enregistré la plus forte productivité du travail au sein du groupe (19 800 dollars en moyenne en 2012).

On observe également une croissance régulière de la production par travailleur dans les groupes d'exportateurs d'articles manufacturés et d'exportateurs mixtes (6 000 dollars en moyenne en 2012). Dans les PMA asiatiques – tels que le Bangladesh, le Cambodge et la République démocratique populaire lao qui, avec Haïti, représentent l'essentiel des exportations des PMA dans ce secteur –, l'industrie du vêtement est le principal moteur de la croissance et de l'emploi.

S'appuyant sur des données KILM de l'OIT, le graphique 19 montre que la production par travailleur dans les PMA en 2012 (dollars internationaux constants de 1990) représentait 22 % de celle des autres pays en développement, 10 % de la moyenne pour l'Union européenne et 7 % de celle de l'Amérique du Nord (Canada et États-Unis). Bien que 18 pays seulement composent l'échantillon des PMA, il semblerait que leur niveau moyen de productivité n'ait que très peu augmenté par rapport à celui des autres pays en développement, de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord.

L'importance du secteur agricole dans les PMA, s'agissant à la fois du PIB et de l'emploi, conduit à s'intéresser spécifiquement à la productivité du travail agricole dans ces pays. L'écart de productivité du travail agricole entre les PMA, les autres pays en développement et les pays développés s'est creusé depuis 1985. Entre 1985-1987 et 2009-2011, cette productivité a diminué d'un tiers dans les PMA (dans 10 des 27 pays pour lesquels il existe des données comparables). Comme le montre la section A du graphique 20, au cours de la période 2009-2011, la productivité moyenne du travail agricole dans les PMA s'est établie à tout juste 7 % de la productivité dans les autres pays en développement et 3 % de la productivité dans les pays développés. La section B du graphique 20 montre qu'entre 1985 et 2011, la valeur ajoutée par travailleur dans l'agriculture⁷ dans les PMA a augmenté de 17 %⁸. La hausse correspondante de la productivité du travail agricole dans les autres pays

Graphique 19. Production par travailleur dans les PMA en pourcentage de la production dans des pays plus développés, 1990-2012
(En dollars internationaux constants de 1990)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 7^e éd., 2013.

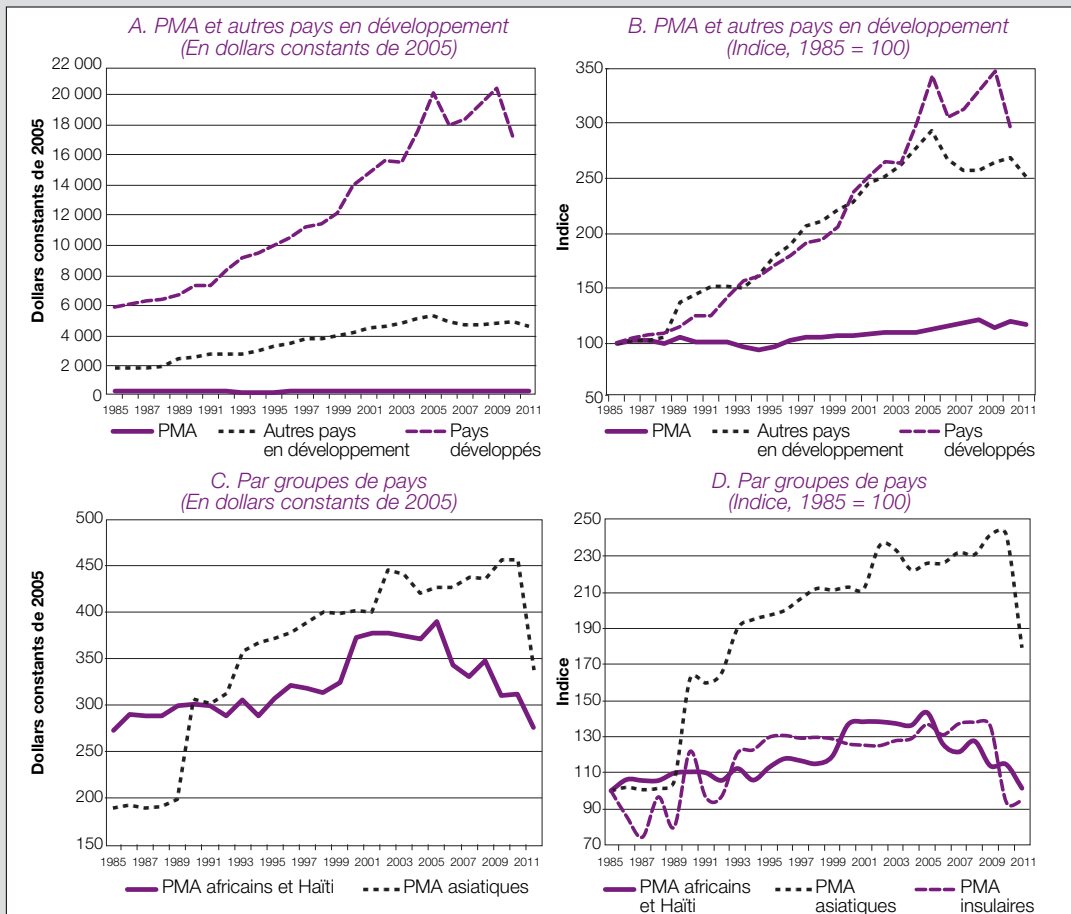
Note: L'échantillon de PMA porte sur 18 pays, faute d'autres données disponibles.

en développement a été de 152 %, et de 194 % dans les pays développés. Au sein du groupe des PMA, la valeur ajoutée par travailleur est plus élevée dans les PMA asiatiques (338 dollars) que dans les PMA africains (276 dollars) (voir la section C du graphique 20). Toutefois, sur la période 1993-2011, la hausse rapide de la productivité du travail agricole dans les PMA asiatiques (environ 79 %) apparaît tout à fait spectaculaire. Dans les PMA africains, en revanche, les niveaux de productivité n'ont progressé que de 1 %, et dans les PMA insulaires ils ont en fait diminué de 5 % sur la même période.

Accroître la productivité agricole dans les PMA est une condition *sine qua non* du développement de ces pays et de la transformation structurelle de leur secteur agricole. L'adoption d'innovations et de technologies pour accroître la production par travailleur dans le secteur pourrait également être indispensable pour améliorer les disponibilités alimentaires par habitant ainsi que la sécurité alimentaire. Une hausse de la productivité du travail agricole pourrait contribuer à une diminution des prix alimentaires par rapport aux revenus agricoles, ce qui réduirait les dépenses alimentaires des ménages et permettrait à ceux-ci

Accroître la productivité agricole dans les PMA est une condition sine qua non du développement de ces pays et de la transformation structurelle de leur secteur agricole.

Graphique 20. Tendances de la productivité du travail agricole dans les PMA, dans les pays développés et dans les autres pays en développement, 1985-2011



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après les bases de données en ligne UNCTADstat et *Indicateurs du développement dans le monde*.

Notes: L'échantillon de PMA dans les sections A et B comprend 41 pays, l'échantillon des autres pays en développement, 65 pays, et l'échantillon de pays développés, 30 pays. Dollars constants de 2005 pour les données sur la productivité par travailleurs et les indices. Les séries de données pour les pays développés concernent la période 1985-2010. Toutes les autres données concernent la période 1985-2011.

Une hausse de la productivité du travail agricole dans les PMA peut donc avoir pour effet à la fois d'augmenter les revenus réels des ménages ruraux et de stimuler la demande des biens et services ruraux non agricoles.

de soutenir, grâce à un excédent budgétaire en hausse, un accroissement de la demande de biens et services ruraux non agricoles. La hausse des revenus agricoles est étroitement liée à la hausse des revenus non agricoles – provenant, par exemple, du petit commerce ou des services de transport. Les revenus non agricoles jouent un rôle particulièrement important dans le cas d'une croissance agricole reposant sur une multitude de petites exploitations agricoles, car les revenus de la main-d'œuvre embauchée localement sont généralement dépensés au niveau local (Deichmann et al., 2009; Haggblade et al., 2007; Davis, 2005). Cela pourrait grandement favoriser la création d'emplois ruraux non agricoles. En outre, avec la hausse de la productivité du travail agricole à terme (d'après Lewis, 1954), moins de main-d'œuvre sera nécessaire pour accroître la production, ce qui libérera des ressources en main-d'œuvre pour d'autres secteurs de l'économie. Une hausse de la productivité du travail agricole dans les PMA peut donc avoir pour effet à la fois d'augmenter les revenus réels des ménages ruraux et de stimuler la demande des biens et services ruraux non agricoles. Curieusement, ces facteurs sont souvent négligés par les responsables des politiques mises en œuvre dans le secteur.

6. TAUX D'ACTIVITÉ

Les PMA ont un taux élevé d'activité de 75 % en moyenne. De nombreux pays les moins avancés n'ayant pas ou peu de sécurité sociale, les pauvres n'ont d'autre choix que de chercher du travail s'ils ne veulent pas mourir de faim.

On observe dans les PMA un taux élevé d'activité⁹, de 75 % en moyenne (tableau 12), contre 68 % dans les autres pays en développement. De nombreux pays les moins avancés n'ayant pas ou peu de sécurité sociale, les pauvres n'ont d'autre choix que de chercher du travail, aussi mal payé soit-il, s'ils ne veulent pas mourir de faim. Dans une certaine mesure, cela tient aussi au fait que l'agriculture de subsistance constitue une part appréciable de l'activité économique dans ces pays. De plus, les revenus du travail étant faibles, davantage de membres de la famille doivent travailler pour que les revenus familiaux soient suffisants pour assurer un revenu de subsistance. Il en résulte qu'un taux d'activité élevé n'indique nullement que le marché du travail est fluide. Mais les taux de chômage ne sont pas plus révélateurs, car les pauvres ne peuvent s'offrir le luxe de se déclarer au chômage lorsque des emplois, même extrêmement mal ou faiblement rémunérés, sont disponibles.

Les femmes dans ces pays ont une forte propension à travailler, en particulier dans le secteur informel.

Une ventilation du taux d'activité par sexe et par groupe d'âge donne une idée plus précise de la répartition de la population active dans les PMA. Les femmes dans ces pays ont une forte propension à travailler, en particulier dans le secteur informel (travail domestique, éducation des enfants, activités agricoles, etc.). Dans la section A du graphique 21, le taux d'activité dans les PMA en 2012 par sexe et par groupe d'âge dessine une courbe en U inversée, plus prononcée pour les hommes que pour les femmes. La position de la courbe pour les hommes au-dessus de la courbe pour les femmes indique un taux d'activité plus élevé des hommes dans tous les groupes d'âge. Pour ce qui est du sexe, la courbe est ascendante pour les premiers groupes d'âge, lorsque les jeunes quittent l'école et arrivent sur le marché du travail, et atteint son point culminant pour les groupes d'âge 35-39 ans pour les hommes et 40-49 ans pour les femmes. La courbe diminue ensuite progressivement pour les femmes et plus brutalement pour les hommes lorsque les unes et les autres quittent le marché du travail.

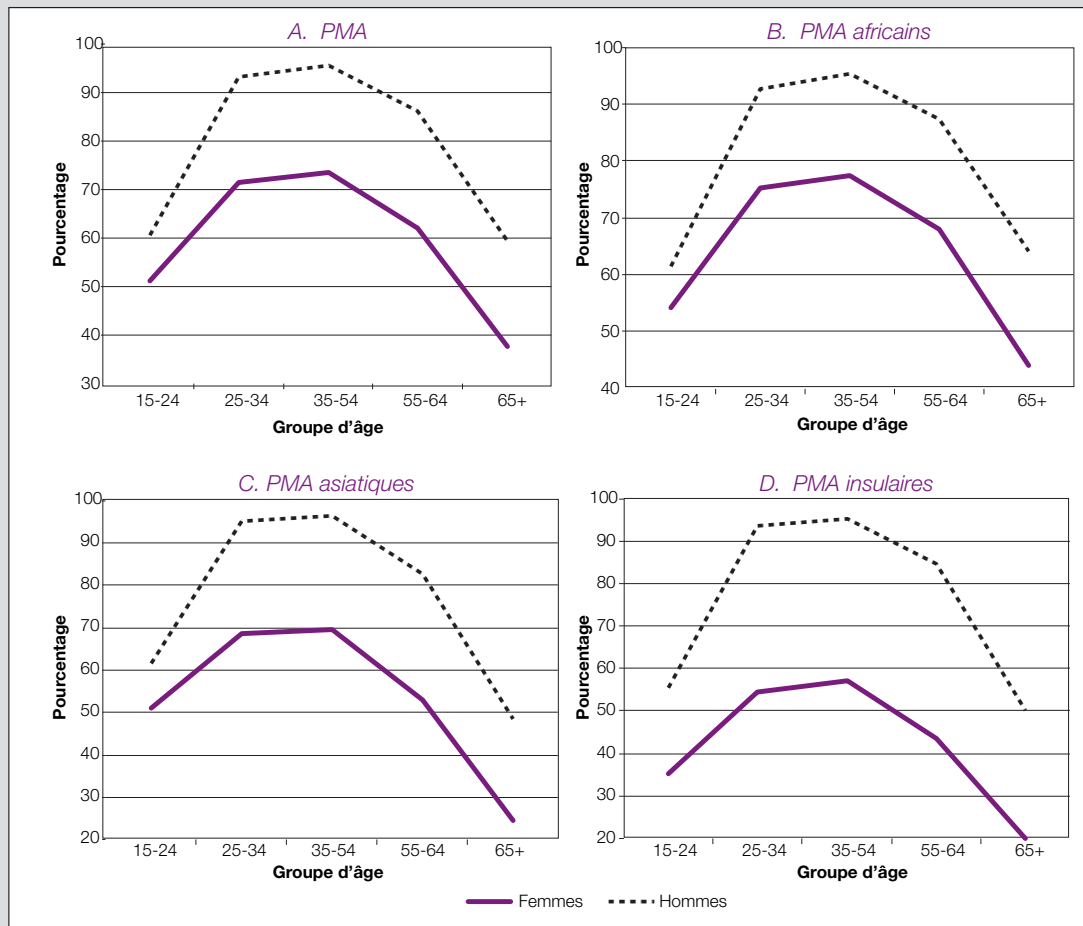
Tableau 12. Taux d'activité, 1980-2009
(En pourcentage de la population d'âge actif, âgée de 15 à 64 ans)^a

	1980	1990	2000	2009
Total PMA	75,6	75,8	74,8	75,1
PMA africains et Haïti	77,3	76,6	77,0	77,5
PMA asiatiques	73,4	74,9	71,9	71,7
PMA insulaires	68,5	66,8	66,4	68,4
Autres pays en développement	70,2	70,5	69,5	68,4

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 7^e éd., 2013.

a Moyennes pondérées.

Graphique 21. Taux d'activité dans les PMA, par sexe et par région, 2012



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 7^e éd., 2013.

Les sections B, C et D du graphique 21 montrent les variations du taux d'activité par sexe et groupe d'âge selon les groupes de PMA. Dans les PMA africains, les taux pour les hommes et pour les femmes sont analogues aux taux moyens pour l'ensemble des PMA, et les différences entre les sexes sont beaucoup moins marquées que dans d'autres PMA. De fait, le taux pour les femmes est presque égal au taux pour les hommes pour le groupe d'âge 15-24 ans. Dans ces pays, il apparaît que la plupart des jeunes, hommes et femmes, de 15 à 24 ans sont actifs, les femmes le restant jusqu'à l'âge de 60 à 64 ans. Cela peut s'expliquer par l'absence de sécurité sociale pour les personnes âgées en Afrique et par la prépondérance des emplois agricoles, où les femmes occupent une très large place. Dans les PMA asiatiques, l'écart de taux d'activité entre hommes et femmes est beaucoup plus marqué (environ 24 points de pourcentage) pour les individus âgés de 35 à 54 ans. La différence est encore plus forte dans les PMA insulaires (38 points de pourcentage (section D du graphique 21)).

Si l'on considère la moyenne mondiale, on observe que la plupart des hommes cessent de travailler entre 60 et 64 ans, et la plupart des femmes entre 50 et 54 ans. Contrairement au taux d'activité des femmes dans les pays à haut revenu de l'OCDE, dans les PMA il n'y a pas réellement de point haut de la courbe illustrant l'âge auquel les femmes quittent le marché du travail parce qu'elles se marient

et ont des enfants (25-29 ans) ou auquel elles retournent sur ce marché (45-49 ans) (OECD, 2012). L'écrasante majorité des femmes dans les PMA travaillent dans le secteur informel, où il existe peu de droits en matière d'emploi tels que des congés maternité. Dans la plupart des PMA, les jeunes, hommes et femmes, arrivent sur le marché du travail entre 15 et 24 ans, tandis que dans les pays à haut revenu de l'OCDE, c'est entre 20 et 24 ans (OECD, 2012).

L'écrasante majorité des femmes dans les PMA travaillent dans le secteur informel, où il existe peu de droits en matière d'emploi tels que des congés maternité. Dans la plupart des PMA, les jeunes, hommes et femmes, arrivent sur le marché du travail entre 15 et 24 ans, tandis que dans les pays à haut revenu de l'OCDE, c'est entre 20 et 24 ans.

Comme le montre la section A du graphique 22, le taux d'activité a progressivement augmenté pour les personnes âgées de 25 à 54 ans. Celui de la population des PMA en âge de travailler (15-64 ans) dans son ensemble a toutefois à peine diminué entre 1990 et 2009 (de 0,7 point de pourcentage). De même, le taux des jeunes a baissé assez brutalement depuis 1990 pour le groupe des PMA – de 4,7 points de pourcentage en moyenne – contre une baisse de 10,9 points de pourcentage dans les autres pays en développement. Au niveau régional, ce recul a principalement été dû aux PMA asiatiques, avec une baisse de 11 points de pourcentage (section C du graphique 22). Comme on l'a vu plus haut, cela peut s'expliquer par des taux plus élevés de scolarisation et de réussite dans tous les cycles – primaire, secondaire et universitaire – (voir le chapitre 5). On peut noter une modeste hausse (1,5 point de pourcentage) de l'emploi des jeunes dans les PMA insulaires (section D du graphique 22) et une baisse également modeste (1 point de pourcentage) dans les PMA africains.

Entre 1990 et 2012, environ 290 millions de femmes se sont ajoutés à la population active des PMA, et le taux d'activité des femmes a augmenté de 3 points de pourcentage, passant de 59 à 62 % en moyenne (graphique 23). Les taux d'activité sont les plus élevés, et ont le plus augmenté, en Afrique et en Asie (de 3 points de pourcentage), et ils sont les plus faibles dans les PMA insulaires (plus de 0,1 point de pourcentage).

Entre 1990 et 2012, environ 290 millions de femmes se sont ajoutés à la population active des PMA.

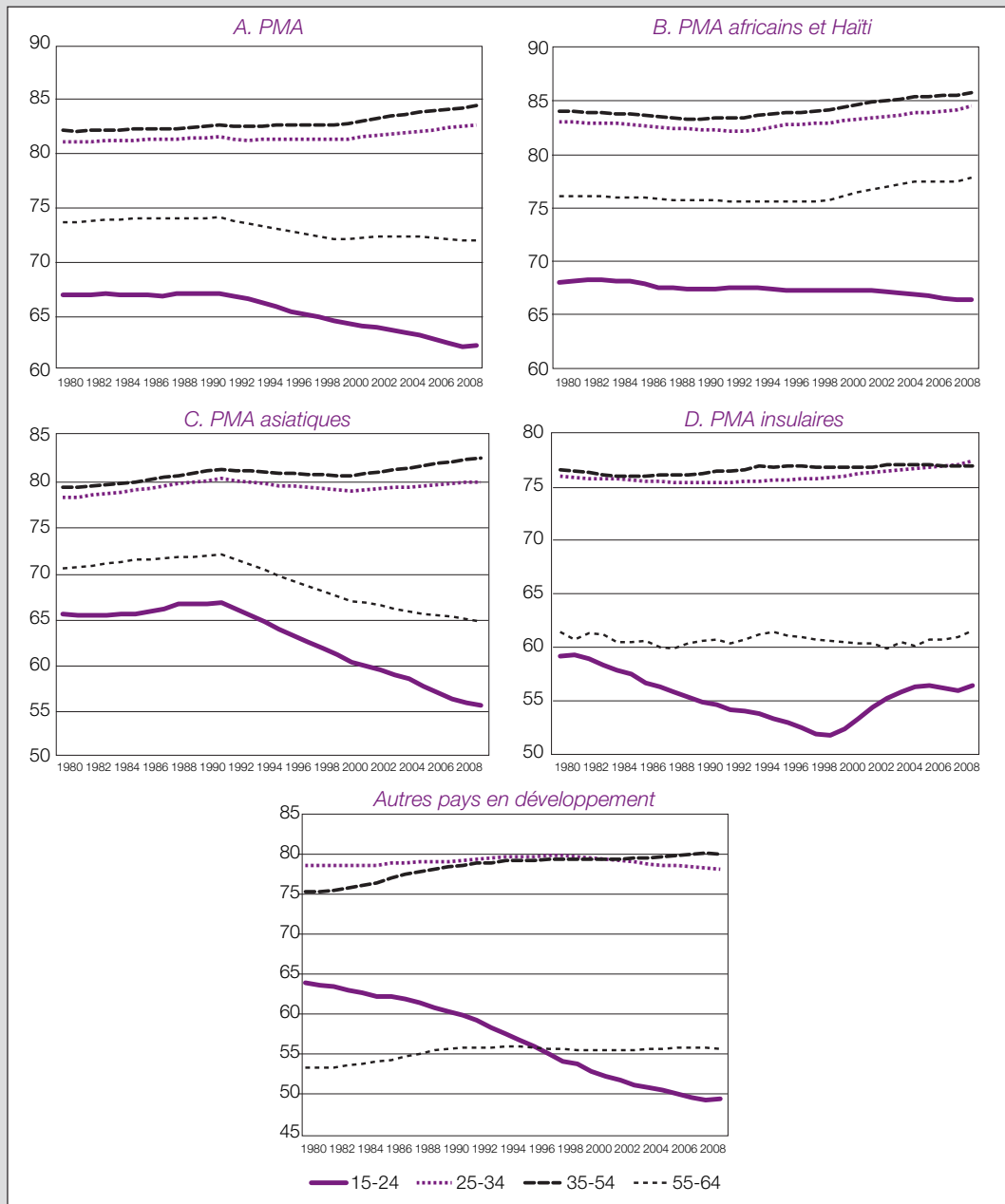
7. RATIOS EMPLOI-POPULATION DANS LES PMA

Le ratio emploi-population est un indicateur des emplois disponibles¹⁰. Considéré conjointement avec le niveau de l'emploi, il permet d'évaluer l'ampleur de la croissance de l'emploi. Les fluctuations du niveau de l'emploi correspondent à des variations nettes du nombre de personnes employées, tandis que les mouvements du ratio indiquent les variations nettes du nombre de personnes employées par rapport à l'évolution de la taille de la population. La population des PMA augmentant rapidement, une hausse de l'emploi peut ou non apparaître comme un accroissement du ratio emploi-population, tandis qu'une baisse de l'emploi se traduit généralement par une baisse du ratio. Dans un contexte de pays en développement, un ratio emploi-population élevé est souvent corrélé à de hauts niveaux d'emploi de travailleurs pauvres¹¹.

Pour les PMA en tant que groupe, le ratio moyen est de 65 %, soit un chiffre beaucoup plus élevé que la moyenne de 53 % pour les autres pays en développement.

Les ratios emploi-population des PMA vont de 54 % dans les PMA insulaires à 65 % dans les PMA africains. Le graphique 24 indique les moyennes simples des ratios disponibles en 2012 par région. Pour les PMA en tant que groupe, le ratio moyen est de 65 %, soit un chiffre beaucoup plus élevé que la moyenne de 53 % pour les autres pays en développement. La plupart des autres pays en développement et des pays développés se situent dans une fourchette de 50 à 60 %. Les pays dont le ratio moyen est supérieur à 70 % ont tendance à avoir une plus forte proportion de population pauvre, pour laquelle le travail est une condition de survie. En fait, 16 des 42 PMA pour lesquels des données sont disponibles avaient des ratios emploi-population supérieurs à 70 % pour la période 2000-2012. Les pays ci-après avaient à la fois des ratios emploi-population élevés (supérieurs à 80 %) et une forte proportion (supérieure à 75 %)¹² de leur population vivant en dessous du seuil de pauvreté de 2 dollars par jour: Burkina Faso, Madagascar, Népal, République-Unie de Tanzanie et Rwanda.

Graphique 22. Taux d'activité dans les PMA, par région et âge, 1980-2009
(En pourcentage)



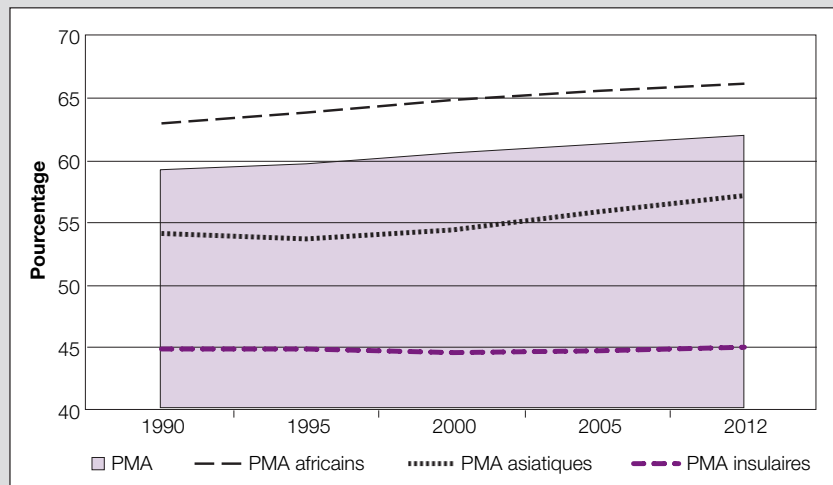
Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 7^e éd., 2013.

Note: Moyennes pondérées.

Le ratio moyen emploi-population des femmes est le plus élevé dans les PMA africains, avec 60,1 %, et le plus faible dans les PMA insulaires, avec 38,7 %. Dans les PMA asiatiques et dans certains PMA insulaires, des institutions sociales et des normes culturelles peuvent limiter la contribution économique des femmes. Par exemple, l'écart entre le ratio emploi-population des hommes et celui des femmes était de 57 points de pourcentage en Afghanistan et de 24 points de pourcentage au Bangladesh en 2012. En revanche, les hommes et les femmes dans les PMA africains participent presque à égalité au marché du travail. Dans quelques PMA africains – Burundi, Malawi, Mozambique et Rwanda – le ratio des femmes est plus élevé que celui des hommes.

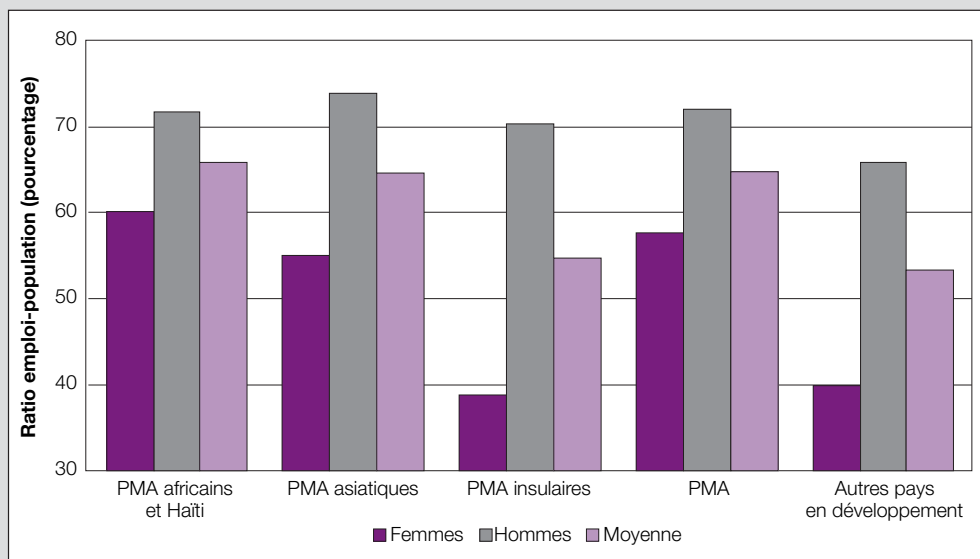
Dans quelques PMA africains – Burundi, Malawi, Mozambique et Rwanda – le ratio des femmes est plus élevé que celui des hommes.

Graphique 23. Taux d'activité des femmes dans les PMA, 1990-2012



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 7^e éd., 2013.
 Note: Échantillon de 46 PMA.

Graphique 24. Ratios emploi-population, moyennes régionales PMA par sexe, 2012



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 7^e éd., 2013.
 Note: Échantillon de 46 PMA.

Entre 2000 et 2012, la plupart des PMA ont connu une hausse générale de leur ratio emploi-population. Dans 26 PMA, ce ratio a augmenté davantage pour les femmes que pour les hommes, et ce, plus particulièrement (bien qu'en partant d'un niveau relativement bas) en Afghanistan, au Bhoutan, aux Comores, en Mauritanie et au Yémen. Cette hausse peut en partie s'expliquer par l'adoption de dispositions législatives sur l'égalité des hommes et des femmes et un plus large accès des femmes à l'éducation et à l'emploi.

Dans la plupart des PMA, le ratio emploi-population des jeunes a diminué par rapport au ratio des adultes entre 2000 et 2012, comme le montre le graphique 25. Les seules exceptions ont été l'Angola, le Burundi, le Myanmar, l'Ouganda, le Timor-Leste et la Zambie, où l'un et l'autre ratio ont diminué. Une baisse du ratio des jeunes peut être positive si la raison en est que ceux-ci restent plus longtemps à l'école ou accèdent à l'enseignement supérieur, plutôt que de devenir chômeurs. Il est toutefois difficile de déterminer si tel est bien le cas.

8. EMPLOI RURAL NON AGRICOLE: PANACÉE OU BOÎTE DE PANDORE?

L'économie rurale non agricole peut se définir comme l'ensemble des activités non agricoles qui assurent un revenu (y compris un revenu en nature) à des ménages ruraux, par un travail salarié ou non salarié. Dans certains cas, les activités rurales non agricoles sont également une importante source de croissance économique locale (par exemple, tourisme, industries extractives, transformation du bois). Elles jouent un grand rôle dans l'économie rurale en raison de leurs incidences sur la production et l'emploi, et les revenus qu'elles procurent aux ménages ruraux constituent une part appréciable et parfois croissante de leurs revenus, plus particulièrement dans le cas des pauvres. Il apparaît aussi qu'elles contribuent de plus en plus à la sécurité alimentaire, à l'atténuation de la pauvreté, ainsi qu'à la compétitivité et à la productivité du secteur agricole (Dirven, 2011; World Bank, 2005; Balcombe et al., 2005).

L'économie rurale non agricole peut aussi être définie ou catégorisée en fonction de nombreux autres aspects, par exemple activités agricoles/activités non agricoles, emplois salariés/non salariés, activités liées au secteur agricole/autres, etc. Une classification idéale devrait tenir compte de tout ou partie des éléments suivants:

- i) Activités étroitement liées à l'agriculture et à la chaîne agroalimentaire, et activités ne faisant pas partie de cette chaîne, le potentiel de création d'emplois et de formation de revenu de l'économie rurale non agricole dépendant souvent beaucoup des liens avec le secteur agricole;
- ii) Activités de production de biens et services pour le marché local (souvent non exportables);
- iii) Activités de production de biens et services pour des marchés distants (exportables), qui peuvent contribuer à la création d'emplois et à la formation de revenu indépendamment de l'économie rurale;
- iv) Activités réalisées à une échelle suffisamment importante, qui sont suffisamment productives et disposent de suffisamment de capitaux pour dégager des revenus supérieurs aux rendements pouvant être obtenus de l'activité agricole;
- v) Activités n'offrant que des rendements marginaux, qui illustrent la capacité de l'économie rurale non agricole de générer une croissance économique locale. Si elles peuvent maintenir des ménages au-dessus du seuil de pauvreté, des activités à faible rendement ne stimulent généralement pas la croissance.

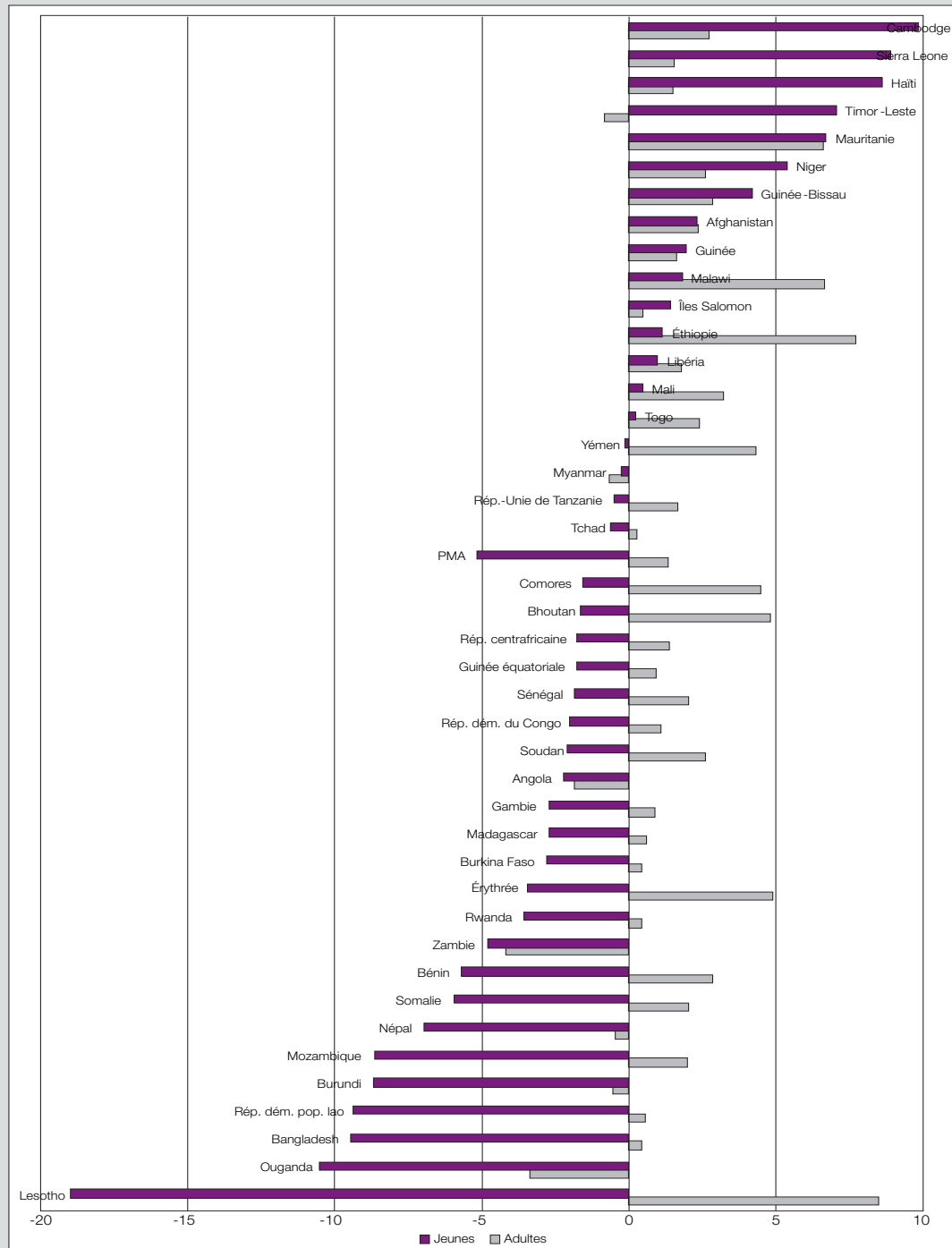
L'économie rurale non agricole représente 30 % environ de l'emploi rural à plein temps en Asie, 45 % en Amérique latine (Dirven, 2011), 20 % en Asie occidentale et de 40 à 45 % en Afrique (Haggblade et al., 2007; Davis, 2005; Stifel, 2010; Hossain, 2004). Les études sur l'emploi à temps partiel dans cette économie rurale non agricole sont relativement rares, mais celles qui existent sembleraient indiquer que, la pluriactivité caractérisant la plupart des ménages ruraux en Asie et en Afrique, la part de l'emploi non agricole pourrait être plus élevée que les estimations ne le donnent à penser, en partie en raison d'une sous-déclaration des activités à temps partiel des femmes (Stifel, 2010). L'économie rurale non agricole regroupe un large éventail hétérogène d'activités commerciales, agroalimentaires,

Dans la plupart des PMA, le ratio emploi-population des jeunes a diminué par rapport au ratio des adultes entre 2000 et 2012.

L'économie rurale non agricole représente 30 % environ de l'emploi rural à plein temps en Asie, 45 % en Amérique latine, 20 % en Asie occidentale et de 40 à 45 % en Afrique.

manufacturières et autres activités de services, d'où une productivité et une rentabilité extrêmement variables (Hagglade et al., 2007). Elle peut encore être ventilée en trois catégories, à savoir les activités réalisées, l'emploi et l'utilisation du temps de travail, et les revenus dégagés. Ces catégories se chevauchent manifestement, s'agissant en particulier des revenus car la majeure partie des revenus ruraux provient de la rémunération des facteurs utilisés et de l'emploi.

Graphique 25. Ratios emploi-population des jeunes et des adultes dans divers PMA, 2000 à 2012
(Évolution en pourcentage)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 7^e éd., 2013.

La plupart des pauvres vivent dans les zones rurales, ce qui plaide autant en faveur de la protection sociale que du développement économique. Les données n'en montrent pas moins l'importance de l'emploi rural non agricole pour assurer la subsistance de nombreux ménages ruraux dans les PMA. De plus, selon Haggblade (Haggblade et al., 2010), pour contribuer à réduire la pauvreté la croissance rurale non agricole doit être alimentée par une hausse à la fois des revenus ruraux non agricoles et des revenus par travailleur, ce qui dépendra du développement des capacités productives et d'une amélioration de la productivité des activités rurales marchandes (par exemple, agriculture, industries extractives, tourisme).

Les données du graphique 26 sur les revenus non agricoles sont désagrégées premièrement en salaire non agricole et revenu d'emploi indépendant, puis par secteur en indiquant les activités qui sont plus importantes pour l'économie rurale non agricole des PMA. Suivant Davis (Davis et al., 2010), huit secteurs d'emploi salarié ont été définis (industries extractives, industries manufacturières, services d'utilité publique, construction, commerce, transports, activités financières, services et autres), qui sont neuf, avec l'ajout de l'agriculture et de la transformation du poisson, pour l'emploi indépendant.

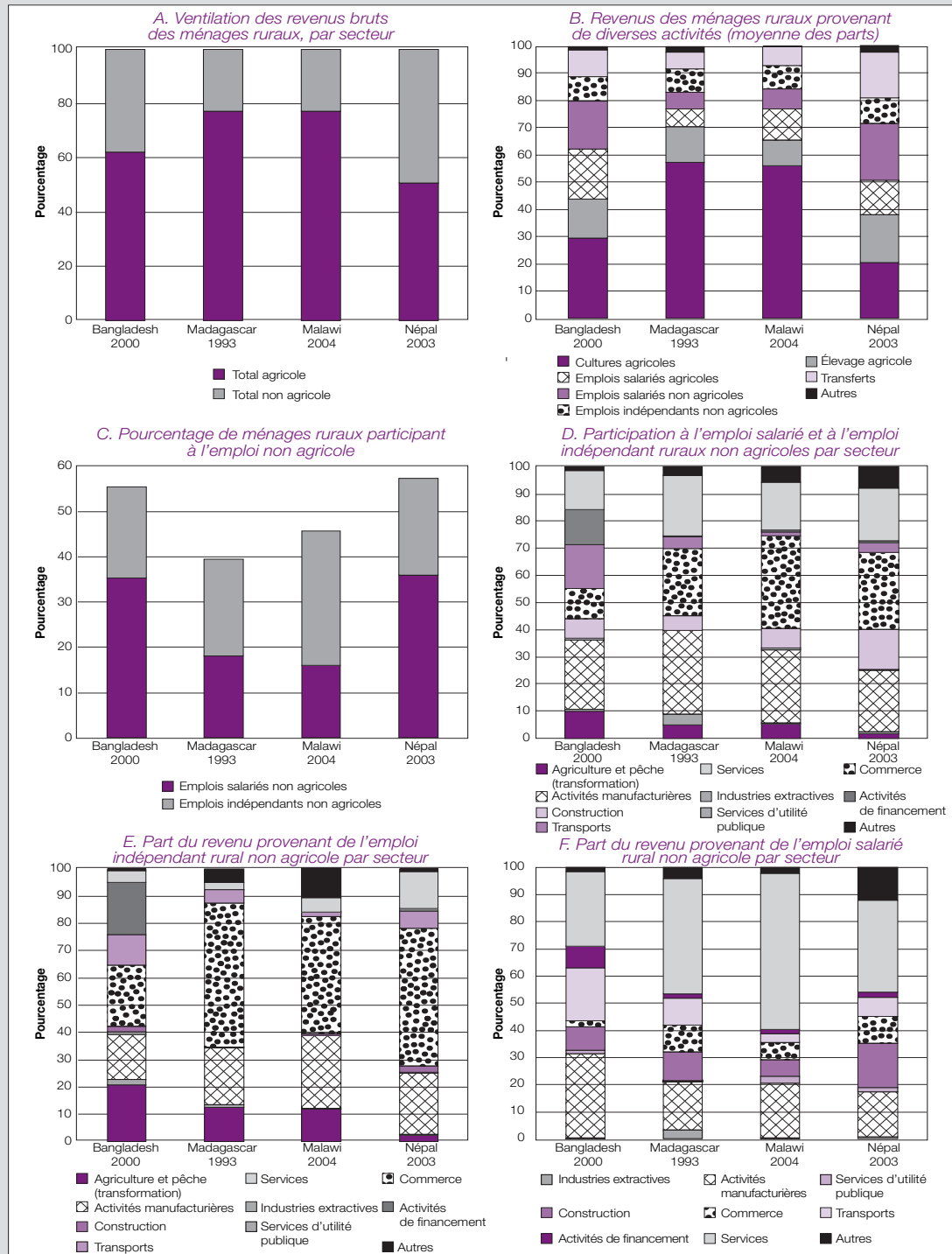
Lorsque le PIB par habitant augmente, la part des revenus ruraux agricoles diminue généralement et celle des revenus ruraux non agricoles progresse (Haggblade et al., 1989; Davis et al., 2007) La section A du graphique 26 montre que les sources agricoles de revenu représentent une part appréciable (entre 45 et 78 %) du revenu total des ménages dans certains PMA (Bangladesh, Madagascar, Malawi et Népal) pour lesquels on dispose de données détaillées, tirées de Davis (Davis et al., 2010) (voir le tableau 15 de l'annexe)¹³; elles ont en outre tendance à être plus importantes pour les PMA africains, dont l'économie est moins diversifiée, que pour la plupart des PMA asiatiques (UNCTAD, 2009). Si l'on additionne les revenus provenant du travail agricole, de l'élevage et de la production de cultures, dans tous les PMA de l'échantillon la majorité des revenus des ménages provient de sources agricoles (section B du graphique 26). Bien que l'emploi rural non agricole soit de plus en plus important dans les PMA, la production et les emplois agricoles restent prépondérants. Toutefois comme indiqué dans la section C du graphique 26 pour le Bangladesh, le Malawi et le Népal, dont les taux d'activité non agricole dépassent 45 %, l'économie rurale non agricole constitue une source vitale d'emplois (voir l'encadré 3).

La poursuite de l'examen révèle une diversité assez marquée entre ces pays du niveau d'activité en emplois ruraux non agricoles salariés et non salariés. Les revenus d'emploi rural non agricole provenant des secteurs commercial et manufacturier apparaissent prépondérants, bien que les secteurs des services et de la construction soient aussi importants (section D du graphique 26). La section E du graphique 26 montre que le Bangladesh affiche la plus grande diversification des revenus d'emplois non salariés par secteur, tandis que le secteur du commerce prédomine dans les autres pays. La transformation des denrées agricoles au Bangladesh représente une part relativement élevée des revenus d'emplois ruraux non agricoles indépendants (21 %), contre 31 % pour les revenus d'emplois ruraux non agricoles salariés provenant du secteur manufacturier (section F du graphique 26). Le secteur des services est prédominant dans les autres PMA, en particulier au Malawi, où il assure 57 % des revenus ruraux non agricoles. Des institutions culturelles et des mécanismes de marché du travail spécifiquement nationaux jouent un rôle déterminant dans l'accès à l'emploi non agricole et le niveau des rémunérations (Barett et al., 2001; Davis, 2005; Hossain, 2004). Au Malawi, par exemple, 50 % des ménages interrogés percevaient un salaire agricole, ce qui est beaucoup plus que le niveau observé dans les autres PMA en raison de la pratique largement répandue du *ganyu*¹⁴ (Davis et al., 2010). On observe un taux élevé d'activité concernant les activités aussi bien agricoles que non agricoles, qui indique une diversité

Bien que l'emploi rural non agricole soit de plus en plus important dans les PMA, la production et les emplois agricoles restent prépondérants.

On observe un taux élevé d'activité concernant les activités aussi bien agricoles que non agricoles.

Graphique 26. Participation et parts des ménages dans les activités rurales non agricoles lucratives dans quatre PMA



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après Davis et al. (2010, 2007).

Note: Les données présentées dans B. Davis et al. (2010, 2009) s'appuient sur la base de données Activités rurales génératrices de revenus (RIGA), construite à partir de plusieurs dizaines d'études sur la mesure des niveaux de vie (LSMS) et autres enquêtes générales sur les ménages mises à disposition par la Banque mondiale dans le cadre d'un projet conjoint avec la FAO. Les auteurs déterminent la ruralité en fonction du domicile du ménage et non pas de la localisation de l'emploi. Il y a participation dès lors qu'un membre du ménage perçoit un revenu familial (négatif ou positif) provenant d'une activité lucrative. Tous les graphiques reposent sur la moyenne des parts de chaque type de revenu dans le revenu des ménages. Cette moyenne reflète la stratégie de diversification des ménages, indépendamment des niveaux de revenu (Davis et al., 2010).

relativement forte des sources de revenu non agricole dans les zones rurales. La plupart des emplois ruraux non agricoles dans les PMA seront initialement liés à l'agriculture, s'agissant souvent d'emplois saisonniers d'ouvrier agricole. Les entreprises de construction en zones rurales, les installations de transformation, les activités manufacturières et les activités d'assemblage sont d'autres sources importantes d'emplois salariés non agricoles. Il existe également de nombreuses possibilités d'emplois publics et privés, aussi bien pour des travailleurs non qualifiés que pour des professionnels.

S'agissant de l'importance de l'économie rurale non agricole pour l'emploi et le développement dans les PMA, il convient d'insister sur deux facteurs fondamentaux: les effets multiplicateurs potentiels (liens entre cette économie et l'agriculture contribuant à une croissance tirée par la demande), et l'intégration de l'agriculture dans les chaînes de valeur nationales et internationales, contribuant à relocaliser la création de valeur ajoutée dans les zones rurales (UNCTAD, 2009). Ces facteurs devraient aider les zones rurales à tirer profit des effets positifs potentiels du commerce et améliorer les revenus et l'emploi.

Le processus de transformation structurelle n'est pas le même dans tous les PMA et dans toutes les régions, et est déterminé en partie par des facteurs tels que l'avantage comparatif d'une région en matière de production de produits exportables (en particulier agricoles), la densité de population, les infrastructures, la localisation géographique et les politiques publiques. Les régions présentant d'importants atouts – par exemple tourisme, ressources minérales, infrastructures commerciales telles que ports ou autoroutes – peuvent être moins dépendantes de l'agriculture en tant que moteur de la croissance, et donc accroître et diversifier leur économie rurale non agricole à un stade beaucoup plus précoce du développement. La croissance de l'économie rurale non agricole peut également être plus ou moins détachée de l'agriculture par des politiques de libéralisation du marché et du commerce mettant en avant les débouchés non agricoles. De plus, le moteur de la croissance n'a pas besoin d'être local, pour autant que l'économie locale soit ouverte, en ce sens que les travailleurs peuvent se déplacer et que les entreprises locales, agricoles comme non agricoles, peuvent écouler leur production là où ce moteur contribue à l'emploi et à la croissance (Dirven, 2011; UNCTAD, 2009; Stifel, 2010).

La plupart des emplois ruraux non agricoles dans les PMA seront initialement liés à l'agriculture, s'agissant souvent d'emplois saisonniers d'ouvrier agricole.

S'agissant de l'importance de l'économie rurale non agricole pour l'emploi et le développement dans les PMA, il convient d'insister sur deux facteurs fondamentaux: les effets multiplicateurs potentiels et l'intégration de l'agriculture dans les chaînes de valeur nationales et internationales, contribuant à relocaliser la création de valeur ajoutée dans les zones rurales.

9. CHÔMAGE ET INACTIVITÉ

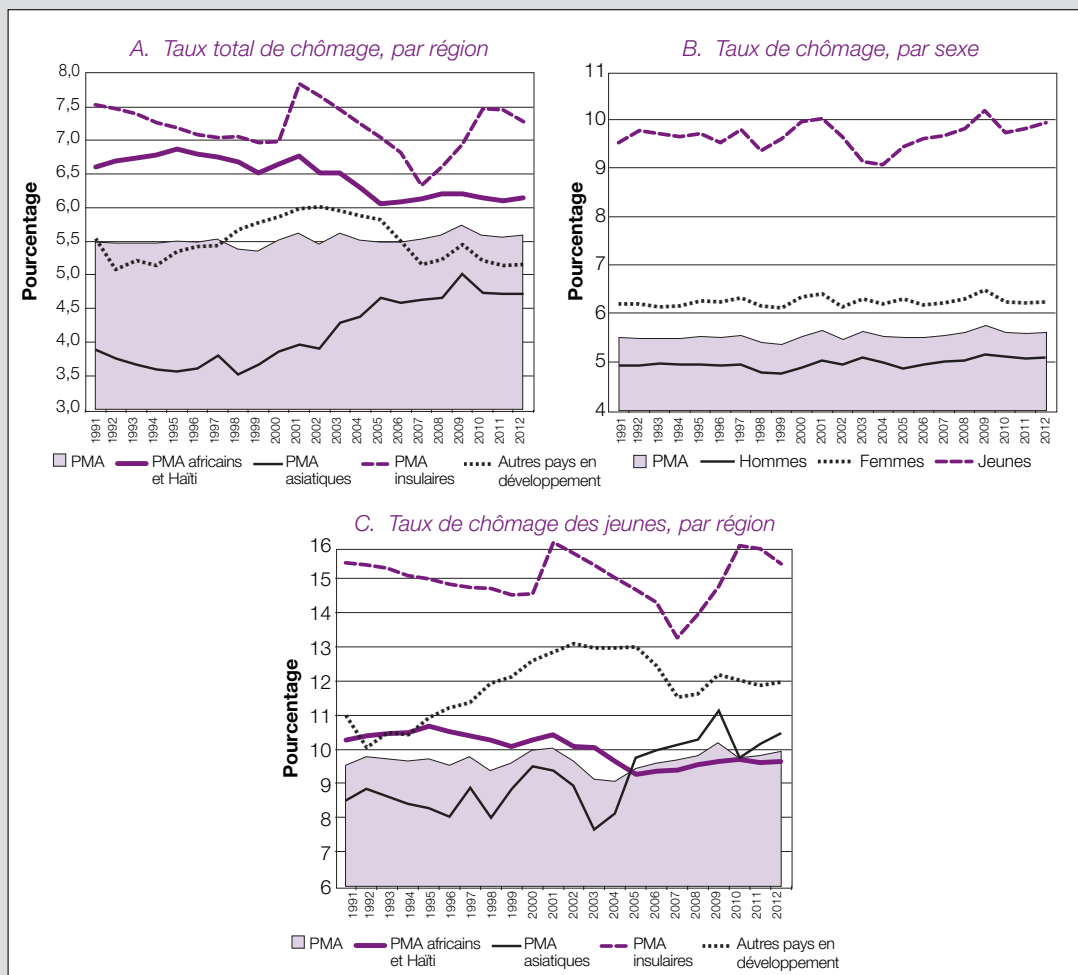
a. Tendances du chômage

Le chômage recensé dans les PMA n'a pas sensiblement diminué au cours de la période faste des années 2002 à 2008. La section A du graphique 27 montre un taux de chômage remarquablement stable pour la période 2000-2012, à 5,5 % environ. Même en 2009-2010, après le déclenchement de la crise économique et financière mondiale, le taux a à peine évolué par rapport à la moyenne pour la période 2000-2012. En 2012, les PMA insulaires affichaient le taux de chômage le plus élevé (7,3 % en moyenne), suivis par les PMA africains (6,1 %) et les PMA asiatiques (4,7 %).

Le chômage des femmes a été en moyenne supérieur de 1 point de pourcentage à celui des hommes dans les PMA au cours de la période 2000-2012, ce qui indique qu'il n'a guère été influencé par les taux relativement élevés de croissance du PIB réel entre 2002 et 2008 (section B du graphique 27). Également pour la période 2000-2012, l'écart entre hommes et femmes en matière de chômage a été supérieur à 1 % en moyenne dans les PMA africains, inférieur à 1 % dans les PMA asiatiques et d'environ 2 % dans les PMA insulaires.

Le chômage recensé dans les PMA n'a pas sensiblement diminué au cours de la période faste des années 2002 à 2008.

Graphique 27. Taux de chômage total dans les PMA – région, sexe, jeunes – 1991-2012



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de l'OIT, modèle économétrique Tendances de l'emploi (EMP/TRENDS), avril 2013.

D'une manière générale, ce sont les jeunes qui sont le plus touchés par le chômage, de façon disproportionnée puisque leur taux de chômage est presque toujours plus élevé que celui des adultes.

D'une manière générale, ce sont les jeunes (15-24 ans) qui sont le plus touchés par le chômage, de façon disproportionnée puisque leur taux de chômage est presque toujours plus élevé que celui des adultes. Dans la plupart des PMA, il est supérieur au taux de chômage moyen des hommes comme des femmes – le plus souvent presque le double (section C du graphique 27). Le phénomène est particulièrement marqué dans les PMA insulaires (16 % en 2011) et dans les PMA asiatiques (10,5 % en 2012).

Les causes du chômage des jeunes dans les PMA sont nombreuses: i) compétences inadaptées au marché du travail; ii) faible niveau de compétences entrepreneuriales, d'éducation et de compétences techniques (World Bank, 2013); iii) faible capacité d'absorption du marché du travail s'agissant des nouveaux venus; iv) accès limité au financement, à la technologie et aux marchés (UNCTAD, 2010); et v) manque de transformation structurelle et de diversification, qui renforce la concentration de la croissance dans les secteurs traditionnels à forte intensité de capital et urbains, comme les industries extractives et l'exploitation de pétrole (UNCTAD, 2013). Ces secteurs sont généralement peu porteurs d'une croissance à forte intensité de travail.

b. Taux d'inactivité

Le taux d'inactivité mesure la proportion de la population en âge de travailler qui ne travaille pas. Les inactifs sont ceux qui ne sont ni employés, ni au chômage, ni en recherche active d'emploi. Cette population peut regrouper les préretraités, les femmes qui cessent de travailler pour élever des enfants, les écoliers et les étudiants, y compris universitaires, les personnes malades ou invalides, et les travailleurs découragés¹⁵. Le tableau 13 montre que, bien qu'ils aient augmenté depuis 1980, les taux d'inactivité dans les PMA restent inférieurs en moyenne (24,9 %) à ceux des autres pays en développement (30 %). Le taux en 2010 dans les pays développés et dans l'Union européenne était de 52 % (OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 7^e éd., 2013). La raison pour laquelle les taux d'inactivité sont plus bas dans les PMA et autres pays à faible revenu que dans les pays développés est probablement que les pauvres ne peuvent pas se permettre d'être au chômage ou inactifs.

Le graphique 28 compare les taux d'inactivité de la population en âge de travailler et des jeunes (15-24 ans) dans les PMA. Sauf dans les PMA insulaires, ces taux ont augmenté au cours de la période 2000-2009, en particulier dans les PMA asiatiques. Toutefois, à 38 % pour l'ensemble des PMA en 2009, le taux d'inactivité des jeunes était nettement inférieur au taux de 52 % pour les autres pays en développement, et supérieur au taux d'inactivité de la population en âge de travailler. Généralement, une hausse du taux d'inactivité des jeunes est due aux facteurs suivants: taux élevé de jeunes poursuivant des études plutôt que d'entrer sur le marché du travail; et taux élevé de travailleurs découragés – mais c'est là un facteur atypique dans la majorité des PMA. Il est souvent considéré que les jeunes dans ces pays n'ont pas la possibilité de poursuivre leur éducation en raison du manque d'infrastructures pédagogiques et de frais de scolarité élevés. En outre, le coût d'opportunité pour les jeunes – en particulier les jeunes issus des ménages les plus pauvres – de la poursuite d'études par rapport à l'entrée sur le marché du travail est souvent élevé (World Bank, 2008). Comme indiqué précédemment, toutefois, les taux de scolarisation et de réussite scolaire ont régulièrement augmenté dans les PMA depuis 1990 (voir le tableau 7 du chapitre 2). Les taux d'inactivité ont augmenté de 2 points de pourcentage en moyenne entre 2000 et 2009, les hausses les plus fortes (4 points de pourcentage) étant observées dans les PMA asiatiques. Les décideurs dans les PMA devraient sans doute se préoccuper non pas tant de la hausse du taux d'inactivité (ou de la baisse du taux d'activité) que des types d'activité propices à une participation productive des jeunes, avec un soutien public et privé approprié.

Les PMA devront mettre en œuvre des programmes globaux de création d'emplois pour remédier au chômage et au sous-emploi des jeunes¹⁶. Le plus souvent, les jeunes trouvent du travail dans le secteur informel, mais les emplois sont mal rémunérés, ne permettent pas d'améliorer les compétences ou n'offrent guère de sécurité d'emploi. Plus de 70 % des jeunes en Éthiopie, au Malawi, au Mali, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Rwanda et au Sénégal sont des travailleurs non salariés ou contribuent à une exploitation ou à une entreprise familiale (Brookings Institute, 2012). Les stratégies relatives à l'emploi dans les PMA devront encourager l'investissement dans le secteur agricole, promouvoir le développement rural et contribuer à préparer les jeunes aux emplois disponibles dans les zones urbaines.

Bien qu'ils aient augmenté depuis 1980, les taux d'inactivité dans les PMA restent inférieurs en moyenne (24,9 %) à ceux des autres pays en développement (30 %).

Les décideurs dans les PMA devraient sans doute se préoccuper non pas tant de la hausse du taux d'inactivité que des types d'activité propices à une participation productive des jeunes, avec un soutien public et privé approprié.

Plus de 70 % des jeunes en Éthiopie, au Malawi, au Mali, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Rwanda et au Sénégal sont des travailleurs non salariés ou contribuent à une exploitation ou à une entreprise familiale.

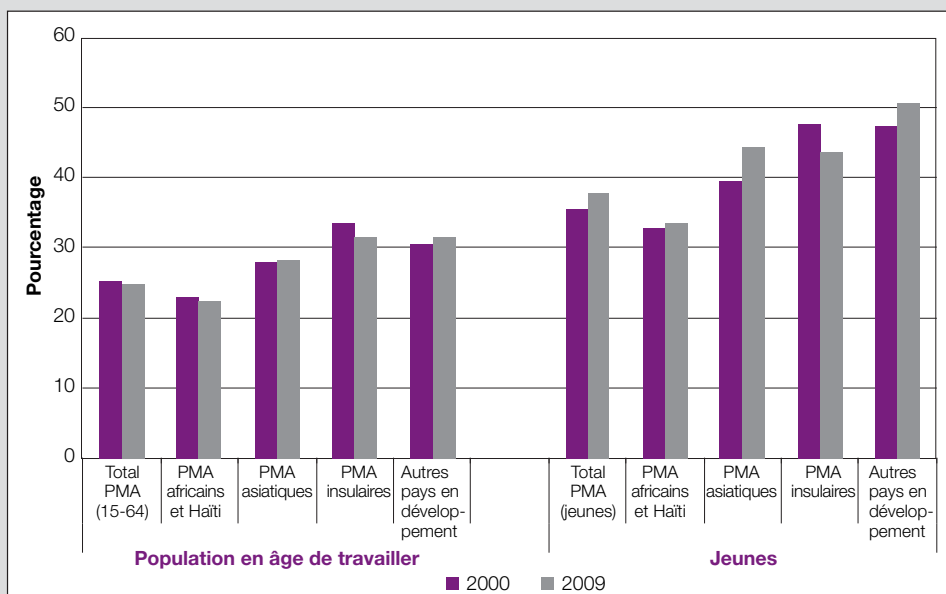
Tableau 13. Taux d'inactivité dans les PMA, 1980-2009
(En pourcentage de la population en âge de travailler, âgée de 15 à 64 ans)^a

	1980	1990	2000	2009
Total PMA	24,4	24,2	25,2	24,9
PMA africains et Haïti	22,7	23,4	23,0	22,4
PMA asiatiques	26,6	25,1	28,1	28,3
PMA insulaires	31,5	33,2	33,6	31,6
Autres pays en développement	29,8	29,5	30,5	31,6

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 7^e éd., 2013.

a Moyennes pondérées.

Graphique 28. Taux d'inactivité des jeunes et de la population en âge de travailler dans les PMA, 2009



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de l'OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 7^e éd., 2013.
Note: Moyennes pondérées.

B. Aspects qualitatifs de l'emploi dans les PMA

Après les aspects quantitatifs de l'emploi dans les PMA examinés dans la précédente section, il sera ici question des aspects qualitatifs, et plus spécifiquement, selon la terminologie de l'OIT, de «l'emploi décent», des «travailleurs pauvres» et de l'«emploi vulnérable». L'emploi vulnérable est constitué par la somme des travailleurs familiaux (non rémunérés) et des travailleurs indépendants/non salariés exprimée en part du total de l'emploi. Il représente 80 % environ de l'emploi total dans les PMA et est donc extrêmement important pour ces pays (International Labour Office, 2011). Le tableau 14 présente un résumé détaillé de la dynamique de l'emploi vulnérable et des travailleurs pauvres dans les PMA pour la période 2000-2018. Tous ces indicateurs se sont améliorés depuis 2000, mais en partant d'un niveau relativement bas, en particulier dans les PMA africains et asiatiques. Ces tendances sont examinées plus en détail ci-après.

Le pourcentage de travailleurs pauvres vivant avec moins de 1,25 dollar par jour diminue en pourcentage de l'emploi total.

1. LES TRAVAILLEURS PAUVRES DANS LES PMA

Les travailleurs pauvres sont, définis d'une manière générale, des travailleurs dont les revenus sont insuffisants pour assurer leur propre bien-être ou celui de leur famille. Plus spécifiquement, il s'agit de travailleurs appartenant à des ménages dont les revenus s'établissent en dessous du seuil de pauvreté. On distingue deux catégories: les travailleurs individuels (hors contexte familial) dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté; et les travailleurs vivant en famille, avec un revenu familial total inférieur au seuil de pauvreté. Comme le montre le graphique 29, le pourcentage de travailleurs pauvres vivant avec moins de 1,25 dollar par jour diminue en pourcentage de l'emploi total, étant passé de 61 % en 2000 à 29 % projetés en 2017; il reste toutefois sensiblement supérieur aux niveaux observés dans les autres pays en développement, où la proportion de travailleurs pauvres devrait passer de 30 % en 2000 à 7 % en 2017.

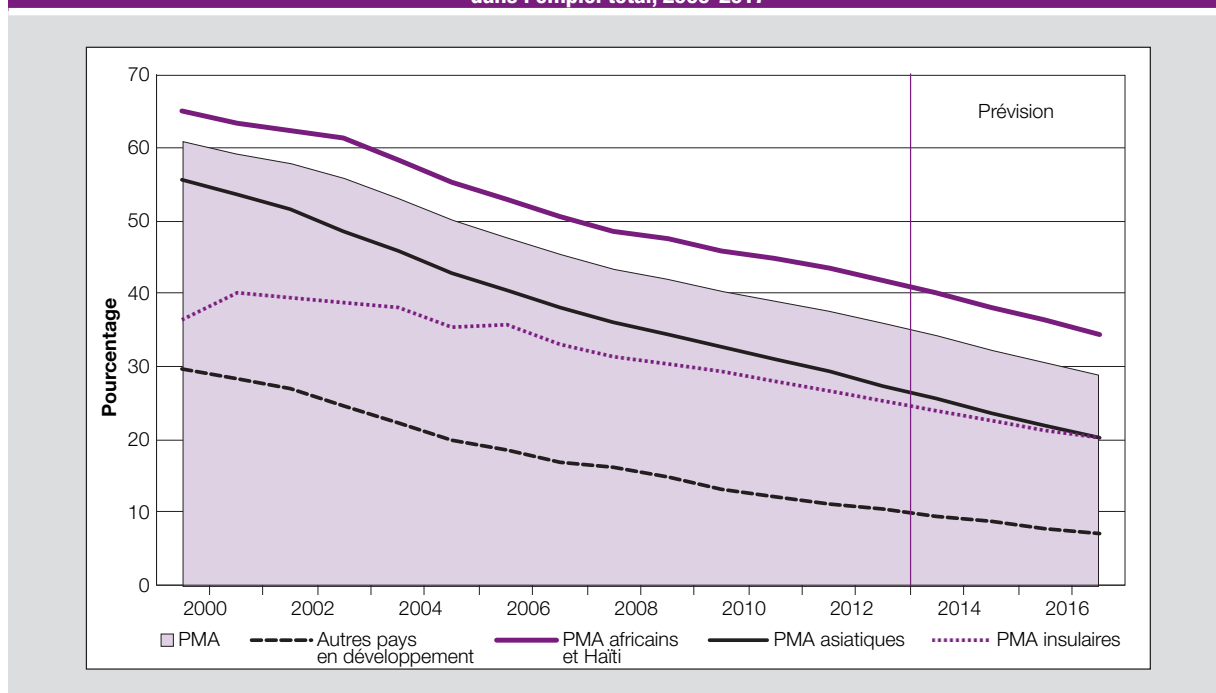
Tableau 14. Dynamique de l'emploi et de la pauvreté dans les PMA, 2000-2018
(En pourcentage)

	Emploi vulnérable en part de l'emploi total (en pourcentage)					Part de l'extrême pauvreté (moins de 1,25 \$ en PPA) dans l'emploi total (en pourcentage)					Taux de chômage total (en pourcentage)			
	2000	2005	2010	2015	2018	2000	2005	2010	2015	2018	2000	2005	2010	2012
Total PMA	86	84	82	80	79	61	50	41	33	29	5,5	5,5	5,6	5,6
Autres pays en développement	61	59	56	53	52	30	20	13	9	7	5,9	5,8	5,2	5,2
PMA africains et Haïti	86	84	82	80	79	65	55	46	38	35	6,7	6,1	6,1	6,1
PMA asiatiques	85	84	81	80	79	56	43	33	24	20	3,9	4,7	4,7	4,7
PMA insulaires	75	78	77	75	74	36	36	29	22	20	7,0	7,0	7,5	7,3

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 7^e éd., 2013.

Note: Les données pour la période 2013-2018 sont des projections préliminaires.

Graphique 29. Part des travailleurs pauvres dans les PMA vivant avec moins de 1,25 dollar par jour dans l'emploi total, 2000-2017



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après le modèle économétrique Tendances de l'emploi (EMP/TRENDS), de l'OIT, avril 2013.

Note: Les données pour la période 2013-2017 sont des projections préliminaires.

D'après les prévisions, les PMA africains devraient avoir la plus forte proportion de travailleurs pauvres au sein du groupe des PMA en 2017. Au Libéria et à Madagascar, la proportion de travailleurs pauvres vivant avec moins de 1,25 dollar par jour n'a globalement pas changé au cours de la période 2000-2012. Cette proportion a le plus diminué en Sierra Leone (moins 49 points de pourcentage), en Éthiopie (40) et au Mozambique (32). Sur la base des données existantes et de données prévisionnelles, le graphique 29 montre que les PMA asiatiques et les PMA insulaires devraient afficher des taux inférieurs à la moyenne pour les PMA sur la période 2000-2017 et commencer à converger en 2015. Au cours de cette période, la part des travailleurs pauvres dans l'emploi total a diminué de 36 points de pourcentage dans les PMA asiatiques, et de 16 points de pourcentage dans les PMA insulaires. Parmi les PMA asiatiques, seul le Yémen a enregistré une hausse de la proportion de travailleurs pauvres (plus 4 points de pourcentage); le Myanmar devrait bénéficier de la plus forte diminution (moins 50 points de pourcentage). Concernant les PMA insulaires, la proportion de travailleurs pauvres devrait rester élevée aux Comores (43 % environ) et fortement diminuer dans les Îles Salomon et au Timor-Leste sur la période 2000-2017.

D'après les prévisions, les PMA africains devraient avoir la plus forte proportion de travailleurs pauvres au sein du groupe des PMA en 2017.

Les PMA asiatiques et les PMA insulaires devraient afficher des taux inférieurs à la moyenne pour les PMA sur la période 2000-2017.

2. SITUATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI VULNÉRABLE DANS LES PMA

Au cours de la période 2000-2018, la part de l'emploi vulnérable aura diminué de 7 points de pourcentage dans les PMA et de 9 points de pourcentage dans les autres pays en développement. Le niveau de l'emploi vulnérable est toutefois en moyenne plus élevé de 25 points de pourcentage dans les premiers.

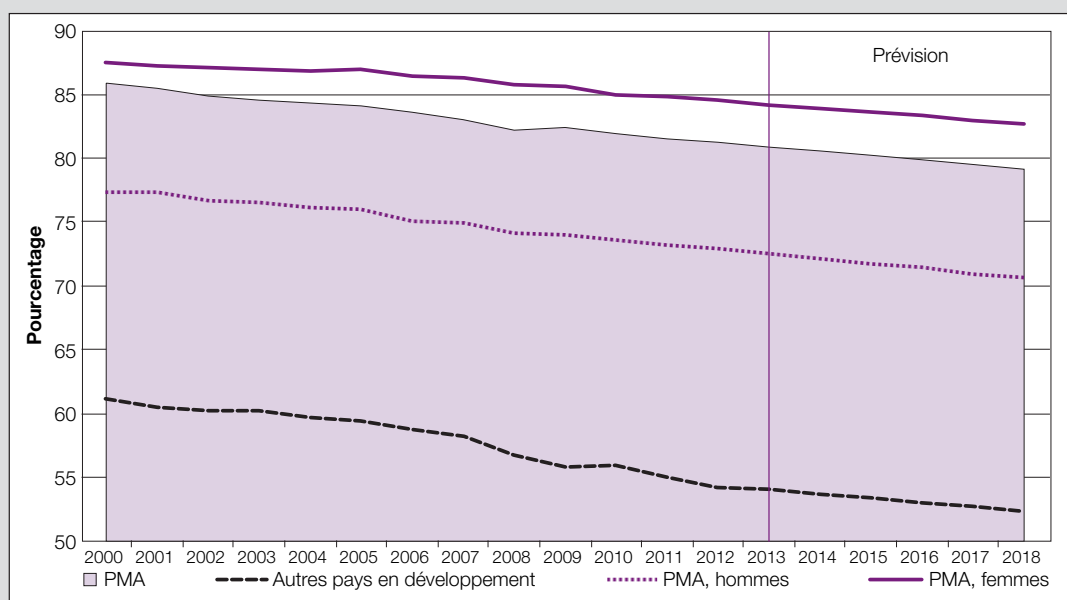
Pour l'ensemble des PMA, l'écart entre hommes et femmes en matière d'emploi vulnérable, déjà important, s'est encore légèrement creusé, s'établissant en moyenne à 11 points de pourcentage pour la période 2000-2012.

L'emploi vulnérable se caractérise souvent par une rémunération insuffisante, une faible productivité et des conditions de travail difficiles. Depuis 2009, le nombre de travailleurs occupant un emploi vulnérable dans le monde a augmenté d'environ 100 millions, ce qui a du même coup aggravé la pauvreté mondiale (ILO, 2013). Les travailleurs vulnérables ne bénéficient généralement pas d'un véritable contrat de travail, ni de mesures adéquates de protection sociale, ni d'une représentation syndicale effective.

Comme indiqué dans le graphique 30, au cours de la période 2000-2018, la part de l'emploi vulnérable aura diminué de 7 points de pourcentage dans les PMA et de 9 points de pourcentage dans les autres pays en développement. Le niveau de l'emploi vulnérable est toutefois en moyenne plus élevé de 25 points de pourcentage dans les premiers. Une désagrégation des données par spécialisation des exportations montre que c'est dans les PMA exportateurs de pétrole que la baisse de l'emploi vulnérable a été la plus forte (11 points de pourcentage). Par groupes de pays, les PMA insulaires ont enregistré la plus faible diminution (1 point de pourcentage en moyenne), et les PMA africains la plus forte (7 points de pourcentage en moyenne). En outre, pour l'ensemble des PMA, l'écart entre hommes et femmes en matière d'emploi vulnérable, déjà important, s'est encore légèrement creusé, s'établissant en moyenne à 11 points de pourcentage pour la période 2000-2012. En 2012, 85 % des femmes et 73 % des hommes en moyenne occupaient un emploi vulnérable.

Les données de l'OIT sur la situation professionnelle dans les PMA distinguent deux catégories de travailleurs: les travailleurs salariés, et les travailleurs non salariés ou indépendants. Ces deux groupes sont présentés dans le tableau 15 et dans le graphique 31 en pourcentage du total de personnes employées.

Graphique 30. Part de l'emploi vulnérable dans les PMA et dans les autres pays en développement, 2000-2018



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données provenant du modèle économétrique Tendances de l'emploi (EMP/TRENDS) de l'OIT, avril 2013.

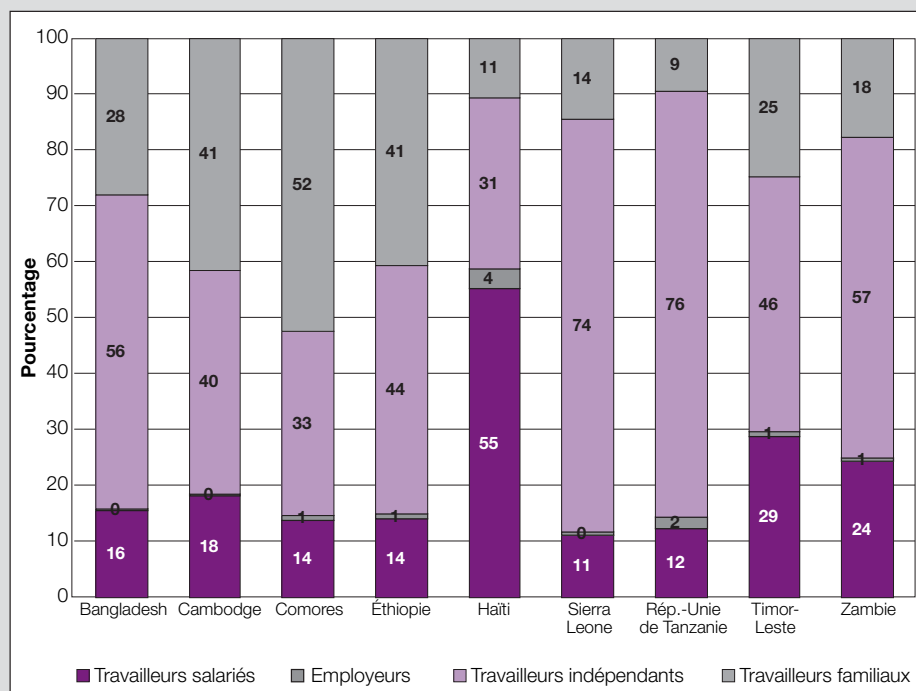
Note: Les séries de données de 2013 à 2018 sont des projections préliminaires.

Tableau 15. Répartition de l'emploi selon la situation professionnelle, 2012
(En pourcentage de l'emploi total)

	Travailleurs salariés		Employeurs		Travailleurs indépendants		Travailleurs familiaux	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Total PMA	15	26	1	2	44	52	40	20
Autres pays en développement	61	63	2	5	24	27	13	5
PMA africains et Haïti	14	25	1	2	48	53	37	20
PMA asiatiques	17	30	1	1	35	53	47	16
PMA insulaires	19	25	0	1	27	46	54	28

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données provenant du modèle économétrique Tendances de l'emploi (EMP/TRENDS) de l'OIT, avril 2013.

Graphique 31. Répartition de l'emploi par situation professionnelle dans quelques PMA, 2012
(En pourcentage de l'emploi total)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données provenant du modèle économétrique Tendances de l'emploi (EMP/TRENDS) de l'OIT, avril 2013.

Les travailleurs non salariés sont prédominants dans les PMA et comprennent: i) les travailleurs non salariés employant des travailleurs (employeurs); ii) les travailleurs non salariés sans employés (travailleurs pour leur propre compte); et iii) les travailleurs familiaux (généralement non rémunérés) et les membres de coopératives de producteurs. La répartition de l'emploi en fonction de la situation professionnelle est un important indicateur permettant de décrire et de comparer les conditions de travail, la vulnérabilité, le secteur informel et les niveaux de développement économique dans les PMA.

Le tableau 15 présente des données pour 2012 sur la répartition de l'emploi par situation professionnelle dans les PMA et dans les autres pays en développement, par groupe de PMA et par sexe. Comme indiqué précédemment, les femmes dans les PMA sont principalement présentes dans les catégories d'emploi les plus vulnérables: travailleurs indépendants (44 %) et travailleurs familiaux (40 %). Seulement 20 % des hommes dans les PMA

Les femmes dans les PMA sont principalement présentes dans les catégories d'emploi les plus vulnérables: travailleurs indépendants (44 %) et travailleurs familiaux (40 %).

sont des travailleurs familiaux. Les PMA insulaires ont la plus forte concentration de femmes dans la catégorie des travailleurs familiaux (54 %), soit 14 points de pourcentage au-dessus de la moyenne des PMA. Dans les PMA africains, les femmes se retrouvent principalement dans la catégorie des travailleurs indépendants (48 %), de même que dans les PMA asiatiques (47 %). On observe également une nette disparité entre hommes et femmes en matière d'emploi dans les catégories de travailleurs salariés et d'employeurs, où les emplois sont les plus sûrs et les conditions d'emploi les meilleures. Dans les PMA, il y a presque deux fois plus d'hommes que de femmes dans ces catégories, alors que dans les autres pays en développement, la situation apparaît plus équilibrée (61 % des femmes et 63 % des hommes ont des emplois de travailleur salarié).

Le niveau de l'emploi vulnérable dans les PMA n'a pas sensiblement diminué, en raison d'une forte proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux non rémunérés dans l'emploi total.

En dépit de taux relativement élevés de croissance du PIB entre 2002 et 2008, et d'une légère augmentation de la proportion de travailleurs salariés, le niveau de l'emploi vulnérable dans les PMA n'a pas sensiblement diminué, en raison d'une forte proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux non rémunérés dans l'emploi total.

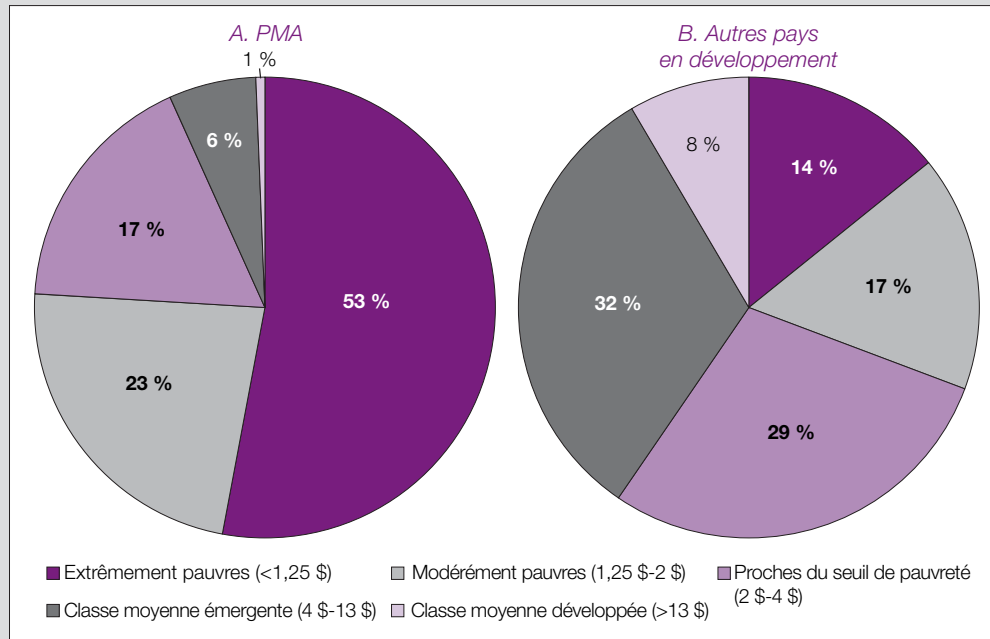
Le graphique 31 indique la répartition de l'emploi par situation professionnelle dans neuf PMA en 2012. Ce petit échantillon montre que la plupart des PMA ont une proportion relativement faible de travailleurs salariés (22 % en moyenne) et d'employeurs (1 %); Haïti est le seul pays où cette part dépasse les 30 % de l'emploi total. La proportion de travailleurs indépendants (50 % en moyenne) et de travailleurs familiaux est en revanche beaucoup plus élevée (26 %). La prédominance de ces catégories d'emploi dans les PMA peut tenir à l'importance du secteur agricole (qui représentait 65 % en moyenne de la population active et 26 % du PIB en 2010), à la large place qu'occupe le secteur informel et à une faible croissance dans le secteur formel. Les travailleurs indépendants et les travailleurs vulnérables constituent les principales catégories de travailleurs dans le secteur informel. L'exode rural dû à une agriculture faiblement productive explique largement l'importance du secteur informel dans ces pays. La majorité des travailleurs dans les PMA affichant une proportion élevée de travailleurs familiaux effectue un travail non rémunéré, contribuant souvent à une production agricole destinée au marché, et dans la plupart des cas il s'agit de femmes (International Labour Office, 2011).

Pour le groupe des PMA dans son ensemble, sur la base d'un échantillon de 42 pays, la Somalie (96 %), la Guinée-Bissau (95 %), la République centrafricaine (94 %), le Malawi et le Togo (90 % chacun) affichent les plus fortes proportions d'emploi vulnérable dans l'emploi total, essentiellement concentré dans le secteur informel. Là encore, il est utile d'illustrer ce que cela signifiait pour différents PMA en 2012: l'emploi vulnérable concernait 62 millions de personnes au Bangladesh, 36 millions en Éthiopie, 24 millions au Myanmar et 19 millions en République-Unie de Tanzanie.

Les travailleurs indépendants et les travailleurs vulnérables constituent les principales catégories de travailleurs dans le secteur informel.

Il est souvent affirmé que la croissance de la classe moyenne dans un pays en développement est un important moteur de développement économique et social, avec des effets positifs sur le marché du travail¹⁷. Le cas échéant, qu'en est-il de cette tendance dans les PMA? Si le sujet déborde le cadre du présent Rapport, la question est néanmoins abordée ci-après. De l'étude de Kapsos et Bourmpoula (2013) sur les travailleurs pauvres, dans laquelle les deux auteurs présentent un modèle permettant d'établir des estimations et des projections nationales de la répartition des travailleurs en cinq classes économiques pour 142 pays en développement sur la période 1991-2017, on peut tirer des estimations agrégées de l'emploi par classe économique pour 20 PMA (voir le graphique 32). La population active des pays en développement est pour la première fois classée en cinq catégories, à savoir: les travailleurs extrêmement pauvres (moins de 1,25 dollar par jour), les travailleurs modérément pauvres (moins de 2 dollars par jour), les travailleurs proches du seuil de pauvreté

Graphique 32. Emploi par classe économique dans les PMA et dans les autres pays en développement (diverses années)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après Kapsos et Bourmpoula (2013).

Note: L'échantillon des PMA comprend 20 PMA: Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Guinée, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Timor-Leste et Togo. L'échantillon des autres pays en développement se compose de 32 pays en développement. Les données utilisées proviennent d'un certain nombre d'enquêtes par panel auprès des ménages et des entreprises réalisées au cours de la période 2000-2011 et de différentes bases de données (voir Kapsos and Bourmpoula, 2013).

(2 à 4 dollars par jour), la classe moyenne (4 à 13 dollars par jour) et au-delà de la classe moyenne (plus de 13 dollars par jour)¹⁸. Au cours de la période 2000-2012, le nombre de travailleurs vivant avec leur famille en dessous du seuil de pauvreté de 2 dollars par jour dans les PMA a augmenté de 27,3 millions, pour une population totale en 2012 de 246 millions d'individus¹⁹.

Comme le montre le graphique 32, près des deux tiers des travailleurs dans les PMA vivent avec moins de 2 dollars par jour. Les travailleurs extrêmement pauvres représentent 50 % des personnes employées dans les PMA, contre 14 % dans les autres pays en développement. Les travailleurs proches du seuil de pauvreté ne sont pas pauvres, mais sont extrêmement vulnérables à la pauvreté; ils représentent 17 % des personnes employées dans les PMA. Les travailleurs de la classe moyenne émergente sont considérés comme une classe émergente de consommateurs et ont plus de chances d'avoir accès à des niveaux plus élevés d'éducation et de soins de santé que les catégories précédemment mentionnées. Dans les autres pays en développement, les travailleurs proches du seuil de pauvreté et la classe moyenne émergente représentent la majorité (61 %) des personnes employées. Dans la classe moyenne développée et au-delà, on trouve des travailleurs correspondant à la classe moyenne inférieure aux États-Unis, qui ont accès à la plupart des biens de consommation internationaux (Kapsos and Bourmpoula, 2013). Les données présentées ne révèlent pas de l'existence d'une large classe moyenne dans les PMA, ce qui peut avoir des incidences négatives sur la croissance économique, l'investissement et la création d'emplois. Toutefois, d'autres études indiqueraient qu'en Afrique subsaharienne et en Asie, la classe moyenne a augmenté assez rapidement au cours des vingt dernières années (African Development Bank, 2011; Ravallion, 2009a).

Près des deux tiers des travailleurs dans les PMA vivent avec moins de 2 dollars par jour. Les travailleurs extrêmement pauvres représentent 50 % des personnes employées dans les PMA, contre 14 % dans les autres pays en développement.

Dans les autres pays en développement, les travailleurs proches du seuil de pauvreté et la classe moyenne émergente représentent la majorité (61 %) des personnes employées.

3. EMPLOI DANS LE SECTEUR INFORMEL

Le secteur informel peut être défini comme étant composé d'entités se consacrant à la production de biens ou de services dans l'objectif principal d'assurer des emplois et des revenus aux individus concernés. Il englobe un large éventail de relations de travail combinant deux grands groupes d'activités. Le premier groupe est constitué de tous les moyens (emplois périodiques, emplois temporaires, emplois non rémunérés, agriculture de subsistance, emplois multiples) auxquels les individus et les ménages peuvent avoir recours dans un environnement économique où peu d'autres possibilités existent de s'assurer un revenu. Le second groupe est constitué d'activités résultant d'un comportement le plus souvent rationnel et d'initiatives prises par les entrepreneurs pour se soustraire à la réglementation, notamment en matière de déclaration de revenus ou de gains – évasion fiscale, contournement de la réglementation du travail ou d'autres réglementations publiques ou institutionnelles. Dans le secteur informel, les relations de travail reposent davantage sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales que sur des arrangements contractuels. Dans les PMA, le secteur informel se caractérise généralement par les aspects suivants:

- Activités à forte intensité de travail et de faible technicité (ILO, 2012);
- Peu ou pas de système de protection sociale;
- Prédominance de microentreprises (employant un maximum de cinq personnes);
- Prédominance d'une main-d'œuvre non qualifiée, même si la situation évolue dans certains PMA (par exemple, en Éthiopie, en Ouganda et en Zambie, où davantage de diplômés entrent sur le marché du travail informel en raison de la pénurie d'emplois dans le secteur formel) (World Bank, 2012a);
- Production essentiellement destinée aux marchés urbains ou périurbains et utilisant des matières premières locales;
- Grande hétérogénéité – gamme et échelle de production, activités et employés (par exemple, enfants, femmes, etc.).

L'emploi dans le secteur informel représente entre 40 et 82 % de l'emploi non agricole.

L'emploi dans l'économie informelle donne une estimation du nombre d'individus occupant un emploi informel par rapport au nombre total de personnes employées dans le secteur non agricole. Le tableau 16 présente les données disponibles sur l'importance des entreprises du secteur informel pour l'emploi dans les PMA. Le nombre de personnes employées dans le secteur informel est de loin supérieur au nombre de personnes occupant un emploi informel en dehors du secteur informel. Si l'on considère à la fois l'emploi dans les entreprises du secteur informel et l'emploi (salaire) informel en dehors des entreprises du secteur informel en proportion de l'emploi non agricole, on observe que l'emploi dans le secteur informel représente entre 40 et 82 % de l'emploi non agricole. Par exemple, au Mali, l'emploi dans les entreprises informelles est particulièrement élevé, puisqu'il représente 72 % de l'emploi non agricole, tandis que l'emploi informel en dehors des entreprises du secteur informel est estimé à 11 % de l'emploi non agricole. Le secteur informel assure 83 % environ de l'ensemble des emplois non agricoles au Mali.

La proportion de femmes employées dans le secteur informel dans le total de l'emploi non agricole est beaucoup plus élevée que celle des hommes dans tous les PMA, sauf en Ouganda. La raison de cette exception tient essentiellement au fait que le secteur informel non agricole en Ouganda est traditionnellement dominé par des emplois masculins (par exemple, charpenterie, artisanat, services de transport), et que les normes sociales continuent de dicter ce que les femmes sont autorisées à faire et dans quels cas elles peuvent travailler en dehors du foyer familial. En 2008, 40 % des Ougandaises étaient des travailleuses familiales non rémunérées, employées principalement dans l'agriculture (Kasiry, 2011).

Tableau 16. Contribution du secteur informel à l'emploi non agricole total dans quelques PMA

Pays	Année de l'estimation	A + B Personnes employées dans le secteur informel (en milliers)		Proportion de personnes employées dans le secteur informel dans le total de l'emploi non agricole (en pourcentage)		C Personnes occupant un emploi informel en dehors du secteur informel (en milliers)		Proportion de personnes occupant un emploi informel en dehors du secteur informel (en pourcentage)		A + C Personnes occupant un emploi informel du total de l'emploi non agricole (en pourcentage)		Taux d'activité de la population en âge de travailler (en pourcentage)	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté-national (diverses années) (en pourcentage)	PIB par habitant (en dollars courants de 2012) (dollars courants de 2012)
		F	M	Moyenne	F	M	Moyenne	F	M	Moyenne				
Éthiopie*	2004	48	36	42	-	-	-	-	-	-	-	46	39	474
Lesotho	2008	48	49	49	99	24	20	22	36	34	35	42	57	1 067
Libéria	2010	65	33	49	62	7	15	11	72	47	60	63	64	305
Madagascar	2005	64	41	53	378	17	26	22	81	67	74	87	69	456
Mali	2004	80	63	72	163	10	13	11	89	74	82	49	47	612
Rwanda	2005	-	-	73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	643
Ouganda	2010	62	58	60	512	12	15	13	71	65	68	38	25	662
Rép.-Unie de Tanzanie	2005/06	50	53	52	-	-	-	-	-	-	-	-	33	604
Zambie	2008	70	61	66	155	12	11	12	80	63	72	56	59	1 453

Source: D'après des données tirées des Indicateurs clés du marché du travail (KILM), 7^e éd., 2013.

Notes: A + B = Personnes occupant un emploi informel (à l'exception des personnes occupant un emploi formel dans des entreprises informelles);
A + C = Personnes employées dans le secteur informel (y compris les emplois formels (le cas échéant) dans le secteur, c'est-à-dire les personnes occupant un emploi formel dans des entreprises informelles);
B = Emploi formel dans le secteur informel; comprenant les employés qui, bien que travaillant dans le secteur informel, bénéficient d'une protection sociale ou juridique de base et d'avantages sociaux;
C = Emploi informel en dehors du secteur informel (c'est-à-dire les personnes occupant un emploi informel dans des entreprises du secteur formel, y compris des entités publiques et des institutions à but non lucratif, et/ou occupant un emploi informel en tant que travailleurs domestiques rémunérés employés par un ménage, ou en tant que travailleurs familiaux dans des entreprises formelles);
A + B + C = Emploi total dans l'économie informelle.
* = Les données sur le secteur informel en Éthiopie ne concernent que les zones urbaines.

L'emploi informel est associé à un faible revenu par habitant et à des taux relativement élevés de pauvreté.

Le tableau 16 présente également des données comparatives nationales indiquant que l'emploi informel est associé à un faible revenu par habitant et à des taux relativement élevés de pauvreté. Comme indiqué précédemment, une grande partie de la population des PMA lutte pour survivre et est confrontée à une extrême pauvreté sans autre choix que de travailler dans le secteur informel, avec peu de protection juridique ou sociale ou de sécurité de l'emploi.

La création d'emplois dans le secteur formel n'est pas suffisante pour absorber une main-d'œuvre non agricole croissante.

La création d'emplois dans le secteur formel n'est apparemment pas suffisante pour absorber une main-d'œuvre non agricole croissante, d'où une augmentation de la part des emplois du secteur informel dans le total de l'emploi non agricole. L'économie informelle joue un rôle important – taille, croissance – dans la vie politique et socioéconomique des PMA. Comme on l'a vu plus haut, dans les PMA ayant un taux élevé d'accroissement démographique et/ou d'urbanisation, le secteur informel a tendance à absorber la plus grande partie de la main-d'œuvre.

C. Croissance de l'emploi et création nette estimative d'emplois

Dans les PMA ayant un taux élevé d'accroissement démographique et/ou d'urbanisation, le secteur informel a tendance à absorber la plus grande partie de la main-d'œuvre.

Comme il a été souligné précédemment, une croissance économique durable et équitable dans les PMA dépendra fondamentalement de la création d'emplois productifs et décents, ouvrant la voie à un large progrès économique et social. Mais les modalités de la croissance économique influent aussi beaucoup sur la création d'emplois et sur la réduction de la pauvreté. Lorsque la croissance est largement alimentée par des activités à forte intensité de capital (par exemple, industries extractives), les effets multiplicateurs sur l'emploi et la réduction de la pauvreté sont souvent faibles. Bien qu'impressionnante, la croissance dans les PMA, au cours de la dernière décennie, n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois productifs. C'est ce qui ressort d'une analyse de l'évolution de l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance du PIB, qui mesure l'évolution relative de l'emploi pour chaque point de pourcentage de croissance économique. L'élasticité de l'emploi fournit également des informations utiles sur les tendances de l'emploi et de la productivité du travail. Les PMA où la population en âge de travailler s'accroît rapidement et qui ont des taux d'activité élevés ont besoin d'une élasticité relativement forte de l'emploi, car leur population dépend principalement de sa propre activité productive pour sa survie. Un objectif public fondamental est donc de fournir suffisamment d'emplois aux travailleurs pauvres et aux jeunes. Il est intéressant de noter qu'au cours du «Printemps arabe» de 2011 et d'autres manifestations antigouvernementales en Afrique, le chômage a été l'une des principales causes de la colère des jeunes. De même, selon un rapport de la Banque mondiale (World Bank, 2011), la moitié des jeunes qui participent à un mouvement de protestation citent le chômage comme principale motivation.

Les modalités de la croissance économique influent aussi beaucoup sur la création d'emplois et sur la réduction de la pauvreté. Lorsque la croissance est largement alimentée par des activités à forte intensité de capital (par exemple, industries extractives), les effets multiplicateurs sur l'emploi et la réduction de la pauvreté sont souvent faibles.

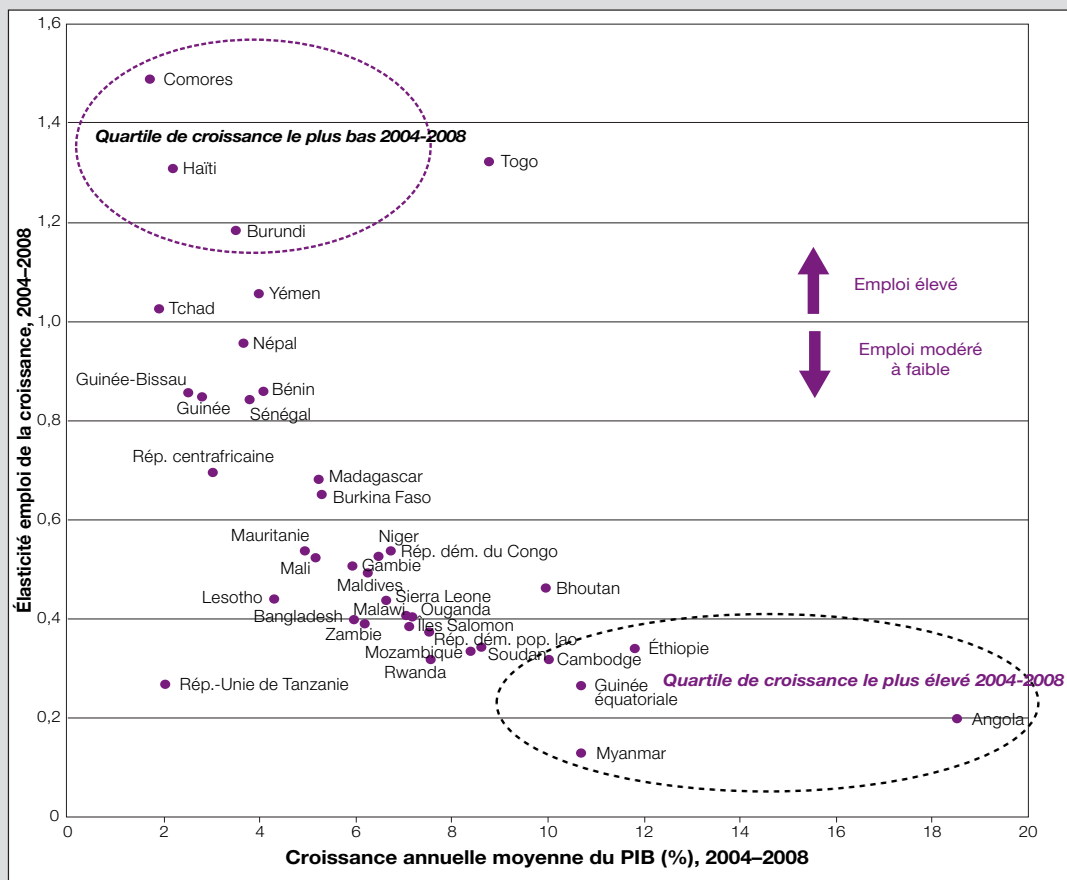
Suivant Martins (2013), les élasticités²⁰ présentées dans les graphiques 33 et 34 devraient être interprétées comme suit: au cours des périodes de croissance économique et de croissance de l'emploi positives, une élasticité inférieure à l'unité indique que la croissance de l'emploi est davantage due à la croissance de la productivité du travail qu'à une large création d'emplois. Pour les pays en développement, l'élasticité de l'emploi devrait être d'environ 0,7, et même plus encore pour certains pays africains étant donné l'accroissement rapide de leur main-d'œuvre (Martins, 2013; Khan, 2007). Dans le graphique 33,

l'élasticité emploi du PIB pour la période 2004-2008 montre que certains PMA ont pu traduire une modeste croissance du PIB en progression plus forte de l'emploi. Les données semblent indiquer également que quelques-uns des PMA affichant la plus faible croissance annuelle moyenne du PIB au cours de la période ont bénéficié de la plus forte élasticité croissance de l'emploi. C'est le cas, par exemple, au Burundi (1,18), au Tchad (1,02), aux Comores (1,49), en Haïti (1,31) et au Yémen (1,05). Inversement, les PMA ayant enregistré la plus forte croissance annuelle moyenne du PIB au cours de la même période avaient la plus faible élasticité croissance de l'emploi: Angola (0,20), Myanmar (0,13), Guinée équatoriale (0,27), Mozambique (0,30) et République-Unie de Tanzanie (0,27). Dans chacun de ces pays, le taux moyen de croissance du PIB a été supérieur à 8 % par an (au-delà de l'objectif de 7 % fixé dans le Programme d'action de Bruxelles de 2001) au cours de la période 2004-2008. La relativement faible élasticité de pays comme l'Angola, la Guinée équatoriale, l'Éthiopie, le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie indique que leur croissance économique a principalement été une croissance à forte intensité de capital – certains de ces pays étant principalement des exportateurs de ressources minérales et énergétiques – avec une création d'emplois relativement limitée.

Quelques-uns des PMA affichant la plus faible croissance annuelle moyenne du PIB au cours de la période ont bénéficié de la plus forte élasticité croissance de l'emploi.

Les PMA ayant enregistré la plus forte croissance annuelle moyenne du PIB au cours de la même période avaient la plus faible élasticité croissance de l'emploi.

Graphique 33. Élasticité croissance de l'emploi dans les PMA, 2004-2008



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 6^e éd., 2009.

Les données indiquent néanmoins que certains pays, dont le Bhoutan, l'Ouganda et le Togo, ont mieux que d'autres pu mettre un taux élevé de croissance du PIB au service d'un accroissement de l'emploi, en particulier pendant les années 2000. Leur élasticité pour la période 2004-2008 a été considérablement plus forte que celle de l'Angola, de la Guinée équatoriale, du Mozambique et de la République-Unie de Tanzanie.

Le graphique 34 montre l'élasticité emploi du PIB sur deux périodes (2004-2008 et 2000-2008) pour un échantillon de 39 PMA. Pour le Bhoutan (0,73), l'Éthiopie (0,66), le Rwanda (0,40) et l'Ouganda (0,47), l'élasticité est beaucoup plus élevée sur la période 2000-2008 que sur la période 2004-2008.

Au cours de la dernière décennie, l'élasticité emploi de la croissance a diminué dans la moitié au moins des PMA. Ce qui est d'autant plus préoccupant que la population active dans ces pays s'accroît rapidement.

Bien qu'elle soit souvent instable et dépende dans une certaine mesure des modalités de la croissance et d'autres conditions de politique générale, il apparaît néanmoins évident que dans la plupart des PMA l'élasticité emploi du PIB a diminué au cours de la dernière décennie; ainsi, l'élasticité moyenne sur la période 2004-2008 a tendance à être plus faible que pour la période 2000-2008 (pour 17 des 39 PMA de l'échantillon). Au cours de la dernière décennie, l'élasticité emploi de la croissance a diminué dans la moitié au moins des PMA (voir le graphique 34). Lorsque l'on compare des estimations de l'élasticité pour les périodes 1996-2000 et 2004-2008, on observe que dans 21 des 39 PMA, l'élasticité emploi de la croissance a diminué, ce qui est d'autant plus préoccupant que la population active dans ces pays s'accroît rapidement (voir le graphique 16).

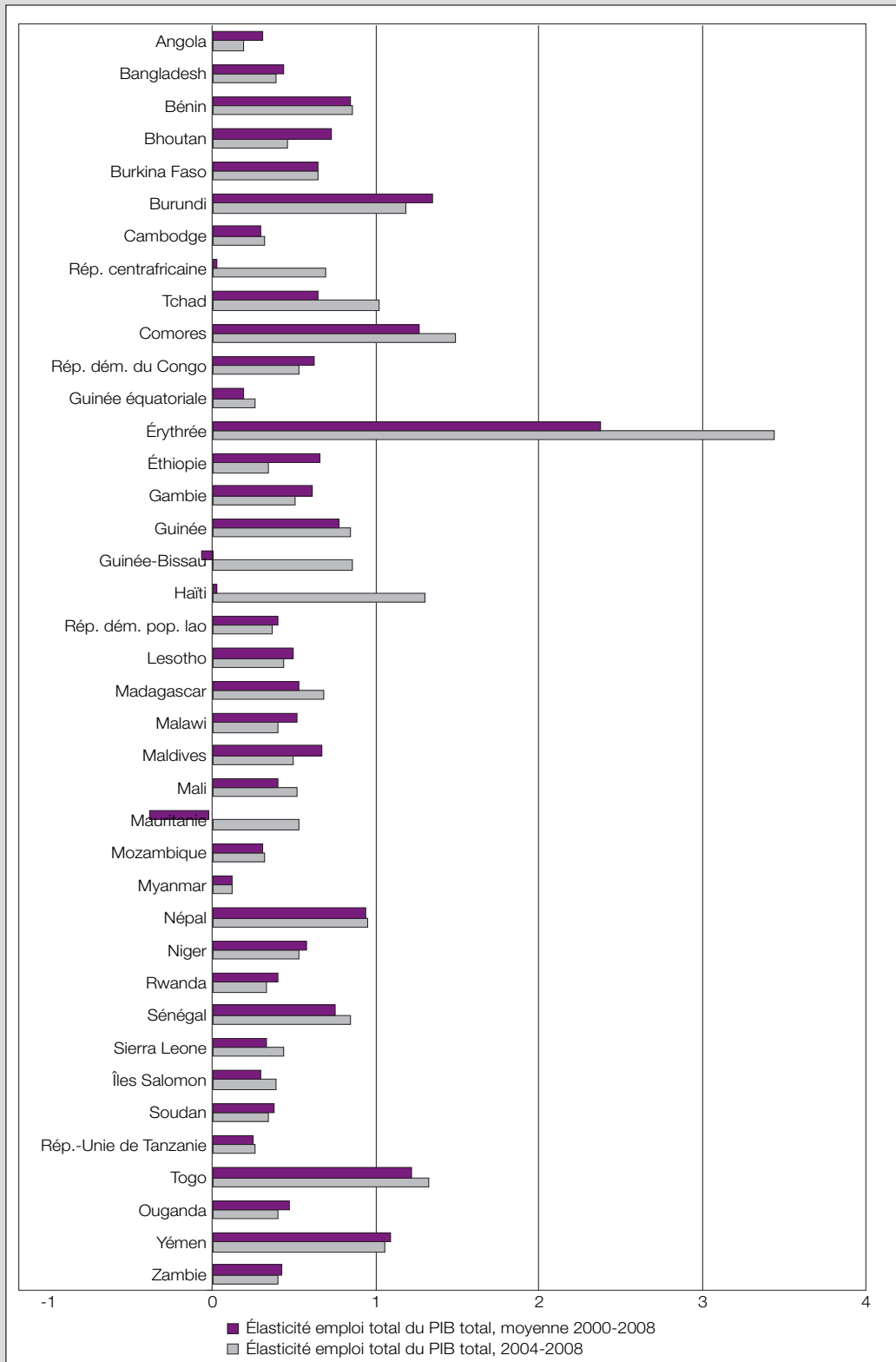
Deux PMA seulement ont une élasticité emploi du PIB négative: la Guinée-Bissau et la Mauritanie. Une élasticité négative, associée à des taux positifs de croissance économique, indique que l'emploi a diminué sur la période, tandis que la productivité du travail augmentait plus vite que le PIB global. L'Érythrée constitue manifestement un cas statistique aberrant, avec une élasticité emploi du PIB excessivement élevée (supérieure à 2) sur la période 2000-2008, qui peut s'expliquer par des politiques publiques spécifiques, telles que le programme de service national et la campagne de développement Warsai-Ykaalo qui y était associée, reposant sur un système de travail obligatoire (Kibreab, 2009; World Report 2013: Eritrea, 2013).

En résumé, la corrélation négative décrite dans le graphique 33 démontre que dans les pays où l'expansion du PIB a été la plus rapide, la création d'emplois a été relativement faible. De plus, comme Valensisi et Davis (2011a) l'ont montré, l'élasticité a eu plus souvent tendance à diminuer précisément dans les PMA qui avaient connu une croissance plus rapide. Analyser les liens entre élasticité et croissance fournit des informations complémentaires utiles sur l'évolution de la productivité. Comme indiqué précédemment, McMillan et Rodrik (2011) ont estimé qu'une certaine réaffectation sectorielle de la main-d'œuvre était apparue dans les pays en développement africains, avec des effets pervers sur la productivité globale du travail, qu'ils avaient qualifiée de «changement structurel réducteur de la productivité». En l'occurrence, la main-d'œuvre se déplaçait vers des activités peu productives, telles que des services urbains, dans le secteur informel plutôt que vers des activités à plus grande productivité, qui stimulent la croissance et le changement structurel. Martins (2013) note toutefois qu'en Éthiopie, bien que la productivité soit faible, la plus grande partie du secteur des services est moderne (principalement, services financiers, services aux entreprises et services immobiliers) et affiche les plus hauts niveaux de productivité.

Les estimations indiquent que, toutes choses égales par ailleurs, près de 25 millions d'emplois supplémentaires auraient pu être créés dans les PMA si l'élasticité était restée au même niveau que pendant la période 1996-2000.

Un exercice théorique utile consiste à évaluer les effets que la croissance aurait pu avoir sur l'emploi si l'élasticité était restée au même niveau que pendant la période 1996-2000. À cet égard, les estimations indiquent que, toutes choses égales par ailleurs, près de 25 millions d'emplois supplémentaires auraient pu être créés dans les PMA si l'élasticité était restée au même niveau que pendant la période 1996-2000 (Valensisi and Davis, 2011). Bien que la question déborde

Graphique 34. Élasticité emploi total du PIB total dans les PMA, 2000-2008



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (KILM)*, 6^e éd., 2009.

le cadre du présent chapitre, puisque les PMA n'ont apparemment pas réussi à profiter de la croissance pour créer suffisamment d'emplois au cours de la période d'expansion 2002-2008, quels sont les principaux obstacles en la matière? Valensisi et Gauchi (2013) combinent des données secondaires sur la main-d'œuvre avec différents scénarios de croissance fondés sur les élasticités emploi historiques de la croissance pour déterminer si l'objectif fixé dans le Programme d'action d'Istanbul d'un taux de croissance de 7 % par an d'ici à 2020 permettrait effectivement de créer suffisamment d'emplois. Ils montrent que, même si cet objectif est atteint, un certain nombre de PMA ne seront pas en mesure d'assurer des emplois productifs à tous les nouveaux arrivants sur le marché du travail à moins que leur croissance ne soit portée par des secteurs plus diversifiés à forte intensité d'emploi.

Les PMA ne seront pas en mesure d'assurer des emplois productifs à tous les nouveaux arrivants sur le marché du travail à moins que leur croissance ne soit portée par des secteurs plus diversifiés à forte intensité d'emploi.

Dans les PMA, l'amélioration de la productivité du travail, en particulier à travers le changement structurel, peut avoir des conséquences pour divers segments du marché du travail, étant donné que des mutations intersectorielles de la main-d'œuvre imposent de posséder d'autres compétences et une certaine mobilité. Si, faute de formation et de compétences appropriées et en raison d'une mobilité géographique limitée, les citoyens des PMA ne peuvent profiter de ces nouveaux débouchés professionnels, le processus risque d'être entravé, créant des obstacles à la recherche d'emploi.

Le tableau 17 présente les principales données utilisées pour une désagrégation de la croissance du PIB par habitant dans 11 PMA (énumérés dans le paragraphe suivant) en vue de déterminer si la croissance a abouti à une augmentation de la productivité et de l'emploi, globalement et à un niveau sectoriel. À l'instar de la Banque mondiale (2012b), pour commencer la désagrégation on pose l'équation $Y/N = A/N * Y/E$ – où Y est le PIB total, N la population totale, A la population en âge de travailler (c'est-à-dire la population active) et E l'emploi total. Cette approche permet d'évaluer la contribution des facteurs suivants à la croissance du PIB: taux d'emploi (c'est-à-dire, ratio emploi-population)²¹; production par travailleur (c'est-à-dire, productivité du travail); et évolution démographique.

Tableau 17. Désagrégation du PIB par habitant dans quelques PMA, 2000-2010

Classification sectorielle	PMA	Évolution en pourcentage 2000-2010					Désagrégation de la croissance de la valeur ajoutée par habitant, contribution en pourcentage, 2000-2010		
		Croissance totale du PIB par habitant (valeur ajoutée, dollars de 2000) $\Delta(Y/N)$	Nombre total de personnes employées	Population totale en âge de travailler	Production par travailleur	Taux d'emploi	Croissance liée à la production par travailleur $\Delta(Y/E)$	Croissance liée à l'évolution du taux d'emploi $\Delta(E/A)$	Croissance liée à l'évolution de la proportion de population en âge de travailler $\Delta(A/N)$
Articles manufacturés	Bangladesh	54,7	24,6	25,4	42,5	-0,6	81,0	-1,5	20,5
	Cambodge	84,3	39,3	31,8	50,3	5,6	66,3	9,1	24,6
	Haïti	-6,6	27,1	23,6	-15,0	2,8	239,4	-41,1	-98,3
Agriculture	Éthiopie	80,3	36,4	36,6	67,2	-0,2	87,0	-0,3	13,3
	Rép.-Unie de Tanzanie	48,7	33,7	31,2	46,6	1,9	96,3	4,7	-1,0
Industries extractives et ressources minérales	Angola	91,9	36,7	40,0	92,3	-2,3	100,3	-3,7	3,4
	Zambie	52,7	24,3	25,4	57,6	-0,9	107,7	-2,1	-5,6
Production mixte	Mozambique	71,5	27,2	27,6	73,3	-0,4	102,0	-0,7	-1,3
	Sierra Leone	61,8	44,9	40,6	58,2	3,0	95,2	6,3	-1,5
Services	Comores	-3,2	35,8	28,0	-6,9	6,1	219,7	-182,4	62,7
	Népal	18,8	29,9	32,2	12,3	-1,7	67,2	-10,0	42,8

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après UNCTADstat et des données tirées des *Indicateurs du développement dans le monde* via l'outil JoGGs de la Banque mondiale (2012).

Note: $\Delta(Y/N)$: Croissance totale du PIB par habitant (valeur ajoutée, dollars de 2000). (Y = PIB total et N = population totale).
 $\Delta(Y/E)$: Croissance liée à la production par travailleur. (E = emploi total).
 $\Delta(E/A)$: Croissance liée à l'évolution du taux d'emploi. (A = population en âge de travailler).
 $\Delta(A/N)$: Croissance liée à l'évolution de la proportion de la population en âge de travailler.

Il a été question, au début du présent chapitre, des principales tendances, s'agissant des aspects quantitatifs et qualitatifs, de l'emploi dans les PMA. La plupart de ces pays pourraient bénéficier d'un dividende démographique (baisse du nombre de personnes dépendantes par adulte en âge de travailler), étant donné la proportion relativement élevée et croissante de la population en âge de travailler par rapport à la population totale. Pour les besoins de l'analyse dans la présente section, 11 PMA représentatifs, pour ce qui est de la spécialisation des exportations, de la structure de l'emploi et des données disponibles (voir le tableau 17), ont été sélectionnés: Angola, Bangladesh, Cambodge, Comores, Éthiopie, Haïti, Mozambique, Népal, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone et Zambie. La désagrégation donne des résultats plutôt intéressants. Pour l'ensemble de la période 2000-2010, l'Angola – seul exportateur de pétrole de l'échantillon – a enregistré le taux de croissance du PIB par habitant le plus élevé (91,9 %). Cette croissance s'est accompagnée d'une hausse de la production par travailleur (92,3 %), d'une augmentation de la population en âge de travailler (40 %) et d'une baisse des taux d'emploi (-2,3 %).

Le Cambodge (84,3 %), l'Éthiopie (80,3 %), le Mozambique (71,5 %) et la Sierra Leone (61,8 %) ont tous affiché des taux élevés de croissance du PIB par habitant pour la décennie. Seuls les PMA insulaires et les PMA spécialisés dans les services de l'échantillon ont affiché des taux de croissance relativement faibles ou négatifs: Comores (-3,2 %) et Haïti (-6,6 %).

Sur la période considérée, les pays à dominante d'industries extractives – Angola, Mozambique et Zambie – ont tous enregistré une baisse du taux d'emploi et une forte hausse de la production par travailleur. Les exportateurs d'articles manufacturés – Bangladesh, Cambodge et Haïti – ont obtenu des résultats mitigés en matière de croissance et d'emploi. Le taux d'emploi a diminué au Bangladesh (-0,6 %), mais a augmenté au Cambodge (5,6 %). Haïti a accusé non seulement un taux de croissance négatif du PIB par habitant, mais aussi une diminution de la production par travailleur (c'est-à-dire une baisse de la productivité du travail), en partie à cause des graves conséquences économiques du tremblement de terre de 2010; le taux d'emploi du pays a néanmoins progressé de 2,8 %.

Si l'on considère la contribution de l'évolution démographique ($\Delta(A/N)$), du taux d'emploi ($\Delta(E/A)$) et de la production par travailleur ($\Delta(Y/E)$), il est évident que dans les 11 pays l'essentiel de la croissance par habitant a été représenté par la croissance de la productivité (production par travailleur), avec une contribution modeste de l'évolution de la structure démographique et du taux d'emploi. La croissance liée à l'évolution de la proportion de la population en âge de travailler (structure démographique) a été notable uniquement au Népal et dans une moindre mesure au Bangladesh, au Cambodge et en Éthiopie. Le Népal semble exploiter avec succès son dividende démographique, puisque sa population en âge de travailler en proportion de la population totale augmente (baisse du nombre de personnes dépendantes par adulte en âge de travailler), et a représenté 42 % environ de l'évolution du PIB par habitant sur la période 2000-2010. Toutes choses égales par ailleurs, la transition démographique aurait ainsi généré une croissance par habitant équivalant à 42 % de la croissance effectivement observée (tableau 17).

Les seuls pays de l'échantillon où le taux d'emploi a apporté une contribution positive au PIB ont été le Cambodge (9 % de l'évolution du PIB par habitant), la Sierra Leone (6,3 %) et la République-Unie de Tanzanie (4,7 %). Cela peut être révélateur d'importants changements positifs pour ces pays, tels qu'une scolarité plus longue des jeunes, ce qui contribue à l'édification des futures capacités productives. Une contribution négative du taux d'emploi implique que, si le taux n'avait pas diminué, le PIB par habitant aurait été plus élevé. La désagrégation ne fournit pas d'informations sur la qualité de l'emploi.

Entre 2000 et 2010, les PMA à dominante d'industries extractives ont enregistré une baisse du taux d'emploi et une forte hausse de la production par travailleur. Les exportateurs d'articles manufacturés ont obtenu des résultats mitigés en matière de croissance et d'emploi.

L'essentiel de la croissance par habitant a été représenté par la croissance de la productivité (production par travailleur), avec une contribution modeste de l'évolution de la structure démographique et du taux d'emploi.

La contribution intrasectorielle de la croissance de la productivité à la croissance du PIB par habitant au cours de la période 2000-2010 a été importante dans la plupart des PMA de l'échantillon.

Pour étudier les liens entre emploi, croissance et changement structurel, il convient de décomposer la croissance de la productivité en croissance intrasectorielle et croissance intersectorielle (McMillan and Rodrik, 2011b). Le tableau 18 résume les résultats d'une désagrégation sectorielle du PIB et de l'emploi pour trois grands secteurs: agriculture, industrie et services. Une désagrégation plus poussée n'a malheureusement pas été possible en raison du manque de données sur l'emploi au niveau sectoriel dans les PMA. Lorsque de telles données provenant d'enquêtes auprès des ménages ou autres enquêtes réalisées au niveau microéconomique existent (par exemple, une étude sur la mesure des niveaux de vie de la Banque mondiale), elles ne se prêtent souvent pas à des comparaisons internationales en raison de méthodes d'échantillonnage et de collecte et d'agrégation de données différentes. Pour les 11 PMA sélectionnés, il a été procédé à une décomposition de la croissance, de l'évolution de l'emploi et des mutations intersectorielles pour faire ressortir les secteurs à fort potentiel d'intensité d'emploi et de croissance de la productivité.

La contribution intrasectorielle de la croissance de la productivité à la croissance du PIB par habitant au cours de la période 2000-2010 a été importante (de 70 à 98 %) dans la plupart des PMA de l'échantillon. Les principales exceptions sont la République-Unie de Tanzanie et le Népal, où la contribution des mutations intersectorielles (c'est-à-dire, le changement structurel) a été la plus forte (63 % et 37,5 %, respectivement). Pour ce qui est des contributions intrasectorielles à la croissance du PIB, le secteur des services joue un rôle prépondérant dans 6 des 11 pays. La contribution de l'agriculture reste prédominante dans trois PMA: République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone et Comores. Le secteur industriel joue un rôle clef en Angola et dans une moindre mesure au Cambodge. Il n'en reste pas moins que les gains de productivité du travail au niveau intrasectoriel (en particulier dans l'industrie et les services) sont souvent le principal moteur de la croissance économique globale. Enfin, les données indiquent que l'évolution démographique a relativement peu contribué à la croissance du PIB par habitant dans la plupart des PMA de l'échantillon, à l'exception des Comores (62,7 %) et du Népal (42,8 %). Ces tendances indiquent à leur tour que la croissance économique a eu tendance à être moins efficace en termes de création d'emplois.

Les données indiquent que l'évolution démographique a relativement peu contribué à la croissance du PIB par habitant dans la plupart des PMA de l'échantillon.

Si ces estimations ne représentent que de simples ordres de grandeur, la nature du problème ne peut manifestement pas être ignorée: des taux relativement élevés de croissance économique dans les PMA ont une intensité d'emploi limitée. D'un autre côté, si l'on considère également le changement technologique, les conditions macroéconomiques et les questions d'offre de main-d'œuvre, il ne fait guère de doute que le «défi de l'emploi» dans les PMA est, au moins dans une certaine mesure, une conséquence des modalités actuelles du changement structurel.

D. Conclusions

Parvenir au plein-emploi décent est une gageure pour n'importe quel pays, et plus encore pour les pays ayant des besoins spéciaux. Il faut pour cela que le PIB par habitant soit suffisant pour assurer une rémunération raisonnable et dégager un excédent permettant de financer l'investissement, la protection sociale et d'autres besoins en matière de développement humain, tout en assurant un profit satisfaisant dans une économie dont le moteur est l'initiative privée. Le PIB par habitant dépend toutefois, notamment, de la productivité, et plus la productivité est élevée, moins les emplois créés pour chaque point de croissance du PIB sont nombreux. Assurer un travail décent adéquat implique donc d'associer une productivité moyenne raisonnablement élevée à la régénération de certains

Tableau 18. Désagrégation de la croissance, contribution en pourcentage à la croissance totale du PIB (valeur ajoutée) par habitant, 2000-2010
(En pourcentage)

PMA	Contributions sectorielles	Contribution de l'évolution intrasectorielle de la production par travailleur	Contribution de l'évolution de l'emploi	Contribution de mutations intersectorielles	Total
Bangladesh	Agriculture, chasse, foresterie, pêche	12,8	-22,0	13,8	4,7
	Industrie	19,1	5,1	6,6	30,8
	Services	15,1	15,4	13,5	44,1
	Total partiel	47,1	-1,5	33,9	79,5
	Contribution démographique	-	-		20,5
	Total				100,0
	<i>Total évolution en pourcentage de la valeur ajoutée par habitant 2000-2010</i>				54,7
Cambodge	Agriculture, chasse, foresterie, pêche	10,1	4,8	1,0	15,9
	Industrie	26,1	0,3	-1,0	25,4
	Services	27,4	4,0	2,7	34,1
	Total partiel	63,6	9,1	2,7	75,4
	Contribution démographique	-	-		24,6
	Total				100,0
	<i>Total évolution en pourcentage de la valeur ajoutée par habitant 2000-2010</i>				84,3
Éthiopie	Agriculture, chasse, foresterie, pêche	27,0	-3,5	1,5	25,0
	Industrie	10,9	0,1	0,5	11,5
	Services	40,4	3,1	6,7	50,2
	Total partiel	78,3	-0,3	8,7	86,7
	Contribution démographique				13,3
	Total				100,0
	<i>Total évolution en pourcentage de la valeur ajoutée par habitant 2000-2010</i>				80,3
Rép.-Unie de Tanzanie	Agriculture, chasse, foresterie, pêche	18,5	-16,8	12,4	14,2
	Industrie	0,0	5,7	26,5	32,3
	Services	14,6	15,7	24,2	54,5
	Total partiel	33,1	4,7	63,2	101,0
	Contribution démographique				-1,0
	Total				100,0
	<i>Total évolution en pourcentage de la valeur ajoutée par habitant 2000-2010</i>				48,7
Angola	Agriculture, chasse, foresterie, pêche	14,0	-24,0	18,0	8,0
	Industrie	31,2	3,9	28,5	63,6
	Services	17,9	16,5	-9,3	25,1
	Total partiel	63,1	-3,7	37,2	96,6
	Contribution démographique				3,4
	Total				100,0
	<i>Total évolution en pourcentage de la valeur ajoutée par habitant 2000-2010</i>				91,9
Zambie	Agriculture, chasse, foresterie, pêche	15,9	-3,4	1,1	13,6
	Industrie	8,1	8,5	17,2	33,8
	Services	74,1	-7,2	-8,8	58,1
	Total partiel	98,2	-2,1	9,5	105,6
	Contribution démographique				-5,6
	Total				100,0
	<i>Total évolution en pourcentage de la valeur ajoutée par habitant 2000-2010</i>				52,7
Mozambique	Agriculture, chasse, foresterie, pêche	28,2	-10,0	6,2	24,4
	Industrie	9,7	2,5	12,0	24,2
	Services	32,2	6,8	13,6	52,6
	Total partiel	70,2	-0,7	31,8	101,3
	Contribution démographique				-1,3
	Total				100,0
	<i>Total évolution en pourcentage de la valeur ajoutée par habitant 2000-2010</i>				71,5
Sierra Leone	Agriculture, chasse, foresterie, pêche	79,7	-13,3	3,7	70,1
	Industrie	-3,6	4,6	4,3	5,3
	Services	6,2	15,0	4,9	26,1
	Total partiel	82,3	6,3	12,9	101,5
	Contribution démographique	-	-		-1,5
	Total				100,0
	<i>Total évolution en pourcentage de la valeur ajoutée par habitant 2000-2010</i>				61,8

Tableau 18 (suite)

PMA	Contributions sectorielles	Contribution de l'évolution intrasectorielle de la production par travailleur	Contribution de l'évolution de l'emploi	Contribution de mutations intersectorielles	Total
Comores	Agriculture, chasse, foresterie, pêche	104,1	-162,2	10,7	-47,4
	Industrie	30,0	0,6	5,9	36,5
	Services	52,4	-20,9	16,6	48,1
	Total partiel	186,5	-182,4	33,3	37,3
	Contribution démographique	-	-		62,7
	Total				100,0
	<i>Total évolution en pourcentage de la valeur ajoutée par habitant 2000-2010</i>				-3,2
Haïti	Agriculture, chasse, foresterie, pêche	71,1	23,6	-23,5	71,2
	Industrie	62,2	-6,8	-4,4	51,0
	Services	138,6	-57,9	-4,6	76,1
	Total partiel	271,9	-41,1	-32,5	198,3
	Contribution démographique	-	-		-98,3
	Total				100,0
	<i>Total évolution en pourcentage de la valeur ajoutée par habitant 2000-2010</i>				-6,6
Népal	Agriculture, chasse, foresterie, pêche	21,1	-24,3	9,3	6,0
	Industrie	-9,2	4,5	3,2	-1,4
	Services	17,8	9,8	25,0	52,6
	Total partiel	29,6	-10,0	37,5	57,2
	Contribution démographique	-	-		42,8
	Total				100,0
	<i>Total évolution en pourcentage de la valeur ajoutée par habitant 2000-2010</i>				18,8

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après UNCTADstat et des données tirées des *Indicateurs du développement dans le monde* via l'outil JoGGs de la Banque mondiale (2012).

secteurs d'activité à forte intensité d'emploi traditionnellement importants, comme l'agriculture, et à un accroissement suffisamment rapide du volume de l'activité économique pour promouvoir des conditions permettant à la fois d'augmenter l'emploi et d'assurer une rémunération raisonnable.

Le présent chapitre montre que des taux relativement élevés de croissance du PIB dans les PMA ne se sont pas traduits par des niveaux correspondants de croissance de l'emploi dans l'industrie.

Le présent chapitre montre que des taux relativement élevés de croissance du PIB dans les PMA ne se sont pas traduits par des niveaux correspondants de croissance de l'emploi dans l'industrie. C'est au contraire dans le secteur des services que l'emploi a le plus augmenté. Cela témoigne d'un déplacement de la main-d'œuvre d'activités à faible productivité (principalement dans l'agriculture) vers des activités également à faible productivité dans le secteur des services (services essentiellement non exportables). Au fil des ans, ce secteur en est venu à représenter une plus grande proportion de la population active dans les PMA. Par ailleurs, l'écart historique de productivité du travail entre les PMA et les autres pays en développement reste important, même s'il s'est réduit depuis 2000. L'écart de productivité du travail agricole entre PMA, autres pays en développement et pays développés s'est creusé depuis 1985. Une hausse de cette productivité dans les PMA permettrait d'accroître les revenus réels des ménages ruraux et de stimuler la demande de biens et services ruraux non agricoles. Le potentiel de création d'emplois de l'investissement dans l'irrigation rurale, le drainage, la mise en place de conduites d'alimentation, la mise en valeur de terres au niveau local, le reboisement, etc., est considérable. Et ce d'autant plus que cet investissement sera intégré à des programmes d'emploi bien conçus et bien ciblés (voir le chapitre 5).

Même si l'emploi rural non agricole prend de plus en plus d'importance dans les PMA, la production et les emplois agricoles restent prépondérants dans la plupart des pays. Le Rapport montre que l'économie rurale non agricole est une source vitale d'emplois au Bangladesh, au Malawi et au Népal, avec des taux d'activité non agricole supérieurs à 45 %.

Les PMA affichent des taux d'activité élevés car, en raison d'une protection sociale limitée ou inexistante dans beaucoup de ces pays, les pauvres n'ont d'autre choix que de chercher du travail. Les femmes sont plus nombreuses que jamais à travailler, mais cela ne s'est pas traduit par de meilleurs emplois ou par une moindre discrimination à leur égard. De même, l'accroissement de l'emploi des femmes dans la plupart des PMA n'a pas entraîné une amélioration sensible de leur niveau de vie. Le plus souvent, les femmes sont des «travailleuses familiales non rémunérées» occupant un emploi vulnérable.

Le présent chapitre montre également que les indicateurs concernant l'emploi vulnérable et les travailleurs pauvres se sont améliorés depuis 2000, mais en partant d'un niveau relativement bas. L'emploi vulnérable continue de représenter 80 % de l'emploi total dans les PMA.

D'une manière générale, le chômage dans les PMA touche de façon disproportionnée les jeunes. Dans la plupart de ces pays, le taux de chômage des jeunes (c'est-à-dire des personnes âgées de 15 à 24 ans) est supérieur au taux de chômage moyen des hommes comme des femmes, et il est le plus souvent le double de ce taux. Les jeunes dans les PMA trouvent généralement du travail dans le secteur informel, mais dans la plupart des cas il s'agit d'emplois mal rémunérés, ne permettant pas d'améliorer les compétences ou n'offrant aucune sécurité d'emploi. Toutefois, si les PMA arrivent à leur procurer l'éducation et la formation nécessaires ainsi que des emplois décents, leurs jeunes peuvent devenir un important moteur de la consommation aux niveaux local et mondial.

L'analyse a également montré que les pays où la croissance du PIB avait été la plus rapide avaient obtenu ce résultat avec une création d'emplois relativement faible. L'élasticité de l'emploi a diminué dans la moitié environ des PMA sur la période 2000-2008, et elle a eu plus souvent tendance à diminuer précisément dans les PMA où la croissance avait été la plus forte. L'élasticité emploi de la croissance dans les PMA n'a généralement pas été excessivement faible au regard des normes internationales, mais compte tenu des défis démographiques et économiques qui attendent ces pays, elle ne sera probablement pas suffisante pour assurer les niveaux d'emploi nécessaires.

Il ressort clairement de l'analyse de la contribution de l'évolution démographique, du taux d'emploi et de la production par travailleur à la croissance du PIB par habitant que pour tous les PMA de l'échantillon, l'essentiel de la croissance par habitant a été représenté par l'accroissement de la productivité (production par travailleur), avec une contribution modeste de l'évolution de la structure démographique et du taux d'emploi. Dans seulement trois pays de l'échantillon le taux d'emploi a apporté une contribution positive au PIB. Mais on a vu également que la croissance économique avait eu tendance à créer progressivement moins d'emplois.

Cette réalité a dans une certaine mesure été reconnue au niveau multilatéral puisque l'une des cibles de l'ODD 1 est le «plein-emploi productif», et ce, d'autant plus que le fonctionnement du marché du travail revêt une importance critique pour le développement humain et la réduction de la pauvreté. Mais l'information disponible sur le marché du travail et le secteur informel dans les PMA est insuffisante d'où la nécessité urgente d'intensifier la collecte de données et de multiplier les analyses statistiques, nécessité qui devrait figurer au premier rang des préoccupations dans le débat sur les ODD de l'après-2015. La poursuite de la réduction de la pauvreté exigera toutefois la création soutenue d'emplois productifs, en particulier dans les pays où l'extrême pauvreté touche la majorité de la population et où les pouvoirs publics n'ont pas les moyens de remédier à la situation en recourant à des mesures de redistribution (McKinley and Martins, 2010; Ravallion, 2009b; UNCTAD, 2010).

Les femmes sont plus nombreuses que jamais à travailler, mais cela ne s'est pas traduit par de meilleurs emplois ou par une moindre discrimination à leur égard.

L'emploi vulnérable continue de représenter 80 % de l'emploi total dans les PMA.

L'élasticité emploi de la croissance dans les PMA n'a généralement pas été excessivement faible au regard des normes internationales, mais compte tenu des défis démographiques et économiques qui attendent ces pays, elle ne sera probablement pas suffisante pour assurer les niveaux d'emploi nécessaires.

L'écrasante majorité des travailleurs urbains dans les PMA ont donc recherché un emploi dans les services ou sont restés en situation de sous-emploi dans le secteur informel.

Dans la plupart des PMA, plutôt que de favoriser une transition vers des activités plus productives, contribuant ainsi à une hausse du PIB par personne employée, cette réaffectation de la main-d'œuvre a tendance à perpétuer le caractère dualiste de l'économie.

Au cours de la période d'expansion des prix des produits de base, de 2002 à 2008, les industries extractives ont prospéré en tant qu'industries à relative intensité de capital, bien qu'avec des effets multiplicateurs limités sur les autres secteurs de l'économie. L'évolution dans le secteur agricole a, en revanche, été décevante, ce qui a contribué à pérenniser des niveaux de vie de subsistance dans les zones rurales, avec, dans la plupart des PMA, des conséquences particulièrement préjudiciables, car l'élasticité-pauvreté de la croissance est généralement beaucoup plus élevée dans l'agriculture que dans les autres secteurs de l'économie (Warr, 2002; Ravallion and Chen, 2004). Si le secteur manufacturier et le secteur des services ont également progressé au cours de cette période, leur croissance a été trop faible pour absorber de larges segments de la population active. L'écrasante majorité des travailleurs urbains dans les PMA ont donc recherché un emploi dans les services ou sont restés en situation de sous-emploi dans le secteur informel. Selon McMillan et Rodrik (2011), ces modalités de réaffectation sectorielle de la main-d'œuvre ont eu des effets pervers sur la productivité globale du travail, phénomène qu'ils ont qualifié de «changement structurel réducteur de la productivité». Dans la plupart des PMA, plutôt que de favoriser une transition vers des activités plus productives, contribuant ainsi à une hausse du PIB par personne employée, cette réaffectation de la main-d'œuvre a tendance à perpétuer le caractère dualiste de l'économie²², au risque de maintenir dans le sous-emploi ou au chômage une grande partie de la population active.

Ainsi, la croissance économique relativement forte qu'ont connue les PMA au cours des années 2000 peut avoir été une occasion perdue de stimuler la création d'emplois et de promouvoir une plus forte demande «d'approfondissement du capital humain» en encourageant une transition vers des activités à plus forte intensité de connaissance. Depuis 1990, ces pays ont accompli d'appréciables progrès s'agissant des taux de réussite scolaire dans le cycle primaire et des taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans (voir le chapitre 5). Toutefois, il s'agit fondamentalement pour eux de savoir si leur économie pourra fournir des emplois productifs aux nouveaux arrivants sur le marché du travail, tirant ainsi parti de la «poussée démographique des jeunes» et des effets positifs potentiels d'importants investissements à long terme dans l'éducation.

Notes

- 1 Ces données concernent le groupe (cohorte) de travailleurs (âgés de 15 à 24 ans) qui arrivent sur le marché du travail des PMA ou qui atteignent l'âge où ils recherchent une activité lucrative/rémunératrice, groupe jugé représenter 1/10 du groupe d'âge 15-24 ans (Lusch et al., 2012). Le groupe (cohorte) annuel de nouveaux travailleurs illustre l'importance des jeunes sur le marché du travail. L'estimation permet également d'éviter des incertitudes statistiques quant à savoir si les individus dans les pays en développement cessent effectivement de travailler après 64 ans (la population en âge de travailler ou d'âge actif est généralement définie comme appartenant à la tranche d'âge 15-64 ans. La raison en est que dans la plupart des PMA, de nombreux individus continuent de travailler après l'âge de 64 ans, notamment dans l'agriculture et dans le secteur informel urbain.
- 2 Les données sur le marché du travail du Soudan englobent également le Soudan du Sud. Dans la base de données de l'OIT *Indicateurs clés du marché du travail* (KILM), il n'existe pas de données disponibles pour Djibouti, le Libéria, Sao Tomé-et-Principe et la Somalie.
- 3 Par main-d'oeuvre on entend la somme des personnes employées et des personnes au chômage. La population non active est généralement classée en catégories correspondant à la raison de l'inactivité.
- 4 Les estimations de la FAO de la population active et de la population agricole/non agricole sont obtenues par l'application systématique à la population totale des ratios pertinents, tels que la proportion d'individus actifs par âge. Les séries chronologiques d'estimations pour la population totale proviennent de la Division de la population de l'ONU.
- 5 La plus grande partie des données présentées ici sur l'emploi dans les PMA par secteur provient de l'OIT et ne concerne que la période 2000-2012. D'autres prévisions de l'OIT relatives à l'emploi couvrent la période 2013-2018 (Organisation internationale du Travail, modèle économétrique Tendances de l'emploi (EMP/TRENDS, avril 2013).
- 6 Dans les années 1990, de nombreux PMA africains ont mis en œuvre des réformes microéconomiques (par exemple, renforcement des systèmes juridiques et réglementaires, privatisation) et pris des mesures pour améliorer les conditions du commerce et de l'investissement. Ces réformes internes (ou changements structurels) ont contribué à stimuler la croissance de la productivité. En outre, l'urbanisation augmente rapidement dans les PMA africains, ce qui peut avoir un effet stimulant sur la productivité du travail (qui a tendance à augmenter lorsque les travailleurs passent d'un emploi agricole à un emploi urbain) et sur l'investissement.
- 7 La valeur ajoutée agricole par travailleur est une mesure de la productivité agricole. Elle mesure la production du secteur agricole (divisions 1 à 5 de la classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI)) diminuée de la valeur des facteurs intermédiaires. La valeur ajoutée agricole englobe la valeur ajoutée provenant des activités forestières, de la chasse et de la pêche, ainsi que des cultures et de l'élevage (*Indicateurs du développement dans le monde, 2013*).
- 8 Ce résultat peut paraître surprenant. Toutefois, il apparaît que l'adoption de la technologie (principalement dans les PMA asiatiques) et l'augmentation du nombre de petites exploitations (principalement dans les PMA africains) ont entraîné une évolution des ratios de facteurs qui a permis des gains de productivité (Dercon and Zeitlin, 2009; Salami et al., 2010; World Bank, 2007). Toutefois, le type de technologies adoptées et l'ampleur de l'accès à la terre peuvent influencer diversement sur la productivité. Par exemple, un plus large accès à la terre a tendance à stimuler la productivité du travail au détriment de la productivité des terres, tandis que l'adoption de nouvelles technologies a tendance à améliorer la productivité de tous les facteurs de production (Thirtle et al., 2003; Dercon and Zeitlin, 2009; Salami et al., 2010).
- 9 Le taux d'activité est un indicateur du niveau d'activité du marché du travail. Il montre dans quelle mesure la population en âge de travailler d'un pays est économiquement active et correspond au ratio population active-population en âge de travailler, exprimé en pourcentage.
- 10 Des indicateurs supplémentaires seraient nécessaires pour évaluer d'autres aspects tels que les revenus, les heures de travail, l'emploi dans le secteur informel, le sous-emploi, mais ils ne sont pas disponibles.
- 11 Par «travailleurs pauvres», on entend les travailleurs dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté.

- 12 D'après des estimations de la pauvreté dans les PMA de Karshenas (2010), en 2007 53 % de la population vivaient avec moins de 1,25 dollar par jour et 78 % avec moins de 2 dollars par jour. Cela signifie que 421 millions d'individus vivaient dans l'extrême pauvreté dans ces pays en 2007. L'incidence de l'extrême pauvreté (1,25 dollar par jour) était sensiblement plus forte dans les PMA africains – 59 % – que dans les PMA asiatiques – 41 %. Pour le seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, la différence était toutefois plus faible: 80 % dans les PMA africains, 72 % dans les PMA asiatiques.
- 13 Le «total agricole» est la somme de la moyenne des parts pour les sources de revenu suivantes: cultures agricoles, élevage et emplois salariés agricoles.
- 14 Au Malawi, le terme *ganyu* s'applique à diverses relations d'emploi rural à court terme, par exemple travaux occasionnels (désherbage, labourage) réalisés pour le compte d'autres petits agriculteurs ou propriétaires de plantations.
- 15 Les travailleurs découragés sont des personnes qui pourraient travailler, mais qui ne cherchent pas de travail car elles pensent qu'elles n'en trouveront pas.
- 16 Le sous-emploi illustre la sous-utilisation de la capacité productive de la population employée.
- 17 Voir, par exemple, Birdsall (2010) et Banerjee et Dufflo (2008), qui affirment que parce que la classe moyenne a tendance à afficher des niveaux plus élevés de capital humain, financier et physique, sa croissance favoriserait l'élévation du niveau de vie en raison d'une plus forte propension à investir dans le développement des capacités productives.
- 18 Tous les chiffres en dollar sont calculés en parité de pouvoir d'achat (PPA), taux de conversion qui élimine les différences entre les pays concernant le coût des biens et services. Les taux nationaux de pauvreté sont tirés de la base de données PovcalNet de la Banque mondiale – données sur la pauvreté comparables au niveau international.
- 19 Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données provenant du modèle économétrique Tendances de l'emploi (EMP/TREND) de l'OIT, avril 2013. Ce groupe représente désormais 62 % de la population active des PMA.
- 20 Les élasticités de l'emploi présentées ici sont tirées de moyennes KILM (2004-2008 et 2000-2008). Les élasticités pour les années d'après crise (après 2009) n'ont pas été utilisées, en raison d'un risque d'erreur ou de distorsion.
- 21 Pour une explication complète des liens empiriques entre l'élasticité emploi de la croissance et la contribution de la méthodologie du taux d'emploi, voir Banque mondiale (World Bank, 2012b), Job Generation and Growth Decomposition Tool (JoGGs).
- 22 On parle de dualisme économique ou d'économie dualiste lorsque deux secteurs économiques distincts dans un pays peuvent être catégorisés par des niveaux différents de développement (par exemple, un secteur industriel moderne et un secteur agricole traditionnel) et de technologie.

Bibliographie

- African Development Bank (2011). The middle of the pyramid: dynamics of the middle class in Africa. Market Brief, 04/2011. Tunis.
- African Development Bank and Organisation for Economic Co-operation and Development (2012). *African Economic Outlook 2012*. African Development Bank and Development Centre of the Organisation for Economic Co-operation and Development. Paris.
- Bäckman S, Islam KMZ and Sumelius J (2011). Determinants of technical efficiency of rice farms in north-central and north-western regions in Bangladesh. *The Journal of Developing Areas*.
- Banerjee AV and Dufflo E (2008). What is Middle Class about the Middle Classes around the World? *Journal of Economic Perspectives*. 22(2):3–28.
- Barrett CB, Reardon T and Webb P (2001). Nonfarm income diversification and household livelihood strategies in rural Africa: concepts, dynamics, and policy implications. *Food Policy*. 26(4):315–331.
- Bezemer D, Balcombe K, Davis J and Fraser I (2005). Livelihoods and farm efficiency in rural Georgia. *Applied Economics*. 37(15):1737–1745.
- Birdsall N (2010). The (Indispensable) Middle Class in Developing Countries; or, The Rich and the Rest, Not the Poor and the Rest. In: Kanbur S M R and Spence M, eds. *Equity and Growth in a Globalizing World*. Commission on Growth and Development/World Bank. Washington, DC.

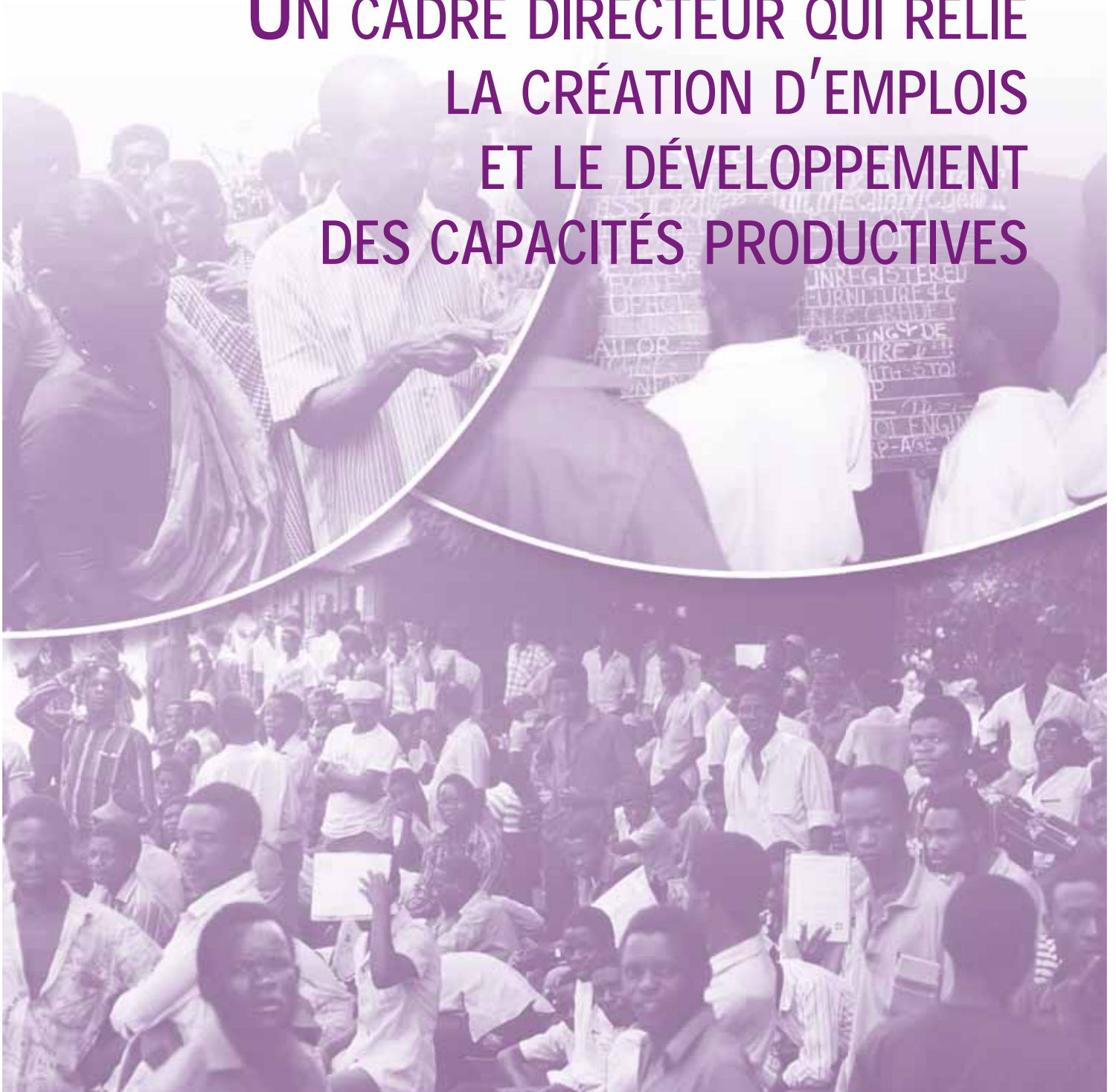
- Brookings Institute (2013). *Foresight Africa: top priorities for the continent in 2013*. Brookings Institute. Washington.
- Davis B et al. (2007). Rural income generating activities; a cross country comparison. Working Paper No. 07-16. Agricultural and Development Economics Division of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO - ESA). Rome.
- Davis B et al. (2010). A Cross-Country Comparison of Rural Income Generating Activities. *World Development*. 38(1):48–63.
- Davis B, Winters P, Reardon T and Stamoulis K (2009). Rural nonfarm employment and farming: household-level linkages. *Agricultural Economics*. 40(2):119–123.
- Davis J (2004). The rural non-farm economy, livelihoods and their diversification: issues and options. Development and Comp Systems No. 2753. EconWPA.
- Davis J (2006). Rural non-farm livelihoods in transition economies: emerging issues and policies. *Journal of Agricultural and Development Economics*. 3(2):180–224.
- Davis J, Bezemer D, Janowski M and Wandschneider T (2005). The rural non-farm economy and poverty alleviation in Armenia, Georgia and Romania: a synthesis of findings. Development and Comp Systems. EconWPA.
- Deichmann U, Shilpi F and Vakis R (2009). Urban Proximity, Agricultural Potential and Rural Non-farm Employment: Evidence from Bangladesh. *World Development*. 37(3):645–660.
- Dercon S and Zeitlin A (2009). Rethinking agriculture and growth in Ethiopia: a conceptual discussion. Unpublished mimeo. United Kingdom.
- Dirven M (2011). Non-farm rural employment and rural poverty reduction: What we know in Latin America in 2010. IFAD Conference on New Directions for Smallholder Agriculture, Rome.
- Gurrieri A and Sainz P (2003). CEPAL - Employment and structural mobility. Revisiting a Prebischian theme. *CEPAL Review*. 80:135–158.
- Haggblade S, Hazell P and Brown J (1989). Farm-nonfarm linkages in rural sub-Saharan Africa. *World Development*. 17(8):1173–1201.
- Haggblade S, Hazell P and Reardon T (2010). The Rural Non-farm Economy: Prospects for Growth and Poverty Reduction. *World Development*. 38(10):1429–1441.
- Haggblade S, Hazell PBR and Reardon TA (2007). *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore (MD).
- Hossain M (2004). Rural non-farm economy in Bangladesh: a view from household surveys. CPD Working Paper No. 40. Centre for Policy Dialogue (CPD), Dhaka.
- Hossain M, Naher F and Shahabuddin Q (2005). Food Security and Nutrition in Bangladesh: Progress and Determinants. *Journal of Agricultural and Development Economics*. 2(2):103–132.
- Howes M (2002). *Extension for Sustainable Livelihoods in Bangladesh*. Ebook.
- Human Rights Watch (2013). World Report 2013: Eritrea. Available at <http://www.hrw.org/world-report/2013/country-chapters/eritrea> (accessed 31 July 2013).
- International Labour Office (2009). *Yearbook of Labour Statistics*. International Labour Office. Geneva.
- International Labour Office (2011). *Growth, Employment and Decent Work in the Least Developed Countries: Report of the International Labour Office for the Fourth Conference on the Least Developed Countries*, Istanbul, 9-13 May 2011. International Labour Office. Geneva.
- International Labour Office (2012). Statistical update on employment in the informal economy June. Available at http://laborsta.ilo.org/applv8/data/INFORMAL_ECONOMY/2012-06-Statistical%20update%20-%20v2.pdf.
- International Labour Office (2013). Global employment trends 2013: recovering from a second jobs dip. International Labour Office. Geneva.
- Kapsos S and Bourmpoula E (2013). Employment and economic class in the developing world. ILO Research Paper No. 6. International Labour Office (ILO). Geneva.
- Karshenas M (2010). Global poverty: new national accounts consistent estimates based on 2005 purchasing power parity exchange rates, with extension to the least developed countries poverty trends. The Least Developed Country Report 2010, background paper No. Background Paper No. 8. 43.
- Kasirye I (2011). Addressing Gender Gaps in the Ugandan Labour Market. *Economic Policy Research Centre Policy Brief*. Economic Policy Research Centre Policy Brief. (12):4.

- Khan AR (2007). Growth, employment and poverty. In: Ocampo J A and Sundaram J K, eds. *Full and Decent Employment*. Orient Longman, Zed Books and Third World Network. Hyderabad, London and New York, and Penang: 123–157.
- Kibreab G (2009). Forced labour in Eritrea. *The Journal of Modern African Studies*. 47(01):41.
- Losch B, Fréguin-Gresh S and White ET (2012). *Structural Transformation and Rural Change Revisited: Challenges for Late Developing Countries in a Globalizing World*. World Bank. Washington (DC).
- Martins P (2013). Growth, employment and poverty in Africa: tales of lions and cheetahs. Background paper prepared for the World Development Report 2013. World Bank. Washington (DC).
- McKinley T and Martins P (2010). “Empowering MDG Strategies Through Inclusive Economic Development.” Paper prepared for UNCTAD Geneva.
- McMillan M and Rodrik D (2011a). Globalization, Structural Change and Productivity Growth June. Available at <http://www.nber.org/papers/w17143>.
- Mendola M (2007). Agricultural technology adoption and poverty reduction: A propensity-score matching analysis for rural Bangladesh. *Food Policy*. 32(3):372–393.
- OECD (2012). *OECD Employment Outlook 2012*. Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). Paris.
- Ravallion M (2009a). The developing world’s bulging (but vulnerable) “middle class.” Policy Research Working Paper Series No. 4816. World Bank. Washington (DC).
- Ravallion M (2009b). Do poorer countries have less capacity for redistribution? One Pager No. 97. International Policy Centre for Inclusive Growth. Brasilia.
- Ravallion M and Chen S (2004). China’s (uneven) progress against poverty. SSRN Scholarly Paper No. ID 625285. Social Science Research Network. Rochester (NY).
- Salami A, Kamara A and Brixova Z (2010). Smallholder agriculture in east Africa: trends, constraints and opportunities. Working Papers Series No. 105. African Development Bank. Tunis.
- Stifel D (2010). The rural non-farm economy, livelihood strategies and household welfare. *African Journal of Agricultural and Resource Economics*. 4(1):82–109.
- Thirtle C, Lin L and Piesse J (2003). The Impact of Research-Led Agricultural Productivity Growth on Poverty Reduction in Africa, Asia and Latin America. *World Development*. 31(12):1959–1975.
- Toufique KA and Turton C (2002). *Hands Not Land: How Livelihoods Are Changing in Rural Bangladesh*. Bangladesh Institute of Development Studies.
- UNCTAD (2009). *The Least Developed Countries Report 2009: The State and Development Governance*. United Nations publication. Sales No. E.09.II.D.9. New York and Geneva.
- UNCTAD (2010). *The Least Developed Countries Report 2010: Towards a New International Development Architecture for LDCs*. United Nations publication. Sales No. E.10.II.D.5. New York and Geneva.
- UNCTAD (2012). *The Least Developed Countries Report 2012: Harnessing Remittances and Diaspora Knowledge to Build Productive Capacities*. United Nations publication. Sales No. E.12.II.D.18. New York and Geneva.
- UNCTAD (2013). *Commodities and Development Report: Perennial Problems, New Challenges and Evolving Perspectives*. United Nations Conference on Trade and Development. New York and Geneva.
- Valensisi G and Davis J (2011). Least Developed Countries and the Green Transition: Towards a renewed political economy agenda. November. Available at <http://ideas.repec.org/p/msm/wpaper/2011-27.html> (accessed 21 May 2013).
- Valensisi G and Gauci A (2013). Graduated without passing? The employment dimension and LDCs prospects under the Istanbul Programme of Action. Presented at the Conference on Structural Change, Dynamics, and Economic Growth. Livorno, Italy. 12 September. Available at https://editorialexpress.com/cgi-bin/conference/download.cgi?db_name=STCHANGE&paper_id=79.
- Warr PG (2002). Poverty incidence and sectoral growth: evidence from Southeast Asia. Working Paper No. UNU-WIDER Research Paper DP2002/20. World Institute for Development Economic Research (UNU-WIDER). Helsinki.
- World Bank (2005). Pro-poor growth in the 1990s: lessons and insights from 14 countries. World Bank. Washington (DC).
- World Bank (2007a). *Agriculture for Development*. World Bank. Washington, D.C.

- World Bank (2007b). Bangladesh Data - World Bank Enterprise Survey of Business Managers - World Bank Group. Available at <http://www.enterprisesurveys.org/Data/Explore/Economies2007/bangladesh#performance--size> (accessed 15 July 2013).
- World Bank (2008). *Youth in Africa's Labor Market*. Directions in development. Human development. United Nations publication. Sales No. HD6276.A32 Y685 2008. Washington (DC).
- World Bank (2011a). *Agriculture - Bangladesh: priorities for agriculture and rural development*. Washington (DC).
- World Bank (2011b). *World Development Report 2011: Conflict, Security, and Development*. World Bank. Washington (DC).
- World Bank (2012a). *World Development Report 2013: Jobs*. World Bank. Washington (DC).
- World Bank (2012b). *Job Generation and Growth Decomposition Tool: Understanding the Sectoral Pattern of Growth and Its Employment and Productivity Intensity Reference Manual and User's Guide Version 1.0*. World Bank Publications.
- World Bank (2013). *World Development Report 2013: Jobs*. World Bank. Washington (DC).

CHAPITRE 4

UN CADRE DIRECTEUR QUI RELIE LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES



A. Introduction

Les politiques menées par les PMA depuis vingt ans sont parties du principe qu'en associant austérité macroéconomique, libéralisation rapide, privatisation et déréglementation, ils attireraient des investissements en quantité suffisante pour augmenter rapidement la production, ce qui créerait ensuite automatiquement des emplois suffisants par leur nombre et leur qualité.

Il est évident aujourd'hui que la croissance économique en elle-même, toute nécessaire qu'elle soit, ne garantit pas la création d'emplois et n'aboutit pas automatiquement à un développement équitable.

La CNUCED propose un cadre directeur qui relie investissements, croissance et création d'emplois dans la perspective d'un développement équitable et durable. Le cadre en question part du principe que le potentiel de création d'emplois de la croissance ne peut pas être maximisé sans développement des capacités productives.

Une croissance économique qui ne crée pas des emplois décents en nombre suffisant n'est pas viable, et la création d'emplois n'est pas davantage viable sans développement des capacités productives.

Pendant trente ans, il a été conseillé aux PMA de mettre l'accent sur la croissance économique comme stratégie de diversification, de réduction de la pauvreté et de développement pour leur économie. Rétrospectivement, le conseil semble avoir été judicieux, car il est très improbable que les PMA parviennent au développement économique et social et réduisent leur pauvreté de moitié selon les objectifs fixés à l'échelon international sans une période de croissance soutenue. Reconnaisant ce scénario comme le plus probable, le Programme d'action d'Istanbul (United Nations, 2011, par. 28) énonce ainsi que pour atteindre «une croissance économique soutenue, équitable et sans exclusive [...] d'au moins 7 % par an», les PMA doivent renforcer leurs capacités productives dans tous les secteurs par la transformation structurelle et surmonter leur marginalisation par une intégration effective dans l'économie mondiale.

Les réformes et les politiques fondées sur le marché menées par les PMA depuis vingt ans ont été motivées par ce conseil et sont parties du principe qu'en associant austérité macroéconomique, libéralisation rapide, privatisation et déréglementation, ils attireraient des investissements en quantité suffisante pour augmenter rapidement la production, ce qui créerait ensuite automatiquement des emplois suffisants par leur nombre et leur qualité. Mais, comme on l'a vu au chapitre 3, il est évident aujourd'hui que la croissance économique en elle-même, toute nécessaire qu'elle soit, ne garantit pas la création d'emplois et n'aboutit pas automatiquement à un développement équitable. Bien au contraire, elle peut même conduire dans certains cas à une aggravation des inégalités sociales, une hausse du chômage et une augmentation de la pauvreté. En un mot, si la création d'emplois et la croissance équitable sont les objectifs finals, alors le type de croissance importe. Il est évident aussi qu'une croissance résultant d'activités à forte intensité de main-d'œuvre ou provenant d'endroits où la population est pauvre a de meilleures chances de créer des emplois et de contribuer à une amélioration générale du bien-être qu'une croissance fondée sur des investissements à forte proportion de capital.

Dans le présent chapitre, la CNUCED propose un cadre directeur qui relie investissements, croissance et création d'emplois dans la perspective d'un développement équitable et durable. Le cadre en question part du principe que le potentiel de création d'emplois de la croissance ne peut pas être maximisé sans développement des capacités productives. Si des initiatives en faveur de l'emploi passant par des programmes publics nationaux ou internationaux peuvent constituer des sources d'emploi appréciables à court terme, elles n'offrent pas de solutions viables à long terme au problème de l'emploi dans les PMA.

Le cadre proposé s'appuie sur trois ensembles d'idées et de principes établis dans le cadre des travaux d'analyse de la CNUCED sur les PMA et d'autres pays en développement.

Premièrement, le cadre directeur repose sur l'hypothèse qu'une croissance économique qui ne crée pas des emplois décents en nombre suffisant n'est pas viable et que la création d'emplois n'est pas davantage viable sans développement des capacités productives.

Deuxièmement, le cadre directeur est fondé sur le principe que le développement du secteur privé est indispensable à la croissance économique ainsi qu'à la création d'emplois et au renforcement des capacités productives. Toutefois, étant donné le secteur privé relativement faible de bon nombre de PMA, il reconnaît aussi qu'il est plus vraisemblable, à court et à moyen terme, que l'effort d'investissement indispensable pour lancer le processus de croissance émane du secteur public. L'idée ici n'est pas de préconiser

la propriété publique, synonyme de retour à des politiques qui ont échoué par le passé, mais de faire en sorte que la faculté de l'État de mobiliser des capitaux soit utilisée pour donner l'impulsion initiale d'investissement nécessaire pour lancer une croissance créatrice d'emplois.

Troisièmement, le cadre propose une définition des capacités productives qui soit suffisamment large pour intégrer tous les éléments dont un pays a besoin pour renforcer les compétences indispensables à la production de biens et services, mais également assez ciblée pour déterminer des domaines d'action prioritaires.

Qu'entend-on par capacités productives? À la CNUCED, le développement de la notion dans le contexte des PMA est lié aux travaux menés jusqu'à présent pour comprendre comment des pays structurellement faibles et sous-développés comme les PMA devraient faciliter la croissance économique et comment ces pays devraient s'engager, puis accélérer le processus de croissance. Ces travaux ont aussi cherché à mettre en évidence les facteurs ou les capacités les plus importantes permettant à ces pays de produire des biens qu'ils soient en mesure de consommer ou de vendre, et les types d'activités productives créatrices d'emplois de qualité qui contribuent à réduire la pauvreté.

Les travaux d'analyse menés à la CNUCED pour tenter de répondre à ces questions ont conduit à recenser un certain nombre d'éléments de base des capacités productives (LDCR, 2006). Ces capacités recouvrent les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production, l'ensemble déterminant la capacité d'un pays de produire des biens et services et lui permettant de croître et de se développer.

Les *ressources productives* sont les facteurs de production: ressources naturelles, ressources humaines, capital financier et capital physique.

Les *capacités entrepreneuriales* sont les compétences, la technologie, les connaissances et l'information nécessaires pour mobiliser des ressources afin de bâtir des entreprises nationales qui transforment les apports en produits capables de satisfaire de manière compétitive la demande du moment et la demande future. On inclut également l'aptitude à investir, à innover, à se moderniser et à créer des biens et services. Cette catégorie renvoie, autrement dit, aux compétences et à l'apprentissage technologique indispensables pour créer le changement économique.

Les *liens de production* sont la circulation des biens et services sous forme de liens en amont et en aval, de flux d'informations et de connaissances et de flux de ressources productives entre les entreprises et les secteurs d'activités.

Ces trois éléments déterminent, ensemble, non seulement la capacité générale d'un pays de produire des biens et services, mais aussi les biens et services qu'un pays est capable de produire et de vendre. À cet égard, les capacités productives revêtent une spécificité nationale, et présentent de grandes différences d'un pays à l'autre. Ce sont elles aussi qui déterminent la quantité et la qualité des biens et services qu'un pays peut produire à un moment donné. Si cette production potentielle est évidemment limitée à court terme, il est possible de l'augmenter à moyen et à long terme.

À partir de cette définition, les capacités productives d'un pays se développent, dans les faits, lorsque des améliorations ou des progrès interviennent dans tous ces domaines – autrement dit quand un pays développe ses ressources productives, acquiert des capacités technologiques et entrepreneuriales et crée également des liens de production. Toutes ces améliorations lui permettent de produire une gamme croissante de biens et services et de créer des emplois, et de s'intégrer dans l'économie mondiale de façon avantageuse en s'appuyant sur une dynamique de croissance interne. En continuant d'évoluer ainsi, le pays

Les capacités productives recouvrent les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production, l'ensemble déterminant la capacité d'un pays de produire des biens et services et lui permettant de croître et de se développer.

Le développement des capacités productives résulte de trois grands processus économiques étroitement liés que tout pays doit mener à bien pour se développer durablement: l'investissement nécessaire pour acquérir un capital national (physique, humain, etc.), ce que les économistes nomment accumulation de capital; le changement structurel (ou la transformation structurelle); et le renforcement des capacités de son secteur privé.

La principale innovation est que le cadre relie explicitement la création d'emplois avec les trois processus économiques à l'origine du développement des capacités productives.

Cette nouvelle orientation met la création d'emplois au cœur des politiques macro, méso et microéconomiques.

fini par disposer de capacités productives lui permettant de créer des emplois plus rémunérateurs et d'acquérir des capacités voulues pour produire de manière efficace et compétitive une gamme plus étendue de biens et services à plus forte valeur ajoutée.

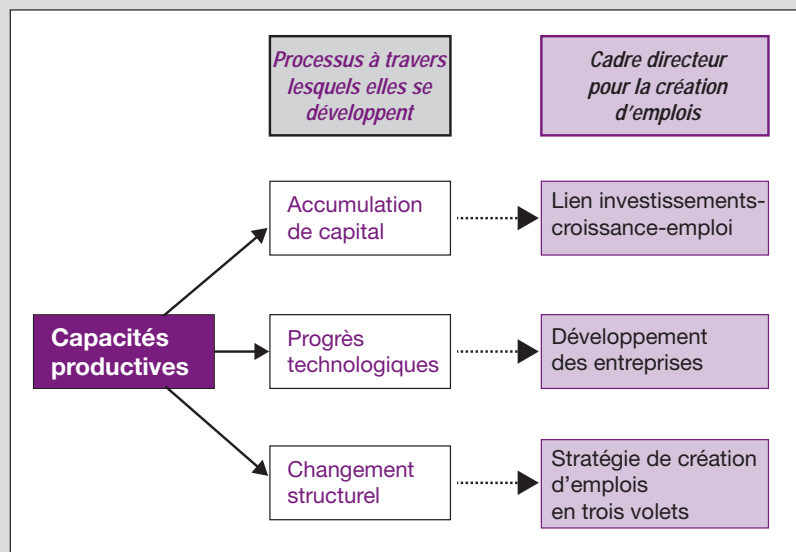
Le développement des capacités productives résulte de trois grands processus économiques étroitement liés que tout pays doit mener à bien pour se développer durablement: l'investissement nécessaire pour acquérir un capital national (physique, humain, etc.), ce que les économistes nomment accumulation de capital; le changement structurel (ou la transformation structurelle); et le renforcement des capacités de son secteur privé.

Dans les efforts qu'ils déploient pour résoudre le problème de l'emploi, les PMA devront trouver des moyens concrets de faire aller de pair le renforcement des capacités productives et la création d'emplois. Le cadre directeur qui est proposé ici se veut une contribution à la réflexion sur la marche à suivre, compte tenu des éléments qui caractérisent les PMA. La principale innovation est que le cadre relie explicitement la création d'emplois avec les trois processus économiques à l'origine du développement des capacités productives. Il relie aussi à l'emploi l'accumulation de capital à travers le lien investissements-croissance-emploi, le progrès technologique à travers le développement des entreprises, et le changement structurel à travers une stratégie de création d'emplois en trois volets (graphique 35).

Cette nouvelle orientation met la création d'emplois au cœur des politiques macro, méso et microéconomiques. Elle suppose aussi que les PMA poussent plus loin les efforts récents qu'ils ont faits pour améliorer le climat de l'investissement et propose à l'État de jouer un rôle plus actif, notamment – mais pas seulement – à travers l'investissement public.

En ce qui concerne l'accumulation de capital, la nouveauté du cadre proposé réside dans le fait que les politiques préconisées ne se contentent pas de stimuler le lien entre l'investissement et la croissance, elles y associent une troisième

Graphique 35. Cadre directeur visant à relier le développement des capacités productives et la création d'emplois dans les PMA



composante fondamentale, l'emploi. Ainsi, pour les décideurs des PMA, l'accumulation de capital aurait comme objectif primordial de promouvoir une croissance créatrice d'emplois, ce qui a des conséquences pour la manière dont les ressources sont mobilisées et dont les décisions d'investissement sont prises. L'investissement est le point de départ essentiel pour la création de synergies fortes et durables entre l'investissement, la croissance et le développement. L'objectif serait – d'abord au moyen d'investissements publics dans des domaines prioritaires (en particulier dans les infrastructures) – de déclencher un cercle vertueux dans lequel l'investissement favorise la croissance et la croissance crée des emplois, pour déboucher ensuite sur des revenus plus élevés pour les travailleurs et, partant, sur une hausse de la consommation qui favorise l'accroissement de la demande globale. Abstraction faite de la déperdition due aux importations, la hausse de la demande intérieure produit un effet d'incitation qui attire des investissements nouveaux ou supplémentaires. Le processus peut ensuite être répété à des niveaux supérieurs d'investissement, de croissance, d'emploi et de revenu.

Le cadre directeur attribue aussi un degré d'importance plus grand au développement des entreprises et des exploitations agricoles de toute dimension, compte tenu de leur contribution potentielle à la croissance, à la création de capacités productives et à la création d'emplois pour les personnes non qualifiées ou qualifiées. Des politiques encourageant les micro-entreprises et les petites entreprises à améliorer leurs capacités de production et à se développer sont nécessaires. De plus, le cadre propose d'adopter des politiques dynamiques pour influencer les choix technologiques dans les différentes branches d'activité. Une différenciation des types de choix technologiques et des politiques correspondantes s'impose afin de concilier les objectifs souvent divergents du progrès technologique et de la création d'emplois.

Du point de vue du changement structurel, la difficulté pour les PMA n'est pas que leur structure économique soit statique, mais plutôt que, dans la plupart des cas, celle-ci évolue d'une manière qui ne favorise pas le renforcement des capacités productives et la création d'emplois suffisants en nombre et en qualité. Afin de placer l'économie des PMA sur la trajectoire d'une croissance riche en emplois et d'un développement équitable, le cadre directeur recommande une stratégie de création d'emplois en trois volets, mettant l'accent sur la création de devises par l'investissement dans des branches exportatrices à forte intensité et de capital et de main-d'œuvre; l'expansion du secteur non exportateur et la création d'emplois concomitante; et l'amélioration de la productivité dans l'agriculture en général et l'agriculture de subsistance en particulier.

L'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel étant des processus étroitement liés (UNCTAD, 2006), plusieurs aspects du dispositif visant à optimiser l'emploi le sont également. Par exemple, une transformation des structures productives en systèmes de production à plus forte intensité de qualification et de technologie correspondant à des activités à plus forte valeur ajoutée débouchera sur des revenus plus élevés capables de stimuler la demande et l'investissement. L'accumulation de capital permettra de développer de nouvelles activités et de diversifier l'économie par rapport aux secteurs traditionnels, accélérant le changement structurel. Un cadre qui vise à optimiser l'emploi pourrait mettre à profit ces processus en renforçant ces synergies et adopter un ensemble de mesures qui ne soient pas en contradiction les unes avec les autres. Par exemple, une stratégie de création d'emplois en trois volets dont les politiques qui la composent parviennent à rendre bon marché les produits de consommation courante, auraient des effets très positifs sur le lien investissements-croissance-emploi.

Chacun des éléments du cadre directeur est examiné en détail dans les trois sections qui suivent.

Le cadre directeur attribue aussi un degré d'importance plus grand au développement des entreprises et des exploitations agricoles de toute dimension, compte tenu de leur contribution potentielle à la croissance, à la création de capacités productives et à la création d'emplois pour les personnes non qualifiées ou qualifiées.

Afin de placer l'économie des PMA sur la trajectoire d'une croissance riche en emplois et d'un développement équitable, le cadre directeur recommande une stratégie de création d'emplois en trois volets.

B. Investir pour développer les capacités productives: l'accumulation de capital

1. L'ACCUMULATION DE CAPITAL ET LE RÔLE DE LA SYNERGIE ENTRE INVESTISSEMENTS, CROISSANCE ET EMPLOI

L'accumulation de capital est le processus selon lequel l'investissement renforce les différentes composantes du capital national: capital physique, capital humain, capital financier et ressources naturelles.

L'accumulation de capital est le processus selon lequel l'investissement renforce les différentes composantes du capital national: capital physique, capital humain, capital financier et ressources naturelles. Les modèles et sources de mobilisation de l'investissement et les politiques appliquées pour guider le processus ont des incidences directes sur le type de croissance obtenue et sur ses effets en matière d'emploi. L'accumulation de capital est souvent considérée comme une fonction des acteurs économiques privés et, de fait, le secteur privé est le principal moteur dans ce domaine, sauf pour ce qui est du capital humain. Toutefois, l'État n'a jamais été en reste, y compris dans les pays développés, puisqu'il crée l'environnement propice à l'accumulation de capital dans le secteur privé et participe directement à cet effort. La participation de l'État s'impose avec d'autant plus de force dans les PMA que les institutions qui facilitent et encouragent la participation active des entreprises privées tendent à être moins développées et que les opérations des acteurs privés n'ont pas l'ampleur requise pour attirer de gros investissements. Autrement dit, l'établissement d'un lien étroit entre investissements, croissance et emploi dans les PMA réclame la participation d'un État développementaliste¹.

L'établissement d'un lien étroit entre investissements, croissance et emploi dans les PMA réclame la participation d'un État développementaliste.

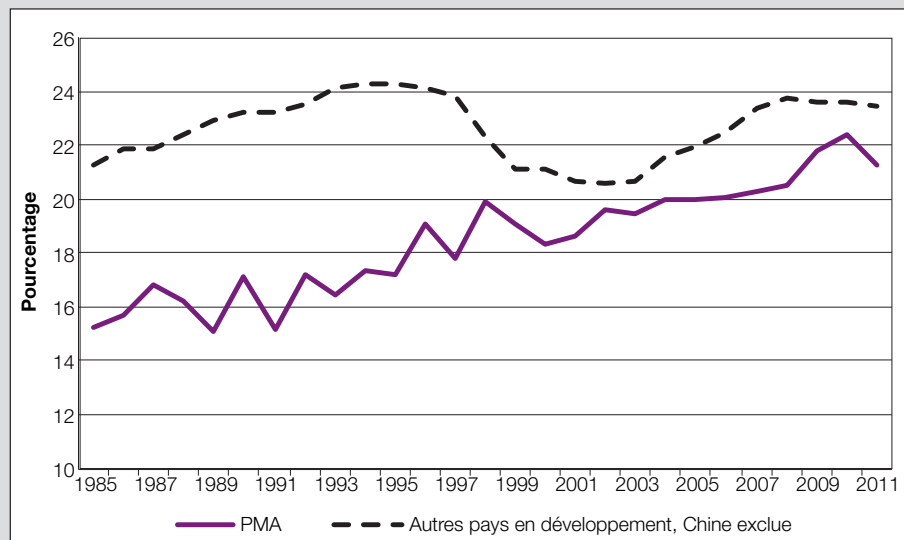
Comme on l'a vu, les politiques menées par les PMA au cours des vingt dernières années reposaient sur l'idée qu'un environnement favorable aux marchés attirerait suffisamment d'investissements privés pour entraîner une hausse rapide de la production qui créerait, à son tour, automatiquement des emplois de qualité en nombre suffisant. Les conditions externes exceptionnellement favorables aux exportations des PMA – flambée des cours mondiaux des produits de base, forte demande extérieure et afflux de financements extérieurs – se sont effectivement soldées par une croissance plus soutenue du PIB dans les années 2000 et en conséquence par une hausse des investissements, y compris et, dans certains cas principalement, des entreprises étrangères. Entre 2000-2001 et 2010-2011, le taux d'investissement des PMA (formation brute de capital fixe en part du PIB) a augmenté de 18,5 % à 21,8 %² – son niveau le plus élevé depuis plus de quarante ans. C'est ainsi que les PMA sont parvenus à réduire l'écart qui les séparait des autres pays en développement, où le taux d'investissement s'établissait à 23,5 % à la fin de la période (graphique 36)³.

Seuls des pays affichant des taux d'investissement d'au moins 25 % ont pu enregistrer une croissance économique à long terme.

Si ces évolutions sont très positives, il faut néanmoins faire deux réserves. Premièrement, le taux d'investissement dans les PMA demeure inférieur aux niveaux généralement requis pour que les taux de croissance soient élevés sur de longues périodes. Depuis le milieu du XX^e siècle, seuls des pays affichant des taux d'investissement d'au moins 25 % ont pu enregistrer une croissance économique à long terme c'est-à-dire d'une durée de trente ans ou plus (Spence, 2011). En d'autres termes, même pendant la période d'expansion (2002-2008), les PMA en tant que groupe n'ont pas atteint le taux d'investissement voulu, et cela risque d'être d'autant plus difficile dans la période qui vient que la croissance sera sans doute plus lente que dans la période 2002-2008.

Tout aussi important, le second motif de préoccupation concernant les modèles d'investissement des PMA tient au type de formation de capital qui a eu lieu. L'accent mis sur une croissance tirée par les exportations, conjugué aux politiques adoptées pour attirer les IED, a fait que ces investissements se sont orientés essentiellement vers l'industrie extractive. Comme les données

Graphique 36. Taux d'investissement dans les PMA et dans les autres pays en développement, 1985-2011
(Formation brute de capital fixe en pourcentage du PIB)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat, juin 2013.

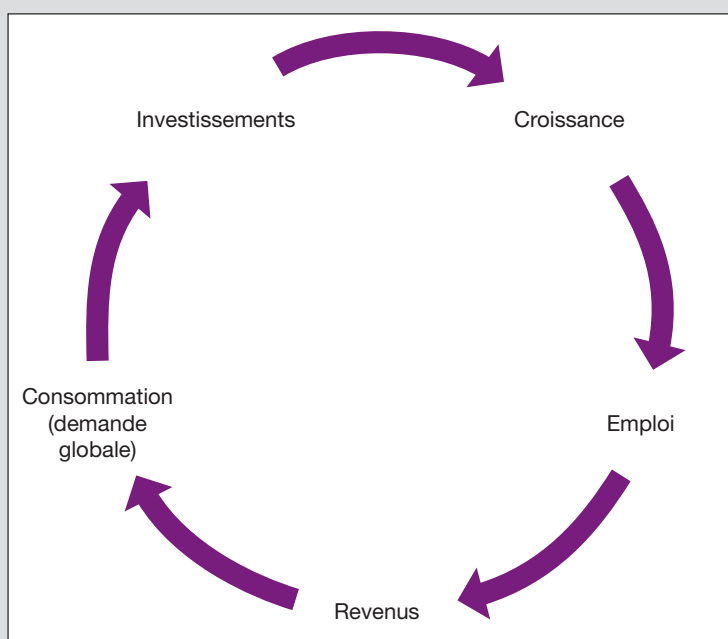
présentées au chapitre 1 le montrent, la part des activités industrielles non manufacturières (extraction minière, électricité, gaz, eau et services sanitaires, et BTP) dans le PIB des PMA en tant que groupe est passée de 14,5 % en 1999-2001 à 22 % en 2009-2011. Le problème est que ces investissements étaient essentiellement capitalistiques, avec peu de retombées sur l'emploi. Les taux de croissance économiques relativement élevés ne se sont pas accompagnés des créations d'emplois attendues, et c'est ainsi que la période d'expansion s'est caractérisée par une croissance sans emploi dans de nombreux PMA.

Cette expérience démontre la nécessité pour les PMA de se doter d'un cadre directeur dans lequel l'accumulation de capital aurait comme objectif primordial de promouvoir une croissance créatrice d'emplois. On peut y parvenir en lançant un cercle vertueux entre l'investissement, la croissance et l'emploi dans lequel l'investissement stimule la croissance, la croissance crée des emplois productifs, ces emplois entraînent une hausse de la demande globale, et la hausse de la demande crée un effet d'incitation qui attire de nouveaux investissements (graphique 37). Il faut naturellement que les pouvoirs publics adoptent des politiques qui permettent à la fois de déclencher ce cercle vertueux et d'en assurer le fonctionnement autonome. Si ces politiques aboutissent, le processus se répète ensuite à des niveaux de PIB par habitant de plus en plus élevés, créant des emplois et entraînant en même temps une accumulation de capital de plus en plus rapide.

Cette stratégie met l'accent à la fois sur l'offre globale et sur la demande globale ainsi que sur leur interaction. Ces deux éléments sont nécessaires pour parvenir à une croissance économique dynamique qui relève le niveau de l'emploi. Des liens étroits unissent en effet l'offre globale et la demande globale. Par exemple, une hausse rapide de la demande globale peut avoir des effets positifs sur l'offre du fait des gains de productivité issus d'économies d'échelle dynamiques et d'une utilisation accrue de ressources sous-employées. La sous-utilisation de la main-d'œuvre étant l'une des principales caractéristiques des PMA, les possibilités d'enclencher un tel processus sont nombreuses. Une progression rapide de l'emploi fait augmenter les revenus et alimente la consommation, stimulant la demande globale.

L'accumulation de capital dans les PMA aurait comme objectif primordial de promouvoir une croissance créatrice d'emplois, en lançant un cercle vertueux entre l'investissement, la croissance et l'emploi dans lequel l'investissement stimule la croissance, la croissance crée des emplois productifs, ces emplois entraînent une hausse de la demande globale et la hausse de la demande crée un effet d'incitation qui attire de nouveaux investissements.

Graphique 37. La dynamique investissements-croissance-emploi dans une économie fermée



Source: Secrétariat de la CNUCED.

La dynamique illustrée par le graphique 37 ne peut fonctionner d'une manière parfaite que dans une économie fermée, qui ne réalise aucune transaction avec le reste du monde. Dans une économie ouverte, son fonctionnement est affaibli, la déperdition due aux importations réduisant les effets de la hausse des revenus sur la demande intérieure. Ce problème de la déperdition est un problème généralement aigu dans les PMA où la production manufacturière locale est souvent peu développée et où le niveau d'activité de la plupart des secteurs est insuffisant pour que ceux-ci aient une certaine compétitivité à l'échelle internationale. Il est évident que si les revenus servent essentiellement à acheter des produits importés, l'incitation à investir dans la production pour le marché intérieur diminue ou disparaît. De même, il y a peu de chances qu'un secteur de biens intermédiaires apparaisse ou se développe si la production de ces biens nécessite des composants qui ne peuvent pas encore être fabriqués localement. D'une manière générale, le meilleur moyen de réduire la déperdition due aux importations est de renforcer les capacités productives mais ce type de démarche met beaucoup de temps à produire des résultats. Il existe toutefois des politiques à court terme qui permettent de réduire ces déperditions et de rendre la synergie investissements-croissance-emploi plus efficace. Certaines sont examinées au chapitre suivant.

L'option la plus pragmatique serait de commencer à stimuler le processus d'accumulation de capital par l'interaction dans les secteurs non exportateurs.

La plupart des PMA ayant une économie très ouverte, il ne leur sera pas possible d'appliquer le processus à toute l'économie. Toutefois, ils disposent d'un secteur des biens et services non exportateurs encore relativement protégé qui offre des marges d'action plus importantes que le reste de l'économie. Dans un premier temps donc, l'option la plus pragmatique serait de commencer à stimuler le processus d'accumulation de capital par l'interaction investissements-croissance-emploi dans les secteurs non exportateurs. Par la suite, les entreprises nationales développant leurs capacités technologiques et leurs capacités d'acquisition de connaissances, le processus pourra être étendu à des services modernes devenus exportateurs à la faveur d'innovations technologiques, d'activités de remplacement des importations et d'activités d'exportation.

Si le modèle présenté dans le graphique 37 est le modèle souhaité, il ressort clairement de l'expérience récente que les investissements (même ceux qui stimulent la croissance) ne sont pas tous créateurs d'emplois. Les éléments moteurs ne sont pas seulement ceux qui servent à lancer l'investissement mais aussi ceux qui font que le processus de production qui en résulte crée des emplois. L'un des principaux enjeux est de trouver comment promouvoir et encourager le type d'investissement qui entraîne une croissance créatrice d'emplois.

Deux facteurs sont déterminants à cet égard.

Premièrement, les décideurs devraient garder à l'esprit qu'aux différentes catégories d'activité économique correspondent différentes intensités en main-d'œuvre. Par exemple, les services sont généralement plus avides en main-d'œuvre que l'industrie extractive. Ainsi, si les pays privilégient l'investissement dans des branches à forte intensité d'emplois, la croissance du PIB qui en découle sera également à forte intensité d'emplois. Si, en revanche, les investissements sont orientés principalement vers l'industrie extractive, il est très probable que la proportion de main-d'œuvre sera faible. C'est pourquoi toute mesure d'intervention doit être conçue de manière à favoriser l'investissement dans les activités les plus efficaces pour l'emploi.

Deuxièmement, les choix technologiques peuvent augmenter ou réduire le coefficient de main-d'œuvre de la production. Dans le choix d'une technologie, l'objectif de compétitivité fondée sur l'acquisition de technologies de pointe (toujours capitalistiques) entre souvent en conflit avec l'objectif de création d'emplois décents en quantité suffisante. Ces questions sont examinées en détail dans la section C.

Une autre difficulté est de s'assurer que le cercle vertueux, une fois enclenché, continue de tourner, et ce durablement. Cet aspect est étroitement lié aux politiques de répartition dans l'économie nationale. Comme la CNUCED l'a souligné (UNCTAD 2010, p. 87), «la capacité d'obtenir une croissance soutenue du revenu et de l'emploi en s'appuyant sur des gains de productivité dépend essentiellement de la manière dont ces gains sont distribués, de la proportion du revenu salarial additionnel qui est consacrée à la consommation de biens et services d'origine nationale et du degré auquel le surcroît de bénéfices est investi dans des activités qui créent beaucoup d'emplois, notamment certains services tels que les soins de santé et l'éducation».

Dans les PMA en général, le déclenchement et la pérennité de la dynamique investissements-croissance-emploi passent par un accroissement régulier de la demande intérieure de biens de consommation courante. Cet accroissement aura un effet incitatif sur la production alimentaire intérieure, la fourniture locale de services de base et la création d'activités de substitution des importations. Si les producteurs locaux peuvent compter sur une demande régulière de biens et services, ils seront incités à accroître l'offre, ce qui attirera de nouveaux investissements et facilitera la croissance des entreprises locales.

En conséquence, la viabilité du cercle vertueux dépend principalement de deux choses: les activités à forte intensité de main-d'œuvre doivent être suffisamment rentables pour que de nouveaux investissements puissent être réalisés et que l'offre augmente, et l'amélioration de la productivité du travail doit se traduire par des hausses de salaires qui sont indispensables pour soutenir la demande.

Mais d'autres éléments sont également indispensables au fonctionnement durable du processus à long terme, à savoir des politiques et un environnement réglementaire propice et des politiques macroéconomiques adaptées qui sont examinés ci-après.

Les éléments moteurs ne sont pas seulement ceux qui permettent de lancer l'investissement mais aussi ceux qui font que le processus de production qui en résulte crée des emplois.

Aux différentes catégories d'activité économique correspondent différentes intensités en main-d'œuvre. C'est pourquoi toute mesure d'intervention doit être conçue de manière à favoriser l'investissement dans les activités les plus efficaces pour l'emploi.

Une autre difficulté est de s'assurer que le cercle vertueux, une fois enclenché, continue de tourner, et ce durablement.

Dans les PMA en général, le déclenchement et la pérennité de la dynamique investissements-croissance-emploi passent par un accroissement régulier de la demande intérieure de biens de consommation courante. Cet accroissement aura un effet incitatif sur la production alimentaire intérieure, la fourniture locale de services de base et la création d'activités de substitution des importations.

La viabilité du cercle vertueux dépend principalement de deux choses: les activités à forte intensité de main-d'œuvre doivent être suffisamment rentables, et l'amélioration de la productivité du travail doit se traduire par des hausses de salaires.

Premièrement, il faut instaurer des conditions propices (un environnement favorable aux affaires) au renforcement du secteur privé. C'est essentiel pour créer des emplois décents en quantité suffisante. Les politiques propres à promouvoir le développement du secteur privé à court comme à long terme sont analysées au chapitre 5.

Les politiques macroéconomiques devraient être en phase avec le but recherché.

Comme on l'a vu, la faiblesse du secteur privé des PMA est telle que l'État devra, dans un premier temps, jouer un rôle plus prépondérant dans la mobilisation des investissements nécessaires au lancement du processus. Même si le rôle de l'État dans les réformes entreprises pour mettre en place une «bonne gouvernance» consiste à soutenir les marchés plutôt qu'à favoriser directement le développement économique, la CNUCED préconise depuis longtemps de donner une dimension développementiste plus conséquente et plus directe à ces réformes afin de permettre à l'État de jouer un rôle plus actif en matière de soutien au développement (UNCTAD, 2009).

Deuxièmement, les politiques macroéconomiques devraient être en phase avec le but recherché. En effet, pendant vingt ans, les PMA ont appliqué un cadre qui ne considérait pas l'emploi comme un objectif macroéconomique important, et qui se focalisait à la place sur des variables intermédiaires, tels la stabilité des prix, l'équilibre budgétaire et, parfois, le solde extérieur, estimant qu'elles avaient une valeur en soi. Pour atteindre ces objectifs, la politique monétaire et la politique budgétaire étaient jugées suffisantes.

L'accent devrait être mis sur le développement des capacités productives et sur la mobilisation de la main-d'œuvre et du capital autant que possible.

Le cadre directeur proposé dans le présent chapitre repose sur l'idée qu'il vaudrait mieux privilégier la «macroéconomie réelle»⁴. Les décideurs des PMA doivent avoir comme objectifs primordiaux de développer les capacités productives et de mobiliser la main-d'œuvre et le capital autant que possible. En conséquence, les politiques de développement devraient être axées sur la pérennité et l'équité à long terme de la croissance plutôt que sur des objectifs intermédiaires tels que la stabilité des prix. Il n'est nullement question de nier l'importance de la stabilité des prix. Au contraire, maîtriser l'inflation est aussi important pour les PMA que pour les pays développés. Mais il ne faut pas confondre la fin et les moyens, ni oublier que la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de la population sont les objectifs immédiats mais aussi ultimes de la politique économique des PMA. En bref, tout choix politique comporte des avantages et des inconvénients dont les décideurs doivent avoir conscience et qu'ils doivent chaque fois peser soigneusement. Comme on le verra au chapitre 5, les PMA devront peut-être envisager d'adopter des trains de mesures allant au-delà des mesures monétaires et budgétaires classiques. Il est néanmoins clair que si les PMA ont pour objectif plus général de créer davantage d'emplois de qualité qu'au cours des vingt dernières années, la politique budgétaire devra jouer un rôle central dans le processus de croissance tiré par l'investissement public (McKinley and Martins, 2010).

Il ne faut pas confondre la fin et les moyens, ni oublier que la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de la population sont les objectifs immédiats mais aussi ultimes de l'élaboration des politiques dans les PMA.

Un autre facteur mérite d'être noté: c'est la différence des objectifs et du rôle des politiques macroéconomiques dans les pays développés et dans les PMA. Dans les pays développés, le problème principal réside dans la sous-utilisation des ressources existantes, souvent imputable aux cycles économiques. En revanche, dans les pays en développement, le problème tient à l'insuffisance des capacités productives. Les problèmes d'offre sont beaucoup plus importants dans les PMA que dans les pays développés. Dans les PMA, la croissance est pénalisée par deux contraintes majeures: la faiblesse de l'épargne intérieure et la pénurie de devises. La dépendance vis-à-vis des sources extérieures de financement qui en résulte provoque une instabilité économique beaucoup plus prononcée qu'elle ne l'est généralement dans les pays développés. De plus, la nature de la croissance est différente. Dans les pays développés, elle procède essentiellement du progrès technologique

et de sa diffusion dans l'ensemble de l'économie. Dans beaucoup de pays en développement, notamment dans les PMA, la croissance résulte le plus souvent d'un déplacement des ressources des activités moins productives (agriculture de subsistance, par exemple) vers des activités plus productives (activités manufacturières, par exemple), de l'investissement dans le capital physique, et de l'apparition d'activités et de technologies mises au point dans des pays plus avancés (Stiglitz et al., 2006). Pour toutes ces raisons, lorsque les décideurs des PMA examinent l'éventail des politiques macroéconomiques pour déterminer lesquelles sont adaptées à leur situation, ils doivent garder à l'esprit les différences systémiques existant entre les pays développés et leur propre pays et choisir les politiques qui les aideront à répondre aux problèmes qui sont les leurs.

2. LA SYNERGIE INVESTISSEMENTS-CROISSANCE-EMPLOI À COURT TERME: LE RÔLE ESSENTIEL DU SECTEUR PUBLIC

Pour créer des liens synergiques entre investissements, croissance et emploi, il faudrait commencer par adopter des politiques qui encouragent les investissements propres à favoriser une croissance à forte intensité de main-d'œuvre. L'investissement peut venir de sources aussi bien locales qu'extérieures. Dans de nombreux PMA, l'investissement étranger s'est largement concentré dans l'industrie extractive qui est principalement intensive en capital et peu créatrice d'emplois et qui n'a généralement que peu de liens avec d'autres secteurs de l'économie locale susceptibles de créer davantage d'emplois. Compter sur l'investissement étranger pour lancer une croissance intensive en main-d'œuvre n'est donc pas la meilleure solution.

L'investissement intérieur peut être privé ou public. En raison de la faiblesse du secteur privé dans de nombreux PMA, c'est le secteur public qui, à court et à moyen terme, devrait lancer l'investissement. Dans ces pays, dont le marché intérieur est généralement restreint, le secteur privé n'est peut-être pas tenté d'investir si l'État n'augmente pas ses dépenses à travers la formation de capital public. C'est particulièrement vrai de l'investissement public d'infrastructure. Une augmentation des services d'infrastructure tend à créer des externalités pour le secteur privé qui peuvent rendre de tels investissements rentables.

Dans l'optique d'une croissance économique à long terme, l'investissement public d'infrastructure a pour effet d'améliorer le niveau de vie et d'accroître la productivité (Rodríguez, 2007). À court terme, l'investissement public entraîne une hausse directe de la demande de produits du secteur privé, stimulée par les commandes de l'État. Il induit également une demande indirecte en raison des emplois créés par la dépense publique et des effets multiplicateurs de celle-ci. La dépense publique crée davantage d'emplois et de demande intérieure, en enclenchant des processus macroéconomiques qui peuvent aussi, en définitive, faire augmenter l'offre.

L'investissement public peut jouer un rôle majeur dans la progression de la croissance et de l'emploi local, tant pendant la durée du cycle qu'à moyen terme, en stimulant la demande à court terme et en renforçant l'assise financière de l'économie. La nature, la destination et l'efficacité de ces investissements sont importantes car se sont elles qui détermineront les effets multiplicateurs et les effets à long terme sur la croissance. Cela étant, il importe de rester attentif à d'autres éléments structurels, tels que les choix technologiques et les conditions institutionnelles, et de prendre des mesures qui incitent les secteurs économiques à créer davantage d'emplois productifs.

Lorsque les décideurs politiques des PMA examinent l'éventail des politiques économiques pour déterminer lesquelles sont adaptées à leur situation, ils doivent garder à l'esprit les différences systémiques existant entre les pays développés et leur propre pays et choisir les politiques qui les aideront à répondre aux problèmes qui sont les leurs.

Pour créer des liens synergiques entre investissements, croissance et emploi, il faudrait commencer par adopter des politiques qui encouragent les investissements propres à favoriser une croissance à forte intensité de main-d'œuvre.

En raison de la faiblesse du secteur privé dans de nombreux PMA, c'est le secteur public qui devrait lancer l'investissement.

L'investissement public peut jouer un rôle majeur dans la progression de la croissance et de l'emploi local, tant pendant la durée du cycle qu'à moyen terme, en stimulant la demande et en renforçant l'assise financière de l'économie.

L'investissement public peut être conçu de manière à encourager certains types d'investissements privés, au lieu de les évincer. En fournissant les principales infrastructures essentielles, il peut rendre rentables des investissements privés qui ne l'étaient pas.

L'investissement public peut être conçu de manière à encourager certains types d'investissements privés, au lieu de les évincer. En fournissant les principales infrastructures, il peut rendre rentables des investissements privés qui ne l'étaient pas. L'investissement public dans le réseau ferroviaire et routier, dans les installations portuaires et aéroportuaires peut abaisser le coût de la participation du secteur privé à presque toutes les activités économiques. Dès lors qu'il est possible d'accéder à l'énergie et à l'eau grâce à l'investissement public, les entreprises privées peuvent compter sur un approvisionnement régulier de ces biens essentiels et développer leurs activités tout en se modernisant sur le plan technologique. L'amélioration des infrastructures est également essentielle pour attirer les investisseurs étrangers.

En ce qui concerne la durée de cette première phase d'engagement actif du secteur public, il importe de veiller à ce que cet investissement déclenche le cercle vertueux. À long terme, le secteur privé devrait prendre la relève. Le secteur public pourra ensuite agir sur l'accumulation de capital, d'une manière indirecte, en adoptant des mesures d'incitation visant à promouvoir l'investissement dans certaines branches d'activité.

Il importe de veiller à ce que l'investissement public déclenche le cercle vertueux. À long terme, le secteur privé devrait prendre la relève.

Laissant de côté les considérations théoriques, on observe le rôle essentiel joué par l'investissement public dans un certain nombre de pays en développement et des pays développés qui sont parvenus à conserver une croissance de rattrapage soutenue pendant de longues périodes. Dans tous ces pays sans exception, le taux d'investissement public était de l'ordre de 7 % du PIB au moins (Spence, 2011).

Il ressort des données pour l'Afrique⁵ que les investissements d'infrastructure devraient être sensiblement augmentés. Pour la Banque mondiale, il faudrait investir 38 milliards de dollars par an pour combler le déficit d'infrastructure de l'Afrique et dépenser 37 milliards de dollars supplémentaires pour financer les opérations et les activités de maintenance. Le montant total de la facture serait donc de l'ordre de 75 milliards de dollars par an, c'est-à-dire quelque 12 % du PIB africain. Actuellement, le déficit de financement se monte à 35 milliards de dollars par an. La plupart des PMA se trouvant sur le continent africain, il est évident qu'ils sont loin derrière les autres pays en développement en matière d'infrastructures et que leurs besoins en investissements sont d'une ampleur correspondante.

Le fait est que l'immense retard d'infrastructure des PMA impose de trouver des solutions pragmatiques.

Le débat théorique sur les effets d'attraction et d'éviction des investissements publics d'infrastructure peut durer des années; le fait est que l'immense retard d'infrastructure des PMA impose de trouver des solutions pragmatiques. Devant l'échec du secteur privé à combler ce retard malgré vingt ans de politiques favorables au marché censées faciliter leur participation, le secteur public a manifestement un rôle à jouer. En d'autres termes, s'il réalise les investissements que le secteur privé est peu disposé à faire, on ne pourra pas parler d'éviction. Face aux besoins, il semble que seul l'État ait la capacité de mobiliser du capital et d'augmenter les investissements d'infrastructure dans les PMA.

La formation brute de capital fixe public (investissement public) pour le groupe de 38 PMA s'est établie en moyenne à 7,2 % du PIB dans la période 1999-2001 et à 8,8 % dix ans plus tard (2009-2011).

En effet, des tendances récentes donnent à penser que ce processus a peut-être déjà commencé dans de nombreux PMA. Selon des données de la Banque mondiale, la formation brute de capital fixe public (investissement public) pour le groupe de 38 PMA⁶ s'est établie en moyenne à 7,2 % du PIB dans la période 1999-2001 et à 8,8 % dix ans plus tard (2009-2011). La période d'expansion ne s'est donc pas soldée seulement par une augmentation du PIB dans les PMA mais aussi par une augmentation de la part de l'investissement public dans le PIB. Les deux chiffres ayant progressé l'un et l'autre pendant cette période, la valeur absolue de l'investissement public est aujourd'hui sensiblement plus élevée qu'au début des années 2000. La flambée des prix des produits de base, ces dix dernières années, est très vraisemblablement la principale source d'augmentation des recettes publiques qui a permis d'accroître l'investissement public.

Si les secteurs nécessitant des investissements publics varieront selon les pays, les investissements d'infrastructure semblent être le point de départ logique étant donné que le manque d'infrastructure dans la plupart des PMA pose de graves problèmes d'offre. Les politiques publiques devraient s'efforcer à la fois de régler ces problèmes et de créer des emplois. Ces deux objectifs peuvent être atteints à l'aide du facteur de production le plus abondant: la main-d'œuvre. Il faudra réorienter les politiques d'investissement d'infrastructure de sorte à privilégier les solutions à forte intensité de main-d'œuvre qui soient techniquement viables et rentables par rapport aux solutions intensives en capital. Autrement dit, il convient d'adopter des technologies appropriées.

Les services sociaux constituent aussi d'excellents candidats pour créer une synergie investissements-croissance-emploi soutenue par l'investissement public. Des millions d'habitants des PMA n'ont encore qu'un accès réduit ou insuffisant aux conditions les plus élémentaires d'une vie décente – nutrition, assainissement, électricité, eau, transports et communications, et services de santé et d'éducation. Le rôle de l'État est de fournir des conditions de vie minimales à chacun de ses citoyens. La politique sociale est importante et souhaitable non seulement en elle-même mais aussi parce qu'elle contribue à créer des emplois. Pour satisfaire les besoins élémentaires de la majorité de la population, le secteur public a maintes possibilités d'influencer le processus d'urbanisation et de contribuer à la fourniture de services urbains. Ceux-ci nécessitent généralement une main-d'œuvre importante et peuvent créer de nombreux emplois. Ils peuvent aussi augmenter le revenu disponible des ménages, ce qui tend à réduire l'épargne de précaution des groupes à revenu faible et moyen et à accroître ainsi leur pouvoir d'achat (UNCTAD, 2013). Parmi les autres secteurs qui peuvent être ciblés pour leur potentiel de création d'emplois figurent, par exemple le BTP, les services dans les zones rurales, le textile et le cuir, et la transformation alimentaire.

Au vu de la récente hausse de l'investissement public dans les PMA, les propositions faites dans le présent chapitre doivent être considérées comme un plaidoyer pour la réorientation de ces investissements vers des secteurs et des activités plus créateurs d'emplois plutôt que pour une forte augmentation de l'investissement public. En effet, pour certains PMA, dont les finances publiques ont été dopées par la rente minière, la question du financement n'est peut-être pas insurmontable. Mais comme les PMA ne forment pas un groupe homogène, pour d'autres, le financement de l'investissement public est un problème majeur. La faible marge d'action budgétaire dont bon nombre de ces pays disposent continuera de rendre difficile le financement des investissements publics souhaités, d'où l'importance des efforts visant à mobiliser des ressources budgétaires supplémentaires. Compte tenu de la part relativement faible des recettes publiques dans le PIB constaté dans la plupart des PMA, améliorer la mobilisation des ressources intérieures est peut-être la meilleure manière d'asseoir le financement de l'investissement public sur des bases plus solides. Pour ce faire, il faut accroître les recettes budgétaires en appliquant des réformes fiscales et en rendant plus efficaces la perception et l'administration des impôts.

Financer l'investissement public avec des ressources autres que budgétaires suppose le recours à une forme ou une autre d'emprunt. De nombreux PMA reçoivent, au titre de l'aide publique au développement (APD), des dons et des prêts conditionnels qui leur permettent de faire d'importants investissements publics. Malgré la baisse récente des aides versées par les pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'APD continuera d'être une source essentielle de financement pour la plupart des PMA. De nouvelles solutions fondées sur les flux réguliers d'envois de fonds des travailleurs migrants pourraient aussi être étudiées.

Si les secteurs nécessitant des investissements publics varieront selon les pays, les investissements d'infrastructure semblent être le point de départ logique étant donné que le manque d'infrastructure pose de graves problèmes d'offre.

Les services sociaux constituent aussi d'excellents candidats pour créer une synergie investissements-croissance-emploi soutenue par l'investissement public.

Au vu de la récente hausse de l'investissement public dans les PMA, les propositions faites dans le présent chapitre doivent être considérées comme un plaidoyer pour la réorientation de ces investissements vers des secteurs et des activités plus créateurs d'emplois plutôt que pour une forte augmentation de l'investissement public.

Pour inscrire le lien synergique dans le long terme, il faudra réduire progressivement l'engagement du secteur public et stimuler le secteur privé de manière que, peu à peu, il prenne la relève dans l'effort d'accumulation de capital.

L'État développementiste devrait non seulement faire des investissements propres à favoriser une croissance à forte intensité de main-d'œuvre, mais aussi aider à mettre en place un secteur privé dynamique et solide.

Les efforts déployés par l'État développementiste pour mettre l'économie sur une trajectoire créatrice d'emplois devraient viser à dégager et à gérer des rentes adaptées aux objectifs d'une croissance équitable.

Un couplage étroit de l'investissement et des bénéfices, qui incite les entreprises à constamment réinvestir leurs bénéfices accélérerait le processus d'accumulation de capital.

La CNUCED (UNCTAD, 2012) a envisagé d'utiliser ces fonds pour garantir des prêts consortiaux à long terme ou des programmes de titrisation à destination de la diaspora. Il existe donc des solutions pour financer l'investissement public; reste à savoir la quelle solution ou les quelles sont les meilleures pour le pays au moment considéré.

3. LA SYNERGIE INVESTISSEMENTS-CROISSANCE-EMPLOI À LONG TERME: LE RÔLE PRIMORDIAL DU SECTEUR PRIVÉ

Pour inscrire le lien synergique dans le long terme, il faudra réduire progressivement l'engagement du secteur public et stimuler le secteur privé de manière que, peu à peu, il prenne la relève dans l'effort d'accumulation de capital. Par conséquent, l'État développementiste devrait non seulement faire des investissements propres à favoriser une croissance à forte intensité de main-d'œuvre, mais aussi aider à mettre en place un secteur privé dynamique et solide⁷. Tel devrait être l'objectif final des décideurs des PMA en ce qui concerne l'accumulation de capital.

Les efforts déployés par l'État développementiste pour mettre l'économie sur une trajectoire créatrice d'emplois devraient viser à dégager et à gérer des rentes adaptées aux objectifs d'une croissance équitable. Lorsqu'ils élaborent les politiques destinées à favoriser une croissance à forte proportion de main-d'œuvre, les décideurs devraient avoir à l'esprit la fonction duale des bénéfices et des salaires dans une économie capitaliste. Les bénéfices constituent une puissante incitation à investir (l'investissement amenant des bénéfices) ainsi qu'une des principales sources d'investissement. C'est pourquoi un couplage étroit de l'investissement et des bénéfices, qui incite les entreprises constamment à réinvestir leurs bénéfices accélérerait le processus d'accumulation de capital. Les politiques qui renforcent ce lien favorisent et accélèrent donc l'accumulation de capital et, ce faisant, le développement des capacités productives. L'un des facteurs déterminants dans la décision des entrepreneurs d'investir dans les capacités productives réelles est l'estimation de la rentabilité future de l'investissement considéré, qui dépend à son tour d'une estimation des capacités de la demande future d'utiliser à plein les moyens supplémentaires (UNCTAD, 2013).

Toutefois, toutes les activités n'aboutissent pas à une accumulation de capital créatrice nette d'emplois. C'est pourquoi les pouvoirs publics devraient adopter des politiques qui limitent l'accumulation de richesses par l'acquisition de grandes propriétés foncières, l'octroi de prêts et la spéculation immobilière puisqu'elles ne créent que très peu d'emplois. À la place, ils devraient promouvoir l'accumulation de richesses à travers l'investissement dans les secteurs productifs gros consommateurs de main-d'œuvre. Si des bénéfices élevés sont réalisés dans ces secteurs, les entreprises seront à la fois plus motivées pour investir et mieux en capacité de le faire. Il est possible d'accroître la rentabilité d'activités ciblées à l'aide d'instruments, tels les mesures de protection sélectives ponctuelles, un suivi étroit des taux d'intérêt et de l'allocation des crédits et les mesures fiscales. Les responsables politiques pourraient, par exemple, encourager le réinvestissement des bénéfices, en accordant des allègements fiscaux et des déductions d'amortissement.

Les salaires sont également un déterminant majeur aussi bien des coûts de production que de la consommation et, par conséquent, de la demande globale. Les politiques publiques devraient donc faire en sorte que les hausses de salaire suivent les hausses de la productivité du travail et que la part du revenu du travail dans le PIB ne chute pas. Si elles ne le font pas, la consommation tirée par les salaires et la demande globale risquent de s'affaiblir, et à terme de dissuader

les entreprises de réinvestir les bénéfices. Les responsables de l'élaboration des politiques devraient aussi s'efforcer de faire baisser les prix des produits de consommation courante, comme on le verra dans la section D ci-après. D'une part, cela permettrait de maintenir les coûts salariaux des entreprises à un niveau bas et de leur assurer ainsi des bénéfices élevés et, d'autre part, cela permettrait aux travailleurs d'avoir des revenus suffisants pour accroître leur consommation et stimuler ainsi la demande globale. En fin de compte, la dynamique enclenchée par les nouveaux emplois et la hausse des salaires réels qui tirent le pouvoir d'achat des ménages et la demande intérieure créera plus d'emplois encore.

La question de savoir si l'augmentation de la demande globale sera suffisante pour être créatrice nette d'emplois dépend énormément de la répartition des gains de productivité qui est elle-même influencée par les choix politiques (UNCTAD, 2010). En d'autres termes, les bénéfices et les salaires déterminent la consommation intérieure et l'investissement intérieur. Au même titre que les dépenses publiques, ils sont source de demande intérieure et ces trois éléments sont fortement interdépendants. La question de l'interdépendance de la consommation et de l'investissement a déjà été examinée, mais il convient d'ajouter qu'une hausse de la dépense publique a un effet positif aussi bien sur la consommation privée que sur l'investissement privé en créant des revenus supplémentaires pour les consommateurs et en améliorant les conditions de l'investissement privé (UNCTAD, 2013). Étant donné que la dernière composante de la demande globale – les exportations nettes – est déterminée d'une manière essentiellement exogène à court terme, les décideurs ne peuvent agir que sur les facteurs endogènes, à savoir la consommation intérieure, l'investissement intérieur et la dépense publique. Les politiques de répartition au sein de l'économie sont donc un important levier de la dynamique investissements-croissance-emploi. Ces politiques sont endogènes par rapport aux processus de croissance et sont l'un des facteurs déterminants des modalités d'accumulation de capital et de développement des capacités productives.

La mise en œuvre du processus investissements-croissance-emploi dépendra essentiellement du degré de couplage entre la structure sectorielle de la production intérieure et celle de la demande intérieure. Dans les économies plus étendues et plus fermées, ces deux éléments sont étroitement liés. Dans les économies plus petites et plus ouvertes, en revanche – tels les pays exportateurs de produits de base –, la production intérieure est fortement découplée de la demande intérieure (UNCTAD, 2013). Autrement dit, il existe un écart important entre ce que ces pays produisent et ce qu'ils consomment. Le processus sera donc plus ou moins facile à déclencher en fonction, notamment, du rapport entre la structure de la production intérieure et celle de la demande intérieure, d'où l'importance d'examiner la façon dont le cadre directeur exposé ici peut être adapté aux conditions propres à chaque PMA, comme on le verra dans la section E plus loin.

4. FORMATION DU CAPITAL HUMAIN

L'accumulation du capital englobe aussi la formation du capital humain qui s'effectue principalement à travers l'enseignement formel (aux niveaux primaire, secondaire et supérieur), la formation technique et professionnelle et la formation en cours d'emploi. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, l'essentiel de l'enseignement formel et professionnel est financé par l'État. L'enseignement, la formation professionnelle et le perfectionnement des compétences des travailleurs sont donc des éléments clefs des politiques publiques.

La dynamique enclenchée par les nouveaux emplois et la hausse des salaires réels qui tirent le pouvoir d'achat des ménages et la demande intérieure créera plus d'emplois encore.

Les politiques de répartition sont un important levier de la dynamique investissements-croissance-emploi.

L'accumulation du capital englobe aussi la formation du capital humain qui s'effectue principalement à travers l'enseignement formel (aux niveaux primaire, secondaire et supérieur), la formation technique et professionnelle et la formation en cours d'emploi.

La hausse des dépenses d'éducation a entraîné une progression régulière des PMA dans ce domaine. Ils ont ainsi pu réduire l'écart les séparant des autres pays en développement, en particulier dans l'enseignement primaire.

La formation de capital humain fait l'objet d'une attention accrue depuis les années 1990, avec la prise de conscience par la communauté du développement de son importance pour la croissance à long terme et le développement des pays en développement. C'est pourquoi l'augmentation des dépenses d'éducation et de santé dans ces pays, y compris dans les PMA, a été inscrite au rang des priorités. La place prééminente faite à l'éducation et à la santé dans le débat sur le développement humain (et reflétée notamment dans l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)) et dans les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a renforcé cette évolution, avec cette conséquence décisive que les donateurs n'ont cessé d'accroître leurs contributions dans ces domaines. Les engagements d'APD en faveur de l'éducation et de la santé sont passés de 2 milliards de dollars en 1995-1996 à 7,8 milliards de dollars en 2010-2011⁸. Cette augmentation s'est accompagnée par un accroissement du budget de ces secteurs financés principalement par des ressources mobilisées au niveau local.

La hausse des dépenses d'éducation a entraîné une progression régulière des PMA dans ce domaine. Ils ont ainsi pu réduire l'écart les séparant des autres pays en développement, en particulier dans l'enseignement primaire. Le taux de scolarisation s'est sensiblement amélioré entre 1995 et 2010 aux niveaux primaire, secondaire et supérieur. La scolarisation primaire est quasi universelle et les PMA ont presque rattrapé leur retard par rapport aux autres pays en développement (tableau 19).

Les populations des PMA sont de mieux en mieux préparées aux exigences de la production moderne, c'est-à-dire plus qualifiées et plus adaptables.

Même si ces progrès quantitatifs doivent être mis en balance avec la qualité de l'enseignement, l'accumulation de capital humain s'est accélérée dans les PMA. Cela signifie, en principe, que les populations de ces pays sont de mieux en mieux préparées aux exigences de la production moderne, c'est-à-dire plus qualifiées et plus adaptables. Une main-d'œuvre plus instruite est plus productive, apprend plus facilement, est plus ouverte aux idées et aux technologies nouvelles et s'adapte plus aisément aux nouvelles conditions. La situation se prête ainsi bien mieux qu'auparavant à l'application du cadre directeur proposé. Puisque l'objectif ultime est de créer des emplois décents en nombre suffisant pour tous, la mise en place d'un secteur privé dynamique capable d'y contribuer sera grandement facilitée par l'existence d'une main-d'œuvre plus instruite et plus adaptable.

Tableau 19. Indicateurs de la formation de capital humain dans les PMA et dans les autres pays en développement, 1995 et 2011

	Niveau d'enseignement					
	Primaire		Secondaire		Supérieur	
	1995	2011	1995	2011	1995	2011
Taux brut de scolarisation par niveau d'enseignement (en pourcentage)^a						
PMA	68,8	104,2	17,6	40,4	2,4	8,4
PMA africains et Haïti	62,8	103,1	14,0	34,4	1,6	5,8
PMA asiatiques	93,0	108,7	30,6	50,7	4,6	12,5
PMA insulaires	97,4	112,6	32,4	58,7	0,8	13,2
Autres pays en développement	104,8	109,0	50,9	71,1	8,4	23,5
Durée moyenne des études par niveau d'enseignement (en années)^b						
	1995	2010	1995	2010	1995	2010
PMA	2,38	3,20	0,65	1,09	0,05	0,10
PMA africains et Haïti	2,46	3,24	0,62	1,01	0,03	0,08
PMA asiatiques	2,15	3,07	0,75	1,34	0,09	0,17
Autres pays en développement	4,30	4,89	2,08	2,72	0,23	0,35

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la Banque mondiale, base de données en ligne *Indicateurs du développement dans le monde* (consultée en août 2013), et données de Barro-Lee (Barro and Lee, 2013).

Notes: a Moyennes pondérées en fonction de la population d'âge scolaire. Les données sont celles de l'année indiquée ou de l'année la plus proche pour laquelle des données sont disponibles; b Moyennes pondérées en fonction de la population. Aucune donnée n'est disponible pour les PMA insulaires.

Malgré cette évolution positive dans le domaine de l'éducation et de la formation dans les PMA, la mise en adéquation de la formation et des qualifications avec les emplois disponibles – souvent appelée «employabilité» de la main-d'œuvre – devient une préoccupation centrale. La récente augmentation du nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur est certes une bonne nouvelle, mais c'est dans des institutions privées qui pratiquent des tarifs beaucoup plus élevés que le phénomène se concentre. De nombreux étudiants, y compris issus de milieux relativement pauvres, investissent une grande partie de leurs ressources et de celles de leur famille pour acquérir une formation susceptible de leur offrir une vie meilleure.

Toutefois, deux problèmes se posent: la pénurie absolue d'emplois dans le secteur formel par rapport à la demande et l'inadéquation des compétences qui entraînent de graves pénuries de main-d'œuvre dans certaines branches et une offre surabondante dans d'autres. Souvent, ces problèmes se posent non pas malgré les marchés mais à cause d'eux puisque, comme les établissements de l'enseignement supérieur, ils tendent à réagir avec retard à la demande des employeurs qui ont besoin de certaines qualifications précises, et à saturer le marché dans d'autres branches. L'une des conséquences, c'est que beaucoup de jeunes sont contraints d'occuper des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés, ce qui peut créer de la rancœur et d'autres sentiments hostiles, dangereux pour la stabilité sociale. Une autre conséquence est l'émigration des travailleurs qualifiés – l'«exode des compétences» (UNCTAD, 2012). Il est donc capital de mettre l'accent sur les politiques de l'emploi des jeunes et des titulaires d'un premier emploi ainsi que sur les mesures visant le marché du travail en vue de régler ces problèmes.

Les politiques éducatives axées sur le renforcement des capacités productives devraient désormais chercher systématiquement à répondre aux besoins en main-d'œuvre futurs. Étant donné que le cursus éducatif s'étend sur plusieurs années, les étudiants d'aujourd'hui seront demandeurs d'emploi dans trois, cinq, ou même sept à dix ans. Le système éducatif devra donc avoir une idée de la direction que l'économie va prendre dans les cinq à dix ans à venir pour répondre aux besoins du marché du travail. Il serait ainsi possible de réduire l'inadéquation de l'offre et de la demande de main-d'œuvre en matière de compétences et de connaissances. Cette démarche contribuerait de manière non négligeable à l'accumulation de capital dans les PMA puisque les nouveaux venus sur le marché du travail auraient les compétences dont les entreprises locales ont besoin.

Il est donc capital de mettre l'accent sur les politiques de l'emploi des jeunes et des titulaires d'un premier emploi ainsi que sur les mesures visant le marché du travail en vue de régler ces problèmes.

Le système éducatif devra avoir une idée de la direction que l'économie va prendre dans les cinq à dix ans à venir pour répondre aux besoins du marché du travail.

C. Le développement des entreprises et le progrès technologique

Le développement des entreprises et le progrès technologique constituent le deuxième élément du cadre directeur axé sur la création d'emplois. Comme il est indiqué plus haut, le développement des entreprises implique de développer les capacités productives au moyen des capacités entrepreneuriales et du progrès technologique. On considère que le développement des entreprises permettra aux PMA d'accroître le nombre d'emplois créés et d'en améliorer la qualité ainsi que de commercer à rattraper leur retard technologique par rapport aux pays plus développés. Il est ainsi souligné, dans le Programme d'action d'Istanbul (United Nations, 2011, par. 53), que le secteur privé est «l'une des clefs d'une croissance économique durable, sans exclusive et équitable, ainsi que du développement durable dans les pays les moins avancés».

Le développement des entreprises permettra aux PMA d'accroître le nombre d'emplois créés et d'en améliorer la qualité ainsi que de commencer à rattraper leur retard technologique par rapport aux pays plus développés.

Le développement des entreprises se définit comme le processus de création de capacités de production intérieure par lequel, grâce à l'investissement dans de nouvelles entreprises et au progrès technologique,

L'insuffisance des capacités entrepreneuriales a été considérée comme un obstacle de taille au développement des capacités productives.

sont créés ou améliorés des biens et services; des machines, des équipements et compétences destinés à la production; et des formes d'organisation de la production. En fin de compte, la richesse est créée par des chefs d'entreprise qui prennent le risque d'emprunter des capitaux afin de produire, en associant la main-d'œuvre et la technologie, des biens ou des services pour les marchés locaux ou extérieurs. Le développement d'entreprises dynamiques et compétitives dépend dans une large mesure de l'efficacité des politiques mises en œuvre pour mobiliser des capitaux, créer des liens vertueux entre l'offre et la demande, accroître les compétences fondamentales de l'économie, encourager l'apprentissage technologique et le transfert de technologies appropriées, et renforcer les liens.

L'insuffisance des capacités entrepreneuriales a été considérée comme un obstacle de taille au développement des capacités productives (UNCTAD, 2006)⁹. Cela vaut pour les deux principaux types de capacités entrepreneuriales. Il s'agit, en premier lieu, des compétences fondamentales, qui comprennent les connaissances, compétences et informations générales nécessaires au fonctionnement des installations établies ou à l'exploitation des terres agricoles, notamment à la gestion de la production, au contrôle de la qualité, à la réparation et l'entretien du capital physique, et à la commercialisation. Le second type de capacités correspond aux capacités technologiques (ou capacités dynamiques), à savoir l'aptitude à renforcer et à remodeler les compétences afin d'accroître la productivité, la compétitivité et la rentabilité, et à faire face aux conditions de l'offre et de la demande dans un environnement extérieur en évolution (UNCTAD, 2006: 64)¹⁰. Si les entreprises sont le lieu de l'innovation et de l'apprentissage technologique, elles s'inscrivent dans un ensemble plus large d'institutions qui jouent un grand rôle dans ces processus. Ces institutions, appelées «systèmes nationaux de savoir», facilitent ou entravent la création, l'accumulation, l'exploitation et le partage des connaissances (UNCTAD, 2007).

Dans la plupart des PMA, ce sont les microentreprises et les petites entreprises, généralement présentes dans le secteur informel, qui sont prédominantes.

1. LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET L'EMPLOI: L'IMPORTANCE DE LA TAILLE DES ENTREPRISES

Dans la plupart des PMA, ce sont les microentreprises et les petites entreprises, généralement présentes dans le secteur informel, qui sont prédominantes. À l'autre extrême, on trouve un petit nombre de grandes entreprises qui sont, pour la plupart, soit des entreprises publiques, soit des entreprises privées souvent détenues ou contrôlées par des intérêts étrangers. Ces grandes entreprises sont généralement présentes dans les secteurs les plus rentables comme les industries extractives, les transports aériens et les activités financières modernes, qui nécessitent des investissements à forte intensité de capital. Par «milieu absent» on entend la quasi-inexistence, voire l'absence d'entreprises de taille moyenne dans le secteur formel. Dans certains cas, même les petites entreprises sont rares dans ce secteur de l'économie. Ce «milieu absent», qui est typique des PMA (et de beaucoup d'autres pays en développement), tient au fait que les petites entreprises ne parviennent pas à croître et à atteindre une taille minimum pour une production efficace. Ainsi, la prédominance de grandes entreprises d'une part, et la petite taille de la plupart des entreprises (milieu absent) de l'autre, explique en partie l'absence de création d'emplois dans le secteur formel même pendant la récente période d'expansion qu'ont connue les PMA.

Par «milieu absent» on entend la quasi-inexistence, voire l'absence, d'entreprises de taille moyenne dans le secteur formel.

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles les microentreprises et les petites entreprises sont incapables de devenir des entreprises de taille moyenne. Une taille inférieure à la taille optimale peut être un obstacle en soi car elle se traduit par une productivité inférieure à celle des entreprises de plus grande taille, ce qui a des incidences sur la rentabilité des petites entreprises et rend plus difficile

l'accroissement de leur production. L'accès au crédit est un autre problème important: les petites entreprises doivent souvent rembourser leurs emprunts à des taux d'intérêt plus élevés, même pour financer leur trésorerie, sans parler de l'investissement dans le capital fixe, et leur capacité d'accroître la production est restreinte même lorsque la demande de biens ou de services qu'elles produisent est suffisante. Ces entreprises ont du mal à financer l'acquisition de machines et d'équipements et, souvent, ne sont pas en mesure d'emprunter pour acquérir des technologies. Elles sont aussi plus exposées à divers types de risque et à l'instabilité des marchés. La faiblesse des capacités technologiques et l'accès réduit aux connaissances sont souvent associés à des compétences organisationnelles et administratives moins développées. Tout cela incite, voire oblige, les petites entreprises à s'appuyer sur des relations économiques informelles et sur des réseaux familiaux, parentaux ou amicaux, qui ne font que s'ajouter aux obstacles juridiques et financiers à leur transformation en entreprise du secteur formel. C'est pourquoi, elles ne se transforment généralement pas en entreprise de taille moyenne ou en grande entreprise.

Au cours des dernières décennies, l'essor des activités (informelles) à faible productivité comme moyen d'absorber la main-d'œuvre excédentaire a été caractéristique des PMA. Même s'il est difficile de définir les activités informelles (qui sont aussi appelées économie «informelle», «fantôme», «parallèle» ou «souterraine»), celles-ci représentent une part considérable du PIB, récemment estimée à 40,8 % en Afrique subsaharienne (Schneider et al., 2010). Bien que l'économie informelle comprenne un groupe très hétérogène d'activités dans les PMA, la plupart d'entre elles peuvent être caractérisées comme des activités de subsistance. Ceux qui y prennent part peuvent ainsi percevoir un revenu leur permettant de survivre au prix de grandes difficultés et de grands sacrifices. Dans le secteur informel urbain figurent des activités qui ont recours à des technologies modernes et procurent autant de revenus – sinon plus – que les emplois du secteur formel – par exemple, la prestation de services liés aux TI à partir du domicile. Il reste que le nombre de personnes participant à ces activités informelles est relativement restreint.

Étant donné qu'elles représentent dans une large mesure une stratégie de survie pour les pauvres des zones urbaines, les activités informelles devraient être considérées comme des pièges auxquels les travailleurs s'efforcent d'échapper, au lieu d'être saluées comme une preuve de la résilience des pauvres. Comme l'indiquent les données présentées au chapitre 3, près de 80 % des travailleurs des PMA sont soit indépendants, soit employés dans un cadre familial (travail non rémunéré). Compte tenu de la prépondérance des microentreprises et des petites entreprises et du grand nombre de travailleurs indépendants qui les caractérisent, les PMA doivent adopter des mesures qui aideront les entreprises à croître, à intégrer le secteur formel et à acquérir la capacité d'améliorer sans cesse leurs activités.

Les politiques ayant spécifiquement pour objet d'aider les entreprises à augmenter leur taille peuvent être divisées en quatre groupes: les politiques de formalisation des entreprises, les politiques de financement des entreprises, les politiques de renforcement des capacités organisationnelles et entrepreneuriales des entreprises, et les politiques visant à remédier au manque d'information et de coopération (politiques d'incitation à la création de réseaux et au regroupement). Certaines d'entre elles sont étudiées de manière plus approfondie au chapitre 5. Elles permettront aux microentreprises et aux petites entreprises de devenir des entreprises de taille moyenne, voire de grandes entreprises. Le développement des entreprises créera de l'emploi pour un grand nombre de travailleurs et sera donc à forte intensité d'emplois. La raison en est simple: pour atteindre la taille optimale de production, ces entreprises doivent accroître le volume de leur production

Au cours des dernières décennies, l'essor des activités (informelles) à faible productivité comme moyen d'absorber la main-d'œuvre excédentaire a été caractéristique des PMA.

Étant donné qu'elles représentent dans une large mesure une stratégie de survie pour les pauvres des zones urbaines, les activités informelles devraient être considérées comme des pièges auxquels les travailleurs s'efforcent d'échapper, au lieu d'être saluées comme une preuve de la résilience des pauvres.

Les politiques ayant spécifiquement pour objet d'aider les entreprises à augmenter leur taille peuvent être divisées en quatre groupes: les politiques de formalisation des entreprises, les politiques de financement des entreprises, les politiques de renforcement des capacités organisationnelles et entrepreneuriales des entreprises, et les politiques visant à remédier au manque d'information et de coopération.

grâce aux techniques existantes. Les avantages découlant des économies d'échelle inciteront ensuite ces entreprises à poursuivre leur développement. Dans le même temps, la création d'entreprises moyennes jettera les bases du progrès technologique. Lorsqu'elles auront augmenté leur production au-delà du volume optimal atteint grâce aux techniques existantes, les entreprises seront contraintes d'innover afin de préserver leur rentabilité.

2. LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE ET L'EMPLOI: L'IMPORTANCE DU CHOIX DE LA TECHNOLOGIE

Le progrès technologique est le processus par lequel sont créés ou améliorés des biens et services, des machines, équipements et compétences destinés à la production, ainsi que des formes d'organisation de la production.

Le progrès technologique est le processus par lequel sont créés ou améliorés des biens et services, des machines, équipements et compétences destinés à la production, ainsi que des formes d'organisation de la production. Dans les PMA, le progrès technologique est essentiellement lié à la diffusion de nouveaux produits, technologies et stratégies organisationnelles précédemment mis au point dans les pays plus avancés. Il dépend des investissements réalisés dans divers domaines (financier, organisationnel, éducatif, etc.) qui conduisent à la mise en valeur de compétences et d'aptitudes aussi bien dans les entreprises que dans l'ensemble de la société. Dans une économie de marché ouverte, l'apprentissage et le perfectionnement technologiques des entreprises locales est une condition préalable à l'acquisition et au maintien de leur compétitivité sur les marchés intérieur et extérieurs. Par conséquent, le développement économique peut être défini comme l'aptitude à créer des entreprises capables d'apprendre et d'acquérir des connaissances afin de créer, à plus long terme, de nouvelles connaissances (Amsden, 2001). Dans les PMA, le progrès technologique passe par le renforcement des capacités d'apprentissage et d'assimilation des entreprises locales et du système national de savoir dans lequel celles-ci s'inscrivent.

Compte tenu du rôle essentiel qu'ils jouent dans le développement et la compétitivité des entreprises, l'apprentissage et le perfectionnement technologiques auront aussi un impact sur la création d'emplois. Le choix de la technologie est l'un des facteurs les plus importants de l'intensité d'emplois d'une activité économique.

Compte tenu du rôle essentiel qu'ils jouent dans le développement et la compétitivité des entreprises, l'apprentissage et le perfectionnement technologiques auront aussi un impact sur la création d'emplois. Le choix de la technologie est l'un des facteurs les plus importants de l'intensité d'emplois d'une activité économique. Les technologies modernes mises au point dans les pays avancés sont essentiellement des techniques à forte intensité de capital qui économisent la main-d'œuvre. Le précédent cadre directeur, qui était axé sur la création de synergies entre l'investissement et la croissance dans un modèle d'économie ouverte, tendait à encourager la réalisation d'investissements à forte intensité de capital dans les secteurs extractifs avec, pour résultat, un apprentissage et une acquisition des connaissances limités et peu de créations d'emplois.

Un autre résultat des politiques récemment mises en œuvre dans les PMA est l'hétérogénéité croissante du développement technologique des secteurs et des entreprises. La plupart de ces pays enregistrent des niveaux de développement technologique qui varient sensiblement. À un extrême se trouvent les secteurs exportateurs, qui doivent soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Dans ces secteurs, le choix de la technologie et le rythme du progrès technologique sont largement déterminés à l'étranger, sous l'effet de la concurrence internationale et des normes établies dans les chaînes de valeur mondiales, plutôt que par les conditions locales. Ce sont non seulement les exportateurs, mais aussi les entreprises dont les produits concurrencent les importations, qui doivent être incités à adopter les technologies internationales. Étant donné que des entreprises sont contraintes d'être compétitives sur le plan international afin de préserver leurs ventes sur le marché intérieur, les choix technologiques (et les ratios capital-travail) et d'autres paramètres de production sont dans une large mesure déterminés par des facteurs exogènes.

Ce type d'intégration internationale aboutit à l'adoption par les PMA de technologies qui ne sont pas très éloignées des technologies internationales de pointe dans les secteurs et activités concernés. Le progrès technologique ainsi réalisé repose sur des économies d'échelle et de gamme qui ont permis d'atteindre une productivité et une rentabilité plus élevées, et s'accompagne d'une hausse de la productivité du travail. Les secteurs exportateurs des PMA utilisent le plus souvent des technologies à forte intensité de capital qui sont caractérisées par une productivité élevée du travail. Cela est généralement le cas des industries extractives et de certains secteurs de services, non seulement de ceux tournés vers l'exportation (par exemple, le tourisme), mais aussi de certains secteurs axés sur le marché intérieur (par exemple, les télécommunications et certaines parties du secteur financier). Ces activités sont appelées le secteur «moderne» de l'économie. Compte tenu du type de technologie utilisé, elles ont tendance à créer très peu d'emplois.

En règle générale, l'essor des activités du secteur moderne entraîne une diminution de l'intensité de main-d'œuvre de la croissance économique (Patnaik, 2007). Il existe des exceptions à cette règle, à savoir les industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre dont la production est destinée à l'exportation. Le secteur manufacturier exportateur des PMA peut appliquer les normes internationales de qualité et les processus de production des chaînes de valeur régionale et mondiale auquel il participe. Il n'en reste pas moins que les maillons de ces chaînes qui se trouvent dans les PMA sont essentiellement les activités à forte intensité de main-d'œuvre, lesquelles créent beaucoup d'emplois dans l'économie intérieure. L'agriculture commerciale des PMA – surtout celle des exploitations agricoles qui produisent des cultures de rapport – est soumise aux mêmes pressions que les autres secteurs exportateurs de ces pays. De plus, ces exploitations affichent une productivité qui, en général, n'est pas très éloignée des normes internationales, même si on peut supposer qu'elles ont recours à des technologies à plus forte intensité de main-d'œuvre que les pays plus avancés.

À l'autre extrême se trouvent les activités de subsistance, qui ont recours à des technologies à forte intensité de main-d'œuvre mais dont la productivité est faible. Ces technologies sont très éloignées des technologies internationales de pointe et les travailleurs sont très peu rémunérés – un grand nombre d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cela est particulièrement le cas de l'agriculture de subsistance dans les PMA. De nombreuses activités urbaines du secteur informel entrent aussi dans cette catégorie. Certaines activités extractives peuvent également être à forte intensité de main-d'œuvre et à faible productivité. Il en va ainsi de certaines activités minières dans lesquelles le prix élevé des produits de base sur les marchés internationaux a encouragé l'exploitation de mines marginales, moins productives, qui ne pouvaient être exploitées qu'à très petite échelle et avec des techniques peu productives. L'extraction minière à petite échelle, souvent pratiquée par des mineurs de fortune à l'aide de techniques rudimentaires préjudiciables à l'environnement, est un phénomène qui se développe dans de nombreux PMA, surtout en Afrique.

Dans les PMA, le secteur des biens et services non exportables utilise le plus souvent des technologies qui se situent entre les deux extrêmes mentionnés plus haut. Certaines activités ont recours à des technologies qui ne sont pas très éloignées des technologies internationales de pointe (par exemple, les services modernes tels que les services financiers et les télécommunications). En général, elles créent peu d'emplois. Dans le secteur en question, la plupart des emplois sont liés à la prestation de services informels (par exemple, le commerce de détail, les services de réparation, la restauration, les transports, etc.) utilisant des technologies qui créent des emplois à faible productivité et rémunération. D'autres activités du même secteur, comme la prestation de services publics, font probablement appel à des technologies qui se situent quelque part entre ces deux extrêmes.

Les secteurs exportateurs des PMA utilisent le plus souvent des technologies à forte intensité de capital qui sont caractérisées par une productivité élevée du travail. Compte tenu du type de technologie utilisé, ils ont tendance à créer très peu d'emplois.

À l'autre extrême se trouvent les activités de subsistance, qui ont recours à des technologies à forte intensité de main-d'œuvre mais dont la productivité est faible. Ces technologies sont très éloignées des technologies internationales de pointe et les travailleurs sont très peu rémunérés – un grand nombre d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Il leur faut concilier le maintien de la compétitivité des biens et services exportables utilisant des technologies modernes à forte intensité de capital et le recours à des technologies qui créent des emplois dans le secteur des biens et services non exportables et dans les activités de subsistance.

En d'autres termes, un grand nombre d'entreprises et d'exploitations agricoles des PMA peuvent apprendre auprès d'autres pays en développement et acquérir les technologies de ces pays (par exemple, les équipements, le savoir-faire organisationnel et les types d'intrants utilisés), plutôt que celles des pays avancés, ou mettre au point et utiliser leurs propres technologies.

Les technologies mises au point dans d'autres pays en développement présentent plusieurs caractéristiques qui les rendent plus adaptées aux PMA, du moins dans les activités axées essentiellement sur le marché intérieur.

Compte tenu de l'hétérogénéité actuelle de leurs technologies et de la nécessité de créer des emplois décents en nombre suffisant, les PMA se retrouvent face à un dilemme. Il leur faut concilier le maintien de la compétitivité des biens et services exportables utilisant des technologies modernes à forte intensité de capital et le recours à des technologies qui créent des emplois dans le secteur des biens et services non exportables et dans les activités de subsistance. Comment un PMA qui s'efforce de parvenir à une croissance créatrice d'emplois dans une économie ouverte devrait-il appréhender le choix des technologies, les processus de production et le développement technologique? Deux stratégies différentes devraient être suivies, l'une pour les secteurs modernes, consistant à acquérir des technologies avancées auprès des pays développés, et l'autre pour les autres secteurs, prévoyant l'utilisation de technologies dites «appropriées».

Les entreprises et les exploitations agricoles des PMA doivent s'engager dans un processus d'apprentissage technologique afin de perfectionner leurs capacités productives. Elles doivent le faire en premier lieu par l'acquisition de technologies plus avancées provenant de l'étranger, en général des pays développés. Souvent, les technologies utilisées (dans une large mesure par les sociétés transnationales) dans les activités tournées vers l'exportation ne sont pas très éloignées des normes internationales. Les entreprises exportatrices, ainsi que celles dont les activités concurrencent les importations, devront continuer de faire appel à des technologies qui sont proches des technologies de pointe.

Par contre, les technologies avancées ne sont pas forcément adaptées aux entreprises et exploitations agricoles dont la production est destinée au marché intérieur. La plupart des PMA ont un marché intérieur peu développé et, compte tenu de la faiblesse des revenus, les caractéristiques de la demande ne sont pas les mêmes que dans les pays avancés. Ils ont donc besoin, du moins dans un premier temps, de technologies qui sont adaptées à leur situation. Leurs entreprises ont plus de chances de trouver ces technologies dans des pays qui sont technologiquement plus proches d'elles. En d'autres termes, un grand nombre d'entreprises et d'exploitations agricoles des PMA peuvent apprendre auprès d'autres pays en développement et acquérir les technologies de ces pays (par exemple, les équipements, le savoir-faire organisationnel et les types d'intrants utilisés), plutôt que celles des pays avancés, ou mettre au point et utiliser leurs propres technologies.

Les technologies mises au point dans d'autres pays en développement présentent plusieurs caractéristiques qui les rendent plus adaptées aux PMA, du moins dans les activités axées essentiellement sur le marché intérieur. En général, elles sont à plus forte intensité de main-d'œuvre car elles ont été mises au point dans des pays où existe aussi une main-d'œuvre excédentaire. Elles sont également davantage axées sur la satisfaction des besoins élémentaires de larges secteurs de la population qui n'ont pas les moyens de se payer des biens et des services de luxe. En outre, elles sont plus adaptées car elles remédient aux problèmes qui apparaissent dans des conditions comparables à celles des PMA, que ces problèmes soient d'ordre social ou économique ou soient liés au climat. En outre, les biens d'équipement acquis auprès d'autres pays en développement sont généralement moins coûteux que ceux importés des pays développés. Autre caractéristique souhaitable, des technologies appropriées devraient exploiter au maximum les ressources dont les PMA disposent. Les entreprises qui ont recours à ces technologies renforcent ainsi les liens noués avec d'autres entreprises locales.

Le choix de la technologie non seulement influe sur les paramètres d'emploi, mais détermine aussi qui seront les bénéficiaires des emplois créés. Le choix de technologies appropriées et de matériaux locaux crée de nombreuses possibilités d'emploi pour les travailleurs non qualifiés ou semi-qualifiés et leur permet d'exploiter leurs propres compétences et connaissances au fil du temps. Il est clairement souhaitable de mettre au point des technologies qui permettent

aux travailleurs non seulement de maîtriser ce qu'ils produisent dans des conditions épanouissantes qui ne soient ni trop pénibles ni trop monotones, mais aussi d'avoir une productivité raisonnable.

La coopération Sud-Sud peut aussi être le moyen de transférer des technologies aux PMA et d'accélérer leur développement technologique. Même si le transfert de technologies qui ont été mises au point dans les pays avancés demeurera l'objectif principal de la plupart des PMA dans les années qui viennent, les nouvelles technologies appropriées mises au point par les pays du Sud pour leurs propres besoins peuvent jouer un rôle complémentaire, à court terme et peut-être constituer une alternative à long terme. Elles seront particulièrement adaptées dans des domaines tels que les sciences médicales, l'agriculture et la production alimentaire, ainsi que dans les nouvelles sources d'énergie. Il existe déjà un grand nombre d'innovations des pays du Sud qui répondent aux problèmes particuliers des pays en développement – problèmes qui intéressent rarement les pays du Nord (Kaplinsky et al., 2009).

D. Le changement structurel

1. LE CHANGEMENT STRUCTUREL ET L'EMPLOI: UNE STRATÉGIE EN TROIS VOLETS

Le changement structurel est un trait marquant du processus de développement. Il s'entend de la modification de la composition de la production, de l'emploi, de la demande et du commerce; des liens intersectoriels et intrasectoriels; et des types de flux de biens, de services, des connaissances et d'informations entre les entreprises (UNCTAD, 2006:68). Ces processus débouchent sur une transformation de l'économie nationale qui porte sur la place qu'occupent les différents secteurs et activités économiques. En général, la part du secteur primaire dans le PIB diminue, tandis que celle des secteurs secondaire et tertiaire augmente. En outre, on assiste normalement à une spécialisation accrue de la production. Il s'ensuit que les liens de production deviennent plus denses et plus complexes, la proportion de la production vendue à d'autres producteurs plutôt qu'à des usagers finals étant plus élevée. En d'autres termes, la part des biens et services intermédiaires dans la production totale brute tend à augmenter, comme l'illustre la densité accrue de la matrice d'entrées-sorties de l'économie, témoignant ainsi de l'évolution vers un système économique plus complexe caractérisé par un degré plus élevé de transformation.

Le parcours classique suivi par les pays développés et quelques pays en développement avancés est caractérisé par l'apparition de nouvelles activités économiques à plus forte productivité et la diminution ou la disparition concomitante d'activités à plus faible productivité. Ces transformations s'accompagnent d'une modification de la composition de l'emploi. Davantage de personnes sont employées dans le secteur manufacturier et les services, tandis que le nombre de travailleurs agricoles diminue. On assiste aussi à un processus de migration des zones rurales vers les zones urbaines au fur et à mesure où les possibilités d'emploi se multiplient dans les villes.

Toutefois, l'évolution récente de la plupart des pays en développement n'a pas suivi ce schéma classique, qui semble dorénavant être l'exception plutôt que la règle (Heintz, 2010). Le processus de croissance économique ne suit pas forcément le modèle de Lewis, dans lequel la main-d'œuvre excédentaire du secteur de subsistance est absorbée par le secteur moderne (Lewis, 1954). Même lorsqu'elles connaissent un essor, les activités du secteur moderne ne créent pas, la plupart du temps, beaucoup d'emplois car les choix technologiques

La coopération Sud-Sud peut aussi être le moyen de transférer des technologies aux PMA et d'accélérer leur développement technologique.

Le changement structurel est un trait marquant du processus de développement. Il s'entend de la modification de la composition de la production, de l'emploi, de la demande et du commerce; des liens intersectoriels et intrasectoriels; et des types de flux de biens, de services, des connaissances et d'informations entre les entreprises.

Le parcours classique suivi par les pays développés et quelques pays en développement avancés est caractérisé par l'apparition de nouvelles activités économiques à plus forte productivité et la diminution ou la disparition concomitante d'activités à plus faible productivité.

Toutefois, l'évolution récente de la plupart des pays en développement n'a pas suivi ce schéma classique, qui semble dorénavant être l'exception plutôt que la règle.

L'une des caractéristiques de ce type différent de changement structurel est le transfert de la main-d'œuvre employée dans des activités agricoles à faible productivité vers la prestation de services à faible productivité dans les zones urbaines.

(et donc le ratio capital-travail) sont dictés par la concurrence mondiale et donc déterminés dans une large mesure par des facteurs exogènes. L'une des caractéristiques de ce type différent de changement structurel est le transfert de la main-d'œuvre employée dans des activités agricoles à faible productivité vers la prestation de services à faible productivité dans les zones urbaines. D'où la multiplication d'emplois à faible productivité dans le secteur des biens et services non exportables au fur et à mesure où les travailleurs abandonnent les activités de subsistance dans l'agriculture, même lorsque le revenu par habitant est relativement faible.

Au cours des dernières années, la part du secteur des services (secteur tertiaire) dans le PIB de nombreux pays en développement a augmenté bien avant que le revenu par habitant n'atteigne le montant à partir duquel la même évolution s'est produite dans les pays aujourd'hui développés. Il ressort de diverses études qu'un large éventail de pays en développement sont concernés et que la part de la production et de l'emploi dans le secteur manufacturier commence à diminuer lorsque le revenu atteint un montant beaucoup plus faible qu'on ne le supposait précédemment (Palma, 2006). Ce phénomène est appelé «désindustrialisation précoce».

Dans l'ensemble du groupe des PMA, la caractéristique dominante du changement structurel depuis le tournant du siècle a été la lente diminution du poids du secteur primaire, au profit non pas du secteur manufacturier (comme dans le schéma classique), mais des activités minières et, dans certains cas, des services. Si l'on examine les données présentées pour chaque pays au tableau 5 de l'annexe, entre 1999-2001 et 2009-2011, le poids relatif du secteur primaire a diminué dans 33 PMA. Le même nombre de pays a connu un essor du secteur des activités minières et de l'énergie (y compris le bâtiment et les travaux publics). La part des services dans le PIB a aussi augmenté dans une majorité (28) de PMA pendant la même période. Par contre, la part du secteur manufacturier a progressé de plus de deux points de pourcentage dans quelques pays seulement: Angola, Bangladesh, Guinée, Guinée-Bissau, République démocratique populaire lao, Libéria, Madagascar, Myanmar et Yémen.

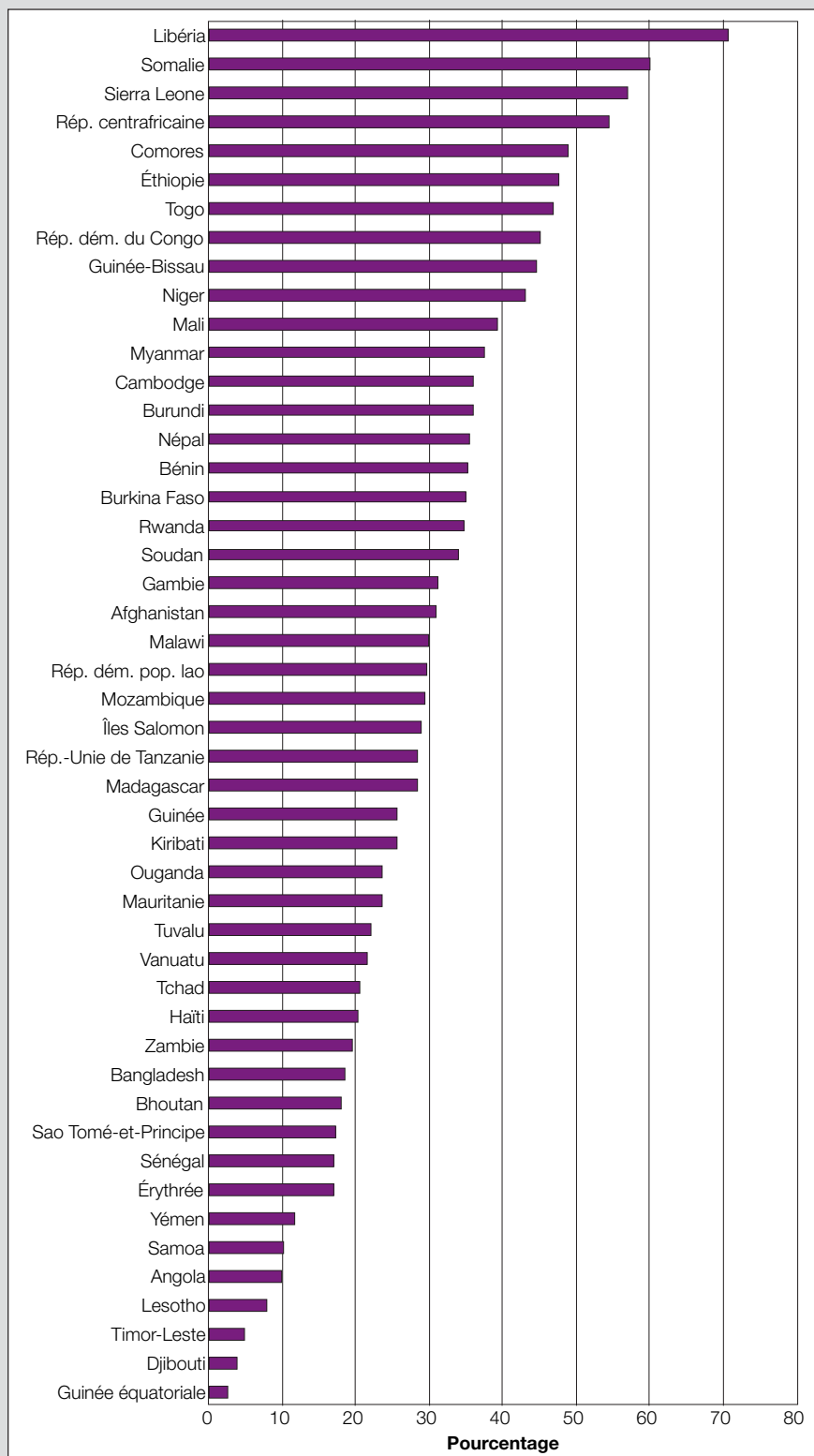
Le problème du processus actuel de changement structurel est son incapacité à créer des emplois productifs pour la population excédentaire provenant de l'agriculture.

La tendance la plus marquante du processus de changement structurel dans les PMA en tant que groupe, qui est analysée au chapitre 1, est la lente diminution de la part du secteur primaire dans le PIB (graphique 38). Il faut y ajouter la très faible diminution de la part du secteur tertiaire, et l'augmentation de celle du secteur secondaire est due cependant à l'essor d'activités industrielles non manufacturières, dont la part est passée de 14,5 % du PIB en 1999-2001 à 22 % en 2009-2011. La part du secteur manufacturier est restée inchangée à 10 % environ du PIB. Il s'ensuit que le processus de changement structurel n'a pas entraîné de forte hausse de la productivité, des revenus, de l'intensité technologique et de la valeur ajoutée pendant ces dix années.

Le secteur informel a absorbé la majorité de ceux qui n'ont pas pu trouver un emploi productif ailleurs.

Le problème du processus actuel de changement structurel est son incapacité à créer des emplois productifs pour la population excédentaire provenant de l'agriculture. Ce secteur n'est plus capable d'employer davantage de main-d'œuvre car la tendance générale dans les PMA est à la diminution de la surface agricole par travailleur et de la proportion de la population exploitant des terres fragiles. En outre, il ressort du chapitre 2 que le taux de croissance de la population urbaine dans ces pays a été près de trois fois supérieur à celui de l'accroissement de la population rurale. L'objectif principal est donc d'offrir des emplois productifs à la population active en dehors de l'agriculture. Malheureusement, le processus actuel de changement structurel repose sur la croissance des activités non manufacturières dans le secteur industriel (secondaire), qui est essentiellement capitalistique. En conséquence, le secteur informel a absorbé la majorité de ceux qui n'ont pas pu trouver un emploi productif ailleurs.

Graphique 38. Secteur primaire en pourcentage du PIB, 2009-2011



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat, juin 2013.

Un cadre assorti d'une stratégie de création d'emplois en trois volets qui vise à mettre l'économie sur une trajectoire de développement riche en emplois est proposé dans le présent rapport. La stratégie de création d'emplois en trois volets porte ainsi sur les activités de subsistance, les biens et services exportables ainsi que les biens et services non exportables.

Compte tenu de l'hétérogénéité de la structure de production d'un PMA typique, allant des secteurs modernes aux activités de subsistance, il faut une stratégie qui peut s'adapter à cette diversité et élaborer des propositions rationnelles pour la création d'emplois.

Le processus de changement structurel doit découler idéalement d'un regroupement et d'une expansion des activités modernisatrices du cœur de l'économie, consistant en des activités compétitives à forte valeur ajoutée et forte intensité de connaissances dans le secteur manufacturier, le secteur minier, l'agriculture mécanisée et les services modernes.

En résumé, le processus actuel de changement structurel n'a pas donné les résultats attendus en matière de création d'emplois et de croissance équitable dans les PMA. Ainsi, la main-d'œuvre libérée d'activités à faible productivité (essentiellement rurales) a été sous-employée dans d'autres activités à faible productivité (essentiellement, mais pas exclusivement, urbaines et informelles). Ce transfert de travailleurs d'un type d'activité à faible productivité à un autre explique pourquoi la pauvreté monétaire (travailleurs pauvres) est si présente dans de nombreux PMA et pourquoi les emplois vulnérables représentent 80 % environ de l'emploi total. Dans les PMA en tant que groupe, le processus de changement structurel n'a guère été bénéfique, c'est-à-dire qu'il n'a pas abouti à la création d'emplois productifs et n'a pas eu beaucoup d'effet sur la productivité, les revenus, le progrès technologique et les activités à plus forte valeur ajoutée.

La forme du changement structurel engagé dans un pays dépend d'une myriade de facteurs, notamment des dotations initiales en ressources naturelles et en facteurs de production, de l'état de la demande extérieure de ces produits, du régime commercial international, des processus d'intégration régionale auxquels le pays participe, etc. Mais les politiques publiques peuvent aussi influencer sur le processus de changement structurel. Le processus en cours dans les PMA est le résultat non seulement des facteurs susmentionnés, mais aussi de la stratégie de développement appliquée, ainsi que de son cadre directif.

Étant donné que le changement structurel joue un rôle si essentiel dans le développement et influe beaucoup sur la situation de l'emploi, les gouvernements devraient veiller à ce que ce processus soit bénéfique dans les PMA. Le premier pas dans cette direction est de reconnaître que les activités économiques ne sont pas toutes en mesure de renforcer les capacités productives. Puisque certaines d'entre elles ont davantage de retombées et créent davantage de liens, la structure de la production n'est pas uniquement le résultat passif d'une croissance intérieure, mais aussi un facteur déterminant de toute croissance future. Il est donc essentiel d'orienter le changement structurel vers des activités plus dynamiques.

Un cadre assorti d'une stratégie de création d'emplois en trois volets qui vise à mettre l'économie sur une trajectoire de développement riche en emplois est proposé dans le présent rapport. Cette stratégie repose sur une évaluation pragmatique des problèmes rencontrés par les PMA et sur la reconnaissance explicite que la clef d'un développement équitable ne tient pas simplement dans des taux élevés de croissance économique, mais aussi dans une croissance à plus forte intensité d'emplois. Compte tenu de l'hétérogénéité de la structure de production d'un PMA typique, allant des secteurs modernes aux activités de subsistance, il faut une stratégie qui peut s'adapter à cette diversité et élaborer des propositions rationnelles pour la création d'emplois. La stratégie de création d'emplois en trois volets porte ainsi sur les activités de subsistance, les biens et services exportables ainsi que les biens et services non exportables.

Le processus de changement structurel doit découler idéalement d'un regroupement et d'une expansion des activités modernisatrices du cœur de l'économie, consistant en des activités compétitives à forte valeur ajoutée et forte intensité de connaissances dans le secteur manufacturier, le secteur minier, l'agriculture mécanisée et les services modernes. Dans l'idéal, le changement structurel devrait déboucher sur le transfert de travailleurs occupant des emplois à faible productivité et rémunération vers des emplois plus productifs et de meilleure qualité dans d'autres secteurs (c'est-à-dire un transfert intersectoriel de main-d'œuvre).

Il reste que l'essor du secteur moderne doit idéalement être complété par la création d'emplois de meilleure qualité, dans les autres secteurs de l'économie. Étant donné la prédominance de travailleurs pauvres dans les PMA, il faudra augmenter la productivité dans les activités traditionnelles. Toutes les solutions envisageables devront être étudiées et encouragées afin d'améliorer les moyens de subsistance et de créer des emplois dans des activités à forte intensité de main-d'œuvre dans tous les autres secteurs.

La logique qui motive la stratégie de création d'emplois en trois volets est que l'accroissement de la productivité dans le secteur agricole libère une main-d'œuvre qui doit être absorbée par le reste de l'économie, à savoir les secteurs des biens et services exportables et non exportables. Le secteur des biens et services exportables étant soumis à une forte concurrence, la mesure dans laquelle il peut absorber de la main-d'œuvre est limitée. Autrement dit, le choix du ratio capital-travail est souvent déterminé par des facteurs exogènes pour les entreprises produisant des biens et des services exportables. En conséquence, le secteur des biens et services non exportables devrait être le principal pourvoyeur d'emplois pour les nouveaux entrants et les personnes quittant une activité de subsistance.

Il importe cependant que les politiques ne soient pas axées uniquement sur la création d'emplois, mais aussi sur la transformation productive – dans chacun de ces secteurs séparément, mais aussi dans l'économie en général. La stratégie en trois volets proposée ici souligne que la création d'emplois est fondamentale mais qu'elle doit être menée en même temps que la modernisation des activités économiques et l'accroissement de la productivité, de façon non seulement à accroître le nombre d'emplois, mais aussi à en améliorer la qualité.

Cette stratégie en trois volets aura réussi si, en fin de compte, davantage d'emplois auront été créés et si l'établissement de liens dans l'économie nationale aura été favorisé. Les pays plus développés sont invariablement caractérisés par des structures économiques plus denses dans lesquelles les liens sont plus forts et le processus de production plus spécialisés ou complexes. Cette constatation a été faite il y a longtemps par Adam Smith lors de la description du processus de spécialisation et de l'analyse de la hausse de productivité qui en résulte.

Les effets dynamiques des liens de production se transmettent par l'offre et la demande. Par exemple, l'effet multiplicateur du secteur exportateur sur le reste de l'économie (demande) dépend de l'existence ou de l'absence de liens avec le reste de l'économie nationale. Si le secteur exportateur est une enclave au sein de l'économie, les effets dynamiques seront dans une large mesure absents. Les effets sur l'offre prennent la forme d'externalités positives, d'économies d'agglomération, d'économies de spécialisation ainsi que de retombées sous forme de technologies et de connaissances. Les politiques qui renforcent ces liens peuvent accélérer le changement structurel et, partant, le développement des capacités productives.

2. L'AGRICULTURE ET LE DÉFI DE L'EMPLOI: MODERNISER LES ACTIVITÉS DE SUBSISTANCE DANS LES ZONES RURALES

La modernisation des activités de subsistance est une condition préalable à la hausse de la productivité et à l'amélioration du niveau de vie de la majorité des habitants des PMA. Cela est particulièrement important dans le cas des PMA car une grande partie du temps de travail est consacrée aux activités de subsistance et un grand nombre de personnes participent à ces activités, en particulier à l'agriculture. D'une manière générale, l'agriculture dans les PMA comprend à la fois les activités de subsistance et l'agriculture commerciale¹¹.

La logique qui motive la stratégie de création d'emplois en trois volets est que l'accroissement de la productivité dans le secteur agricole libère une main-d'œuvre qui doit être absorbée par le reste de l'économie, à savoir les secteurs des biens et services exportables et non exportables.

Le secteur des biens et services non exportables devrait être le principal pourvoyeur d'emplois pour les nouveaux entrants et les personnes quittant une activité de subsistance.

La modernisation des activités de subsistance est une condition préalable à la hausse de la productivité et à l'amélioration du niveau de vie de la majorité des habitants des PMA.

Les politiques de développement agricole devraient bénéficier à ces deux types d'activité. Dans le cas de l'agriculture de subsistance, elles sont censées influencer sur les revenus et la pauvreté, mais aussi sur la production. Dans celui de l'agriculture commerciale, elles sont davantage susceptibles de créer des liens intersectoriels, d'accroître la sécurité alimentaire et d'augmenter la production pour les marchés intérieurs et internationaux. L'importance de ces deux types d'agriculture est analysée plus bas dans le contexte plus large du développement rural, lequel repose non seulement sur les activités agricoles, mais aussi sur les activités rurales non agricoles.

Il existe cinq raisons principales pour lesquelles le développement rural joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la situation de l'emploi dans les PMA et pour lesquelles les politiques axées sur l'emploi et la productivité doivent cibler en priorité l'agriculture à court terme.

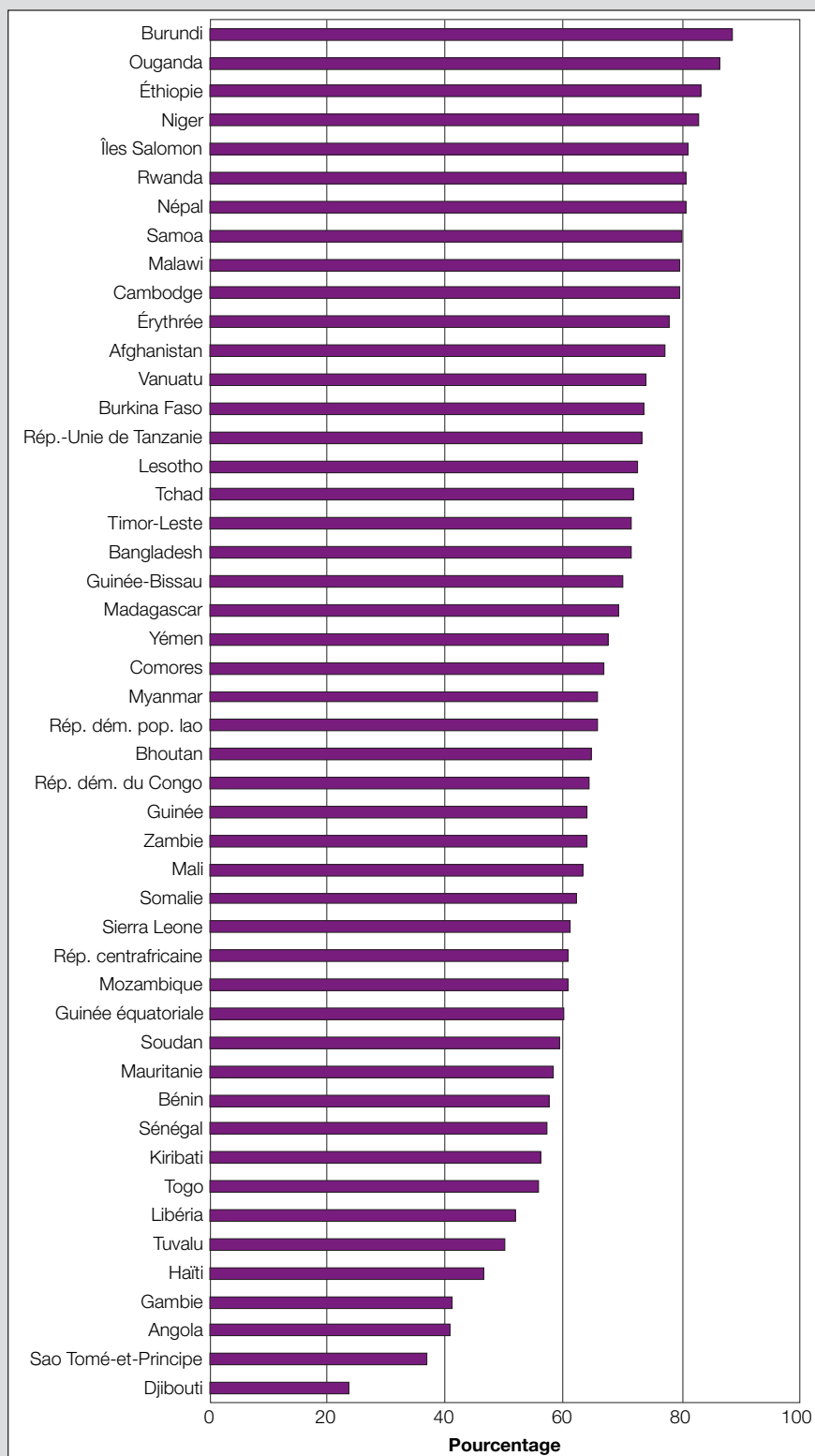
Premièrement, la population des PMA est largement concentrée dans les zones rurales. Dans 35 de ces pays, plus de 60 % de la population vit dans les zones rurales, alors que plus de la moitié de la population de cinq PMA seulement vit dans des zones urbaines, à savoir: Djibouti, Sao Tomé-et-Principe, Angola, Gambie et Haïti (graphique 39). Dans les PMA, l'offre de main-d'œuvre est donc largement concentrée dans les zones rurales. Les politiques visant à accroître le nombre d'emplois ainsi que la productivité et les revenus du travail doivent cibler les zones rurales en priorité. La main-d'œuvre rurale comprend des travailleurs qui sont déjà actifs, ou pourraient le devenir, aussi bien dans les activités agricoles que dans les activités rurales non agricoles. Si l'on veut réduire rapidement la pauvreté et le chômage, au lieu de laisser ces problèmes se régler à long terme par effet de «ruissellement» grâce à la croissance des secteurs non agricoles, il faudra accélérer considérablement la croissance de l'agriculture.

Si l'on veut réduire rapidement la pauvreté et le chômage, au lieu de laisser ces problèmes se régler à long terme par effet de «ruissellement» grâce à la croissance des secteurs non agricoles, il faudra accélérer considérablement la croissance de l'agriculture.

Deuxièmement, parmi les grands groupes de pays, c'est dans les PMA que la part du secteur primaire (essentiellement l'agriculture) dans le PIB est la plus élevée¹². Les activités primaires représentent plus du quart du PIB dans le PMA moyen et dans 29 des 48 PMA pour lesquels des données sont disponibles (voir graphique 38).

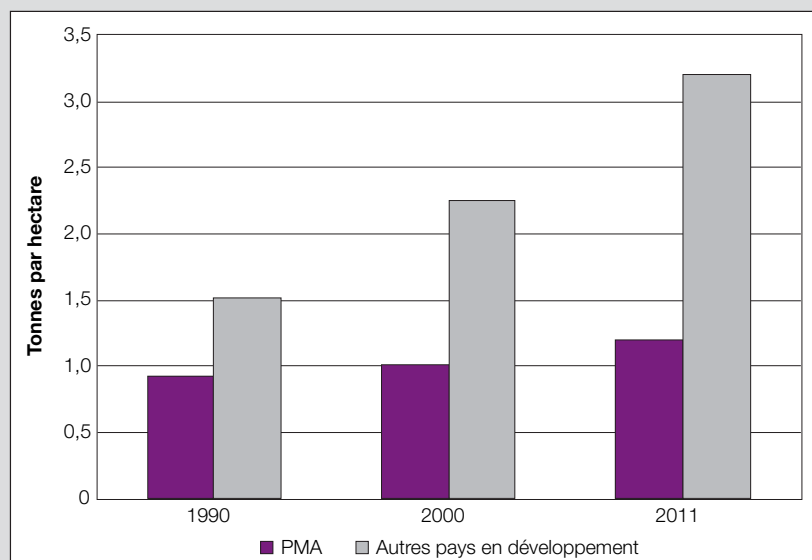
Troisièmement, la productivité des activités rurales est très faible dans la plupart des PMA. La concentration de la population dans les zones rurales – où la majorité de la population des 43 PMA vit – contraste fortement avec la contribution des activités primaires au PIB (ce n'est que dans quatre PMA que le secteur primaire représente plus de la moitié du PIB). Elle est un indicateur de la très faible productivité des activités rurales, surtout de l'agriculture. Dans un contexte où la superficie des exploitations agricoles diminue et où les agriculteurs sont contraints de cultiver des terres plus fragiles sur le plan écologique dans des conditions climatiques de plus en plus incertaines, les sources de revenus de l'agriculture sont devenues moins sûres, plus instables et moins à même d'assurer la subsistance des travailleurs. La situation est aggravée par la concurrence accrue de l'agriculture de subsistance avec les grandes exploitations agricoles commerciales, qui prend la forme soit d'échanges plus ouverts soit d'une modification des relations foncières et de l'occupation des sols. La très faible productivité agricole ressort non seulement de l'analyse de la situation de chacun des PMA, mais aussi des comparaisons internationales. On constate non seulement qu'il existe un écart de productivité agricole entre les PMA et les autres pays en développement, mais aussi que cet écart se creuse. En 1990, le rendement céréalier par hectare des PMA n'était égal qu'à 61 % de celui des autres pays en développement. Vingt ans après, il n'était égal qu'à 37 % (graphique 40). Cette très faible productivité, conjuguée à la forte concentration de la population dans les zones rurales, est la principale explication de la pauvreté généralisée qui sévit dans ces pays (UNCTAD, 2004).

Graphique 39. Part de la population rurale dans le total de la population, 2010-2012



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat, juin 2013.

Graphique 40. Rendement céréalier dans les PMA et les autres pays en développement, 1990-2011



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, base de données en ligne (consultée en août 2013).

Nombreux sont les PMA qui se trouvent désormais à un stade crucial où ils doivent non seulement trouver des emplois productifs et des moyens de subsistance pour les millions de jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année, mais doivent aussi s'acquitter de cette tâche alors que la nature des problèmes liés à l'emploi évolue.

De nombreux PMA ont été incapables soit d'augmenter la productivité agricole de manière notable soit de créer des emplois productifs et des moyens de subsistance en dehors de l'agriculture.

Le quatrième facteur qui explique l'importance que le développement rural revêt pour l'emploi dans les PMA est le mouvement actuel de migration entre les zones rurales et urbaines dans la plupart de ces pays. Ce mouvement résulte davantage de forces de répulsion (à savoir la pénurie d'emplois bien rémunérés dans les zones rurales) que de forces d'attraction (à cause de l'absence d'emplois correctement payés dans les zones urbaines). Nombreux sont les PMA qui se trouvent désormais à un stade crucial où ils doivent non seulement trouver des emplois productifs et des moyens de subsistance pour les millions de jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année, mais doivent aussi s'acquitter de cette tâche alors que la nature des problèmes liés à l'emploi évolue. Auparavant, la majorité des nouveaux travailleurs occupait des emplois agricoles à faible productivité. Au cours des dernières années, de plus en plus de personnes se sont efforcées de trouver du travail en dehors de l'agriculture, parallèlement à l'accélération de l'urbanisation. De nombreux PMA ont été incapables soit d'augmenter la productivité agricole de manière notable soit de créer des emplois productifs et des moyens de subsistance en dehors de l'agriculture. En l'absence d'emploi non agricole dans les zones rurales, les jeunes vont chercher du travail dans les villes, ce qui crée de graves problèmes économiques et sociaux tels que la pauvreté urbaine, le développement et la persistance du secteur informel, la désintégration sociale et la criminalité.

Cinquièmement, la plupart des PMA sont frappés par l'insécurité alimentaire, ce qui veut dire qu'ils sont très vulnérables face à l'évolution des marchés internationaux de produits alimentaires¹³. Ils sont immédiatement touchés par les effets négatifs de la hausse des prix internationaux des produits alimentaires ou par la persistance de prix élevés, comme cela est le cas depuis la crise alimentaire internationale de 2008. Lorsque les prix intérieurs augmentent ou restent élevés en raison de l'évolution des prix internationaux, les revenus réels des travailleurs, surtout des plus pauvres d'entre eux, sont amputés (UNCTAD, 2008), au détriment de leur niveau de vie. Dans une économie où les perspectives d'exportation sont incertaines, pour que la population dans son ensemble dispose de nourriture en quantité suffisante, ce qui est un objectif essentiel en soi, il faut accroître la production agricole et en particulier la production alimentaire.

L'analyse en cours atteste l'importance des activités rurales, notamment du secteur de subsistance, dans la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et l'accélération de l'activité économique dans les PMA à court terme. À l'avenir, à la faveur du développement de l'agriculture et des activités rurales non agricoles, les activités économiques rurales apporteront une contribution essentielle au développement des capacités productives et à la création d'emplois qui en résultera.

Il est vrai que le développement agricole contribue beaucoup à la création d'emplois, aussi bien dans l'agriculture que dans le reste de l'économie. En renforçant les liens entre l'agriculture et les autres activités, on accroît les flux intersectoriels de biens intermédiaires. La production agricole peut procurer des intrants aux activités industrielles naissantes, en particulier à l'agroalimentaire. En fait, les activités manufacturières qui ne sont pas tournées vers l'exportation sont très concentrées dans les secteurs de l'agroalimentaire et des boissons. La production industrielle peut aussi alimenter en intrants la production agricole, par exemple sous la forme d'engrais, d'équipements agricoles et de machines. Ainsi, les excédents agricoles peuvent être non seulement une condition préalable à l'exercice d'activités compétitives à forte intensité de main-d'œuvre dans le reste de l'économie, mais aussi une contribution importante aux exportations du pays.

De la même manière, la hausse des revenus dans un secteur renforce la demande dans les autres secteurs. Dans les zones rurales, elle entraîne un essor du marché intérieur, par le biais d'une augmentation de la demande qui peut être satisfaite (du moins partiellement) par l'accroissement de la production des entreprises locales dans les activités manufacturières et les services. La progression des revenus, conjuguée à l'accroissement de la population, entraîne aussi une augmentation de la demande de produits alimentaires. En d'autres termes, l'économie reçoit un «coup de pouce agricole» si les revenus ruraux augmentent suffisamment et si des liens solides sont noués et maintenus entre l'agriculture, d'une part, et les activités rurales non urbaines et les secteurs urbains, d'autre part.

La hausse de la production et de la productivité agricoles a pour avantage supplémentaire de permettre aux PMA de réduire leur insécurité alimentaire et de garantir un approvisionnement plus fiable en denrées alimentaires tout en diminuant leur dépendance à l'égard des sources extérieures d'approvisionnement. Même si, pour de nombreux PMA, l'objectif d'une production alimentaire autosuffisante n'est pas immédiatement réalisable, il est souhaitable que des progrès soient accomplis en matière de sécurité alimentaire, indépendamment des complémentarités et des synergies avec le développement industriel évoquées plus haut.

Le développement agricole devrait entraîner une diminution des prix relatifs des produits alimentaires. L'approvisionnement en biens de première nécessité est essentiel dans l'optique d'une création non inflationniste d'emplois dans le reste de l'économie. Puisque ces biens comprennent en général les denrées alimentaires, les articles manufacturés de consommation courante et les services de base, les prix des produits alimentaires sont un facteur déterminant du coût de la vie des travailleurs ainsi que de la compétitivité et de la rentabilité des activités à forte intensité de main-d'œuvre dans l'économie nationale. Abaisser le coût des denrées alimentaires revient à augmenter le salaire réel des travailleurs, ce qui peut aussi stimuler l'économie locale – demande directe et effet multiplicateur – ainsi que les synergies entre l'investissement, la croissance et l'emploi.

En résumé, des politiques efficaces de développement rural mettant l'accent sur la modernisation de l'agriculture sont susceptibles d'entraîner la création d'emplois dans les zones rurales et urbaines. Dans la mesure où la croissance agricole aboutit à diversifier la demande et donc les activités qui peuvent satisfaire la demande intérieure, l'effet d'une stratégie de «coup de pouce agricole» sur l'emploi peut être assez considérable.

Le développement agricole contribue beaucoup à la création d'emplois, aussi bien dans l'agriculture que dans le reste de l'économie.

La production agricole peut procurer des intrants aux activités industrielles naissantes, en particulier à l'agroalimentaire. La production industrielle peut aussi alimenter en intrants la production agricole, par exemple sous la forme d'engrais, d'équipements agricoles et de machines.

Abaisser le coût des denrées alimentaires revient à augmenter le salaire réel des travailleurs, ce qui peut aussi stimuler l'économie locale – demande directe et effet multiplicateur – ainsi que les synergies entre l'investissement, la croissance et l'emploi.

3. LE SECTEUR DES BIENS ET SERVICES EXPORTABLES: L'EMPLOI DANS UNE ÉCONOMIE OUVERTE

L'expérience des pays développés montre à quel point il est important de développer les activités manufacturières et les services aux producteurs correspondants, afin de tirer parti des synergies et des rendements d'échelle croissants et d'offrir des emplois aux jeunes.

La diversification et le changement structurel des PMA ne sauraient être fondés uniquement sur le développement de l'agriculture. L'expérience des pays développés montre à quel point il est important de développer les activités manufacturières et les services aux producteurs correspondants, afin de tirer parti des synergies et des rendements d'échelle croissants et d'offrir des emplois aux jeunes. La modernisation de la production agricole entraîne un accroissement de l'excédent de main-d'œuvre dans les zones rurales, main-d'œuvre qui s'efforce ensuite de trouver un emploi productif dans les centres urbains. Pour que l'économie connaisse une transformation structurelle, il est essentiel d'améliorer les possibilités des travailleurs du secteur de subsistance de trouver un emploi dans des activités plus modernes. Il s'agit là du deuxième volet de la stratégie ébauchée dans le présent rapport, volet consacré aux possibilités d'emploi dans le secteur des biens et services exportables.

La voie classique du transfert de la main-d'œuvre des activités de subsistance ou d'autres activités rurales à des emplois plus productifs dans le secteur manufacturier n'a été suivie que dans une minorité de PMA.

Le secteur des biens et services exportables joue un double rôle dans le processus de développement. Le premier consiste à absorber la main-d'œuvre provenant du secteur de subsistance. Le deuxième est de procurer les recettes en devises qui sont nécessaires à l'importation de biens essentiels et au service de la dette extérieure. Les PMA ont privilégié ce secteur au cours des vingt-cinq dernières années, par une réallocation des ressources visant à promouvoir les exportations et par l'adoption de politiques débouchant sur une croissance tirée par les exportations. Cette réorientation a généralement permis d'accroître les recettes en devises. Les recettes d'exportation ont fortement augmenté au cours des années 2000 car les volumes exportés et les prix des biens exportés ont augmenté.

Cependant, au cours des dernières années, ce secteur a absorbé dans une bien moindre mesure la main-d'œuvre provenant de l'agriculture de subsistance. Lorsque les exportations reposent sur l'extraction de ressources naturelles, la croissance crée peu d'emplois. Par contre, dans les pays où sont prédominantes les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre tournées vers l'exportation, davantage d'emplois ont été créés.

L'augmentation récente du coût du travail en Chine et le rééquilibrage de la croissance chinoise devraient offrir des possibilités d'exportation aux activités à forte intensité de main-d'œuvre des PMA.

La voie classique du transfert de la main-d'œuvre des activités de subsistance ou d'autres activités rurales à des emplois plus productifs dans le secteur manufacturier n'a été suivie que dans une minorité de PMA, à savoir quelques PMA d'Asie, le Lesotho et Haïti. Le Bangladesh, par exemple, est devenu le deuxième exportateur mondial de vêtements, dépassé seulement par la Chine. Les activités manufacturières se sont développées dans certains autres PMA asiatiques par le biais d'une participation aux chaînes d'approvisionnement centrées sur la Chine. L'augmentation récente du coût du travail en Chine et le rééquilibrage de la croissance chinoise, examinés dans l'encadré 2 du chapitre 1, devraient offrir des possibilités d'exportation aux activités à forte intensité de main-d'œuvre des PMA. Dans un avenir relativement proche, les activités manufacturières peuvent ainsi devenir, dans une certaine mesure, l'un des moteurs de la création d'emplois dans ces pays.

Les PMA ne peuvent pas faire abstraction du fait qu'ils ont besoin de devises pour importer des biens d'équipement, de la technologie et d'autres intrants nécessaires au développement de leurs capacités productives. Ils doivent aussi tenir compte de la nécessité de préserver ou d'accroître leurs capacités d'exportation. Afin d'exporter, ils peuvent avoir besoin d'attirer l'IED – qui se porte généralement sur des technologies capitalistiques ne créant pas beaucoup d'emplois – et adopter des mesures visant à encourager l'investissement dans des activités tournées vers l'exportation mais à forte intensité de main-d'œuvre, en particulier dans le secteur manufacturier. Ces activités peuvent créer des emplois tout en contribuant à l'essor des exportations et à la perception de recettes en devises.

Le secteur des biens et services exportables comprend à la fois les activités d'exportation et les activités de remplacement des importations. Il est vrai que la marge de manœuvre des PMA dans ce dernier domaine a été fortement réduite par la libéralisation du commerce. Pour autant, les activités de remplacement des importations sont possibles: elles ont simplement besoin de mesures et d'instruments de différents types axés sur le développement des capacités productives, surtout d'une politique industrielle et de dispositions favorisant le développement des entreprises, qui sont analysées dans le chapitre suivant.

4. LE SECTEUR DES BIENS ET SERVICES NON EXPORTABLES: L'EMPLOI DANS LES ACTIVITÉS À FAIBLE PRODUCTIVITÉ

Le dernier élément de la stratégie en trois volets est la promotion d'une croissance à forte intensité d'emploi dans le secteur des biens et services non exportables. Étant donné que le secteur des biens et services exportables est moins susceptible de créer des emplois en grand nombre pour les raisons susmentionnées, la création d'emplois dans le secteur des biens et services non exportables joue un rôle essentiel. Ce secteur comprend les infrastructures et le logement; les services de base (éducation, santé, assainissement et communication); les services techniques, la réparation et la maintenance, ainsi que la plupart des services de transport; les services d'assurance, le courtage immobilier et commercial; les services personnels, sociaux et collectifs; l'administration publique; ainsi que la sécurité et la défense. Ces activités n'étant généralement pas exposées à la concurrence internationale, la marge d'action y est plus importante que dans le secteur des biens et services exportables. Les possibilités d'accroître l'intensité d'emplois de la croissance y sont donc bien meilleures.

En outre, les biens et services non exportables se développent au fur et à mesure que les revenus augmentent. Normalement, la part de la nourriture dans la consommation totale d'un individu diminue lorsque le revenu augmente, laissant davantage de place pour les biens et services non alimentaires. La santé et l'éducation deviennent d'autant plus importantes que les revenus augmentent. Il s'ensuit que le taux de croissance élevé enregistré dans les PMA au cours de la dernière décennie a, dans une certaine mesure, été à l'origine de la demande de services plus nombreux et de meilleure qualité. Actuellement, ces services sont en grande partie assurés par des activités du secteur informel caractérisées par une productivité et des rémunérations très faibles. Ainsi, la demande croissante de services de meilleure qualité – demande actuellement satisfaite par des services de faible qualité – témoigne de la nécessité d'améliorer de manière notable la prestation de nombreux services dans les PMA.

Que ces activités soient exercées dans les secteurs formel ou informel, les politiques adoptées peuvent influencer sur leur essor. La prestation de services est, la plupart du temps, une activité à forte intensité de main-d'œuvre, permettant de créer de nombreux emplois dans les PMA. Compte tenu de l'importance des services dans la création d'emplois, les gouvernements devraient encourager leur développement. Par exemple, des mesures incitant les entreprises à intégrer le secteur formel et à s'agrandir peuvent entraîner une hausse rapide de la productivité grâce à une meilleure exploitation des économies d'échelle et de gamme. La hausse de la productivité se traduit ensuite par l'augmentation des revenus des travailleurs et par un élargissement de l'assiette fiscale, renforçant ainsi la mobilisation des ressources intérieures. Les gouvernements peuvent, au moyen de leur politique en matière de marchés publics par exemple, promouvoir le développement des petites entreprises locales. Le recours à des techniques à forte intensité de main-d'œuvre et à des intrants locaux devrait occuper une place prépondérante dans les conditions à satisfaire.

Étant donné que le secteur des biens et services exportables est moins susceptible de créer des emplois en grand nombre, la création d'emplois dans le secteur des biens et services non exportables joue un rôle essentiel.

Ces activités n'étant généralement pas exposées à la concurrence internationale, la marge d'action y est plus importante que dans le secteur des biens et services exportables. Les possibilités d'accroître l'intensité d'emplois de la croissance y sont donc bien meilleures.

Les gouvernements peuvent, au moyen de leur politique en matière de marchés publics par exemple, promouvoir le développement des petites entreprises locales. Le recours à des techniques à forte intensité de main-d'œuvre et à des intrants locaux devrait occuper une place prépondérante dans les conditions à satisfaire.

Les dépenses publiques, surtout (mais pas exclusivement) celles réalisées dans les secteurs sociaux, sont un moteur essentiel du secteur des biens et services non exportables. Celui-ci crée normalement beaucoup plus d'emplois que plusieurs autres types d'activité économique et a des effets multiplicateurs considérables. Les dépenses consacrées à la prestation de services de santé adéquats, par exemple, ou celles destinées à assurer une éducation universelle de qualité, peuvent entraîner la création de nombreux emplois. Il y a donc de bonnes raisons de poursuivre une stratégie de croissance qui permette et favorise la hausse générale de la productivité du travail. Cette stratégie devrait aussi prévoir une augmentation notable des dépenses publiques – et donc des revenus et des emplois – dans les secteurs sociaux qui ont un impact positif sur le niveau de vie.

Les dépenses publiques, surtout (mais pas exclusivement) celles réalisées dans les secteurs sociaux, sont un moteur essentiel du secteur des biens et services non exportables.

C'est sur le secteur des biens et services non exportables, où leur marge d'action est plus grande que les décideurs peuvent influencer le plus par leur action. Ils peuvent en particulier s'efforcer d'y dégager des synergies entre l'investissement, la croissance et l'emploi en s'inspirant de la section B. Par ailleurs, ce secteur donne un exemple de la manière dont les différents éléments du cadre directeur peuvent être associés pour accroître la cohérence et les synergies des politiques.

E. Comment adapter le cadre aux caractéristiques des différents PMA

Le cadre exposé dans le présent chapitre ne doit pas être perçu comme une solution unique aux problèmes d'emploi que connaissent les PMA. Une grande diversité d'approches peut être envisagée dans son application par pays, suivant les différences liées à la dotation en ressources, à la taille du pays, à la situation géographique, à la structure de la production et à la structure des exportations. Cette diversité suppose des points de départ différents ainsi que des choix de politique différents. On trouve dans tous les PMA des activités de production agricole, de production manufacturière et d'extraction de ressources naturelles, mais dans des proportions qui varient d'un pays à l'autre¹⁴.

Le cadre exposé dans le présent chapitre ne doit pas être perçu comme une solution unique aux problèmes d'emploi que connaissent les PMA. Une grande diversité d'approches peut être envisagée dans son application par pays, suivant les différences liées à la dotation en ressources, à la taille du pays, à la situation géographique, à la structure de la production et à la structure des exportations.

Comme expliqué au chapitre 1, la faible demande globale des pays développés limitera pendant quelque temps les possibilités pour les PMA d'enregistrer une croissance vigoureuse grâce à leurs exportations. La croissance doit être davantage orientée vers le marché intérieur, en particulier dans les pays suffisamment grands pour supporter un tel changement. Ce rééquilibrage de la croissance peut être obtenu en adoptant des politiques de redistribution directe et en consacrant des dépenses publiques à des biens et services plus fondamentaux. Toutefois, bon nombre de PMA sont de petits pays, dont la structure de la production et la structure des exportations sont très spécialisées. De manière générale, les petits pays ayant peu de ressources naturelles doivent développer leurs exportations de produits manufacturés plus rapidement que les pays richement dotés en ressources naturelles, qui restent spécialisés dans les produits primaires jusqu'à un stade de développement bien plus avancé. De leur côté, les grands pays peuvent abandonner leur spécialisation dans les produits primaires par le remplacement des importations.

Étant donné la faible demande des pays développés et la petite taille des marchés intérieurs, il y a lieu de penser qu'un accroissement du commerce régional et du commerce Sud-Sud serait particulièrement important pour les plus petits des PMA. La progression du régionalisme développementaliste – dont il a été largement question dans le Rapport 2011 sur les pays les moins avancés – et l'intensification des relations économiques avec d'autres pays en développement pourraient aider les PMA en ces temps de mauvaise conjoncture économique.

1. PAYS PRODUCTEURS ET EXPORTATEURS DE COMBUSTIBLES ET DE MINÉRAUX

Deux caractéristiques sont à prendre en compte lorsque l'on adapte le cadre à la situation des pays exportateurs de combustibles et de minéraux. Premièrement, la production de ces biens exportables est «enclavée», peu reliée au reste de l'économie. Les industries extractives présentent une très faible élasticité de l'emploi, ce qui débouche le plus souvent sur une croissance sans emploi. Dans les pays concernés, l'enjeu des politiques publiques est donc de faire en sorte que la hausse des cours des produits de base et/ou la croissance de la productivité dans le secteur minier se traduisent par une augmentation de la demande intérieure et des investissements. À cet égard, la répartition de la rente a une importance capitale. Les régimes fiscaux nationaux devraient répondre à deux grands objectifs: créer des incitations propres à attirer les investisseurs et veiller à ce qu'une juste proportion des revenus tirés des industries extractives serve l'intérêt général.

En outre, les industries extractives ne peuvent contribuer à créer plus d'emplois de meilleure qualité que de manière indirecte. Il faut donc renforcer leurs liens avec le reste de l'économie, par exemple en consacrant une partie de la rente des ressources naturelles à l'instauration d'un climat plus favorable aux nouvelles entreprises, grâce à des investissements infrastructurels bien ciblés. Les relations en amont et en aval devraient aussi être renforcées, notamment en créant des pôles d'exploitation et de transformation des ressources naturelles, c'est-à-dire des concentrations sectorielles et/ou géographiques d'entreprises ayant des activités interdépendantes fondées sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles et les industries annexes (UNECA, 2013).

Deuxièmement, les pays producteurs et exportateurs de combustibles et de minéraux ont généralement moins de difficultés de financement que d'autres PMA. D'après les données présentées au tableau 4 de l'annexe, les PMA exportateurs de combustibles ne manquent pas de ressources, épargnant plus qu'ils n'investissent. Le financement des infrastructures publiques, des services sociaux et des postes assimilés ne devrait donc pas leur poser de sérieux problèmes. Par contre, ces pays ont du mal à gérer leur taux de change en raison des effets du syndrome hollandais – l'afflux de devises provenant des recettes d'exportation et des investissements étrangers entraîne une surévaluation de la monnaie nationale qui freine dans les faits les exportations hors produits de base.

En résumé, ces pays devraient avant tout développer leur secteur privé autour des industries extractives, en établissant des relations en amont et en aval, et créer des synergies entre l'investissement, la croissance et l'emploi dans le secteur des biens et services non exportables.

2. PAYS PRODUCTEURS ET EXPORTATEURS DE PRODUITS AGRICOLES

Les pays qui offrent des conditions propices à l'expansion de la production et des exportations de produits agricoles et alimentaires devraient promouvoir ces activités en recentrant l'investissement public sur l'agriculture. Par leurs investissements, les pouvoirs publics devraient assurer des infrastructures de qualité, permettant de relier les producteurs aux principaux pôles de consommation (grandes villes et marchés internationaux). Ils devraient aussi favoriser les activités rurales non agricoles, en particulier celles se rapportant à la transformation des produits alimentaires et à la prestation de services de base.

Dans les pays très peuplés, il devrait être possible d'allier hausse des revenus agricoles et développement des industries nationales en stimulant la demande intérieure de biens intermédiaires et de biens de consommation

L'enjeu des politiques publiques est de faire en sorte que la hausse des cours des produits de base et/ou la croissance de la productivité dans le secteur minier se traduisent par une augmentation de la demande intérieure et des investissements. À cet égard, la répartition de la rente a une importance capitale.

Ces pays devraient avant tout développer leur secteur privé autour des industries extractives, en établissant des relations en amont et en aval, et créer des synergies entre l'investissement, la croissance et l'emploi dans le secteur des biens et services non exportables.

Les pays qui offrent des conditions propices à l'expansion de la production et des exportations de produits agricoles et alimentaires devraient promouvoir ces activités en recentrant l'investissement public sur l'agriculture. Par leurs investissements, les pouvoirs publics devraient assurer des infrastructures de qualité, permettant de relier les producteurs aux principaux pôles de consommation.

Les grands pays peuvent développer de front leur agriculture et leur industrie, et tirer parti des complémentarités et des synergies entre ces deux branches d'activité. Pour les petits pays, les options viables sont d'exporter leurs excédents agricoles et de se mettre à produire pour des marchés de niche internationaux.

produits localement. Dans ce cas, le moteur de l'industrialisation pourra être le développement agricole, plutôt que les exportations.

Dans les pays moins peuplés, les exportations de produits agricoles et agro-industriels devront viser avant tout les marchés internationaux. Mais le relèvement des normes de compétitivité et de qualité de la production – qui implique que les pouvoirs publics auront la tâche essentielle de contrôler le respect de ces normes –, s'accompagnera de l'ouverture de nouveaux débouchés à l'exportation. Par exemple, la demande chinoise se détourne des denrées de base, comme le riz, au profit d'aliments d'origine animale plus riches en protéines. En répondant à cette demande croissante selon une stratégie bien planifiée, les pays moins peuplés pourraient s'assurer des retombées très positives, tant sur le plan des revenus que sur celui de l'emploi. Ils peuvent aussi miser sur des marchés de niche, comme l'alimentation biologique, le commerce des fleurs, l'horticulture et les secteurs assimilés.

En résumé, les grands pays peuvent développer de front leur agriculture et leur industrie, et tirer parti des complémentarités et des synergies entre ces deux branches d'activité. Pour les petits pays, les options viables sont d'exporter leurs excédents agricoles et de se mettre à produire pour des marchés de niche internationaux.

La première priorité est de s'engager dans des activités à plus forte valeur ajoutée dans les secteurs déjà dotés de certaines capacités industrielles.

3. PAYS PRODUCTEURS ET EXPORTATEURS DE PRODUITS MANUFACTURÉS

Les pays qui ont déjà des activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre et concurrentielles au niveau international doivent répondre à trois priorités, ayant chacune des effets contradictoires sur la création d'emplois. La première priorité est de s'engager dans des activités à plus forte valeur ajoutée dans les secteurs déjà dotés de certaines capacités industrielles. Si un pays axe sa croissance économique presque entièrement sur les marchés extérieurs, sa marge de création d'emplois est fonction de son aptitude à tirer parti de l'augmentation de la demande dans d'autres pays ou à accroître ses parts de marché. À court terme, ces deux variables ont peu d'effet; à plus long terme, elles dépendent des investissements réalisés dans le développement des capacités productives. Dans les pays concernés, les salaires n'augmentent guère, si bien que la demande intérieure ne progresse pas et que peu d'emplois sont créés. L'économie informelle peut subsister, voire prospérer, lorsque la croissance économique est relativement rapide. La modernisation de l'industrie est donc cruciale. Il est toutefois plus que probable que, si elle aboutit, cette modernisation industrielle sera préjudiciable à la création d'emplois en faisant intervenir des technologies plus modernes, augmentant généralement le ratio capital-travail.

La deuxième priorité est d'abaisser les prix des biens de consommation courante, en particulier des produits alimentaires.

La deuxième priorité est d'abaisser les prix des biens de consommation courante, en particulier des produits alimentaires. Puisque la compétitivité des pays considérés repose sur la faiblesse des salaires, une baisse des prix des biens de consommation courante entraînera une revalorisation des salaires réels – même si la valeur nominale reste inchangée – qui pourra stimuler la demande intérieure et contribuer à créer des liens entre l'investissement, la croissance et l'emploi. Mais, pour abaisser les prix des produits alimentaires, il faut d'abord investir considérablement dans l'agriculture. Il s'agirait ensuite de promouvoir le développement à travers un processus d'industrialisation associé, de manière équilibrée, au développement de l'économie rurale et de l'agriculture.

Pour absorber la main-d'œuvre libérée par l'agriculture et l'industrie, il faudra que le secteur des services soit suffisamment dynamique en matière de possibilités d'emploi. D'où la nécessité de créer des synergies entre l'investissement, la croissance et l'emploi dans le secteur des biens et services non exportables.

L'un et l'autre processus créeront un excédent de main-d'œuvre, issu de l'agriculture et de l'industrie. Pour l'absorber, il faudra que le secteur des services soit suffisamment dynamique en matière de possibilités d'emploi.

D'où la nécessité de créer des synergies entre l'investissement, la croissance et l'emploi dans le secteur des biens et services non exportables. De plus, une partie des emplois créés devra provenir de nouvelles activités manufacturières. À cet effet, les recettes d'exportation des entreprises manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre pourront être investies dans des activités en amont. Pour les pays nouvellement industrialisés, ces relations en amont sont particulièrement importantes, car leur industrialisation commence souvent par l'assemblage de biens intermédiaires produits à l'étranger. Le maintien de relations dynamiques en amont leur est indispensable pour se doter d'une structure industrielle digne de ce nom. En matière de création d'emplois, ces pays pourront notamment compter sur les possibilités qui s'offriront à mesure que les coûts unitaires de la main-d'œuvre chinoise augmenteront (voir l'encadré 2 du chapitre 1). Dès que la Chine deviendra trop chère pour certaines entreprises manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre, de nouveaux débouchés s'ouvriront pour d'autres pays en développement. Certains PMA pourront peut-être alors se doter des capacités industrielles qui leur font cruellement défaut et se mettre à exporter ce type de biens; d'autres auront peut-être l'occasion d'accroître leur part des marchés internationaux en s'appuyant sur leurs capacités industrielles existantes.

En résumé, les priorités des pays producteurs et exportateurs de produits manufacturés devraient être de moderniser le secteur manufacturier, de développer l'agriculture et de créer des synergies dans le secteur des biens et services non exportables.

4. PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

Il est extrêmement difficile de proposer un cadre directeur efficace pour la création d'emplois dans les petits États insulaires en développement, compte tenu de leurs caractéristiques structurelles. Il s'agit généralement de tout petits pays, à la fois d'un point de vue démographique et géographique, sans ressources naturelles à exploiter et à exporter, le plus souvent éloignés des principaux marchés et pays développés. Cependant, ces États présentent un potentiel de développement indéniable dans le secteur des services, notamment le tourisme et les services de santé.

Dans de nombreux pays en développement, la voie choisie pour développer le tourisme n'est pas sans rappeler les enclaves économiques créées dans les grands pays exportateurs de ressources naturelles, et a des effets négligeables sur l'emploi. Les petits États insulaires en développement auraient davantage intérêt à faire du tourisme un secteur phare qui se développe en liaison avec les entreprises locales. Le commerce de produits alimentaires, par exemple, pourrait avoir des retombées considérables sur l'emploi, tandis que le commerce de biens culturels – musique, œuvres d'art, et objets d'artisanat – pourrait valoriser les industries de la création.

La prestation de services de santé et de services connexes est une autre activité prometteuse en matière de création d'emplois. Avec une main-d'œuvre relativement bien formée, en particulier dans le secteur de la santé, les petits États insulaires en développement ont tout ce qu'il faut pour s'affirmer en tant que destinations du tourisme médical. Plutôt que d'«exporter» des médecins et des infirmiers, à travers les flux migratoires, ils pourraient essayer d'attirer les patients de pays plus développés. Compte tenu du niveau relativement élevé de leur rémunération, les médecins et infirmiers pourraient créer une demande pour différents types de biens et de services disponibles localement.

En résumé, nouer des liens avec un secteur de services stratégique est une bonne manière d'augmenter l'intensité d'emplois des activités économiques des petits États insulaires en développement.

Dans de nombreux pays en développement, la voie choisie pour développer le tourisme n'est pas sans rappeler les enclaves économiques créées dans les grands pays exportateurs de ressources naturelles, et a des effets négligeables sur l'emploi. Les petits États insulaires en développement auraient davantage intérêt à faire du tourisme un secteur phare qui se développe en liaison avec les entreprises locales.

La prestation de services de santé et de services connexes est une autre activité prometteuse en matière de création d'emplois. Plutôt que d'«exporter» des médecins et des infirmiers, à travers les flux migratoires, les petits États insulaires en développement pourraient essayer d'attirer les patients de pays plus développés.

F. Conclusions

Pendant les deux à trois prochaines décennies, les PMA devraient connaître de graves problèmes d'emploi (chap. 2 et 3), qui contraindront leurs décideurs à trouver des moyens de stimuler l'offre dans ce domaine. De plus, on observe jusqu'à présent un ralentissement de la croissance du PIB par rapport à la décennie précédente, tendance qui, selon les prévisions, devrait se confirmer pendant les trois à cinq prochaines années. Sachant que les créations d'emplois étaient déjà insuffisantes dans les années 2000, la situation actuelle des PMA semble d'autant plus insurmontable.

Aux trois processus par lesquels les capacités productives se développent, le cadre directeur fait correspondre trois éléments fondamentaux que les décideurs doivent garder à l'esprit pour formuler des politiques au service d'une croissance riche en emplois...

L'objectif du présent chapitre était de définir, aussi clairement que possible, des politiques qui permettraient de relier la création d'emplois et le développement des capacités productives dans les PMA, partant du principe que l'une ne peut aller sans l'autre. Aux trois processus par lesquels les capacités productives se développent, le cadre directeur fait correspondre trois éléments fondamentaux que les décideurs des PMA doivent garder à l'esprit pour formuler des politiques au service d'une croissance riche en emplois, à savoir: l'interaction entre l'investissement, la croissance et l'emploi; le développement des entreprises et le progrès technologique; et la stratégie de création d'emplois en trois volets.

... ces éléments sont les suivants: l'interaction entre l'investissement, la croissance et l'emploi; le développement des entreprises et le progrès technologique; et la stratégie de création d'emplois en trois volets.

L'accumulation de capital peut prendre des formes diverses. Encore récemment, elle pouvait, par exemple, se rapporter au simple lien entre l'investissement et la croissance, sans tenir compte de l'emploi. Le cadre directeur proposé dans le présent chapitre intègre la composante fondamentale de l'emploi dans ce schéma d'interaction. L'objectif est de déclencher un cercle vertueux dans lequel l'investissement favorise la croissance et la croissance crée des emplois productifs, pour déboucher ensuite sur des revenus plus élevés pour les travailleurs et, partant, sur une hausse de la consommation qui contribue à l'accroissement de la demande globale. En retour, si elle est suffisamment dynamique, la demande globale produit un effet d'incitation qui attire de nouveaux investissements, entraînant des niveaux supérieurs d'investissement, de croissance, d'emploi et de revenu.

L'une des tâches les plus importantes dans le contexte des PMA est de créer le «milieu absent». Pour ce qui est du progrès technologique, les décideurs doivent adopter des politiques et des mesures différentes en fonction des trois principaux secteurs de l'économie.

Le développement des entreprises est le deuxième élément du cadre directeur visant à maximiser la création d'emplois. Il implique de développer les capacités productives au moyen des capacités entrepreneuriales et du progrès technologique. L'hypothèse retenue est qu'en développant efficacement leur secteur privé, les PMA pourraient créer plus d'emplois de meilleure qualité et commencer à rattraper leur retard technologique par rapport aux pays plus développés. La tâche la plus importante dans le contexte des PMA est de créer le «milieu absent». Pour ce qui est du progrès technologique, les décideurs doivent adopter des politiques et des mesures différentes en fonction des trois principaux secteurs de l'économie.

Le changement structurel est un élément central du processus de développement, dont la forme et le rythme influenceront également sur la création d'emplois. Afin de mettre les PMA sur la voie d'un développement riche en emplois, une stratégie de création d'emplois en trois volets est exposée dans le présent chapitre. Elle repose sur un regroupement et une expansion des activités modernisatrices du cœur de l'économie, consistant en des activités compétitives à forte valeur ajoutée et forte intensité de connaissances dans le secteur manufacturier, le secteur minier, l'agriculture mécanisée et les services modernes. Toutefois, pour pallier l'intensité d'emplois souvent faible des activités modernisatrices du cœur de l'économie, tous les moyens possibles de créer des emplois dans des activités à forte intensité de main-d'œuvre dans les trois secteurs que sont les biens et services exportables, les biens et services non exportables et les activités de subsistance devraient être envisagés et facilités.

Enfin, le présent chapitre explique comment adapter le cadre directeur aux différents types de PMA. Comme indiqué précédemment, une grande diversité d'approches peut être envisagée dans son application par pays, suivant les différences liées à la dotation en ressources, à la taille du pays, à la situation géographique, à la structure de la production et à la structure des exportations. Les décideurs de chaque pays doivent examiner attentivement les spécificités économiques de celui-ci avant de décider de la façon dont le cadre sera utilisé. Le chapitre qui suit porte sur les grands axes d'application du cadre directeur pour parvenir à une croissance riche en emplois dans les PMA.

Les décideurs de chaque pays doivent examiner attentivement les spécificités économiques de celui-ci avant de décider de la façon dont le cadre sera utilisé.

Notes

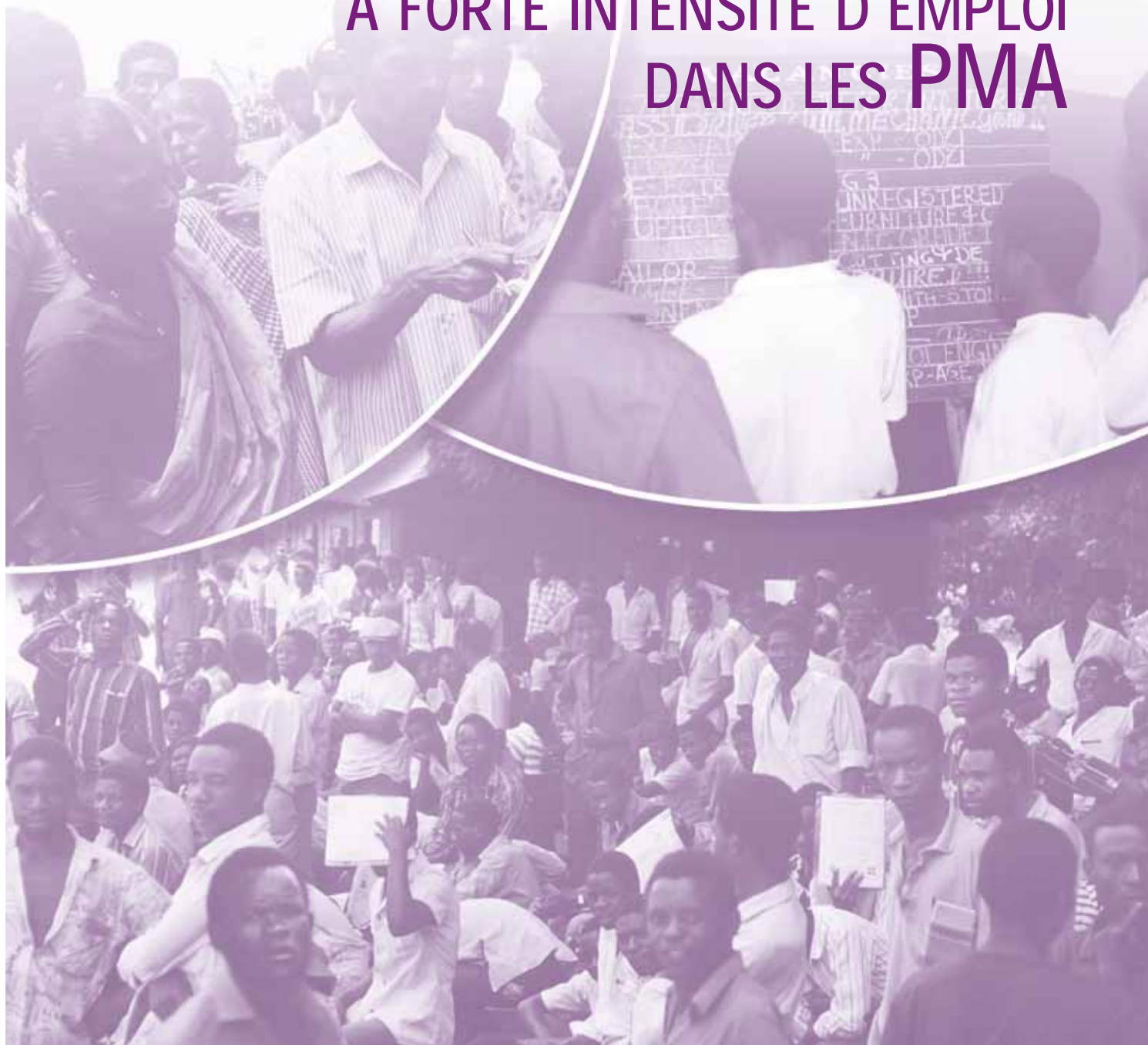
- 1 La notion d'État développementiste dans le contexte des PMA est analysée en profondeur dans UNCTAD, 2009.
- 2 La différence est faible entre les PMA africains et les PMA asiatiques. Les deux groupes affichent un taux d'investissement similaire, très proche de la moyenne générale. Dans les PMA insulaires, en revanche, le taux est beaucoup plus faible: 17,1 % en 2010-2011.
- 3 La Chine a été exclue du total «Autres pays en développement» en raison de son taux d'investissement exceptionnellement élevé (45,9 % en 2010-2011) et de la taille de son économie qui faussent les résultats moyens du groupe.
- 4 Les paragraphes qui suivent s'inspirent des travaux de Stiglitz *et al.*, 2006.
- 5 Nous avons utilisé les données pour l'Afrique, faute d'estimations plus récentes concernant les besoins d'investissement d'infrastructure des PMA. Selon une estimation plus ancienne (UNCTAD, 2006), les PMA auraient besoin d'investir chaque année dans leurs infrastructures des montants équivalents à un taux situé entre 7,5 % et 9 % de leur PIB.
- 6 Il n'existe aucune donnée pour plusieurs PMA, principalement des PMA insulaires.
- 7 Cette question est examinée plus en détail à la section C du présent chapitre.
- 8 En dollars constants de 2011. Calculs de la CNUCED, d'après des données du Système de notification des pays créanciers du CAD-OCDE.
- 9 Dans le Rapport 2006 sur les pays les moins avancés, le sous-développement du secteur des entreprises (aspect particulier de l'absence de développement institutionnel), le déficit des infrastructures et la faiblesse de la demande (intérieure) ont été considérés comme les principaux obstacles au développement des capacités productives (UNCTAD, 2006).
- 10 La CNUCED a initialement recensé cinq grandes catégories de capacités technologiques dans les domaines suivants: investissement, innovation progressive, commercialisation stratégique, établissement de liens et innovation radicale.
- 11 Cette section porte essentiellement sur les activités de subsistance dans l'agriculture, sans pour autant négliger le rôle et l'importance de l'agriculture commerciale et des activités rurales non agricoles. Les politiques visant à créer des emplois dans les activités rurales non agricoles sont examinées au chapitre 5.
- 12 Le secteur primaire est constitué de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche, l'agriculture étant l'activité prédominante. Pour l'essentiel, les activités économiques primaires sont exercées dans les zones rurales.
- 13 Selon la FAO, en juillet 2013, 23 des 34 PMA africains, ainsi que 2 PMA asiatiques et Haïti, à savoir plus de la moitié de l'ensemble des PMA, avaient besoin d'une assistance alimentaire extérieure en raison de graves problèmes d'insécurité alimentaire (<http://www.fao.org/giews/english/hotspots/>). En outre, trois quarts (26) des 34 pays du monde qui avaient besoin d'une assistance alimentaire extérieure étaient des PMA.
- 14 La classification des PMA en fonction de leur structure et de leurs problèmes d'emploi est présentée à la page xiii.

Bibliographie

- Amsden A (2001). *The Rise of the Rest: Non-Western Economies' Ascent in World Markets*. Oxford University Press. Oxford.
- Barro RJ and Lee JW (2013). A new data set of educational attainment in the world, 1950–2010. *Journal of Development Economics*. 104: 184–198.
- Heintz J (2010). Employment, poverty and inclusive development in Africa: policy choices in the context of widespread informality. In: Padayachee V, ed. *The Political Economy of Africa*. Routledge. London.
- Kaplinsky R et al. (2009). Below the radar: What does innovation in emerging economies have to offer other low income economies? *International Journal of Technology Management and Sustainable Development*. 8(3):177–197.
- Lewis WA (1954). Economic development with unlimited supplies of labour. *Manchester School*. 22(2):139–191.
- McKinley T and Martins P (2010). McKinley, T. and P. Martins (2010) “Empowering MDG Strategies Through Inclusive Economic Development.” Paper prepared for UNCTAD Geneva.
- Palma JG (2006). Globalizing inequality: “centrifugal” and “centripetal” forces at work. Working Paper No. 35. United Nations, Department of Economics and Social Affairs.
- Patnaik P (2007). Technology and employment in an open underdeveloped economy. In: Ocampo J A and Sundaram J K, eds. *Full and Decent Employment*. Orient Longman, Zed Books and Third World Network. Hyderabad, London and New York, and Penang: 54–69.
- Rodríguez F (2007). Have collapses in infrastructure spending led to cross-country divergence in per capita GDP? In: Ocampo J A, Sundaram J K, and Vos R, eds. *Growth Divergences: Explaining Differences in Economic Performance*. Orient Longman, Zed Books and Third World Network. Hyderabad, London and New York, and Penang: 259–284.
- Schneider F et al. (2010). Shadow Economies All over the World: New Estimates for 162 Countries from 1999 to 2007. *Policy Research Working Paper No 5356*. The World Bank. Washington, DC.
- Spence M (2011). *The Next Convergence: The Future of Economic Growth in a Multispeed World*. Farrar, Straus and Giroux. New York.
- Stiglitz J, Ocampo JA, Spiegel S, French-Davis R and Nayyar D (2006). *Stability with Growth: Macroeconomics, Liberalization and Development*. Oxford University Press. Oxford.
- UNCTAD (2004). *The Least Developed Countries Report 2004: Linking International Trade with Poverty Reduction*. United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD). New York and Geneva.
- UNCTAD (2006). *The Least Developed Countries Report 2006: Developing Productive Capacities*. United Nations publication. Sales No. E.06.II.D.9. New York and Geneva.
- UNCTAD (2007). *The least developed countries report 2007: knowledge, technological learning and innovation for development*. United Nations publication. Sales No. E.07.II.D.8, New York and Geneva.
- UNCTAD (2008). *The Least Developed Countries Report 2008: Growth, Poverty and the Terms of Development Partnership*. United Nations publication. Sales No. E.08.II.D.20. New York and Geneva.
- UNCTAD (2009). *The Least Developed Countries Report 2009: The State and Development Governance*. United Nations publication. Sales No. E.09.II.D.9. New York and Geneva.
- UNCTAD (2010). *Trade and Development Report 2010: Employment, Globalization and Development*. United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD). New York and Geneva.
- UNCTAD (2012). *The Least Developed Countries Report 2012: Harnessing Remittances and Diaspora Knowledge to Build Productive Capacities*. United Nations publication. Sales No. E.12.II.D.18. New York and Geneva.
- UNCTAD (2013). *Trade and Development Report 2013: Adjusting to the Changing Dynamics of the World Economy*. United Nations publication. Sales No. E.13.II.D.3. New York and Geneva.
- UNECA (2013). Making the most of Africa's commodities: industrializing for growth, jobs and economic transformation. Economic Report on Africa 2013.
- United Nations (2011). Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2011–2020. Fourth United Nations Conference on the Least Developed Countries, Istanbul, 9–13 May 2011. No. A/CONF.219/3/Rev.1. United Nations. New York.

CHAPITRE 5

POLITIQUES POUR UNE CROISSANCE À FORTE INTENSITÉ D'EMPLOI DANS LES PMA



A. Introduction

L'État a un double rôle à jouer: prendre des mesures pour promouvoir l'expansion de la production et la création d'emplois dans le secteur privé, et créer directement des emplois.

Il a été expliqué, dans le chapitre 4 du présent Rapport, que dans une perspective de moyen à long terme, le développement des capacités productives était le seul moyen viable qu'avaient les PMA de créer suffisamment d'emplois, en quantité et en qualité. Toutefois, alors qu'en théorie il devrait créer la plupart des emplois, le secteur privé est encore trop faible dans ces pays, d'où la nécessité pour l'État de jouer un double rôle: prendre des mesures pour promouvoir l'expansion de la production et la création d'emplois dans le secteur privé, et créer directement des emplois par une expansion de l'emploi public dans des activités socialement indispensables ou souhaitables. La réalisation de ces objectifs passera par la mise en œuvre d'un large éventail de politiques synergiques visant à renforcer les capacités productives et à promouvoir la transformation structurelle. Les interventions publiques devraient porter sur trois grands domaines: les politiques macroéconomiques, le développement des entreprises, et l'investissement et l'initiative du secteur public pour la création d'emplois. Le présent chapitre indique l'orientation générale que les gouvernements des PMA doivent suivre pour parvenir à une croissance riche en emplois et instaurer la vigoureuse dynamique investissement croissance emploi décrite dans le chapitre 4.

Les PMA doivent de toute évidence poursuivre deux objectifs complémentaires concernant l'emploi: accroître le nombre d'emplois et accroître les revenus d'activité provenant de ces emplois.

Les PMA doivent de toute évidence poursuivre deux objectifs complémentaires concernant l'emploi: accroître le nombre d'emplois, afin d'absorber de façon productive une main d'œuvre croissante; et accroître les revenus d'activité provenant de ces emplois grâce à des gains de productivité, ce qui implique une diversification de l'économie vers des activités à plus forte valeur ajoutée. La réalisation de ces objectifs impose d'appliquer tout un éventail de politiques synergiques – non pas juste des politiques macroéconomiques ou des politiques du marché du travail à court terme, mais aussi des stratégies visant à promouvoir le changement structurel. Il s'agira notamment de politiques à long terme qui «devraient viser à une expansion des capacités productives et un accroissement de l'intensité d'emploi de la croissance pour autant que cet accroissement de l'intensité d'emploi de la croissance ne compromette pas la croissance elle-même» (van der Hoeven, 2013: 22). En outre, étant donné le degré élevé de synergie et de complémentarité de politiques de développement appropriées (Rodrik and Rosenzweig, 2010), les différentes politiques (macroéconomiques, sectorielles, microéconomiques, sociales, commerciales, industrielles) doivent être cohérentes et synergiques.

Leurs politiques nationales sont ainsi fortement tributaires de l'environnement extérieur et doivent être capables de s'y adapter avec flexibilité.

L'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans les PMA se heurtent à des contraintes évidentes. Une importante catégorie d'obstacles découle de la nature même de l'intégration de ces pays dans l'économie mondiale. Ayant tendance à avoir une économie ouverte lourdement tributaire de l'exportation de produits de base ou d'articles manufacturés à faible valeur ajoutée et dépendant également de diverses formes de flux de capitaux pour le soutien de leur balance des paiements, les PMA subissent souvent de façon disproportionnée les effets d'une modification des flux mondiaux de commerce et de capitaux, outre les répercussions massives de migrations internationales. Leurs politiques nationales sont ainsi fortement tributaires de l'environnement extérieur et doivent être capables de s'y adapter avec flexibilité, ce qui en rend souvent plus difficile une application systématique et planifiée.

Une autre contrainte fréquemment évoquée est la capacité censément limitée des PMA de concevoir et d'appliquer des politiques, que l'on attribue généralement à la faiblesse de leurs ressources techniques, humaines, politiques, financières et institutionnelles ou à leur mode de gouvernance. Cela a servi d'argument majeur pour contester leurs politiques industrielles, au motif

que les dysfonctionnements de l'État étaient pires que les dysfonctionnements du marché, en particulier lorsque l'État n'avait pas la capacité de concevoir et d'appliquer une politique industrielle, ni les compétences voulues pour «sélectionner les gagnants». Il est également avancé que la politique industrielle est vulnérable à la corruption et à la recherche de rente, est associée à des pratiques de mauvaise affectation et de gaspillage des ressources, et permet à des entreprises inefficaces de se maintenir. Toutefois, comme il a été indiqué dans de précédentes livraisons du *Rapport sur les pays les moins avancés*, un certain nombre des carences ainsi imputées aux PMA sont elles mêmes dues à des mesures de compression budgétaire remontant à la période des programmes d'ajustement structurel, à une faible appropriation nationale de nombreuses politiques et au peu d'intérêt manifesté par la communauté internationale s'agissant de consacrer des ressources au renforcement des capacités dans la plupart des domaines de décision et d'élaboration des politiques. Il n'en reste pas moins que de nombreux PMA possèdent des «îlots d'excellence» au sein de leurs administrations publiques ou de leurs services exécutifs sur lesquels ils peuvent faire fond et qui leur permettraient d'accroître progressivement leurs compétences bureaucratiques et d'édifier peu à peu un État développementaliste capable de mettre en œuvre une politique industrielle (UNCTAD, 2009: 15-56). Il faut bien voir que la politique industrielle est un processus d'apprentissage (Rodrik, 2004, 2008) et que la capacité d'élaborer une telle politique évolue en même temps que les capacités productives (Nelson, 1994; Freeman, 2008; Moreau, 2004; Shimada, 2013). Telle a bien été l'expérience des nouveaux pays industriels (Chang, 2011). Mais les donateurs peuvent aussi jouer un rôle utile dans le renforcement de la capacité des PMA de conduire des politiques, y compris une politique industrielle (O'Connor, 2007; UNCTAD, 2009: 46-49).

Comme on l'a vu dans le chapitre 4, une autre importante considération est celle des choix technologiques. Les responsables dans les PMA sont confrontés à des priorités potentiellement contradictoires. D'un côté, ils doivent accorder une priorité élevée à des politiques qui créent davantage d'emplois. D'un autre côté, ils doivent diversifier l'économie pour accroître la productivité du travail et les revenus d'activité de façon à atténuer les problèmes persistants de pauvreté et de sous emploi. L'amélioration de la productivité est généralement associée à l'exploitation de technologies plus modernes qui sont invariablement plus capitalistiques et plus économes en main d'œuvre, ce qui peut aller à l'encontre du premier objectif d'un accroissement de l'emploi. Autrement dit, les responsables doivent souvent choisir entre efficacité et équité. Cela n'est toutefois pas une fatalité. Procurer des emplois décents est possible si une croissance raisonnablement rapide de la productivité moyenne est associée à la régénération de certaines activités à forte intensité d'emploi traditionnellement importantes (telles que certaines formes d'agriculture), à l'expansion de services répondant à des besoins sociaux et à un accroissement du volume de l'activité économique. Tel a été le cas dans les pays connaissant une industrialisation rapide où les activités manufacturières – qui se caractérisent généralement par des rendements d'échelle croissants – rendent un accroissement rapide de la productivité moyenne possible.

Ainsi, l'adoption de technologies économisant le travail ne sera pas nécessairement un problème si le volume de la production augmente suffisamment pour dégager des niveaux absolus d'emploi plus élevés. Des technologies modernes qui réduisent la pénibilité du travail ne peuvent être que souhaitables. Il est bien entendu préférable qu'elles soient associées à une hausse de la productivité du travail dans l'ensemble de la société. Loin de s'opposer à un progrès technologique économisant le travail, il s'agit plutôt de veiller à ce que les excédents provenant des activités réalisées au moyen de telles technologies soient mobilisés (directement via la fiscalité ou indirectement par la fourniture d'incitations) pour créer une demande de produits à plus forte

De nombreux PMA possèdent des «îlots d'excellence» au sein de leurs administrations publiques ou de leurs services exécutifs sur lesquels ils peuvent faire fond et qui leur permettraient d'accroître progressivement leurs compétences bureaucratiques.

Procurer des emplois décents est possible si une croissance raisonnablement rapide de la productivité moyenne est associée à la régénération de certaines activités à forte intensité d'emploi traditionnellement importantes.

L'adoption de technologies économisant le travail ne sera pas nécessairement un problème si le volume de la production augmente suffisamment pour dégager des niveaux absolus d'emploi plus élevés.

intensité de travail. Ces excédents peuvent aussi être utilisés dans un large éventail d'activités de services, allant de la fourniture de services essentiels – santé, assainissement, éducation – à des activités de loisirs et autres activités culturelles – tout ce qui améliore la qualité de vie. Les responsables atteindraient ainsi un double objectif, à savoir l'expansion de l'emploi et l'amélioration du revenu par habitant. Différentes politiques sectorielles pouvant être appliquées pour accroître l'emploi sont examinées ci après.

Avec ces considérations à l'esprit et en s'appuyant sur le cadre analytique présenté dans le chapitre 4, le reste du présent chapitre propose quelques larges domaines d'action qu'il pourrait être utile pour les PMA d'aborder à la lumière de l'actuel environnement international et de leur situation spécifique, tels qu'ils ont été analysés dans les chapitres 1, 2 et 3.

Les politiques macroéconomiques dans les PMA doivent cesser d'être axées de façon quasi obsessionnelle sur la stabilité des prix et l'équilibre budgétaire pour aller dans le sens d'une stratégie privilégiant davantage une croissance créatrice d'emplois durables.

B. Stratégies macroéconomiques

Selon l'analyse présentée ici, les politiques macroéconomiques dans les PMA doivent cesser d'être axées de façon quasi obsessionnelle sur la stabilité des prix et l'équilibre budgétaire pour aller dans le sens d'une stratégie privilégiant davantage une croissance créatrice d'emplois durables. C'est important parce que la politique macroéconomique implique fréquemment des arbitrages entre différents objectifs. Par exemple, la recherche d'une stabilité macroéconomique axée sur la maîtrise de l'inflation peut impliquer de sacrifier l'emploi, certainement à court terme, et peut aussi affaiblir le pouvoir de négociation des travailleurs, déprimer les salaires et aggraver ainsi indirectement la pauvreté. Ces objectifs à court terme influent à leur tour sur les politiques de développement. La recherche de la stabilité macroéconomique peut conduire à juger moins prioritaires des stratégies de développement durable et plus équitable ou des stratégies visant à améliorer le développement humain et à assurer la réalisation de larges objectifs sociaux. Il arrive aussi souvent que la stabilité des prix et la correction des déséquilibres extérieurs deviennent les objectifs prioritaires, de sorte qu'on laisse se perpétuer un chômage ou un sous emploi généralisé, alors même que mettre la priorité sur la création d'emplois productifs n'est certes pas forcément générateur de déséquilibres ou d'instabilité.

Au cours de la dernière décennie, la plupart des PMA ont appliqué des politiques macroéconomiques «prudentes», assorties d'une compression des dépenses budgétaires.

Étant donné les conflits potentiels entre les différents objectifs et entre les différents instruments possibles, loin d'être un exercice purement technocratique, le choix des mesures à engager correspond à des choix politiques et a des répercussions sociales. Les effets redistributifs sont marqués, s'agissant en particulier de la répartition des actifs et des revenus et de la fourniture de biens et services publics aux différents groupes de la population. Ces effets concernent les différences non seulement entre les classes économiques et les groupes sociaux, mais aussi entre les hommes et les femmes. Ils varient en fonction des caractéristiques du pays – degré d'indexation des revenus salariaux, façon dont les investisseurs, en particulier les investisseurs étrangers, réagissent à l'évolution des conditions locales, branches d'activité dans lesquelles des emplois sont créés ou détruits, etc.

Loin d'être distinctes et indépendantes les unes des autres, les politiques macroéconomiques à court terme et les stratégies de croissance à long terme sont inextricablement liées. Au cours de la dernière décennie, la plupart des PMA ont appliqué des politiques macroéconomiques «prudentes», assorties d'une compression des dépenses budgétaires. Si certains y ont vu l'explication des taux élevés de croissance du revenu observés au cours de cette période, il est plus probable que ces taux élevés aient été dus à l'accroissement des exportations de produits de base et à un environnement extérieur favorable.

Il est en tout cas évident que si les PMA veulent, dans leurs stratégies de développement, mettre davantage l'accent sur la création d'emplois productifs et une diversification économique durable, il leur faudra mettre en œuvre les politiques macroéconomiques d'appui correspondantes. En outre, un objectif majeur de la politique macroéconomique doit être de réduire l'instabilité économique, laquelle est peu souhaitable pour de nombreuses raisons.

Dans ces conditions, les politiques budgétaires deviennent prépondérantes. Les dépenses publiques et la fiscalité figurent parmi les principaux leviers permettant d'influer sur la répartition des revenus, de renforcer le processus d'accumulation de capital et de placer l'économie sur la voie d'une croissance riche en emplois. Elles sont également les principaux instruments permettant de rattacher les entreprises du secteur moderne au reste de l'économie, amplifiant ainsi la dynamique du changement structurel et contribuant à l'orienter dans la bonne direction. Elles peuvent enfin aider à accélérer la diversification des activités économiques et à développer des secteurs d'importance stratégique pour le développement national.

La politique budgétaire peut favoriser une croissance économique à forte intensité d'emploi, en particulier grâce à l'investissement public. Les investissements publics dans les infrastructures matérielles et sociales sont absolument indispensables dans les PMA, car ils améliorent les conditions tant de la demande globale que de l'offre globale. L'investissement public dans les infrastructures routières et ferroviaires, les systèmes d'irrigation ou encore l'offre de biens publics dans les zones urbaines crée un capital physique qui contribue à l'expansion des capacités productives du pays. Il n'est pas obligatoire que tous ces investissements soient réalisés par le secteur public; ils peuvent être exécutés par le secteur privé, avec un financement public. Cela encourage ensuite l'investissement privé dans des activités devenues rentables grâce aux nouvelles infrastructures créées. Il en résulte un élargissement de l'offre globale. Dans le même temps, les emplois créés par les investissements publics sont synonymes de revenus additionnels pour les travailleurs, avec des effets multiplicateurs positifs qui stimulent la demande globale.

Dans de nombreux PMA, le secteur public est un important acquéreur de biens et services, ainsi que le principal employeur du secteur formel. Les dépenses publiques en général (investissement et consommation) ont de ce fait une influence fondamentale sur de nombreux marchés de biens et services ainsi que sur le marché du travail. Cela signifie que la politique de marchés publics (en faisant, par exemple, davantage appel à des facteurs de production et des produits locaux) peut être utilisée pour encourager la création d'emplois dans l'économie et une expansion des PME, là encore avec des effets multiplicateurs positifs.

Pour tirer le meilleur parti de l'investissement public et autres dépenses publiques, il faut de toute évidence disposer d'une marge d'action budgétaire, c'est-à-dire avoir la capacité de mobiliser les ressources intérieures et extérieures nécessaires au financement des dépenses publiques. Élargir la marge d'action budgétaire impose à son tour de diversifier les sources de financement du secteur public et en particulier de renforcer la mobilisation des ressources intérieures (UNCTAD, 2009: 57-90). Élargir la base d'imposition, améliorer le système de collecte de l'impôt et rendre le régime fiscal plus progressif sont quelques unes des mesures qui peuvent être prises à cet égard. L'administration fiscale et son fonctionnement peuvent être améliorés en y affectant davantage de ressources publiques. Réformer l'administration fiscale en améliorant la gestion de l'information et le contrôle des déclarations favorise une plus grande efficacité de la collecte de l'impôt¹; créer un service spécial pour les contribuables à hauts revenus s'est également révélé utile. Réduire ou éliminer les exonérations et les niches fiscales, et encourager davantage d'entreprises à intégrer le secteur

Les dépenses publiques et la fiscalité figurent parmi les principaux leviers permettant d'influer sur la répartition des revenus, de renforcer le processus d'accumulation de capital et de placer l'économie sur la voie d'une croissance riche en emplois.

Les emplois créés par les investissements publics sont synonymes de revenus additionnels pour les travailleurs, avec des effets multiplicateurs positifs qui stimulent la demande globale.

Les dépenses publiques ont une influence fondamentale sur de nombreux marchés de biens et services ainsi que sur le marché du travail.

Élargir la marge d'action budgétaire impose de diversifier les sources de financement du secteur public et en particulier de renforcer la mobilisation des ressources intérieures.

formel peut beaucoup contribuer à élargir la base d'imposition. Il peut être utile de combiner des mesures incitatives de consentement à l'impôt avec la menace d'une application plus rigoureuse des dispositions en vigueur. Dans tous les cas, cependant, les recettes n'augmenteront que si le gouvernement affiche sa volonté politique, manifeste clairement ses intentions et fait preuve de cohérence et de détermination quant au fonctionnement de l'administration fiscale.

Il est important de diversifier les sources de recettes fiscales plutôt que de s'en remettre à un seul impôt indirect tel que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Le principe devrait généralement être d'appliquer, autant que possible, des instruments fiscaux réglementés et non discrétionnaires, peu sensibles à la corruption et comportant de faibles coûts de transaction. Quelques mesures fiscales ayant prouvé leur efficacité sont indiquées ci après:

Le principe devrait généralement être d'appliquer, autant que possible, des instruments fiscaux réglementés et non discrétionnaires, peu sensibles à la corruption et comportant de faibles coûts de transaction.

- Améliorer la collecte de l'impôt sur le revenu des personnes physiques s'agissant des riches, et augmenter les impôts sur les biens de consommation de luxe;
- Imposer plus efficacement le capital sans porter préjudice à l'investissement, ce qui peut souvent être obtenu par une meilleure administration et une plus large utilisation des technologies de l'information;
- Réduire les exonérations de TVA pour les biens non essentiels et relever le taux de TVA sur les biens de consommation de luxe;
- Augmenter les impôts indirects sur l'alcool, le tabac et les véhicules;
- Réduire les exonérations fiscales accordées aux entreprises et aux expatriés à revenus élevés;
- Alourdir la fiscalité sur le foncier urbain (les plus aisés vivant dans les villes);
- Réviser la fiscalité du secteur financier (lorsque celui-ci est raisonnablement développé), possiblement par le biais de mesures telles qu'une taxe sur les transactions financières;
- S'abstenir de nouvelles réductions tarifaires en matière commerciale tant que d'autres sources de recettes n'ont pas été trouvées.

Les PMA possédant d'abondantes ressources naturelles peuvent accroître leurs recettes budgétaires en revenant sur la pratique actuelle consistant à offrir des conditions extrêmement favorables aux investisseurs étrangers dans les secteurs de l'agriculture et des industries extractives.

Dans les PMA dotés d'abondantes ressources énergétiques et minérales, la mobilisation des ressources intérieures peut plus particulièrement passer par une amélioration de la ponction et de la redistribution de la rente liée à ces ressources (UNCTAD, 2010a: 199-203; UNCTAD, 2010b: 155-158). Il est désormais plus largement reconnu que «lorsque les droits d'exploitation n'ont pas été attribués de façon correcte, les gouvernements devraient renégocier les concessions accordées afin de rétablir un équilibre approprié entre rentabilité privée et recettes publiques (Commission on Growth and Development, 2008: 80). Les PMA possédant d'abondantes ressources naturelles peuvent accroître leurs recettes budgétaires en revenant sur la pratique actuelle consistant à offrir des conditions extrêmement favorables aux investisseurs étrangers dans les secteurs de l'agriculture et des industries extractives. Dans le cas de l'agriculture, il pourrait s'agir d'imposer une taxe sur les contrats de location de terres pour des projets d'investissement à grande échelle ou d'augmenter le coût de la location actuelle des terres ainsi que de réviser la fiscalité sur les activités réalisées dans le cadre de tels projets. Pour ce qui est des industries extractives, les gouvernements pourraient accroître leurs recettes en augmentant les prélèvements, redevances, impôts sur le revenu ou, le cas échéant, taxes à l'exportation. Les recettes ainsi dégagées pourraient utilement contribuer au renforcement de la formation de capital humain et au développement des infrastructures, fondement à terme de la diversification économique. Cela serait d'autant plus important que les ressources à l'origine de ces rentes ne sont pas inépuisables.

Parallèlement, les gouvernements des PMA peuvent s'attacher à renforcer la mobilisation de ressources extérieures, provenant de sources aussi bien traditionnelles que non traditionnelles. Ils peuvent, par exemple, négocier avec les donateurs traditionnels pour que, dans le contexte actuel, l'APD ne soit pas réduite et qu'elle soit ultérieurement augmentée. La mise en place de fonds de contrepartie peut également être envisagée, qui encourage une hausse des recettes intérieures en vue d'obtenir un surcroît d'APD. Comme proposé par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, il est également utile de travailler à la formation d'un consensus international sur des formes non traditionnelles de financement du développement, telles qu'une taxe sur les transactions monétaires, une allocation de droit de tirages spéciaux (DTS) au FMI, et une mobilisation des DTS «inutilisés» (UN/DESA, 2012). Une autre source non traditionnelle de financement du développement concerne les fonds souverains, dont une fraction des ressources pourrait être affectée aux PMA, soit directement, soit par le biais des banques régionales de développement, comme proposé par la CNUCED. Selon les estimations découlant d'un calcul simple, si 1 % des actifs de ces fonds était affecté aux banques régionales de développement, celles-ci pourraient accroître leur capacité annuelle de prêt de 84 milliards de dollars (UNCTAD, 2011: 109-123).

Diversifier les donateurs est une possibilité réelle, car les récents changements survenus sur la scène économique internationale permettent aux PMA d'envisager de s'adresser à des pays partenaires du Sud pour obtenir davantage d'assistance financière². Les institutions financières multilatérales peuvent également fournir des ressources additionnelles pour l'investissement public. Le financement régional d'infrastructures peut stimuler l'exécution de projets de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre, par exemple dans le contexte de programmes d'intégration régionale ou de projets d'infrastructures transfrontières bénéficiant d'un financement international, comme cela a été le cas dans la sous-région du bassin du Mékong en Asie du Sud Est (UNCTAD, 2011: 102-104).

De nombreux PMA continuant de dépendre de l'APD pour financer une grande partie de leurs dépenses publiques, il est important que cette aide soit utilisée efficacement. Jusqu'à une période relativement récente, beaucoup de ces pays n'utilisaient pas correctement l'aide qui leur était fournie, craignant les conséquences dommageables d'une appréciation de leur monnaie et jugeant nécessaire d'accumuler d'importantes réserves en devises pour se prémunir contre d'éventuelles crises financières. Si le récent ralentissement de l'activité économique mondiale a quelque peu réduit cette tendance, il reste indispensable de bien utiliser l'APD pour accroître l'investissement public, de préférence là où il existe des pénuries, des entraves à la production ou encore un niveau insuffisant d'équipements sociaux.

L'équilibre budgétaire est certes indispensable à moyen terme, mais une certaine flexibilité devrait être possible concernant les objectifs budgétaires, en particulier lorsque les déficits résultent de dépenses publiques productives, ainsi que dans les périodes de ralentissement de l'activité économique. Des règles rigides en matière de déficit budgétaire à court terme réduisent la possibilité de mettre en œuvre des politiques contracycliques efficaces, qui risquent pourtant d'être une fois de plus appelées à jouer un rôle important compte tenu des incertitudes de l'environnement mondial. La règle générale pour les pays en développement en matière de viabilité budgétaire devrait être que le déficit du secteur public n'excède pas le taux de croissance tendancielle à long terme de l'économie, tout en autorisant des variations cycliques à court terme (UNCTAD, 2013a).

Les gouvernements des PMA peuvent s'attacher à renforcer la mobilisation de ressources extérieures, provenant de sources aussi bien traditionnelles que non traditionnelles.

Le financement régional d'infrastructures peut stimuler l'exécution de projets de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre, par exemple dans le contexte de programmes d'intégration régionale ou de projets d'infrastructures transfrontières bénéficiant d'un financement international.

L'équilibre budgétaire est certes indispensable à moyen terme, mais une certaine flexibilité devrait être possible concernant les objectifs budgétaires.

On pourrait aussi admettre un déficit budgétaire entièrement constitué par des dépenses d'infrastructure, pour autant que le taux de rendement social de ces investissements soit supérieur au taux d'intérêt.

Par rapport à celle des pays développés, la capacité des PMA d'utiliser la politique budgétaire pour faire face à des situations à court terme de surcapacité ou à des ralentissements cycliques est généralement plus limitée. Quand bien même, cette marge d'action plus étroite peut et doit être utilisée aussi efficacement que possible. Par exemple, de nombreux PMA ont adopté des mesures contracycliques, la plupart de nature budgétaire, en 2008-2009, période de fort ralentissement de l'activité économique (Brixiová et al., 2011; IMF, 2010). On pourrait aussi admettre un déficit budgétaire entièrement constitué par des dépenses d'infrastructure, pour autant que le taux de rendement social de ces investissements soit supérieur au taux d'intérêt, ces dépenses pouvant effectivement être financées par l'emprunt de la même manière que le font les investisseurs privés. Cela est particulièrement important, comme indiqué plus haut, dans le cas d'infrastructures physiques et sociales, où l'investissement public joue un rôle essentiel du fait qu'en raison de l'existence d'externalités, il est peu probable que le secteur privé réalise les investissements socialement souhaitables. Une simple règle consisterait à aligner le financement de la dette à moyen terme sur le niveau des dépenses d'investissement public (UNCTAD, 2013a).

La politique monétaire devrait viser à élargir le crédit pour l'investissement et à créer davantage d'emplois productifs.

Loin d'être cantonnée à la stabilisation des prix et à la lutte contre l'inflation, la politique monétaire devrait faire intégralement partie des stratégies macroéconomiques et des stratégies globales de développement. En particulier dans les PMA, elle devrait viser à élargir le crédit pour les investissements jugés nécessaires ou stratégiques, à améliorer les conditions de vie dans les secteurs qui emploient une grande partie de la population active, tels que l'agriculture, et à créer davantage d'emplois productifs en fournissant un crédit institutionnel aux petits producteurs dans tous les secteurs. Il ne faut jamais oublier que la fonction première des marchés financiers est de servir d'intermédiaire financier pour le développement.

C'est la raison pour laquelle fonder la politique monétaire sur la seule lutte contre l'inflation pose problème. Certes, une instabilité macroéconomique s'accompagnant d'une forte inflation, peut tuer la croissance. Toutefois, la stabilité macroéconomique (définie au sens large afin de ne pas être ramenée à un objectif étroit telle que la lutte contre l'inflation) est une condition nécessaire, mais non suffisante, de la croissance. Des périodes de croissance accélérée peuvent être associées à une inflation modérée, voire forte, lorsque des contraintes pèsent sur l'offre. De fait, rien ne permet d'affirmer de façon péremptoire qu'une inflation modérée est préjudiciable à la croissance (Stiglitz et al., 2006), mais les conséquences en matière de redistribution peuvent certainement être dommageables, en particulier dans les PMA où la plupart des revenus ne sont pas indexés sur l'inflation. En pareil cas, les responsables doivent s'attacher à prévenir une inflation excessive en prenant les initiatives suivantes:

- Éliminer les obstacles, actuels et potentiels, à l'offre;
- Corriger les déséquilibres sectoriels risquant d'exacerber les pressions inflationnistes, par exemple s'agissant de la production agricole;
- Veiller à ce que les mesures de lutte contre l'inflation ne soient pas préjudiciables à la croissance;
- Combattre d'éventuels effets régressifs de l'inflation au moyen de mesures spécifiques en faveur des pauvres – par exemple, fourniture de biens et services publics pour répondre à certains besoins fondamentaux;
- Veiller à ce que les anticipations inflationnistes et les tendances spéculatives ne s'accumulent pas au sein du système, au risque de finir par exacerber l'inflation.

La stabilité macroéconomique est une condition nécessaire, mais non suffisante, de la croissance.

Au lieu d'une politique monétaire visant à contenir le taux d'inflation en dessous de 10 % ou moins encore, les pouvoirs publics peuvent mettre en œuvre une stratégie macroéconomique ciblant des variables réelles importantes pour le pays: croissance globale, investissement productif, création d'emplois, réduction de la pauvreté. La politique monétaire doit faire partie de la politique macroéconomique globale axée sur ces objectifs, et non être appliquée séparément en fonction des seules variables monétaires. Elle doit être coordonnée et harmonisée avec la politique budgétaire et la politique de taux de change. L'objectif choisi devant être atteint en tenant compte d'un certain nombre d'autres contraintes, la seule gestion des taux d'intérêt ne suffira pas; la banque centrale devra recourir à d'autres instruments, dont le crédit administré. Les responsables devraient éviter de se fixer sur un objectif en particulier et devraient être prêts à ajuster les objectifs et les instruments en fonction des exigences de la situation.

Le volume du crédit est souvent une variable plus importante que l'offre de monnaie, en particulier dans les PMA où les marchés monétaires et les marchés de capitaux sont moins développés et où relativement peu de ménages et d'entreprises ont accès à l'emprunt auprès d'institutions officielles à des fins de consommation et d'investissement. Cela vaut plus particulièrement pour les micro et petites entreprises et les exploitations agricoles qui ne peuvent fournir de garanties pour obtenir un crédit et ne sont donc pas considérées comme solvables par les banques. Les institutions de microfinancement jouent à cet égard un rôle précieux en permettant aux petites entreprises d'avoir accès au crédit formel. De fait, dans de nombreux PMA, et au Bangladesh en particulier, elles ont permis d'intégrer de nombreux pauvres dans les circuits financiers officiels. Toutefois, en dépit de leurs avantages, ces institutions ne peuvent être considérées comme un moyen efficace de mobiliser le crédit pour la création d'actifs productifs et le développement d'un secteur dynamique des entreprises, outre une réduction de la pauvreté, en raison de taux d'intérêt élevés, de courtes périodes de gestation et de la modicité des prêts. Une véritable intégration financière nécessitera probablement des institutions financières plus importantes, diverses formes de subventions, ainsi que des approches créatives et flexibles de la part des banques centrales et des autorités de réglementation pour que ceux qui en sont actuellement exclus – par exemple, les femmes, les micro, petites et moyennes entreprises, les travailleurs non salariés, les paysans et ceux qui n'ont ni biens fonciers ni autres garanties à offrir – aient effectivement accès à des services bancaires (par exemple, de banques commerciales, de banques coopératives, de banques de développement).

Pour qu'il y ait diversification de l'appareil productif, il faut que les micro, petites et moyennes entreprises bénéficient de prêts bancaires dans les mêmes conditions que les gros emprunteurs. À cette fin, une approche plus ambitieuse et plus créative de l'élargissement de la fourniture de services financiers doit être adoptée, en vue de faciliter l'accès au crédit de secteurs et d'activités qui en sont relativement privés mais qui sont d'une grande importance pour l'économie. Divers instruments peuvent être mobilisés à cet égard:

- Règles de crédit administré imposant aux banques d'affecter une certaine proportion de leurs prêts aux secteurs considérés comme prioritaires;
- Subventions destinées à couvrir les coûts de transaction plus élevés associés à ces prêts;
- Garanties publiques pour certains types de crédit;
- Octroi direct de crédits par des institutions financières publiques (par exemple, banques de développement);
- Promotion des banques coopératives et des banques de proximité;
- Refinancement de prêts commerciaux, le cas échéant.

Le volume du crédit est souvent une variable plus importante que l'offre de monnaie.

Les institutions de microfinancement ne peuvent être considérées comme un moyen efficace de mobiliser le crédit pour la création d'actifs productifs et le développement d'un secteur dynamique des entreprises.

Pour qu'il y ait diversification de l'appareil productif, il faut que les micro, petites et moyennes entreprises bénéficient de prêts bancaires dans les mêmes conditions que les gros emprunteurs.

C. Gestion du secteur extérieur

Les flux de capitaux doivent être «encadrés» au moyen de diverses mesures de marché et autres mesures, s'agissant à la fois des entrées et des sorties de capitaux, de façon à éviter une instabilité excessive et d'éventuelles crises.

La plupart des PMA ont besoin, pour leur commerce, d'une certaine flexibilité en matière de taux de change, mais ils ont du mal à gérer les conséquences d'une instabilité forte. Des régimes de taux de change «intermédiaires», tels qu'un régime de flottement administré, donnent de bons résultats, car ils permettent aux gouvernements d'ajuster le niveau du taux de change aux conditions extérieures et aux priorités du moment de l'économie intérieure. Un régime de flottement administré fonctionne très bien lorsqu'on combine des mesures relatives au compte de capital et des mesures de politique bancaire, conjointement aux opérations courantes d'achat ou de vente de monnaie sur le marché des devises de la banque centrale. Pour qu'un tel régime donne toute satisfaction, les flux de capitaux doivent être «encadrés» au moyen de diverses mesures de marché et autres mesures, s'agissant à la fois des entrées et des sorties de capitaux, de façon à éviter une instabilité excessive et d'éventuelles crises.

Un taux de change compétitif peut énormément contribuer à une croissance créatrice d'emplois dans une économie mondialisée.

Un taux de change compétitif peut énormément contribuer à une croissance créatrice d'emplois dans une économie mondialisée (Frenkel, 2004). Il modifie les prix relatifs de sorte que les biens importés deviennent chers, ce qui encourage des activités de remplacement des importations au niveau national. Il stimule également les exportations, en particulier d'articles manufacturés, en rendant les produits exportés plus compétitifs sur les marchés internationaux. Un taux de change compétitif facilite en outre l'établissement de liens entre les secteurs d'exportation et le reste de l'économie en rendant les produits intermédiaires locaux moins chers que les produits intermédiaires importés. Toutefois, une monnaie bon marché ayant aussi pour effet de comprimer le niveau relatif des revenus intérieurs, une telle stratégie doit être mûrement réfléchie.

Les gouvernements des PMA devraient aborder la question de la politique commerciale de façon plus créative et plus globale et considérer les accords régionaux comme un moyen de stimuler le développement de synergies entre les différents secteurs productifs.

De fait, puisque les PMA ont quelque marge de manœuvre en matière de politique commerciale – contrairement à d'autres pays en développement membres de l'OMC –, il est utile de rappeler qu'un système faisant jouer ensemble droits de douane et subventions a les mêmes effets qu'un régime de taux de change multiples. S'il n'est pas toujours souhaitable pour une économie d'en avoir un trop grand nombre, des taux de change multiples permettent néanmoins de bénéficier d'un taux de change compétitif dans tel ou tel secteur prioritaire sans rendre des importations essentielles plus onéreuses. Cela soulève la question de la gestion du compte des opérations commerciales, domaine qui a été quelque peu négligé dans la période récente par les gouvernements des PMA. La plupart des politiques commerciales ont été évaluées sous l'angle d'une libéralisation du commerce (ampleur, calendrier des mesures) passant par l'élimination de restrictions quantitatives, une réduction des droits de douane et la suppression des subventions à l'exportation. Ce processus a été accéléré par les changements survenus dans le système commercial multilatéral et plus encore par la multiplication d'accords commerciaux régionaux ayant amplifié le mouvement de libéralisation du commerce. On peut faire valoir que, dans le cas des PMA, le processus est allé suffisamment loin, et que du point de vue d'une diversification de l'appareil productif et compte tenu de la nécessité de créer davantage d'emplois nationaux, ces pays disposent encore d'un potentiel inexploité de flexibilité en matière de commerce international. Ils devraient donc aborder la question de la politique commerciale de façon plus créative et plus globale et considérer les accords régionaux comme un moyen de stimuler le développement de synergies entre les différents secteurs productifs.

Étant généralement procycliques (Gallagher et al., 2012), les flux de capitaux ont un effet déstabilisateur sur les pays en développement, alimentant un optimisme excessif en période faste et exacerbant le marasme en période de

crise. La réglementation du compte de capital peut ainsi contribuer utilement et parfois de façon décisive, à maximiser les effets positifs d'une libre circulation des flux de capitaux dans les PMA, tout en réduisant les coûts. Même le FMI, qui pendant des décennies a préconisé une libéralisation totale du compte de capital, a reconnu qu'une telle réglementation pouvait être utile (IMF, 2011). L'expérience probante à cet égard d'un certain nombre de pays (Brésil, Chili, Colombie, Malaisie, République de Corée et Thaïlande, pour n'en citer que quelques-uns) montre que les pays en développement peuvent et doivent se protéger de ces chocs extérieurs. Étant donné qu'une politique monétaire restrictive ne fera qu'aggraver le problème en période d'expansion (en stimulant vigoureusement les entrées de capitaux et en poussant à l'appréciation de la monnaie), la solution est d'adopter une réglementation du compte de capital. En ce qui concerne les entrées de capitaux, diverses mesures peuvent être envisagées: obligation d'une durée minimale d'investissement, obligation de détenir des réserves non rémunérées, modulation des taux d'imposition du rendement des investissements de portefeuille, taxation des nouvelles entrées de capitaux porteuses de dette. S'agissant des sorties de capitaux, on pourrait notamment prévoir de taxer celles-ci et adopter des dispositions réglementant les montants hors bénéficiaires que les étrangers peuvent sortir du pays.

La réglementation du compte de capital peut ainsi contribuer utilement à maximiser les effets positifs d'une libre circulation des flux de capitaux tout en réduisant les coûts.

Les PMA sont de plus en plus malmenés par les changements brutaux qui se produisent sur les marchés internationaux et face auxquels ils sont impuissants. Les pays en développement en général, et les PMA en particulier, souffrent davantage des chocs extérieurs que les pays développés. Les PMA se caractérisent par une petite économie peu diversifiée. Ils ont tendance à être extrêmement dépendants du financement extérieur, d'où la menace de plus fortes perturbations du compte de capital. Ils sont également plus ouverts au commerce international que de nombreux pays développés, et la structure de leurs exportations est davantage concentrée sur un tout petit nombre de produits. Enfin, beaucoup de ces pays sont exposés à de fortes fluctuations des prix internationaux des produits de base, comme exportateurs ou comme importateurs. Pour toutes ces raisons, l'instabilité économique est plus grande, et donc plus lourde de conséquences, dans les PMA que dans les pays développés.

Les PMA sont de plus en plus malmenés par les changements brutaux qui se produisent sur les marchés internationaux et face auxquels ils sont impuissants.

Dans les PMA, les chocs extérieurs ont également tendance à avoir des effets redistributifs dommageables. Les fluctuations des revenus ont des coûts directs en raison de l'existence de marchés des capitaux et des assurances imparfaits, de sorte que le lissage des revenus sur l'ensemble du cycle économique est lui aussi imparfait et que les périodes de ralentissement de l'activité entraînent une baisse de la consommation, en particulier chez les pauvres. D'une manière générale, dans tous les pays ce sont les pauvres qui souffrent le plus des fluctuations économiques: ils souffrent le plus en période de marasme – hausse du chômage, baisse des salaires réels – et ils profitent le moins des périodes d'expansion, qui se traduisent le plus souvent par un accroissement de la richesse, du rendement du capital et des salaires des travailleurs professionnels et des travailleurs qualifiés.

Dans les PMA, les chocs extérieurs ont tendance à avoir des effets redistributifs dommageables.

Comme il a été noté dans le chapitre 4, la question est de savoir comment les gouvernements des PMA peuvent faire face à une telle instabilité venant de l'extérieur. Si les politiques budgétaires et monétaires restent les leviers fondamentaux d'une adaptation de l'activité économique globale sur l'ensemble d'un cycle, d'autres mesures peuvent être relativement efficaces. Il existe en particulier certains «stabilisateurs automatiques» que les PMA peuvent et devraient utiliser. Par exemple, une fiscalité progressive, qui a des effets plus marqués pendant les périodes de marasme, réduit l'impact négatif des restrictions budgétaires sur les pauvres. Les programmes et les politiques de protection sociale – mécanismes d'assurance contre le chômage, protection des travailleurs, accès spécial à un crédit sans nantissement, systèmes publics

de distribution de denrées alimentaires et autres biens nécessaires, complément de revenu versé aux femmes chefs de ménage, etc. – contribuent à limiter la baisse de la consommation en période de ralentissement économique. Des ajustements automatiques des droits de douane en fonction des prix extérieurs, par exemple par le biais d'un régime tarifaire variable dans les limites des consolidations tarifaires imposées par l'OMC, peuvent réduire l'impact de l'instabilité des prix mondiaux sur les producteurs et les consommateurs nationaux.

Les taxes sur les entrées de capitaux peuvent être limitées aux investissements de portefeuille et aux capitaux investis en actions, en épargnant les investissements «de création de capacités», lorsque de tels flux de capitaux sont abondants.

Outre ces stabilisateurs automatiques, il existe d'autres moyens de faire face aux situations qui peuvent obérer les processus cycliques. Par exemple, une taxe contracyclique, telle qu'une taxe à l'exportation, permet à un gouvernement d'obtenir davantage de recettes pendant les périodes d'expansion des exportations, qui peuvent être déposées sur un fonds de stabilisation des prix en prévision de futures baisses des prix des exportations. Les taxes sur les entrées de capitaux peuvent être limitées aux investissements de portefeuille et aux capitaux investis en actions, en épargnant les investissements «de création de capacités», lorsque de tels flux de capitaux sont abondants. En situation de surchauffe manifeste et de formation de bulles spéculatives, il est important de restreindre les activités risquant d'être associées à des cycles d'expansion/récession, tels que l'immobilier spéculatif, au moyen de mesures telles qu'une imposition plus forte des gains en capital et l'adoption de réglementations bancaires limitant le volume des prêts au secteur immobilier.

Dans certains PMA, des fonds de stabilisation peuvent être particulièrement efficaces pour gérer l'instabilité, en particulier l'instabilité provoquée par de fortes fluctuations des prix internationaux, qui sont l'une des caractéristiques de l'économie des produits de base. Ils peuvent également contribuer à protéger l'économie des effets déstabilisateurs d'entrées massives de devises, et ce de plusieurs façons. En période de flux de capitaux relativement abondants, ils peuvent aider à empêcher une appréciation excessive du taux de change, évitant ainsi les effets préjudiciables du syndrome hollandais. Ils peuvent empêcher une surchauffe de l'économie en période d'expansion, contribuant ainsi à combattre les pressions inflationnistes. Ils peuvent prévenir la formation de bulles spéculatives, en particulier dans le secteur immobilier, rendant ainsi en théorie l'économie moins sujette à des phénomènes d'expansion et de récession. Enfin, en préservant un niveau régulier de recettes budgétaires, ils peuvent lisser les dépenses budgétaires, assurant ainsi la continuité des investissements publics, voire leur hausse en période de fort ralentissement de l'activité – par exemple, maintien du financement des services sociaux, etc. Des fonds de stabilisation seraient particulièrement souhaitables dans les PMA gros exportateurs de produits de base. De nombreux grands exportateurs de tels produits – par exemple, le Chili, la Fédération de Russie, le Koweït, la Norvège, Oman, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République bolivarienne du Venezuela, la République islamique d'Iran – se sont dotés de fonds de stabilisation assortis d'objectifs explicites de stabilisation macroéconomique. Lorsque les prix des produits de base qu'ils exportent sont élevés, une partie des revenus est versée au fonds de stabilisation, et lorsque les prix sont bas, ces revenus servent à lisser les dépenses publiques.

Dans certains PMA, des fonds de stabilisation peuvent être particulièrement efficaces pour gérer l'instabilité provoquée par de fortes fluctuations des prix internationaux des produits de base.

D. Création publique d'emplois

La faiblesse structurelle générale du secteur privé dans les PMA fait que l'État doit soutenir, de façon plus active que dans les autres pays en développement, la création d'emplois, directement et indirectement (par exemple, par le biais d'investissements bénéficiant d'un soutien public et de l'emploi public). Comme

on l'a vu dans le chapitre 4, l'action de l'État devra être particulièrement vigoureuse à court et à moyen terme pour amorcer un processus de croissance capable d'engendrer une forte synergie investissement-croissance-emploi. Une approche plus dynamique de l'investissement public conduit à considérer celui-ci non seulement comme un complément de l'investissement privé, mais aussi sans doute comme un apport additionnel nécessaire. Selon Griffin (1996), il existe de nombreux moyens de faire de l'investissement public en capital physique un investissement à beaucoup plus forte intensité de travail avec comme corollaire une hausse de l'emploi, des économies en devises et une hausse du taux de rentabilité global de l'économie.

L'investissement public est non seulement comme un complément de l'investissement privé, mais aussi sans doute un apport additionnel nécessaire.

La contribution du développement des infrastructures à la croissance globale est largement reconnue, car des infrastructures telles que l'énergie (approvisionnement en électricité) et les transports (routes) permettent d'accroître les débouchés commerciaux, de réduire les coûts et d'augmenter la productivité dans les entreprises manufacturières et les entreprises de services (Bigsten and Söderbom, 2005; Shiferaw et al., 2012a, 2012b). D'une manière générale, toutefois, ces investissements ne sont pas considérés du point de vue de leurs incidences sur l'emploi. En fait, parce qu'ils semblent être par nature essentiellement des investissements à forte intensité de capital, il est généralement supposé que leurs incidences directes sur l'emploi sont négligeables et que ce n'est qu'indirectement, à travers leurs répercussions sur le développement global, qu'ils peuvent influencer sur la création d'emplois. Il n'en reste pas moins que les dépenses publiques d'infrastructure peuvent de différentes façons contribuer plus directement à la création d'emplois et avoir d'importants effets multiplicateurs sur l'économie locale. Les travaux d'infrastructure ont un double effet bénéfique: ils créent et pérennisent des emplois tout en améliorant les conditions de vie et en jetant les bases d'une croissance à long terme. Il existe, de fait, beaucoup plus de possibilités qu'on ne le croit généralement de développer les infrastructures en faisant appel à la main-d'œuvre excédentaire disponible dans les PMA. Dans les zones urbaines, par exemple, des techniques à forte intensité de travail peuvent être utilisées pour améliorer la voirie, l'approvisionnement en eau, les réseaux d'évacuation des eaux usées, l'assainissement et la gestion des déchets, outre divers travaux de protection contre les inondations, ainsi que des travaux de réparation et d'entretien de tout un éventail d'infrastructures publiques. En fait, des procédés à forte intensité de travail peuvent également être efficaces (et bon marché) pour de grands travaux d'infrastructure qui sont généralement considérés comme l'apanage de grandes entreprises mécanisées – déboisement, travaux de terrassement pour la construction de barrages et d'autoroutes. Le potentiel de création d'emplois d'investissements dans l'irrigation, le drainage, l'aménagement de chenaux d'alimentation, le bâtiment, la mise en valeur des terres, le reboisement, etc., est considérable.

Les dépenses publiques d'infrastructure peuvent contribuer plus directement à la création d'emplois et avoir d'importants effets multiplicateurs sur l'économie locale.

Les travaux d'infrastructure ont un double effet bénéfique: ils créent et pérennisent des emplois tout en améliorant les conditions de vie et en jetant les bases d'une croissance à long terme.

Le secteur de la construction se prête tout particulièrement à la promotion d'activités à forte intensité de main-d'œuvre.

Le secteur de la construction se prête tout particulièrement à la promotion d'activités à forte intensité de main-d'œuvre par le biais des marchés publics et de diverses incitations budgétaires. Des activités de construction faisant appel à des matériaux locaux, à des technologies locales et à de petites entreprises locales offrent un grand potentiel de création d'emplois. De petits fabricants locaux de matériaux de construction auront probablement des effets multiplicateurs plus importants que des technologies à grande échelle et à forte intensité de capital, car ils utilisent généralement des outils et des machines fabriqués localement et font appel pour leurs services de commercialisation et de transport à de petites entreprises également locales. De tout cela il peut résulter une diminution des coûts globaux de construction, la construction de bâtiments plus adaptés et plus écologiques et aussi la création de davantage d'emplois. Les études réalisées dans plusieurs pays et secteurs d'infrastructure

Des activités de construction faisant appel à des matériaux locaux, à des technologies locales et à de petites entreprises locales offrent un grand potentiel de création d'emplois.

montrent que des investissements d'infrastructure à forte intensité d'emploi sont, d'un point de vue financier, sensiblement moins lourds que des investissements faisant appel à des technologies à forte intensité de matériel, sans que la qualité en soit compromise. Ce type d'investissement peut également réduire sensiblement les besoins en devises, créer beaucoup plus d'emplois pour un même niveau d'investissement, permettre l'emploi de davantage de travailleurs de tous niveaux de compétence, et avoir des effets multiplicateurs indirects du revenu fortement positifs.

Des investissements d'infrastructure à forte intensité d'emploi sont, d'un point de vue financier, sensiblement moins lourds que des investissements faisant appel à des technologies à forte intensité de matériel, sans que la qualité en soit compromise.

La fourniture par l'État de biens et services publics a été un élément essentiel du processus de développement des pays en développement qui ont progressé de façon soutenue dans la période de l'après-Seconde Guerre mondiale. Les dépenses dans des domaines tels que l'éducation et la santé ont le double avantage économique de contribuer à renforcer la base de ressources humaines de l'économie et de financer des activités à forte intensité de main d'œuvre. Les gouvernements peuvent ainsi contribuer directement à la création de toutes sortes d'emplois, qualifiés, semi-qualifiés et non qualifiés. L'expansion et l'amélioration des services publics, concernant en particulier la nutrition, l'assainissement, la santé et l'éducation, non seulement conduisent à une amélioration des conditions sociales et matérielles, mais ont aussi des effets positifs sur l'emploi, directement et indirectement par effets multiplicateurs. Cela a été un facteur important et méconnu de l'industrialisation de différents pays asiatiques, allant du Japon à (plus récemment) la Chine en passant par les NPI d'Asie de l'Est. La fourniture par le secteur public de logements abordables et d'une qualité raisonnable, de services de transport, de denrées alimentaires de base, de services d'éducation et de soins de santé de base a contribué à améliorer les conditions de vie des travailleurs. Indirectement, elle a permis de réduire les salaires monétaires versés par les employeurs à leurs travailleurs. Il en a résulté une diminution des coûts globaux de main-d'œuvre des employeurs privés, et aussi plus de flexibilité pour les producteurs nationaux affrontant la concurrence sur les marchés extérieurs, puisque leurs coûts fixes étaient ainsi sensiblement réduits.

Au cours de la dernière décennie, des PMA ont mis en œuvre une nouvelle génération de programmes de création d'emplois, assortis de salaires équitables et visant à produire des actifs utiles et durables bénéficiant directement aux participants.

Les programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre ont d'abord été conçus principalement comme des filets de sécurité, en particulier dans des situations d'urgence dues à des catastrophes naturelles ou économiques (par exemple, sécheresses, inondations, mauvaises récoltes). Plus récemment, toutefois, ils ont eu tendance à être transformés en programmes de développement d'infrastructures pour remédier au chômage et au sous-emploi chroniques dans les PMA. Au cours de la dernière décennie, plusieurs pays en développement, dont des PMA, ont mis en œuvre une nouvelle génération de programmes de création d'emplois, assortis de salaires équitables et visant à produire des actifs utiles et durables bénéficiant directement aux participants. Dans de nombreux cas, une formation est également dispensée aux travailleurs et les communautés locales sont associées à la prise de décisions et à la gestion des projets et des programmes (Devereux and Salomon, 2006). Certains de ces programmes font partie des stratégies nationales (ou régionales) de développement. Ils ont également joué un rôle de mécanisme contracyclique face à la crise financière mondiale, car ils stimulent la demande intérieure en même temps qu'ils concrétisent les effets positifs d'un accroissement des dépenses d'infrastructure et procurent un revenu temporaire aux personnes touchées par la crise.

La plupart des programmes de travaux publics dans les PMA sont proposés et conçus par des donateurs et financés par des dons ou des prêts. Il en existe encore quelques uns qui ont été conçus et financés localement, à l'instar du Programme d'emploi Karnali au Népal. Le Programme Umurenge Vision 2020 au Rwanda est en partie financé par des donateurs et a été conçu conjointement avec ceux-ci.

Les programmes de travaux publics ont tendance à avoir pour objectif premier de fournir une assistance aux ménages pauvres dont les membres en âge de travailler sont dans l'incapacité de trouver du travail ou de poursuivre leurs activités normales en raison d'une désorganisation soudaine ou chronique du marché du travail ou d'un déficit de la demande de main-d'œuvre. Ils visent généralement à assurer un revenu de base pour soutenir la consommation des ménages et éviter à ceux-ci de vendre à n'importe quel prix leurs biens pour subvenir à leurs besoins essentiels. Ils concernent fréquemment la construction ou l'entretien d'infrastructures potentiellement productives – par exemple, routes, systèmes d'irrigation –, qui contribuent également à l'activité économique des participants et de la communauté plus largement.

Les programmes de travaux publics qui assurent des emplois pour de courtes périodes ont généralement pour but de soutenir ponctuellement la consommation face à une désorganisation temporaire du marché du travail ou des moyens de subsistance pouvant être due à une catastrophe naturelle (sécheresse, inondation, ouragan), à une situation humanitaire (conflit) ou à une crise économique passagère. Il s'agit principalement de fournir un filet de sécurité, une protection sociale de base, et d'éviter à des ménages aux abois de brader leurs biens pour survivre. Ces programmes proposent généralement des emplois de courte durée – en Afrique subsaharienne, quatre mois en moyenne (McCord and Slater, 2009) – mais ils peuvent être prolongés dans des situations d'urgence humanitaire où la reprise d'une activité économique normale est impossible. L'objectif d'assurer un salaire ponctuel (en nature ou en espèces) est plus important que celui de créer des actifs, et il peut dans certains s'agir essentiellement d'une activité où un travail est demandé simplement parce qu'un salaire est versé. Pour cette raison, la qualité des actifs créés dans le cadre de tels programmes est souvent d'une importance secondaire par rapport à l'urgence de fournir un emploi salarié aux individus touchés par une crise. Ce type de programmes est couramment mis en œuvre en Asie méridionale lorsque des catastrophes naturelles perturbent temporairement l'activité économique (revenus d'activité, agriculture de subsistance) des ménages, dans le secteur formel comme dans le secteur informel. C'est également la principale forme de programmes de travaux publics en Afrique subsaharienne où, toutefois, ces programmes sont mis en œuvre non seulement en cas de crise aiguë, mais aussi pour réduire une pauvreté, un sous-emploi et un chômage chroniques, bien que leur durée limitée en restreigne probablement l'efficacité en matière d'atténuation de la pauvreté.

D'autres programmes de travaux publics visent à accroître l'emploi local, ou l'emploi créé par unité investie dans la création d'infrastructures, généralement dans le secteur de la construction moyennant l'adoption de techniques de construction à forte intensité de main-d'œuvre. Ils ne nécessitent pas forcément un important financement additionnel; il s'agit plutôt de modifier l'intensité factorielle des dépenses prévues en privilégiant le facteur travail. Certains programmes concernent des activités où l'intensité de main-d'œuvre est déjà prépondérante, telles que la construction de logements, et où il ne peut y avoir que des gains marginaux à obtenir d'une intensification de ce facteur (McCutcheon and Taylor Parkins, 2003). Toutefois, d'autres travaux d'infrastructure peuvent être réalisés en privilégiant soit l'intensité de capital, soit l'intensité de main d'œuvre. D'après des études réalisées au Cambodge, au Ghana, à Madagascar et en Thaïlande, des techniques à forte intensité de main-d'œuvre ont permis de créer de deux à cinq fois plus d'emplois que d'autres techniques (Devereux and Salomon, 2006). Au Sénégal, on estime que 13 fois plus d'emplois ont été créés grâce à l'adoption de techniques à forte intensité de travail, par rapport à des techniques plus classiques (Majeres, 2003). Au Cambodge, on a constaté que des travaux de construction de routes en zone rurale privilégiant le facteur main-d'œuvre nécessitaient près de cinq mille jours

Les programmes de travaux publics concernent fréquemment la construction ou l'entretien d'infrastructures potentiellement productives, qui contribuent également à l'activité économique des participants et de la communauté plus largement.

En Afrique subsaharienne, ces programmes sont mis en œuvre non seulement en cas de crise aiguë, mais aussi pour réduire une pauvreté, un sous-emploi et un chômage chroniques.

D'autres programmes de travaux publics visent à accroître l'emploi local, ou l'emploi créé par unité investie dans la création d'infrastructures.

Des techniques à forte intensité de main-d'œuvre ont permis de créer de deux à cinq fois plus d'emplois que d'autres techniques.

de travail non qualifié par kilomètre, contre deux cents jours de travail avec des techniques faisant appel à davantage d'équipement et de matériel (Munters, 2003: 45).

Les programmes de travaux publics peuvent venir épauler la création d'emplois dans le secteur privé, de façon à procurer un emploi à ceux qui ont le moins de chances d'en obtenir un sur le marché du travail.

Cette approche peut être particulièrement appropriée si elle est combinée aux travaux d'investissements d'infrastructure à grande échelle qui ont été engagés dans de nombreux pays pour stimuler l'activité à la suite de la crise financière mondiale. De toute évidence, son efficacité par rapport à des approches traditionnelles à forte intensité de capital dépendra de la nature des actifs créés. En outre, les entrepreneurs peuvent ne pas toujours respecter leurs obligations contractuelles, en raison des incidences sur les coûts d'une modification de l'intensité factorielle. En pareil cas, les programmes de travaux publics peuvent venir épauler la création d'emplois dans le secteur privé, de façon à procurer un emploi à ceux qui ont le moins de chances d'en obtenir un sur le marché du travail.

Les jeunes pourraient être la priorité lorsque ceux qui sont sans emploi et qui ne sont ni scolarisés ni en formation sont très nombreux.

Si les programmes de travaux publics sont intégrés à une stratégie à long terme relative à l'emploi, des choix stratégiques doivent être faits concernant le ou les groupes à cibler en priorité en la matière. Ce pourrait être les jeunes lorsque ceux qui sont sans emploi et qui ne sont ni scolarisés ni en formation sont très nombreux, lorsqu'ils sont exclus de l'emploi dans le secteur privé et là où la stabilité sociale ou politique est en jeu. Les soldats démobilisés ou les populations urbaines pourraient être des groupes prioritaires dans d'autres contextes, ou encore les plus pauvres lorsque la réduction de la pauvreté et la protection sociale constituent des objectifs fondamentaux. L'Autorité éthiopienne des routes rurales, l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public contre le sous-emploi au Sénégal, l'Association africaine des agences d'exécution des travaux d'intérêt public en Afrique de l'Ouest, et les programmes d'investissements à forte intensité d'emploi de l'OIT offrent quelques exemples de ce type d'intervention.

Les programmes de travaux publics peuvent aussi avoir pour objectif d'assurer la viabilité environnementale et de contribuer à la transformation structurelle de l'économie.

Au-delà de l'atténuation de la pauvreté et de la création d'emplois, les programmes de travaux publics peuvent aussi avoir pour objectif d'assurer la viabilité environnementale et de contribuer à la transformation structurelle de l'économie. D'autres objectifs encore sont le perfectionnement des compétences par l'acquisition d'expérience et la formation en cours d'emploi, l'accumulation d'actifs financiers et matériels, la promotion de moyens de subsistance, la stimulation de la croissance économique par la promotion de la demande et la création d'actifs productifs, et la préservation de l'ordre politique et social dans un contexte de niveaux excessivement élevés de chômage et de pauvreté. Si des objectifs multiples concernant la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, la transformation structurelle et la viabilité environnementale ne sont pas nécessairement contradictoires, un résultat optimal pour chacun d'eux peut exiger une certaine diversité de pratiques et de méthodes.

Si les processus sont correctement conçus dès le départ et dotés de ressources adéquates, il n'est pas nécessaire de faire un compromis entre intensité factorielle et qualité du résultat.

Il est souvent affirmé que l'utilisation de techniques à forte intensité de main d'œuvre entraîne une moindre qualité des actifs créés, mais cela n'est pas nécessairement le cas. Cette qualité dépend d'un choix, d'une conception et d'une exécution corrects du processus opératoire, qui diffèrent selon l'approche adoptée. Par exemple, recourir à un processus à forte intensité de main-d'œuvre pour exécuter un projet à forte intensité de capital conçu comme tel ne donnera pas de bons résultats, et il faudra donc procéder différemment pour obtenir la qualité souhaitée (McCutcheon and Taylor Parkins, 2003). Si les processus sont correctement conçus dès le départ et dotés de ressources adéquates, il n'est pas nécessaire de faire un compromis entre intensité factorielle et qualité du résultat. La qualité dépend également des capacités agricoles et des capacités d'ingénierie disponibles au niveau local, ainsi que d'un niveau adéquat de ressources en capital.

Un autre aspect essentiel concerne la coordination entre les différents agents participants à l'exécution des programmes de travaux publics: différents niveaux d'administration publique (national, régional, district, village), ministères et départements (responsables de la protection sociale, des travaux publics, des transports, de l'environnement, de l'agriculture), donateurs, organisations de la société civile, etc. Cela peut être particulièrement problématique dans les PMA, où l'harmonisation et la coordination entre les pouvoirs publics et les donateurs font parfois défaut. La coordination est tout spécialement importante lorsque les programmes de travaux publics intègrent dans leur conception et leur exécution des objectifs environnementaux. Un exemple en est le Programme Umurenge Vision 2020 au Rwanda, où un emploi pluriannuel des plus pauvres est associé à la promotion d'une agriculture plus écologique avec la pratique de cultures en terrasse, ce qui devrait permettre un accroissement soutenu de la productivité et assurer une plus grande viabilité environnementale de l'activité agricole (en fonction des cultures retenues). Des objectifs environnementaux font également partie du Programme production et filets de sécurité (Productive Safety Net Programme) en Éthiopie. La construction de digues contre les inondations (comme dans les projets «vivres contre travail» du Programme alimentaire mondial au Népal) peut également avoir des effets positifs environnementaux durables de par une amélioration des moyens de subsistance à terme qui contribuera à réduire la pauvreté au-delà de la période d'exécution du projet.

Il existe des descriptions détaillées des incidences immédiates des programmes de travaux publics sur la production locale: par exemple, la tenue de petits marchés les jours de paie.

Les décideurs espèrent souvent que les programmes de travaux publics permettront aux travailleurs de «sortir» de la pauvreté et de leur dépendance à l'égard d'emplois financés sur fonds publics. Toutefois, étant donné le caractère structurel, plutôt que conjoncturel, du chômage dans de nombreux PMA, il est difficile de déterminer si la formation ou l'expérience de travail procurées par ces programmes seront suffisantes pour faciliter l'accès de ces personnes au marché du travail. Ce pourra être le cas si ces programmes sont associés à d'autres mesures d'intervention, dans un contexte économique et un marché du travail largement favorables. De fait, dans la mesure où ce sont les plus pauvres qui sont ciblés, l'atténuation de la pauvreté sera probablement modeste et les effets macroéconomiques ainsi que les effets sur le marché du travail indirects, à travers les effets multiplicateurs d'un accroissement des revenus aboutissant à une hausse de la demande effective dans les secteurs où les programmes sont exécutés. Il existe des descriptions détaillées des incidences immédiates des programmes de travaux publics sur la production locale: par exemple, la tenue de petits marchés les jours de paie. Il s'agit toutefois le plus souvent d'incidences à court terme, car la plupart des programmes de travaux publics n'ont eux mêmes qu'une durée limitée. Plus les participants sont pauvres et plus le secteur dans lequel le programme est exécuté est un secteur marginalisé, moins ce programme a de chances d'avoir des retombées économiques à moins qu'il ne s'inscrive dans la durée et ait une certaine ampleur.

Les programmes de travaux publics dans les zones rurales contribuent au développement rural par le biais des investissements publics réalisés dans des infrastructures agricoles, qui entraînent un accroissement de la production et de la productivité agricoles.

Il n'en reste pas moins que les programmes de travaux publics dans les zones rurales contribuent au développement rural par le biais des investissements publics réalisés dans des infrastructures agricoles (par exemple, routes, irrigation). La production et la productivité agricoles ont augmenté au voisinage des nouvelles infrastructures créées. De plus, l'amélioration des communications et des transports résultant de la création ou de l'amélioration des infrastructures de transport a favorisé l'apparition de nouveaux marchés locaux et un meilleur accès aux marchés existants (Devereux and Solomon, 2006). L'exécution de programmes à grande échelle s'inscrivant dans la durée et assortis de la création de nombreux emplois (ou d'un mécanisme de garantie de l'emploi) aura normalement des incidences économiques secondaires positives, dont une hausse du salaire minimum accepté des travailleurs occasionnels ou une intensification du processus d'accumulation et le développement des microentreprises. Il a été observé que «de petits transferts ont de petites

incidences, mais des transferts d'ampleur modérée peuvent avoir de fortes incidences» (Devereux, 2002: 672). Employer moins de travailleurs, mieux rémunérés, pendant de longues périodes permet à ceux-ci d'investir dans la production et l'acquisition d'actifs, mais cela peut aussi susciter dépit et colère chez ceux qui ne bénéficient pas de ces conditions. Cela signifie que le niveau des salaires est un aspect crucial de la conception et de l'exécution des programmes de travaux publics.

Employer moins de travailleurs, mieux rémunérés, pendant de longues périodes permet à ceux-ci d'investir dans la production et l'acquisition d'actifs.

En dépit de leurs nombreux avantages, l'adoption et l'exécution de programmes de travaux publics dans les PMA se heurtent encore à plusieurs contraintes, dont l'une est financière: les travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre ont tendance à être relativement coûteux quand il s'agit de grands travaux. Le coût du programme éthiopien, par exemple, a été estimé à 2 % du PIB du pays en 2006. Bien entendu, s'il en résulte des effets multiplicateurs positifs importants, une partie du coût peut être ultérieurement récupérée par le biais d'un accroissement des recettes fiscales. Des sources de financement doivent néanmoins être trouvées, en particulier du fait que la crise de 2008-2009 a entraîné un resserrement général des dépenses budgétaires rendant plus difficile le financement de tels programmes dans les PMA. La capacité institutionnelle est une autre contrainte, car l'exécution de ces programmes impose de posséder la capacité technique et opérationnelle de sélectionner, préparer, gérer et superviser les travaux, d'organiser le processus de production, de se familiariser avec les techniques requises, d'avoir accès aux outils et aux matériels nécessaires, de gérer une multitude de petits contrats, de coordonner les mesures prises à différents niveaux de gouvernement et de canaliser les ressources vers les pauvres.

Les programmes de travaux publics doivent faire partie d'une politique économique au sens large englobant la politique macroéconomique, la politique commerciale et la politique industrielle.

Cela explique en partie pourquoi il est difficile d'atteindre tous les objectifs visés. Dans certains cas, il n'a pas été possible de fournir massivement des emplois, et certains programmes sont devenus de facto des programmes de transfert monétaire, sans réelle contrepartie de travail. Outre les questions de financement et de capacité institutionnelle, les PMA doivent tenir compte de l'orientation des politiques macroéconomiques et autres politiques («de développement») qu'ils appliquent depuis plus de deux décennies. Le plus souvent, ces politiques visent à la stabilité macroéconomique, au niveau intérieur, et à l'intégration internationale, au niveau extérieur. La création d'emplois n'est pas encore au cœur des politiques nationales dans la plupart des pays en développement, y compris les PMA. Cela donne d'autant plus de poids à l'argument selon lequel les programmes de travaux publics doivent faire partie d'une politique économique au sens large englobant la politique macroéconomique, la politique commerciale et la politique industrielle pour répondre à cet objectif fondamental: créer des emplois productifs et diversifier l'appareil de production dans le sens d'activités à plus forte valeur ajoutée.

L'activité privée est à l'origine de la plupart des emplois dans les PMA aujourd'hui et le restera manifestement à l'avenir.

L'enjeu pour les gouvernements des PMA est d'aider et d'inciter le secteur privé à créer des activités à plus forte valeur ajoutée qui fourniront suffisamment d'emplois productifs à la population active de plus en plus nombreuse.

E. Développement des entreprises

L'activité privée est à l'origine de la plupart des emplois dans les PMA aujourd'hui et le restera manifestement à l'avenir. L'enjeu pour leurs gouvernements est d'aider et d'inciter le secteur privé à créer des activités plus diversifiées et à plus forte valeur ajoutée qui fourniront suffisamment d'emplois productifs à la population active de plus en plus nombreuse. Trois grands domaines d'intervention, analysés ci-après, sont importants dans ce contexte: les politiques industrielles, les politiques relatives aux entreprises et les politiques de développement rural.

1. POLITIQUES INDUSTRIELLES

On entend par politique industrielle en général les efforts de l'État pour modifier les structures et les modèles de production de l'économie et, en particulier, pour diversifier la production au profit d'activités à plus forte valeur ajoutée. À la fin du siècle dernier, ce type d'intervention était mal vu du courant de pensée dominant, même si la politique industrielle restait en usage dans bon nombre de pays en développement parmi les plus performants, dont la Chine. On constate cependant depuis quelques années un regain d'intérêt pour les politiques industrielles, les analystes étant plus nombreux à en faire valoir l'utilité et le bien-fondé (voir notamment Lin and Monga, 2010; Lin, 2011; OECD, 2013). Le fait que plusieurs pays en développement ont amélioré leur capacité de concevoir et d'appliquer des politiques industrielles est mieux reconnu (te Velde et al., 2011). En même temps, le marché croissant d'une nouvelle vague d'innovations dans les technologies vertes, l'énergie, l'eau, les nanotechnologies et la génétique (Wade, 2010) a créé de nouvelles possibilités. Mais pour tirer parti de ces débouchés, les entreprises doivent anticiper et se préparer (Pérez and Soete, 1988; Pérez, 2001). Cela nécessite de coordonner la politique industrielle, en particulier dans les PMA. Des problèmes nouveaux – ceux notamment qui résultent des changements climatiques – imposent des changements structurels dans l'économie aussi bien des pays développés que des pays en développement que les seules forces du marché ne sont pas capables d'opérer à l'échelle et au rythme voulus, d'où la nécessité que l'État agisse. Du reste, même certains pays développés se montrent désormais beaucoup plus actifs dans leur politique industrielle (Rodrik, 2010), sous l'effet de la crise économique et financière internationale, des enjeux écologiques et des inquiétudes quant à leur désindustrialisation.

En même temps, l'application d'une politique industrielle efficace est aussi devenue plus complexe et difficile au cours des dernières années, en raison notamment de la fragmentation de la production résultant de l'essor des chaînes de valeur mondiales. Les PMA qui souhaitent tirer parti d'une intégration bénéfique dans ces chaînes de production devront adopter une démarche plus nuancée tout en restant systématique, qui favorise l'entrepreneuriat et l'innovation sur le plan intérieur. La politique industrielle doit, en conséquence, être souple et adaptée au contexte précis et réagir constamment à l'évolution de la situation internationale ou intérieure. Idéalement, un appui doit être assuré de façon limitée dans le temps et, éventuellement, progressive, tout en veillant à la cohérence entre les différentes catégories de politiques.

Les grandes priorités de la politique industrielle dans les PMA peuvent être résumées comme suit (UNCTAD, 2009: 141-179; Ocampo, 2007):

- Investir dans les secteurs à croissance dynamique de l'économie et y promouvoir la diversification, de sorte qu'au moins une partie de la demande intérieure croissante soit satisfaite par l'offre intérieure, plutôt que par les importations;
- Développer et renforcer les microentreprises et les PME, où se créent la plupart des emplois;
- Mettre en place des interactions susceptibles de remédier aux coupures diverses qui existent dans le secteur des entreprises: entre les microentreprises et les moyennes et les grandes entreprises; les entreprises formelles et informelles; les entreprises nationales et étrangères; les entreprises modernes et traditionnelles.

Parmi les instruments de politique industrielle, on a coutume de distinguer les instruments fonctionnels et les instruments sélectifs. Les instruments fonctionnels ont généralement pour objet de rectifier les défaillances du marché et sont appliqués à toute l'économie, par exemple en offrant du crédit, de

On entend par politique industrielle les efforts de l'État pour modifier les structures et les modèles de production de l'économie.

L'application d'une politique industrielle efficace est aussi devenue plus complexe et difficile au cours des dernières années, en raison de la fragmentation de la production.

Un critère important pour le choix des activités devant être soutenues par la politique industrielle est l'intensité de main-d'œuvre des activités et/ou leur capacité de créer des emplois.

l'éducation et de la formation, et en stimulant la concurrence et la recherche-développement. Dès le moment où l'État s'emploie à rectifier les défaillances du marché, ce sont les entreprises qui vont décider jusqu'à quel point elles souhaitent innover et se moderniser technologiquement. Les mesures sélectives ou verticales, à l'inverse, ont pour objet le passage à de nouvelles activités dynamiques et/ou une mise à niveau technologique localisée, et ciblent certains (sous-)secteurs ou certaines entreprises. Les pouvoirs publics soutiennent ces mesures financièrement pendant une phase d'apprentissage et aident les jeunes entreprises pour la formation, la commercialisation à l'exportation et la coordination générale des activités d'exportation. Bien évidemment, un critère important pour le choix des activités devant être soutenu par la politique industrielle est l'intensité de main-d'œuvre des activités et/ou leur capacité de créer des emplois soit directement, soit indirectement.

La stratégie progressive tire parti d'activités économiques existantes pour rechercher les domaines où des relations en amont et en aval peuvent être mises en place.

Deux façons d'utiliser ces instruments, différentes mais éventuellement complémentaires, peuvent être envisagées. La stratégie progressive tire parti d'activités économiques existantes pour rechercher les domaines où des relations en amont et en aval et des activités de soutien peuvent être mises en place. L'agriculture, à titre d'exemple, peut servir de point de départ pour développer en aval des secteurs comme l'industrie alimentaire pour le marché local, le marché régional et le marché mondial et la transformation avant exportation de matières premières d'origine agricole. Les mesures visant à développer les activités de transformation dans le pays sont notamment l'interdiction des exportations de produits bruts non transformés ou l'imposition de droits sur ces exportations, l'aide au regroupement des entreprises pour ce type d'activités et la fourniture de services de vulgarisation industrielle assurant un soutien aussi bien technologique que commercial. À titre d'exemple, l'application de droits d'exportation a dopé les activités de traitement des noix de cajou au Mozambique et des cuirs et peaux bruts en Éthiopie (Krause and Kaufmann, 2011; Altenburg, 2010). Des politiques analogues peuvent être conçues pour d'autres activités primaires comme l'exploitation minière, comme cela a été fait pour la transformation des diamants au Botswana. Les chances de réussite de ce type d'initiatives sont d'autant plus grandes qu'elles sont associées à la mise en place de filières locales de production à partir des ressources naturelles et au développement de compétences en ingénierie pour la production intérieure (Ramos, 1998).

Ces pays ont de bonnes chances de succès en se modernisant dans le secteur des vêtements ou en exploitant des marchés de niche.

Il faut cependant, dans ce type de stratégie, prendre soin de recenser les situations dans lesquelles les apports nécessaires aux industries en amont et en aval sont très différents. Le vêtement, à titre d'exemple, est généralement un secteur à forte intensité de main d'œuvre, tandis que la branche de production des textiles, des fils et des accessoires est de plus en plus un secteur à forte intensité de capitaux avec des économies d'échelle et de gamme importantes. De ce fait, le développement de relations en amont dans le textile pour le secteur des vêtements s'avère beaucoup plus difficile dans la plupart des PMA (Adhikari and Yamamoto, 2007). Or ces pays ont des meilleures chances de succès en se modernisant dans le secteur des vêtements même et/ou en exploitant des marchés de niche (Altenburg, 2011). Le Mozambique a ainsi tenté d'établir des relations en aval à partir de grandes entreprises étrangères du secteur minier (notamment la fonderie d'aluminium) mais sans guère y réussir, faute de disposer suffisamment des compétences entrepreneuriales indispensables parmi les entreprises nationales (Krause and Kaufmann, 2011).

Une approche moins traditionnelle de la politique industrielle, plus prospective, consiste à mettre en évidence de nouveaux domaines de spécialisation, de façon à en devenir un acteur assez rapidement.

Une approche moins traditionnelle de la politique industrielle, plus prospective, consiste à mettre en évidence de nouveaux domaines de spécialisation, de façon à en devenir un acteur assez rapidement et à exploiter le potentiel croissant de la production considérée sur les marchés mondiaux. En l'espèce, le risque est élevé, en raison des écarts de gamme importants entre les nouvelles activités et les anciennes, mais la stratégie peut être payante. L'intervention publique est ici nécessaire du fait que les acteurs de la première

heure d'un produit, d'une technologie ou d'un marché nouveaux doivent assumer tous les coûts de découverte mais ne sont pas en mesure d'internaliser tous les avantages, ce qui nécessite une forme d'aide publique (Hausmann and Rodrik, 2013). Les pouvoirs publics déterminent généralement quels sont les secteurs ou les activités prometteurs et orientent leur action en conséquence. Un autre moyen d'y parvenir cependant est la collaboration entre agents publics et privés, notamment entre les entrepreneurs et leurs instances représentatives ou entre des analystes de marché et des représentants de la société civile, dans le cadre d'instances de délibération, de tables rondes sectorielles, de fonds privés publics de capital-risque ou d'autres mécanismes, en faisant appel à des compétences spécialisées internes et externes. Cette formule a été appliquée avec succès dans le cas du secteur éthiopien des fleurs coupées. L'initiative d'exporter ces produits est venue du secteur privé, mais il a été soutenu par l'État, qui a assuré un accès à faible coût à des terrains appropriés, a négocié les coûts de fret avec la compagnie aérienne nationale et a mis sur pied une agence nationale de développement de l'horticulture.

Les États peuvent aussi inciter les entreprises à innover (sur le plan notamment de la recherche de nouveaux marchés et d'autres modèles économiques) en organisant des concours de stratégie économique, en conseillant les jeunes entreprises innovantes et en offrant des incitations au secteur privé local ou à la diaspora. Cet aspect est au cœur de la proposition de la CNUCED pour de nouvelles mesures internationales de soutien en faveur des PMA, dénommée «Investissement dans le transfert des connaissances des diasporas» (UNCTAD, 2012: 147-150), qui consiste à faire collaborer le gouvernement du pays concerné et les organisations internationales pour appuyer les investissements effectués par les diasporas des PMA dans des activités innovantes et à forte intensité de connaissances.

La formulation et l'exécution des politiques industrielles des PMA adoptent le plus souvent un modèle directif où l'État assume l'initiative des domaines et des programmes prioritaires. Une politique industrielle efficace nécessite cependant un dialogue constant entre les pouvoirs publics, les entreprises (dont les microentreprises et les petites entreprises) et les travailleurs. Par-delà les griefs généraux des entreprises au sujet du financement, de la fiscalité élevée, de la corruption, des services d'infrastructure, etc., ce dialogue doit mettre en évidence des problèmes de coordination qui font obstacle au développement des entreprises, comme l'indisponibilité locale d'un intrant à faible coût indispensable à tel ou tel secteur, ce qui peut inciter ensuite l'État à agir pour favoriser la production de l'intrant en question (O'Connor, 2007). Le dialogue peut être particulièrement bénéfique lorsqu'il est centré sur certains secteurs ou lorsque l'État est disposé à modifier ses politiques pour répondre à certains besoins. Ce dialogue et cette interaction permanents entre les organismes publics chargés de la politique industrielle et les entreprises (organisations de branche ou entreprises seules), précisément, ont été déterminants dans les changements structurels et la modernisation des nouveaux pays industriels d'Asie de l'Est. Il ressort d'études sur les résultats des entreprises de sept pays d'Afrique subsaharienne (dont cinq PMA) que les relations État-entreprises améliorent la productivité des entreprises d'environ 25 à 35 % (Qureshi and te Velde, 2012). En outre, une certaine forme d'équilibre entre l'État et les acteurs économiques privés est nécessaire pour éviter que l'État ne devienne captif d'intérêts particuliers ou de comportements de recherche de rente (Wade, 2010). Cela suppose de veiller à ce que le secteur privé réponde à ses engagements en échange des politiques favorables dont il bénéficie.

Il est de plus en plus admis que la production et la diffusion de connaissances doivent constituer un aspect essentiel de la politique industrielle, et les PMA ne font pas exception. La meilleure façon d'accroître la technicité d'une économie passe par l'éducation, la formation technique et professionnelle et le renforcement des compétences en cours d'emploi. Étant donné le retard

Les États peuvent aussi inciter les entreprises à innover en organisant des concours de stratégie économique, en conseillant les jeunes entreprises innovantes et en offrant des incitations au secteur privé local ou à la diaspora.

Une politique industrielle efficace nécessite un dialogue constant entre les pouvoirs publics, les entreprises (dont les petites entreprises et les microentreprises) et les travailleurs.

Une certaine forme d'équilibre entre l'État et les acteurs économiques privés est nécessaire pour éviter que l'État ne devienne captif d'intérêts particuliers ou de comportements de recherche de rente.

La meilleure façon d'accroître la technicité d'une économie passe par l'éducation, la formation technique et professionnelle et le renforcement des compétences en cours d'emploi.

Les politiques doivent aussi adapter les formes d'enseignement et le contenu des programmes de façon à transmettre aux étudiants ou apprentis des compétences comme l'aptitude à apprendre par soi-même, l'aptitude à évoluer et l'aptitude à travailler en équipe de façon inventive.

persistant des PMA dans ces domaines, malgré les progrès récents, cet aspect demeure fondamental. Dans l'enseignement secondaire et supérieur, et en matière de formation technique et professionnelle, les PMA doivent développer l'offre et améliorer la qualité des services. Pour cela, ils doivent notamment revoir les programmes et les méthodes d'enseignement de façon à rendre la population active plus adaptable et plus innovante et en vue d'adapter les politiques éducatives aux besoins prévisibles du marché intérieur du travail. Les politiques doivent aussi adapter les formes d'enseignement et le contenu des programmes de façon à transmettre aux étudiants ou apprentis des compétences comme l'aptitude à apprendre par soi-même, l'aptitude à évoluer et l'aptitude à travailler en équipe de façon inventive et à mener une réflexion innovante (Pérez, 2001; Adesida and Karuri-Sebina, 2013). Idéalement, étant donné la durée de gestation avant de produire des diplômés, les responsables des stratégies d'éducation doivent avoir une certaine idée des perspectives d'évolution de l'économie au cours des cinq à dix années à venir de façon à orienter le système éducatif en fonction des besoins futurs du marché du travail.

Il importe que les universités et les centres de recherche renforcent leurs relations avec les entreprises de toute taille.

Le décalage entre la recherche universitaire et le secteur privé a souvent été souligné comme une faiblesse des systèmes de connaissances nationaux (UNCTAD, 2006: 246-255; Adesida and Karuri-Sebina, 2013). Il importe donc que les universités et les centres de recherche renforcent leurs relations avec les entreprises de toute taille. Les instruments ci après peuvent notamment être utilisés pour atteindre cet objectif:

- Adopter des programmes qui mettent l'accent sur le développement de l'entrepreneuriat dans la formation professionnelle et les universités;
- Adopter des exonérations fiscales ou des prélèvements au titre de la formation de façon à financer la formation spécialisée de la population active (les formations étant éventuellement dispensées par des centres spécialisés);
- La création (à l'échelon national ou régional) d'organismes de normalisation (notamment pour la qualité et la certification sanitaire), soit par des initiatives publiques, soit par des partenariats entre les pouvoirs publics et les associations professionnelles ou sectorielles.

Les donateurs doivent mettre l'accent sur le financement du renforcement des capacités dans le domaine de l'élaboration des politiques industrielles et utiliser davantage les structures administratives nationales et locales.

Le rôle des donateurs extérieurs mérite d'être examiné également dans la mesure où les donateurs multilatéraux et bilatéraux ont de tout temps exercé une forte influence sur l'élaboration des politiques industrielles des PMA. Depuis l'époque des ajustements structurels, on a conseillé à ces pays de se garder de toute politique industrielle qui recommanderait un rôle accru et plus direct de l'État dans le développement économique. Plus récemment, toutefois, la politique industrielle des PMA a bénéficié d'un appui extérieur plus important, y compris le financement de programmes de modernisation des systèmes de formation technique et professionnelle, des initiatives portant sur les groupements d'entreprises et les chaînes de valeur ajoutée, et le renforcement des capacités commerciales. Dans certains cas, les programmes de politique industrielle ne sont pas seulement financés mais aussi exécutés par des donateurs. Si cela marque le début d'un changement de comportement encourageant de la part des donateurs, certains des problèmes qui caractérisent plus généralement l'aide publique restent cependant bien présents: à titre d'exemple, le manque de cohérence avec les priorités du pays; la mise en place par les donateurs d'organismes et d'instances de mise en œuvre parallèles qui affaiblissent les capacités de l'État en attirant les professionnels les plus qualifiés; une coordination limitée entre les donateurs; le recours intensif à des spécialistes liés aux donateurs, qui limite le renforcement des capacités intérieures, etc. (UNCTAD, 2008; 93-134; Altenburg, 2011). Pour apporter une contribution plus efficace à cet égard, les donateurs doivent mettre l'accent sur le financement du renforcement des capacités dans le domaine de l'élaboration des politiques industrielles et se garder de créer des structures parallèles, en utilisant plutôt

davantage les structures administratives nationales et locales. Surtout, les donateurs doivent aligner leurs interventions sur les priorités, les politiques et les plans de développement nationaux.

Dans un contexte économique mondial déprimé, les PMA ont la possibilité de recourir aux marchés régionaux comme source potentielle d'expansion et de croissance. Il existe un vaste potentiel d'action concertée pour mobiliser des ressources communes, élaborer des objectifs de développement communs, investir dans des biens publics régionaux et s'appuyer sur les partenaires de développement (notamment les institutions multilatérales, les donateurs bilatéraux et les pays du sud partenaires) qui sont en mesure de contribuer à une intégration régionale centrée sur le développement. S'il y a eu certaines initiatives fondées sur un tel «régionalisme développementiste» (CNUCED, 2011), notamment l'initiative du Grand Mékong à laquelle sont associés le Cambodge et le Laos en Asie du Sud-Est, celles-ci sont encore rares parmi les PMA. L'intégration régionale dans les régions qui comptent un grand nombre de PMA est faible en général. Si beaucoup d'institutions et de plans d'action ont vu le jour, il y a eu souvent peu de résultats concrets.

À l'heure où nous écrivons, la Communauté de développement de l'Afrique australe a organisé des discussions initiales sur l'opportunité d'une politique industrielle régionale, mais les suites ont été limitées ou négligeables (Zarenda, 2012). En juin 2010, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a adopté la politique industrielle commune ouest-africaine, dont les objectifs sont très ambitieux (à titre d'exemple, augmenter la contribution du secteur manufacturier au PIB régional de 6 % actuellement à 20 % en 2030), mais dont l'application débute encore à peine. En ce qui concerne toutefois les industries agricoles de transformation, les pays africains ont lancé une initiative de filières de production, de traitement et de commercialisation de produits agricoles (dont le riz, le maïs, le blé, le sucre, la viande et les produits laitiers) qui seraient susceptibles de répondre à l'accroissement de la demande régionale dans le cadre de dispositifs d'intégration régionale (UNECA and African Union, 2009).

Un autre type de stratégie de politique industrielle vise à modifier le rapport capital travail de l'économie en attirant des investissements dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comme celui des vêtements et s'est montré particulièrement efficace pour créer des emplois et favoriser la réduction de la pauvreté dans certains PMA (Bangladesh, Cambodge, Haïti et Lesotho) et dans plusieurs autres pays en développement (dont le Viet Nam). De manière générale, ces activités ont l'avantage supplémentaire d'accroître la participation féminine à la population active. En assurant aux femmes des emplois mieux rémunérés, ces nouvelles activités les libèrent des activités de subsistance, des activités informelles à faible productivité ou de l'inactivité. La difficulté pour tous ces pays est de faire en sorte que ces secteurs puissent survivre et éventuellement se développer face à une concurrence internationale exacerbée. Pour y parvenir, leurs stratégies ont consisté à maintenir des coûts de production bas (à l'instar du Bangladesh) ou de promouvoir pour le pays une image de site de production «socialement responsable» (Cambodge). Une autre solution a consisté à exploiter des marchés de niche, comme l'a fait Sri Lanka.

En dehors des exportations de marchandises, le tourisme est un autre domaine offrant des possibilités d'expansion de l'activité et de création d'emplois dans les zones rurales. Dans la plupart des PMA, où le tourisme international est déjà concentré dans les régions rurales, le secteur peut être orienté pour développer des activités rurales non agricoles et créer des emplois, à condition de prêter attention à la création de relations en amont et en aval et à la durabilité environnementale (UNCTAD, 2013c). L'écotourisme est un secteur de niche particulièrement prometteur. L'Ouganda, à titre d'exemple, a mis en application

Les PMA ont la possibilité de recourir aux marchés régionaux comme source potentielle d'expansion et de croissance.

Un autre type de stratégie de politique industrielle vise à modifier le rapport capital-travail de l'économie en attirant des investissements dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre.

En dehors des exportations de marchandises, le tourisme est un autre domaine offrant des possibilités d'expansion de l'activité et de création d'emplois dans les zones rurales.

Certains PMA pourraient tirer parti des perspectives offertes par la délocalisation probable par la Chine du segment inférieur de son industrie manufacturière.

récemment un ensemble de politiques de tourisme durable, dont la promotion des interactions économiques par l'entrepreneuriat local, et la participation des populations locales tant au stade de la planification qu'à celui de l'exécution. Ainsi, les populations concernées reçoivent 20 % des droits d'accès perçus autour des zones protégées et sont formées pour assurer des services de guide et d'hébergement. La coopération régionale consiste également à faire valoir la Communauté d'Afrique de l'Est comme destination touristique unique et à faciliter la circulation des touristes dans la région. Elle prévoit aussi des incitations aux investissements dans le secteur (notamment des exemptions de droits de douane pour les véhicules de tourisme), des investissements publics dans les infrastructures et une collaboration étroite entre les autorités publiques sectorielles et les acteurs locaux. Cet ensemble d'initiatives a eu pour effet un accroissement des entrées et des recettes touristiques depuis 2010, et le tourisme représente actuellement 14 % de la population active pour le secteur formel et 21 % pour le secteur informel (Aulo, 2013).

Plusieurs PMA africains – en particulier ceux qui disposent de la main-d'œuvre la plus abondante – peuvent aussi mener des politiques pour saisir ces chances.

Une autre évolution récente qui pourrait ouvrir des débouchés supplémentaires à certains PMA est la transition de la Chine – de loin le premier exportateur mondial de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre – vers une phase de développement différente. Ses coûts du travail augmentent, et la composition de ses exportations évolue vers des produits à plus forte valeur ajoutée et plus forte intensité de connaissances. On observe en même temps un début de mouvement de délocalisation de la production, dans le segment bas du secteur manufacturier à forte intensité de main d'œuvre, vers des pays disposant d'une main d'œuvre abondante et bon marché (OECD, 2013). La façon dont les choses évoluent en Chine pourrait permettre à certains PMA de récupérer une partie de l'activité manufacturière de ce pays. Certains PMA pourraient tirer parti des perspectives offertes par la délocalisation probable par la Chine du segment inférieur de son industrie manufacturière, à la fois en attirant des investissements étrangers directs et en intégrant leurs entreprises dans des chaînes de valeur manufacturières.

Sur le plan intérieur, cette stratégie devra être complétée par des politiques sur le regroupement d'entreprises, la promotion des exportations et la limitation des coûts du travail.

Les PMA les mieux placés pour tirer parti des changements dans la géographie de la production manufacturière internationale sont ceux qui se rapprochent le plus des caractéristiques ci-après: salaires bas et compétences nécessaires pour produire des biens (en particulier des vêtements) rapidement et en grande quantité pour les distributeurs internationaux (Financial Times, 2013), ainsi que de bonnes liaisons de transport et de communication avec d'autres pays. Ces caractéristiques – et en particulier la dernière – constituent un avantage pour les PMA qui ont déjà une certaine expérience de la production et de l'exportation des produits manufacturés et qui sont géographiquement proches de pôles dynamiques de croissance économique (notamment le Bangladesh, le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Myanmar). Néanmoins, plusieurs pays africains – en particulier ceux qui disposent de la main-d'œuvre la plus abondante, comme l'Éthiopie – peuvent aussi mener des politiques pour saisir ces chances. Ils peuvent exploiter ce potentiel même si la plupart n'ont que peu l'expérience d'une production manufacturière à grande échelle pour les marchés mondiaux, et mettront dès lors probablement plus de temps à obtenir des progrès sensibles. Les initiatives efficaces consistent notamment à améliorer les infrastructures de communication et de transport et à assurer le développement agricole, l'une et l'autre contribuant à maintenir les coûts du travail à un niveau faible. Sur le plan intérieur, cette stratégie devra être complétée par des politiques sur le regroupement d'entreprises, la promotion des exportations et la limitation des coûts du travail. La compétitivité des coûts du travail peut être maintenue en garantissant une offre suffisante de biens et de services de consommation courante, en particulier alimentaires (au moyen de la politique agricole – voir plus loin), et de transport et de logement. L'adoption de mesures de politique générale pour favoriser l'IED, les coentreprises et les licences technologiques et une autre option réaliste pour les PMA dont

les producteurs manquent de compétitivité internationale dans les activités manufacturières de base mais disposent d'infrastructures de transport et de communication acceptables (Schmitz, 2007). Un accès préférentiel aux grands marchés de consommation peut constituer un autre facteur favorable.

Désireux de saisir leur chance, les PMA doivent veiller cependant à ne pas céder à une course à l'abîme. C'est un risque qui guette s'ils devaient poursuivre les politiques menées aujourd'hui pour attirer des IED – politiques qui constituent depuis plus de vingt ans le pivot du modèle de croissance des PMA. Incitations généreuses, exonérations fiscales et autres types d'incitation se révèlent souvent plus avantageux pour les investisseurs internationaux qu'ils ne le sont pour les pays hôtes. Le bilan des PMA montre que ces pays ont attiré d'importants volumes d'IED mais que la plus grande partie est allée à des enclaves centrées sur l'exportation produisant des produits primaires ou des biens manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre. Ce dernier type d'IED, à la différence du premier, crée un nombre significatif d'emplois. Dans les deux cas, cependant, les enclaves créent des interactions très limitées avec le reste de l'économie nationale et leurs effets technologiques et productifs sont donc restreints. Les PMA doivent réorienter leur politique d'IED pour stimuler la création de relations en amont et en aval avec les sociétés transnationales (STN) et avec les entreprises nationales. Cela permettrait non seulement une création d'emplois plus vigoureuse, mais aussi d'autres retombées technologiques et sur le plan de l'organisation et des connaissances, notamment. Les décideurs peuvent aussi optimiser les retombées des IED en menant des politiques appropriées. Ils doivent intégrer le secteur des exportations manufacturières dans leurs politiques de développement nationales et se garder de créer des enclaves d'exportation. Lall (1995) suggère le recours à des instruments directifs ciblés non contraignants, consistant notamment à inciter les entreprises à réaliser des investissements qui cadrent avec la stratégie de modernisation du pays et à les persuader de prendre part au transfert de technologie.

La difficulté que rencontrent les PMA à mieux tirer avantage de l'IED est étroitement liée à celle d'obtenir des effets sur le développement à partir d'une participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM). Les CVM sont aujourd'hui omniprésentes dans l'économie mondiale et les PMA en font de plus en plus partie. Du point de vue du développement et des politiques, la question n'est pas de savoir si ces pays devraient participer aux CVM mais de quelle manière (UNCTAD, 2013b: 148-210). Intégrer une CVM est généralement une option réaliste pour les entreprises qui disposent de compétences de production minimum mais auxquelles font défaut un accès aux marchés et un savoir-faire commercial (Schmitz, 2007). Ces entreprises sont le plus souvent regroupées, dans un pays donné, dans les régions les mieux desservies en infrastructures et en liaisons internationales. Cela suppose une action préalable des pouvoirs publics de sorte que ces conditions générales soient réunies.

Les PMA doivent faire face aujourd'hui à trois grands types de risques selon la forme que prend leur intégration dans les CVM. En premier lieu, certains des principaux avantages qui résultent des formes d'industrialisation traditionnelles (effets d'entraînement, externalités, effets multiplicateurs, etc.) sont largement absents de ce type de croissance industrielle. Les avantages potentiels de la participation aux CVM – emplois, revenus, exportations, technologie et autres – sont fonction du positionnement du pays dans la chaîne et de ses types d'activités. En deuxième lieu, étant donné la fragmentation des processus de production et les relations amont-aval peu nombreuses, les PMA risquent de rester cantonnés dans les échelons inférieurs des CVM. Ce sont les segments à plus faible intensité de connaissances, et ceux qui produisent le moins de valeur ajoutée. Pis encore, ce sont ceux qui offrent le moins de perspectives de modernisation. En effet, l'aptitude des entreprises locales à récupérer de la valeur ajoutée repose en grande partie sur les rapports de pouvoir au sein

Désireux de saisir leur chance, les PMA doivent veiller à ne pas céder à une course à l'abîme.

La difficulté que rencontrent les PMA à mieux tirer avantage de l'IED est étroitement liée à celle d'obtenir des effets sur le développement à partir d'une participation aux CVM.

Les avantages potentiels de la participation aux CVM – emplois, revenus, exportations, technologie et autres – sont fonction du positionnement du pays dans la chaîne et de ses types d'activités.

Les PMA restent cantonnés dans les segments d'activité inférieurs des CVM et il existe très peu d'exemples de montée en gamme.

de la chaîne. Les STN étant à même de choisir des fournisseurs où bon leur semble, elles sont en position de force pour imposer les conditions de leurs relations avec les fournisseurs locaux de PMA. Ces craintes sont confirmées par une analyse des schémas d'exportation des PMA, d'où il ressort que ces pays restent effectivement cantonnés dans les segments d'activité inférieurs des CVM et qu'il existe très peu d'exemples de montée en gamme (UNCTAD, 2007: 11-50). Le troisième risque majeur de la participation des PMA aux CVM est que les phases d'intégration sont généralement à forte intensité de main-d'œuvre. Bien que cela contribue sensiblement à la création d'emplois, la qualité des emplois et des conditions de travail peut être exécrationnelle. Des conséquences néfastes pour l'environnement et la sécurité physique ont aussi été observées parfois. Les accidents survenus récemment dans des entreprises présentes au Bangladesh et faisant partie de CVM ont mis en évidence ces limites.

Les décideurs de PMA peuvent gérer l'intégration de leur pays dans les CVM de façon à en augmenter l'effet sur le développement, en ancrant les CVM dans la stratégie de développement globale du pays.

Les décideurs de PMA peuvent néanmoins surmonter ces problèmes en suivant deux stratégies parallèles. En premier lieu, ils peuvent gérer l'intégration de leur pays dans les CVM de façon à en augmenter l'effet sur le développement, en ancrant les CVM dans la stratégie de développement globale du pays, en renforçant les capacités productives nationales, en appliquant un cadre environnemental, social et de gouvernance robuste et en assurant la synergie entre les politiques et les institutions de commerce et d'investissement (UNCTAD, 2013b: 175-210). Ces objectifs sont évidemment difficiles à atteindre étant donné l'existence de rapports de pouvoir asymétriques, de sorte que l'État doit avoir pour rôle dans les PMA de hiérarchiser les objectifs des développements nationaux. Les autorités doivent négocier avec les investisseurs étrangers afin d'obtenir la création de relations et des transferts de technologies vers les entreprises locales, dans la mesure où l'intégration internationale par les CVM et l'IED n'a un effet durable sur le développement que si elle est complétée par un renforcement constant des capacités technologiques des entreprises nationales participantes (afin qu'elles ne se retrouvent pas captives d'activités à forte intensité de main d'œuvre et à faible productivité). Les politiques doivent également cibler la création de liens avec d'autres entreprises nationales qui pourront développer leurs connaissances et se moderniser grâce à ces liens.

Les autorités doivent négocier avec les investisseurs étrangers afin d'obtenir la création de relations et des transferts de technologies vers les entreprises locales.

2. POLITIQUES DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT

Encore davantage que d'autres pays en développement, les PMA doivent composer avec des faiblesses structurelles et un secteur privé insuffisamment développé, d'où la nécessité de politiques permettant d'améliorer l'accumulation de capitaux privés, la création d'emplois et le progrès technologique. Ces politiques doivent englober des entreprises de différentes sortes et dimensions car les politiques ayant pour objet le développement des microentreprises et des PME sont évidemment très différentes des politiques visant à attirer des IED.

a. Services financiers

La politique financière doit être conçue de telle sorte que les services financiers parviennent aux microentreprises et aux catégories exclues.

Un élément central des politiques indispensables est de permettre l'accès au financement. L'incapacité des banques commerciales d'assurer un financement suffisant aux entreprises privées des PMA – en particulier les microentreprises et les PME – est un obstacle majeur au développement des entreprises dans ces pays, comme on l'a vu au chapitre 4. L'État doit donc jouer un rôle prépondérant dans l'allocation de ressources financières, non seulement pour réglementer le secteur financier et obvier à la fragilité et aux défaillances du système financier, mais aussi pour utiliser ce système pour diriger l'investissement vers des secteurs et des technologies à l'échelle de production voulue. La politique financière doit être conçue de telle sorte que les services financiers parviennent non seulement aux microentreprises et aux PME mais aussi à des catégories exclues comme les femmes, les travailleurs indépendants, les paysans et les

personnes dépourvues de titre foncier ou autres garanties. Afin de lever les obstacles financiers au développement des entreprises, plusieurs options peuvent être envisagées par les décideurs des PMA, au nombre desquelles:

- *Les banques publiques de développement.* Ces banques peuvent assurer un financement à long terme aux entreprises nationales (PME, entreprises nouvelles, entreprises innovantes, notamment), éventuellement à des conditions plus favorables que les établissements commerciaux. Elles peuvent fournir d'autres services financiers comme les prêts à court terme et le cofinancement. Elles peuvent aider à bâtir des pôles industriels pour assurer des synergies et des économies d'échelle aux microentreprises et aux PME. Des banques de développement efficaces peuvent aussi coopérer étroitement avec des entreprises nationales en soutenant des activités productives, en offrant aux PME d'autres formes de promotion et d'appui et en contribuant à réduire l'instabilité financière.
- *Capital-risque.* L'État peut agir comme un investisseur en capital-risque quand il finance des projets en prenant des participations dans le capital des entreprises plutôt que d'accorder des prêts. Les parts peuvent être vendues une fois que l'entreprise est bien établie. Cette option convient mieux aux entreprises et aux projets d'une certaine taille qu'aux microentreprises et aux PME.
- *Banques commerciales.* L'État peut soutenir les prêts aux microentreprises et aux PME: i) en accordant aux banques des subventions; ii) en adoptant des coefficients de réserve selon des actifs moins élevés pour ce segment de marché que pour d'autres types de prêt; iii) en favorisant la coopération entre les établissements financiers formels et informels, notamment les groupements rotatifs d'épargne et de crédit, qui généralement sont mieux informés des risques des emprunteurs et fonctionnent avec des coûts de transaction moins élevés; et iv) en offrant des garanties de crédit officielles pour faciliter les prêts aux secteurs et aux catégories d'emprunteurs souhaités, en mettant l'accent sur les secteurs négligés à forte concentration d'emploi. Ces options peuvent davantage se concrétiser, bien entendu, si le secteur bancaire commercial est assez bien développé et réparti dans tout le pays.
- *Microfinancement.* Si le microfinancement peut avoir à court terme un effet positif sur l'emploi dans les petits commerces et les petits services et apporte souvent un filet de sécurité et un effet de lissage de la consommation, le microfinancement n'est pas en tant que tel un modèle approprié de financement pour le développement des entreprises car il repose sur des taux d'intérêt trop élevés et des périodes de remboursement trop courtes pour permettre des investissements productifs à long terme (Chowdhury, 2009; Schoar, 2010). Comme on l'a vu précédemment, il n'autorise pas la création d'actifs productifs, et ne permet pas à des activités économiques viables de prospérer.
- *Garantir l'accès au secteur financier* à des conditions raisonnables aux ménages et aux consommateurs, en particulier par l'accès aux services bancaires, au crédit et aux produits de couverture des risques et d'assurance. C'est un aspect important car il rétroagit en stimulant la demande et un accroissement supplémentaire de la production et en augmentant le bien-être.

b. Services d'appui aux entreprises

Un deuxième élément fondamental des politiques visant à promouvoir le développement entrepreneurial dans les PMA concerne les services d'appui aux entreprises. L'existence d'infrastructures publiques est bien sûr décisive à cet égard, et des infrastructures de transport et de communication, ainsi

Les banques publiques de développement peuvent assurer un financement à long terme aux entreprises nationales à des conditions plus favorables que les établissements commerciaux.

Le microfinancement n'est pas en tant que tel un modèle approprié de financement pour le développement des entreprises.

Une assistance technique peut être déterminante également, pour transmettre et consolider les compétences administratives, techniques et financières indispensables pour créer et gérer une microentreprise ou une PME.

Une petite entreprise est généralement plus efficace du point de vue du nombre d'emplois créés par unité d'investissement, mais souvent ne dispose pas des économies d'échelle qui lui permettraient d'être compétitive sur le marché intérieur et les marchés mondiaux.

Les gouvernements de PMA disposent de différentes options pour soutenir le regroupement d'entreprises.

Les décideurs des PMA doivent veiller davantage à ce que les pôles d'entreprises et les zones franches soient ancrés dans l'économie nationale par leurs interactions avec celle-ci, par la circulation de la main-d'œuvre et par les retombées économiques.

que des commodités de base comme l'eau et l'électricité, sont à l'évidence importantes. Une assistance technique peut être déterminante également, pour transmettre et consolider les compétences administratives, techniques et financières indispensables pour créer et gérer une microentreprise ou une PME. Des partenariats devraient être envisagés entre les institutions publiques de financement du développement, le secteur privé et les organismes d'aide publics pour assurer ce renforcement des services dans le domaine des compétences de gestion. Les autorités publiques peuvent aussi aider les entreprises à se renforcer en mettant en place des services de vulgarisation industriels et des institutions de soutien aux entreprises qui proposent des conseils sur le développement des entreprises, les compétences de gestion et les options technologiques. Cela peut être encore traduit par des politiques qui favorisent le développement des microentreprises et des PME présentant les meilleurs potentiels de croissance, soit individuellement, soit de façon regroupée, en leur donnant un accès préférentiel au crédit et aux assurances et un meilleur accès à la technologie, aux systèmes d'organisation et à d'autres connaissances utiles.

c. Parvenir à la taille critique

Une petite entreprise est généralement plus efficace du point de vue du nombre d'emplois créés par unité d'investissement, mais souvent ne dispose pas des économies d'échelle qui lui permettraient d'être compétitive sur le marché intérieur et les marchés mondiaux. La création de pôles industriels est une manière d'atténuer cette difficulté. Les pôles performants ont de nombreux effets positifs pour chaque entreprise participante (UNIDO, 2009). On citera tout d'abord les effets d'agglomération par l'intermédiaire des réseaux de fournisseurs, les effets sur le marché du travail, les effets d'accumulation de connaissances, les économies externes et les économies d'échelle, qui contribuent aussi à créer des relations en amont et en aval. En deuxième lieu, la constitution de pôles facilite la fourniture des infrastructures indispensables et des aménagements nécessaires à une production efficace. En troisième lieu, les pôles contribuent à améliorer la productivité des microentreprises et des PME, comme cela est apparu dans une étude sur les entreprises manufacturières en Éthiopie (Siba et al., 2012). Quatrièmement, les pôles ont une incidence positive sur la formalisation. Enfin, les entreprises participantes peuvent plus facilement agir collectivement.

Dans ce contexte, les gouvernements des PMA disposent de différentes options pour soutenir le regroupement d'entreprises. Ils peuvent assurer une offre supérieure de services d'infrastructures, et de services logistiques, douaniers, financiers et juridiques, offrir un accès préférentiel au foncier et faciliter les procédures administratives. Ils peuvent garantir un cadre réglementaire qui facilite la création et l'exploitation de petites entreprises (Schmitz and Nadvi, 1999). Plusieurs pays ont mis en place des zones franches qui permettent d'orienter précisément les investissements publics et les réformes institutionnelles menées pour inciter les entreprises à s'établir dans une zone déterminée. Plusieurs de ces zones sont parvenues à créer des emplois manufacturiers et à accroître les exportations, bien qu'étant souvent associées à un manque à gagner budgétaire en raison des incitations fiscales offertes. L'autre grand point faible est de ne pas être parvenu à stimuler l'apprentissage des entreprises locales ou à créer des retombées pour d'autres entreprises locales (UNCTAD, 2007: 36-42). Cela montre la nécessité de veiller davantage à ce que les pôles d'entreprises et les zones franches soient ancrés dans l'économie nationale par leurs interactions avec celle-ci, par la circulation de la main-d'œuvre et par les retombées économiques. D'autres mécanismes pour inciter les entreprises à se regrouper sont les pépinières d'entreprises et les parcs scientifiques. Des mesures publiques peuvent aussi aider en stimulant la demande à l'égard de la production de ces entreprises et en ciblant les marchés publics sur ce

segment pour favoriser leur mise à niveau. C'est ce qui a été fait avec succès au Brésil pour l'acquisition publique d'uniformes et de meubles scolaires (Tendler and Amorim, 1996). Les coopératives constituent la forme la plus poussée de regroupement; il s'agit au fond d'une autre forme d'organisation. Pour que ces structures fonctionnent et restent solides, il convient de les traiter en entreprises – ce qu'elles sont en tant qu'associations de petits producteurs, consommateurs ou fournisseurs – et de ne pas les soumettre à un contrôle politique ou bureaucratique.

Une manière de promouvoir le développement des entreprises dans les PMA est de favoriser la création et le renforcement de liens entre les entreprises de différents types, de façon à remédier aux lacunes et ruptures qui existent bien souvent dans le secteur privé de ces pays et sont en grande partie à l'origine du «milieu absent». Le Mozambique, à titre d'exemple, a mis en œuvre des politiques pour favoriser le développement de petits fournisseurs locaux pour le grand producteur national de fonte d'aluminium, même si les retombées se font encore attendre du point de vue de la création de relations économiques et du développement des entreprises (Krause and Kaufmann, 2011). Il faut, à l'évidence, des objectifs réalistes étant donné les capacités entrepreneuriales actuellement limitées des petites entreprises et des autres obstacles à leur activité.

d. Réglementation et formalisation

À elle seule, la croissance économique n'atténue pas nécessairement un degré d'informalité élevé – et c'est ce que l'on observe en pratique – de sorte que l'emploi est très souvent concentré dans les PMA dans les activités informelles. Mais cette informalité peut avoir un coût élevé, notamment le coût élevé du financement, le moindre accès aux services collectifs, une protection sociale et juridique insuffisante, un pouvoir de négociation collective restreint ou un manque de compétitivité. La formalisation est un moyen souvent proposé aux

Encadré 4. Mettre l'accent sur des projets plus réduits pour stimuler la création d'emplois: le cas du Mozambique

Le Mozambique est l'un des PMA ayant enregistré la plus forte croissance au cours des vingt dernières années. Son PIB a augmenté en moyenne de plus de 7 % depuis 1993. Des réformes structurelles, des politiques macroéconomiques avisées, une ouverture à l'économie mondiale et la stabilité politique ont contribué à cette croissance en attirant d'importants projets d'investissement étrangers. Au milieu des années 1990, un pas important a été franchi lorsqu'un groupe d'investisseurs a décidé de créer une grande entreprise de fonte d'aluminium, Mozal. Plus récemment, d'autres mégaprojets, principalement dans le secteur minier, ont suscité des apports importants d'IED.

En dépit de la contribution positive de ces grands projets, qui ont créé directement et indirectement moins de 5 000 emplois pour une population active d'environ 9 millions de personnes, les difficultés de développement du Mozambique restent considérables. Pour en venir à bout, la CNUCED préconise, dans son examen de la politique d'investissement (EPI) du Mozambique, de dépasser la notion des grands projets comme source de croissance, de diversification économique et de création d'emplois. Les priorités stratégiques suivantes ont été suggérées: promouvoir des investissements d'échelle plus modestes, attirer de plus petites STN et renforcer les liens avec les investisseurs nationaux.

Si l'EPI admet l'importance des grands projets, il fait valoir aussi que des investissements plus réduits peuvent contribuer de façon plus significative à des objectifs sociaux comme la création d'emplois et la plus large répartition de l'activité économique. Il recommande à cette fin de remédier à une réglementation intrinsèquement défavorable aux petits investisseurs. Ces derniers devraient, à titre d'exemple, avoir accès aux mêmes incitations que celles dont bénéficient seulement à l'heure actuelle les mégaprojets. En outre, il conviendrait de simplifier des procédures réglementaires lourdes et trop longues pour assurer des conditions plus compétitives aux entreprises plus petites. Une révision des procédures d'octroi de licences et l'adoption d'outils d'administration électroniques aideraient notamment à y parvenir.

Le Mozambique dispose d'un vaste potentiel de développement inexploité pour des projets d'investissement dans des activités très diverses comme l'agriculture, l'agroalimentaire, le tourisme, certains produits manufacturés et services, les infrastructures et la logistique. En replaçant le développement des petits projets au cœur du débat sur les politiques d'investissement, le pays ferait déjà un pas significatif vers la réalisation de ses objectifs de développement.

Source: D'après CNUCED (2012). *Examen de la politique d'investissement du Mozambique* (UNCTAD/DIAE/PCB2012/1). Publication des Nations Unies, Genève et New York, disponible à l'adresse: http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/diaepcb2012d1_en.pdf (14 octobre 2013).

La meilleure façon d'obtenir la formalisation des entreprises informelles est de leur prêter assistance en simplifiant les démarches de formalisation.

S'il y a eu bon nombre d'initiatives ces derniers temps pour améliorer le climat des affaires et de l'investissement pour les grandes entreprises étrangères, il conviendrait qu'elles s'adressent aux entreprises de tous types et dimensions.

Le développement rural constitue un des axes principaux des politiques visant à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans les PMA étant donné la proportion élevée de la population vivant encore en zone rurale.

Dans la période récente, certaines initiatives concluantes de PMA pour améliorer la productivité agricole ont montré comment l'agriculture peut être relancée efficacement en relativement peu de temps.

PMA comme à d'autres pays en développement de soutenir le développement des entreprises et débouche notamment sur les avantages suivants: opposabilité des contrats; accès à des services financiers et autres formels; meilleur accès aux services collectifs et autres services publics, aux infrastructures et à la protection sociale; et possibilité d'adhérer à des associations officielles et d'avoir ainsi voix au chapitre (Sundaram, 2007). Idéalement, la formalisation doit aider les entreprises informelles à accroître leur productivité et leur compétitivité tout en offrant aux travailleurs du secteur informel la protection et les droits dont la plupart ne disposent pas.

Plutôt que de recourir à la sanction pour éliminer l'informalité, la meilleure façon d'obtenir la formalisation des entreprises informelles est de leur prêter assistance en simplifiant les démarches de formalisation. Les stratégies peuvent consister à demander une mise en conformité progressive et par étapes avec la réglementation en s'appuyant sur des mesures d'inspection plutôt que de sanction; à améliorer la comptabilité des entreprises; à simplifier les procédures bureaucratiques; à offrir une protection juridique; à reconnaître les relations sociales et à promouvoir de meilleures pratiques; et à garantir un meilleur accès au crédit institutionnel. Dans ce contexte, une orientation de politique générale sur laquelle il est utile d'insister est la nécessité de simplifier les cadres réglementaires en vigueur dans les PMA. Des procédures onéreuses pour la création d'entreprises, l'importation de machines et de biens intermédiaires, le paiement des impôts, etc., sont un frein à l'activité économique tant des petites que des moyennes entreprises. S'il y a eu bon nombre d'initiatives ces derniers temps pour améliorer le climat des affaires et de l'investissement pour les grandes entreprises étrangères, il conviendrait qu'elles s'adressent aux entreprises de tous types et dimensions et non pas seulement aux grandes entreprises.

e. Politiques de développement rural

Le développement rural constitue un des axes principaux des politiques visant à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans les PMA étant donné la proportion élevée de la population vivant encore en zone rurale et dont la subsistance est tributaire des perspectives offertes dans ces régions. Le développement de l'économie rurale ne se limite pas à la production et à la productivité agricoles: le développement des activités rurales non agricoles joue un rôle complémentaire significatif. En dépit de leur importance pour les perspectives présentes et futures de l'économie et du développement, on s'est relativement désintéressé de l'agriculture et d'autres activités économiques rurales dans les PMA au cours des trente dernières années. Cela a contribué au recul de la productivité agricole, au faible accroissement de la production agricole et à la stagnation des revenus ruraux (UNCTAD, 2009: 91-140). C'est une situation à laquelle il faut remédier si l'on veut que les PMA fassent progresser le changement structurel. Les politiques doivent tout d'abord remettre en question le «parti pris urbain» généralisé qui a conduit à négliger l'investissement dans les zones rurales. Au cours des dernières décennies, des pays comme la Chine, le Viet Nam et l'Indonésie ont enrayé ce parti pris, et tous y ont gagné du point de vue de la progression générale du PIB. De même, parmi les PMA, certaines initiatives menées récemment avec succès en Éthiopie, au Malawi et au Rwanda pour améliorer la productivité agricole ont montré comment l'agriculture peut être relancée efficacement en relativement peu de temps (ILO, 2011: 27-51).

L'agriculture n'est pas un secteur «facile» où l'on peut obtenir des rendements élevés sans beaucoup investir. Comme dans le cas de l'industrie, l'investissement est déterminant, et dans les PMA les investissements publics sont particulièrement importants à cet égard. Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, piloté par le NEPAD, a convenu

qu'une cible de 10 % des budgets nationaux devrait être retenue pour être consacrée à l'agriculture. Néanmoins, il est tout aussi important cependant d'établir les bonnes priorités pour procéder à des investissements productifs car c'est l'investissement dans la recherche et le développement agricole, les infrastructures rurales et l'éducation qui a le plus fort impact sur la productivité et la croissance.

Depuis la fin des années 1990, plusieurs PMA africains ont adopté des programmes qui subventionnent de manière importante le coût des facteurs de production (engrais, et parfois semences) en ciblant les petits agriculteurs (Malawi, Rwanda, République Unie de Tanzanie et Zambie) ou tous les agriculteurs (Burkina Faso, Sénégal et Mali). D'après les données dont on dispose, ces programmes ont été efficaces pour augmenter l'utilisation des engrais, les rendements moyens et la production agricole, mais leur succès est fortement lié à leur mise en œuvre. Dans le cas des semences, les programmes ont attiré des producteurs de semences supplémentaires et accru le nombre de variétés offertes. Il ressort de ces expériences diverses que si des subventions ne doivent pas être maintenues à long terme (en raison de leur coût budgétaire élevé), elles peuvent et doivent jouer un rôle pour stimuler les revenus ruraux et aider les marchés à décoller à moyen terme. L'achat et la distribution d'engrais subventionnés doivent être centrés sur le marché de façon à promouvoir et à ne pas bloquer le marché des facteurs. De plus, la nouvelle génération de subventions aux facteurs (dite «intelligente») offre des caractéristiques innovantes (ciblage et bons, par exemple) pour venir en aide aux agriculteurs les plus mal lotis et promouvoir le développement des marchés de facteurs (Druihe and Barreiro-Hurlé, 2012; Chirwa and Dorward, 2013). Les gouvernements peuvent aussi organiser des achats d'engrais (importés) en gros afin d'obtenir des économies d'échelle et de réduire le coût de ce facteur³.

Du point de vue de l'amélioration des infrastructures rurales, il est de plus en plus évident que les investissements publics doivent montrer la voie dans le développement des transports, de l'irrigation, de l'entreposage, de l'énergie, de la commercialisation, des communications et ainsi de suite, en particulier dans les régions isolées. Cela se justifie pour deux raisons. En premier lieu, leurs effets multiplicateurs – dès lors qu'ils augmentent la productivité globale dans l'agriculture et favorisent donc le changement structurel en général. En deuxième lieu, le fait qu'ils développent les externalités décrites au chapitre 4 du présent rapport, ce qui contribue à la création d'emplois, au développement des entreprises et au renforcement des capacités.

En ce qui concerne les microentreprises et les petites entreprises agricoles, l'accès au financement institutionnel à des conditions acceptables est peut-être encore plus décisif pour faire de l'agriculture une activité viable. Des politiques sont nécessaires pour rendre le crédit institutionnel accessible à tous les agriculteurs, y compris les fermiers, les femmes et les exploitants dépourvus de titres de propriété évidents (si nécessaire au moyen de subventions pour couvrir les risques et les coûts de transaction plus élevés associés à ce type de crédit). Les stratégies possibles pour développer l'accès au crédit des agriculteurs peuvent consister notamment:

- À offrir des moyens de financement saisonniers et à long terme aux agriculteurs et aux agents économiques ruraux non agricoles par l'intermédiaire des banques de développement agricole, des banques publiques, des banques postales, des coopératives de crédit local (qui sont plus au fait de la sécurité des emprunteurs) et dans certains cas, des banques commerciales. Ces établissements constituent aussi un moyen de mobiliser l'épargne rurale, et peuvent parfois créer des unités spécialisées rurales ou pour le microfinancement;

Des programmes de subventionnement des engrais et des semences ont été efficaces pour augmenter l'utilisation des engrais, les rendements moyens et la production agricole.

Les investissements publics doivent montrer la voie dans le développement des transports, de l'irrigation, de l'entreposage, de l'énergie, de la commercialisation et des communications dans les régions rurales.

Des politiques sont nécessaires pour rendre le crédit institutionnel accessible à tous les agriculteurs, y compris les fermiers, les femmes et les exploitants dépourvus de titres de propriété évidents.

Les services de vulgarisation agricole doivent mobiliser activement les populations locales et utiliser des systèmes de connaissances traditionnelles ou autochtones qui soient adaptés à de petites exploitations, y compris des technologies rentables à toute échelle.

- À rénover les banques de développement existantes ou créer des établissements de ce type s'il n'en existe pas, de manière à offrir des services financiers que ne proposent pas des banques commerciales ou d'autres établissements financiers;
- À promouvoir l'offre de services financiers (crédit) et de services de vulgarisation au moyen de programmes d'agriculture contractuelle et de plantations satellites s'adressant aussi bien aux petits exploitants qu'aux grands producteurs;
- À offrir des subventions ainsi que des garanties pour le financement saisonnier; et
- À lancer des systèmes d'assurance et de récépissé d'entrepôt, ce qui permet ensuite de transformer la production agricole en moyen de garantie.

La viabilité de l'activité agricole repose en grande partie sur l'utilisation efficace des technologies existantes, ce qui signifie que les services de vulgarisation ont une grande importance. Pour parvenir à de meilleurs rendements agricoles et à une plus forte croissance de la productivité, les agriculteurs doivent assimiler et adopter les innovations pour ce qui est des techniques de cultures, de la gestion de l'eau, du choix des semences ou des cultures, du stockage, etc. Cela nécessite de la part des gouvernements des services d'appui, notamment des services de vulgarisation ruraux qui diffusent les nouvelles connaissances aux agriculteurs et les aident à assimiler et adopter les innovations. Idéalement, ces services doivent mobiliser activement les populations locales et utiliser des systèmes de connaissances traditionnelles ou autochtones qui soient adaptés à de petites exploitations, y compris des technologies rentables à toute échelle. Les activités de vulgarisation devraient aussi englober la gestion de l'environnement, qui suppose de tenir compte de la situation en matière de qualité des terrains et d'accès à l'eau, notamment pour ce qui est de la répartition équitable de l'irrigation et de la lutte contre la dégradation des sols. Toutefois, les problèmes particuliers des agriculteurs locaux n'entrent pas toujours en ligne de compte dans la conception d'une technologie, et il convient donc, parallèlement aux services de vulgarisation, de mettre l'accent sur une recherche plus dynamique qui soit réceptive aux problèmes et aux besoins locaux. Dans la mesure du possible, les gouvernements des PMA devraient chercher à mettre en place des centres de recherche nationaux ou régionaux (ou à mieux financer les centres existants) en fonction de zones agroécologiques ou de denrées alimentaires stratégiques, et ce ne sont pas nécessairement des structures très onéreuses à mettre en place.

Les gouvernements des PMA devraient chercher à mettre en place des centres de recherche nationaux ou régionaux (ou à mieux financer les centres existants) en fonction de zones agroécologiques ou de denrées alimentaires stratégiques.

Des partenariats sont nécessaires entre l'État, les organisations agricoles et les ONG pour assumer certaines des fonctions exercées auparavant par les conseils de commercialisation agricole.

En outre, les politiques agricoles devraient promouvoir le renforcement des interactions du secteur en amont et en aval. Sont ainsi à prévoir des relations en amont avec les marchés de facteurs, y compris l'accès aux facteurs appropriés, de façon à promouvoir une utilisation plus économique et plus durable des facteurs, en même temps qu'une offre de facteurs mieux réglementée et supervisée. Les relations en aval consistent notamment à mettre au point et à diffuser de meilleures technologies après récolte, notamment en matière d'entreposage et de stockage, de transports et de traitement préliminaire des produits agricoles. Des circuits de commercialisation plus efficaces améliorent l'accès aux marchés et protègent les agriculteurs d'une forte instabilité des prix. Cela fait ressortir la nécessité de partenariats entre l'État, les organisations agricoles et les ONG pour assumer certaines des fonctions exercées auparavant par les conseils de commercialisation agricole (services de vulgarisation financiers et technologiques ainsi que services de commercialisation). C'est une erreur de penser que les grandes entreprises de commerce de détail peuvent constituer un substitut efficace car ce n'est pas ce qui ressort de l'expérience de plusieurs pays en développement. Lorsque les institutions de commercialisation des produits agricoles font défaut ou sont inefficaces, ou que les acteurs du

commerce local exercent sur le marché un contrôle préjudiciable aux petits producteurs, les pouvoirs publics peuvent mettre en place des structures d'échange publiques et des systèmes publics de données commerciales, promouvoir les coopératives publiques et mettre en place des entrepôts de façon à limiter le pouvoir de ces acteurs. Certaines des stratégies possibles à cet égard consistent notamment:

- À inciter les groupements d'agriculteurs et autres coopératives locales à organiser l'approvisionnement en facteurs de production, en machines et en crédits;
- À développer les marchés locaux pour la commercialisation des produits agricoles en investissant dans les installations physiques et en se concertant avec les agents économiques locaux;
- À accorder la priorité à des activités qui ciblent les marchés régionaux locaux et internationaux;
- À améliorer l'accès de la population rurale aux marchés de produits et de facteurs de production;
- À promouvoir le développement d'associations et de coopératives représentant les intérêts communs des producteurs;
- À concevoir et appliquer des mécanismes institutionnels intersectoriels souples et innovants;
- Si le pays dispose de gaz naturel, à prévoir des incitations de politique industrielle pour la production d'engrais, et sinon organiser des achats en gros (engrais d'importation);
- À utiliser des mesures d'approvisionnement et de subventionnement pour fournir des crédits ou des subventions à l'acquisition de semences et d'engrais.

La sécurité d'occupation, la gestion des conflits, la centralisation excessive de l'administration foncière et le manque d'accès au foncier sont quelques-unes des difficultés auxquelles se heurte le développement agricole dans les PMA. Face à ces difficultés, plusieurs PMA ont adopté des programmes et des mesures visant à décentraliser l'administration foncière aux échelons sous-nationaux, à améliorer les registres et l'attribution des titres fonciers, à créer des mécanismes institutionnels pour le règlement des litiges relatifs à l'occupation des sols, et à réformer le régime foncier. À titre d'exemple, la Constitution ougandaise de 1995 a transféré directement aux exploitants des titres détenus par l'État. Le Malawi et le Mozambique ont adopté des politiques de redistribution des terres favorisant les paysans sans terres et les occupants de fait, tandis que le Code rural de 1986 du Niger prévoit des mécanismes de règlement des litiges d'occupation des sols. La décentralisation a été réalisée par l'intermédiaire de conseils fonciers en Ouganda, de conseils ruraux au Sénégal, de commissions foncières au Niger et de comités fonciers au Lesotho (UNECA, 2005: 129-166). Un plus large accès à la terre par la réforme foncière et/ou une sécurité accrue des droits (à titre individuel ou collectif, avec titre de propriété ou non) crée de meilleures incitations pour l'investissement agricole et est donc susceptible de déboucher sur une amélioration de l'emploi dans l'agriculture. L'ensemble de mesures à prendre doit naturellement être adapté à la situation locale, au contexte institutionnel local et aux traditions locales. Toujours est-il que depuis le milieu des années 2000, plusieurs PMA ont conclu des accords de bail ou de vente portant sur des superficies importantes pour le développement d'activités agricoles commerciales par des investisseurs étrangers (opérations dites d'«accaparement de terres»), sans privatiser complètement le marché foncier. Afin de réduire les litiges et l'insécurité qui peuvent en résulter, il importe de créer de nouveaux organismes décentralisés qui permettent de faire collaborer les

La sécurité d'occupation, la gestion des conflits, la centralisation excessive de l'administration foncière et le manque d'accès au foncier sont quelques-unes des difficultés auxquelles se heurte le développement agricole dans les PMA.

responsables des collectivités locales et les responsables coutumiers avec les fonctionnaires de l'administration publique pour la gestion des terres, des droits fonciers et des différends y relatifs.

Les PMA ayant la capacité de développer des cultures marchandes exportables peuvent exploiter des marchés de niche de produits agricoles dont le marché international va en augmentant.

Les PMA ayant la capacité de développer des cultures marchandes exportables peuvent exploiter des marchés de niche de produits agricoles – dont les biocombustibles, le «commerce équitable», les «produits biologiques», le bois certifié et les produits durables – dont le marché va en augmentant, en particulier dans les pays développés. Les caféiers d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie tirent parti actuellement de cette tendance. On citera à titre d'exemple l'entreprise de café éthiopienne Oromo, qui exploite les marchés de niche «responsables» de pays développés (Newland and Taylor, 2010). De même, accroître la coopération régionale dans certaines filières de production, de traitement et de commercialisation de produits agricoles (comme le riz, le maïs, le blé, le sucre, la viande et les produits laitiers) peut permettre de répondre à l'accroissement de la demande régionale (UNECA and African Union, 2009).

Dans les activités non agricoles, l'emploi salarié est aussi important, sinon davantage que le travail indépendant.

Comme on l'a vu précédemment, le développement des activités non agricoles est fondamental pour les PMA non seulement pour assurer d'autres moyens d'emploi productif, mais aussi pour améliorer la qualité de vie de la population rurale. La création d'emplois dans les activités rurales non agricoles a été décisive pour absorber la main d'œuvre pendant le processus de transformation structurelle de pays asiatiques comme le Bangladesh, le Viet Nam et l'Inde (Khan, 2007). En général, les interventions des gouvernements et des donateurs pour soutenir l'emploi rural non agricole ont mis l'accent sur le travail indépendant (Davis, 2004). Il ressort cependant des données empiriques que dans les régions rurales d'Amérique latine et d'Asie du Sud, l'emploi salarié non agricole est aussi important, sinon davantage (Barrett et al., 2001; Haggblade et al., 2007; Carlo Azzarri, 2009). L'excès d'attention dont fait l'objet le travail indépendant tient peut-être à la perception que l'on a de celui-ci comme étant moins propice à l'exploitation et revêtant une importance stratégique pour la réduction de la pauvreté, mais c'est un point de vue discutable. Un meilleur équilibre entre la promotion du travail indépendant et le soutien au développement des PME a des incidences sur la portée géographique des interventions publiques – le fait, par exemple, d'utiliser les centres ruraux urbanisés davantage comme points d'accès, les PME étant plus enclines à s'implanter dans des centres où elles peuvent bénéficier d'un meilleur accès aux services, aux infrastructures économiques, aux marchés et à l'offre de main d'œuvre.

F. Résumé et conclusions

Les politiques menées dans les PMA pour une croissance riche en emplois doivent avoir deux objectifs complémentaires: augmenter le nombre d'emplois et accroître les revenus produits par ces emplois.

Les politiques menées dans les PMA pour une croissance riche en emplois doivent avoir deux objectifs complémentaires: augmenter le nombre d'emplois de façon à absorber l'augmentation de la population active et la poussée démographique des jeunes, et accroître les revenus produits par ces emplois (par des gains de productivité) de façon à lutter contre la pauvreté et le sous-emploi généralisés. Il convient pour atteindre ces objectifs de mettre en œuvre un certain nombre de politiques complémentaires visant à renforcer les capacités productives et à soutenir la transformation structurelle. Les interventions doivent porter sur trois domaines principaux: les politiques macroéconomiques, le développement des entreprises, et les investissements et les initiatives du secteur public pour la création d'emplois.

Un développement équitable appelle une conception de la politique macroéconomique qui aille au-delà du simple objectif de stabilité macroéconomique. Cette conception plus large nécessite un plus grand nombre d'instruments et une coordination des politiques macroéconomiques avec

d'autres politiques pour soutenir le développement des capacités productives. Dans ce contexte, la politique budgétaire devient plus importante que la politique monétaire. Elle doit cibler le financement des investissements publics dans le capital physique et humain en accélérant l'investissement public dans les infrastructures et en augmentant les dépenses consacrées à l'éducation et à la formation. Il faut dans cette optique renforcer l'aptitude des pouvoirs publics à mobiliser et à gérer les recettes budgétaires, que celles-ci soient nationales ou extérieures. Au niveau national, cela peut être fait dans un premier temps en mobilisant des ressources intérieures, ce qui suppose certains changements concernant la politique budgétaire et l'administration fiscale.

L'administration fiscale et le recouvrement de l'impôt peuvent être rendus plus efficaces en simplifiant la gestion de l'information, en vérifiant les rapports et les déclarations et en créant un service spécial pour les contribuables à revenu élevé. Pour les PMA riches en ressources naturelles, les recettes budgétaires peuvent être augmentées en modifiant les conditions particulièrement favorables dont bénéficient actuellement les investisseurs étrangers dans l'agriculture et le secteur minier. Cela peut consister à imposer une taxe sur les terrains loués à bail pour des projets d'investissement de grande ampleur, à augmenter les taxes foncières en vigueur ou à revoir la fiscalité des activités menées par ces projets. Les pays dotés de ressources minières peuvent accroître leurs recettes en relevant le niveau des prélèvements, des redevances, des impôts sur le revenu ou des taxes à l'exportation. Les autorités des PMA doivent aussi renforcer la mobilisation des ressources extérieures auprès de donateurs tant traditionnels que non traditionnels et d'institutions financières multilatérales et régionales.

S'il est vrai que la politique budgétaire est plus importante que la politique monétaire en matière de développement des capacités productives, la politique monétaire n'en est pas moins déterminante. Cependant, elle devrait moins se préoccuper d'obtenir les taux d'inflation les plus bas que de cibler le plein emploi des ressources productives et d'assurer une stabilité macroéconomique acceptable. La politique du crédit est particulièrement importante dans les PMA, en particulier pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, dont l'accès au crédit est souvent limité dans ces pays.

Le développement du secteur privé est une condition indispensable de la création d'emplois à grande échelle dans les PMA, étant donné qu'il crée la plus grande partie des emplois, tant ceux d'aujourd'hui que ceux de demain. Les principales politiques dont disposent ces pays pour développer leur secteur privé sont la politique industrielle, la politique des entreprises, les politiques de développement rural et les politiques d'éducation et de formation. La *politique industrielle* a pour objet de conduire l'économie vers la transformation structurelle, en passant à des activités à plus forte productivité, tant au niveau intersectoriel qu'au sein des différents secteurs. Il existe deux types de stratégies que les PMA peuvent suivre pour renforcer l'intensité d'emploi de la croissance. La première est de s'appuyer sur des activités disposant déjà d'un avantage comparatif, en favorisant l'établissement de liens en amont et en aval et la mise à niveau technologique dans ces secteurs. Cela signifie généralement mettre l'accent sur des activités fondées sur les ressources naturelles. L'agriculture peut être le point de départ pour développer des industries en aval comme l'industrie alimentaire, en visant principalement le marché intérieur et le marché régional, mais aussi les marchés mondiaux.

Un deuxième type de stratégie de politique industrielle vise à modifier le rapport capital travail de l'économie en attirant des investissements dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre. À cet égard, certains PMA devraient parvenir à tirer parti des perspectives ouvertes par la délocalisation probable par la Chine du segment inférieur de son industrie manufacturière, à la fois en intégrant leurs entreprises dans les chaînes de valeur mondiales manufacturières

Pour les PMA riches en ressources naturelles, les recettes budgétaires peuvent être augmentées en modifiant les conditions particulièrement favorables dont bénéficient actuellement les investisseurs étrangers dans l'agriculture et le secteur minier.

Les autorités des PMA doivent aussi renforcer la mobilisation des ressources extérieures auprès de donateurs tant traditionnels que non traditionnels.

Le développement du secteur privé est une condition indispensable de la création d'emplois à grande échelle dans les PMA.

Certains PMA devraient parvenir à tirer parti des perspectives ouvertes par la délocalisation probable par la Chine du segment inférieur de son industrie manufacturière.

et en attirant des investissements étrangers directs (IED). Sur le plan intérieur, cette stratégie devra être complétée par des politiques sur le regroupement, la promotion des exportations et les coûts du travail.

La politique de développement rural impose des mesures concernant les infrastructures, la technologie et le financement.

Les mesures efficaces adoptées au titre de la *politique des entreprises* pour stimuler le développement des microentreprises et des petites entreprises en milieu urbain consistent notamment à faciliter l'accès de ces entreprises aux capitaux et à les aider à intégrer le secteur formel. Les décideurs doivent élargir le financement dont elles disposent par l'intermédiaire des banques de développement ou des banques commerciales nationales. Ces établissements financiers devraient sélectionner les microentreprises et les petites entreprises à fort potentiel de croissance, d'après la rentabilité actuelle et le profil des entrepreneurs.

La politique d'éducation et de formation devrait rendre la population active plus adaptable et plus innovante.

La *politique de développement rural* pose des difficultés particulières en raison du niveau de productivité excessivement bas des régions rurales, et impose des mesures concernant les infrastructures, la technologie et le financement. L'État doit investir fortement dans les infrastructures rurales, en particulier l'irrigation, l'électricité, les transports, le stockage (entreposage) et les communications (TIC) de façon à stimuler la productivité rurale et les liens des exploitations rurales en amont et en aval. Des services de vulgarisation ruraux doivent être mis en place ou reconstitués pour assurer des conseils et des formations sur les techniques de culture, la gestion de l'eau, le choix des semences ou des cultures, le stockage, les conditions de qualité des terres et l'accès à l'eau, les moyens d'éviter la dégradation des sols et les techniques permettant de répondre aux exigences du marché.

Assurer aux producteurs ruraux l'accès aux capitaux et au financement nécessite d'offrir aux agriculteurs et aux agents économiques ruraux non agricoles des moyens de financement tant saisonniers qu'à longue échéance. Ce rôle devrait revenir à des banques de développement agricole, des banques publiques, des services financiers postaux, des coopératives de crédit locales (qui sont plus au fait de la sécurité des emprunteurs) et des banques commerciales.

Les processus de production à forte intensité de main-d'œuvre créent davantage d'emplois, sont moins coûteux, contribuent au développement des entreprises locales et au renforcement des capacités, et permettent des économies de devises.

La plupart des instruments susmentionnés de politique industrielle, de politique des entreprises et de politique de développement rural sont des mesures ciblées. Elles doivent être complétées par des mesures horizontales visant à accroître l'intensité de connaissances des économies des PMA, de façon à rendre celles-ci plus adaptables et mieux préparées face aux exigences d'une économie moderne. Cela amène à évoquer la *politique d'éducation et de formation*. Dans l'éducation primaire, la priorité est d'améliorer la qualité. Dans l'enseignement secondaire et supérieur, et en matière de formation technique et professionnelle, les PMA doivent tout à la fois développer l'offre de services et améliorer la qualité. Il leur faut notamment pour cela revoir les programmes et les méthodes d'enseignement de façon à rendre la population active plus adaptable et plus innovante, et ajuster les politiques éducatives pour répondre aux besoins futurs du marché du travail intérieur.

Enfin, outre la contribution du secteur privé, l'État lui-même doit jouer un rôle dans la création d'emplois, soit directement, soit indirectement, en particulier au début du processus de développement. Dans la mesure où les travaux d'infrastructure entrent dans la catégorie des biens et services non exportables et où l'État finance l'essentiel de ces projets, celui-ci peut influencer les choix techniques de façon à garantir l'adoption de processus de production à forte intensité de main-d'œuvre, lesquels présentent plusieurs avantages par rapport aux processus à forte intensité capitalistique: ils créent davantage d'emplois, sont moins coûteux, peuvent contribuer au développement des entreprises locales et au renforcement des capacités, fournissent des services de maintenance et de réparation plus facilement disponibles et peuvent permettre des économies de devises.

G. Mesure internationale d'appui: soutenir l'emploi des jeunes dans les PMA par le développement du secteur privé

Il ressort des tendances démographiques actuelles et futures dans les PMA, analysées au chapitre 2 du présent Rapport, que la population en âge de travailler de ces pays augmente de 15,7 millions de personnes chaque année et que 225 millions d'emplois devront être créés d'ici à 2030 pour employer de façon productive les nombreux venus sur le marché du travail. Plus préoccupant encore, la population jeune des PMA (personnes âgées de 15 à 24 ans), dont le niveau d'instruction s'élève et qui augmente rapidement, aspire de plus en plus à des emplois dans des centres urbains en rapide expansion. C'est aux PMA eux-mêmes que revient en grande partie la responsabilité de créer ces emplois. Néanmoins, la communauté internationale peut aussi jouer un rôle en contribuant à atténuer les difficultés rencontrées par ces pays pour créer des emplois suffisants.

De fait, la communauté internationale s'est engagée à faciliter la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, programme de consensus dont l'objectif est de transformer les économies des PMA au cours de la décennie 2011-2020. L'un de ses engagements concerne l'emploi des jeunes et leur participation à l'économie. Plus précisément, les partenaires de développement des PMA ont promis de «fournir une assistance financière et technique pour soutenir les politiques et programmes des pays les moins avancés qui ouvrent des perspectives économiques aux jeunes et leur fournissent un emploi productif» (Programme d'action d'Istanbul, par. 81, al. 2 a).

Dans le cadre de cet engagement, le présent Rapport propose une nouvelle mesure internationale d'appui visant à créer des possibilités d'emploi pour les jeunes des PMA. Cette mesure consisterait à utiliser l'APD comme catalyseur d'une création d'emplois fondée sur le développement du secteur privé.

L'objectif est de créer un mécanisme de financement pour le développement du secteur privé dans les PMA, visant en particulier à apporter aux jeunes entrepreneurs un capital de lancement et une formation. Le but final est d'établir un cadre favorable à la croissance des entreprises locales de façon à créer davantage de débouchés pour les millions de jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail. Cette proposition part du constat que le manque de financement et de capacités entrepreneuriales est l'un des obstacles les plus immédiats au développement du secteur privé dans les PMA. Par l'investissement, les capitaux de lancement seront apportés à de nouvelles entreprises. Par la formation, des jeunes pourront acquérir les compétences voulues pour gérer ces entreprises efficacement.

Le mécanisme de financement reposerait sur un partenariat à coûts partagés entre la communauté internationale et les gouvernements des PMA. La création d'emplois productifs pour la population jeune des PMA est dans l'intérêt de la communauté internationale et des donateurs traditionnels en particulier, car elle réduirait les incitations à émigrer. Une telle aide internationale stimulerait le développement des capacités productives pour créer les emplois qui font cruellement défaut aux jeunes des PMA. Elle aurait l'avantage supplémentaire d'améliorer l'assise technique et la base de compétences des PMA, et de créer de nouvelles formes d'innovation. Tout le monde, potentiellement, serait donc gagnant: la communauté internationale comme les PMA.

Le mécanisme aurait deux effets intéressants sur les économies des PMA. En premier lieu, il permettrait la création de pépinières d'entreprises pour

Il faudra créer 225 millions d'emplois d'ici à 2030 pour employer de façon productive les nouveaux venus sur le marché du travail.

La communauté internationale s'est engagée en faveur de l'emploi des jeunes et de leur participation à l'économie.

L'objectif est de créer un mécanisme de financement visant en particulier à apporter aux jeunes entrepreneurs un capital de lancement et une formation.

Le mécanisme de financement reposerait sur un partenariat à coûts partagés entre la communauté internationale et les gouvernements des PMA.

renforcer le secteur privé. À la différence des programmes de grands travaux, il apporterait une solution durable à long terme au problème de l'emploi en stimulant le développement des capacités productives.

En deuxième lieu, il favoriserait la création d'entreprises dans le secteur formel de l'économie. Outre le fait d'assurer aux jeunes de meilleures perspectives d'emploi, la création d'entreprises formelles contribuerait aussi à mobiliser des ressources intérieures en élargissant l'assiette de l'impôt.

Dans un premier temps, une formation à l'organisation et à la gestion serait dispensée aux candidats ayant satisfait à certains critères.

La maîtrise du mécanisme par les PMA eux-mêmes est un point très important. Celui-ci doit être ancré dans la stratégie de développement nationale et comporter des indicateurs de succès vérifiables, qui mesureraient le nombre d'emplois créés ou la proportion de jeunes dans l'effectif total des entreprises soutenus par le mécanisme, à titre d'exemple.

Le financement du mécanisme peut nécessiter des solutions innovantes telles que la méthode des fonds de contrepartie. Les donateurs accepteraient de verser une contrepartie aux fonds mobilisés par les gouvernements des PMA pour financer le mécanisme (ou un montant légèrement supérieur). Ces fonds de contrepartie inciteraient les gouvernements bénéficiaires à accroître les recettes publiques pour la création d'emplois pour les jeunes. Les donateurs non traditionnels peuvent aussi trouver de l'intérêt à ce système de contrepartie, dans la mesure où le mécanisme serait fondé sur le partage des risques et sur un équilibre des ressources.

L'examen serait fondé sur les critères commerciaux le plus souvent utilisés par les banques privées, avec une condition supplémentaire: que la nouvelle entreprise emploie des membres du groupe d'âge cible.

Le mécanisme fonctionnerait de la manière suivante. Dans un premier temps, une formation à l'organisation et à la gestion serait dispensée aux candidats ayant satisfait à certains critères (concernant notamment l'âge et les études). À l'issue de leur formation, les candidats élaboreraient, dans un deuxième temps, des propositions de projets de création d'entreprise. Ces propositions seraient examinées, et les plus prometteuses recevraient un capital de lancement pour concrétiser le projet. Une autre solution possible serait de mettre en place des «guichets» de financement par lesquels seraient diffusés des appels d'offres, des propositions étant alors présentées en vue d'un financement à des conditions plus discrétionnaires, faisant appel aux coentreprises et à des modalités de financement (capital risque) plus risquées.

Une certaine forme de soutien devrait être accordée aux nouvelles entreprises pendant les trois à cinq premières années.

L'examen serait fondé sur les critères commerciaux le plus souvent utilisés par les banques privées, auxquels pourrait être ajoutée une condition supplémentaire: à savoir qu'un certain pourcentage de l'effectif de la nouvelle entreprise provienne du groupe d'âge cible (les 15-24 ans, par exemple). Le mécanisme, qui pourrait être géré par une banque nationale de développement ou une entité publique habilitée, financerait aussi l'enseignement et la formation techniques et professionnels pour les nouveaux employés, favorisant un progrès constant de leurs compétences et de leurs connaissances et une productivité accrue pour la nouvelle entreprise.

Vu le taux d'échec élevé des créations d'entreprises dans la plupart des pays – une règle empirique simple est que la moitié d'entre elles échouent au cours de leur première année d'exercice – une certaine forme de soutien devrait être accordée aux nouvelles entreprises pendant les trois à cinq premières années. Le mécanisme pourrait être la principale source d'appui financier et en matière de gestion pendant les deux ou trois premières années (deuxième phase du programme). Ensuite, pendant la troisième phase, les gouvernements pourraient

assurer une forme d'appui complémentaire – financement par l'intermédiaire d'un établissement financier public, à titre d'exemple – à des conditions préférentielles. Passée la dernière phase du programme, les entreprises seraient livrées à elles-mêmes.

Les donateurs pourraient apporter au mécanisme non seulement un financement, mais aussi une coopération technique pour la création de pépinières d'entreprises, ainsi que différents types de formation reposant sur leur propre savoir-faire dans les domaines considérés (aide aux PME, politique entrepreneuriale, etc.). En principe, le mécanisme pourrait financer des nouvelles entreprises dans les activités susceptibles de produire le plus d'effet sur la création d'emplois, même si les pays pourraient orienter les projets vers des activités et des secteurs déterminés en fonction de leurs priorités et spécificités nationales (politique industrielle axée plutôt sur le développement régional ou le développement sectoriel, par exemple).

Lorsque c'est possible, il est judicieux pour les PMA de mettre à profit les connaissances, les compétences, les réseaux et les autres ressources très importantes de leurs diasporas (UNCTAD, 2012: 147-150). Les pays participants pourraient former des réseaux d'échange des meilleures pratiques, en particulier pour le suivi des effets sur l'économie.

Les donateurs pourraient apporter au mécanisme non seulement un financement, mais aussi une coopération technique pour la création de pépinières d'entreprises, ainsi que différents types de formation.

Il est judicieux pour les PMA de mettre à profit les connaissances, les compétences, les réseaux et les autres ressources très importantes de leurs diasporas.

Notes

- 1 L'efficacité d'une amélioration de la collecte de l'impôt ressort de l'exemple de l'Équateur, où un meilleur accès à l'information, le contrôle des comptes des entreprises et une application plus rigoureuse des lois existantes ont permis de doubler les recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés en l'espace de cinq ans à peine.
- 2 Les gouvernements des PMA pourraient envisager de négocier avec ces partenaires de développement des accords sur l'utilisation de la main-d'œuvre locale pour l'exécution de projets d'infrastructure et de travaux publics financés par des pays du Sud.
- 3 Les PMA dotés en gaz naturel disposent d'un avantage comparatif dans la production et le commerce d'engrais, et peuvent envisager d'adopter des mesures de politique industrielle pour créer cette industrie.

Bibliographie

- Adesida O and Karuri-Sebina MG (2013). Building innovation driven economies in Africa. *African Journal of Science, Technology, Innovation and Development*. 5(1):1–3.
- Adhikari R and Yamamoto Y (2007). The textiles and clothing industry: Adjusting to a post quota world. In: UN/DESA, ED. *Industrial Development for the 21st Century: Sustainable Development Perspectives*. United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN/DESA). New York: 183–234.
- Altenburg Tilman (2011). Industrial policy in developing countries: overview and lessons from seven country cases. DIE Discussion Paper No. 4/2011. Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE — German Development Institute). Bonn.
- Altenburg Tilmann (2010). Industrial policy in ehtiopia. DIE Discussion Paper No. 2/2010. Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE — German Development Institute). Bonn.
- Barrett CB, Reardon T and Webb P (2001). Nonfarm income diversification and household livelihood strategies in rural Africa: concepts, dynamics, and policy implications. *Food Policy*. 26(4):315–331.
- Bigsten A and Söderbom M (2005). What have we learned from a decade of manufacturing enterprise surveys in africa? Policy Research Working Paper No. 3798. World Bank. Washington (DC).
- Brixiová Z, Ndikumana L and Abderrahim K (2011). Supporting Africa's post-crisis growth: the role of macroeconomic policies. William Davidson Institute Working Papers No. wp1008. William Davidson Institute at the University of Michigan. Ann Arbor (MI).
- Carlo Azzarri EJQ (2009). Assets, Activities and Rural Income Generation: Evidence from a Multicountry Analysis. *World Development*. 37(9):1435–1452.
- Chang H-J (2011). Industrial policy: Can we go beyond unproductive confrontation? In: Lin J Y and Pleskovic B, eds. *Annual World Bank Conference on Development Economics 2011, Global: Lessons from East Asia and the Global Financial Crisis*. World Bank. Washington (DC): 83–109.
- Chirwa EW and Dorward AR (2013). The role of the private sector in the farm input subsidy programme in malawi. Future Agricultures Working Paper No. 64. Futures Agriculture Consortium. Brighton.
- Chowdhury A (2009). Microfinance as a poverty reduction tool: a critical assessment. DESA Working Paper No. 89. United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN/DESA). New York.
- Commission on Growth and Development (2008). *The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development*. World Bank. Washington (DC).
- Davis J (2004). The rural non-farm economy, livelihoods and their diversification: issues and options. Development and Comp Systems No. 2753. EconWPA.
- Devereux S (2002). Can social safety nets reduce chronic poverty? *Development Policy Review*. 20(5):657–675.
- Devereux S and Salomon C (2006). Employment creation programmes: the international experience. Issues in Employment and Poverty Discussion Paper No. 24. International Labour Office (ILO). Geneva.

- Druihe Z and Barreiro-Hurlé J (2012). Fertilizer subsidies in sub-Saharan Africa. ESA Working Paper No. 12-04. Agricultural Development Economics Division (ESA) – Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). Rome.
- Financial Times* (2013). Bangladesh garment-makers chase growth despite disasters.
- Freeman C (2008). *Systems of innovation: Selected essays in evolutionary economics*. Elgar. Cheltenham.
- Frenkel R (2004). Real exchange rate and employment in Argentina, Brazil, Chile and Mexico. Group of 24. Washington (DC).
- Gallagher KP, Griffith-Jones S and Ocampo JA, eds. (2012). *Regulating Global Capital Flows for Long-run Development*. Pardee Center Task Force Report. The Frederick S. Pardee Center for the Study of the Longer-Range Future - Boston University. Boston (MA).
- Griffin K (1996). Macroeconomic reform and employment: an investment-led strategy of structural adjustment in sub-Saharan Africa. Issues in Development Discussion Paper No. 16. International Labour Office (ILO). Geneva.
- Haggblade S, Hazell PBR and Reardon TA (2007). *Transforming the rural nonfarm economy: opportunities and threats in the developing world*. Johns Hopkins University Press. Baltimore (MD).
- Hausmann R and Rodrik D (2003). Economic development as self-discovery. *Journal of Development Economics*. 72(2):603–633.
- Van der Hoeven R (2013). The inclusion of full employment in MDG1: what lessons for a post-2015 development agenda? The Power of Numbers: A Critical Review of MDG Targets for Human Development and Human Rights - FXB Working Paper. FXB Center for Health and Human Rights - Harvard School of Public Health - Harvard University and The New School. Harvard (MA).
- ILO (2011). *Growth, Employment and Decent Work in the Least Developed Countries: Report of the International Labour Office for the Frouth UN Conference on the Least Developed Countries 9-13 May 2011 – Turkey*. International Labour Office (ILO). Geneva.
- IMF (2010). Emerging from the global crisis: macroeconomic challenges facing low-income countries. International Monetary Fund (IMF). Washington (DC).
- IMF (2011). Recent experiences in managing capital inflows: cross-cutting themes and possible policy framework. International Monetary Fund (IMF). Washington (DC).
- Khan AR (2007). Growth, employment and poverty. In: Ocampo JA and Sundaram J K, eds. *Full and Decent Employment*. Orient Longman, Zed Books and Third World Network. Hyderabad, London and New York, and Penang: 123–157.
- Krause M and Kaufmann F (2011). Industrial policy in Mozambique. DIE Discussion Paper No. 10/2011. Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE - German Development Institute). Bonn.
- Lall S (1995). Industrial strategy and policies on foreign direct investment in East Asia. *Transnational Corporations*. 4(3):1–26.
- Lin JY (2011). New structural economics: A framework for rethinking development. *World Bank Research Observer*. 26(2):193–221.
- Lin JY and Monga C (2010). Growth identification and facilitation: the role of the states in the dynamics of structural change. Policy Research Working Paper No. 5313. World Bank. Washington (DC).
- Majeres J (2003). Employment-intensive investment and poverty reduction: The wide policy framework. *ASIS Bulletin*. 151–155.
- McCord A and Slater R (2009). Overview of public works programmes in sub-Saharan Africa. Overseas Development Institute (ODI). London.
- McCutcheon RT and Taylor Parkins FLM, eds. (2003). *Employment and High Standard Infrastructure*. Research Centre for Employment Creation in Construction - University of Witwatersrand. Johannesburg.
- Moreau F (2004). The role of the state in evolutionary economics. *Cambridge Journal of Economics*. 28(6):847–874.
- Munters P (2003). *Jobs or Machines: Comparative Analysis of Rural Road Work in Cambodia*. International Labour Office (ILO). Bangkok.
- Nelson RR (1994). The co-evolution of technology, industrial structure, and supporting institutions. *Industrial and Corporate Change*. 3(1):47–63.

- Newland K and Taylor C (2010). Heritage tourism and nostalgia trade: a diaspora niche in the development landscape. Diasporas & Development Policy Project. Migration Policy Institute and USAID. Washington (DC).
- O'Connor D (2007). Policy lessons for the 21st century industrializers. In: UN/DESA, ed. *Industrial Development for the 21st Century: Sustainable Development Perspectives*. United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN/DESA). New York: 415–422.
- Ocampo JA (2007). Preface. In: Ocampo JA and Sundaram J K, eds. *Full and decent employment*. Orient Longman, Zed Books and Third World Network. Hyderabad, London and New York, and Penang: xiv–xx.
- OECD (2013). *Perspectives on Global Development 2013: Industrial Policies in a Changing World - Shifting up a Gear*. Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). Paris.
- Pérez C (2001). Technological change and opportunities for development as a moving target. *CEPAL Review*. 75:109–130.
- Pérez C and Soete LL (1988). Catching up in technology: Entry barriers and windows of opportunity. In: Dosi G, Freeman C, Nelson R R, Silverberg G, and Soete L L, eds. *Technical Change and Economic Theory*. Pinter. London and New York: 458–479.
- Qureshi MS and Te Velde DW (2012). State-business relations, investment climate reform and firm productivity in Sub-Saharan Africa. *Journal of International Development*.
- Ramos J (1998). A development strategy founded on natural resource-based production clusters. *CEPAL Review*. 66:105–127.
- Rodrik D (2004). Industrial policy for the twenty-first century. CEPR Discussion Paper No. 4767. Centre for Economic Policy Research (CEPR). London.
- Rodrik D (2008). Normalizing industrial policy. Commission on Growth and Development Working Paper No. 3. World Bank. Washington (DC).
- Rodrik D (2010). The return of industrial policy April. Available at <http://www.project-syndicate.org/commentary/the-return-of-industrial-policy>.
- Rodrik D and Rosenzweig MR (2010). Development policy and development economics: An introduction. In: Rodrik D and Rosenzweig M R, eds. *Handbook of Development Economics*. Elsevier. Amsterdam: xv–xxvii.
- Schmitz H (2007). Reducing complexity in the industrial policy debate. *Development Policy Review*. 25(4):417–428.
- Schmitz H and Nadvi K (1999). Clustering and industrialization: Introduction. *World Development*. 27(9):1503–1514.
- Schoar A (2010). The divide between subsistence and transformational entrepreneurship. In: Lerner J and Stern S, eds. *Innovation Policy and the Economy, Vol. 10*. University of Chicago Press. Chicago (IL): 57–81.
- Shiferaw A, Söderbom M, Siba E and Alemu G (2012a). Road infrastructure and enterprise development in Ethiopia. IGC Working Paper No. 12/0695. International Growth Centre (IGC). Oxford.
- Shiferaw A, Söderbom M, Siba E and Alemu G (2012b). Road networks and enterprise performance in Ethiopia: evidence from the road sector development program. IGC Working Paper No. 12/0696. International Growth Centre (IGC). Oxford.
- Shimada G (2013). The economic implications of comprehensive approach to learning on industrial development (Policy and managerial capability learning): A case fo Ehtiopia. *Working Papers*. Japan International Cooperation Agency (JICA) and Initiative fof Policy Dialogue (IPD). Yokohama: 341–369.
- Siba E, Söderbom M, Bigsten A and Gebreeyesus M (2012). The effects of agglomeration and competition on prices and productivity: evidence for Ehtiopia's manufacturing sector. UNU-WIDER Working Paper No. 2012/85. United Nations University - World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER). Helsinki.
- Stiglitz J, Ocampo Jose Antonio, Spiegel S, Ffrench-Davis R and Nayyar D (2006). *Stability with Growth: Macroeconomics, Liberalization and Development*. Oxford University Press. Oxford.
- Sundaram JK (2007). Towards full and decent employment: An introduction. In: Ocampo JA and Sundaram J K, eds. *Full and decent employment*. Orient Longman, Zed Books and Third World Network. Hyderabad, London and New York, and Penang: 1–21.
- Tendler J and Amorim MA (1996). Small firms and their helpers: Lessons on demand. *World Development*. 24(3):407–426.

- UN/DESA (2012). *World Economic and Social Survey 2012: In Search For New Development Finance*. United Nations publication. Sales No. E.12.II.C.1. New York.
- UNCTAD (2006). *The Least Developed Countries Report 2006: Developing Productive Capacities*. United Nations publication. Sales No. E.06.II.D.9. New York and Geneva.
- UNCTAD (2007). *The Least Developed Countries Report 2007: Knowledge, Technological Learning and Innovation for Development*. United Nations publication. Sales No. E.07.II.D.8. New York and Geneva.
- UNCTAD (2008). *The Least Developed Countries Report 2008: Growth, Poverty and the Terms of Development Partnership*. United Nations publication. Sales No. E.08.II.D.20. New York and Geneva.
- UNCTAD (2009). *The Least Developed Countries Report 2009: The State and Development Governance*. United Nations publication. Sales No. E.09.II.D.9. New York and Geneva.
- UNCTAD (2010a). *The Least Developed Countries Report 2010: Towards a New International Development Architecture for LDCs*. United Nations publication. Sales No. E.10.II.D.5. New York and Geneva.
- UNCTAD (2010b). *Trade and Development Report 2010: Employment, Globalization and Development*. United Nations publication. Sales No. E.10.II.D.3. New York and Geneva.
- UNCTAD (2011). *The Least Developed Countries Report 2011: The Potential Role of South-South Cooperation for Inclusive and Sustainable Development*. United Nations publication. Sales No. E.11.II.D.5. New York and Geneva.
- UNCTAD (2012). *The Least Developed Countries Report 2012: Harnessing Remittances and Diaspora Knowledge to Build Productive Capacities*. United Nations publication. Sales No. E.12.II.D.18. New York and Geneva.
- UNCTAD (2013a). *Trade and Development Report 2013: Adjusting to the Changing Dynamics of the World Economy*. United Nations publication. Sales No. E.13.II.D.3. New York and Geneva.
- UNCTAD (2013b). *World Investment Report 2013: Global Value Chains: Investment and Trade for Development*. United Nations publication. Sales No. E.13.II.D.5. New York and Geneva.
- UNECA (2005). *Economic Report on Africa 2005: Meeting the Challenges of Unemployment and Poverty in Africa*. United Nations Economic Commission for Africa (UN/ECA). Addis Ababa.
- UNECA and African Union (2009). *Economic Report on Africa 2009: Developing African Agriculture Through Regional Value Chains*. United Nations Economic Commission for Africa (UNECA) and African Union. Addis Ababa.
- UNIDO (2009). *Industrial Development Report 2009: Breaking in and Moving up: New Industrial Challenges for the Bottom Billion and the Middle-income Countries*. United Nations publication. Sales No. E.09.II.B.37. Vienna.
- te Velde DW et al. (2011). DPR Debate: Growth Identification and Facilitation: The Role of the State in the Dynamics of Structural Change. *Development Policy Review*. 29(3):259–310.
- Wade RH (2010). After the crisis: Industrial policy and the developmental state in low-income countries. *Global Policy*. 1(2):150–161.
- Zarenda H (2012). A comprehensive regional industrial policy for SADC. tralac Working Paper No. S12WP10/2012. Trade Law Centre (tralac). Stellenbosch.

TABLEAUX STATISTIQUES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

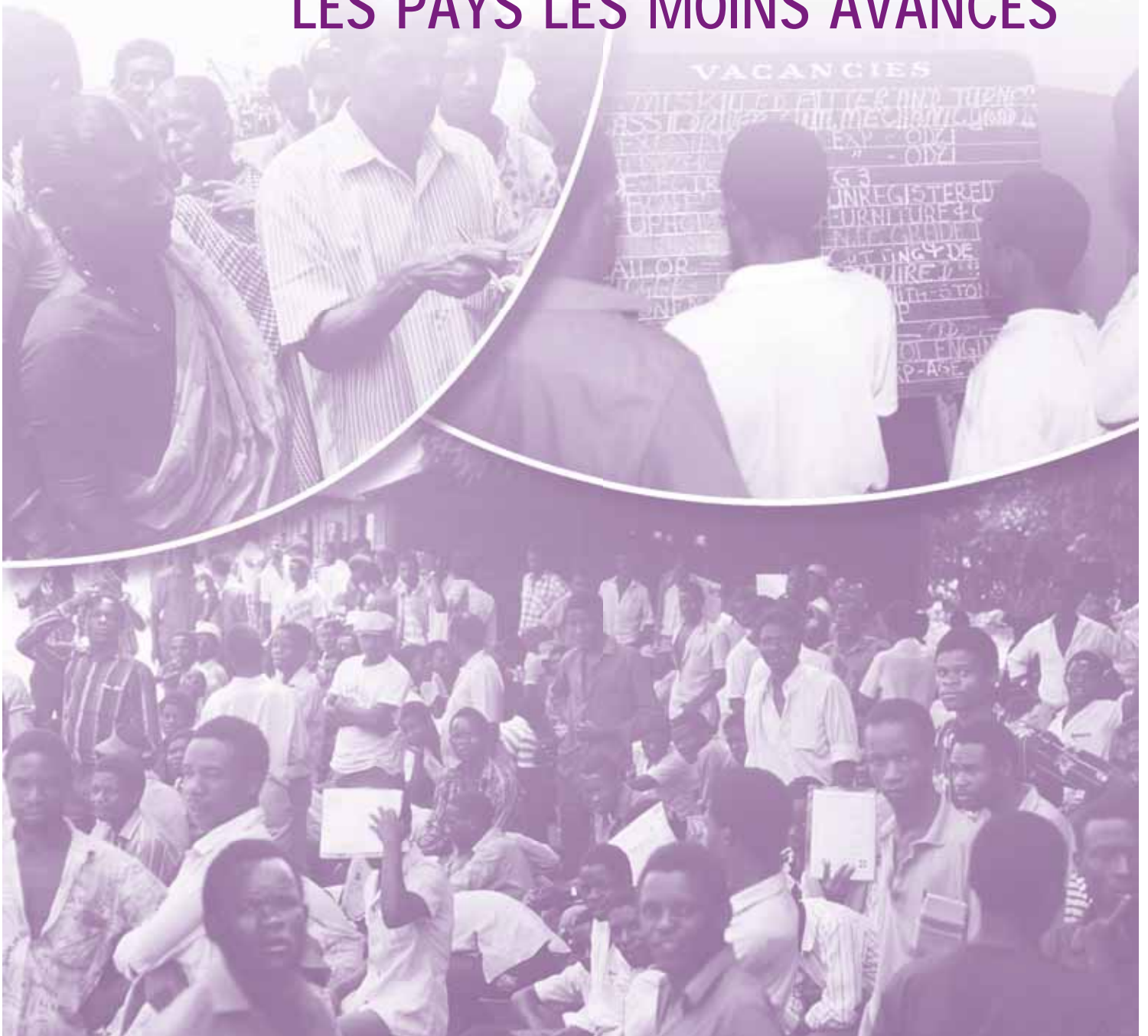


Tableau 1 de l'annexe. Indicateurs sur le développement des PMA, 2012

Pays	RNB par habitant (en dollars courants) ^a	Indice de vulnérabilité économique ^b	Indice du capital humain ^c	Revenu	Indice du développement humain (IDH)		Indice de la pauvreté multidimensionnelle (IPM) ^e
					Valeur	Rang	
		Examen du CDP, 2012					
Afghanistan	570 ^a	38,8	22,5	Faible	0,37	175	..
Angola	4 580	51,3	31,6	Moyen inférieur	0,51	148	..
Bangladesh	840	32,4	54,7	Faible	0,52	146	0,292
Bénin	750	36,2	41,1	Faible	0,44	166	0,412
Bhoutan	2 420	44,2	59,0	Moyen inférieur	0,54	140	0,119
Burkina Faso	670	37,5	29,2	Faible	0,34	183	0,535
Burundi	240	57,2	20,8	Faible	0,36	178	0,53
Cambodge	880	50,5	57,9	Faible	0,54	138	0,212
Comores	840	49,9	45,3	Faible	0,43	169	..
Djibouti	1 513 ^d	46,3	42,4	Moyen inférieur	0,45	164	0,139
Érythrée	450	59,0	35,6	Faible	0,35	181	..
Éthiopie	410	33,5	28,2	Faible	0,40	173	0,564
Gambie	510,0	67,8	49,2	Faible	0,44	165	0,324
Guinée	460	28,6	36,8	Faible	0,36	178	0,506
Guinée équatoriale	13 560	43,7	43,0	Haut: non-OCDE	0,55	136	..
Guinée-Bissau	550	60,5	34,2	Faible	0,36	176	..
Haïti	760	47,3	35,6	Faible	0,46	161	0,299
Îles Salomon	1 130	55,2	65,1	Moyen inférieur	0,53	143	..
Kiribati	2 260	82,0	86,9	Moyen inférieur	0,63	121	..
Lesotho	1 380	45,9	62,1	Moyen inférieur	0,46	158	0,156
Libéria	370	61,0	38,5	Faible	0,39	174	0,485
Madagascar	430	38,0	52,5	Faible	0,48	151	0,357
Malawi	320	51,9	44,1	Faible	0,42	170	0,334
Mali	660	36,8	30,2	Faible	0,34	182	0,558
Mauritanie	1 110	44,2	47,1	Moyen inférieur	0,47	155	0,352
Mozambique	510	44,4	30,7	Faible	0,33	185	0,512
Myanmar	1 144 ^d	45,0	68,8	Moyen inférieur	0,50	149	..
Népal	700	27,8	59,8	Faible	0,46	157	0,217
Niger	370	38,6	24,3	Faible	0,30	186	0,642
Ouganda	440	36,2	45,8	Faible	0,46	161	0,367
Rép. centrafricaine	490	35,7	21,6	Faible	0,35	180	..
Rép. dém. du Congo	220	35,4	21,7	Faible	0,30	186	0,392
Rép. dém. pop. lao	1 260	37,1	61,4	Moyen inférieur	0,54	138	0,267
Rép.-Unie de Tanzanie	570	28,7	40,1	Faible	0,48	152	0,332
Rwanda	560 ^a	47,3	42,2	Faible	0,43	167	0,35
Samoa	3 220	51,1	92,8	Moyen inférieur	0,70	96	..
Sao Tomé-et-Principe	1 320	46,1	74,9	Moyen inférieur	0,53	144	0,154
Sénégal	1 040	36,1	47,0	Moyen inférieur	0,47	154	0,439
Sierra Leone	580	48,5	24,8	Faible	0,36	177	0,439
Somalie	107 ^d	50,1	1,4	Moyen inférieur	0,514
Soudan	1 450	44,4	52,6	Moyen inférieur	0,41	171	..
Soudan du Sud	650
Tchad	740	52,8	18,1	Faible	0,34	184	0,344
Timor-Leste	3 670	53,3	48,1	Moyen inférieur	0,58	134	0,36
Togo	500	35,4	45,5	Faible	0,46	159	0,284
Tuvalu	6 070	63,9	88,1	Moyen inférieur
Vanuatu	3 080	46,8	77,7	Moyen inférieur	0,63	124	0,129
Yémen	1 110 ^a	38,5	52,3	Moyen inférieur	0,46	160	0,283
Zambie	1 350	53,0	36,9	Moyen inférieur	0,45	163	0,328

Source: Base de données du Comité des politiques de développement (CPD) de l'ONU, examen de 2012; Banque mondiale, base de données *Indicateurs du développement dans le monde*, septembre 2013; Nations Unies, base de données UNdata, septembre 2013; PNUD, *Rapport sur le développement humain 2013*, septembre 2013; Banque mondiale, classification des pays selon leur revenu, juillet 2013.

Notes: a RNB en dollars courants selon la méthode utilisée pour l'Atlas de la Banque mondiale, base de données *Indicateurs du développement dans le monde*, septembre 2013; données de 2011 pour l'Afghanistan, le Rwanda et le Yémen.
b Plus l'indice de vulnérabilité est élevé, plus la vulnérabilité est grande. Voir les notes explicatives à l'adresse http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/cdp_publications/2008cdphandbook.pdf.
c Plus l'indice du capital humain est bas, plus le capital humain est faible. Voir les notes explicatives à l'adresse http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/cdp_publications/2008cdphandbook.pdf.
d Données de 2011 pour Djibouti, le Myanmar et la Somalie. Source: UNdata, base de données sur les principaux agrégats des comptabilités nationales, septembre 2013.
e Plus l'IPM est élevé, plus la population est pauvre. Voir les notes explicatives sur les indicateurs composites du *Rapport sur le développement humain* à l'adresse <http://hdrstats.undp.org/images/explanations/PSE.pdf>.

Tableau 2 de l'annexe. Taux de croissance du PIB réel de chaque PMA, certaines années
(Moyennes pondérées annuelles, en pourcentage)

	2002-2008	2009	2010	2011	2012	2013
Exportateurs de produits alimentaires et agricoles	5,2	6,1	6,3	5,4	2,0	5,1
Guinée-Bissau	2,8	3,0	3,5	5,3	-1,5	4,2
Îles Salomon	7,6	-4,7	7,8	10,7	5,5	4,0
Malawi	5,1	9,0	6,5	4,3	1,9	5,5
Somalie						
Exportateurs de combustibles	9,2	3,0	4,0	-1,1	2,2	3,9
Angola	16,6	2,4	3,4	3,9	8,4	6,2
Guinée équatoriale	14,9	-3,6	-2,6	4,5	2,0	-2,1
Soudan	5,9	5,2	2,5	-1,9	-4,4	1,2
Tchad	8,9	-1,2	13,0	0,5	5,0	8,1
Yémen	4,0	3,9	7,7	-10,5	0,1	4,4
Exportateurs d'articles manufacturés	6,2	5,3	5,9	6,5	6,0	6,1
Bangladesh	6,2	5,9	6,4	6,5	6,1	6,0
Bhoutan	8,5	6,7	11,7	8,5	9,7	6,3
Cambodge	10,4	0,1	6,1	7,1	6,5	6,7
Haïti	0,9	2,9	-5,4	5,6	2,8	6,5
Lesotho	3,8	4,8	6,3	5,7	4,0	3,5
Exportateurs de minéraux	5,6	4,0	6,1	5,9	5,7	7,1
Érythrée	-0,5	3,9	2,2	8,7	7,0	3,4
Guinée	2,6	-0,3	1,9	3,9	3,9	4,5
Mali	4,9	4,5	5,8	2,7	-1,2	4,8
Mauritanie	5,6	-1,2	5,1	3,9	6,4	5,9
Mozambique	7,8	6,3	7,1	7,3	7,5	8,4
Rép. dém. du Congo	6,4	2,8	7,2	6,9	7,1	8,3
Zambie	5,7	6,4	7,6	6,8	7,3	7,8
Exportateurs de services	8,7	7,8	6,1	6,0	5,7	5,0
Afghanistan	7,7 ^a	21,0	8,4	7,0	10,2	3,1
Burundi	4,4	3,5	3,8	4,2	4,0	4,5
Comores	1,6	1,8	2,1	2,2	2,5	3,5
Djibouti	4,0	5,0	3,5	4,5	4,8	5,0
Éthiopie	10,3	10,0	8,0	7,5	7,0	6,5
Gambie	3,3	6,5	6,5	-4,3	3,9	8,9
Libéria	3,1	5,3	6,1	7,9	8,3	7,5
Madagascar	5,9	-4,1	0,4	1,8	1,9	2,6
Népal	4,0	4,5	4,8	3,9	4,6	3,0
Ouganda	8,1	7,1	5,6	6,7	2,6	4,8
Rwanda	7,9	6,2	7,2	8,3	7,7	7,6
Samoa	3,9	-5,1	0,4	2,0	1,2	0,9
Sao Tomé-et-Principe	5,8	4,0	4,5	4,9	4,0	4,5
Timor-Leste	5,0	12,8	9,5	10,6	10,0	10,0
Tuvalu	0,9	-1,7	-2,9	1,1	1,2	1,3
Vanuatu	5,7	3,3	1,6	1,4	2,7	4,3
Exportateurs mixtes	7,8	4,5	6,0	5,2	6,7	6,6
Bénin	3,8	2,7	2,6	3,5	3,8	4,1
Burkina Faso	6,2	3,0	7,9	4,2	8,0	7,0
Kiribati	0,6	-2,4	1,4	2,0	2,5	2,5
Myanmar	12,1	5,1	5,3	5,5	6,3	6,5
Niger	4,7	-1,0	10,7	2,2	11,2	6,2
Rép. centrafricaine	2,3	1,7	3,0	3,3	4,1	4,3
Rép. dém. pop. lao	7,5	7,5	8,1	8,0	8,3	8,0
Rép.-Unie de Tanzanie	7,2	6,0	7,0	6,4	6,9	7,0
Sénégal	4,8	2,2	4,3	2,6	3,5	4,0
Sierra Leone	6,0	3,2	5,3	6,0	19,8	17,1
Togo	2,7	3,5	4,0	4,9	5,0	5,1
PMA	7,5	5,0	5,6	4,5	5,3	5,7
<i>PMA africains et Haïti</i>	7,5	4,2	4,9	4,4	4,8	5,6
<i>PMA asiatiques</i>	7,5	5,9	6,4	4,6	5,8	5,7
<i>PMA insulaires</i>	4,9	2,7	5,5	6,8	5,7	5,8

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après FMI, base de données *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2013.

Note: a 2003-2008; les chiffres pour 2012 sont des données préliminaires et ceux pour 2013 sont des prévisions.

Tableau 3 de l'annexe. Taux de croissance du PIB réel par habitant de chaque PMA, certaines années
(Moyennes pondérées annuelles, en pourcentage)

	2002-2008	2009	2010	2011	2012	2013
Exportateurs de produits alimentaires et agricoles	2,7	3,2	3,4	2,5	-0,8	2,2
Guinée-Bissau	0,8	0,9	1,4	3,2	-3,4	2,0
Îles Salomon	5,2	-7,0	3,4	7,9	3,1	1,7
Malawi	2,6	6,0	3,6	1,4	-1,0	2,5
Somalie						
Exportateurs de combustibles	6,2	0,2	1,2	5,5	-0,5	1,1
Angola	13,3	-0,2	0,4	0,9	5,3	3,1
Guinée équatoriale	11,5	-6,3	-5,2	1,6	-0,8	-4,6
Soudan	3,2	2,5	-0,1	20,6	-6,8	-1,4
Tchad	5,5	-3,6	10,2	-1,9	2,5	5,4
Yémen	0,8	0,8	4,6	-13,1	-2,8	1,3
Exportateurs d'articles manufacturés	4,8	4,1	4,8	5,4	4,7	5,1
Bangladesh	4,8	4,8	5,2	5,4	4,9	4,9
Bhoutan	5,9	4,8	9,8	6,7	9,0	6,0
Cambodge	8,5	-1,6	5,0	6,0	5,4	5,6
Haïti	-0,7	1,2	-4,8	3,9	-1,1	7,5
Lesotho	3,7	4,5	6,0	5,5	3,7	3,3
Exportateurs de minéraux	2,8	1,2	3,3	3,1	2,9	4,2
Érythrée	-4,1	0,7	-0,9	5,4	3,8	0,3
Guinée	0,5	-2,7	-0,6	1,4	1,4	2,0
Mali	1,7	1,3	2,7	-0,4	-4,2	1,7
Mauritanie	2,8	-3,6	2,6	1,4	3,9	3,4
Mozambique	5,7	4,2	5,0	5,2	5,4	6,3
Rép. dém. du Congo	3,3	-0,2	4,1	3,8	4,0	5,1
Zambie	3,3	3,8	5,0	4,3	4,7	5,2
Exportateurs de services	5,9	5,2	3,5	3,5	3,1	2,4
Afghanistan	4,0 ^a	17,3	5,2	3,8	7,0	0,1
Burundi	2,2	1,0	1,4	1,7	1,6	2,0
Comores	-0,5	-0,2	-0,1	0,1	0,4	1,4
Djibouti	1,2	2,2	0,7	1,6	2,0	2,1
Éthiopie	7,7	7,7	5,7	5,2	4,5	4,0
Gambie	0,3	3,5	3,7	-6,9	1,2	5,9
Libéria	-0,2	1,0	1,8	5,2	5,6	4,7
Madagascar	3,0	-6,6	-2,2	-0,8	-0,6	0,1
Népal	1,8	2,7	3,0	2,1	2,9	1,4
Ouganda	4,7	3,7	2,2	3,3	-0,7	1,5
Rwanda	6,0	4,1	5,0	6,0	5,5	5,4
Samoa	3,5	-5,1	-0,2	1,5	1,2	0,3
Sao Tomé-et-Principe	4,2	2,1	3,2	2,5	2,2	2,7
Timor-Leste	2,4	10,2	6,8	8,0	7,4	7,5
Tuvalu	-1,2	-1,7	-2,9	1,1	1,2	1,3
Vanuatu	3,3	1,1	-0,5	-1,1	0,6	1,8
Exportateurs mixtes	5,2	1,9	3,4	2,6	4,4	4,3
Bénin	0,6	-0,3	-0,3	0,7	1,1	1,4
Burkina Faso	3,1	-0,1	4,7	1,1	5,6	4,6
Kiribati	-1,2	-4,3	0,4	0,0	0,5	0,6
Myanmar	9,9	3,1	3,3	3,4	4,2	4,4
Niger	1,3	-4,3	7,3	-0,9	7,9	3,0
Rép. centrafricaine	0,3	-1,9	0,5	0,8	1,6	1,8
Rép. dém. pop. lao	5,8	5,9	6,6	6,5	6,8	6,5
Rép.-Unie de Tanzanie	4,6	3,0	3,9	3,3	4,8	4,9
Sénégal	2,0	-0,5	1,5	-0,1	0,8	1,3
Sierra Leone	2,5	0,7	2,6	3,3	16,7	14,2
Togo	0,1	1,3	1,7	2,6	2,7	2,8
PMA	5,0	2,6	3,3	3,2	2,9	3,4
<i>PMA africains et Haïti</i>	<i>4,8</i>	<i>1,5</i>	<i>2,2</i>	<i>3,4</i>	<i>2,1</i>	<i>3,0</i>
<i>PMA asiatiques</i>	<i>5,5</i>	<i>4,1</i>	<i>4,7</i>	<i>2,9</i>	<i>4,1</i>	<i>4,0</i>
<i>PMA insulaires</i>	<i>2,7</i>	<i>0,6</i>	<i>2,9</i>	<i>4,5</i>	<i>3,5</i>	<i>3,6</i>

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après FMI, base de données *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2013.

Note: ^a 2003-2008; les chiffres pour 2012 sont des données préliminaires et ceux pour 2013 sont des prévisions.

Tableau 4 de l'annexe. Formation brute de capital, épargne intérieure brute et déficit en ressources dans les PMA, par pays et par groupe de pays, certaines années
(En pourcentage du PIB)

	Formation brute de capital				Épargne intérieure brute				Déficit en ressources			
	2000-2008	2009	2010	2011	2000-2008	2009	2010	2011	2000-2008	2009	2010	2011
Pays dont la croissance du PIB réel a été supérieure à 6 % en 2011												
Éthiopie	23,1	22,7	24,7	25,5	6,9	5,7	5,2	8,8	-16,2	-17,0	-19,5	-16,7
Îles Salomon	17,3	19,3	37,4	21,0	4,3	-0,7	0,2	13,7	-12,9	-20,0	-37,2	-7,3
Timor-Leste	5,4	14,9	14,1	11,2	63,9	56,0	61,9	62,6	58,5	41,1	47,8	51,4
Érythrée	19,9	9,3	9,3	10,0	-21,1	-9,7	-9,3	1,2	-41,0	-18,9	-18,6	-8,8
Rwanda	16,9	21,6	21,0	21,4	2,0	2,2	0,4	2,3	-14,9	-19,4	-20,5	-19,1
Libéria	13,9	19,6	19,5	19,3	-12,3	-28,7	-26,7	-25,4	-26,2	-48,3	-46,2	-44,7
Rép. dém. pop. lao	31,0	31,5	27,3	31,1	19,1	26,2	27,7	25,3	-11,9	-5,2	0,4	-5,8
Mozambique	20,5	14,9	13,4	14,7	5,7	6,6	4,2	0,4	-14,8	-8,4	-9,1	-14,3
Guinée équatoriale	31,2	70,5	70,6	50,8	88,9	87,3	88,1	88,2	57,7	16,8	17,5	37,3
Cambodge	19,1	21,4	17,4	17,1	11,8	17,7	12,4	11,1	-7,3	-3,7	-5,0	-6,0
Rép. dém. du Congo	13,6	19,1	26,4	27,5	8,1	2,8	18,8	22,8	-5,5	-16,3	-7,6	-4,6
Bangladesh	23,9	24,4	24,4	24,7	19,4	20,1	20,1	19,6	-4,5	-4,3	-4,3	-5,1
Zambie	23,8	21,0	22,6	24,9	18,7	23,9	34,5	34,0	-5,1	2,8	11,9	9,1
Rép.-Unie de Tanzanie	23,8	28,7	31,7	32,9	14,5	17,0	21,3	22,6	-9,3	-11,6	-10,4	-10,3
Sierra Leone	10,2	9,9	24,5	40,8	-3,5	-4,7	6,5	2,9	-13,7	-14,6	-18,0	-37,9
Pays dont la croissance du PIB s'est située entre 3 % et 6 % en 2011												
Bhoutan	48,7	41,2	52,3	54,1	38,1	40,7	38,3	36,2	-10,5	-0,5	-13,9	-17,8
Afghanistan	17,6	17,4	17,5	15,1	-24,4	-9,9	-8,9	-8,5	-42,0	-27,3	-26,3	-23,6
Haïti	14,8	14,3	13,3	14,6	-15,7	-17,6	-44,9	-31,9	-30,4	-31,9	-58,1	-46,5
Gambie	31,8	31,1	30,2	30,7	16,0	19,1	19,1	9,1	-15,8	-12,0	-11,1	-21,6
Myanmar	13,4	18,9	22,7	19,3	13,9	15,8	21,7	19,5	0,6	-3,0	-1,0	0,2
Mauritanie	34,4	20,6	18,3	25,9	12,2	0,1	4,4	15,8	-22,3	-20,5	-13,9	-10,1
Burkina Faso	22,0	24,7	28,2	26,0	7,2	9,5	22,0	12,5	-14,7	-15,2	-6,3	-13,4
Sao Tomé-et-Principe	22,7	18,4	21,1	20,9	-19,4	-31,1	-29,6	-26,0	-42,1	-49,5	-50,7	-46,9
Togo	16,3	18,7	18,9	19,4	-2,7	3,1	2,1	3,4	-19,0	-15,6	-16,8	-16,0
Djibouti	17,9	18,8	19,1	18,9	-4,6	-4,3	-4,7	-4,6	-22,5	-23,1	-23,8	-23,5
Malawi	21,1	25,0	24,8	13,5	3,4	2,3	3,6	7,0	-17,7	-22,7	-21,2	-6,5
Guinée-Bissau	10,5	8,5	7,3	8,9	-4,5	-4,8	2,0	5,3	-15,1	-13,3	-5,2	-3,7
Vanuatu	23,3	34,1	34,1	34,1	17,4	22,3	22,3	22,3	-5,9	-11,9	-11,9	-11,9
Guinée	28,4	30,1	32,6	45,1	23,4	25,1	27,5	32,9	-5,0	-5,0	-5,1	-12,2
Burundi	16,0	24,0	22,4	22,4	-3,1	-20,1	-20,8	-19,2	-19,1	-44,2	-43,2	-41,6
Lesotho	27,5	28,0	28,0	34,3	-45,5	-43,8	-40,3	-27,8	-72,9	-71,9	-68,3	-62,1
Ouganda	20,9	22,0	22,3	22,4	9,0	12,1	7,5	7,5	-11,9	-9,9	-14,8	-14,9
Népal	25,7	31,7	38,3	32,5	10,4	9,4	11,5	8,6	-15,3	-22,2	-26,8	-23,9
Angola	13,2	16,1	16,1	16,1	39,5	15,6	35,3	40,4	26,3	-0,5	19,1	24,3
Tchad	23,6	21,7	27,7	19,1	42,2	43,1	48,4	52,4	18,6	21,4	20,7	33,3
Rép. centrafricaine	9,6	11,3	14,1	14,9	3,3	-0,6	1,9	3,7	-6,4	-11,9	-12,2	-11,3
Bénin	20,0	21,2	21,0	21,6	11,7	11,9	11,5	12,2	-8,2	-9,3	-9,5	-9,4
Kiribati	40,9	43,9	42,9	42,4	-30,4	-40,1	-37,1	-35,4	-71,2	-83,9	-80,0	-77,8
Pays dont la croissance du PIB réel a été inférieure à 3 % en 2011												
Sénégal	24,7	22,1	22,6	22,2	7,8	5,2	7,0	4,8	-17,0	-16,9	-15,7	-17,4
Mali	21,4	21,2	24,5	22,9	16,4	20,5	22,3	21,1	-5,0	-0,8	-2,2	-1,8
Somalie	19,9	20,0	19,9	20,0	18,5	18,7	18,6	18,7	-1,4	-1,4	-1,4	-1,4
Niger	22,0	33,2	35,9	32,1	10,0	9,9	14,6	10,1	-12,0	-23,3	-21,3	-22,0
Comores	10,5	11,5	14,3	16,9	-11,9	-22,6	-21,4	-18,8	-22,3	-34,1	-35,6	-35,7
Madagascar	24,9	31,7	18,8	14,5	7,3	2,5	1,1	0,3	-17,6	-29,3	-17,7	-14,2
Samoa	10,8	9,2	9,0	9,0	-13,8	-13,7	-13,2	-13,1	-24,6	-22,9	-22,2	-22,0
Tuvalu	57,2	55,6	53,6	51,8	-4,0	4,1	4,8	6,1	-61,3	-51,5	-48,8	-45,7
Soudan	21,5	20,5	21,7	20,6	16,6	15,7	22,4	21,6	-4,9	-4,8	0,7	1,0
Yémen	24,6	20,7	15,8	7,4	23,6	10,5	9,9	8,3	-0,9	-10,2	-5,8	0,9
Pour mémoire:												
PMA	21,2	22,5	23,3	22,0	17,4	14,7	19,6	20,8	-3,8	-7,8	-3,7	-1,2
<i>PMA africains et Haïti</i>	20,5	22,2	23,3	22,6	18,1	14,0	21,3	23,8	-2,4	-8,2	-2,0	1,2
<i>PMA asiatiques</i>	22,7	23,1	23,4	21,3	16,0	15,5	16,3	15,1	-6,7	-7,6	-7,1	-6,1
<i>PMA insulaires</i>	12,2	17,4	18,8	15,4	27,3	28,3	34,2	38,6	15,2	10,9	15,4	23,1
Autres pays en développement	27,8	31,2	32,0	32,8	31,9	33,4	35,0	35,9	4,1	2,2	2,9	3,1

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat, juillet 2013.

Tableau 5 de l'annexe. Part de la valeur ajoutée dans les principaux secteurs économiques des PMA, par pays et par groupe de pays, 1999-2001 et 2009-2011
(En pourcentage du PIB)

	Agriculture, chasse, foresterie, pêche		Industrie				Services	
	1999-2001	2009-2011	Secteur manufacturier		Autres secteurs		1999-2001	2009-2011
			1999-2001	2009-2011	1999-2001	2009-2011		
Afghanistan	56,3	30,9	16,9	13,8	6,5	9,0	20,3	46,3
Angola	6,9	10,0	3,4	6,2	67,2	55,9	22,5	28,0
Bangladesh	25,3	18,6	15,4	18,0	10,0	10,6	49,3	52,9
Bénin	37,9	35,4	9,0	8,4	5,1	6,1	48,0	50,2
Bhoutan	27,5	18,2	8,6	8,8	28,2	35,2	35,6	37,8
Burkina Faso	35,0	35,1	13,9	9,0	7,8	15,1	43,3	40,8
Burundi	41,4	36,1	12,9	13,5	5,6	8,7	40,1	41,8
Cambodge	38,9	36,2	16,2	15,7	5,7	7,6	39,1	40,6
Comores	45,4	49,0	4,3	4,1	7,2	6,5	43,1	40,5
Djibouti	3,5	3,8	2,6	2,4	12,6	17,9	81,3	75,9
Érythrée	19,0	17,0	10,5	6,0	11,9	17,4	58,7	59,7
Éthiopie	48,6	47,6	5,5	3,7	7,1	6,6	38,8	42,1
Gambie	23,9	31,2	6,7	5,2	8,0	7,1	61,5	56,4
Guinée	23,1	25,8	3,6	6,0	28,4	28,2	45,0	40,0
Guinée équatoriale	8,6	2,8	0,2	0,2	87,3	93,6	4,0	3,4
Guinée-Bissau	59,0	44,6	9,2	12,3	3,1	1,0	28,8	42,1
Haïti	23,5	20,4	10,1	9,3	22,7	24,8	43,7	45,6
Îles Salomon	31,6	28,9	8,2	5,9	5,0	4,3	55,2	60,9
Kiribati	23,2	25,7	4,9	5,2	6,6	3,3	65,3	65,8
Lesotho	12,5	8,0	14,4	15,2	15,7	17,4	57,3	59,5
Libéria	71,8	70,6	1,8	5,8	0,9	5,6	25,5	18,0
Madagascar	28,7	28,4	12,3	14,6	3,5	5,4	55,5	51,9
Malawi	34,7	30,0	11,3	10,5	6,9	6,0	47,1	53,5
Mali	37,2	39,4	7,6	5,9	14,1	15,3	41,0	39,4
Mauritanie	35,5	23,6	11,6	6,5	16,6	31,1	36,3	38,8
Mozambique	24,7	29,4	12,4	13,6	11,5	9,1	51,4	48,0
Myanmar	58,0	37,6	7,2	18,6	2,6	6,4	32,2	37,4
Népal	37,5	35,4	9,1	6,5	8,1	8,8	45,4	49,3
Niger	43,4	43,1	6,5	5,3	6,0	10,6	44,1	41,0
Ouganda	28,2	23,6	7,7	8,1	14,8	17,2	49,4	51,0
Rép. centrafricaine	52,3	54,4	6,1	6,7	8,3	7,1	33,3	31,8
Rép. dém. du Congo	53,9	45,1	4,9	5,4	14,8	17,7	26,4	31,9
Rép. dém. pop. lao	43,5	29,7	8,0	10,0	10,9	17,7	37,6	42,6
Rép.-Unie de Tanzanie	33,0	28,5	9,2	9,3	9,8	14,4	48,0	47,8
Rwanda	39,4	34,8	7,6	7,0	7,6	9,3	45,4	48,9
Samoa	16,1	10,3	15,5	8,7	11,2	18,0	57,2	63,0
Sao Tomé-et-Principe	20,4	17,4	7,7	7,0	10,3	11,5	61,5	64,0
Sénégal	18,9	17,1	15,8	14,0	7,9	9,5	57,4	59,4
Sierra Leone	48,6	57,0	3,6	2,3	5,4	5,5	42,4	35,2
Somalie	60,1	60,2	2,5	2,5	4,9	4,9	32,5	32,5
Soudan	37,3	34,0	6,7	8,3	11,0	16,2	44,9	41,5
Tchad	41,3	20,7	10,4	6,5	2,2	42,8	46,0	30,0
Timor-Leste	..	4,8	..	0,6	..	80,3	..	14,3
Togo	40,0	46,9	8,6	8,6	10,2	9,5	41,2	35,0
Tuvalu	18,3	22,1	1,4	0,9	12,0	8,4	68,2	68,6
Vanuatu	26,1	21,5	4,9	3,3	5,5	7,5	63,4	67,7
Yémen	12,9	11,7	5,3	7,4	33,5	28,0	48,3	52,9
Zambie	21,5	19,7	10,9	8,8	12,9	27,0	54,7	44,4
PMA	31,4	25,6	10,1	10,2	14,5	22,0	44,0	42,2
<i>PMA africains et Haïti</i>	32,6	26,3	8,0	7,5	16,5	27,3	42,9	38,9
<i>PMA asiatiques</i>	30,0	24,7	12,7	15,2	12,1	12,1	45,2	48,1
<i>PMA insulaires</i>	28,7	13,5	8,0	2,6	7,2	51,6	56,1	32,4

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat, juillet 2013.

Tableau 6 de l'annexe. Entrées d'investissements étrangers directs dans les PMA, certaines années
(En millions de dollars courants)

	2000-2008	2009	2010	2011	2012
Afghanistan	120,8	75,7	211,3	83,4	93,8
Angola	1 010,5	2 205,3	-3 227,2	-3 023,8	-6 897,8
Bangladesh	606,9	700,2	913,3	1 136,4	990,0
Bénin	84,1	134,3	176,8	161,1	158,6
Bhoutan	14,7	18,3	25,8	10,4	15,9
Burkina Faso	67,2	100,9	34,6	42,3	40,1
Burundi	2,1	0,3	0,8	3,4	0,6
Cambodge	356,1	539,1	782,6	901,7	1 557,1
Comores	1,9	13,8	8,3	23,1	17,0
Djibouti	68,6	99,6	26,8	78,0	100,0
Érythrée	19,4	91,0	91,0	39,0	73,7
Éthiopie	321,1	221,5	288,3	626,5	970,4
Gambie	49,8	39,6	37,2	36,0	78,8
Guinée	135,6	140,9	101,4	956,1	743,8
Guinée équatoriale	459,6	1 636,2	2 734,0	1 975,0	2 115,1
Guinée-Bissau	6,7	17,5	33,2	25,0	16,2
Haïti	37,1	38,0	150,0	181,0	178,8
Îles Salomon	24,0	119,8	237,9	146,4	69,3
Kiribati	1,1	3,2	-6,6	-1,8	-1,7
Lesotho	59,8	99,9	113,7	132,1	172,3
Libéria	120,6	217,8	450,0	508,0	1 354,1
Madagascar	305,7	1 066,1	808,2	809,8	894,7
Malawi	85,2	49,1	97,0	128,8	129,5
Mali	137,9	748,3	405,9	556,1	310,5
Mauritanie	236,5	-3,1	130,5	588,6	1 204,4
Mozambique	289,4	892,5	1 017,9	2 662,8	5 218,1
Myanmar	357,5	972,5	1 284,6	2 200,0	2 243,0
Népal	3,5	38,6	86,7	95,5	92,0
Niger	68,6	790,8	940,3	1 065,8	793,4
Ouganda	395,5	841,6	543,9	894,3	1 721,2
Rép. centrafricaine	28,5	42,3	61,5	36,9	71,2
Rép. dém. du Congo	572,4	663,8	2 939,3	1 686,9	3 312,1
Rép. dém. pop. lao	96,1	189,5	278,8	300,8	294,4
Rép.-Unie de Tanzanie	564,3	952,6	1 813,3	1 229,4	1 706,0
Rwanda	30,2	118,7	42,3	106,0	159,8
Samoa	9,4	9,6	1,1	12,3	21,5
Sao Tomé-et-Principe	20,7	15,5	50,6	35,0	49,5
Sénégal	140,3	320,0	266,1	338,2	337,7
Sierra Leone	47,5	110,4	238,4	715,0	740,1
Somalie	38,1	108,0	112,0	102,0	107,3
Soudan	1 711,6	1 816,2	2 063,7	2 691,7	2 466,4
Tchad	271,7	375,8	312,7	281,9	323,5
Timor-Leste	12,5	49,9	28,5	47,1	42,0
Togo	53,3	48,5	85,8	171,0	166,3
Tuvalu
Vanuatu	33,2	31,7	41,1	58,2	37,7
Yémen	402,4	129,2	188,6	-518,4	348,8
Zambie	501,3	694,8	1 729,3	1 108,0	1 066,0
PMA	9 972,0	17 585,8	18 751,3	21 442,9	25 703,0
<i>PMA africains et Haïti</i>	7 920,0	14 679,2	14 618,6	16 913,0	19 832,6
<i>PMA asiatiques</i>	1 954,8	2 663,1	3 771,8	4 209,7	5 635,0
<i>PMA insulaires</i>	97,1	243,5	361,0	320,3	235,4
Autres pays en développement	340 732,5	512 703,0	618 311,7	713 769,3	677 122,6

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat, juillet 2013.

Tableau 7 de l'annexe. Montant total des envois de fonds des travailleurs expatriés aux PMA, par pays et groupe de pays
(En millions de dollars courants et en pourcentage du RNB)

	Millions de dollars				Pourcentage du RNB			
	2000-2008	2009	2010	2011	2000-2008	2009	2010	2011
Pays ayant reçu des envois de fonds supérieurs à 10 % de leur RNB en 2011								
Samoa	82,3	131,4	143,4	151,2	22,6	26,1	24,8	23,9
Lesotho	540,5	623,0	745,9	753,5	33,8	28,7	27,5	23,7
Haïti	917,8	1 375,5	1 473,8	1 597,8	23,8	23,2	24,2	23,7
Népal	1 073,0	2 985,6	3 468,9	3 951,4	13,5	23,2	21,1	21,2
Gambie	43,2	79,8	115,7	124,8	6,7	9,3	13,0	11,1
Bangladesh	4 327,8	10 520,6	10 850,2	11 989,4	7,2	10,8	10,0	10,4
Sénégal	712,0	1 350,4	1 346,0	1 437,1	8,9	10,7	10,7	10,1
Pays ayant reçu des envois de fonds se situant entre 5 % et 10 % de leur RNB en 2011								
Togo	175,5	334,5	333,1	345,3	9,0	10,6	10,6	9,4
Guinée-Bissau	24,9	48,9	48,1	51,1	4,7	5,7	5,9	5,7
Kiribati	7,2	8,7	8,8	-	6,1	6,1	5,1	5,1
Pays ayant reçu des envois de fonds inférieurs à 5 % de leur RNB en 2011								
Ouganda	391,8	778,3	914,5	937,4	4,2	4,8	5,2	4,9
Yémen	1 302,9	1 160,0	1 501,9	1 322,8	7,8	4,3	4,8	4,3
Mali	196,9	453,7	436,2	439,8	4,0	5,3	4,8	4,3
Bénin	143,9	149,9	248,1	250,5	3,6	2,3	3,8	3,5
Cambodge	209,3	337,8	321,1	407,3	3,9	3,4	3,0	3,4
Libéria	57,8	25,1	31,4	27,9	12,0	2,9	3,6	3,1
Soudan	1 338,8	2 135,3	1 419,6	2 055,4	4,2	3,7	2,1	3,1
Djibouti	22,4	32,5	32,6	35,4	3,0	2,9	2,7	2,6
Sierra Leone	19,3	46,8	57,5	60,2	1,2	1,8	2,2	2,0
Comores	12,0	12,0	12,0	12,0	3,4	2,2	2,2	2,0
Rwanda	22,5	92,6	103,1	96,5	0,9	1,8	1,8	1,5
Niger	50,9	101,7	88,0	88,0	1,6	1,9	1,6	1,4
Guinée	53,7	63,7	60,4	60,9	1,5	1,2	1,2	1,1
Mozambique	68,0	111,1	131,9	131,9	1,2	1,2	1,4	1,1
Burkina Faso	64,7	99,3	95,0	95,0	1,3	1,2	1,1	0,9
Vanuatu	13,5	5,5	6,4	6,6	3,8	1,0	1,0	0,9
Sao Tomé-et-Principe	1,4	2,0	2,0	2,1	1,3	1,0	1,0	0,8
Éthiopie	152,8	261,6	345,2	241,6	1,2	0,9	1,3	0,8
Rép. dém. pop. lao	3,6	37,6	40,9	44,2	0,1	0,7	0,6	0,6
Îles Salomon	4,2	2,5	1,7	2,4	1,1	0,5	0,3	0,3
Bhoutan	2,9	4,9	5,7	4,9	0,4	0,4	0,4	0,3
Zambie	53,8	41,3	43,7	45,3	0,8	0,4	0,3	0,3
Myanmar	112,3	116,3	133,0	137,0	0,9	0,4	0,3	0,2
Burundi	0,8	3,6	3,6	3,6	0,1	0,2	0,2	0,2
Madagascar	14,0	6,0	10,0	13,0	0,3	0,1	0,1	0,1
Rép.-Unie de Tanzanie	14,0	23,3	24,8	24,8	0,1	0,1	0,1	0,1
Mauritanie	2,0	1,9	1,9	1,9	0,1	0,1	0,1	0,0
Angola	6,9	6,0	9,0	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Malawi	0,8	0,8	0,8	-	0,0	0,0	0,0	0,0
PMA	12 196,5	23 571,7	24 616,1	26 969,5	4,6	4,8	4,5	4,4
<i>PMA africains et Haïti</i>	5 045,9	8 246,7	8 120,1	8 929,4	3,2	2,7	2,5	2,5
<i>PMA asiatiques</i>	7 029,8	15 162,8	16 321,6	17 857,0	6,6	8,1	7,5	7,4
<i>PMA insulaires</i>	120,7	162,1	174,4	183,1	7,1	6,7	6,5	5,7
Autres pays en développement	154 741,5	262 716,8	280 581,2	301 557,8	1,6	1,6	1,4	1,3

Source: Base de données UNCTADstat, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU pour le RNB, juillet 2013.

Tableau 8 de l'annexe. Indicateurs relatifs à la dette des PMA												
	Total de l'encours de la dette en pourcentage du RNB				Total de l'encours de la dette en pourcentage des exportations				Total du service de la dette en pourcentage des exportations			
	2000-2008	2009	2010	2011	2000-2008	2009	2010	2011	2000-2008	2009	2010	2011
Pays dont la dette était supérieure à 100 % du RNB en 2011												
Somalie	156,5	157,8	296,2	297,8
Pays dont la dette se situait entre 50 % et 100 % du RNB en 2011												
Sao Tomé-et-Principe	295,5	81,5	90,2	93,2	1 712,4	745,0	698,1	747,5	28,4	9,8	6,4	5,4
Rép. dém. populaire lao	127,5	101,2	84,2	79,6	447,2	384,6	245,0	..	16,0	14,8	13,2	..
Guinée	103,6	84,3	72,9	67,5	337,1	273,4	202,4	205,4	14,6	10,1	4,8	11,2
Mauritanie	117,0	69,6	70,9	66,2	102,3	130,7	110,8	87,3	5,5	4,7	4,7	3,6
Samoa	48,9	53,4	58,7	60,6	117,7	139,5	161,6	180,8	4,4	4,7	5,3	5,8
Bhoutan	70,5	62,4	60,6	59,9	137,6	128,7	145,2	136,1	6,5	12,8	13,5	11,1
Djibouti	64,2	79,8	63,1	56,0	164,9	211,5	173,3	..	6,7	8,5	8,1	..
Gambie	96,1	58,0	55,5	53,8	318,7	174,5	179,7	142,3	13,9	6,5	8,1	7,5
Pays dont la dette était inférieure à 50 % du RNB en 2011												
Comores	83,9	53,9	51,9	45,7	419,8	361,8	16,4	14,9
Rép.-Unie de Tanzanie	53,5	36,1	39,8	42,5	276,7	143,5	137,6	131,4	4,8	3,1	3,0	2,0
Érythrée	67,1	57,1	49,7	40,8	308,5	4,3
Îles Salomon	41,3	36,5	41,6	37,9	144,4	69,7	65,8	33,7	7,9	4,0	5,9	2,0
Rép. dém. du Congo	189,8	233,7	50,9	37,9	274,7	259,5	69,6	52,5	8,1	12,4	3,1	2,4
Soudan	87,2	43,6	37,3	36,2	523,6	243,2	188,5	..	8,2	5,6	4,2	..
Sierra Leone	100,7	35,4	36,9	36,1	850,2	225,8	218,3	191,5	26,9	2,1	2,7	3,8
Cambodge	59,3	35,5	35,8	35,8	95,9	60,0	55,2	57,9	0,9	0,8	0,9	1,0
Mozambique	90,3	43,9	40,6	33,1	324,3	141,0	118,8	113,3	5,2	1,4	2,8	1,6
Libéria	879,9	183,1	37,6	31,3	842,4	391,9	97,3	..	47,1	13,6	1,4	..
Sénégal	51,2	29,7	30,7	30,2	175,3	114,3	11,1	6,1
Guinée-Bissau	285,1	139,8	135,4	29,3	1 188,6	717,4	8,5	6,4
Mali	68,6	26,0	27,4	28,7	225,7	100,1	98,2	..	6,9	3,1	2,5	..
Madagascar	73,4	32,8	30,8	28,5	266,0	140,7	163,3	140,9	5,2	2,8	3,7	2,1
Lesotho	46,5	35,7	29,6	27,7	57,0	48,8	43,7	..	5,5	2,5	1,9	..
Éthiopie	51,8	16,3	24,8	27,2	365,5	152,3	157,9	147,6	8,0	3,0	3,9	6,1
Burundi	125,2	36,0	31,9	26,9	1 946,5	517,9	353,5	258,2	49,0	16,5	2,1	3,4
Rép. centrafricaine	84,0	28,8	29,2	26,5
Vanuatu	33,9	26,5	25,5	26,3	60,7	46,9	47,8	51,4	1,7	1,7	1,6	1,6
Ouganda	46,9	20,5	20,6	24,6	332,8	81,6	91,6	95,1	7,5	2,1	1,8	1,7
Zambie	114,0	30,5	29,8	24,2	343,6	82,7	57,0	48,1	16,1	3,7	1,9	2,1
Niger	59,9	22,5	23,6	23,7	342,1	98,9	8,9	3,8
Burkina Faso	37,5	23,0	23,7	23,3	359,8	168,4	109,0	..	10,1	3,8	2,5	..
Angola	66,3	24,8	25,6	22,9	72,2	40,9	36,8	31,2	15,2	8,5	4,5	4,2
Bangladesh	30,9	25,3	23,5	22,2	190,7	144,0	118,3	98,9	7,9	5,6	4,7	5,5
Malawi	98,0	23,1	19,7	21,9	405,9	84,9	85,0	74,5	8,5	2,9	1,7	1,3
Yémen	43,3	28,7	22,3	21,8	102,3	93,4	71,7	64,4	4,2	3,7	2,8	2,8
Népal	42,7	29,0	23,6	20,7	240,1	215,6	212,9	184,0	8,9	10,1	10,5	9,5
Togo	92,9	62,0	45,0	20,1	237,2	137,3	5,1	4,4
Bénin	37,4	17,5	19,8	19,6	173,0	77,1	75,4	..	6,4	2,5	2,5	..
Tchad	50,5	27,4	23,1	19,0
Rwanda	57,0	16,7	16,4	17,5	621,4	165,5	147,1	..	11,9	2,2	2,4	..
Afghanistan	17,4	22,2	17,1	14,5
Myanmar	57,5	23,4	18,5	14,0	182,7	113,7	98,5	..	0,9	0,2	7,1	..
Haïti	38,3	24,4	16,2	11,6	250,4	151,2	118,4	72,9	9,9	4,7	15,8	0,5
PMA	60,4	32,7	29,0	26,6	202,1	114,3	90,4	67,5	9,2	6,2	4,1	3,9
<i>PMA africains et Haïti</i>	76,2	36,0	32,4	29,9	230,3	106,1	83,6	..	11,0	6,5	3,8	3,7
<i>PMA asiatiques</i>	39,8	28,4	24,6	22,3	163,7	136,7	109,3	95,6	6,1	5,3	4,6	4,9
<i>PMA insulaires</i>	67,1	45,4	47,1	46,0	201,2	121,9	103,3	104,1	6,0	4,5	3,9	2,9
Autres pays en développement	22,5	16,6	16,3	16,0	92,6	72,8	66,7	62,8	15,4	9,5	8,3	7,7

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, base de données Indicateurs du développement dans le monde, juillet 2013.

Tableau 9 de l'annexe. Indicateurs relatifs à la superficie et à la population, 2011

Pays	Superficie			Population			
	Superficie terrestre	Terres arables et terres en culture permanente	Terres couvertes de forêt	Densité	Urbaine	Active	
	(milliers de km ²)	(%)	(%)	(pop/km ²) superficie terrestre	(%)	Agricole	Non agricole
Afghanistan	652,2	12,1	2,1	45	26,2	19 209	13 149
Angola	1 246,7	3,5	46,8	16	57,5	13 535	6 084
Bangladesh	130,2	65,5	11,1	1 174	27,9	66 836	83 658
Bénin	112,8	25,5	40,0	87	41,8	3 944	5 156
Bhoutan	38,4	2,9	84,9	19	36,0	685	53
Burkina Faso	273,6	21,1	20,4	58	28,1	15 617	1 351
Burundi	25,7	51,4	6,6	372	9,8	7 638	937
Cambodge	176,5	23,5	56,5	83	19,6	9 363	4 943
Comores	1,9	75,2	1,4	376	30,2	519	234
Djibouti	23,2	0,1	0,2	37	82,4	666	239
Érythrée	101,0	6,9	15,1	59	19,5	3 976	1 440
Éthiopie	1 000,0	15,7	12,2	89	16,1	65 076	19 658
Gambie	10,1	45,0	47,6	171	58,6	1 344	432
Guinée	245,7	14,4	26,5	45	32,4	8 110	2 112
Guinée équatoriale	28,1	7,1	57,5	26	39,7	459	261
Guinée-Bissau	28,1	19,6	71,6	58	41,8	1 222	325
Haïti	27,6	46,4	3,6	364	53,9	5 895	4 229
Îles Salomon	28,0	3,0	78,9	19	..	372	181
Kiribati	0,8	42,0	15,0	123	44,7	23	78
Lesotho	30,4	10,3	1,5	67	29,8	846	1 348
Libéria	96,3	6,5	44,6	42	48,7	2 536	1 592
Madagascar	581,5	7,1	21,5	37	32,0	14 841	6 474
Malawi	94,3	39,6	34,0	164	15,6	11 123	4 258
Mali	1 220,2	5,7	10,2	12	38,4	11 764	4 076
Mauritanie	1 030,7	0,4	0,2	4	39,7	1 774	1 767
Mozambique	786,4	6,9	49,4	31	30,4	18 121	5 809
Myanmar	653,3	18,8	48,2	80	30,1	32 258	16 078
Népal	143,4	17,3	25,4	189	19,1	28 323	2 163
Niger	1 266,7	11,8	0,9	13	17,4	13 271	2 798
Ouganda	199,8	44,8	14,5	176	15,3	25 139	9 370
Rép. centrafricaine	623,0	3,0	36,2	7	39,5	2 792	1 694
Rép. dém. du Congo	2 267,1	3,3	67,9	28	36,3	38 434	29 324
Rép. dém. pop. lao	230,8	6,5	67,9	28	33,0	4 700	1 588
Rép.-Unie de Tanzanie	885,8	15,0	37,3	52	26,6	33 615	12 604
Rwanda	24,7	59,6	18,0	452	18,8	9 761	1 182
Samoa	2,8	10,6	60,4	66	19,5	49	135
Sao Tomé-et-Principe	1,0	49,7	28,1	191	57,7	96	73
Sénégal	192,5	20,3	43,8	69	40,7	8 925	3 843
Sierra Leone	71,6	17,2	37,8	82	40,1	3 567	2 430
Somalie	627,3	1,8	10,6	16	36,4	6 223	3 334
Soudan (anciennement)	2 376,0	8,0	29,4	20	28,3	22 563	22 069
Tchad	1 259,2	3,9	9,1	10	20,8	7 438	4 087
Timor-Leste	14,9	14,1	49,1	74	29,8	916	238
Togo	54,4	50,0	4,9	119	36,1	3 249	2 906
Tuvalu	0,0	60,0	33,3	328	50,6	3	7
Vanuatu	12,2	11,9	36,1	20	25,3	73	172
Yémen	528,0	2,8	1,0	44	34,4	9 381	15 419
Zambie	743,4	4,6	66,3	18	38,7	8 439	5 036
PMA	20 168,0	8,1	29,7	42,6	28,3	544 709	306 394
<i>PMA africains et Haïti</i>	17 553,7	7,1	30,0	31	28,7	371 903	168 225
<i>PMA asiatiques</i>	2 552,7	15,0	26,4	120	27,6	170 755	137 051
<i>PMA insulaires</i>	61,5	11,2	58,4	50	25,9	2 051	1 118
Autres pays en développement	56 301,8	13,8	28,4	85	49,5	2 007 495	2 777 343
Ensemble des pays en développement	76 469,8	12,3	28,8	74	46,3	2 552 204	3 083 737

Sources: FAO, FAOSTAT, septembre 2013; Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU; Banque mondiale; base de données *Indicateurs du développement dans le monde*, septembre 2013.

Note: Superficie terrestre: superficie du territoire hors eaux intérieures.

Tableau 10 de l'annexe. Indicateurs relatifs à l'enseignement et à la population active, 2011*

Pays	Taux d'achèvement des études primaires (en pourcentage de la population en âge d'être scolarisée)			Taux d'alphabétisation des jeunes (en pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans)			Population active (en pourcentage de la population totale âgée de plus de 15 ans)		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Afghanistan	18,7	48,4	34,1	15,7	80,3	49,2
Angola	40,0	53,2	46,6	66,1	80,1	73,0	62,9	77,1	69,8
Bangladesh	80,4	77,1	78,7	57,2	84,3	70,8
Bénin	66,3	84,3	75,3	30,8	54,9	42,4	67,4	78,2	72,6
Bhoutan	98,1	92,2	95,1	68,0	80,0	74,4	65,8	76,5	71,5
Burkina Faso	42,3	47,8	45,1	33,1	46,7	39,3	77,5	90,4	83,8
Burundi	62,2	62,1	62,1	88,1	89,6	88,9	83,7	82,1	82,9
Cambodge	89,7	90,1	89,9	85,9	88,4	87,1	79,2	86,7	82,8
Comores	65,5	83,9	74,8	85,9	86,1	86,0	35,1	80,4	57,7
Djibouti	44,9	46,6	45,8	36,0	67,2	51,5
Érythrée	36,4	43,2	39,8	87,7	92,6	90,1	79,8	90,0	84,7
Éthiopie	54,8	60,7	57,8	47,0	63,0	55,0	78,4	89,8	84,0
Gambie	67,2	65,5	66,3	63,6	72,6	68,1	72,4	83,1	77,6
Guinée	53,0	74,9	64,1	21,8	37,6	31,4	65,4	78,3	71,9
Guinée équatoriale	52,2	51,3	51,7	98,4	97,7	98,1	80,6	92,3	86,7
Guinée-Bissau	60,0	75,3	67,6	67,1	79,3	73,2	68,0	78,2	73,0
Haïti	70,5	74,4	72,3	60,1	70,6	65,3
Îles Salomon	53,2	79,9	67,0
Kiribati	113,1	111,0	112,0
Lesotho	76,8	60,4	68,5	92,1	74,2	83,2	58,9	73,4	65,9
Libéria	60,3	71,6	66,0	37,2	63,5	49,1	57,9	64,4	61,2
Madagascar	74,0	71,9	72,9	64,0	65,9	64,9	83,4	88,7	86,0
Malawi	72,4	69,9	71,2	70,0	74,3	72,1	84,8	81,3	83,1
Mali	49,5	61,0	55,4	38,8	56,0	46,9	36,8	70,0	53,1
Mauritanie	71,9	68,3	70,1	66,2	71,6	69,0	28,7	79,2	53,8
Mozambique	51,6	60,9	56,2	56,5	79,8	67,1	86,0	82,9	84,6
Myanmar	106,2	101,1	103,6	95,8	96,3	96,1	75,0	82,1	78,5
Népal	63,1	76,5	70,0	77,5	89,2	82,4	80,4	87,6	83,9
Niger	39,6	52,4	46,2	23,2	52,4	36,5	39,9	89,9	64,6
Ouganda	54,2	55,7	54,9	85,5	89,6	87,4	76,0	79,5	77,7
Rép. centrafricaine	32,8	53,3	43,0	59,1	72,3	65,6	72,5	85,1	78,7
Rép. dém. du Congo	51,0	70,8	60,9	53,3	78,9	65,8	70,2	72,5	71,3
Rép. dém. pop. lao	89,9	95,3	92,6	78,7	89,2	83,9	76,5	79,5	77,9
Rép.-Unie de Tanzanie	92,1	87,7	89,9	72,8	76,5	74,6	88,2	90,3	89,2
Rwanda	73,8	65,4	69,6	78,0	76,7	77,3	86,4	85,4	85,9
Samoa	102,7	94,6	98,4	99,6	99,4	99,5	42,8	77,8	60,7
Sao Tomé-et-Principe	117,0	112,4	114,7	77,3	83,1	80,2	43,7	76,6	59,7
Sénégal	64,6	61,1	62,8	56,2	74,2	65,0	66,1	88,4	77,0
Sierra Leone	71,3	77,6	74,4	52,1	70,5	61,0	66,3	69,1	67,7
Somalie	37,7	76,8	56,9
Soudan	54,9	60,8	57,9	84,5	89,9	87,3	30,9	76,5	53,7
Tchad	29,2	47,2	38,2	42,2	53,6	47,9	64,4	80,2	72,2
Timor-Leste	73,6	71,4	72,5	78,6	80,5	79,5	38,4	74,1	56,5
Togo	66,8	86,5	76,6	72,7	86,9	79,9	80,4	81,4	80,8
Tuvalu	109,2	89,3	99,2
Vanuatu	83,1	83,7	83,4	94,8	94,4	94,6	61,3	79,7	70,7
Yémen	53,3	72,2	62,9	76,0	96,4	86,4	25,2	72,0	48,5
Zambie	108,3	98,3	103,3	58,5	70,3	64,0	73,2	85,6	79,4
PMA	59,9	67,4	63,7	68,1	77,0	72,4	65,4	82,5	73,9
<i>PMA africains et Haïti</i>	59,3	65,9	62,6	60,2	72,9	66,4	69,9	82,2	75,9
<i>PMA asiatiques</i>	63,0	75,5	69,4	82,4	84,3	83,2	59,1	83,0	71,0
<i>PMA insulaires</i>	78,6	81,5	80,1	83,7	85,1	84,4	43,0	77,5	60,5
Autres pays en développement	86,3	88,4	93,6	87,9	93,5	90,7	48,5	79,1	64,0
Ensemble des pays en développement	80,9	84,4	87,5	84,7	91,0	87,8	50,7	79,5	65,3

Sources: UNESCO, base de données UIS, septembre 2013; Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU; Banque mondiale; base de données *Indicateurs du développement dans le monde*, septembre 2013.

* 2011 ou dernière année disponible.

Tableau 11 de l'annexe. Indicateurs relatifs à la démographie des PMA

Pays	Population totale (en milliers)		Espérance de vie Hommes		Espérance de vie Femmes		Espérance de vie Total		Taux de fécondité (naissance par femme)	
			(Années)						2000	2011
	2000	2011	2000	2011	2000	2011	2000	2011	2000	2011
Afghanistan	20 595	29 105	53,8	58,8	56,0	61,4	54,8	60,1	7,7	5,4
Angola	13 925	20 180	43,9	49,6	46,6	52,6	45,2	51,1	6,8	6,1
Bangladesh	132 383	152 862	65,1	69,2	65,6	70,7	65,3	69,9	3,1	2,2
Bénin	6 949	9 780	53,3	57,6	57,2	60,4	55,2	58,9	6,0	5,0
Bhoutan	564	729	60,2	67,2	60,4	67,8	60,3	67,5	3,6	2,3
Burkina Faso	11 608	15 995	49,2	54,9	51,8	56,0	50,5	55,4	6,6	5,8
Burundi	6 674	9 540	47,0	51,4	49,4	55,0	48,2	53,1	7,1	6,2
Cambodge	12 223	14 606	59,3	68,4	64,6	73,8	61,9	71,1	3,8	2,9
Comores	528	700	56,3	59,1	59,5	61,8	57,9	60,4	5,3	4,9
Djibouti	723	847	55,5	59,3	58,6	62,4	57,0	60,8	4,5	3,5
Érythrée	3 939	5 933	53,8	59,4	58,3	64,1	56,0	61,7	5,9	4,9
Éthiopie	66 024	89 393	51,3	60,8	53,2	63,8	52,2	62,3	6,5	4,8
Gambie	1 229	1 735	53,9	57,1	56,5	59,7	55,2	58,4	5,9	5,8
Guinée	8 746	11 162	51,2	54,8	51,3	56,4	51,2	55,6	5,9	5,1
Guinée équatoriale	518	716	46,5	50,7	49,1	53,6	47,8	52,1	5,8	5,0
Guinée-Bissau	1 273	1 624	50,4	52,3	52,5	55,4	51,4	53,8	5,8	5,1
Haïti	8 578	10 033	55,7	60,5	59,2	64,2	57,4	62,3	4,3	3,3
Îles Salomon	412	538	61,6	66,0	64,1	68,7	62,8	67,3	4,7	4,2
Kiribati	83	99	61,8	65,5	67,5	71,1	64,6	68,2	3,9	3,0
Lesotho	1 856	2 030	46,7	48,0	47,6	48,5	47,2	48,2	4,1	3,1
Libéria	2 892	4 080	51,8	59,0	53,1	60,8	52,4	59,9	5,9	4,9
Madagascar	15 745	21 679	57,3	62,4	59,7	65,3	58,5	63,8	5,5	4,6
Malawi	11 321	15 458	45,7	54,1	46,4	54,2	46,0	54,1	6,3	5,6
Mali	10 261	14 417	49,4	54,3	48,7	54,0	49,1	54,2	6,8	6,9
Mauritanie	2 708	3 703	58,2	59,7	61,2	62,7	59,7	61,2	5,4	4,8
Mozambique	18 276	24 581	46,0	48,5	49,0	50,5	47,4	49,5	5,8	5,3
Myanmar	48 453	52 351	60,0	62,8	64,2	66,9	62,0	64,8	2,4	2,0
Népal	23 184	27 156	61,2	66,5	63,0	68,7	62,0	67,5	4,1	2,5
Niger	10 990	16 511	50,7	57,3	50,7	57,6	50,7	57,5	7,7	7,6
Ouganda	24 276	35 148	47,8	57,0	48,5	59,0	48,1	58,0	6,9	6,1
Rép. centrafricaine	3 638	4 436	42,1	47,0	45,4	50,7	43,7	48,8	5,4	4,5
Rép. dém. du Congo	46 949	63 932	45,0	47,6	47,8	51,1	46,4	49,3	7,1	6,1
Rép. dém. pop. lao	5 388	6 521	60,4	66,1	62,9	68,7	61,6	67,4	4,2	3,2
Rép.-Unie de Tanzanie	34 021	46 355	49,3	58,9	50,6	61,3	50,0	60,1	5,7	5,4
Rwanda	8 396	11 144	46,8	61,4	48,5	64,5	47,6	62,9	5,9	4,7
Samoa	175	187	66,3	69,6	72,8	75,9	69,5	72,7	4,5	4,3
Sao Tomé-et-Principe	139	183	61,5	64,1	65,1	68,0	63,3	66,0	4,7	4,2
Sénégal	9 862	13 331	56,2	61,6	59,4	64,5	57,8	63,0	5,6	5,0
Sierra Leone	4 140	5 865	37,4	44,9	38,8	45,3	38,1	45,1	5,9	4,9
Somalie	7 385	9 908	49,3	52,8	52,5	56,0	50,9	54,4	7,6	6,8
Soudan	27 730	36 431	56,2	60,0	59,9	63,5	58,0	61,7	5,4	4,6
Sud-Soudan	6 653	10 381	48,0	53,0	50,5	55,1	49,2	54,0	6,1	5,1
Tchad	8 301	12 080	45,8	49,4	47,6	51,1	46,7	50,2	7,4	6,5
Timor-Leste	854	1 176	58,3	65,0	60,7	68,1	59,5	66,5	7,1	5,5
Togo	4 865	6 472	52,8	55,0	54,4	56,6	53,5	55,8	5,3	4,7
Tuvalu	9	10
Vanuatu	185	242	65,9	69,2	69,3	73,2	67,6	71,1	4,4	3,5
Yémen	17 523	23 304	59,1	61,4	61,9	64,1	60,5	62,7	6,4	4,3
Zambie	10 101	13 634	41,5	54,4	42,1	57,3	41,8	55,8	6,1	5,8
PMA	663 251	858 285	52,0	57,0	55,5	60,9	53,2	58,4	5,3	4,5
<i>PMA africains et Haïti</i>	<i>400 552</i>	<i>548 513</i>	<i>49,6</i>	<i>55,0</i>	<i>51,7</i>	<i>57,4</i>	<i>50,7</i>	<i>56,2</i>	<i>6,3</i>	<i>5,4</i>
<i>PMA asiatiques</i>	<i>260 314</i>	<i>306 636</i>	<i>60,0</i>	<i>65,6</i>	<i>62,4</i>	<i>68,3</i>	<i>61,2</i>	<i>66,9</i>	<i>3,7</i>	<i>2,7</i>
<i>PMA insulaires</i>	<i>2 386</i>	<i>3 136</i>	<i>54,0</i>	<i>57,3</i>	<i>57,4</i>	<i>60,8</i>	<i>55,6</i>	<i>59,0</i>	<i>5,6</i>	<i>4,7</i>
Autres pays en développement	4 144 079	4 749 170	62,2	64,1	66,6	68,5	64,3	66,2	2,6	2,4
Ensemble des pays en développement	4 807 330	5 607 455	58,8	61,8	63,0	66,0	60,6	63,6	3,0	2,7

Source: Banque mondiale, base de données Indicateurs du développement dans le monde, septembre 2013.

Tableau 12 de l'annexe. Indicateurs relatifs à la population des PMA, 2012

	Population totale (en milliers)	Croissance de la population (en pourcentage annuel)	Population âgée de 0 à 14 ans (en pourcentage du total)	Population rurale (en pourcentage du total)	Taux de croissance de la population urbaine (en pourcentage)
Afghanistan	29 825	2,5	47,4	73,3	4,5
Angola	20 821	3,2	47,6	41,9	4,1
Bangladesh	154 695	1,2	30,6	71,6	3,0
Bénin	10 051	2,8	43,0	57,6	4,3
Bhoutan	742	1,7	28,5	63,2	3,9
Burkina Faso	16 460	2,9	45,7	71,0	6,3
Burundi	9 850	3,2	44,2	90,1	4,6
Cambodge	14 865	1,8	31,2	80,4	2,1
Comores	718	2,5	42,2	69,7	2,9
Djibouti	860	1,5	33,7	17,2	2,0
Érythrée	6 131	3,3	43,1	80,2	5,2
Éthiopie	91 729	2,6	43,3	83,7	3,6
Gambie	1 791	3,2	45,9	41,1	3,8
Guinée	11 451	2,6	42,5	67,1	3,9
Guinée équatoriale	736	2,8	39,0	60,1	3,2
Guinée-Bissau	1 664	2,4	41,6	57,6	3,7
Haïti	10 174	1,4	35,4	44,8	3,9
Îles Salomon	548	2,4	40,4	79,1	4,6
Kiribati	101	1,5	32,4	55,2	1,8
Lesotho	2 052	1,1	36,8	69,4	3,7
Libéria	4 190	2,7	43,1	50,8	3,6
Madagascar	22 294	2,8	42,7	67,3	4,9
Malawi	15 906	2,9	45,4	84,2	4,2
Mali	14 854	3,0	47,1	60,9	4,9
Mauritanie	3 796	2,5	40,2	60,2	2,9
Mozambique	25 203	2,5	45,4	69,5	3,1
Myanmar	52 797	0,9	25,3	69,4	2,5
Népal	27 474	1,2	35,6	80,5	3,7
Niger	17 157	3,9	50,0	82,5	5,0
Ouganda	36 346	3,4	48,5	84,3	6,0
Rép. centrafricaine	4 525	2,0	40,1	60,3	2,6
Rép. dém. du Congo	65 705	2,8	45,1	63,1	4,3
Rép. dém. pop. lao	6 646	1,9	35,6	66,1	4,7
Rép.-Unie de Tanzanie	47 783	3,1	44,9	72,9	4,9
Rwanda	11 458	2,8	43,6	80,9	4,6
Samoa	189	0,8	37,9	80,8	-0,6
Sao Tomé-et-Principe	188	2,7	41,6	42,1	3,1
Sénégal	13 726	3,0	43,5	59,1	3,4
Sierra Leone	5 979	1,9	41,7	59,4	3,1
Somalie	10 195	2,9	47,3	63,3	3,8
Soudan	37 195	..	41,5	68,6	..
Sud-Soudan	10 838	..	42,3	82,1	..
Tchad	12 448	3,0	48,5	79,2	3,0
Timor-Leste	1 210	1,6	46,3	69,4	4,3
Togo	6 643	2,6	41,9	63,6	3,4
Tuvalu	10	0,2	-	49,0	1,0
Vanuatu	247	2,3	37,4	74,3	3,7
Yémen	23 852	2,4	40,7	64,7	4,9
Zambie	14 075	3,2	46,7	61,0	4,2
PMA	878 194	2,3	40,3	71,3	3,8
<i>PMA africains et Haïti</i>	564 085	2,8	44,5	71,0	4,1
<i>PMA asiatiques</i>	310 896	1,4	32,6	71,9	3,3
<i>PMA insulaires</i>	3 212	2,0	42,5	73,8	3,3
Autres pays en développement	4 857 463	1,2	26,4	49,9	2,4
Ensemble des pays en développement	5 735 559	1,4	28,6	53,2	2,5

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat, septembre 2013 et Banque mondiale, base de données *Indicateurs du développement dans le monde*, septembre 2013.

Tableau 13 de l'annexe. Nouveaux arrivants sur le marché du travail des PMA

	Nouveaux arrivants (15-24 ans) (en milliers)						Part de la population en âge de travailler (15-64 ans) (en pourcentage)					
	2000	2005	2010	2020	2030	2050	2000	2005	2010	2020	2030	2050
Afghanistan	388,0	475,5	549,7	841,6	944,7	975,9	3,9	3,9	3,9	4,1	3,4	2,4
Angola	267,9	319,8	377,8	536,7	722,1	1 074,5	3,9	3,9	3,9	3,9	3,8	3,2
Bangladesh	2 764,6	2 981,5	3 070,3	3 162,7	2 943,4	2 531,5	3,5	3,4	3,2	2,7	2,3	1,9
Bénin	133,5	159,8	188,0	249,6	309,9	407,9	3,7	3,7	3,7	3,6	3,4	2,9
Bhoutan	11,9	15,0	15,5	14,2	13,8	11,9	3,8	3,7	3,3	2,5	2,2	1,8
Burkina Faso	236,3	271,8	311,2	419,7	544,1	785,7	4,0	4,0	3,9	3,8	3,6	3,1
Burundi	134,6	173,7	199,3	228,0	338,6	498,1	4,2	4,3	4,0	3,5	3,7	3,2
Cambodge	242,1	323,0	300,7	268,9	317,7	299,1	3,6	4,1	3,3	2,5	2,6	2,1
Comores	11,2	12,3	12,7	16,9	21,3	27,9	3,8	3,7	3,4	3,4	3,4	3,0
Djibouti	14,6	16,7	18,7	17,0	19,7	18,8	3,6	3,6	3,6	2,8	2,8	2,3
Érythrée	84,3	110,5	120,7	147,5	205,1	253,4	4,2	4,2	3,8	3,4	3,5	2,7
Éthiopie	1 276,8	1 490,1	1 756,9	2 433,6	2 737,5	3 204,6	3,8	3,9	3,9	3,8	3,2	2,5
Gambie	25,5	28,9	33,0	45,8	62,2	96,7	4,0	3,9	3,8	3,8	3,7	3,3
Guinée	165,3	186,4	215,5	278,9	346,3	450,7	3,6	3,7	3,7	3,6	3,4	2,9
Guinée équatoriale	7,4	10,9	13,6	16,7	21,5	28,4	2,7	3,2	3,4	3,1	3,2	2,7
Guinée-Bissau	24,9	28,3	31,5	39,3	48,4	64,8	3,7	3,7	3,6	3,5	3,3	2,9
Haïti	178,1	200,5	206,6	220,3	228,6	224,1	3,7	3,7	3,5	3,1	2,8	2,3
Îles Salomon	8,7	9,3	10,0	13,0	15,4	17,7	3,8	3,5	3,4	3,5	3,3	2,7
Kiribati	1,5	1,8	2,1	2,2	2,1	2,4	3,2	3,4	3,4	2,9	2,5	2,3
Lesotho	40,0	43,8	47,0	48,1	48,7	48,7	4,0	4,1	4,0	3,5	3,1	2,5
Libéria	58,1	64,5	75,3	102,7	128,0	173,3	3,7	3,7	3,5	3,6	3,4	2,9
Madagascar	298,9	345,7	420,6	566,3	694,6	1 022,5	3,7	3,6	3,7	3,6	3,3	3,0
Malawi	223,1	253,1	305,7	406,8	540,1	805,7	3,9	3,9	4,0	3,9	3,7	3,2
Mali	209,3	238,1	269,6	370,7	528,6	918,0	4,0	3,9	3,8	3,9	3,9	3,6
Mauritanie	54,2	62,5	70,8	89,0	109,6	142,4	3,7	3,6	3,5	3,3	3,2	2,9
Mozambique	362,0	407,0	463,6	637,2	816,9	1 196,1	3,7	3,7	3,8	3,9	3,8	3,3
Myanmar	1 033,6	1 022,3	962,7	898,8	852,3	721,2	3,3	3,0	2,7	2,3	2,1	1,8
Népal	452,2	465,7	524,9	633,0	554,4	488,4	3,5	3,3	3,4	3,2	2,5	2,0
Niger	189,6	224,5	274,8	436,5	664,3	1 411,5	3,5	3,5	3,6	3,9	4,0	3,8
Ouganda	476,5	570,9	683,4	968,5	1 325,0	2 062,3	4,1	4,1	4,1	4,0	3,9	3,3
Rép. centrafricaine	73,3	81,5	89,5	107,4	122,2	148,8	3,8	3,8	3,7	3,5	3,2	2,7
Rép. dém. du Congo	883,0	1 037,0	1 226,7	1 632,2	2 086,4	2 986,3	3,7	3,8	3,8	3,7	3,6	3,1
Rép. dém. pop. lao	107,1	124,1	147,3	147,4	164,8	155,8	3,8	3,8	3,9	3,1	2,8	2,2
Rép.-Unie de Tanzanie	690,9	787,7	888,2	1 176,1	1 626,9	2 485,7	3,9	3,9	3,8	3,7	3,7	3,2
Rwanda	181,2	212,6	212,9	297,8	356,8	449,9	4,3	4,2	3,7	3,7	3,3	2,8
Samoa	3,2	3,2	3,4	3,9	4,3	4,1	3,4	3,2	3,2	3,4	3,4	2,8
Sao Tomé-et-Principe	3,2	3,6	3,7	4,3	5,8	6,9	4,4	4,3	3,7	3,3	3,4	2,8
Sénégal	205,2	236,1	265,9	337,4	447,2	611,8	4,0	4,0	3,9	3,6	3,5	3,0
Sierra Leone	86,6	104,4	112,8	141,2	160,9	189,0	3,8	3,7	3,5	3,5	3,3	2,8
Somalie	134,4	156,0	182,4	260,2	343,0	540,9	3,6	3,7	3,8	4,0	3,8	3,4
Soudan	557,5	619,8	699,3	898,7	1 072,8	1 389,4	3,8	3,7	3,6	3,5	3,2	2,8
Sud-Soudan	124,8	155,0	200,3	281,9	342,2	454,5	3,6	3,7	3,7	3,6	3,4	2,9
Tchad	158,2	193,9	231,8	323,9	434,3	665,9	4,0	4,0	4,1	4,0	3,8	3,3
Timor-Leste	14,4	19,9	23,0	30,5	33,5	43,6	3,5	4,1	4,3	4,6	4,0	3,3
Togo	101,9	116,8	129,2	157,8	201,8	263,1	4,0	3,9	3,7	3,4	3,4	2,9
Tuvalu												
Vanuatu	3,7	4,3	4,5	5,6	6,6	7,6	3,6	3,6	3,3	3,1	3,0	2,5
Yémen	355,6	444,6	526,3	608,0	662,1	707,8	4,2	4,3	4,2	3,6	3,0	2,4
Zambie	211,9	231,5	260,2	365,2	495,9	857,8	4,1	4,0	3,9	3,9	3,7	3,4
PMA	13 270,7	15 046,1	16 739,6	20 889,7	24 672,6	31 933,1	3,7	3,7	3,6	3,4	3,2	2,8
<i>PMA africains et Haïti</i>	<i>7 744,9</i>	<i>8 985,0</i>	<i>10 382,4</i>	<i>13 956,7</i>	<i>17 788,1</i>	<i>25 476,9</i>	<i>3,8</i>	<i>3,8</i>	<i>3,7</i>	<i>3,7</i>	<i>3,5</i>	<i>3,0</i>
<i>PMA asiatiques</i>	<i>5 355,1</i>	<i>5 851,8</i>	<i>6 097,5</i>	<i>6 574,7</i>	<i>6 453,3</i>	<i>5 891,6</i>	<i>3,6</i>	<i>3,4</i>	<i>3,3</i>	<i>2,9</i>	<i>2,5</i>	<i>2,0</i>
<i>PMA insulaires</i>	<i>45,9</i>	<i>54,4</i>	<i>59,4</i>	<i>76,4</i>	<i>89,1</i>	<i>110,1</i>	<i>3,7</i>	<i>3,8</i>	<i>3,7</i>	<i>3,7</i>	<i>3,5</i>	<i>3,0</i>
Autres pays en développement	77 011,0	84 951,2	87 320,9	81 604,8	86 142,3	83 032,1	2,9	2,9	2,8	2,3	2,3	2,1
Ensemble des pays en développement	90 281,7	99 997,3	104 060,5	102 494,5	110 814,9	114 965,2	3,0	3,0	2,9	2,5	2,4	2,2

Source: Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2013). *World Population Prospects: The 2012 Revision*, édition en DVD.

Note: Les données illustrent le nombre de nouveaux travailleurs (âgés de 15 à 24 ans) arrivant sur le marché du travail ou atteignant l'âge de trouver une activité rémunératrice, nombre qui, d'après NEPAD (2013), correspond à un dixième du groupe d'âge des 15-24 ans.

Tableau 14 de l'annexe. Évolution de l'emploi total dans les PMA
(En milliers)

	2000	2005	2010	2015	2018	Taux de croissance moyen annuel 2000-2018 (en pourcentage)
Afghanistan	5 532	6 416	7 565	9 453	10 633	3,6
Angola	4 810	5 606	6 577	7 905	8 881	3,5
Bangladesh	55 398	62 408	69 000	77 269	82 046	2,2
Bénin	2 539	3 012	3 578	4 188	4 593	3,4
Bhoutan	225	301	352	407	433	3,5
Burkina Faso	5 334	6 257	7 298	8 547	9 375	3,2
Burundi	2 689	3 244	3 988	4 496	4 777	3,4
Cambodge	5 629	6 772	7 839	8 648	9 099	2,7
Comores	166	195	226	260	284	3,0
Djibouti
Érythrée	1 521	2 005	2 395	2 801	3 057	3,8
Éthiopie	26 685	33 013	38 583	45 024	49 131	3,4
Gambie	501	590	694	816	898	3,3
Guinée	3 192	3 505	3 964	4 610	5 052	2,6
Guinée équatoriale	242	290	341	387	412	3,1
Guinée-Bissau	462	526	601	684	737	2,6
Haïti	3 001	3 418	3 813	4 336	4 625	2,5
Îles Salomon	149	177	206	241	263	3,2
Kiribati
Lesotho	531	541	680	703	729	2,0
Libéria	918	1 046	1 324	1 549	1 702	3,7
Madagascar	7 111	8 362	9 780	11 566	12 747	3,4
Malawi	4 453	5 268	6 202	7 267	7 992	3,3
Mali	2 805	3 302	3 950	4 680	5 183	3,5
Mauritanie	517	634	768	899	981	3,6
Mozambique	8 059	9 140	10 250	11 582	12 523	2,4
Myanmar	23 057	24 862	26 750	28 599	29 512	1,4
Népal	12 014	13 655	15 609	17 909	19 320	2,7
Niger	3 348	4 057	4 841	5 840	6 538	3,8
Ouganda	9 813	11 218	12 857	15 260	16 881	3,0
Rép. centrafricaine	1 553	1 702	1 910	2 160	2 321	2,3
Rép. dém. du Congo	17 192	19 961	23 447	27 752	30 603	3,3
Rép. dém. pop. lao	2 413	2 728	3 125	3 518	3 738	2,5
Rép.-Unie de Tanzanie	15 858	18 573	21 197	24 498	26 805	2,9
Rwanda	3 777	4 469	5 197	6 001	6 499	3,0
Samoa
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal	3 551	4 153	4 847	5 657	6 202	3,1
Sierra Leone	1 509	1 909	2 186	2 493	2 689	3,2
Somalie	2 173	2 445	2 711	3 089	3 363	2,4
Soudan	9 631	11 121	13 045	15 157	16 599	3,1
Tchad	2 974	3 538	4 091	4 746	5 172	3,1
Timor-Leste	221	286	310	379	422	3,4
Togo	1 985	2 344	2 717	3 127	3 385	3,0
Tuvalu
Vanuatu
Yémen	3 615	4 389	5 526	6 722	7 606	4,2
Zambie	3 898	4 163	4 844	5 515	5 988	2,6
PMA	261 050	301 605	345 183	396 741	429 796	2,8
<i>PMA africains et Haïti</i>	<i>152 632</i>	<i>179 416</i>	<i>208 674</i>	<i>243 335</i>	<i>266 441</i>	<i>3,1</i>
<i>PMA asiatiques</i>	<i>107 882</i>	<i>121 531</i>	<i>135 766</i>	<i>152 526</i>	<i>162 386</i>	<i>2,3</i>
<i>PMA insulaires</i>	<i>537</i>	<i>658</i>	<i>743</i>	<i>880</i>	<i>970</i>	<i>3,2</i>
Autres pays en développement	1 777 409	1 959 142	2 090 454	2 236 656	2 310 419	1,4
Ensemble des pays en développement	2 038 460	2 260 747	2 435 637	2 633 397	2 740 215	1,6

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de l'OIT, modèles économétriques des Tendances de l'emploi (EMP/TRENDS), avril 2013.

Tableau 15 de l'annexe. Pays et sources de données pour l'analyse des revenus ruraux non agricoles du sous-échantillon des PMA

Pays	Titre de l'enquête	Année de collecte des données	Nombre d'observations		
			Totales	Rurales	Urbaines
Bangladesh	Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages	2000	7 440	5 040	2 400
Madagascar	Enquête permanente auprès des ménages	1993-1994	4 505	2 653	1 852
Malawi	Enquête intégrée sur les ménages-2	2004-2005	11 280	9 840	1 440
Népal	Enquête sur le niveau de vie I	1995-1996	3 370	2 655	715

Source: Davis et al. (2010).